LES FEMMES & LE SOCIALISME

Charles Sowerwine

HX 546.S68 1978

a31187 015094715b

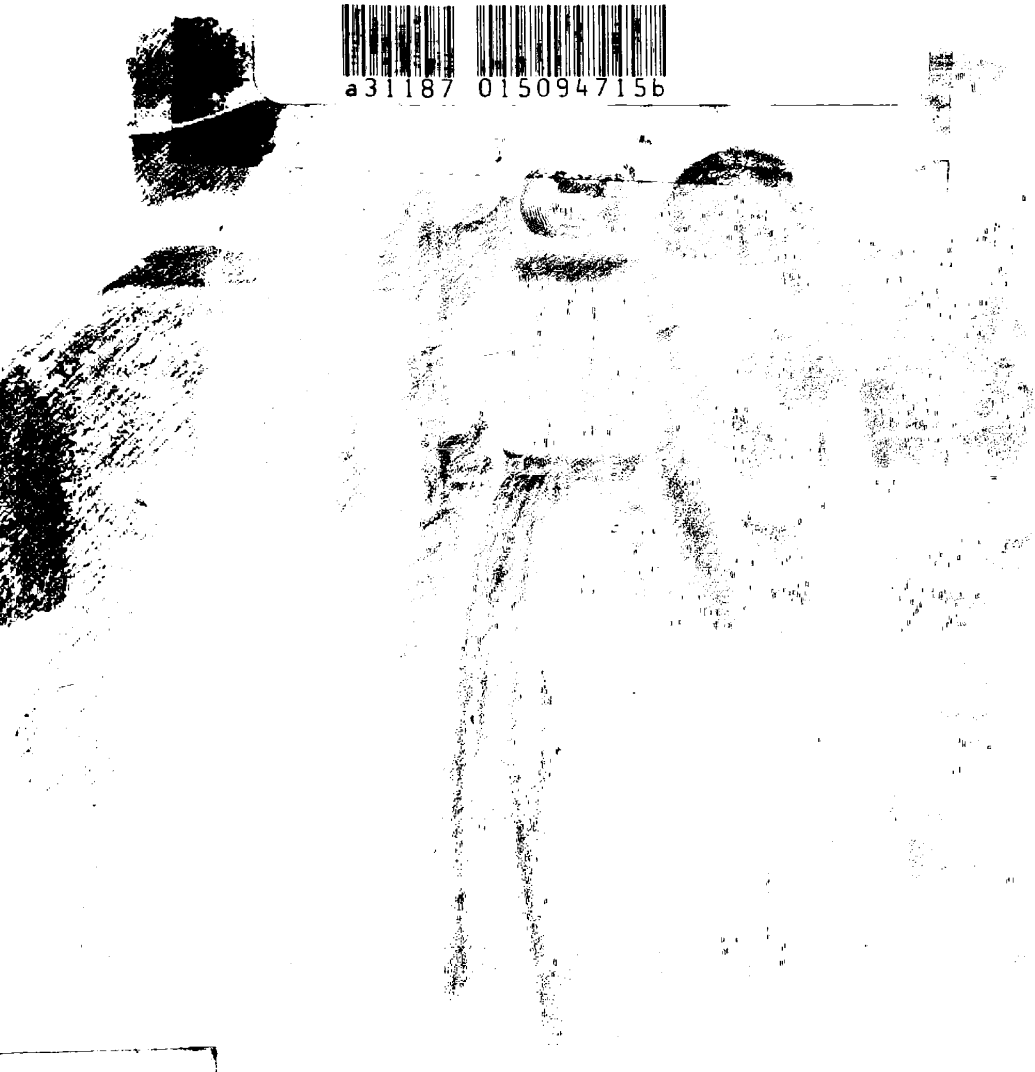

HX
546
S68
1978
ARTS

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

546
S68
1979
A.45

Charles Sowerwine

né en 1943 à Princeton, New Jersey ; docteur de l'université du Wisconsin ; a enseigné dans cette université puis à Paris ; est actuellement enseignant à l'université de Melbourne (Australie).

Ce livre est, en premier lieu, l'histoire des femmes oubliées qui, tout comme les hommes, contribuèrent au développement du socialisme au cours de la Troisième République : Hubertine Auclert, qui fit insérer les droits de la femme dans le programme du Parti socialiste dès avant sa naissance, en 1879 : Léonie Rouzade, qui fut au premier rang dans la création du Parti ouvrier ; Madeleine Pelletier, médecin pionnière et membre influent de la CAP de la SFIO avant la première guerre mondiale ; Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau, qui fondèrent le premier Groupe féministe socialiste, en 1899, et, en 1913, le Groupe des femmes socialistes de la SFIO.

Mais il est aussi l'histoire de leur échec. Le socialisme reconnut bientôt l'égalité entre les femmes et les hommes ; Jules Guesde la prêcha ardemment, dès 1876, bien avant ses contacts avec Marx. Néanmoins, le socialisme français eut du mal à s'attirer les femmes. Cet échec passé pèse lourdement sur le socialisme français d'aujourd'hui. Ce livre essaie d'analyser les racines de cet échec. Il s'adresse à tous ceux et toutes celles qui s'interrogent sur le divorce historique entre le féminisme et le socialisme, sur les raisons et les modalités de l'alternance entre les priorités données tantôt à la lutte des sexes, tantôt à la lutte des classes, et sur leur articulation.

Couverture : Philippe Billois

Les femmes et le socialisme

HX 546.S68 1978

La version française de cet ouvrage constitue l'édition originale. Elle a été assurée par Pierre Martory.

une documentation sur les publications de la fondation nationale des sciences politiques sera envoyée sur simple demande adressée aux presses de la fondation nationale des sciences politiques 27, rue saint-guillaume, 75341 paris cédex 07

LES FEMMES & LE SOCIALISME

Charles Sowerwine

Un siècle d'histoire

Préface de Madeleine Rebérioux

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

© 1978 PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
ISBN 2-7246-0416-4 broché

A Aude

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Kahle/Austin Foundation

https://archive.org/details/lesfemmeslesocia0000sowe

Table des matières

PRÉFACE de Madeleine Rebérioux XI

Liste des abréviations XXV

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : **Vers une prise de position socialiste en faveur des droits de la femme** 9

La liquidation du proudhonisme 10
Les droits des femmes : réforme ou révolution ? 20
Les combats de l'Union, catalyseurs de schisme 30
La fin de l'Union 38

CHAPITRE 2 : **Attirer les femmes dans les partis** 43

Les allemanistes 43
Les guesdistes : la théorie 49
Les guesdistes : l'action 53

CHAPITRE 3 : **Les féministes à la recherche d'une base de masse** 65

Développement du féminisme « social » 65
L'échec du féminisme « social » 75

CHAPITRE 4 : **Le Groupe féministe socialiste** 85

Origines 86
Expansion 96
Déclin 107

CHAPITRE 5 : **Les femmes et la SFIO** 121

La SFIO et la politique des droits des femmes 122
Premiers pas d'une militante 125

Les femmes dans la SFIO (1905-1910) 129
Les femmes socialistes en campagne (1910-1912) 142

CHAPITRE 6 : **Le Groupe des femmes socialistes** 149
Origines 149
Théorie et pratique 154
Le triomphe de Louise Saumoneau 160

CHAPITRE 7 : **Les femmes socialistes et la guerre** 169
L'impact de la guerre sur le GDFS 170
La Conférence internationale des femmes socialistes 176
A la lumière de Zimmerwald 184
Le GDFS agonisant 191
Le CAFSPPCC et le GDFS de Sceaux : crépuscule de l'action des femmes contre la guerre 193

CHAPITRE 8 : **Louise Saumoneau et la lutte contre la guerre** 199
Les débuts de Saumoneau au CRRI 199
Marianne Rauze et la Minorité : naissance d'un mythe 203
L'impact de la Révolution russe 204
Pour la Troisième Internationale 207
Retour à la « vieille maison » 212

CHAPITRE 9 : **Les femmes socialistes après Tours** 217
La reconstruction du GDFS 218
Le Comité national des femmes socialistes 220
Le mouvement socialiste féminin jusqu'à nos jours : le spectre de Louise Saumoneau 228
Louise Saumoneau - Epilogue 230

CONCLUSION 233

ANNEXES 243
Annexe 1 : Les candidatures féministes de 1885 245
Annexe 2 : La Deuxième Internationale et la question féminine 248
Annexe 3 : Les femmes socialistes en chiffres 252
Annexe 4 : La question féminine dans les campagnes électorales socialistes (1882-1914) 257
Annexe 5 : Elisabeth Renaud : les derniers beaux jours d'une militante 262
Annexe 6 : La femme socialiste dans la clandestinité 267
Annexe 7 : Saumoneau et la fédération de la Haute-Vienne. L'espoir déçu 269
Annexe 8 : Choix : Pelletier, Rauze et Brion après Tours 271

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier l'Université de Melbourne qui a généreusement subventionné et la traduction et l'édition de ce livre, qui m'a entouré d'un climat d'enseignement stimulant — ce qui a aidé ma pensée à mûrir — et qui m'a fait bénéficier d'une année sabbatique pendant laquelle j'ai pu réviser et parachever cette étude. Il me faut en même temps exprimer de vifs remerciements à Mme Annie Kriegel qui m'a non seulement aidé dans mes recherches (comme elle le fait avec tous les chercheurs) mais qui m'a aussi encouragé à publier cet ouvrage et qui m'a toujours soutenu dans cette entreprise. Sans elle, ce livre n'aurait pas vu le jour.

Beaucoup d'amis m'ont aidé à composer cette étude. Je remercie surtout Harvey Goldberg, Marianne Debouzy et Joan Scott. J'ai eu droit à une aide toujours bienveillante et efficace dans tous les lieux de recherche que j'ai fréquentés. Je tiens à remercier le personnel de l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam et, à Paris, celui des Archives nationales, des Archives de la Préfecture, de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris et de la Bibliothèque nationale (dont les bibliothécaires de référence ont fait des merveilles, vu le peu de moyens à leur disposition). A Paris nous n'avons, hélas ! aucun équivalent de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam : les fonds d'histoire sociale sont tragiquement dispersés. Mais, dans tous les organismes où l'on peut en trouver — le Centre d'histoire du syndicalisme, l'Institut français d'histoire sociale et le Musée social — j'ai toujours rencontré une bonne volonté (et souvent plus) qui compense, en quelque sorte, l'absence du grand institut que mérite Paris. Je tiens donc à remercier le personnel de ces centres et surtout Colette Chambelland et Jean Maitron, qui m'ont fourni non seulement les documents dont ils disposaient, mais aussi des renseignements précieux que seule leur grande

expérience de l'histoire sociale pouvait procurer. Je remercie enfin Mme Léautey et son excellente « Bibliothèque Marguerite Durand ».

En écrivant ce livre qui touche de si près l'actualité, j'ai été amené à rencontrer de nombreuses personnes liées soit aux militantes du passé, soit directement au mouvement socialiste. On trouvera la liste complète de ces personnes dans la section X de la bibliographie, mais je dois mentionner ici ma reconnaissance à Mmes Suzanne Benoist-Guesde, la petite-fille d'Elisabeth Renaud, Berthe Fouchère, secrétaire de la Commission nationale féminine de la SFIO de 1947 à 1958, Janette Brutelle, secrétaire de 1958 à 1971, et Yvette Roudy, secrétaire nationale à l'action féminine du PS depuis 1977.

Enfin, il faut remercier ceux qui ont pris part à la préparation de ce manuscrit : Madeleine Rebérioux, qui en a écrit la préface ; Pierre Martory, qui en a fait la traduction ; et Aude Mareschal, qui a préparé les notes et m'a témoigné de l'amour tout au long de ce travail.

Paris, le 13 juillet 1970
Melbourne, le 31 janvier 1978

Préface

Quelles femmes ! Ce livre que vous avez lu, je l'espère, avant sa préface, peut d'abord se parcourir comme une galerie de portraits. On commençait à connaître les saint-simoniennes : Claire Démar, la suicidée de 1833, Suzanne Voilquin, l'ouvrière qui vécut en Egypte, convaincue jusqu'au bout que « la raison finira par avoir raison », ces femmes que le Père Enfantin, en les excluant du couvent de Ménilmontant, poussait en fait à développer de façon autonome leur réflexion et leur créativité. On réédite — enfin — Flora Tristan qui inventa la formule « la femme est la prolétaire du prolétaire » : ses *Promenades dans Londres* la montrent, comme l'avait bien senti Eugène Sue, « en communion d'impatience avec les révoltés ». On découvre les femmes de 1848 qui s'associèrent nombreuses et se placèrent sous « le grand étendard du socialisme ». Et après Louise Michel dont Verlaine, comme on sait, avait déjà dit qu'elle était « très bien », on s'intéresse aujourd'hui à la belle Elizabeth Dimitrieff, et à l'humble militante bretonne Nathalie Le Mel qui fonda les premières marmites communistes.

Mais on eût dit jusqu'à présent que — à l'exception sans doute d'Hubertine Auclert, l'habile héroïne de « l'immortel congrès » qui, à Marseille en 1879, orienta le mouvement ouvrier français vers le collectivisme — ces êtres hors du commun disparaissaient après la Commune. Charles Sowerwine, un jeune historien formé à l'école d'Harvey Goldberg à Madison, nous apprend qu'il n'en est rien. En se limitant aux femmes qui nouèrent des liens avec le socialisme organisé, il fait surgir devant nous, au fil de ces pages, maintes nouvelles figures. Voici la génération née aux alentours de 1850 : Léonie Rouzade, dont les pamphlets de jeunesse et de vieillesse révèlent les penchants métaphysiques, et Eugénie Potonié-Pierre, saint-simonienne encore, tout comme son mari, le romancier, fondent dès 1880 l'Union des femmes socialistes ; Aline Valette meurt, tubercu-

leuse, au service du Parti Ouvrier Français qu'elle avait découvert à quarante ans ; Paule Mink, la seule qui ait combattu pendant la Commune, heureuse mère d'un fils prénommé Lucifer-Blanqui-Vercingétorix, milite au Comité révolutionnaire central et organise le congrès féministe de 1896 ; Elisabeth Renaud, née en milieu protestant, républicaine de toujours, habituée à la vie difficile — elle avait été gouvernante « chez les riches » — est en 1899 à l'origine du Groupe des femmes socialistes avant de se brouiller à mort avec celle qui l'avait organisé à ses côtés. Louise Saumoneau — c'est d'elle qu'il s'agit — appartient à une autre génération, celle dont la naissance remonte aux années où se constituait la Troisième République. Le régime républicain n'est plus leur préoccupation première ni même leur grand amour : elles ont eu le temps de le juger à l'aune de ce qu'il a fait pour les prolétaires et pour les femmes. La plus effacée d'entre elles, Caroline Kauffmann, qui succède en 1898 à Eugénie Potonié-Pierre à la tête d'un mouvement, fondé en 1891, la Solidarité des femmes, est tout de même capable, en 1904, lorsque le Bloc des Gauches organise — étrange idée ! — un banquet à la gloire du centenaire du Code civil, de faire savoir aux participants, par ballons dûment gonflés et peinturlurés, que « le Code écrase la femme et déshonore la République ». Quant à Madeleine Pelletier, cette féministe, engagée à la gauche de la SFIO depuis 1906, cumule par son discours, ses mœurs et jusqu'à son costume toutes les provocations possibles contre les trois milieux où elle s'insère : la médecine, la franc-maçonnerie, le socialisme. L'incarnation militante la plus accomplie pourtant de cette génération c'est bien Louise Saumoneau, la couturière, qui fait mentir la parole selon laquelle le tissu est, en raison de sa mollesse, matière féminine, l'homme se réservant les matériaux — le bois, le métal — auxquels la dureté confère le sérieux. Molle, Louise ? Tranchante au contraire, comme l'acier justement, et pourvue à ce point de toutes les vertus dites masculines — le sens de la manœuvre, le goût de l'organisation silencieuse plutôt que de la parole bavarde, le courage politique, l'obstination enfin — qu'elle apparaît comme un archétype des difficultés qu'aura la SFIO à rassembler les femmes dans la reconnaissance de leurs différences : son horreur de tout féminisme en témoigne. Nul doute qu'elle ait fasciné l'auteur : sa longévité politique aidant, — pacifiste ardente pendant la grande guerre, elle suivra Paul Faure dans son cheminement politique hasardeux après 1940 —, c'est un peu autour d'elle que s'organisent les deux tiers du livre.

Donc, d'étonnantes personnes, et même d'étonnants personnages. Faut-il s'étonner que ce soit un historien américain qui les ressuscite ? Homme ? Mais l'histoire des femmes n'est pas davantage un

monopole féminin que celle du socialisme n'est chasse gardée du sexe fort : ici, au reste, les deux se mêlent. Citoyen des Etats-Unis ? Mais Sowerwine ne s'est jamais rangé parmi les suivistes de l'Etat américain : les Cubains, les Vietnamiens en savent quelque chose, et nous tous, ses amis. Puis, l'intérêt porté par l'historiographie américaine aux terroirs les plus neufs de l'histoire européenne est déjà ancien, et nous nous en félicitons. Davantage encore quand l'histoire se nourrit de façon évidente des questions du présent. Les Etats-Unis n'ont pas seulement produit les premiers livres-chocs du féminisme pendant la dernière décennie, de Kate Millet à Betty Friedan, ils ont aussi, bien avant la France, et sous la pression du mouvement des femmes, introduit dans l'Université les études féministes : sociologie, psychanalyse, histoire. Et la génération à laquelle appartient Charles Sowerwine a tenté, tente toujours, d'explorer selon des voies nouvelles, les forces qui recèlent une charge critique à l'intérieur des sociétés modernes : le *Free Speech Movement* de Berkeley a constitué le point de départ d'un courant, nombreux, qui a réintroduit en histoire les notions de conflit et de changement et brisé avec les théories selon lesquelles ceux qui refusent le consensus relèvent de la pathologie sociale et non de la connaissance historique. Au cœur des thèmes ainsi mis à jour par le *dissent* américain : le socialisme, une idée presque aussi neuve aux Etats-Unis, au XX^{e} siècle, que le bonheur en Europe lors de la Révolution française, et les femmes, si bien parquées jusque-là dans quelques rôles réservés.

Jusqu'à présent pourtant, ceux des historiens américains qui ont choisi d'étudier les rapports entre féminisme et socialisme au-delà des Etats-Unis avaient visé surtout l'espace allemand et négligé quelque peu notre élégant hexagone : Jean H. Quartaert et Richard J. Evans, Mary Nolan et Karen Honeycutt. Non sans raisons. L'histoire d'une évidente impuissance s'entreprend moins gaiement à vingt-cinq ans que celle d'une réussite, fût-elle partielle. Les femmes socialistes en France n'ont jamais constitué plus de deux à trois pour cent des effectifs des « sectes » de la fin du siècle, puis de la SFIO, depuis 1905 jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Le chiffre total augmente certes quelque peu : moins de 500 en 1900, elles sont environ 1 500 en 1914 et quelque 2 800 en 1932. Peu de choses. La social-démocratie allemande au contraire qui, dès 1908, et malgré une législation répressive fort gênante, comptait déjà trente mille adhérentes, en regroupe, en 1914, quelque cent soixante-quinze mille. Les pourcentages interdisent de s'en tenir, dans ce réseau de correspondances qu'on baptise en histoire du nom de causalité, aux raisons générales qui ont fait du parti allemand un parti de masse, ou tout au moins un parti massif face à la maigre SFIO : songeons que, en juillet 1914, au sommet d'une ample vague de recrutement,

elle comptait au total moitié moins d'adhérents que le SPD ne comptait de femmes ! Pendant les trois années qui précèdent la guerre, le pourcentage des femmes adhérentes au SPD passe de 11,5 à 16 %, et ce dans le cadre d'un gonflement sans précédent du parti : c'est dire que la croissance féminine l'emporte proportionnellement sur celle du sexe fort, en Allemagne, alors que la courbe française est presque plate.

Certes, la quantification ne rend pas forcément compte du réel. Même si l'on n'échappe pas facilement à leurs charmes, les quota ne suffisent pas à caractériser une audience, une présence. Et il n'est pas certain que le recours à l'individu, cet envers du nombre, soit le seul antidote à leur usage exclusif. Charles Sowerwine l'a bien senti : il nous épargne le lamento sur les permanentes difficultés auxquelles s'est heurtée en France la constitution du couple femmes-socialisme et les portraits qu'il brosse des femmes liées au socialisme institutionnel sont à ce point éclatés qu'on ne peut le soupçonner d'avoir consacré à leur gloire l'essentiel de son travail. Sans coller à chacun de ses pas, essayons, sur la matière qu'il a rassemblée et brassée avec tant de bonheur, d'utiliser trois modes d'approche. Conceptuel d'abord : sous le vocable de féminisme, de qui parle-t-on ? Et sous celui de socialisme ? Chronologique ensuite : est-il possible de dégager une évolution dans cette absence de mouvement que soulignent en France l'absence presque permanente des femmes dans les partis socialistes et, pourtant, la durable présence de quelques femmes hors du commun ? On ne peut enfin échapper à l'interrogation comparatiste : d'où proviennent, à l'intérieur du mouvement socialiste, les différences entre la France et l'Allemagne surtout, mais aussi entre la France et d'autres nations européennes où croissait avant la guerre le socialisme de la Deuxième Internationale ? Et qu'en sera-t-il plus tard des autres courants du socialisme ?

Le féminisme, nous dit Sowerwine, est « un mouvement après tout féminin ». Assurément. Même en France pourtant, si l'on entend par féminisme la volonté de défendre les droits des femmes, des hommes, à la fin des années 1860 et au début des années 1870, s'en sont mêlés. Ainsi Léon Richer, le fondateur du *Droit des femmes*. La campagne de l'association qu'il dirige, quoique limitée aux droits civils, ne manque pas forcément d'audace ni de perspectives : en réclamant l'extension des droits de la femme sur ses enfants, en insistant pour qu'elle puisse user librement de son argent, elle contribue certes à enfermer la femme dans l'espace familial, elle met entre parenthèses, en tout cas, le champ de la politique républicaine. Mais, ce faisant, Léon Richer ne sert-il, comme on l'en accusera, que la bourgeoisie mariée aux torches du Code civil ? Quand André Léo

— pseudonyme masculin pris par une femme — et Maria Deraismes s'associent à Richer, elles prennent en compte le malheur des femmes d'ouvriers abandonnées avec leurs enfants et sans droit sur eux, ou privées, légalement du moins, du pouvoir de gérer leur salaire et celui du mari, bref la paie du ménage dont disposent d'autres ménagères en bons termes avec leur époux. La réémergence d'un féminisme féminin, soucieux d'abord des droits civiques, va vieillir — précocement ? — Léon Richer et ceux qui partagent ses vues. Vers 1878-1879, au moment où naît le premier « Parti socialiste », soucieux justement de « candidatures ouvrières », la combativité passe, avec Hubertine Auclert, du côté de la lutte pour les droits politiques. Mais dans le socialisme français en train de s'organiser, les hommes vraiment soucieux des droits civils ou civiques des femmes ne seront pas légion : Lafargue, qui rêve qu'un jour le socialisme rétablira le matriarcat originel ; René Viviani, que Marguerite Durand met en vedette au congrès du Droit des femmes, en 1900, et qui a l'originalité — lui dont l'éloquence et l'audience sont si « parlementaires » — de proposer aux femmes d'utiliser comme terrain de lutte la rue bruissante, propice aux manifestations et non les salles closes chères aux conférenciers ; Marcel Sembat qui, grâce à son épouse, le sculpteur Georgette Agutte, fréquente un milieu d'artistes émancipés ; Bracke-Desrousseaux peut-être, l'helléniste guesdiste. Ni Guesde en tout cas, ni Vaillant, ni Jaurès, ni Blum.

Le féminisme de la Troisième République s'est donc rapidement et durablement féminisé. Deux courants s'y dessinent. Il faut attendre la fin du siècle pour que naisse un « féminisme sage », c'est-à-dire catholique, antisémite et antidreyfusard à chaud, plus tard davantage préoccupé d'œuvres ouvrières, mais aussi de la nécessité sociale du travail, que des droits politiques jugés au total indignes de la mission de la femme chrétienne. *Le féminisme chrétien* (1896-1897), *La femme contemporaine* (1903-1913), telles sont les principales publications où il s'exprime et s'enracine. L'autre courant, plus précoce, mais renouvelé, essaie au contraire de s'inscrire dans le projet de l'Etat républicain : l'homme est le citoyen, la femme sera la citoyenne. En se définissant comme suffragiste — c'est le sens du titre du journal fondé par Hubertine Auclert en 1881, *La citoyenne* — les femmes féministes les plus combatives choisissent un terrain où, d'évidence, les succès seront très difficiles à remporter : dans la petite et moyenne bourgeoisie républicaine, ce sont les prêtres que l'on soupçonne de parler par la voix des femmes et de voter avec elles, si jamais... Il leur faut donc des alliés au-delà des rangs, ici médiocrement fournis, de l'intelligentsia émancipée. Ils ne peuvent être cherchés, massivement, que du côté du monde du travail.

La percée est tentée par deux fois. Au congrès ouvrier de Marseille en 1879, Hubertine Auclert, bien seulette, entreprend de séduire les prolétaires pour qu'ils s'allient aux femmes, exploitées comme eux et plus qu'eux, et défendent leurs droits politiques. L'entreprise était ambiguë : les femmes ouvrières avaient autre chose en tête — leurs conditions de travail, leur vie familiale — et le disaient, l'appel ne venait pas d'elles. Il n'y eut pas alliance. Ce ne fut pourtant pas un échec total : si le droit de vote des femmes ne fut pas intégré à la motion alors votée, cinq ans plus tard, tous les courants du socialisme, ralliés depuis le congrès au collectivisme, l'inscrivaient à leur programme. De là à faire campagne pour lui, voire à en débattre sérieusement, il était long le chemin. Vingt ans plus tard, au congrès de 1900, organisé très officiellement dans le cadre de l'Exposition internationale universelle, c'est Marguerite Durand qui intervient. Elle dirige depuis 1897 un quotidien féministe remarquablement bien fait, le premier quotidien entièrement rédigé par des femmes, *La Fronde,* et ses liens avec l'appareil d'Etat républicain sont autrement plus étroits que ceux d'Hubertine. Elle aussi part à la recherche d'une base de masse, du côté des ouvrières cette fois, dont l'organisation a commencé. Malgré les syndicats de femmes qu'elle a elle-même fondés et qu'elle protège, voire finance, la tâche est rude. Malgré le programme social qu'elle défend, elle échoue, au cœur du congrès, à capter le groupe féministe socialiste d'Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau. Non que celui-ci refuse de faire créance aux alliés de Waldeck-Rousseau. C'est « entre femmes » que le conflit de classe éclate, sur un terrain où servantes et bourgeoises sont nombreuses à s'affronter. Le congrès révèle que les domestiques n'ont pas la même conception du repos dominical que leurs patronnes : « Pipes de terre et pipes de porcelaine »... Politique voire social, d'idées « avancées » en tout cas, le féminisme bourgeois n'a mordu qu'au plan programmatique sur les socialistes, sans que se noue une alliance, sans que s'esquisse un combat commun. Vu de ce côté, l'échec est incontestable.

Peut-on en dire autant du côté socialiste ? Ici on ne voit s'exprimer à aucun niveau une attente durable. Les femmes socialistes, qui s'étaient un temps appelées féministes, et dont le Groupe, né en 1899, meurt en 1905, tirent du congrès de 1900 une leçon d'isolement. L'organisation qui, en 1913, mettra ses pas dans ceux du Groupe, s'intitulera, elle, Groupe des femmes socialistes. On retrouvera les mêmes formules après la guerre. Entaché de bourgeoisisme, le référent « féministe » a disparu. Restent donc des femmes socialistes. Sowerwine étudie les barrages qu'elles ont accumulés pour se prémunir contre les risques de tout travail militant avec des femmes non encore socialistes et, à la limite, contre l'entrée en socialisme de

telles femmes, jugées impures. Restons entre nous qui savons. Recrutons-nous dans le milieu socialiste. La femme, la fille d'un socialiste, voilà qui donne toute garantie. Au niveau des militants, la demande n'a guère été plus forte. Les socialistes, en quête d'adhésions masculines et propagandant avec ardeur, au prix souvent de durs efforts, ont rarement encouragé les femmes à rejoindre leurs rangs. Ils ne souhaitaient pas vraiment grossir les sections de « citoyennes » : ils redoutaient, disaient-ils, qu'elles y sèment la zizanie. Les femmes ont trouvé, chez les socialistes, des admirateurs quand elles étaient jolies, et parfois des amis, rarement des camarades.

En a-t-il toujours été ainsi ? La chronologie qui se dégage de ce livre permet de souligner les contours d'une certaine évolution. Une évidence : plus la structure partidaire du socialisme se consolide en France, plus étroite se fait la place des femmes dans l'organisation, plus limitée l'autonomie dont elles y jouissent en tant que femmes. Les belles années ne font pas tout à fait défaut : que de promesses entre 1876 et 1882-1884 ! La Fédération du Parti des travailleurs socialistes de France ne ressemble guère à nos partis modernes. Fortement décentralisée, appuyée sur de multiples structures de base, profondément ouvrière, la Fédération, dans la phase de son élaboration (1876-1879) comme dans celle de sa crise (1880-1882) fait assez large place aux débats sur les femmes, et celles-ci y participent vivement : l'Union des femmes socialistes reste active jusqu'en 1884. C'est en ce temps là que, bon vent, mauvais vent, les sectes qui rompent avec le projet unitaire de 1879 intègrent les « droits des femmes » à leurs programmes. Au cours des vingt années suivantes, le silence s'installe dans les partis à mesure que s'éloigne le temps du socialisme-croisade. Mais leur faiblesse même laisse la porte ouverte aux tentatives de femmes socialistes désireuses d'affirmer leur autonomie en marge des partis — ainsi, à partir de 1891, le groupe de la Solidarité des femmes — ou en liaison avec tels d'entre eux : ainsi le Groupe féministe socialiste. L'année 1905, celle où l'unité socialiste vient au monde, enfant de l'Internationale, de Jaurès et de jeunes militants, marque le grand tournant. Les structures de base du parti s'unifient : la section locale, mixte bien sûr, en principe, triomphe ; le partage de fait des attributions entre parti et syndicat laisse au parti le seul champ du politique et d'abord du Parlement. Territoire redoutable pour les femmes, non électrices, non éligibles. Les rêves d'alliance s'achèvent, les tentatives de féminisme socialiste aussi. L'histoire du féminisme socialiste s'avance donc à contre-courant de celle du parti. Après la guerre s'aggraveront les scléroses de la vieille maison. Certes, de nouvelles femmes se lèvent et d'anciennes persévèrent. Mais sans perspectives neuves, et même en les récusant d'avance comme autant de trahisons poten-

tielles. Faut-il donc mettre en cause la forme même du parti et affirmer la dissonance, voire la dissidence des femmes par rapport aux modes de communication et d'organisation inventés par le « socialisme masculin » ? Poser cette question, c'est s'interroger sur les conséquences de la structure partidaire sur les femmes dans d'autres grands partis socialistes adhérents à la Deuxième Internationale : en tête, évidemment, la social-démocratie allemande. C'est poser le problème de la spécificité française.

Il n'est pas de pays où la rencontre entre les femmes et le socialisme s'établisse sur une plus longue durée et se charge de plus de signification militante qu'en Allemagne, voire en Autriche. Les chiffres d'adhésions cités plus haut ne sont pas seuls à en témoigner. Dès le début des années 1890, alors que le mauvais Kondratieff bouche toujours l'horizon économique, et que le syndicalisme n'a pas encore pris son essor, le parti allemand qui vient à peine d'échapper aux lois d'exception bismarckiennes, et le parti autrichien tout juste unifié décident d'intervenir de façon systématique chez les travailleuses par le truchement de cet exceptionnel agent de propagande, de formation, de recrutement : le journal auquel Marx et Engels ont attaché tant d'importance. Il s'appelle à Vienne *Die Arbeiterinnenzeitung,* « Le Journal des ouvrières », et à Stuttgart *Die Gleichheit,* « L'Egalité ». Adelheid Popp, la jeune ouvrière du textile qui prend en main, en octobre 1892, la publication autrichienne et Clara Zetkin, une intellectuelle marxiste radicale, frottée de culture française, qui dirige *Die Gleichheit* depuis décembre 1891, vont en assumer la responsabilité pendant de longues années. En Allemagne, en particulier, l'aide financière du parti a sans doute été longtemps indispensable : le tirage de *Die Gleichheit,* qui avoisinera 125 000 exemplaires en 1914, n'était encore, dix ans plus tôt que de 10 000. Le journal milite avec ardeur pour la cause des femmes, une double cause : l'abrogation de toutes les lois discriminatoires qui les frappent au plan civil comme au plan politique — objectif constamment défendu par Clara et sur lequel, à la différence des Autrichiennes, elle refusera toujours tout compromis — et l'établissement d'une législation protectrice des ouvrières ; Clara, après s'y être opposée en 1889, avec quel éclat !, au nom d'un égalitarisme absolu, s'y rallie dès 1892-1893. Elle a découvert en Allemagne la condition des ouvrières de la grande industrie comme des « petites bonnes », l'insupportable misère affective et physiologique des exploitées. Il n'y avait pas eu besoin d'en convaincre Adelheid Popp. Les positions de Clara Zetkin se parent aussi de couleurs plus modernes : les travailleuses constituent à ses yeux une richesse potentielle non pareille pour le socialisme, à proportion de la radicalisation que rend possible la conscience de leur double oppression ; en raison aussi de ce qui en

elles est propre à leur sexe : un mode original de sentir et comme un « être féminin » qu'elle évoque avec finesse dans sa brochure *Der Student und das Weib*. Radicalisme de classe et féminisme s'unissent en elle et l'incitent à de chaleureuses et combatives interventions auprès de la direction du parti.

Celle-ci y est sensible, même lorsque le mouvement syndical, en rapide progrès au tournant du siècle, commence à manifester de vives réticences. C'est par le parti, qui joue ici son rôle « d'avant-garde consciente » et non par les syndicats, lui fussent-ils étroitement liés, qu'un authentique féminisme socialiste a pu vivre en Allemagne. Il serait déraisonnable d'en féliciter la seule Clara et ses camarades les plus proches. Il ne suffit pas non plus d'en référer, au plan idéologique, à l'influence de Bebel, après la mort de Liebknecht vrai patron du parti, dont le livre célèbre, *La femme et le socialisme*, maintes fois réédité, a si fort contribué à l'éducation des militants allemands. Le parti allemand s'est engagé dans la consolidation systématique de la cohésion ouvrière : face à un régime plus hostile et plus répressif qu'en France, on ne peut se borner, pense-t-il, à organiser les femmes ouvrières, il faut conquérir les ménagères, ces « ministres des finances » des familles prolétariennes, ces femmes qui portent le panier au marché, protestent quand monte le prix du pain et, si elles ne votent pas encore, participent substantiellement à l'élaboration et surtout à la transmission des valeurs du groupe. De leur côté, femmes du peuple et ouvrières, plus isolées encore dans la société allemande qu'en France, en raison des barrages de classe et de castes, ont davantage, sans doute, éprouvé le besoin d'entrer dans un réseau de solidarités spécifiques. La fonction de *Die Gleichheit* consista pour l'essentiel, en rendant transparent leur statut de doubles prolétaires, à leur permettre de s'identifier au socialisme.

Qu'ils aient été inspirés par la peur ou par le seul conservatisme, les choix politiques d'un grand nombre d'Etats de l'Empire rendirent enfin indispensable, puisque l'organisation socialiste des femmes était souhaitée, son autonomie militante : l'interdiction faite aux femmes, jusqu'en 1908, de participer à des réunions publiques mixtes les contraignait, si elles voulaient se grouper, à se retrouver entre elles et obligeait le parti à prévoir pour elles une organisation parallèle. En somme, les circonstances politiques conduisirent le SPD à trancher en faveur de l'autonomie un débat qui, en France, ne fut même pas ouvert, mais que la tradition révolutionnaire russe, plus influente en Allemagne qu'en France, avait aidé à formuler une douzaine d'années plus tôt, au temps de « Terre et Liberté » et de « Partage noir ». Séparées des hommes, les femmes prenaient la parole, élisaient leurs déléguées aux congrès du parti, s'éduquaient

aux diverses responsabilités du militantisme, bref s'émancipaient de la protection masculine. A partir de 1900, elles purent tenir tous les deux ans des conférences nationales. Elles n'évoluaient pourtant pas dans un ghetto féminin : les problèmes dont elles discutaient visaient la plénitude de la vie du parti, les déléguées qu'elles élisaient aux instances régulières faisaient entendre leur voix sur toutes les questions en débat. Séparées, elles n'étaient pas isolées.

Ce tableau ensoleillé a sans doute ses ombres. On peut s'interroger sur l'idéologie sous-jacente au mouvement des femmes dans la social-démocratie allemande. Le parti cherchait davantage à consolider la famille ouvrière, pour la vie culturelle de laquelle il produisait des magazines assez plats, qu'à mettre en question, en son sein, la répartition des rôles. Et ce n'est pas parce que les femmes sont entre elles qu'elles échappent à leur statut d'épouse et de mère, voire qu'elles songent à en discuter les conséquences. Il est arrivé que *Die Gleichheit* aborde ces problèmes : Clara Zetkin ne leur était pas insensible ; pas davantage Emma Ihrer ou Lili Braun, auteur d'un livre important, *Die Frauenfrage,* partiellement traduit en français au début du siècle. Ce ne fut pas cependant l'objectif le plus constant ni le plus important des animatrices du mouvement. Plus grave peut-être, en tout cas si l'on considère positivement ce qui avait été réalisé dans les années 1890, le temps — comme en France, mais tout autrement — joue en Allemagne contre les femmes, ou plutôt contre les formes d'autonomie des femmes et d'osmose entre féminisme et socialisme qui constituaient l'originalité du SPD. Lorsque les mesures antiféministes discriminatoires sont rapportées en 1908 et que se lève la forte houle qui porte les femmes vers la social-démocratie, les dirigeants s'inquiètent : pourquoi les groupes féminins conserveraient-ils une organisation séparée que les circonstances ne requièrent plus ? Il est difficile de savoir dans quelle mesure cette inquiétude vise le principe de la séparation ou le radicalisme politique des porte-paroles des femmes socialistes allemandes et en particulier de Clara. La deuxième hypothèse semble plus vraisemblable dans un parti où s'aiguise alors le jeu des tendances sans que s'amplifie le débat sur les femmes : elles sont devenues un enjeu politique. Dès lors, le problème se pose à la direction de trouver pour le comité exécutif une autre militante que Clara, plus soucieuse de faire passer chez les femmes le modérantisme ascendant du parti que de lui infuser le potentiel de combativité des nouvelles adhérentes. On la trouve : elle s'appelle Louise Zietz. Une partie des sections pourtant ne partage même pas ces soucis : elles sont nombreuses, celles qui restent indifférentes devant l'appétit de lutte que traduit la croissance des adhésions féminines. Signe que le mouvement

socialiste masculin était loin d'être partout gagné : peut-être mesure-t-on ici les risques d'une longue séparation.

En tout cas, le SPD a prouvé qu'un certain tissu social, un certain contexte politique, une certaine orientation idéologique et beaucoup d'efforts de femmes pouvaient permettre au socialisme et au féminisme, sinon de marcher la main dans la main, du moins de ne pas s'ignorer, de ne pas s'exclure. L'hypothèse selon laquelle les structures partidaires excluent le développement d'un mouvement socialiste féminin ne paraît donc pas pleinement satisfaisante. Elle ne suffit pas en tout cas à expliquer l'impuissance de la SFIO, le renoncement défendu par ses propres militantes à toute liberté de mouvement et, finalement, son évident échec. Au-delà de l'analyse très riche que Charles Sowerwine avance dans sa conclusion, il faut en référer à quelques aspects caractéristiques de la vie politique et de la société françaises : pour poser des questions, davantage que pour formuler des certitudes.

Un décalage permet d'ouvrir une piste intéressante. Le blocage du parti socialiste ne se retrouve pas jusqu'au bout dans le mouvement syndical. Indépendamment des syndicats chrétiens qui ne groupent que des travailleuses et se réclament de la paix sociale — tels les syndicats dit « Rochebillard » du nom de leur fondatrice lyonnaise ou, à Paris, les syndicats de l'Abbaye — ou des syndicats féministes de Marguerite Durand, la CGT parvient, en 1913-1914, à formuler l'exigence d'un large recrutement féminin. Lors de la très symbolique affaire Couriau, qui met en cause le comportement particulièrement antiféministe des typographes, c'est la Fédération féministe du Sud-Est qui prend la tête de la campagne pour la syndicalisation des ouvrières du Livre et énonce quelques propositions précises. Elles tiennent le plus grand compte de l'acquis du nouveau féminisme de l'enseignement primaire, lié à la CGT par l'intermédiaire de la Fédération féministe universitaire, et de la nécessité, reconnue depuis vingt ans en Allemagne, de constituer une structure d'organisation propre aux femmes dans le cadre du mouvement ouvrier mixte. Ce sera la Ligue féminine d'action syndicale à l'audacieux programme — droit de la femme au célibat, indépendance économique totale, etc., créée d'abord dans le Rhône sous le patronage et avec l'appui de l'Union des syndicats. Marie Guillot obtient que son extension nationale fasse l'objet du congrès confédéral qui devait se réunir à Grenoble quand la guerre éclata. La typographie et l'enseignement primaire, professions de type « intellectuel », ne sont d'ailleurs pas les seules, fût-ce a contrario, à l'origine d'une telle évolution : dès 1910 par exemple, le syndicat des employées, adhérent à la CGT et majoritaire dans la Confédération, a formé une section féminine de quelque deux cents membres, qui s'est

donné pour but de « rechercher quelles revendications spéciales découlent pour les femmes employées des conditions particulières de travail qui leur sont imposées et (de) fournir au syndicat des bases qui lui permettront d'intervenir plus efficacement en leur faveur ». Certains syndicats confédérés, puis, tardivement, la CGT, ont donc découvert, parfois grâce à des femmes féministes et révolutionnaires, la complexité des problèmes qui se posent aux travailleuses, les difficultés exceptionnelles qui freinent chez elles l'émergence de la conscience de classe, bref la nécessité, pour répondre à leurs besoins, de structures neuves. Les femmes ne semblent pas y avoir été insensibles.

La tâche était pourtant difficile. Hormis quelques branches professionnelles — le textile (filature, tissage), les tabacs, le grand commerce, voire l'enseignement primaire — que de peine il faut déployer pour organiser les femmes qui travaillent hors de leur ménage, ou, à la campagne, de la ferme. Aux domestiques — plus de 50 % des femmes actives selon le recensement de 1906 — toute réaction collective, sinon toute conscience et même toute haine paraît quasi impossible. Qu'on imagine l'existence d'Yvonne, la femme du cocher dans *Jean et Yvonne, domestiques en 1900,* ou celle de Madeleine Lamouille, la « pipe en terre » dont la vie vient de nous être contée ! et, parmi celles qui échappent à l'humiliation quotidienne du « Madame est servie », beaucoup ne survivent, et parfois ne nourrissent leurs enfants que dans l'épuisement du *sweating system.* Phénomène décadent depuis qu'Engels l'avait étudié et dénoncé en Angleterre dans les années 1840 ? Que non ! En France, au tournant du siècle, les enquêtes de l'Office du travail le montrent, il est en plein essor. Sur cent femmes actives en 1906, il en est trente-six qui travaillent à domicile et, à l'échelle de la nation, on en compte quelque deux cent quatre-vingt-huit mille. La machine à coudre a rajeuni et rénové le travail à domicile en le rendant plus massif encore et sans doute plus fatigant. Mais, sans que l'on puisse parler d'un résultat spectaculaire, quelque chose a germé.

L'immobilisme de la SFIO ne s'expliquerait-il pas dès lors par le statut différent du militantisme socialiste ? Le système républicain, les pratiques liées au suffrage universel, le militant socialiste leur est si fort attaché qu'un Clemenceau se voit accusé, reproche majeur, de n'être qu'un mauvais républicain. Au jour des élections, le peuple citoyen dont les électeurs et les militants socialistes, ouvriers ou non, sont partie intégrante, s'installe dans sa fierté et sa bonne conscience. La nature ménagère que le rêve des travailleurs prête aux femmes sort renforcée du constat, ce jour-là de leur absence. Ajoutons que pour les socialistes français, les plus aptes, en principe, à se saisir de l'argumentation de Bebel, les guesdistes, la route

royale de la conscience de classe est balisée une fois pour toutes : ni pacifisme, ni féminisme « du socialisme, rien que du socialisme ». Comment une femme peut-elle « devenir » socialiste ? A la limite, ce qui est nié c'est la possibilité même du mouvement.

Ces opinions, dominantes, s'effritent pourtant aux deux franges du parti. A sa droite, autour d'Albert Thomas, déjà attentif au fait syndical, on s'intéresse aux femmes comme productrices : si sa petite équipe compte des antiféministes notoires pour qui la femme doit rester l'ange du foyer, on y rencontre aussi les militants qui animent la Chambre syndicale des employés de la région parisienne, distincte du Syndicat confédéré, qui rassemble quelque dix mille employés ; d'autres amis de Thomas, du professeur de droit lyonnais Emmanuel Levy, ou de Charles Andler s'intéressent à la place de la femme dans la civilisation de l'avenir. A l'extrême gauche du parti, Fanny Clar, rédactrice à *La Guerre sociale,* y fait entendre la voix des femmes en colère, celles qui en 1911-1912, manifestent sur les marchés celles aussi — la scène est évoquée dans un poème que publie, le 30 avril 1914, *Le Travailleur socialiste* de l'Yonne — dont « le poing se serre » lorsqu'elles montrent à leur mari le « portrait du fils à la caserne ». Dans les deux cas, la porte s'entrouvre sur des modes de militantisme qui reconnaissent à la femme un autre pouvoir humain que celui de l'électrice potentielle. Mais elle ne fait que s'entrouvrir. Après la guerre, en publiant *L'ouvrière,* en installant à l'entreprise, à partir de 1924-1925, le foyer principal de l'action politique, le Parti communiste proposera au militantisme socialiste féminin une troisième voie adaptée, croyait-on, à des modes de production devenus plus collectifs, plus centralisés.

Mais, malgré la place plus ample accordée au débat sur les femmes au début de la bolchévisation, les résultats obtenus au niveau de l'Internationale communiste tout entière semblent négatifs : l'optimisme a reculé, la féminisation des partis aussi. En France, en tout cas, la cellule de l'usine Renault note, en 1927, la faiblesse du « travail parmi les femmes » et dans l'usine la « mauvaise mentalité » qui les prend pour cibles. Les partis peuvent fonctionner comme des contre-Etats, ils ne fonctionnent que très difficilement, surtout en France, comme des contre-sociétés. C'est aussi une des leçons qu'on peut tirer de l'échec de la SFIO.

MADELEINE REBÉRIOUX

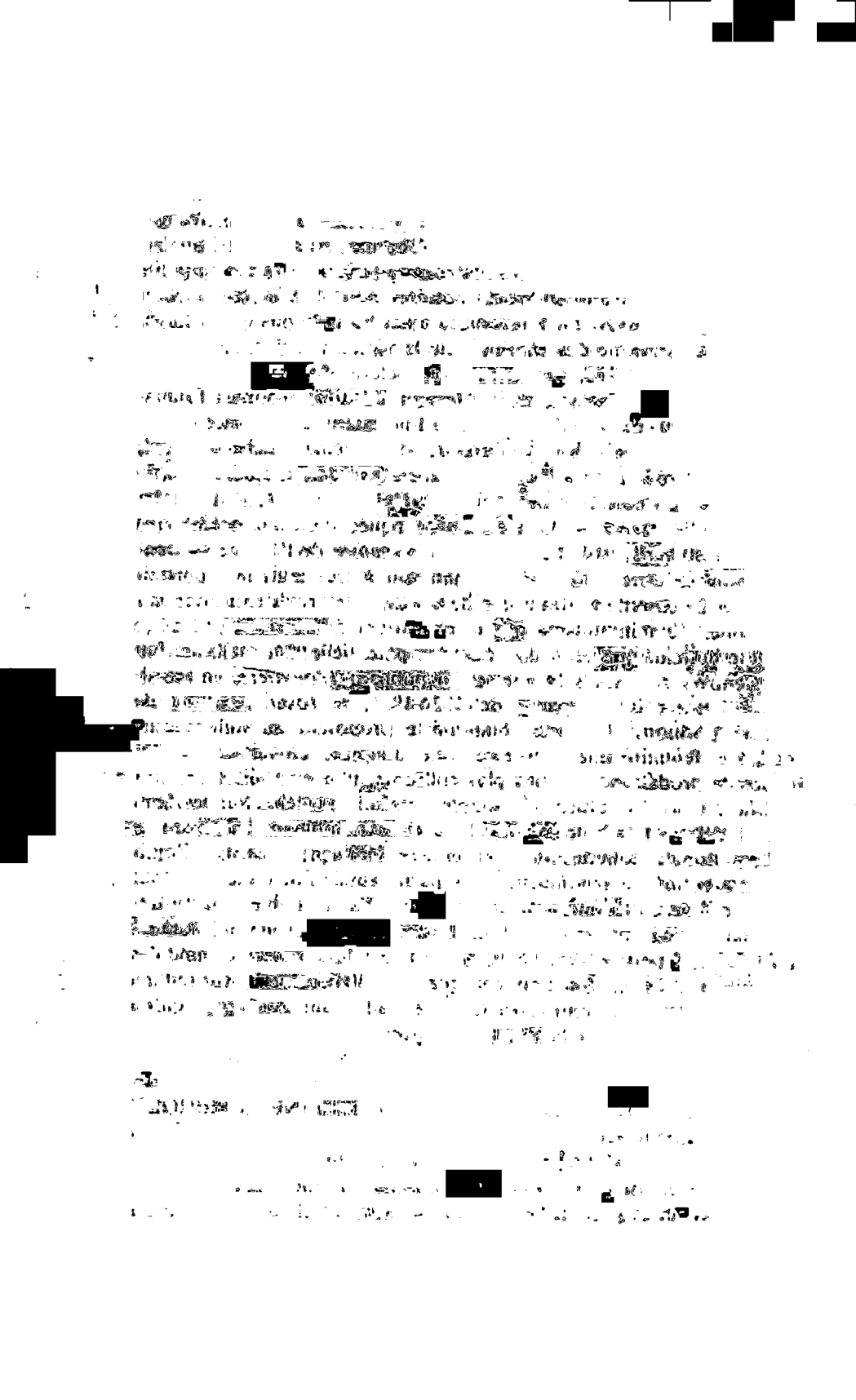

Liste des abréviations

AC	*Alliance communiste.* Constituée en 1897 par des députés dissidents du POSR. Rallie bientôt le PSR.
CAFSPPCC	*Comité d'action féminine socialiste pour la paix contre le chauvinisme.* Fondé par Louise Saumoneau en 1915, afin de fournir une base à son envoi comme déléguée à la Conférence internationale des femmes socialistes à Berne, après que le GDFS eut refusé de soutenir ses activités antiguerre. Disparut après 1917.
CAP	*Commission administrative permanente.* Exécutif de la SFIO.
CE	*Commission exécutive.*
CIFPP	*Comité international des femmes pour une paix permanente.* Section française de l'organisation pacifiste féminine, fondée à Amsterdam par Aletta Jacobs et Jane Addams en 1915, qui devint en 1919 la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. La section française fut fondée par Mme G. Duchêne et Jeanne Halbwachs (qui épousa Michel Alexandre en 1915).
CGT	*Confédération générale du travail.* Centrale syndicale fondée en 1895.
CN	*Conseil national.* Organe de décision de la SFIO dans les périodes séparant les congrès. Il se réunissait tous les trois mois et comprenait des délégués de toutes les Fédérations.
CNDFS	*Comité national des femmes socialistes.* Organisation féminine de la SFIO à l'échelon national, fondée en 1931. En fait, la continuation du GDFS.

CRC — *Comité révolutionnaire central.* Constitué en 1889 par Edouard Vaillant et d'autres qui cherchaient leur inspiration dans les idées de Blanqui. Devint le PSR en 1898.

CRRI — *Comité pour la reprise des relations internationales.* Constitué en janvier 1916 à partir d'un remaniement du Comité d'action internationale (premier groupe fondé pour propager les idées contre la guerre issues de la conférence de Zimmerwald en septembre 1915). Devint Comité de la Troisième Internationale en 1919.

FTSF — *Fédération des travailleurs socialistes de France.* Organisation broussiste qui succède au PO après que les guesdistes l'eurent quitté pour fonder le POF (en 1882). Voir POSR.

GDFS — *Groupe des femmes socialistes.* Fondé en janvier 1913 par Marianne Rauze, Elisabeth Renaud, Louise Saumoneau et d'autres, pour offrir un centre d'activité aux femmes au sein de la SFIO. Déchiré par des luttes intestines à propos de la guerre, il se débanda en 1917 et ne fut reconstitué qu'en 1922. Voir CNDFS.

GFM — *Groupe féministe mixte.* Fondé en 1901 par Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau comme une branche du GFS, il prit son autonomie avec sa première secrétaire, Adèle Kassky (plus tard Toussaint-Kassky), pour finir par devenir une section du PSDF.

GFS — *Groupe féministe socialiste.* Fondé en 1899 par Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau, il décline après la scission de 1902 et disparaît lorsque la SFIO refuse de l'accepter comme organisation constituante, lors de l'unification en 1905.

PO — *Parti ouvrier.* Parti collectiviste fondé au congrès de Marseille, en 1879. Il se scinde en 1882 en FTSF et POF.

POF — *Parti ouvrier français.* Fondé en 1882, après qu'ils eurent quitté le PO, par les guesdistes à la suite de la scission avec les broussistes (voir FTSF). En fait, les guesdistes continuèrent tout de même à utiliser le nom PO. Ce n'est qu'en 1893 qu'ils y ajoutèrent le mot « français », devenant ainsi le POF, mais pour des raisons de clarté nous utilisons dans cet ouvrage le sigle POF pour désigner le parti guesdiste fondé en 1882.

POSR *Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.* Fondé en 1890 par les adeptes de Jean Allemane après leur rupture avec la FTSF.

PS *Parti socialiste.* Quoique le nom officiel de la SFIO ait été Parti socialiste, nous utiliserons le sigle PS uniquement pour désigner le parti issu du congrès d'Epinay de 1971, réservant le sigle SFIO pour le parti fondé en 1905.

PSDF *Parti socialiste de France.* Fondé en 1901 par la fusion du POF et du PSR, après que les deux formations eurent refusé de s'unir aux réformistes derrière Jaurès (qui, à son tour, fonda le PSF).

PSF *Parti socialiste français.* Fondé en 1902 par les jauressistes et ce qui restait de broussistes.

PSR *Parti socialiste révolutionnaire.* Fondé en 1898 par Vaillant. Voir AC.

SFIO *Section française de l'Internationale ouvrière.* Voir PS.

UFC *Union fédérative du Centre.* Fédération PO de la région parisienne. Elle se rangea avec les broussistes (FTSF) contre les guesdistes (POF), en 1882, et devint l'élément moteur du POSR allemaniste lorsque ce dernier fut constitué en 1890.

Abréviations bibliographiques

Am IAV Internationaal Archief voor de Vrouwenbewegung (Archives internationales des mouvements de femmes), Amsterdam.

Am IISG International Instituut voor Sociale Geschiedenis (Institut international de l'histoire sociale), Amsterdam.

AN Archives nationales, Paris.

APP Archives de la Préfecture de police, Paris.

AR Bibliothèque de l'Arsenal, Paris.

BDIC Bibliothèque de documentation internationale et contemporaine, Nanterre.

BHVP Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

BMD Bibliothèque Marguerite-Durand, Paris.

BN Bibliothèque nationale, Paris.

CHS Centre d'histoire du syndicalisme, Paris.

DMO	*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* publié sous la direction de Jean Maitron.
FS	*La Femme socialiste,* journal d'Elisabeth Renaud et de Louise Saumoneau de 1901 à 1902, de Louise Saumoneau de 1912 à 1940 et de 1947 à 1949.
IFHS	Institut français d'histoire sociale, Paris.
MS	Musée social, Paris.
Ms	Manuscrit.

Introduction

Le message socialiste, destiné à tous les groupes opprimés, devait s'adresser particulièrement aux femmes. Pourtant, il est de fait qu'en France les femmes ont été à peine touchées par le mouvement socialiste... Ce n'est pas qu'on ait épargné les efforts : très tôt, le mouvement socialiste prit position en faveur de l'égalité des femmes et, par la suite, bien des énergies furent déployées pour les amener au socialisme. Tout d'abord, dans les premières années de la Troisième République, prit forme une alliance entre les femmes et le socialisme ou plutôt entre le féminisme — mouvement après tout, par définition féminin — et le socialisme. Puis, en particulier dans les dernières années du XIX[e] siècle, féministes et socialistes essayèrent, chacun de leur côté et concurremment, d'attirer à leur cause les femmes de la classe ouvrière.

Lorsque s'ouvrit le siècle nouveau, les féministes avaient renoncé à cette perspective. Ceci, nous le verrons, n'a rien de surprenant. Ce qui l'est davantage, c'est que les socialistes renoncèrent eux aussi, ou tout au moins cessèrent d'envisager — s'ils l'avaient jamais fait — l'existence d'un mouvement féminin de masse. Le mouvement féminin socialiste français au sein de la SFIO fut créé en tant qu'auxiliaire féminin du parti ; c'était une commission intérieure, dont le but était plus de protéger les femmes socialistes de la subversion féministe que de créer un mouvement féminin de masse et encore moins d'obtenir pour les femmes la plénitude de leurs droits. Telle fut la situation du mouvement féminin socialiste français tout le long de l'existence de la SFIO, et l'on peut dire qu'elle n'a encore pas été substantiellement modifiée.

Le présent ouvrage a pour but d'expliquer cette situation, cet échec, comme il faut bien l'appeler ; d'expliquer pourquoi l'on n'a pas vu émerger en France un fort mouvement socialiste féminin. Pour ce faire, nous examinerons les mouvements et les militantes qui, en tant que femmes, en tant que féministes, en tant que socialistes essayèrent d'amener les femmes au socialisme. Le problème peut être posé sous la forme de quatre questions simples : 1. pour-

quoi l'échec de l'alliance entre féminisme et socialisme après de si prometteurs débuts dans les années 1870 et 1880 lorsque le mouvement socialiste embrassa la cause de l'émancipation féminine ? 2. quels idéaux, quelles idéologies gouvernèrent la conduite des socialistes à l'égard du féminisme et à l'égard des femmes en général ? 3. pourquoi un mouvement féminin fort ne se développa-t-il jamais au sein de la SFIO, contrairement à ce qui se passa dans les partis socialistes des pays voisins de la France ? 4. des groupes féminins séparés et des organisations féminines plus autonomes auraient-ils aidé le parti à recruter des femmes ?

Ce livre met surtout l'accent sur la Troisième République (1870-1940), parce que c'est alors que ces questions reçurent réponse et que le mouvement socialiste prit forme définitive, du fait de la structuration industrielle, attirant les femmes hors de leur foyer vers des lieux de travail. En conséquence, se constituèrent sous leur forme définitive deux mouvements s'adressant aux femmes : comme telles — le féminisme — et comme ouvrières — le socialisme. Avant d'aborder notre étude, le lecteur peut souhaiter jeter un regard sur les conditions économiques et sociales ayant servi de toile de fond à ces mouvements et aux problèmes politiques que nous allons examiner.

Entre 1866 et 1901, la population active française passe de 15 143 000 personnes à 19 715 000. Soit un accroissement de 4 millions et demi. Les femmes au travail passèrent de 4 643 000 à 6 805 000. Soit un accroissement de deux millions : plus de la moitié (53 %) de l'augmentation totale. Presque toutes ces femmes travaillaient déjà, comme salariées (travail aux pièces à domicile), ou non-salariées occupées à des tâches ménagères d'une variété qui nous semble aujourd'hui impossible. Souvent elles faisaient les deux. L'évolution du capitalisme les avaient attirées hors de leur foyer sans les décharger pour autant des obligations traditionnelles auxquelles elles étaient déjà astreintes. Il n'en était pas de même pour les bourgeoises chez qui l'évolution de la société avait eu des conséquences très différentes de celles que subissaient les femmes prolétaires [1].

1. République française, Ministère du travail et de la prévoyance sociale, Direction du travail, *Statistique générale de la France. Résultats statistiques du recensement général de la population effectué le 4 mars 1906*, t. I, II[e] partie, *Population présente totale, population active*, Paris, Imprimerie nationale, 1910 ; *Statistique... effectuée le 6 mars 1921*, t. I, III[e] partie, *Population active*, Paris, Imprimerie nationale, 1927 ; Madeleine Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914, présentation et commentaires de documents pour une étude du syndicalisme féminin*, Paris, Ed. du CNRS, 1966, p. 11-17 ; Henri Nolleau, « Les femmes dans la population active de 1856 à 1954 », *Economie et politique*, octobre 1960, p. 2-21.

Pour les bourgeoises, ce changement entraînait une participation à l'économie à des niveaux peu éloignés de leur arrière-plan social. Les recensements officiels, par exemple, indiquent que, dans le secteur « commerces, banques », la participation des femmes tripla entre 1866 et 1901, passant de 238 000 (25,56 % d'un total de 931 000 emplois) à 690 000 (37,85 % d'un total de 1 822 000). En même temps, les recensements révèlent une nouvelle catégorie qui n'existait pas en 1866 : celle des « professions libérales ». Dans ce secteur, les femmes occupaient 40,96 % des 338 100 emplois au total et, pendant les cinq années 1896-1901, elles occupèrent 35 500 des 61 500 emplois nouveaux (soit globalement 43,29 % d'un total de 399 600). Quoi que soit ce que les recenseurs aient voulu dire par « professions libérales » (car nous savons que même en incluant dans cette catégorie les institutrices libres nous n'atteindrions pas pareil total pour ce que nous appelons ainsi aujourd'hui — mais peut-être y faisait-on entrer, à l'époque, certaines catégories de fonctionnaires) ces chiffres indiquent un accroissement de la participation des femmes dans l'économie à des niveaux plus ou moins bourgeois. Et même si doivent y être comprises beaucoup de petites-bourgeoises, ils n'en reflètent pas moins l'entrée des femmes de la bourgeoisie dans l'économie. Ce phénomène reçut confirmation par le nombre de « premières » qui survinrent à la fin du XIX[e] siècle : première femme à recevoir un diplôme de médecin en France en 1870 (elle n'était pas française, la première femme médecin française apparaît en 1875) ; première femme admise au concours des hôpitaux en 1882 (Blanche Edwards-Pilliet, qui deviendra une militante féministe) ; première avocate en 1900 ; première apparition d'une femme comme étudiante à l'Ecole des Beaux-Arts, un an plus tard — l'événement fit sensation ; et premières femmes cochers de fiacre [2].

L'amélioration des conditions sociales et économiques contrastait avec l'aliénation légale, l'oppression que ces femmes continuaient à subir. (Toutes les femmes, évidemment, mais nous pouvons supposer que cette oppression était plus fortement ressentie par une institutrice, voire une « doctoresse », que par une femme du peuple.) Jusqu'où allait cette aliénation ? On peut en juger par un programme de 1882 où sont exposés les principaux griefs des femmes : les lois de la Troisième République leur interdisent les procès en recherche de paternité : les mères d'enfants illégitimes doivent assumer seules la responsabilité parentale et les promesses de mariage n'ont pas de valeur légale. Le mari dispose seul de toute l'autorité

2. *Ibid.* ; Ligue française pour le droit des femmes, *1870-1920 : cinquante ans de féminisme*, Paris, Ed. de la Ligue, 1921, p. 89-94 ; Jacques Chastenet, *Histoire de la Troisième République*, t. III, *La République triomphante*, Paris, Hachette, 1955, p. 204.

dans la famille : il peut, s'il le veut, marier ses enfants contre la volonté de leur mère dont il administre les biens qu'il a d'ailleurs le droit de vendre, pour quelque raison que ce soit et à qui que ce soit, même à sa maîtresse. Un mari coupable de meurtre envers sa femme et l'amant de cette dernière surpris en flagrant délit d'adultère au domicile conjugal n'était pas considéré comme coupable, mais la femme l'était dans le cas symétrique. Les femmes ne pouvaient être témoins ni pour les baptêmes, ni pour les mariages, ni pour les actes de décès [3].

On peut également apprécier l'aliénation des Françaises sous la Troisième République en considérant l'aspect limité des réformes qui furent réellement obtenues entre 1870 et 1920 : rétablissement du divorce en 1884 ; droit de signer comme témoin aux mariages et aux baptêmes en 1897 ; droit pour les femmes mariées de disposer des revenus de leurs activités professionnelles sans autorisation maritale et « même » de porter plainte en justice si leurs affaires le demandent, reconnu par une loi de 1907 ; droit de vote pour l'élection des membres des conseils de prud'hommes la même année et, en 1908, droit d'être élues à ces conseils ; droit de poursuivre en recherche de paternité mais seulement sur preuve écrite et assortie de dures peines en cas d'accusation sans preuve, en 1912. Le droit de suffrage — vote et élection — fut voté par la Chambre en 1919, mais fut toujours repoussé par le Sénat. Pendant toute la Troisième République, les femmes furent maintenues presque en état de servage. Le titre d'un chapitre du fameux ouvrage de Michelet, *La femme,* illustre ce que pouvait être ce statut : « Le mari mourant doit prévoir pour elle et s'il se peut, la léguer au proche parent » [4].

La réaction à cette oppression de la part des femmes des couches moyennes qui avaient trouvé à travailler et qui ressentaient une telle humiliation fut le féminisme. Il fut essentiellement un mouvement bourgeois, Troisième République, sans beaucoup de rapport avec ce qu'est aujourd'hui le MLF. Il est significatif que le mot « féministe » ne fut pas reconnu avant 1872, si l'on en croit le *Dictionnaire Robert* tandis qu'on rencontre « socialiste » dès 1831. Le mouvement féministe trouva sa forme définitive sous la Troisième République et mourut à la naissance de la Quatrième lorsque les femmes reçurent finalement le droit de vote. Aux premiers jours de la Troisième existait une sorte d'unité mystique de tous les mouvements qui avaient pour but d'améliorer la société. Cette unité se manifestait particulièrement entre le féminisme et le socialisme. Un

3. « Programme », *Le Droit des femmes,* novembre 1882.

4. Ligue française pour le droit des femmes, *1870-1920,* p. 100-102 ; Jules Michelet, *La femme,* Paris, Hachette, 1860, p. 466.

magistrat d'Orléans, parlant à l'audience solennelle de rentrée de 1896, s'inquiétait de voir le féminisme attiré dans « une alliance compromettante avec le socialisme ». En fait, il aurait pu s'épargner cette inquiétude. Pareille alliance avait été proposée au début de la Troisième République, mais elle sera dissoute en 1900 : les bases sociales et les besoins du féminisme se différenciaient du mouvement socialiste féminin qui prenait naissance. Sans doute, les femmes qui travaillaient subissaient des difficultés économiques : selon une étude incomplète mais significative sur la situation à Paris en 1892, trois femmes médecins sur douze exerçaient vraiment, et les 7 133 enseignantes diplômées se partageaient les 54 postes que leur offrait cette année-là l'enseignement public. Mais il s'agissait là de difficultés qui semblaient susceptibles d'amélioration sinon au niveau des individus du moins à celui de la législation. L'égalité avec les hommes sur le marché du travail, l'attribution des droits politiques, ne résoudraient-elles pas ces problèmes ? En outre, ces difficultés n'avaient rien de commun avec la misère des travailleuses [5].

Pour ces dernières, travailler hors de chez soi ne faisait qu'ajouter à une condition pitoyable. Point n'est besoin de s'étendre ici sur la grande misère de la classe ouvrière française au XIX[e] siècle. Mieux que toutes les statistiques, que tous les budgets-types alignés par les bureaucrates et les réformistes, la description qu'en fait Zola dans *Germinal* rend compte de la réalité. Un budget-type élaboré par l'Office du Travail basé sur les chiffres des années 1891-1893 allouait à une famille de travailleurs comprenant six personnes au total, par jour : un litre de vin, 350 g de viande, 5 kg de pain et 3 kg de pommes de terre. Pour ce qui nous importe ici, ce n'est pas la qualité de ce régime alimentaire qui est en cause, ce n'est pas non plus que ce budget ait correspondu ou non à la réalité, mais plutôt le fait que les bureaucrates qui l'ont établi ont compté que *tous les membres* de la famille étaient pourvus d'un emploi régulier [6].

Le résultat tangible des statistiques dont nous venons de parler c'est que, souvent dans une famille ouvrière, tout le monde devait travailler. Si les femmes des couches moyennes cherchaient à échapper à la banalité de leur existence de maîtresse de maison en travaillant à l'extérieur, et mettaient l'accent sur l'égalité d'instruction et d'avancement professionnel, les femmes de la classe ouvrière obligées de passer de leur rôle — accepté — de femme au foyer à celui,

---

5. M. Drioux, *Cour d'appel d'Orléans, audience solennelle de rentrée (16 octobre 1896), le mouvement féministe et le socialisme, discours*, Orléans, Impr. Morand, 1896 ; *L'Harmonie sociale*, 15 octobre 1892.

6. République française, Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, Office du travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. IV, *Résultats généraux*, Paris, Imprimerie nationale, 1897, p. 252.

misérable et rebutant, de femme en usine, et même beaucoup de petites bourgeoises n'ayant pu se marier qui n'avaient d'autre ressource qu'entrer dans la nouvelle bureaucratie envahissante, comme les banques ou les PTT, ces femmes-là, oui, regrettaient leur foyer.

Le caractère particulier de leur misère fut surtout bien décrit par les bourgeois réformateurs ; la peur d'une révolte sociale n'était pas étrangère à la sollicitude qu'ils montraient. Comme l'écrivait l'un d'eux : « Prenons-y garde : elle [une couturière] a presque toujours quelqu'un à qui dire, le soir : " Je gagne 3,50 F par jour [chiffre plutôt optimiste du reste] à coudre cette robe de 500 francs." Et ce n'est pas seulement la misère que voilà, mais toutes sortes de colères avec elle ! » Il y eut pléthore de livres sur la condition des travailleuses. Le plus célèbre, *L'ouvrière,* de Jules Simon, publié en 1861, en était à sa huitième édition en 1876. Simon y établit le budget-type d'une femme seule qui travaille. Dans l'édition de 1871, il part sur les bases les plus optimistes : deux francs par jour, pas de maladie, pas de chômage. Avec cela, une femme pouvait louer une mansarde « 5 pieds sur 3 » [1 m 53 × 0,92] ; acheter — ou prendre sur son temps pour confectionner elle-même — quatre robes de cotonnade, une parure de sous-vêtements, du savon pour la laver ; dépenser un minimum pour le chauffage et l'éclairage ; et il lui restait par jour 59 centimes, juste assez pour prendre un repas chaud à la cantine à midi et un peu de pain et de fromage le soir. Mais comment faisaient celles qui gagnaient moins ? Conclusion de Jules Simon : pour beaucoup de femmes une seule issue : la prostitution[7].

Les chiffres que donne Simon sont alignés sur la réalité. Les statistiques officielles indiquent un salaire moyen pour la femme qui travaille de 1 franc 70 à 2 francs 10 par jour dans les années 1860-1865 (les chiffres de Paris servant de base). En 1891-1893, le salaire moyen est monté à 3 francs par jour, mais les prix eux aussi ont augmenté. Pour bien comprendre ce qu'était la condition des ouvrières (et celles des ouvriers en général), il ne faut pas non plus oublier que la journée de travail de 12 heures, la semaine de 6 jours étaient de pratique générale jusque dans les années 1890 et que c'est graduellement que la loi prévit une réduction à 10 heures quotidiennes à la veille de 1914. Encore la loi n'était-elle pas appliquée partout. Même après l'introduction de la semaine de 40 heures en 1936 (qui fut largement supprimée après 1938) des ouvriers français travaillaient six jours par semaine et devaient souvent faire des heures supplémentaires ; notamment dans les secteurs employant de la main-

7. Charles Benoist, *Les ouvrières de l'aiguille à Paris. Notes pour l'étude de la question sociale,* Paris, Chailly, 1895, p. 21 ; Jules Simon, *L'ouvrière,* 7e éd., Paris, Hachette, 1871, p. 286-300 ; pour un budget-type analogue pour l'époque 1900, cf. Comte d'Haussonville, *Salaires et misères de femmes,* Paris, Calmann-Lévy, 1900, p. 4-10.

d'œuvre féminine, comme la confection où des journées de quinze ou dix-huit heures n'étaient pas rares pendant la saison. Une enquête sénatoriale en 1891 découvrit même des cas de vingt-quatre heures de travail quotidien [8].

Ainsi, les femmes de la classe ouvrière enduraient une misère que les féministes étaient incapables de comprendre et encore moins d'alléger. Mais elles souffraient également en tant que femmes. Les chiffres nous montrent un des aspects de leur exploitation comme telles : pour un travail semblable, elles étaient payées moins de la moitié d'un homme. En 1860-1865, le salaire moyen pour l'ensemble de l'industrie était, pour les hommes de 4 à 4,50 F par jour ; pour les femmes, de 1 à 1,70 F. En 1891-1893, ces chiffres passent à 6,15 F pour les hommes, à 3 F pour les femmes. Pour bien saisir ce que pouvait être aussi leur fardeau nous devons toutefois renoncer à en appeler aux chiffres. Non seulement, dans les ateliers, le patronat exploitait les ouvrières bien plus que les ouvriers mais, dans la famille aussi, les hommes exploitaient les femmes, ou, si l'on préfère, les femmes acceptaient un rôle subordonné à l'homme. Même si elles préféraient la vie au foyer à celle à l'usine, leur condition n'en était pas meilleure pour autant. De plus, ce rôle subordonné qu'elles assumaient chez elles servait de justification au paiement de salaires inférieurs. Ces salaires féminins et la concurrence qu'ils entraînaient sur les lieux de travail créaient du ressentiment chez les hommes et les conduisaient souvent à réaffirmer dans leurs foyers leur rôle dominant sur les femmes, pour compenser l'oppression rencontrée au travail. Ainsi, les femmes étaient piégées dans un cercle vicieux dont elles ne sont pas encore sorties [9].

La nature de l'exploitation des femmes, on ne peut en douter, a changé, mais l'exploitation demeure, sous des formes nouvelles. En 1977 les femmes supportaient plus que leur part de chômage : elles représentaient 54 % des demandeurs d'emploi (82 % pour l'ensemble des moins de 25 ans !) alors qu'elles ne sont que 38 % de la population active. En outre, les femmes qui travaillent sont sous-qualifiées par rapport à l'homme. Ainsi le nombre d'ouvriers qualifiés depuis 1968 s'est-il accru de 17,3 %, tandis que celui des ouvrières qualifiées a baissé de 6,1 % [10].

---

8. Claude Weyl, *La réglementation du travail des femmes dans l'industrie (loi du 2 novembre 1892)*, Paris, Larose, 1898, p. 23-25 ; République française, Office du travail, *Salaires et durée du travail*, t. IV, p. 265-287.

9. *Ibid.*

10. Colette Audry (membre du Comité directeur du Parti socialiste), *Le Monde*, 27 janvier 1978, p. 2. Ces chiffres furent donnés en premier lieu par Yvette Roudy, Secrétaire nationale à l'action féminine du PS, dans la campagne qu'elle a menée après la création de son secrétariat : *Le Matin*, 20 juillet 1977, p. 8 ; Conférence de presse [ronéotypée], Paris, le 18 octobre 1977. Pour le Secrétariat, voir ci-dessous, p. 220-228.

Cette tendance à la sous-qualification a probablement masqué la perpétuation de la politique des bas salaires féminins. Si la misère ouvrière n'est, bien entendu, plus en 1977 ce qu'elle était il y a un siècle, la surexploitation et l'oppression spécifique des ouvrières n'en demeurent pas moins.

Les ouvrières qui, au XIX[e] siècle, laissant leur foyer, entrèrent à l'usine pour subir encore une double exploitation, représentèrent (et représentent) au XX[e] siècle une clientèle vaste et jusqu'à présent non utilisée que tous, socialistes, féministes et femmes socialistes essayèrent et essayent encore de toucher. Les socialistes sont parvenus à briser le cercle vicieux sur le plan idéologique en faisant, dans leur programme, partie intégrante à l'égalité entre hommes et femmes mais sans jamais aller au-delà. Même, par la suite, ils ont montré de fortes tendances à faire marche arrière. Les féministes ont été incapables de toucher les femmes de la classe ouvrière parce que leur solidarité de classe leur est apparue plus importante que leurs sentiments pour leurs sœurs opprimées. Pourquoi un fort mouvement socialiste féminin ne s'est-il jamais développé en France où existait pour lui une telle clientèle en puissance ? Voilà ce que sera le sujet de ce livre. Mais, pour comprendre cet échec nous devons examiner d'abord l'acceptation par les socialistes de l'égalité théorique des femmes, puis l'échec des féministes pour toucher les femmes de la classe ouvrière. Notre étude commence là où les données économiques sont dépassées par la politique.

Chapitre premier

Vers une prise de position socialiste en faveur des droits de la femme

La femme est-elle l'égale de l'homme ? Doit-elle disposer de droits politiques ? Aujourd'hui, dans la seconde moitié du XX[e] siècle, ces questions peuvent sembler déplacées. Mais elles avaient leur raison d'être tout au début de la Troisième République qui n'accorda jamais le droit de vote aux femmes. Rares, en fait, dans les premières années du nouveau régime, furent ceux qui défendirent l'égalité des sexes. A l'époque, rien n'indiquait que le mouvement social prendrait position sur ce problème, et — seul de toutes les formations politiques de la Troisième — le parti socialiste. Rien n'indiquait non plus nécessairement que l'aspiration à plus de justice sociale de ceux qui ne possédaient rien deviendrait « socialiste », encore moins « marxiste », ni qu'elle prendrait la forme de partis politiques organisés. Comment donc, à peine né, le mouvement social en arriva-t-il à la conclusion que la femme devait être l'égale de l'homme et jouir des mêmes droits que lui ? Nous essayerons de montrer ici que cette prise de position en faveur de l'égalité des sexes fut le résultat des efforts d'une poignée de femmes, la plupart étrangères aux précédents mouvements ouvriers qui avaient été dispersés après la Commune, et que ces efforts furent menés contre les proudhoniens, parfois contre les guesdistes-marxistes, mais avec l'appui des collectivistes non guesdistes.

La liquidation du proudhonisme

Après 1871, le mouvement social connut une renaissance pénible et confuse : l'héritage proudhonien pesait lourdement sur lui. Il visait à s'organiser non pas politiquement mais en tant que formation constituée. Les thèses proudhoniennes mettant l'accent sur la coopération plutôt que sur la lutte des classes avaient pour idéal de base l'artisan indépendant, maître absolu dans sa famille. Pour Proudhon, la femme était « courtisane ou ménagère, pas de milieu »[1]. Les premières manifestations du mouvement social après 1871 trahissaient les vues des proudhoniens sur les femmes. Qui allait s'y opposer ?

Pendant la Commune s'étaient révélées des femmes héroïques. Elles avaient été exilées, comme André Léo et Paule Mink, ou déportées en Nouvelle-Calédonie, comme Nathalie Lemel et Louise Michel. Lorsqu'elles revinrent en France, elles montrèrent peu d'intérêt pour les droits de la femme en tant que telle. Peut-être la Commune leur avait-elle insufflé un idéal d'émancipation au sens le plus large, et qui transcendait la barrière des sexes. Quoi qu'il en soit, à l'exception en partie d'André Léo, qui ne tint plus jamais de rôle politique important, et de Paule Mink, qui ne s'intéressa au problème des femmes qu'après 1890, aucune des « Amazones » de la Commune n'œuvra en faveur des droits de la femme[2].

Dans les années qui suivirent la féroce répression menée contre la Commune, ce qui avait été le mouvement social n'exerça presque aucune activité. Tous ceux qui auraient pu organiser quelque chose avaient été tués, déportés, exilés. Le gouvernement continua de se montrer extrêmement répressif : en mars 1872, une loi punissait sévèrement quiconque adhérait à l'Internationale. Le Cercle de l'union syndicale ouvrière, très modéré, créé en août 1872, était dissous en octobre. Les féministes Léon Richer et Maria Deraismes changèrent le nom de leur journal, *Le Droit des femmes* qui devint *L'Avenir des femmes*. Leur groupe, l'Association du droit des femmes, fut rebaptisé la Société pour l'amélioration du sort des femmes. Cela n'empêcha pas la Société qui, aux dires de Richer lui-même, ne comptait pas plus de cent cinquante membres et dont les réunions n'attirèrent jamais plus de dix à douze personnes, d'être

---

1. Pierre-Joseph Proudhon, *La pornocratie ou les femmes dans les temps modernes (œuvres posthumes de P.-J. Proudhon)*, Paris, Lacroix, 1875, p. 262. Il continue : « Plutôt [que] de voir la femme émancipée, comme certains le veulent, je préférerais la mettre en réclusion ». Cf. Evelyne Sullerot, *Histoire et sociologie du travail féminin*, Paris, Denoël-Gonthier, 1968, p. 86.

2. Pour les femmes de la Commune, voir Edith Thomas, *Les « pétroleuses »*, Paris, Gallimard, 1963. Louise Michel ne nous concerne pas, car elle n'était ni féministe ni socialiste (voir Edith Thomas, *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Paris, Gallimard, 1971). André Léo était le pseudonyme de Léodile Champseix (née Bréa).

dissoute en décembre 1872. Dans un tel climat, toute activité politique était virtuellement impensable [3].

Les premiers remous apparurent seulement avec le congrès ouvrier qui se tint à Paris au début d'octobre 1876 [4], mais ces remous conservaient un caractère proudhonien. Le congrès plaça la question du « travail des femmes » en tête de son ordre du jour, et lui consacra une journée. Le plus important discours, celui de Valentine Raoult, fut typique. Elle demanda la création d'« ateliers coopératifs » financés par des « banques populaires » et que dirigeraient les « pères, frères, ou maris » des ouvrières de ces ateliers, car « il serait plus naturel que les hommes fissent vivre leurs femmes et leurs filles ». Dans cette idée de la femme dépendante de l'homme, dans ces coopératives aussi, l'influence de Proudhon apparaît clairement. Pourtant Valentine Raoult n'en montrait pas moins un certain sens de l'injustice de classe :

> « Combien de maîtres de maison qui ne comprennent absolument rien au travail... avec l'aide d'ouvrières intelligentes... arrivent à faire des fortunes colossales. Si les capitalistes qui vivent du travail des femmes n'avaient pas à leur service l'intelligence des ouvrières, ils seraient incapables de rien faire par eux-mêmes » [5].

Cette position était largement répandue chez les ouvrières avant 1914 : elles ressentaient une solidarité de classe avec les ouvriers, contre les « maîtres » (et non pas, comme l'espéraient certaines féministes, une solidarité de sexe avec les femmes et la bourgeoisie). Tout comme l'avait fait Valentine Raoult, elles acceptaient souvent, à l'intérieur de cette solidarité de classe, une situation inférieure ou dépendante.

A ce congrès, les hommes eux aussi pensaient sans aucun doute que les femmes devaient être sous la dépendance de leur mari : « L'homme étant plus fort et plus robuste, devra gagner de quoi subvenir aux frais d'entretien de son ménage », déclarait Irénée Dauthier, dans un discours lui aussi typique. Toutefois, Dauthier et les autres participants masculins, reconnaissant l'insuffisance du seul salaire de l'homme, acceptaient le travail des femmes, mais seulement à domicile et aux pièces [6]. La commission sur le « travail des

---

3. *L'Avenir des femmes*, janvier 1876 ; Ligue française, *1870-1920*, p. 3-4.

4. L'initiative du congrès revient au journal radical *La Tribune*, qui avait été influencé par les congrès ouvriers de Philadelphie et de Bologne (Daniel Ligou, *Histoire du socialisme en France (1871-1961)*, Paris, PUF, 1963, p. 18 ; Georges Lefranc, *Le mouvement socialiste sous la Troisième République (1875-1940)*, Paris, Payot, 1963, p. 27-28).

5. *Séances du congrès ouvrier de France, session de 1876, tenue à Paris du 2 au 10 octobre*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, p. 67-107 (85-87 pour Raoult). Raoult fut plus tard membre du groupe d'administration des libres penseurs du 4e arrondissement (*L'Anticlérical*, 17 septembre 1880, p. 594).

6. *Congrès ouvrier Paris 1876*, p. 69. Les délégués furent très impressionnés par le discours de Dauthier et votèrent de le faire imprimer à part.

femmes » comprenait deux congressistes féminines, l'une nommée Poulet, l'autre Joséphine André, « lingère », qui était membre du comité d'initiative en même temps que secrétaire du congrès[7]. La commission avança que le travail des femmes en usine entraînait « la destruction de la morale, la véritable religion de l'ouvrier ». « Tout en reconnaissant le droit au travail pour la femme, nous voudrions qu'elle ne fît rien en dehors du foyer ». La résolution finale suggérait « six moyens pratiques » allant de la journée de huit heures à l'interdiction du travail de nuit pour les femmes (mais pas pour les hommes) en passant par la création de coopératives (comme l'avait proposé Valentine Raoult) et de « chambres syndicales de femmes ». Ces mesures portent la marque de leur orientation non révolutionnaire. Par exemple, la résolution prit note du fait que les couvents, avec leur main-d'œuvre gratuite, concurrençaient les ouvrières, ce qui entraînait un abaissement des tarifs payés aux couturières non religieuses. Mais tout ce qu'elle proposait, c'était « la création d'ouvroirs laïques destinés à faire concurrence aux couvents ». La suppression de ces derniers, ajoutait Joséphine André, constituerait « un procédé violent... auquel on ne peut songer »[8].

Le congrès ouvrier suivant, qui se tint à Lyon au début de février 1878, inscrivit encore en tête de son ordre du jour le « travail des femmes ». Sur cette question, on n'alla guère plus loin, en termes spécifiques, qu'en octobre 1876. Le ton toutefois avait quelque peu changé. Dans les propos des délégués masculins, il est souvent fait mention de l'égalité des salaires et de l'exclusion des femmes du travail en usine. Il n'y avait pas là nécessairement contradiction : mieux payé, le travail à domicile serait plus facile à supporter par les femmes ; de plus, comme les bas salaires féminins incitaient les employeurs à embaucher des femmes dans leur entreprise, l'égalité des salaires devrait aboutir forcément à une diminution de l'effectif féminin dans les usines. Mais les hommes voyaient aussi dans les femmes « l'égale et la compagne de l'homme »[9]. Quelques femmes perçurent alors la contradiction que comportait l'égalité entre deux personnes dont l'une est libre de travailler hors du foyer et l'autre pas. Marie Finet, déléguée de Lyon, déclara : « La femme doit-elle travailler ? Oui, même sans nécessité absolue. Elle doit tra-

---

7. *Congrès ouvrier Paris 1876*, p. 41. S'agit-il de la « femme André, blanchisseuse », secrétaire du Club des prolétaires pendant la Commune ? Voir DMO, II[e] partie, t. IV, p. 118. Cf. E. Thomas, *Les « pétroleuses »*, p. 113.

8. *Congrès ouvrier Paris 1876*, p. 510, 512-513.

9. *Séances du congrès ouvrier de France, deuxième session, tenue à Lyon du 28 janvier au 8 février 1878*, Lyon, Impr. Trichot, 1878, p. 45-46, 48, 63. P. 48 : « Qu'il lui [à la femme] soit confié le travail qui va le mieux à son sexe ; qu'elle quitte le plus rarement possible l'intérieur de sa maison ; qu'enfin, égale et compagne de l'homme, elle prélève pour prix de ses labeurs, la même rétribution ».

vailler pour être libre, pour être indépendante, pour être l'égale de l'homme ». Si la femme était l'inférieure de l'homme, c'était la société qui l'avait rendue telle. La solution ? « Egalité de solidarité et de droits entre tous les membres de la classe prolétaire ». Son discours, selon le compte rendu sténographique, reçut des « applaudissements et bravos prolongés » [10].

Ce succès encouragea peut-être Joséphine André à faire un pas en avant par rapport à sa position au congrès de Paris et à réclamer maintenant « à travail égal, salaire égal ». Mais, quoiqu'elle ait été nommée présidente de la commission sur « le travail des femmes » (du fait qu'elle avait « acquis une légitime réputation à Paris ») et malgré la présence de Marie Finet dans cette commission qui comprenait autant de femmes que d'hommes la résolution finale n'alla guère plus loin que celle de 1876. Elle comprenait une seule progression substantielle, en direction de l'anticléricalisme, en indiquant que la suppression des couvents « doit arriver un jour ». Mais elle ne réclamait même pas l'égalité des salaires. Et même une de ses revendications admettait tacitement que les hommes et les femmes recevaient des salaires différents. En face de la concurrence déloyale que constituait le travail dans les prisons, la résolution demandait que fût appliquée au travail carcéral l'échelle salariale en usage dans chaque corps de métier. Or ces échelles des salaires comportaient en fait une différence entre le salaire des hommes et celui des femmes. La résolution confirmait en outre que la femme devait rester confinée dans son rôle de mère et d'épouse ; elle déclarait que la femme devait être capable de subvenir à ses propres besoins afin d'assurer son indépendance, mais seulement « jusqu'au jour où, embrassant un nouvel état, elle devient épouse et mère, c'est-à-dire femme au foyer, auquel les soins qu'elle apporte sont au moins l'équivalent du travail de l'homme, dont la journée devra suffire aux besoins du ménage ». Dans ces deux congrès, la réflexion sur le rôle des femmes fut dominée par cette notion toute proudhonienne de « la femme au foyer » [11].

Le premier effort pour amener le mouvement ouvrier à adopter une vue plus progressiste du rôle des femmes allait venir de l'extérieur. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1878 qui donna lieu à de nombreuses réunions et congrès, on assista à un renouveau du féminisme bourgeois. Léon Richer et Maria Deraismes pensèrent alors qu'il était possible de réunir un congrès international du droit des femmes, dans la mesure où on se limiterait à y réclamer pour

10. *Ibid.*, p. 34. Marie Finet continua à militer à Lyon (cf. la lettre signée « Pour les femmes socialistes lyonnaises, Marie Labouret-Finet », *La Revue socialiste*, janvier 1885, p. 58 ; « Nécrologie de Madame Labouret-Finet », *La Citoyenne*, août 1885).

11. *Congrès ouvrier Lyon 1878*, p. 52, 53, 65, 592.

les femmes les droits civils. En écartant toute discussion sur les droits politiques, ils espéraient que le gouvernement tolérerait une activité à laquelle il avait mis fin trois ans auparavant. Timidité caractéristique du courant principal du féminisme français, constitué en majorité de femmes de la bourgeoisie qu'effrayait la perspective d'une constante agitation sociale. Cette crainte qui paralysait leur action permet d'expliquer leur incapacité à mobiliser, comme ce fut le cas des mouvements féministes en Angleterre et aux Etats-Unis, de vastes effectifs de femmes. C'est elle qui leur fit perdre l'appui de la plupart des militantes actives [12].

L'une de ces militantes s'appelait Hubertine Auclert. Née dans l'Allier, de parents aisés qui lui laissèrent une petite rente, elle vint à Paris peu après la Commune. En 1876, elle reprit l'appellation Le Droit des femmes que Léon Richer avait abandonné avec si peu de courage, pour le donner au nouveau groupe qu'elle venait de fonder. Le Droit des femmes d'Hubertine Auclert prit pour devise : « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs ». Au congrès réuni par Richer, Auclert se promit de parler en faveur d'une complète égalité formelle. « C'est contester un droit que de ne pas oser l'affirmer », déclara-t-elle. Terrifiés par la possibilité d'une nouvelle répression gouvernementale, Léon Richer et Maria Deraismes tinrent ferme. Deux semaines avant l'ouverture du congrès, Auclert démissionna de la commission d'initiative et, avec quatre autres membres, du comité d'organisation. Elle publia le discours qu'elle aurait dû prononcer dans une brochure au titre provocateur, *Le droit politique des femmes, question qui n'est pas traitée au congrès international des femmes.* Faute d'avoir rencontré des sympathies parmi les féministes, Auclert décida de porter sa cause devant les ouvriers [13].

Après l'interdiction du journal de Jules Guesde, *L'Egalité*, en juillet 1878, la classe ouvrière trouva dans *Le Prolétaire*, qui parut en novembre 1878, un organe où s'exprimer. C'était là un résultat indirect du congrès de Lyon [14]. Ouvert à tous les courants, *Le Prolétaire* se distingua par l'appui qu'il apporta aux droits des fem-

---

12. Richer aimait dire « Qui veut marcher trop vite, reste en route », *(Le Droit des femmes,* 20 septembre 1885).

13. *Congrès international du droit des femmes, ouvert à Paris, le 25 juillet 1878, clos le 9 août suivant, actes, compte rendu des séances plénières,* Paris, Ghio, s.d., p. In., 1-4 ; Hubertine Auclert, *Le droit politique des femmes,* Paris, Impr. Hugonis, 1878, p. 4. Pour la vie d'Auclert, voir l'introduction à Hubertine Auclert, *Les Femmes au gouvernail,* Paris, Giard, 1923, p. 1-91, surtout p. 6. L'introduction fut l'œuvre de Marie Chaumont, la sœur d'Auclert. Voir aussi le dossier Auclert, BMD, et la préface d'Auclert à Draigu [Léon Giraud], *Le roman de la femme chrétienne, étude historique,* Paris, Ghio, 1880, p. 3.

14. *Congrès ouvrier Lyon,* p. 29. Pour *L'Egalité,* voir Michelle Perrot, « Le premier journal marxiste français, " L'Egalité " de Jules Guesde, 1877-1883 », *Actualité de l'histoire,* 28, 1959, p. 1-26.

mes. En décembre 1878, Adhémar Lecler commença à publier sur « La question des femmes » une série d'articles dans lesquels il décrivait sans ménagements les différents aspects du statut inférieur des femmes et où il se prononçait carrément pour leur complète émancipation. Auclert, elle-même, publia dans *Le Prolétaire*, à la fin de janvier 1879, un manifeste sur le droit des femmes, et elle continua à faire paraître des articles dans ce journal en 1879 et 1880. Ses liens avec le journal de Lecler lui permirent de prendre part au troisième congrès ouvrier, tenu à Marseille du 20 au 31 octobre 1879, en qualité de déléguée du Droit des femmes [15].

Elle venait là, ainsi qu'elle le dit devant le congrès, non pas en tant qu'ouvrière, mais en tant que femme. Elle félicita le congrès d'avoir admis « une femme, non parce qu'elle est ouvrière [ce qu'elle n'était pas] mais parce qu'elle est une femme ». Il y avait là le début d'« un pacte d'alliance... contre nos communs oppresseurs ». Elle souligna bien qu'elle parlait d'une alliance entre deux forces indépendantes. Certains hommes, dit-elle, attendent des femmes qu'elles fondent leurs exigences dans celles des socialistes qui veulent bâtir une société où l'égalité est reconnue à tous, y compris aux femmes. « J'ai bien peur, déclara-t-elle, que l'égalité humaine prêchée par toutes les écoles socialistes, ne soit encore que l'égalité des hommes entre eux, et que les femmes soient dupées par les hommes du prolétariat comme les prolétaires l'ont été par les bourgeois. » Elle mettait en garde contre les socialistes « qui prônent l'égalité de l'avenir et qui, dans le présent, s'opposent à ce qu'elles [les femmes] apportent leur intelligence, leurs idées, leurs goûts dans l'arrangement de notre société future... Ceux qui nient notre égalité dans le présent, la nieront dans l'avenir ». Son discours, qu'elle acheva dans un grand mouvement oratoire, fut reçu avec enthousiasme. C'était le premier qu'on entendît sur la question. Il allait donner le ton au reste des débats [16].

Ceux qui exprimaient des réserves à propos de l'émancipation des femmes se tenaient ouvertement sur la défensive. Irénée Dauthier, qui, en 1876, avait prétendu que la place de la femme était au foyer, ajoutait maintenant que, même en restant chez elle, elle devait bénéficier de tous ses droits de citoyenneté. Ce changement d'attitude ne lui valut pourtant pas d'être admise à la commission sur la question féminine. Un autre délégué provoqua une tempête

15. *Le Prolétaire*, 28 décembre 1878, 4, 11, 16, 29 janvier 1879. Le manifeste fut signé par tous les membres du groupe : 14 en tout. Un autre manifeste *(ibid.*, 10 avril 1880, p. 6) fut signé par quinze membres : sept de Paris, sept de Lyon, et un de la Sarthe. Cf. aussi *Le Prolétaire*, 7 juin, 30 août 1879, 6 mars, 16 octobre 1880.

16. *Séances du congrès ouvrier socialiste de France, troisième session, tenue à Marseille du 20 au 31 octobre 1879*, Marseille, Impr. Doucet, 1879, p. 148-151, 153. Auclert fut déléguée par Le Droit des femmes et par une coopérative, Les Travailleuses de Belleville.

lorsqu'il se mit à lire « un rapport dont les conclusions s'élèvent contre l'émancipation de la femme ». Le président de séance répliqua en donnant lecture d'un texte indiquant que le groupe auquel appartenait ce délégué avait voté contre les idées qu'il venait d'exprimer. Le congrès mit aux voix l'accès de cet orateur à la tribune, le lui refusa et décida que son rapport ne figurerait pas dans le compte rendu de séance [17].

Une substantielle minorité eut beau manifester son hostilité voilée, le plus grand nombre des orateurs s'exprima pourtant en faveur d'une complète égalité civile et politique. En fin de compte, Hubertine Auclert fut choisie comme présidente de séance, distinction qu'elle fut la première femme à obtenir dans pareille assemblée, et comme présidente de la commission sur la question féminine. Comme elle le raconta bien des années plus tard, elle parvint, à l'intérieur de cette commission, « à force de ténacité à faire émettre un vœu en faveur de l'affranchissement complet de la femme ». Il importe toutefois de modifier quelque peu le souvenir qu'elle avait gardé de l'événement. Sur les neuf membres de la commission, six s'étaient prononcés en faveur d'une complète égalité civile et politique. Aucun d'entre eux ne figure parmi ceux qui exprimèrent des réserves sur l'émancipation des femmes [18]. Quoi qu'il en soit, Hubertine Auclert semble avoir été l'âme de cette commission. La résolution porte la marque de son éloquence et de sa détermination. C'était là le « pacte d'alliance » qu'elle était venue conclure avec la classe ouvrière. « Considérant tout l'avantage qu'il y a pour le prolétariat à se ménager le concours des femmes dans ses luttes contre les privilégiés » la résolution garantissait aux femmes, à l'intérieur du mouvement ouvrier, des droits égaux à ceux des hommes : « Les hommes les admettront [les femmes] dans leurs réunions, cercles d'études, comités socialistes électoraux, où elles auront voix délibérative ». Vingt-trois ans plus tard, le Groupe féministe socialiste ne sera pas en mesure d'obtenir pareilles garanties du parti socialiste [19].

---

17. *Ibid.*, p. 169, 163, 222-223. Cf. *congrès ouvrier Paris 1876*, p. 69.

18. Auclert, *Les femmes au gouvernail*, p. 10 ; *congrès ouvrier Marseille 1879*, p. 148-223. Neuf délégués, dont quatre femmes, lurent des rapports en faveur de l'émancipation complète ; cinq, tous des hommes, firent quelques réserves ; un y fut hostile *(ibid.)*. En plus, un délégué, Lombard, « déclare que, partisan absolu de la liberté de la tribune, il préfère s'abstenir de lire son rapport puisque le citoyen Charles Cival n'a pu lire le sien » *(ibid.*, p. 223 ; il s'agissait du « rapport... contre l'émancipation de la femme »). Or Lombard était le représentant personnel de Guesde, qui fut empêché d'assister au congrès par une maladie. Ils étaient en correspondance quotidienne (Claude Willard, *Les guesdistes. Le mouvement socialiste en France (1893-1905)*, Paris, Ed. sociales, 1965, p. 15-16). Peut-on en conclure que les guesdistes s'opposèrent déjà aux droits de la femme, comme ils le firent au congrès de l'UFC, en juillet 1880 (cf. ci-dessous, p. 25-26) ?

19. *Congrès ouvrier, Marseille 1879*, p. 802-303.

Sur le plan des revendications, le programme établi dans la résolution, en détaillant tous les aspects concevables de l'égalité et non pas seulement son côté formel dont, par la suite, se contenteront les socialistes, dépassait de beaucoup la plupart des interventions des délégués. Au-delà des droits énumérés, il laissait ouvert aux femmes tout ce que pouvait offrir l'expérience à venir de l'humanité :

> « L'homme et la femme... doivent régir ensemble cette société et partager l'exercice des mêmes droits, tant dans la vie publique que dans la vie privée... en toutes circonstances les femmes auront comme les hommes leur liberté d'action. Le congrès, considérant qu'un rôle, pour être rempli, doit relever du choix de l'individu qui le remplit, n'assigne aucun rôle particulier à la femme, elle prendra dans la société le rôle et la place que sa vocation lui assignera » [20].

Abandonnant sans ambiguïté la vieille idée selon laquelle « l'homme étant plus fort et plus robuste » doit être le soutien de famille, la résolution demande, à la place, « qu'une division équitable se fasse dans l'ordre du travail ; qu'aux êtres faibles, hommes ou femmes, soient dévolus les travaux qui réclament de l'adresse ; aux êtres forts, les travaux qui exigent la dépense d'une grande force musculaire ». Dans cette perspective, les femmes ont le devoir de travailler : « Qui dit droit dit responsabilité : la femme doit travailler, n'étant pas moins tenue de produire que l'homme, vu qu'elle consomme ». Ainsi était nettement glissé dans la résolution le droit des femmes au travail. (En fait, comme nous le verrons, ce droit sera encore contesté dans le mouvement ouvrier à la veille de la première guerre mondiale.) Les délégués au congrès nourrissaient quelques arrière-pensées : en dépit de l'éloquence d'Hubertine Auclert, la résolution ne fut adoptée qu'après neuf amendements mineurs, deux votes de procédure et une seconde lecture. Mais elle le fut, parmi des « applaudissements prolongés ». Jamais plus les socialistes ne présenteront un projet sur les droits des femmes d'un souffle, d'une profondeur pareils, jamais plus ils ne signeront un tel « pacte d'alliance » entre leur mouvement et les féministes.

Fidèle à ce pacte, le groupe Auclert collabora activement à la création d'un parti ouvrier décidée au congrès. Hubertine aida à la fondation de la section parisienne. Sa collaboratrice immédiate à la direction du Droit des femmes — une certaine citoyenne Kéva —fut élue trésorière de la fédération du parti pour la région parisienne, l'Union fédérative du centre (UFC). Néanmoins, cette alliance allait bientôt toucher le récif sur lequel viendront se briser par la suite

---

20. *Ibid.*, p. 154-155, 803-805 ; cf. *Congrès ouvrier, Paris 1876*, p. 100. Pour une autre analyse de cette « alliance manquée », voir Madeleine Rebérioux, Christiane Dufrancatel, Béatrice Slama, « Hubertine Auclert et la question des femmes à l'immortel congrès », *Romantisme : revue du dix-neuvième siècle*, 13-14, 1976, p. 123-142.

toutes les tentatives de rapprochement entre socialisme et féminisme : à savoir la base essentiellement bourgeoise de ce dernier. Le Droit des femmes ne disposait d'aucune troupe. De fait, le pacte était signé au nom d'un petit nombre de bourgeoises (elles furent dix-huit seulement à acquitter les droits d'inscription au groupe) dont la position sur les problèmes sociaux était congénitalement conservatrice. Aussi, lorsqu'elles furent placées devant le choix entre le socialisme collectiviste et le mutualisme proudhonien, les militantes du Droit des femmes optèrent-elles pour ce dernier, en dépit de son antiféminisme [21].

L'obligation du choix se présenta d'elle-même l'année suivante — 1880 — lors du congrès qui se tint au Havre. Un an plus tôt, à Marseille, le congrès avait pris position pour le collectivisme. Au Havre, les mutualistes — c'est ainsi que les prouhoniens s'appelaient eux-mêmes — cherchèrent à prendre leur revanche. Le jour même de l'ouverture, le comité d'organisation, sur lequel ils avaient la haute main, invalida les mandats de plusieurs collectivistes et les chassa du congrès qui, dans une résolution, s'en prit violemment au collectivisme. La contre-attaque fut menée par Paule Mink, une des plus célèbres communardes [22]. Tout juste rentrée d'exil, gardant encore très vif le souvenir du soulèvement parisien, elle traita le congrès comme s'il se fût agi d'une barricade à enlever. Tout d'abord, elle parla pour le collectivisme. Le président essaya de l'interrompre, arguant que la question avait été réglée et qu'elle n'était plus à l'ordre du jour, mais Paule Mink ne se laissa pas couper la parole. Elle occupa la tribune jusqu'à ce que, dans un tumulte incroyable, le congrès finalement décida de s'ajourner. Le lendemain, les délégués collectivistes organisaient leur propre congrès dans la salle de l'Union lyrique, abandonnant aux mutualistes la salle Franklin [23].

Kéva, qui était la déléguée du Droit des femmes, ne pouvait que refléter le conservatisme fondamental de son groupe. Elle resta avec les mutualistes, leur soutien à la propriété privée l'emportant sans doute pour elle sur leur antiféminisme. Il n'y avait pas en effet plus antiféministe que leur chef, le célèbre positiviste Auguste Keufer, qui allait devenir secrétaire de la Fédération du Livre, de 1885 à 1919 [24].

---

21. *Le Prolétaire*, 24 janvier (p. 6), 27 mars (p. 8), 3 avril (p. 4), 18 décembre 1880.

22. Pour la biographie de Mink, voir DMO, t. VII, p. 369-370 ; E. Thomas, *Les « pétroleuses », passim* ; cf. aussi Gustave Lefrançais *Souvenirs d'un révolutionnaire*, Paris, Ed. Tête de feuilles, 1972, p. 260 ; le journal de Mink, *Les mouches et l'araignée* (Paris, 17 et 24 décembre 1869) ; et sa lettre à *La Revue socialiste*, 1891, t. I, p. 341.

23. *Le Petit Havre*, 15, 16 novembre 1880. Il n'y eut pas de compte rendu. Les manuscrits des rapports des journalistes et des coupures de journaux du Havre sont dans un dossier au Musée social. Cf. Léon de Seilhac, *Les congrès ouvriers en France de 1876 à 1897*, Paris, Armand Colin, 1899, p. 61 et suiv.

24. Cf. l'affaire Couriau ci-dessous, p. 157-159.

Keufer, pareil à beaucoup d'opposants aux droits des femmes, parlait de la femme au singulier, comme s'il s'agissait d'une abstraction. « La femme est destinée au foyer », déclara-t-il devant le congrès, « elle n'en doit point sortir ». Là-dessus, les délégués étaient tous d'accord. Malgré l'inefficace opposition de Kéva, ils adoptèrent une résolution qui remettait les femmes à leur place, en termes sans équivoque. Les femmes devaient être « l'âme de l'intérieur » et ne devaient quitter le foyer que dans le seul cas où elles ne pouvaient se faire entretenir par un homme. Le congrès se déclara prêt à « empêcher par tous les moyens la femme mariée » de travailler. Les mutualistes se prononcèrent en faveur de l'égalité des salaires, mais uniquement comme moyen d'arracher les femmes au travail en usine. De même, s'ils demandèrent pour elles les droits civiques, c'était précisément pour couper l'herbe sous le pied aux revendications de droits politiques. Mais, dans la résolution, même ces dispositions ne furent pas maintenues [25].

Le schisme du Havre marqua la fin de la domination proudhonienne sur le mouvement ouvrier. Les mutualistes tinrent encore deux congrès, deux mornes échecs, et tombèrent dans l'oubli après 1882 [26]. Ce schisme eut d'immédiates répercussions sur le Droit des femmes. Peu après le congrès du Havre, l'UFC exclut le groupe, sans doute parce qu'il avait choisi de se ranger du côté des mutualistes. Il dériva vers un suffragisme plutôt étroit par comparaison. En 1883 il adopta une nouvelle désignation, le Suffrage des femmes, qui, comme le faisait remarquer la sœur d'Hubertine Auclert, « exprimait mieux ses idées directrices ». Le journal d'Auclert, *La Citoyenne,* ne traitait que très rarement des problèmes sociaux. Le dernier livre d'Auclert, qui parut après sa mort en 1914, contient un chapitre intitulé « Le socialisme n'aurait pas pour résultat l'affranchissement de la femme ». Elle n'était pas socialiste, et pourtant elle apporta à ce mouvement une contribution durable. Elle inscrivit dans l'héritage socialiste une déclaration des droits de la femme qui ne sera jamais surpassée et, ce faisant, elle aida à liquider l'héritage proudhonien. Sa tâche accomplie, d'autres allaient venir la remplacer pour continuer le combat [27].

---

25. *Le Petit Havre,* 19, 23 novembre 1880.

26. Le congrès mutualiste de 1881 n'eut qu'un « nombre infime d'adhésions », quoique tenu à Paris *(Le V^e congrès national ouvrier socialiste tenu à Paris du 27 novembre au 5 décembre 1881* [MS compte rendu, ms]). Celui de 1882 à Bordeaux n'eut que 17 délégués, dont 13 de Bordeaux même *(Le VI^e congrès national ouvrier de Bordeaux, septembre 1882* [ms compte rendu, MS]).

27. *Le Prolétaire,* 11 décembre 1880 ; Auclert, *Les femmes au gouvernail,* p. 6, 359. Richer reprit le nom *Le Droit des femmes* en 1882.

Les droits des femmes, réforme ou révolution ?

En décidant d'une orientation politique pour le monde ouvrier, le congrès de Marseille avait refusé la voie corporatiste des mutualistes. Le mouvement allait organiser un parti ouvrier qui portera le nom de Fédération du parti des travailleurs socialistes de France. La déroute des mutualistes au Havre avait confirmé cette orientation, comme l'avait fait l'acceptation théorique de l'égalité des femmes votée à Marseille. Restait à répondre à la question implicite contenue dans le discours marseillais d'Hubertine Auclert : l'égalité des sexes était-elle une réforme à demander à la société actuelle, et donc un objectif à inclure dans le programme minimum du parti, ou bien un changement fondamental réalisable par la seule révolution, et donc, jusqu'à cette révolution, du seul domaine de l'appui théorique ? En fait, ces questions se ramenaient à une seule, plus générale : quel genre de politique collectiviste — réformiste ou révolutionnaire — le parti comptait-il mener ? De nouvelles forces allaient apporter des réponses nettement différentes à ces questions. D'un côté, durant le printemps 1880, fut fondé à l'intérieur du parti un nouveau groupe féminin. De l'autre, Jules Guesde commençait à déployer ses efforts pour introduire en France le marxisme tel qu'il le voyait. Femmes d'une part, guesdistes de l'autre, la lutte n'allait pas tarder à s'engager. Elle fut implacable, et ne s'acheva qu'avec la scission du parti en 1882.

Le nouveau groupe prit le nom d'Union des femmes. Il différait du Droit des femmes en ce sens qu'il était socialiste (ou collectiviste) aussi bien que féministe. Ce fut le premier rassemblement de femmes socialistes qu'on ait connu en France. Sa créatrice fut avant tout Léonie Rouzade, socialiste utopienne et féministe, auteur d'un nombre considérable de publications, quoique son activité avec l'Union, en 1880 (elle avait quarante et un ans), ait été son premier engagement politique. Elle avait hérité de son père des sympathies voltairiennes et anticléricales, mais elle n'avait pas fait de politique jusqu'à ce que son mariage avec un comptable, en 1860, lui permette de ne plus travailler comme ouvrière brodeuse, lui laissant ainsi tout loisir de réfléchir et d'écrire. A l'époque de la Commune, elle n'était pas encore activiste. C'est à peine si elle prêta attention, depuis Meudon où elle habitait, à ce qui s'était passé à Paris à ce moment-là, tout absorbée qu'elle était en 1871 dans la rédaction de deux brochures métaphysiques et incompréhensibles [28].

28. Née à Paris le 6 septembre 1839, Louise-Léonie Camusat était la petite fille d'un député du Tiers Etat de 1789, Nicolas-Jacques Camusat de Bellombre (elle aimait le rappeler). Elle épousa Auguste Rouzade, comptable municipal (« Biographies : Louise-Léonie Rouzade »,

En 1872, elle fit paraître trois romans, très probablement écrits durant les années soixante, inspirés par « les doctrines de Cabet et de Fourier ». L'un, *Le monde renversé,* pourrait fort bien se vendre aujourd'hui. Il y est question d'une femme fort belle enlevée, enfermée dans un harem du Proche-Orient où elle prend la tête d'une révolte de femmes qui aboutit à la promulgation d'un nouveau code de lois, dont le premier article « l'homme doit obéissance à la femme » prend l'exact contrepied du Code Napoléon. Le rôle joué par les femmes est encore le sujet du *Voyage de Théodose à l'île d'Utopie.* L'histoire commence, ainsi que dans tous les romans sur ce thème, par un naufrage à la suite duquel Théodose aborde dans une île. « Mon pays est voisin du soleil », lui dit l'homme qui le recueille. A sa stupéfaction Théodose découvre que dans cette île tout le monde travaille quatre heures par jour, pas plus, et qu'il règne parmi les habitants une harmonie, une égalité complète. La question des femmes ne tarde pas à être soulevée. Dans l'île d'Utopie, la chasteté est tenue en horreur, le mariage est une bénédiction mais il est toujours conclu sur un plan de parfaite égalité. Par la suite, Théodose retourne en France. Les Utopiens lui ont appris la vraie nature de l'amour. Il courtise et épouse une beauté, pleine de charme, de tact, de dignité. Mais alors qu'il revient aux anciennes conceptions, elle insiste pour garder son indépendance. Ils ont une explication à la suite de laquelle Théodose tombe dans le coma, puis il se rend compte de ses erreurs, se repent, sa femme lui pardonne et il meurt [29].

Léonie Rouzade (avec Eugénie Pierre, autre fondatrice de l'Union des femmes [30]) assistait au congrès féministe de 1878 où Hubertine Auclert avait présenté sa démission. Elle était devenue membre du Droit des femmes en 1879, entrant ainsi en contact avec les socialistes du *Prolétaire.* Mais tandis qu'Hubertine se contentait d'utiliser *Le Prolétaire,* Léonie devint un des piliers du journal. A partir de l'été 1879, elle commença à donner des conférences en compagnie de Labusquière, de Guesde, de Chabert, et, une fois

---

L'Equité, 1er mai 1914 ; « Biographie », *La Femme affranchie,* 23-24, août-septembre 1906, p. 12-13 ; « Voix voilées », *La Citoyenne,* octobre 1885 ; Jehan des Etrivières [Astié de Valsayre], *Les amazones du siècle (les gueulardes de Gambetta),* Paris, Impr. de Destenay à Saint-Armand (Cher), 1882, p. 11). Les brochures métaphysiques étaient *Connais-toi toi-même,* Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie., 1871, et *Ci et ça, ça et là,* Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie., 1872. Dans la préface à cette dernière, datée du 21 septembre 1871, Rouzade se plaint de la mauvaise réception de *Connais-toi :* elle l'aurait donc écrite pendant la Commune et l'été 1871.

29. Léonie Rouzade, *Le monde renversé,* Paris, Lachaud, 1872 ; *Voyage de Théodose à l'île d'Utopie,* Paris, Lachaud, 1872 ; le troisième roman, *Le roi Johanne,* Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie., 1872, semble être une allégorie de la Commune : Johanne est un ivrogne qui rêve d'être un roi ; on le jette en prison.

30. Pour Eugénie Pierre, voir ci-dessous, p. 39n. et, pour ses activités après 1890, ci-dessous, p. 65-75.

même, de Blanqui. Elle prenait fréquemment la parole en faveur de l'Union des travailleurs, groupe qui finançait et contrôlait *Le Prolétaire*, et du Comité central socialiste d'aide aux amnistiés et non-amnistiés. Pour l'anniversaire de la Commune, elle participa à une « fête populaire » organisée par l'Union des travailleurs. Son discours, note *Le Prolétaire*, « a eu les honneurs de la soirée » [31].

La fondation de l'Union des femmes fut annoncée à la fin du mois de février 1880. Le choix même de cette dénomination était une référence à la Commune, au cours de laquelle l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés avait été, comme Edith Thomas nous le rapporte, « la section féministe française de l'Internationale ». Cette référence ne pouvait pas être totalement due au hasard, car au moins une des fondatrices de la nouvelle Union, Marguerite Tinayre, avait pris une part active à la Commune. Née à Issoire en 1831, Tinayre jouissait d'« une certaine fortune », ce qui lui permit de faire paraître, entre 1860 et 1870, deux romans traitant de la condition de familles rurales montées à Paris. En 1867, elle mit sur pied un groupe à tendance saint-simonienne, les Equitables de Paris qui, grâce à ses efforts, se rattacha à l'Internationale, à laquelle elle appartenait déjà à l'époque de la Commune, où elle avait été nommée inspectrice des écoles de filles pour le 12e arrondissement. Son mari fut tué lors de la Semaine Sanglante, elle fut envoyée en exil et ne put rentrer en France qu'en septembre 1879. Comme Hubertine Auclert, Marguerite Tinayre appartenait, par ses origines, à la petite bourgeoisie. Léonie Rouzade et Eugénie Pierre y étaient entrées par leur mariage. On peut donc dire des fondatrices de l'Union qu'elles étaient plutôt des petites bourgeoises que des ouvrières, quoique Rouzade ait travaillé pendant plusieurs années et que Tinayre ait participé au mouvement ouvrier [32].

En même temps qu'il annonçait la création de l'Union, *Le Prolétaire* en faisait connaître le programme. On y trouvait, pour commencer, un écho de la célèbre question de Sieyès en 1789 : « Qu'est-ce que la femme dans la société actuelle ? » et la même réponse : « Rien ». Mais, alors que les féministes en appelaient en fait, et souvent d'une façon explicite, à un « quatre-vingt-neuf pour les femmes », l'Union, sans hésiter, se disait collectiviste, affirmant

---

31. *Congrès international du droit des femmes, Paris, 1878*, p. 10 ; des Etrivières, *Les amazones*, p. 10-14 ; *Le Prolétaire*, 29 janvier, 16 août (p. 8), 13 septembre (p. 7), 22 novembre (p. 7) 1879 ; 10 janvier (p. 7), 7 février (p. 5), 6 mars (p. 6), 27 mars (p. 2), 17 avril (p. 6) 1880.

32. *Le Prolétaire*, 28 février 1880, p. 5. Pour la vie de Tinayre, voir AN, BB24 852, N° 732, S. 79 ; Thomas, *Les « pétroleuses »*, p. 23-27, 85 ; et ci-dessous p. 39n. Ses romans (écrits sous le nom de « Jules Paty ») furent *La marguerite*, Paris, 1864 (selon Thomas, qui en eut un exemplaire — nous n'en avons pas trouvé) et *Un rêve de femme*, 2 vol., Paris, Argenteuil, Impr. Worms, 1864.

que pour « vivre... être libre... il faut » non seulement « que la femme jouisse de tous ses droits civils et politiques » mais aussi « que le sol, les matières premières, les moyens de circulation et les instruments de travail soient la propriété collective de tous ceux qui travaillent ». « Lorsque ces réformes seront réalisées », concluait le programme, « la femme cessera d'être l'esclave des parents ou du mari ; l'esclave du patron ; l'esclave de la société ». Ainsi, l'Union offrait pour la première fois aux femmes la possibilité de se battre contre une double oppression, sociale et économique, celle des hommes et celle des employeurs. C'était là un immense pas en avant, et, nous le verrons plus tard, les femmes socialistes, au cours du XX[e] siècle, lutteront encore pour s'élever jusqu'à une analyse qui tienne compte de ces deux sortes d'oppression [33].

Il était difficile pour l'Union, et il le sera plus tard pour les groupes de femmes socialistes, de mettre en pratique les deux aspects de cette analyse. Quel lien existait-il entre le capitalisme et l'oppression des femmes en tant que telles ? Il était clair, certes, que les travailleuses devaient se ranger avec les socialistes pour obtenir la satisfaction de leurs revendications comme travailleuses, mais il n'était pas clair qu'elles devaient le faire aussi pour faire aboutir leurs revendications comme femmes. Les socialistes allaient-ils « libérer » les femmes (et le pourraient-ils ? ce qui était encore une autre question) ? Rouzade essaya de les convaincre, mais elle n'avait pas une vision théorique de la question, et elle était incapable, contrairement à Auclert, de concentrer ses efforts sur un seul point. La première manifestation publique de l'Union, un meeting de soutien au *Prolétaire,* eut lieu le 13 avril 1880. Guesde et Paulard y prirent la parole, et Rouzade y présenta un « développement » du programme de l'Union. Après avoir justifié les droits des femmes, elle demanda aux ouvriers de les aider à se libérer, car « la racine » du cléricalisme « est dans notre ignorance ». Aussi longtemps qu'il persistera « nous ne servirons... qu'à faire tomber vos salaires, sans gagner pour cela de quoi vivre nous-mêmes ». Mais, au lieu de développer cet argument, elle se lança dans des envolées oratoires, laissant le vrai problème en route : « Il faut donc que tous, artisans hommes et femmes, nous nous organisions en une grande famille, la famille du prolétariat ». Elle optait ainsi pour la solidarité de classe au lieu de la solidarité de sexe. Mais la famille n'était-elle pas le centre même de la domination des femmes par les hommes ? « Si les riches sont les monopoleurs du capital, dira Auclert, les hommes sont les mono-

33. *Le Prolétaire,* 28 février 1880, p. 5. « Un 89 pour les femmes » fut le titre du dernier chapitre de Draigu, *Le roman de la femme chrétienne,* dont Auclert écrivit la préface et dont Rouzade fit l'éloge (lettre, Rouzade [à Léon Giraud], 16 septembre 1878, dossier Rouzade, BMD).

poleurs du droit et de la souveraineté ». Même si les socialistes, en tant qu'hommes, étaient disposés à renoncer à leur « souveraineté », prendraient-ils maintenant position pour les droits des femmes ou, comme l'avait craint Auclert à Marseille, seulement pour « l'égalité de l'avenir » ? Les droits des femmes seraient-ils l'une des nombreuses « réformes » à pouvoir être « réalisées » à l'intérieur de la société actuelle, comme semblait le suggérer le programme de l'Union ? Ou bien s'agissait-il d'une utopie et fallait-il attendre la révolution socialiste pour concrétiser ces mesures ? Sur ces questions, l'Union allait engager avec les guesdistes des combats acharnés [34].

Il était hors de doute que, dans l'abstrait, Guesde soutenait l'égalité des femmes. Rentré d'exil juste après le congrès ouvrier de 1876, il en avait violemment attaqué la résolution selon laquelle les hommes devaient entretenir les femmes. Si les femmes doivent chercher le soutien des hommes, arguait-il, elles se trouveront vis-à-vis d'eux dans la même situation que les ouvriers en face de leurs employeurs :

> « [La femme] n'existera plus que conditionnellement, dans la limite qui plaira à l'homme ou — ce qui est pis encore — *dans la limite où elle lui plaira* (italique dans l'original) " Courtisane ou ménagère ! " Si... forcément ménagère [elle] ne peut subsister en dehors du ménage, elle sera nécessairement courtisane, ce qui constitue cette dernière étant la subordination des rapports sexuels à des considérations étrangères à ces rapports mêmes ».

L'idée que la femme devrait demeurer au foyer offensait chez lui le sens de la justice :

> « Pourquoi, de quel droit l'enfermer, la parquer dans son sexe, transformé, qu'on le veuille ou non, en profession pour ne pas dire en métier ? L'homme aussi, lui, a des fonctions qui répondent à son sexe : il est mari et père, ce qui ne l'empêche pas d'être... ouvrier... Pourquoi, de quel droit — si épouse et mère qu'on la veuille — pour ne pas parler de celle qui n'est ni l'une ni l'autre, la femme ne pourrait-elle pas elle aussi se manifester socialement sous la forme qui lui convient ? »

Ces préjugés, en outre, facilitaient la « surexploitation » des femmes. Les hommes, prétendait Guesde en des termes proches du marxisme (qu'il commençait à l'époque à assimiler) étaient au moins protégés par la nécessité qu'il y avait de les payer suffisamment si l'on voulait assurer leur survie — ou, d'un point de vue capitaliste, leur aptitude constante à travailler. Or même cette mince garantie,

---

34. Léonie Rouzade, *Développement du programme de la société « l'Union des femmes »*, Paris, Siège social de l'Union des femmes, 1880, p. 10-11, 13, 23 ; Auclert, *Les femmes au gouvernail*, p. 359.

que les ouvriers masculins trouvaient « dans l'avidité même du capital », les femmes ne l'obtenaient pas. On supposait qu'elles devaient être nourries par leurs maris, ce qui permettait de ne leur offrir qu'un salaire d'appoint. « Assurée que *la femme* lui conservera *l'ouvrière*... l'exploitation industrialiste peut se donner libre carrière » [35].

Ici Guesde montre plus de force, plus de chaleur qu'il n'en témoigne par la suite sur la question. Etaient-ce les dernières flammes de ses tendances anarchistes du début de la décennie soixante-dix qui l'opposaient aux contraignantes idées sur la vie implicites dans la résolution du congrès ? Ou bien la première étincelle de l'influence de Marx le conduisait-elle à s'opposer à ce texte parce qu'il accusait des tendances proudhoniennes ? Ce n'est qu'à la fin de la décennie qu'il fut complètement converti au marxisme, tout en le simplifiant outre mesure. Il ne semble pas qu'il ait saisi que, dans certaines circonstances il peut être utile d'appeler des réformes, ne serait-ce que par tactique. Les efforts des femmes pour obtenir la reconnaissance de leurs droits dans une société capitaliste ne pouvaient être que réformistes : d'où la gêne croissante qu'ils lui inspirèrent. Le résultat fut qu'à partir de 1880, il s'opposa souvent au féminisme. Mais on peut deviner ces difficultés déjà dans la conclusion qu'il donna à ses articles de 1876 : « Assurer à la femme comme à l'homme le développement intégral et la libre application de ses facultés. Assurer d'autre part au travailleur, sans distinction de sexe, le produit intégral de son travail. Là est toute la solution — et elle n'est que là. » Les féministes pouvaient à peine trouver à redire à cette déclaration ; elle contenait pourtant des germes de dissension. Que fallait-il faire dans le présent, avant que les ouvriers ne reçoivent « le produit intégral de leur travail » ? Combattre, afin que les ouvriers soient sûrs que le produit nécessairement partiel de leur labeur en régime capitaliste soit distribué sans distinction de sexe ? Agir pour la reconnnaissance des droits des femmes dans la société capitaliste ? A ces questions, Guesde, entre 1876 et 1880 apportait une réponse négative. Il estimait que, puisque le « développement intégral des facultés » de la femme (aussi bien que de l'homme d'ailleurs) ne pouvait s'accomplir que dans le socialisme, la lutte pour les droits des femmes ne devait pas être menée « main dans la main » avec celle du socialisme (l'image était de Léonie Rouzade) mais qu'elle devait plutôt lui être subordonnée.

Cela ressortait clairement de la résolution sur les droits des femmes présentée par les guesdistes au congrès constitutif de l'Union fédérative du Centre (UFC), tenu le 18 juillet 1880 en vue de prépa-

35. *Les Droits de l'homme*, 16, 18 octobre 1876. (Italiques dans l'original).

rer le congrès du Havre : l'émancipation des femmes « dans l'atelier » était « subordonnée à l'émancipation du travail » ; « dans la famille... à la transformation de la famille individualiste », c'est-à-dire, dans l'esprit des guesdistes, à rien d'autre qu'à des « garanties sociales » pour les enfants. Tout en proclamant « l'égalité des sexes » la résolution déclarait : « La question du droit des femmes... ne pourra être résolue qu'avec la question du travail par l'appropriation collective... ». Mais pourquoi les droits des femmes devaient-ils attendre « l'appropriation collective » ? Parce que, poursuivait la résolution, ces droits réclamés par les femmes, les hommes en jouissaient déjà sans avoir pour autant abouti à l'émancipation du prolétariat. Cet argument ne répondait pas à la question. Le problème était justement que le prolétariat masculin s'était déjà vu reconnaître ces droits revendiqués par les femmes. Il paraissait donc logique que les femmes les obtinssent aussi, voire au sein de la société capitaliste. Engels dans *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat* prétendra que l'égalité légale est nécessaire pour faire clairement apparaître la nature de l'oppression à laquelle les femmes sont soumises. Cette attitude va plus loin que celle de Guesde, déjà figé dans son attente de la révolution et qui croyait ainsi se comporter en vrai marxiste [36].

Aux yeux des féministes, la résolution guesdiste ne faisait donc que rejeter purement et simplement les droits que leur avait reconnus le congrès de Marseille. Au congrès constitutif de l'UFC étaient représentés et le Droit des femmes et l'Union puisque, à cette date, quatre mois avant le Havre, le Droit militait encore au sein de l'UFC. Il avait envoyé deux délégués, un homme : un certain Bal, et Kéva, toujours trésorière de l'UFC. Quant aux représentantes de l'Union, elles étaient trois : Marguerite Tinayre, Eugénie Pierre et naturellement Léonie Rouzade, qui indiquait comme profession « ménagère-productrice » [37]. Tous les cinq soumirent une contreproposition réaffirmant l'égalité complète envisagée à Marseille : « L'égalité politique, civile ; l'égalité des salaires : ... [de l'] instruction ; enfin l'égalité complète et immédiate pour les deux sexes ». La résolution précisait que ces droits devaient être obtenus « légalement » avant la transformation de la société. Les guesdistes n'y voyaient que du réformisme, alors que pour les femmes cela représentait le minimum d'engagement envers leurs droits. Plus d'une douzaine de délégués — dont Kéva, Pierre et Rouzade — prirent la

36. *L'Egalité*, 28 juillet 1880. Cf. Friedrich Engels, *The origin of the family, private property and the State, in the light of the researches of Lewis H. Morgan*, tr. & ed. Alec West, New York, International Publishers, 1972, p. 137.

37. *Le Prolétaire*, 31 juillet 1880 : Kéva fut qualifiée de passementière, Pierre et Tinayre de professeurs.

parole sur les deux résolutions. Leur proposition l'emporta sur celle des guesdistes par 32 voix contre 19. Ce fut là la seule défaite que connurent les guesdistes à ce congrès, qui, par ailleurs, entérina leur programme minimum. Elle les obligea à reconsidérer leur position sur les droits des femmes. Plus que Marseille qui, en un sens, fut sans lendemain, le congrès constitutif de l'UFC, par cette résolution, déclencha un processus qui allait amener toutes les branches du socialisme français à inclure les droits des femmes dans leur plateforme électorale de réformes à obtenir au sein de la société existante. L'étape suivante aura pour cadre le congrès du Havre, en novembre 1880[38].

Comme nous l'avons vu, ce congrès allait se séparer en deux fractions : d'un côté les mutualistes, parmi lesquels demeura Kéva, de l'autre les collectivistes, où Rouzade rejoignit Paule Mink. Au congrès collectiviste, les guesdistes préférèrent un compromis sur les droits des femmes à la défaite qu'ils avaient connue à Paris. Ils évoluaient comme évoluait également la définition des droits des femmes formulée par l'Union, nettement en contraste avec celle de Mink qui, à ce moment-là, était encore le porte-parole de la vieille génération des communardes, tandis que Rouzade, déléguée de l'Union, s'exprimait au nom de la jeune génération de femmes concernées par leur émancipation aussi bien en tant que femmes qu'en tant qu'ouvrières.

Sur le collectivisme, Rouzade appuya totalement Mink : Les riches , déclara-t-elle, n'avaient aucun droit à indemnité pour expropriation. « Ils devront encore s'estimer bien heureux de ce que nous les acceptions dans la collectivité à part égale, et de ce que nous ne leur rendions pas les tours pendables qu'ils nous ont faits. » Mais sur la question du rôle des femmes, en particulier pour ce qui concerne la maternité, Mink et Rouzade n'étaient plus d'accord. Rouzade et l'Union estimaient que les obligations maternelles, telles qu'elles étaient définies dans la société capitaliste, constituaient un maillon fondamental de la chaîne qui opprimait les femmes. Le mandement de l'Union stipulait que les enfants devaient être élevés aux frais de « la collectivité » ; et Rouzade avait reçu « une mission spéciale d'y développer cette question ». Mais ce fut Mink, et non Rouzade qui entra à la commission « de l'instruction et de l'éducation ». Or, sur ce point, les vues de Mink différaient beaucoup de celles de Rouzade[39]. La commission « de l'instruction » adopta une proposition dans le sens des exigences de l'Union, mais en séance plénière, Mink s'y opposa pour le motif que le rôle de la mère en

38. *Ibid.* ; *L'Egalité*, 28 juillet 1880.

39. *Le Petit Havre*, 17, 23 novembre 1880. Cf. *Le Prolétaire*, 4 septembre 1880, p. 2.

tant qu'individu n'y était pas spécifié. Elle en présenta une autre qui insistait non seulement sur « l'instruction en commun » afin d'enseigner aux enfants « l'égalité et la pratique des vertus civiques » mais aussi sur la nécessité pour « la femme-mère » de développer chez eux les « qualités affectives ». Sa résolution — qui fut adoptée — réclamait donc « l'instruction civile, intégrale et identique pour tous et pour toutes... donnée par la collectivité » mais spécifiait que « la première éducation doit être laissée à la famille » et devait être remboursée par l'Etat. Ce que voulait Mink, c'était créer des révolutionnaires. Elle s'intéressait aux droits des femmes à partir de là. Pour elle, il fallait que la femme devînt mère et compagne de l'homme révolutionnaire. Mère pour le former, épouse pour lui apporter son soutien. « Si vous voulez avoir des citoyens, émancipez la femme. » Et elle demandait aux délégués : « Est-ce que vous n'avez pas de peine, quand vous sentez que votre femme vous est trop inférieure ? » « En donnant des droits aux femmes, vous les rendrez sérieuses ». Mais en parlant des droits, c'était aux barricades qu'elle pensait, non aux urnes électorales :

> « Il faut que la République s'établisse dans la famille comme dans la société ; il faut que la femme soit indépendante, pour qu'elle soit morale et forte, pour qu'elle soit la véritable compagne de l'homme, pour qu'elle lui dise : " Va de l'avant, va toujours, et si tu meurs, je saurai te venger ou te suivre " *(Double salve d'applaudissements. Tumulte).* »

Mink se considérait bien plus comme une révolutionnaire que comme une femme. Lorsqu'elle parlait des femmes, c'était à la troisième personne. Lorsqu'elle parlait des barricades, c'était à la première personne du pluriel, et au masculin : « S'il survenait encore les 2 décembre ou les 18 brumaire, nous serions les premiers à combattre le despotisme. » Rouzade, elle, s'exprimait en femme, toujours à la première personne du pluriel pour parler « de nos malheurs, de l'exploitation dont nous sommes l'objet ». De plus, elle parlait en femme qui veut absolument des droits civiques et politiques égaux, tout de suite, dans la société actuelle[40].

Comme à Marseille (et comme aux congrès socialistes suivants), tous les discours soutinrent le principe de l'égalité des droits pour les femmes. A l'encontre du congrès de l'UFC quatre mois plus tôt, le congrès du Havre ne vit pas d'opposition guesdiste à l'égalité formelle (du moins pas d'opposition directe). Ce ne fut pas parce qu'il y manquait de guesdistes : ils y assistèrent en nombre et réussirent même à faire adopter leur programme par 43 voix contre 10, avec 6 abstentions (le programme devint donc connu comme le *Programme*

40. *Le Petit Havre*, 21, 23 novembre 1880.

du Havre). Etant donné que les guesdistes n'avaient nullement changé leur doctrine depuis le congrès de l'UFC, nous devons conclure qu'ils avaient décidé par tactique d'accepter un compromis, sachant qu'ils perdraient encore une fois s'ils s'opposaient directement à une résolution en faveur des droits des femmes dans le style de celles de Marseille et de l'UFC.

La résolution adoptée proclamait les droits des femmes dans le style de l'Union : « La femme doit être l'égale de l'homme et posséder comme lui tous ses droits civils, politiques et économiques ». Mais elle donnait aussi satisfaction aux guesdistes en suggérant que ces droits ne pouvaient pas être obtenus dans une société capitaliste : « Il est impossible d'espérer que les détenteurs injustes de la richesse sociale consentent jamais à les accorder ». De la seule « Révolution sociale » les femmes pouvaient attendre « la consécration de l'égalité des sexes ». Il n'y avait là rien qui pût satisfaire l'Union. A part le mot inattendu « consécration » qui ouvrait quelque espoir de réforme partielle avant la révolution, la résolution renvoyait les droits des femmes à un avenir incertain. Pourtant, dans le dernier paragraphe, les guesdistes firent une importante concession. Ils ne pouvaient certes accepter que de telles réformes soient possibles en régime capitaliste, mais ils pouvaient admettre une pression dans ce sens comme moyen d'attirer les femmes vers le parti :

> « Néanmoins, il importe que, pour atteindre ce but [la Révolution sociale], tous les socialistes emploient leur activité à persuader les citoyennes de la nécessité qui s'impose à elles de s'associer pour réclamer leur émancipation, afin qu'il soit démontré qu'elles entendent marcher d'un pas égal avec les citoyens à la revendication de leurs droits par la révolution pacifique si possible, violente si la bourgeoisie les y contraint »[41].

Par cinquante-deux voix pour, aucune contre, quatre « abstentions motivées » et trois absences, la résolution fut adoptée. Elle satisfaisait tout le monde : les guesdistes parce qu'ils avaient sauvé le point essentiel de leur proposition repoussée au congrès de l'UFC : l'idée que la véritable émancipation ne pouvait survenir que par une révolution collectiviste ; les femmes de l'Union, parce qu'elles avaient obtenu la reconnaissance de leur exigence fondamentale : le parti s'était engagé dans le sens de « leur émancipation ». Il ne l'avait fait, pourtant, que sur le plan de la théorie : son programme minimum, le *Programme du Havre,* ne mentionnait pas les droits des femmes sauf pour l'égalité des salaires.

---

41. *Ibid.* Cf. « Résolutions du 4e congrès national ouvrier socialiste tenu au Havre » ; Parti ouvrier socialiste français, *Compte rendu du 5e congrès national tenu à Reims du 30 octobre au 6 novembre 1881,* Paris, Comité national, 1882, p. 85 ; Willard, *Les guesdistes,* p. 19.

Les combats de l'Union, catalyseurs de schisme

Ces revendications théoriques dont l'Union avait obtenu la reconnaissance, le parti allait-il les inclure dans son programme politique ? L'Union pouvait-elle espérer un appui dans ses combats ? Quel rôle jouerait-elle dans le parti ? Avec pour secrétaire Elise Roger assistée d'Ismène Legall [42] l'Union appartenait régulièrement à l'UFC, au Comité fédéral de laquelle elle avait pour représentante Eugénie Pierre, qui fut même candidate au secrétariat mais n'obtint que trois voix sur vingt-six votants. Léonie Rouzade allait devenir une oratrice patentée du parti. Elle prit fréquemment la parole à Paris, puis entreprit de grandes tournées en province. En compagnie de Chabert, elle donna des conférences à Moulins, Roanne, Saint-Etienne, Nîmes, Carcassonne, Narbonne, Toulouse et Châtellerault. Ce qui n'était pas négligeable, étant donné les moyens de transport à l'époque, pour l'épouse respectable d'un comptable municipal ! Cette tournée lui fut payée soixante francs ; Chabert en perçut deux cent cinquante. En mai, c'est avec Guesde et Labusquière qu'elle se rend à Lille et dans les environs. En juin, seule avec Guesde, elle parle à Rennes et dans les localités voisines. Elle écrivait aussi occasionnellement dans *Le Prolétaire*, où elle fut élue au comité de rédaction, en octobre 1881 [43].

A l'automne de cette année-là on discuta de la formation d'un comité national du parti. L'Union insista pour que des femmes y soient admises et proposa Rouzade. Quoique absente du congrès de Reims (30 octobre-6 novembre 1881), elle fut élue au Comité national nouvellement constitué ainsi qu'à la commission chargée de rédiger un manifeste. En décembre, une autre déléguée de l'Union, Floret Pignon, la rejoignit au Comité national. Ainsi l'Union était-elle représentée dans les plus hautes instances du parti. Elle continuera de compter une déléguée au Comité national, même après le départ de Rouzade. En décembre 1881, nouveau pas en avant : l'Union présente aux élections municipales parisiennes Léonie Rouzade qui sera la première femme en France à solliciter un mandat électoral officiel. Mais, s'il avait été facile de se tailler un rôle à l'intérieur du parti, il allait être beaucoup plus compliqué d'obtenir l'appui de tous les éléments socialistes dans cette nouvelle bataille [44].

42. Nous n'avons que peu de renseignements pour Roger et Legall. Un homme Lega [1 ?], « employé », fut au congrès de l'UFC de 1880 délégué par le Cercle d'études sociales du douzième arrondissement, qui soutint la candidature de Rouzade (*Le Prolétaire*, 31 juillet 1880) ; s'agit-il du mari d'Ismène Legall.

43. *Ibid.*, 27 novembre 1880 ; 1er janvier, 19 février, 2, 16 avril, 7, 21 mai, 2, 9, 23 juillet, 17 septembre, 8 octobre 1881 ; Adéodat Compère-Morel, *Jules Guesde, le socialisme fait homme, 1845-1922*, Paris, Quillet, 1937, p. 198. L'Union participa sans doute au deuxième congrès de l'UFC, en juin 1881, où fut acceptée une résolution prônant « l'union libre » (*ibid.*, 11 juin 1881). Malheureusement, il n'existe aucune liste des délégués à ce congrès.

44. *Ibid.*, 1er octobre, 26 novembre, 2 décembre 1881 ; POSF, *congrès Reims 1881*, p. 12, 13, 110. Ni l'un ni l'autre ne donnent les débats du dernier jour du congrès. Nous ne savons donc

Au congrès du Havre, Chabert et Roblet, délégués du Cercle d'études sociales du 12e arrondissement de Paris, soulevèrent la possibilité « d'une candidature féminine » aux prochaines élections municipales. L'idée, au départ, était ambiguë. Chabert et Roblet étaient tous deux d'éloquents défenseurs du féminisme, et leur groupe les avait mandatés pour « demander l'émancipation civile, civique et économique de la femme ». En bon anarchiste qu'il était, Roblet voulait, par cette candidature, prouver « que le parlementarisme ne donnera rien de bon », et Chabert prétendait ainsi « affirmer... l'égalité des sexes » tout en montrant que la bourgeoisie, lorsqu'elle brise une élection, refuse d'admettre le verdict populaire. Chabert et Roblet — mais ils se faisaient des illusions — croyaient qu'une candidate recueillerait la majorité des voix [45].

Peu après le congrès du Havre, l'Union, pour sa part, demandait à l'UFC d'accorder son investiture aux candidates « dans les arrondissements où elles ne nuiraient pas au succès du parti ». L'UFC trouva une facile échappatoire et déclara que ces candidatures n'étaient pas contraires aux principes du parti mais que c'était à chaque groupe à prendre une décision en la matière. Cette attitude pourtant timide rencontra l'opposition des guesdistes. Entre eux et l'Union les choses s'étaient gâtées après le congrès de l'UFC de 1880. De plus, pendant toute l'année 1881, l'Union en général et Rouzade en particulier s'étaient de plus en plus identifiées aux réformistes conduits par Paul Brousse avec lesquels les guesdistes étaient à couteaux tirés. Pis encore : l'idée d'une candidature féminine n'avait-elle pas pris naissance chez des anarchisants ? Emile Massard, un des premiers compagnons de Guesde au cénacle du Café Soufflet (où avait pris naissance le mouvement guesdiste), écrivit dans leur journal, *Le Citoyen de Paris,* qu'il s'agissait là d'une de ces nombreuses « excentricités » dont les guesdistes n'étaient pas responsables. Il existe, ajoutait-il, « des fous et des grotesques partout ». Au mieux, les candidates seraient « inefficaces » ; au pire, elles couvriraient le parti de ridicule aux yeux de l'électorat. Au nom de l'Union, Ismène Legall rédigea une réponse dans laquelle elle rappelait Massard à la modération dont les femmes avaient toujours fait preuve. *Le Citoyen* ne la publia pas [46].

---

pas ce qui y fut dit à propos de l'élection de Rouzade. Il est vrai que Jeanne Deroin posa sa candidature aux élections de 1849, mais elle le fit en solitaire, sans appui de parti ni participation réelle dans la campagne.

45. *Le Petit Havre,* 21 novembre 1880 ; *Le Havre,* 21, 22 novembre 1880 (se trouve dans le dossier du congrès, AN F7 12.489). Le Cercle fut fondé en février 1880 (*Le Prolétaire,* 21 février, 1er mars 1880).

46. *Le Prolétaire,* 1er janvier 1881, p. 4 ; Willard, *Les guesdistes,* p. 12n. ; *Le Citoyen de Paris,* 22 décembre 1880.

Pendant ce temps, le Cercle prenait contact avec Léonie Rouzade dans la perspective de sa candidature aux élections municipales de janvier 1881, mais cette approche n'eut pas de suite. En août, l'Union demanda par écrit au Cercle des explications sur sa dérobade et proposa de partager le coût d'une campagne commune. N'ayant pas reçu de réponse, Elise Roger fit paraître la lettre dans *Le Prolétaire* en ajoutant que peut-être ces Messieurs du Cercle n'avaient pas le courage de leurs opinions. Piqués au vif, ils reprirent leur action et, à la première occasion, montrèrent qu'ils n'avaient pas oublié leur promesse. Lorsqu'un siège au conseil municipal se trouva vacant en novembre, dans le 12e arrondissement, le Cercle proposa de présenter la candidature de Léonie Rouzade, et elle accepta [47].

L'élection devait avoir lieu le 11 décembre 1881. Cinq jours plus tôt, Roblet présenta Rouzade à six cent cinquante hommes réunis lors d'un meeting électoral [48]. Ce fut un désastre. Roblet ouvrit la séance en plaçant d'emblée la candidature de Rouzade dans le cadre de son propre antiélectoralisme. Déniant toute valeur à l'action politique, il prévenait l'assistance que le temps était venu des mesures radicales : « Nous, ouvriers, nous ne voyons pas d'autre solution possible que de nous emparer de ce qui est à nous et d'empêcher les bourgeois de spéculer plus longtemps sur notre force musculaire et intellectuelle ». Après ce préambule peu propice à inciter l'assistance, où dominaient les bourgeois, à voter pour Rouzade, Roblet poursuivit en présentant « le candidat [*sic*] choisi par le groupe socialiste. Cette candidature, remarquait-il, en entretenant l'ambiguïté du but recherché, « est un acheminement vers l'égalité des deux sexes » [49].

Rouzade monte ensuite à la tribune. « Chacun de rire et de faire des allusions plus ou moins grotesques », note l'agent de police dans son rapport. Elle parvint à prononcer six phrases en faveur de l'égalité des femmes et des hommes, rappelant à ceux de l'assistance que trente ans plus tôt (elle voulait sans doute dire sous Louis-Philippe) ils n'avaient pas plus de droits qu'elle n'en avait aujourd'hui. Après tout, poursuivit-elle, ce sont les femmes qui ont créé les hommes. Alors commencèrent les interruptions. L'agent de police rapporte avec embarras les moins vulgaires : « Allez donc raccommoder vos bas » par exemple. Quelqu'un crie : « La plaisanterie se prolonge

47. *Le Prolétaire*, 13 août 1881 ; *La Citoyenne*, 19 décembre 1881 ; APP B/a 549, 20 novembre 1881.

48. La carte d'électeur fut exigée à l'entrée, comme à l'accoutumée, ce qui eut évidemment comme conséquence d'empêcher les femmes d'entrer (APP B/a 549, 7 décembre 1881). Comment Rouzade put-elle entrer ?

49. *Ibid.*

trop longtemps. Abordez votre programme ». C'est ce que fit Rouzade, mais elle choisit l'angle qu'un tel public était le moins susceptible d'admettre, car il touchait à la plus fondamentale conception d'eux-mêmes qu'ils pouvaient avoir, en tant que pères. « Nous voulons, reprend-elle, que la société prenne les enfants à sa charge ». Une voix : « Vous en feriez trop ! » Exaspérée, Rouzade abandonna la tribune, criant à son assistance qu'elle ne méritait pas la liberté dont elle jouissait. Roblet ajouta que les « bourgeois » refusaient d'écouter parce que Rouzade avait « de trop grandes vérités à dire ». Après leur départ la réunion retrouva l'atmosphère habituelle et l'« incident » fut oublié [50].

Devant les ouvriers du quartier, Rouzade eut plus de succès. Le surlendemain de ce meeting désastreux, le Comité électoral socialiste du douzième arrondissement organisa une réunion publique de soutien. Il y vint plus de mille personnes dont deux cents femmes. Rouzade parla de la nécessité d'un contrôle des loyers par le conseil municipal afin d'empêcher la spéculation dans les secteurs rénovés, et de l'aide aux enfants et aux personnes âgées. Elle fut fréquemment interrompue par des applaudissements et « chaleureusement acclamée » [51].

Le même jour, 9 décembre, comme le rapporte Rouzade, quelques « bons libertaires » (sans doute Roblet et ses amis du Cercle-Comité électoral) placardèrent les affiches de sa profession de foi qui parut le lendemain dans *Le Prolétaire*. Le texte, signé par sept femmes du « Comité d'initiative, Union des femmes socialistes », appelait à une alliance entre les prolétaires et les femmes, « derniers parias de la société moderne », les uns et les autres « opprimés... exploités » et qui « ne travailleront efficacement à leur émancipation commune qu'en marchant de concert contre la classe dominante ». Cette déclaration faisait sienne la position guesdiste : « chercher l'émancipation dans la société actuelle... serait se leurrer » ; les femmes pourraient obtenir la plénitude de leurs droits « seulement par l'avènement du socialisme ». Mais une fois cette concession faite aux guesdistes, l'Union les avertissait qu'ils ne pourraient pas faire la révolution en s'opposant aux femmes et concluait par un appel : « Aidez-nous à faire comprendre à nos sœurs qu'elles doivent se rallier au socialisme comme à la nouvelle religion libératrice et, pour cela, défendez nos droits comme nous défendons les vôtres » [52].

---

50. *Ibid.* Il y eut une deuxième réunion électorale, mais Rouzade n'y assista pas ; Roblet y parla pour elle (APP B/a 549, 10 décembre 1881).

51. APP B/a 549, 9 décembre 1881 ; *La Citoyenne*, 12, 19 décembre 1881 ; *Le Citoyen*, 11 décembre 1881.

52. « Biographies : Louise-Léonie Rouzade », *L'Equité*, mai 1914 ; *Le Prolétaire*, 10 décembre 1881, p. 3 ; APP B/a 549 : le manifeste fut signé par Angélique Salve, Marie Pie, Ismène Legall, Léopol [*sic*], Florentine Bigot, Marie Bruchu, et Elise Roger.

Les guesdistes firent la sourde oreille. Ils disposaient d'un hebdomadaire, *L'Egalité*, et d'un quotidien, *Le Citoyen* : ni l'un ni l'autre ne publièrent la déclaration dont pourtant Rouzade avait envoyé copie à Guesde quatre jours avant les élections. Les broussistes, quant à eux, publièrent la profession de foi dans *Le Prolétaire* qui, en outre, le 10 décembre, la veille du scrutin imprima à la une un article où Brousse soulignait que la candidature de Rouzade avait pour but de montrer que le prolétariat serait un allié honnête pour les femmes et ne les trahirait pas comme l'avaient fait la bourgeoisie. Il énumérait en détail les cas où la loi opprimait les femmes et louait chaudement « notre éloquente conférencière » [53].

Ces efforts ne furent pas suffisants pour amener une victoire que Roblet et Chabert avaient crue certaine au Havre. (Brousse, plus réaliste, avait déclaré que la campagne était symbolique.) Sur 1122 suffrages exprimés, il y en eut 57 pour Rouzade. Le candidat vainqueur l'emporta par 631 voix. Pourtant, comme le firent remarquer *Le Prolétaire* et *La Citoyenne* d'Hubertine Auclert, Rouzade avait recueilli plus de voix que les candidats ouvriers lors des précédentes consultations (16 voix en 1878, 10 en janvier 1881). En outre, malgré le fait que Rouzade était inéligible (puisqu'elle était une femme) les votes émis en sa faveur furent pris en compte par les scrutateurs ; ils figurèrent dans les résultats officiels, et ils furent publiés dans les grands journaux comme *Le Temps* et *Le Figaro*. On permit même à des femmes de surveiller le dépouillement du scrutin. Il semblait qu'elles aient accompli un grand pas vers la citoyenneté. *Le Prolétaire* concluait : « La question de l'émancipation de la femme a été posée ; le parti a gagné des voix ; les femmes ont pris part... à la bataille électorale... Nous n'avons aucune raison pour nous plaindre du résultat » [54].

Les guesdistes furent les seuls à faire entendre une note d'amertume. Rouzade leur avait sévèrement reproché de n'avoir pas publié sa profession de foi dans *Le Citoyen* et elle ridiculisa l'excuse donnée par Guesde : l'imprimeur aurait égaré le texte (quatre jours de suite !). Curieusement, *Le Citoyen* lui répondit par une note d'Henry Brissac qui reprenait les thèmes généraux de l'article hostile de Massard paru un an plus tôt. Brissac combattait nettement non seulement les candidatures féminines, mais même le vote des femmes, pour la raison que les femmes seraient influencées par le clergé. Dans un malencontreux effort pour amoindrir ses coups, il

53. *Le Prolétaire*, 10 décembre (p. 1, 3), 24 décembre 1881.

54. *Ibid.*, 11, 17 décembre 1881 ; *La Citoyenne*, 18 décembre 1881 ; APP B/a 549, 11 décembre 1881 ; *Le Figaro*, 12 décembre 1881 ; *Le Temps*, *Le Rappel*, *Le National*, 13 décembre 1881.

ajoutait : « Si tous pensaient — comme je le pense — que les femmes doivent être éligibles, et si la loi leur conférait cette éligibilité, je soutiendrais pour ma part, la candidature de Mme Léonie Rouzade, à cause de ses idées, de son courage et de son talent. » Ce qui signifiait peu de chose puisque lui-même venait d'invoquer tous ces « si » contre les candidatures féminines. Rouzade répliqua le jour même dans une furieuse lettre à Guesde. Sa candidature avait été « uniquement posée comme candidature de classe ». « Les hommes qui cherchent à se monopoliser la direction du parti ouvrier », ajoutait-elle, oubliaient qu'« une candidature de classe ne réside ni dans le pantalon ni dans le jupon ». En outre, si l'on considérait la proportion des voix obtenues, sa candidature après trois jours de campagne avait été aussi fructueuse que celle de Guesde pourtant bien plus minutieusement préparée [55].

Tous ces événements avaient pour toile de fond la dispute de plus en plus venimeuse qui séparaient les guesdistes des broussistes. Au congrès de Reims, en novembre 1881, on n'avait discuté que d'une seule chose : le *Programme du Havre* qui était devenu le symbole de la ligne révolutionnaire des guesdistes. Ces derniers voulaient le conserver ; les broussistes lui imputaient les résultats désastreux des élections générales de 1881. Quoiqu'ils aient suffisamment de voix pour battre les guesdistes, les broussistes ne souhaitaient pas provoquer un schisme. Ils proposèrent une résolution conservant le *Programme* jusqu'au congrès suivant, mais en exprimant de sérieuses réserves à son sujet. Peu de temps après, Jules Joffrin (un broussiste) se porta candidat à une élection législative partielle qui devait avoir lieu à Paris, le 18 décembre (une semaine après la campagne de Rouzade). Les guesdistes accusèrent Joffrin d'édulcorer le *Programme* et lui retirèrent leur appui. Joffrin, en retour, s'en prit sévèrement aux guesdistes dans une déclaration traitant longuement de la candidature Rouzade. Elle a combattu, écrivait-il, « sous les plis du programme minimum [le programme du Havre] » et néanmoins, les guesdistes ne l'avaient pas soutenue. Il poursuivait en arguant que le *Programme* n'était qu'un prétexte et qu'en réalité Guesde s'était opposé à Rouzade et à lui, Joffrin, parce qu'ils ne faisaient pas partie de sa « chapelle » [56].

A la mi-janvier 1882, l'UFC mit aux voix l'exclusion du groupe de Guesde, L'Egalité, pour n'avoir pas suivi les décisions du parti en ne soutenant pas Rouzade et Joffrin. L'Union vota avec la majo-

---

55. *Le Prolétaire*, 24 décembre 1881 ; *Le Citoyen*, 22 décembre 1881 (ce numéro manque à la BN mais se trouve à l'annexe de Versailles, AR).

56. POSF, *congrès Reims, 1881, passim* ; Ligou, *Histoire du socialisme*, p. 45-46 ; *L'Egalité*, 11 décembre 1881 ; *Le Prolétaire*, 7 janvier 1882.

rité broussiste, ce qui ne surprit personne. Rouzade annonça qu'elle ne prendrait la parole à aucune réunion où participeraient « les hommes de l'Egalité ». Chacun se préparait à abattre son jeu, ce qui se produisit à l'automne suivant, au congrès de Saint-Etienne. La majorité broussiste (avec l'aide de la déléguée de l'Union, une broussiste convaincue nommée Claudine Gillier [57]) rejeta toutes les motions de procédure des guesdistes. Ceux-ci se retirèrent. Les broussistes se reconstituèrent en Fédération des travailleurs socialistes de France (FTSF) et votèrent l'exclusion des guesdistes citant, entre autres faits, leur violation des décisions du parti « en attaquant les candidatures féminines ». Les guesdistes se retirèrent non loin de là, à Roanne, où ils fondèrent un nouveau parti ouvrier (par la suite dénommé Parti ouvrier francais, POF) et à leur tour exclurent Brousse de leurs rangs. Il avait, lui, contrevenu aux principes du parti en préconisant « la lutte des sexes » au lieu de la lutte des classes. Ainsi s'établit, dans le socialisme français, le schisme fondamental qui allait durer jusqu'en 1905. Au cœur de ce schisme se trouvait la question des droits des femmes. Non seulement, des deux côtés, on se référait directement à la différence des attitudes adoptées à propos de la candidature de Léonie Rouzade, mais encore le problème des droits des femmes avait été le centre concret d'une question abstraite : réforme contre révolution, sur laquelle le parti se scindait [58].

Ô ironie, ce fut au congrès de Roanne et sans la participation de l'Union [59] que finalement les guesdistes acceptèrent d'inscrire dans leur programme les droits des femmes comme une revendication. Le *Programme du Havre*, dans le premier article de sa partie A, demandait la « suppression du livret [ce passeport intérieur dans lequel les employeurs portaient des appréciations sur les ouvriers] et de tous les articles du Code établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-

57. Gillier avait joué un rôle important au congrès de Reims : membre de la commission d'organisation et déléguée du Comité fédéral de la région de l'Est ainsi que de dix groupes, dont deux « femmes socialistes » (POSF, *congrès Reims 1881*, p. 6, 65). S'agit-il de l'Union ?

58. Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français, *Compte rendu du sixième congrès national tenu à St-Etienne du 25 au 31 [sic] septembre 1882*, Paris, Comité national, 1882, p. 164 ; *Sixième congrès national du Parti ouvrier tenu à Roanne du mardi 26 septembre au dimanche 1er octobre 1882*, Paris, Impr. du Centre, 1882, p. 26. Trois femmes restèrent à St-Etienne avec les broussistes : Gillier, Louise Joanny (originaire de St-Etienne), et Paule Mink, qui resta apparemment pour démontrer aux broussistes leurs erreurs : « La province », dit-elle, « ne s'intéresse pas à vos divisions... la minorité a été expulsée » (POSRF, *congrès St-Etienne 1882*, p. 108). Gustave Rouanet soumit une motion de censure contre Mink, signée par 36 délégués, y compris Louise Joanny, mais elle ne fut pas discutée (*ibid.*, p. 108-110). En 1884, Mink assista au congrès guesdiste (*Septième congrès national du Parti ouvrier tenu à Roubaix du 29 mars au 7 avril 1884*, Paris, Oriol, s.d.).

59. Deux femmes (sur cinq déléguées en tout) accompagnèrent les guesdistes à Roanne : Roche et Laurent. Roche était originaire de Roanne (POSRF, *congrès Saint-Etienne 1882*, p. 9-15). Laurent signa la première résolution des guesdistes, censurant les broussistes (*L'Egalité*, 1er octobre 1882). Ni l'une ni l'autre ne semblent avoir été en rapport avec l'Union.

à-vis du patron ». A quoi le congrès de Roanne ajouta la phrase « et de l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme ». Ainsi fut incorporée au programme guesdiste, en 1882, la position de compromis figurant dans la résolution sur les droits des femmes adoptée au Havre. (Les broussistes, nous le verrons plus loin, feront de même en 1885.) Comme les débats de ce congrès ne furent consignés par personne, pas même la police, nous ne savons pas qui fut responsable de cette addition. Il est clair, toutefois, que les efforts de l'Union avaient porté leurs fruits en obligeant les guesdistes à tenir compte des droits des femmes dans le moment présent. Il est clair aussi que Paul Lafargue, rentré en France au début de 1882, apporta au parti une vision beaucoup plus souple (sur ce sujet tout au moins) que celle que pouvait fournir Jules Guesde[60].

Lafargue joua un rôle essentiel en rédigeant le commentaire officiel du programme, paru en 1883, qui confirmait la ligne nouvelle : « Bien que l'égalité civile et l'égalité politique ne doivent pas plus... affranchir [la femme] qu'elles n'ont affranchi le prolétariat ; et, elle est en droit de les revendiquer comme il est du devoir [!] du parti ouvrier de s'associer à ses revendications ». En fait, le commentaire allait plus loin que le programme : « La classe ouvrière a fait dans ses rangs place égale à la femme... la femme est appelée et élue au même titre que l'homme ». Léonie Rouzade n'aurait peut-être pas été d'accord, mais il lui aurait plu de voir que le commentaire demandait l'égalité des salaires : « S'il est un mal aujourd'hui en régime capitaliste, le travail industriel ouvert à la femme sera, dans la société nouvelle... un bien pour la femme en l'enlevant à la dépendance économique de l'homme et en lui permettant, parce qu'elle vivra par elle-même, de vivre pour elle-même ». On retrouve dans quelques expressions du commentaire les mots mêmes des articles de Guesde en 1876. Ainsi la pression de l'Union, et les paroles rapportées de Londres par Lafargue avaient permis à Guesde de retrouver l'esprit des positions qu'il avait prises en 1876[61].

---

60. *Le Petit Havre*, 23 novembre 1880 ; *L'Egalité*, 8 octobre 1882 ; AN F7 12.489. Cf. Aline Valette, « La femme et le socialisme », *L'Harmonie sociale*, 15 octobre 1892 ; *Le Socialiste*, 20 avril 1902. Le premier programme guesdiste, *le Programme et adresse des socialistes révolutionnaires français* qu'écrivit Guesde pendant son séjour en prison au début de 1879 (cf. ci-dessous p. 44n.), ne souffla mot en ce qui concerne les femmes (*L'Egalité*, 21 janvier 1880 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 94-96). En mai 1880, Guesde alla à Londres, où il rédigea en collaboration étroite avec Marx, Engels et Lafargue un nouveau programme (qui devint le « Programme du Havre »). Celui-ci revendiqua « égalité de salaire » pour les femmes et, dans les considérants (l'œuvre de Marx — cf. Willard, *Les guesdistes*, p. 18), précisa « que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains — sans distinction de sexe ni de race » (*L'Egalité*, 30 juin 1880). Il faut distinguer cette première version des rédactions modifiées au Havre et à Roanne : Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 395-396, et Willard, *Jules Guesde, textes choisis (1867-1882)*, Paris, Ed. Sociales, 1959, pp. 117-119, reproduisent tous les deux la version de Roanne, le premier la donnant comme la version du Havre, le deuxième comme celle de Londres.

61. Jules Guesde et Paul Lafargue, *Le Programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérants, ses articles*, Paris, Oriol, 1883, p. 59, 96-98.

La fin de l'Union

Après que l'UFC eut expulsé les guesdistes en janvier 1882, Rouzade demeura proche de Brousse et de Malon (chef de file des théoriciens réformistes). En février, ils la désignèrent pour effectuer une tournée de conférences dans la région de Lyon pour le compte du Comité national. Mais lorsqu'il se réunit le 12 mars, le comité prit note d'une lettre par laquelle Rouzade annonçait qu'elle ne pouvait effectuer cette tournée, ce qui entraîna sans doute son départ du comité lui-même car par la suite son nom ne figure plus dans la liste des membres. Pendant presque toute l'année 1882 elle continua néanmoins à écrire dans *Le Prolétaire*. Dans un éditorial, en mars, elle dénonçait l'idée de « Patrie », une chimère qui poussait les prolétaires à mourir pour défendre ceux qui les exploitaient. En août, elle rédigea un compte rendu élogieux du dernier livre de Malon qui contenait tout un chapitre consacré à l'Union et à ses campagnes. Elle continuait aussi à donner des conférences. A Lille, en mai, elle parla, en compagnie de Labusquière, devant dit-on 3 500 personnes [62].

En dépit de ces activités, qui en tout cas allèrent en diminuant au cours de l'année 1882, Léonie Rouzade se détournait de l'Union et du parti. Peut-être les guesdistes l'avaient-ils blessée plus qu'elle ne voulait le dire. Graduellement, elle en revint au socialisme utopique. Dans un court article paru en janvier 1885, elle déclarait le socialisme inévitable parce que « c'est la recherche du meilleur moyen de vivre en société ». Elle parlait encore de révolution, mais le ton était tiède comparé aux positions déterminées qu'elle avait prises au Havre. En 1887, elle aura éliminé de ses pensées les derniers vestiges d'un objectif révolutionnaire :

> « En effet, lorsque les sacrifiés seront guidés par la raison et unis par la solidarité, les sacrifiés qui sont le nombre immense n'auront ni à lutter ni à écraser personne pour se faire place au bien-être, à la justice et au droit. Ils n'auront qu'à dire : nous fondons tel ordre social nouveau, et la société nouvelle sera faite selon leur volonté : ...ils n'ont qu'à vouloir d'une même volonté » [63].

---

62. *Le Prolétaire*, 24 février, 4, 11, 25 mars, 1er avril, 6, 20 mai, 19 août 1882. Cf. Benoît Malon, *Œuvres complètes : le nouveau parti*, t. II : *Le Parti ouvrier et sa politique*, Paris, Derveaux, 1882, p. 115-119.

63. Rouzade, « Le socialisme », *La Revue socialiste*, 1885, t. I, p. 97-98 ; « Les femmes devant la démocratie », *La Revue socialiste*, 1887, t. I, p. 519-534 ; *La femme et le peuple, organisation sociale de demain*, Meudon, l'auteur, 1896, 1905. *Petit catéchisme de morale laïque et socialiste*, Meudon, l'auteur, 1895, 1903, 1904, 1906. Rouzade fut enterrée le 27 octobre 1916 (dossier Rouzade, BMD). Son mari était mort le 12 février 1901 (« Biographie », *La Femme affranchie*, août-septembre [1906], n° 23-24, p. 13).

Rouzade prit part à une campagne électorale féministe en 1885 (voir annexe 1) mais ce fut un tel désastre que dès lors, abandonnant toute politique, elle vécut calmement avec son mari à Meudon, assistant occasionnellement à des congrès féministes. Dans les années 1890, elle fit paraître deux brochures, l'une dans le style métaphysique de ses pamphlets de 1871 ; l'autre, un *Petit Catéchisme de morale laïque et socialiste*, eut assez de succès pour connaître cinq éditions entre 1895 et 1906. C'est un texte agréable qui plaide, dans un langage direct, pour la propriété collective des moyens de production. Les partis socialistes auraient bien fait de s'en inspirer. Mais lorsque Léonie Rouzade mourut, en octobre 1916, on pouvait dire qu'elle n'avait pas apporté au socialisme une contribution à la mesure des capacités qu'elle avait montrées.

Eugénie Pierre et Marguerite Tinayre, elles aussi, s'écartèrent du socialisme[64]. La direction de l'Union passait à des femmes d'une autre génération. Après que Rouzade eut cessé d'y assister, Floret Pignon continua à siéger au comité national. En mai, Elise Roger, déléguée de l'Union au comité fédéral de l'UFC fut élue à l'unanimité secrétaire adjointe du mouvement. Elle fut également la déléguée de l'Union au congrès de l'UFC en 1882 et au congrès national à Paris, en 1883. A l'automne de 1882 elle fut élue, avec une forte marge de voix, au comité national où elle siégea deux ans, sans y faire semble-t-il grand travail. Au congrès de l'UFC de 1883, l'Union délégua trois femmes qui y donnèrent lecture d'un rapport demandant « la socialisation du commerce international » et, au congrès de 1884 deux femmes qui n'y prirent pas la parole. Il est honnête de dire que d'une façon générale l'Union progressa peu sous sa seconde génération de dirigeantes : les droits des femmes dans la FTSF broussiste en restèrent au point où Rouzade les avait laissés après sa campagne, et l'Union ne parvint pas à se développer en élargissant sa base[65].

L'association de l'Union avec le parti prit fin brusquement en

---

64. Eugénie Pierre (5 novembre 1844-12 juin 1898) épousa l'historien pacifiste Edmond Potonié en 1881. Ils s'appelèrent dorénavant Potonié-Pierre. Elle rejoignit bientôt l'utopisme sentimental de son mari. Cf. ci-dessous, p. 65-75. D'autre part, Tinayre et Louise Michel rompirent en 1883 une collaboration d'où étaient sortis deux romans socialisants : Jean Guétré [Marguerite Tinayre] et Louise Michel, *Les méprisées*, Paris, Fayard, s.d. ; *idem*, *La misère*, Paris, Fayard, s.d. Louise Michel accusa Tinayre d'espérer toujours « des améliorations du vieil édifice social » plutôt que de chercher à le démolir (*La Bataille*, 1er mai 1883, cité par Thomas, *Louise Michel*, p. 298). Par la suite, on ne retrouve aucune trace de Tinayre dans le mouvement social.

65. *Le Prolétaire*, 13, 20 mai, 17 juin, 9 septembre, 11, 19 novembre, 9 décembre 1882 ; Fédération des travailleurs socialistes de France. *Compte rendu du 7e congrès national tenu à Paris du 30 septembre au 7 octobre 1883*, Paris, Comité national, 1883. De décembre 1882 à septembre 1884, presque chaque numéro du *Prolétaire* rendait compte d'un meeting du comité national auquel Roger assistait sans jamais prendre part à la discussion, proposer une résolution, etc. Les déléguées au congrès de l'UFC de 1883 furent Pie, Dupré, et Pignon (*Le Prolétaire*, 19 mai 1883). Celles au congrès de 1884 furent Marie Dupré et Isménie [*sic*] Legall (*Le Prolétariat*, 12, 19, 26 avril, 3 mai 1884).

septembre 1884 après une dispute sur laquelle nous ne savons rien, entre Elise Roger et le conseil de publication du journal du parti (qui était maintenant *Le Prolétariat*). Lorsque le comité fédéral de l'UFC se réunit le 2 septembre, Roger demanda et obtint la nomination d'un comité pour apaiser le différend. Le débat fut long et quatorze déléguées y prirent la parole. La semaine suivante, le comité ne s'était pas encore réuni, mais Jules Joffrin en avait démissionné parce qu'Elise Roger ne voulait pas répondre à ses questions. Brousse s'exprima contre l'intrusion de l'UFC dans les affaires du journal et le comité fédéral prononça la dissolution du comité d'arbitrage. Une semaine plus tard, l'Union des femmes se retirait de l'UFC et donc du parti[66].

Ainsi l'Union qui, pendant cinq ans, n'avait cessé de défendre les droits des femmes à l'intérieur du parti, se trouvait absente, au printemps suivant (1885) du congrès où finalement l'UFC adopta un programme législatif dans lequel figuraient les droits des femmes. (A Saint-Etienne, en 1882, les broussistes avaient mis au rencart le *Programme du Havre* et l'avaient remplacé par un préambule auquel chaque circonscription électorale pourrait accrocher son propre programme.) Le nouveau programme de l'UFC demandait, en termes similaires, à ceux du *Programme du Havre* modifié à Roanne en 1882 la « révision dans un sens égalitaire des articles du Code qui établissent l'infériorité politique ou civile des travailleurs, des femmes et des enfants naturels » et « à travail égal, égalité de salaire ». Dans leur programme municipal adopté au même congrès, l'UFC demandait, d'une façon plus spécifique l'« égalité civile et politique de la femme ». Au congrès national suivant, en 1887, ces dispositions furent incorporées au programme national[67], lequel avait beaucoup moins d'importance pour les broussistes réformistes pragmatiques que pour les guesdistes. Mais qu'en 1885 les deux ailes principales du socialisme français[68] aient donné place dans leur pro-

66. *Le Prolétariat*, 6, 13, 20 septembre 1884.

67. POSRF, *congrès Saint-Etienne 1882*, p. 165n., 166f ; *Le Prolétariat*, 23 mai 1885 ; FTSF, POSR, *Compte rendu du IX^e^ congrès national tenu à Charleville du 2 au 8 octobre 1887*, Paris, Impr. Harry, 1888, p. 55.

68. Dans la première décennie qui suivit la constitution du PO, les guesdistes et les broussistes constituaient virtuellement la totalité du socialisme français, du moins de celui qui participait à la politique électorale. Le CRC (blanquiste) de Vaillant ne fonctionnait pas comme parti de masse, mais plutôt comme société fermée. Il n'avait ni congrès ni programme (voir J. Howorth, *Edouard Vaillant*, Paris, Maspero, à paraître). Il ne semble pas avoir considéré la question de la femme. Le programme électoral de Vaillant, fort détaillé du reste, n'en fit jamais mention (cf. annexe 4). Les indépendants de cette époque (tels Vallès, Lissagaray, Longuet, etc., à ne pas confondre avec les jauressistes ou avec les millerandistes de la fin du siècle) ■■ constituaient pas un courant, n'ayant en commun que leur refus de s'associer aux trois courants organisés. Ni *La Bataille* de Lissagaray ni *Le Cri du peuple* de Vallès (dont Séverine fut la rédactrice de 1885 à 1888) ne soutint les féministes pendant leur campagne en 1885 (voir appendice I). La cinquième fraction du socialisme français, le POSR de Jean Allemane, ne vit le jour qu'en 1890, par suite d'une scission avec les broussistes.

gramme aux demandes de base des féministes n'était pas un fait sans importance. Les femmes avaient eu beau être absentes des congrès où ces programmes avaient été confirmés, elles n'en avaient pas moins pris part active dans leur conception. Dans l'un et l'autre cas, les changements adoptés avaient pris en compte les décisions adoptées à Marseille et au Havre sous la pression du Droit et de l'Union.

Les broussistes étaient-ils plus favorables que les guesdistes aux droits des femmes ? De 1880 à 1882, oui. A long terme pourtant, la situation était plus complexe. Le réformisme des broussistes leur rendait facile le soutien au droit des femmes ; l'égalité des femmes étant seulement une des nombreuses réformes qu'ils voulaient réaliser. Pourtant, après la campagne de Rouzade, en 1881, ils ne soutinrent pas plus les droits des femmes que ne le faisaient les guesdistes. En 1884, Joffrin et Brousse ne firent aucun effort de conciliation en face d'Elise Roger afin de maintenir l'Union dans le parti, et, en fait, on peut dire qu'ils sabotèrent le comité d'arbitrage. Malon se montrait beaucoup plus réservé sur les droits des femmes dans ses dernières œuvres qu'en 1882[69]. D'autre part, les préoccupations doctrinales des guesdistes compliquaient de beaucoup leur soutien aux droits des femmes. Déterminé à éviter l'illusion que des réformes significatives pouvaient être obtenues au sein de la société capitaliste, Guesde, d'une façon plutôt simpliste les écartait toutes, y compris celles concernant les droits des femmes. Cette attitude, naturellement, rebutait l'Union — et Rouzade en particulier — qui regardèrent du côté des broussistes parce qu'au moins leur réformisme englobait ces droits. Liée aux broussistes, l'Union devenait automatiquement un ennemi idéologique des guesdistes, d'où le peu d'empressement de la part de ces derniers à aider l'Union surtout dans cette aventure anarcho-réformiste qu'apparaissait la candidature électorale d'une femme.

Les deux partis n'affichaient pas une sérieuse préoccupation politique du droit des femmes parce qu'il n'existait pas de groupe féminin efficace. Si l'Union n'avait pas réussi à en constituer un, c'était à cause de la nature limitée de ses activités. Présenter des résolutions l'intéressait davantage que recruter des militantes. Nous savons comment l'Union agissait vis-à-vis du parti, nous ne voyons pas comment elle se plaçait vis-à-vis des femmes. La presse socialiste n'annonçait pas ses réunions. Une femme qui aurait voulu s'inscrire devait faire effort pour savoir comment s'y prendre. Résultat : de

69. Benoît Malon, *Le nouveau parti*, p. 115-119 ; *Idem, Le socialisme intégral*, 2 vol. ; 2e éd. Paris, Alcan, 1894, t. I, p. 359-361. Cf. ci-dessous, p. 451.

l'argent, mais peu de membres. En quatre occasions au moins l'Union versa de 5 à 40 F à des fonds de campagne ou de solidarité avec des grévistes, alors que les autres contributions se chiffraient en centimes. Nous ne savons pas combien de membres elle représentait. De tout cela, nous pouvons déduire que le groupe était un véhicule destiné à obtenir que les socialistes soutiennent les droits des femmes — peut-être avec pour objectif lointain le groupement des femmes à travers le parti — plutôt qu'un effort pour s'organiser directement à partir de la masse [70].

Ainsi l'Union joua-t-elle un rôle clé dans l'établissement d'une doctrine socialiste à l'égard des femmes, mais elle ne fut jamais rien d'autre que l'échelon précurseur d'un groupe. Elle ne laissa pas de traces pour ce qui concerne l'encadrement ou l'entraînement des militantes. Aucune de celles qui avaient été actives soit dans l'Union, soit dans le Droit des femmes n'exerça par la suite la moindre fonction dans aucun parti socialiste. Lorsqu'en 1890, après le départ de la majorité allemaniste, la FTSF broussiste se désintégra, il ne restait absolument rien, dans la mémoire socialiste, de l'Union des femmes. Il fallait que d'autres repartent de zéro, avec toutefois de solides fondations théoriques sur les droits des femmes, qui resteront la contribution durable du Droit des femmes et de l'Union des femmes au socialisme français.

---

70. *Le Prolétaire*, 26 mars, 24 décembre 1881, 7 juin 1882, 7 janvier 1883.

Chapitre 2

Attirer les femmes dans les partis

Tandis que le siècle tirait à sa fin, les partis socialistes commençaient à organiser les ouvriers. Allaient-ils en faire de même des ouvrières ? Si oui, sur quelles bases ? Les droits des femmes ou les aspirations ouvrières ? Le féminisme ou le socialisme ? Sinon, qui les organiserait ? Nous allons examiner les efforts accomplis par les femmes au sein des partis, puis nous traiterons des efforts des féministes en dehors des partis.

Les allemanistes

Durant les dernières années de la décennie 1880, la fédération de la région parisienne, l'UFC, conduite par Jean Allemane, adopta des positions de plus en plus ouvriéristes, tandis qu'au niveau national, la FTSF, toujours sous la houlette de Brousse, s'orientait de plus en plus vers une action parlementariste et réformiste. En octobre 1890, la FTSF exclut Allemane, qui, suivi par les éléments les plus actifs de cette formation, fonda un nouveau parti : le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (POSR). (La FTSF se désintégra, ceux qui y étaient demeurés tendant à se fondre dans la fraction montante des Indépendants qui, vers la fin du siècle, allaient être connus comme jauressistes). Pendant dix ans, deux féministes figureront parmi les déléguées-femmes aux congrès allemanistes : Astié de Valsayre, de 1887 à 1891, et Mme Vincent, de 1892 à 1897 [1]. Toutes deux étaient

1. La FTSF était, en principe, l'organisation nationale dont dépendait l'UFC. En réalité, l'UFC constituait l'essentiel de la FTSF, ayant plus de membres que toutes les autres fédérations réunies. A la scission de 1890, l'UFC devint le POSR, laissant aux broussistes l'épave de la FTSF, qui se désintégra rapidement (cf. Michel Winock, « Naissance du parti " allemaniste " », *Le Mouvement social*, 75, avril 1971, p. 33-62). Astié assistait aux congrès de l'UFC et non pas à ceux de la FTSF. Nous pouvons donc laisser les broussistes de côté et parler des rapports d'Astié avec les allemanistes dès 1887, bien qu'ils n'aient constitué formellement leur parti qu'en 1890.

présentes au congrès socialiste international broussiste-allemaniste de 1889, tenu concurremment avec un congrès guesdiste. Aucune des deux femmes n'était une militante socialiste, aucune n'avait l'habitude de recruter pour un mouvement. Aussi se concentrèrent-elles sur la prise de positions féministes par les allemanistes plutôt que sur le recrutement de femmes pour le parti ; en fin de compte elles échouèrent sur les deux tableaux.

Marie-Rose Astié de Valsayre correspondait en quelque sorte à l'image extravagante que le public se faisait des féministes. Elle était patriote, extrêmement, et féministe, modérément. Elle combinait parfois les deux attitudes, comme par exemple lorsqu'elle blessa en duel, sur le champ de bataille de Waterloo en 1886, une Anglaise. Son poème patriotique, *Le retour de l'exilé* où l'on voit rentrer chez lui un soldat parisien prisonnier à Sedan, ne mentionne même pas la Commune. Elle vint tard au féminisme. En 1882, elle fit paraître une brochure assez grossière : *Les Amazones du siècle (les gueulardes de Gambetta)* dans laquelle elle vilipendait un certain nombre de féministes, dont Hubertine Auclert, Eugénie Pierre et Léonie Rouzade. Mais, un an plus tard, en mai 1883, elle se vit refuser l'autorisation de donner des cours gratuits de grammaire à des femmes. C'est peut-être cela qui la fit se tourner vers les féministes. En décembre 1885 elle commença à écrire dans *La Citoyenne* d'Hubertine Auclert[2].

Désormais préoccupée de la condition des ouvrières, elle se fit déléguer au congrès de l'UFC de 1887 par le Droit et le suffrage des femmes d'Auclert, dont personne ne s'avisa qu'il avait été exclu en 1880. Astié et Marie Bonnevial[3] rédigèrent la résolution du congrès

2. Hélène Brion, *Squelette ébauche de la grande encyclopédie féministe*, 6 vol., ms, BMD, t. I, p. 50 (n° 356) ; Jean Misère [Astié de Valsayre], *Le retour de l'exilé*, Paris, Repos, 1887 ; Astié de Valsayre, *Mémoire sur l'utilité de l'enseignement de la grammaire dans l'instruction de la femme*, Paris, Dupont, 1883 ; selon Brion, Astié était née à Paris en 1846.

3. Marie Bonnevial (née le 28 juin 1841 à Rive-de-Gier, morte le 18 décembre 1918 à Paris) fut, avec Aline Valette, un des fondateurs du Syndicat de l'enseignement, dont elle fut déléguée et membre du Comité d'organisation du projet de congrès ouvrier international socialiste décidé au congrès ouvrier de Lyon 1878. Le congrès fut interdit par le gouvernement. Quand le comité d'organisation essaya de passer outre, ses membres furent arrêtés pour « association non autorisée ». Au procès, Bonnevial se dissocia de la défense collective organisée par Guesde sur une base politique et donna sa propre défense légaliste. Elle fut acquittée, tandis que Guesde et les autres eurent des peines de prison ferme (ce qui permit à Guesde d'écrire son programme : cf. ci-dessus, p. 437n. — voir *Le congrès ouvrier international socialiste devant la X^e Chambre*, Paris, Librairie des publications populaires, 1879, p. 119-124). Malgré ce désaccord, Bonnevial semble avoir eu des rapports amicaux avec Guesde (cf. lettre, Bonnevial à Guesde, 6 janvier 1882 [ou 1888 ?], Am IISG, Guesde Archives, 551/9). Elle devint vice-présidente de la Ligue française pour le droit des femmes en 1894. En 1904, elle en devint la présidente, par suite du départ de Maria Pognon. En novembre 1898, elle reprit la « Tribune du Travail » de *La Fronde* d'Aline Valette, malade. Elle y soutint Millerand, qu'elle appelait « un homme de cœur » (16 février 1900). Au *Troisième congrès général des organisations socialistes françaises tenu à Lyon du 26 au 28 mai 1901*, elle prit position pour l'inclusion des syndicats dans le parti (*compte rendu sténographique officiel*, Paris, Société nouvelle, 1901, p. 163-166). Par suite du rejet définitif de ce principe au congrès de 1902, elle se concentra sur le syndicalisme et le féminisme, le socialisme ayant toujours été secondaire pour elle. Pour ■ biographie, voir *Revue encyclopédique Larousse*, 28 novembre 1896 ; dossier Bonnevial, BMD ; Ligue française, *1870-1920*.

demandant « à travail égal salaire égal »[4]. Au congrès suivant de l'UFC, Allemane émit des réserves sur l'admission du Droit. L'affaire fut envoyée en commission où un compromis fut élaboré : Astié représenterait *La Citoyenne* et non pas le Droit. A ce congrès, elle rédigea une résolution tendant à offrir aux ouvrières une plus grande protection. Le congrès lui demanda de développer cette résolution. Elle rencontra Rouzade, Allemane et Chabert à la Bourse du Travail mais aucune mesure pratique ne sortit de ces entretiens. Ce fut-là le premier échec important des allemanistes face à la cause des femmes. Echec typique : dès qu'il s'agissait de proposer des mesures pratiques, le parti perdait pied[5].

Au cours de l'hiver 1889-1890, Marie-Rose Astié fonda son propre groupe, la Ligue de l'affranchissement des femmes. Avec deux autres femmes, elle représenta la Ligue au congrès de l'UFC de 1890-1891 qui émit un vœu demandant l'admission de femmes au Comité de la Bourse du Travail[6]. En fait, elle s'écartait déjà et du féminisme et du socialisme. Elle cessa d'écrire dans *La Citoyenne* et s'embarqua dans une nouvelle carrière comme secrétaire du patronage des jeunes filles du sixième arrondissement. Le mot « patronage » désignait alors une institution charitable (d'ordinaire dirigée par le prêtre local !) destinée à la rédemption morale d'un certain genre de personnes ayant tendance à s'écarter de la bonne voie. Le patronage d'Astié remplissait exactement les conditions, ayant pour but, comme elle le disait, « de s'occuper des jeunes filles que leur famille ne peut surveiller les dimanches et fêtes, et de leur procurer les récréations morales nécessaires à l'esprit, ainsi que les exercices et les jeux »[7]. Au premier congrès national allemaniste de 1891. Astié déploya ses efforts en faveur d'une résolution appelant les municipalités socialistes à subventionner de tels patronages. Le texte ne fut pas soumis au vote. Ce fut la fin de son activité socialiste. Elle écrivit bientôt un guide pratique pour les ménagères, destiné à procurer « l'aisance par l'économie » et dédié aux « ouvrières intelli-

---

4. *Le Prolétariat*, 13, 20 août 1887 ; *La Citoyenne*, septembre 1887. Cf. ci-dessus, p. 19 pour l'exclusion du Droit.

5. *Le Prolétariat*, 23, 30 juin, 1er juillet 1888 ; FTSF, *Compte rendu du IXe congrès régional de l'Union fédérative du Centre, tenu à Paris du 17 au 26 juin 1888*, Paris, Impr. Harry, 1888, p. 26, 79, 126 ; *La Citoyenne*, août 1888 (où Astié affirma également avoir obtenu l'insertion, dans la résolution sur l'éducation, de la phrase revendiquant « une instruction semblable pour les deux sexes, l'instruction dissemblable faisant naître l'incompatibilité d'humeur »).

6. *Bulletin de l'Union universelle des femmes*, avril 1891 ; FTSF, *Compte rendu du Xe congrès régional de l'Union fédérative du Centre, tenu à Paris, les 1er, 2, 3 et 5 octobre 1890 et les 12-17 mai 1891*, Paris, Impr. Allemane, 1891, p. 47. Le congrès eut lieu en deux sessions pour des raisons liées à la scission, la première étant consacrée à la « discipline », la deuxième aux questions de substance. La Ligue ne fut représentée qu'à la deuxième session. Les deux autres déléguées furent Brou et Charrière.

7. *La Citoyenne*, novembre 1890. Le Patronage fut tout de même assez féministe pour se faire représenter à la Fédération française des sociétés féministes (voir ci-dessous, p. 455 et n. 25).

gentes ». Elle avait plus d'inclination pour la charité que de compréhension du socialisme. Mais sa place, si l'on peut dire, dans le POSR allemaniste, allait être occupée par une féministe à l'esprit un peu plus pénétrant [8].

Mme Vincent — elle n'utilisait jamais son prénom — était fille d'un républicain saint-simonien, suffisamment sincère pour avoir été emprisonné en juin 1848. La mort de son mari lui ayant laissé une fortune raisonnable, elle orienta son intérêt vers le sort des femmes et des ouvriers. En 1888, elle fonda l'Egalité d'Asnières qu'elle représenta l'année suivante au congrès du Droit des femmes, où elle obtint de faire passer une proposition demandant la participation des femmes aux bureaux de bienfaisance [9].

Au cours de l'été 1892, Jean Allemane fit paraître dans *La Question sociale* un article sur le Palais des femmes qu'on projetait de construire pour l'Exposition de Chicago. Il pressait les Français de participer à ce projet et, plus précisément, sollicitait une contribution des féministes au mouvement ouvrier. Du point de vue des féministes, les allemanistes étaient particulièrement bien placés pour recevoir leur aide puisque, en mettant l'accent sur l'ouvriérisme, ils devenaient moins redoutables et moins dangereux que les fractions qui, comme les guesdistes, posaient en préalable à toute action une révolution dont l'objectif essentiel était l'expropriation des possédants, et dont toute l'activité politique était orientée vers cet objectif. Mme Vincent, comme Marie-Rose Astié avait donc choisi de participer au congrès international broussiste-allemaniste de 1889 plutôt qu'à celui des guesdistes (aucune des deux n'y prit la parole). Sur l'invitation d'Allemane, Mme Vincent, Eugénie Potonié-Pierre et un certain M. du Bellay assistèrent également au congrès de l'UFC en 1892 comme délégués de la Solidarité des femmes (de Potonié-Pierre), Mme Vincent recevant un second mandat pour le compte de l'Egalité. M. du Bellay participa à la commission « des conseils des prud'hommes » qui se prononça en faveur du suffrage des femmes et de leur éligibilité dans ces conseils. L'idée retint l'attention de Mme Vincent. Après le congrès, elle fournit un long rapport sur ce

8. La mère Marthe [Astié de Valsayre], *L'aisance par l'économie*, Epinal, Impr. Froereisen, 1892 ; POSR, *Compte rendu du X^e^ congrès national tenu à Paris du 12 au 19 juin 1891*, Paris, Impr. Allemane, 1892, p. 24 : il y eut deux autres déléguées de la Ligue, Charrière et Marette. La Ligue continua son petit bonhomme de chemin jusqu'en 1895 (APP B/a 1651, *passim*).

9. Dossiers Vincent (on y trouve une autobiographie en ms) et Egalité, BMD ; *Bulletin de l'Union française pour le suffrage*, janvier-mars 1914 ; *Le Droit des femmes*, 15 mars 1914, p. 53 ; *La Citoyenne*, août 1889 ; *congrès français et international du droit des femmes, 1889 (Paris, 15-19 juin)*, Paris, Dentu, 1889, p. 128. Née aux environs de Dreux en 1841, morte à Asnières le 20 février 1914, Mme Vincent fut une féministe dès le début, se joignant à André Léo et Maria Deraismes pour fonder la Société pour la revendication des droits de la femme en 1868. Pendant la Commune, elle resta à Paris et s'occupa de l'Assistance Publique.

sujet à la Solidarité (qui n'en tint aucun compte). Le groupe cessa d'ailleurs de prendre part aux activités du POSR [10].

Mme Vincent ne baissa pas les bras. En 1892, elle assista au congrès national du POSR où les allemanistes adoptèrent un programme législatif empruntant beaucoup — y compris les articles concernant l'égalité des droits et l'égalité des salaires, pour les femmes — au programme broussiste de 1885 [11]. Commentant ce texte, Allemane souligna que le POSR demandait l'égalité pour les femmes parce qu'il considérait que tous les humains devaient être égaux. « Toute loi établissant une inégalité » ajoutait-il, est « tyrannique, [c'est] un acte contre lequel il est du devoir de tous de protester en lui refusant obéissance ». Quant à ce qui concernait l'égalité des salaires, il était d'avis que la femme, au lieu d'être pénalisée devait être rémunérée pour « le rôle si pénible de la maternité ». Mme Vincent pouvait s'estimer satisfaite. En 1894, on la voit de nouveau au congrès POSR de Dijon. Là pourtant, elle allait être rudement ramenée à la réalité [12].

Elle demanda donc au congrès de Dijon d'inscrire à l'ordre du jour de celui qui allait suivre l'« urgence et [la] nécessité pour les candidats socialistes d'introduire dans tous les programmes électoraux la rubrique suivante : " Emancipation civile et politique des femmes " ». Une fois l'égalité de principe des femmes inscrite dans le programme c'était là logiquement, l'étape suivante à franchir. Mais étant donné que les allemanistes tenaient la bride haute à leurs députés, cette proposition aurait abouti à demander à ces derniers de porter mention des droits des femmes sur les affiches et sur toute la littérature électorale, ce qui leur aurait donné une place très en vue. La commission des résolutions dut penser qu'il y avait là une perspective lourde d'inconvénients, car non seulement elle ne demanda pas au congrès d'exiger des candidats l'inclusion des droits des femmes dans leurs programmes personnels, mais aussi elle

---

10. « Le Palais des femmes », *La Question sociale* (revue qui avait des sympathies féministes : voir ci-dessous, p. 51n.), 1er août 1892 p. 277-278 ; FTSF, *Compte rendu du congrès international ouvrier socialiste tenu à Paris du 15 au 20 juillet 1889*, Paris, Comité National, 1891, p. 42 ; « La solidarité des femmes », *Le Journal des femmes*, septembre 1892 ; POSR, Fédération du Centre, *Compte rendu du XIe congrès régional de l'Union fédérative du Centre, tenu à Paris du 21 août au 11 septembre 1892*, Paris, Impr. Allemane, 1892, p. 36. Ce fut le dernier congrès de l'UFC ; celui-ci étant devenu en fait le POSR, tous les congrès postérieurs furent des congrès du POSR.

11. POSR, *Compte rendu du XIe congrès national tenu à Saint-Quentin du 2 au 9 octobre 1892*, Paris, Impr. Allemane, 1893, p. 54-55 : Art. 4 : « révision, dans un sens égalitaire, des articles du Code qui établissent l'infériorité politique ou civile des travailleurs, des femmes et des enfants naturels » ; Art. 13 : « A travail égal, égalité de salaire pour les travailleurs des deux sexes ».

12. Jean Allemane. *Notre programme développé et commenté, suivi d'un projet de règlement de groupe*, Paris, Impr. Allemane, 1895, p. 32 ; *Programme municipal adopté par l'Union fédérative du Centre, commenté*, Paris, Impr. Ouvrière, s.d., p. 10-47. Vincent fut une des déléguées au congrès POF de 1893, avec Potonié-Pierre et Valette (*Onzième congrès national du Parti ouvrier tenu à Paris du 7 au 9 octobre 1893*, Lille, Impr. Ouvrière, s.d.).

remettait en question le principe même de l'égalité des femmes en posant au congrès la question suivante : devait-on conserver dans le programme du parti l'« égalité civile et politique » ou le réduire à l'« égalité civile » seulement ! Le congrès décida le maintien de l'article. Ce qui impliquait clairement que les droits des femmes n'allaient pas être pris très au sérieux. Il n'est donc pas très surprenant que Vincent ne se soit pas rendue au congrès du POSR les deux fois suivantes. A celui de 1897 assistait une déléguée non autrement désignée de *L'Egalité* (aux côtés de Paule Mink pour La Solidarité). Que cette déléguée ait été ou non Mme Vincent, il est clair que cette dernière avait renoncé au socialisme. Ce fut la fin de la participation féminine au PSOR. Ni Marie-Rose Astié ni Mme Vincent ne s'étaient approchées du point où des gestes spécifiques de la part du parti auraient pu faciliter le recrutement des femmes [13].

Par la suite, Mme Vincent se consacre au féminisme. Grâce à elle, sa sœur (Mme Mauriceau), devint, en 1896, la première femme administrateur d'un bureau de bienfaisance à Paris. Le souci principal de Vincent était la représentation des femmes aux conseils de prud'hommes. Elle avait commencé à écrire sur la question après le congrès allemaniste de 1892. Pour le congrès féministe de Bruxelles en 1897, elle rédigea un rapport demandant non seulement l'admission des femmes, mais diverses réformes des conseils : leur transformation en tribunal sans appel et l'extension de leur juridiction à l'intérieur des usines pour surveiller les conditions d'hygiène, etc. C'étaient là des propositions assez radicales, étant donné que la possibilité d'en appeler des décisions des conseils devant les tribunaux normaux favorisait les employeurs, et que, avec la législation existante, il n'y avait pratiquement pas de contrôle possible des conditions de travail. C'est en partie à la suite des efforts de Mme Vincent pour porter cette question devant l'opinion publique qu'en 1907 la Chambre accorda aux femmes le droit de vote pour l'élection aux conseils et, l'année suivante, celui d'en devenir membre. Quoique les lois nouvelles n'aient pas pris en compte ses autres idées, Mme Vincent n'en avait pas moins remporté quelques succès, fait assez rare pour les féministes sous la Troisième République [14].

---

13. POSR, *Compte rendu du XII^e congrès national tenu à Dijon du 14 au 22 juillet 1894*, Dijon, Impr. Carré, 1895, p. 45-46 (cf. AN F7 12.490) ; POSR, *Compte rendu du XV^e congrès national tenu à Paris 1897*, Paris, Impr. Allemane, 1898. L'idée d'exiger des partis socialistes qu'ils mettent plus en évidence leur soutien aux revendications féministes fut soulevée à une réunion de La Solidarité, en novembre 1892, quand Vincent en était encore membre (Eugénie Potonié-Pierre, « La campagne électorale féminine », *La Question sociale*, 15 novembre 1892, p. 386).

14. *Le Journal des femmes*, décembre 1895-mars 1896 ; *L'Harmonie sociale*, 22, 29 octobre 1892 (articles de Vincent — elle fut donc en rapport avec Valette, qui fut la rédactrice — cf. ci-dessous, p. 55-56) ; Mme Vincent, *Electorat et éligibilité des femmes aux conseils de prud'hommes, rapport présenté au congrès féministe international de 1897 à Bruxelles*, Paris, Ecole

Les guesdistes. La théorie

En dépit de bien des confusions, quelques notions théoriques sur l'oppression des femmes se firent jour chez les guesdistes. Ces notions aident à expliquer les difficultés que le parti rencontra sur la question féminine. Avant de considérer l'action qu'il mena envers les femmes, c'est ce développement théorique qu'il nous faut d'abord examiner. Dans les premières années du POF, la pensée du parti sur les femmes oscillait entre des tendances anarchistes et un marxisme sur-simplifié auquel nous avons déjà fait allusion. Les tendances anarchistes pouvaient se discerner dans les articles écrits par Guesde en 1876, mais on les trouve encore après 1880. En 1882, par exemple, Gabriel Deville, un dirigeant guesdiste, fit paraître un article au titre provocateur « L'amour libre ». Les deux filles d'Elisée Reclus avaient scandalisé la presse bourgeoise en contractant, avec l'approbation de leur père, des « unions libres ». Deville pensait que cela n'était pas suffisant, car ces unions ne dépassaient pas la question de propriété qui était à la racine de l'hypocrisie du mariage. Les socialistes, écrivait-il, installeront « l'amour libre » que, pour sa part, il ne définissait pas autrement qu'en menant, pour son compte, une vie de bâton de chaise. Lorsque, pour une brève période, *L'Egalité* parut tous les jours, Deville y publia plusieurs articles de la même veine. Guesde lui-même n'était pas à l'abri de ces tendances. Dans un article écrit alors que la Chambre discutait du rétablissement du divorce, il parlait de l'« absolue nécessité de jeter bas les Bastilles du mariage ». « Mais — se hâtait-il d'ajouter, car il désapprouvait le genre de vie que menait Deville — cette révolution dans les relations entre les sexes qui [*sic*] commandent les révoltes de plus en plus nombreuses des embastillés ne saurait précéder : elle ne peut que suivre la révolution économique ou sociale ». Il déclarait que la libre disposition de soi-même ne serait possible que sous le communisme, lorsque les enfants appartiendraient non seulement à la famille mais à la communauté tout entière [15].

Sur ce point comme sur bien d'autres, les guesdistes assimilaient avec lenteur — c'est le moins qu'on puisse dire — les positions marxistes qu'ils déclaraient représenter. Le problème était qu'ils

---

d'Imprimerie, 1897. Il s'agit des lois du 27 mars 1907 et du 15 novembre 1908. Cf. R. Simon, « L'éligibilité des femmes aux conseils de prud'hommes », *Les Documents du progrès*, janvier 1909, p. 11-12 ; Ferdinand Buisson, *Le vote des femmes*, Paris, Dunot et Pinet, 1911, p. 42. Auclert revendiqua pour les femmes le droit de vote aux Conseils en 1886, mais ne le poursuivit pas après cette date (Auclert, *Les femmes au gouvernail*, p. 28-30). La Chambre le vota une première fois en 1892, mais le Sénat le refusa.

15. *L'Egalité*, 22, 24 octobre-6 novembre 1882 ; Friedrich Engels, Paul et Laura Lafargue, *Correspondance*, ed. Emile Bottigelli, 3 vols., Paris, Ed. Sociales, 1956-1959, t. I, p. 327, 330-333 ; Jules Guesde, « La solution », *Le Cri du peuple*, 12 juin 1884.

dépendaient entièrement des marxistes allemands pour leur théorie (le programme de base du POF, le *Programme du Havre,* avait été rédigé à Londres par Guesde sous l'étroite surveillance de Marx, d'Engels et de Lafargue) mais aucun des guesdistes ne connaissait l'allemand). Dans ces conditions, Lafargue devait jouer un rôle clé par ses contacts personnels avec Marx et Engels. Lui non plus ne savait pas l'allemand, mais il entretenait une correspondance assidue avec Engels et ses vues avaient du poids car il était le gendre de Marx [16].

Engels écrivit *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat* en 1883 et au début de 1884. L'ouvrage fut publié en octobre suivant, mais ne fut traduit en français qu'en 1893, Durant cette période, les écrits de Lafargue furent la seule source des idées d'Engels dont les socialistes français purent disposer. Avant qu'il ait lu *L'origine*, les pensées de Lafargue n'évoluaient pas sur la même ligne que celles d'Engels. Il avait eu en main le livre de Morgan *Ancient society,* point de départ de l'œuvre d'Engels, mais il ne semble pas en avoir tiré grand-chose. Lorsque finalement il lut *L'origine* (dans une traduction italienne), ce fut pour lui ce qu'il appela « une révélation ». En 1886, il résuma *L'origine* dans une série d'articles pour *Le Socialiste* (l'organe officiel du POF). La moitié de ces articles consistait en une analyse de *L'Orestie* d'Eschyle, suggérée par Bachofen, et qui avait reçu l'approbation d'Engels. Oreste absous par Athéna représentait le triomphe de la loi paternelle sur le matriarcat déclinant. C'était peut-être là de bonne critique littéraire, mais comme explication matérialiste de la sujétion des femmes, on pouvait trouver mieux. De plus, Lafargue n'avait pu résister à la tentation d'épater le bourgeois. Il terminait en frappant un grand coup : « La famille patriarcale fit son entrée dans le monde escortée par le désordre, le crime et la force dégradante ». Malgré sa compréhension limitée de l'œuvre d'Engels, Lafargue sentit tout de même que la société patriarcale n'avait pas existé de toute éternité et que les femmes y avaient été soumises à l'homme par la force, afin que puisse s'établir un régime de propriété privée remplaçant la société communale maternelle (car la monogamie et la filiation paternelle étaient nécessaires pour assurer l'héritage des biens, clé de voûte du nouveau régime) [17].

16. « More than glad I was to get the second volume of the *Kapital*. The book has been reverently *looked at* and handled by our prisoner [Paul Lafargue] and his friends, one and all of whom are unable to *read* German [italique orig.] » (Laura Lafargue à Engels, 18 juillet 1885, *Correspondance,* t. I, p. 301). Même Deville, qui publia un résumé du *Capital* en 1883, utilisa la traduction française ! Et Engels avait des doutes sérieux sur la qualité de son travail (Engels-Lafargue, *Correspondance,* t. I., p. 332). Pour le programme du POF, voir ci-dessous, p. 37n.

17. Friedrich Engels, *Der Ursprung der Familie, des Privateigenthums und des Staats, in Anschluss an Lewis H. Morgan's Forschungen,* Hottingen-Zurich, schweizerische Volksbuchhandlung, 1884 ; Engels-Lafargue, *Correspondance,* t. I, p. 203, 239, 299, t. III, p. 281 ; Paul Lafar-

Ces idées exercèrent une influence au-delà même des confins du POF. Malon, théoricien de la FTSF, s'appuyait lourdement sur Lafargue pour son article prétentieux et filandreux, *L'évolution familiale et le socialisme*, sans en exclure la longue analyse sur *L'Orestie*. Mais comme beaucoup d'autodidactes, il avait une tendance à ingurgiter tout ce qui lui tombait sous la main. Outre Lafargue, il mit à contribution l'anthropologue conservateur Charles Letourneau qui disait que les femmes penchaient vers le cléricalisme pour chercher à retrouver, à travers le culte de la Vierge, le statut dont elles jouissaient dans la société matriarcale. Redoutant l'influence des prêtres sur les femmes, Malon était très peu impatient d'attribuer à ces dernières le droit de vote. Cette tendance d'ailleurs était générale au sein du « Groupe ouvrier » de la Chambre à la fin des années 1880. « Emancipation progressive de la femme », certes, mais sur le droit de vote, pas un mot[18].

La femme et le socialisme, de Bebel, fut enfin publié en France en 1891. Pour la préface, Lafargue écrivit un portrait admiratif de Bebel. La traduction du texte, malheureusement le rend à peu près illisible. Engels qui tremblait à juste titre pour son propre livre confié au même traducteur jugeait le Bebel plein d'« erreurs et de négligences ». L'éditeur de *La Question sociale*, P. Argyriadès[19], essaya d'y porter remède en faisant paraître au cours de l'hiver 1892-1893 une « traduction analytique » de vingt-quatre pages, présentant adroitement les points principaux du livre de Bebel susceptibles d'intéresser les militants : les femmes étaient au début les égales de l'homme ; la monogamie et le christianisme avaient fait d'elles des esclaves et avaient permis à l'industrie capitaliste de les utiliser comme main-d'œuvre à bon marché ; la société socialiste abolira le mariage et le christianisme et aidera la maternité comme une fonction sociale, permettant ainsi aux femmes de réaliser tout leur potentiel d'égalité avec les hommes. Ces points furent réaffirmés avec force lorsque parut, à la fin de 1893 *L'origine* d'Engels, dans une

---

gue, « Le matriarcat, étude sur les origines de la famille », *Le Socialiste*, 4 septembre-16 octobre 1886 (publié d'abord dans *La Nouvelle Revue*, mars 1886, p. 301-336, qui avait supprimé la dernière phrase — cf. Engels-Lafargue, *Correspondance*, t. I, p. 347). Pour Engels sur *l'Oresteia*, voir *The Origin*, p. 76.

18. Benoît Malon, *Le socialisme intégral*, t. I, p. 330 et suiv. (cf. Charles Letourneau, *L'évolution du mariage et de la famille*, Paris, Delahaye et Lecrosnier, 1888, et idem, *L'évolution de la propriété*, Paris, Lecrosnier et Balié, 1889, où il soutenait que la propriété privée avait des origines biologiques et était donc éternelle) ; « Le socialisme dans les corps élus », *La Revue socialiste*, janvier 1888, p. 88 (pour la position du « groupe ouvrier », voir Annexe 4).

19. Argyriadès, d'origine macédonienne, fit paraître *La Question sociale* en 1885 et de 1891 à 1897. Elle était de tendance surtout blanquiste et guesdiste avec des sympathies féministes : Chéliga (cf. ci-dessous, p. 55n.), Potonié-Pierre et Mink y collaborèrent régulièrement et Mink (qui devint membre du CRC en 1893) y fut secrétaire de rédaction à partir de septembre 1894. Argyriadès mourut en 1901.

traduction française « entièrement revue par Mme Laura Lafargue » et vérifiée par l'auteur lui-même [20].

On peut retrouver assez clairement les lignes générales de l'argumentation de Bebel, sinon d'Engels, dans le premier article de Charles Vérecque sur les droits des femmes, paru en 1893. Par la suite, Vérecque, un des dirigeants guesdistes, produisit régulièrement de tels articles et devint dans le parti une autorité sur la question des femmes, avec Lafargue. Tous deux, pourtant, ajoutèrent aux théories d'Engels et de Bebel un petit air français en exaltant la maternité au lieu d'essayer de réduire le fardeau qu'elle représente. En 1904, Lafargue écrivit une courte et incisive brochure *La question de la femme*, dans laquelle il expliquait sur un ton quelque peu blagueur les conséquences politiques de la théorie matriarcale. Fort de ses connaissances médicales, il déclarait non seulement que les femmes furent autrefois supérieures aux hommes par l'intelligence, mais encore qu'elles vivaient plus longtemps et qu'elles avaient plus de vitalité organique. Les femmes, concluait-il, doivent se consacrer à la pensée et laisser les hommes accomplir le labeur physique [21].

Il ne fallait pas voir dans cette exaltation de la maternité uniquement un clin d'œil plaisantin. Lafargue la poussa presque jusqu'à un culte séculier de la Vierge, moins extrême sans doute que la formulation qui en sera faite en 1906 mais toujours présent dans son œuvre : « La maternité et l'amour permettront à la femme de reconquérir, dans la société communiste de l'avenir, la position supérieure qu'elle occupait dans les sociétés primitives ». D'autres, au POF, allèrent plus loin : en exaltant la maternité, ils finissaient par limiter le rôle de la femme à celle-ci. Henri Ghesquière, une des premières figures du POF à Lille, écrivit une courte brochure pour populariser l'œuvre de Bebel. Malheureusement, il s'était complètement mépris sur la pensée de Bebel à propos du rôle des femmes. Il prétendait que la plus dure épreuve ressentie par la femme était de ne pouvoir demeurer à son foyer, ce qui cadrait mal avec le programme du POF et encore moins avec le commentaire officiel de Lafargue et de Guesde où l'on trouvait : « Le travail industriel ouvert à la femme

---

20. A. Bebel, *La femme dans le passé, le présent et l'avenir*, tr. française par Henri Ravé, Paris, Carré, 1891 (c'est le titre de l'édition originale de 1883 — Bebel le changea après l'expiration des lois antisocialistes) ; P. Argyriadès, *La femme et le socialisme, traduction analytique de l'ouvrage de Bebel*, Paris, *La Question sociale*, [1892 ou 1893] ; Engels-Lafargue, *Correspondance*, t. III, p. 62, 283, 326 ; Frédéric Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat (pour faire suite aux travaux de Lewis H. Morgan)*, tr. française de H. Ravé, Paris, Carré, 1893.

21. Charles Vérecque, « A toutes les femmes », *Le Travailleur picard* (Amiens), 5-9 août 1893, reproduit dans *idem*, *Histoire de la famille des temps sauvages à nos jours*, Paris, Giard et Brière, 1914, p. 254-258 (cet ouvrage devait beaucoup à Lafargue : le chapitre XIII n'était que « Le matriarcat » de Lafargue, une dette que Vérecque ne reconnut pas) ; Paul Lafargue, *La Question de la femme*, Paris, Ed. de « L'Œuvre nouvelle », 1904.

sera dans la société nouvelle... un bien pour la femme en l'enlevant à la dépendance économique de l'homme ». Mais aussi, la vénération de la maternité chez Lafargue cadrait mal avec son propre commentaire et contredisait carrément les idées d'Engels que Lafargue lui-même avait introduites en France. Ni Engels ni Bebel n'envisageaient la maternité dans les termes chaleureux de Lafargue. En fait, ils attendaient du socialisme qu'il libère la femme des aspects de la maternité qui constituaient pour elle un fardeau afin de lui permettre de devenir une personne par et pour elle-même : ils espéraient pour elle non pas une « position supérieure » résultant de sa maternité, loin de là, mais une position d'égalité, d'accomplissement personnel découlant de la démystification de la maternité, et la fin de la dépendance économique de la femme par rapport à l'homme. Sur cette question, Guesde avait été plus proche de Marx et d'Engels en 1876 que Lafargue, Vérecque et Ghesquière ne le seront jamais. Chez Lafargue, derrière un vernis de marxisme demeurait un fonds d'idées qu'on serait tenté d'appeler latines ou catholiques. Aline Valette, la seule femme qui joua un rôle majeur dans le POF, partageait cette ambiguïté [22].

Les guesdistes. L'action

Aline Valette fait presque figure de martyr dans le mouvement socialiste féminin. Elle mourut de tuberculose peu après avoir été désignée comme la première secrétaire à plein temps du POF. Elle avait, de par elle-même, une pensée originale : elle fut aussi la seule femme à entrer au Conseil national du POF ; on peut donc lui donner plus d'une fois le titre de « première femme qui... ». Ce ne sont pas ses « premières » qui, à nos yeux, sont le plus important mais au contraire ses échecs : échec pour amener le POF à une conception plus profonde du problème des femmes ; échec pour trouver le moyen de faire entrer des femmes dans le parti ; échec surtout, pour concevoir un rôle pour les femmes en dehors de la maternité. Ce dernier échec duquel découlent tous les autres, et qu'elle partage avec Lafargue, mina tous les efforts du POF pour organiser les femmes.

Aline Valette était professeur de la Ville de Paris. Elle était née dans la capitale en 1850. Elue secrétaire au premier et minuscule congrès du Syndicat de l'Enseignement en 1878, elle démissionna de ce poste, peu après, pour devenir une des premières femmes inspec-

22. Paul Lafargue, « La femme », *L'Humanité*, 14 août 1906 ; Henri Ghesquière, *La femme et le socialisme*, Lille, Impr. Delory, 1893. Cf. Bebel, *Woman under socialism*, New York, Labor News Press, 1904, p. 343 ; Engels, *The Origin...*, p. 139-146.

trices du travail des femmes dans la Seine. En 1883, elle fit paraître un guide de la ménagère qui eut beaucoup de succès et connut trente-quatre éditions jusqu'en 1893. Si on y trouvait tracé un vaste programme de travaux domestiques qui auraient étroitement enchaîné la femme à ses rôles traditionnels, ce n'était pas par accident. Contrairement à beaucoup de féministes, Valette mettait l'accent sur le rôle des femmes en tant que mères. Elle n'avait que dédain pour celles qui voulaient échapper à leur devoir maternel. A une femme qui lui écrivait qu'elle ne voulait pas avoir d'enfant et que « l'humanité... n'en mourra pas », Valette répliquait vertement « A condition, madame, que toutes les femmes... ne pensent pas comme vous. » Ce sentiment n'était pas sans rapport, chez elle, avec un sens de la moralité et de la charité. Valette était membre de l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare, pour laquelle elle écrivit une brochure afin de recueillir des fonds. Créée en 1870, l'Œuvre s'efforçait, sans grand succès, de remettre dans le droit chemin les prostituées libérées de prison. Tout cela ne semble pas contenir beaucoup de dispositions potentielles vers le socialisme. Comment se fit-il donc qu'à l'âge de quarante ans, Valette devint socialiste et, en moins de trois ans, vers 1893, apparut comme une des figures dirigeantes du POF[23] ?

C'est précisément son humanitarisme qui l'inclina vers le socialisme et ce sont les ambiguïtés qu'elle partageait avec les guesdistes sur la question des femmes qui l'amenèrent à choisir le POF. Son humanitarisme, secoué par son expérience comme inspectrice du travail, la fit adhérer à un groupe d'études guesdistes, puis, comme déléguée de ce dernier, assister au congrès international de Paris en 1889. Elle fut beaucoup impressionnée par les événements du 1er mai 1890 et cette journée historique paracheva sa conversion au socialisme : il lui semblait clair que, bien dirigée, la classe ouvrière mettrait bientôt fin aux injustices qui la choquaient. Lorsqu'elle assiste au congrès international de Bruxelles, en 1891, elle est devenue une socialiste confirmée. Mais c'est seulement à travers le féminisme, ô ironie, qu'elle devint une active militante socialiste[24].

23. Marie Bonnevial, « Aline Valette », *La Fronde*, 23 mars 1899 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 648 ; Adéodat Compère-Morel, *Grand dictionnaire socialiste du mouvement politique et économique national et international*, Paris, Publications socialistes [1924], article « Valette » ; Charles Vérecque, « Aline Valette », *La Femme socialiste*, décembre 1932 ; Mme [Aline] Valette, *La journée de la petite ménagère*, Paris, Weill et Maurice, 1883 (« 34e édition » annoncée dans *L'Harmonie sociale*, 24 juin 1893) ; Aline Valette, « Le rôle de la femme et de l'enfant dans l'industrie », *La Revue socialiste*, 1891 [I], p. 241-243 ; *L'Harmonie sociale*, 22 octobre 1892 ; [Aline Valette], *Œuvre des libérées de Saint-Lazare*, Alençon, Impr. Guy, 1889 (Valette est identifiée comme auteur dans la préface).

24. *Congrès ouvrier international socialiste de Paris (du 14 juillet au 21 juillet 1889). Appel. Liste des délégués. Résolutions*, Paris, Impr. de la presse, 1889, p. 16 ; Aline Valette, « Une journée historique », *La Revue socialiste*, 1890, t. II, p. 129-155, 433-448 ; *congrès international ouvrier socialiste tenu à Bruxelles du 16 au 23 août 1891. Rapport publié par le secrétariat belge*, Bruxelles, Impr. Brismée, 1893, p. 247.

En janvier 1892, huit groupes féministes parisiens, sous la conduite d'Eugénie Potonié-Pierre, créèrent une Fédération française des sociétés féministes[25]. Cette fédération organisa un congrès pour mai 1892. Aline Valette se joignit au comité organisateur et assista au congrès en tant que secrétaire d'une éphémère chambre syndicale des couturières. Le congrès résolut de donner une base permanente à la fédération et lui demanda de préparer un *Cahier des doléances féminines*. A peine un mois plus tard, pourtant, le 17 juin 1892, Potonié-Pierre démissionna brusquement de son poste de secrétaire de la fédération, à la suite d'un désaccord sur son autorité personnelle à l'intérieur du groupe. A sa place, c'est Aline Valette qui fut élue secrétaire. Et c'est à ce titre que cette dernière assista au congrès POF de 1893 où elle fut nommée au conseil national du parti[26].

La position de Valette en tant que secrétaire de la fédération et aussi la préparation du *Cahier* l'amenèrent à créer un journal : *L'Harmonie sociale*, qui parut le 15 octobre 1892. C'était un hebdomadaire de petit format portant en exergue : « L'affranchissement de la femme est dans le travail affranchi ». Pourtant la plupart des collaborateurs, Mme Vincent, Marie Bonnevial et Marya Chéliga-Loevy (qui fournit un feuilleton sentimental dans lequel une jeune fille apprenait par la souffrance à devenir socialiste) étaient plus des féministes que des socialistes[27]. Néanmoins, le journal se référait au POF : le premier numéro comprenait un certain nombre de textes guesdistes sur les femmes, notamment la résolution que l'Union des femmes avait fait rejeter par le congrès de l'UFC de 1880 et des résolutions de l'Internationale avec certaines clauses essentielles

---

25. Eugénie Potonié-Pierre avança l'idée dans *Le Journal des femmes*, décembre 1891. Le 21 janvier 1892, des déléguées des huit organisations se rencontrèrent et constituèrent le comité central de la Fédération (*ibid.*, janvier 1892) : Mme Léon Bequet (sup. Mme Cremnitz), l'Allaitement maternel et le refuge pour les femmes enceintes ; Maria Deraismes, la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits. M. Schaere (sup. Mme Julie Pasquier), la Fédération de la libre-pensée ; Léon Richer, la Ligue française pour le droit des femmes ; Edmond Potonié-Pierre (sup. Mlle Myrtille Rengnet), La Ligue du bien public ; Doctoresse Marie Pierre [sœur d'Eugénie] (sup. Mlle Thioust), La Ligue pour la réforme du costume féminin et la liberté du costume ; Mme Cogeon-Ollier (sup. Mlle Ollier), Le patronage du 6e arrondissement [dont Astié fut la secrétaire — cf. ci-dessus p. 45] ; Mme Chéliga-Loevy, L'Union universelle des femmes ; Eugénie Potonié-Pierre (sup. Maria Martin [cf. ci-dessous, p. 66n.]), la Solidarité des femmes. Marie Bonnevial en fit partie, un mois plus tard, comme déléguée du Syndicat des membres de l'enseignement (*ibid.*, mars 1892).

26. *Le Journal des femmes*, mars, juin, juillet 1892 ; APP B/a 1651 (invitation au congrès de la Fédération) ; Eugénie Potonié-Pierre, « Un jalon », *La Question sociale*, 1892, p. 233.

27. « Sans issue », *L'Harmonie sociale*, 15 octobre 1892, et suiv. Chéliga était l'unique enfant d'une famille polonaise noble qu'elle scandalisa en épousant un juif (Marya Chéliga, « Ma première révolte », *Almanach de la Question sociale*, 1896, p. 21-23). Auteur de pièces et de contes, collaboratrice à *La Question sociale*, elle eut son propre groupe, l'Union universelle des femmes, qui fut membre de la Fédération (cf. ci-dessus, p. 25n.) et qui publia le *Bulletin de l'Union universelle des femmes* de janvier 1890 à août 1891. Chéliga publia aussi l'*Almanach féministe*, qui ne parut qu'en 1899.

fabriquées par Valette, qui semblait prendre ses désirs pour des réalités [28].

On peut donc dire que Valette était à peine marxiste. En janvier, elle cite Henry George comme un penseur clé. Ses premiers articles sur les femmes, tout éloignés du marxisme qu'ils fussent, ne s'écartaient tout de même pas trop de la pensée de Lafargue. Dans l'éditorial du premier numéro, elle déclarait que les femmes avaient négligé « leur rôle naturel de reproductrices » en faveur du « rôle artificiel de productrices ». Aucun marxiste n'aurait accepté de définir la production comme un « rôle artificiel ». Naturellement, elle allait chercher les racines du problème dans la situation économique, mais le remède qu'elle proposait consistait à « étudier les conditions du travail » dans un effort pour « rétablir l'équilibre [et] harmoniser [le travail] ». Pour cela, le journal aidera les femmes à choisir convenablement leur situation, de manière à retrouver l'harmonie perdue de leur vie familiale. Mais selon Valette, le travail lui-même n'était qu'une transition nécessaire précédant « l'ère heureuse où la femme sera rendue à son rôle biologique de créatrice et d'éducatrice de l'espèce ». Il est à peine nécessaire d'ajouter que cette façon de voir était encore moins féministe que marxiste. Elle correspondait étroitement à la tendance qu'avait Lafargue d'envisager une « position supérieure » pour les femmes dans leur rôle de mère. Mais ce qui était implicite dans la pensée de Lafargue devenait explicite dans celle de Valette [29].

Un certain « Dr Z... » commença à collaborer au journal. Avec Valette, il entreprit de modeler ces idées pour en tirer une idéologie cohérente, quoique toujours conservatrice, qu'il appela « sexualisme » et qui devait être la contrepartie féminine du socialisme : de même que le rôle de l'homme était de produire et que le socialisme était l'idéologie par laquelle sa production retrouverait son harmonie, de même le rôle de la femme était de reproduire, et le « sexualisme » était l'idéologie par laquelle sa reproduction retrouverait son harmonie. Le capitalisme n'avait pas seulement déformé les relations productrices pour les femmes — comme pour les hommes —, il avait aussi dégradé les femmes dans leur rôle sexuel « non pas dans [leurs] rapports de travailleuse[s] avec le capital, mais dans [leurs] contact[s] avec le masculinisme qui déforme et stérilise l'évolution humaine depuis des siècles ». De même que le capitaliste détenait un titre légal sur le produit fabriqué par son ouvrier, de même le mâle en détenait-il un sur le produit fabriqué par sa femme, c'est-à-dire

28. *L'Harmonie sociale*, 15 octobre 1892. Cf. annexe 2, p. 249, pour la différence entre les résolutions et la version de Valette.

29. *Ibid.*, 15 octobre 1892, 7 janvier 1893.

les enfants. Par la suite, ces idées furent présentées dans une brochure dont la couverture s'ornait d'un ange hermaphrodite aidant une femme nue à sortir de ses fers tandis que le soleil montait à l'horizon. Le texte développait les idées d'origine : les femmes étaient les premières esclaves du fait de leur « servitude physiologique ». (De toute évidence, la pensée d'Engels n'était pas encore parvenue jusqu'à Valette et au Dr Z..., pas même à travers les articles de Lafargue en 1886.) De même que les pauvres, écrasés par un travail mal payé, souhaitaient devenir riches, de même les femmes, injustement accablées du fardeau de la maternité, rêvaient de devenir hommes. Lorsque les femmes, ayant pris conscience de leur exploitation, se seront libérées d'elle-mêmes, c'est avec joie qu'elles retourneront à leur sort naturel : la maternité [30].

Malgré son langage quasi socialiste, le « sexualisme » était une doctrine extrêmement conservative, basée en fait sur un jeu de mots, « productrice et reproductrice ». Prendre cette théorie au sérieux c'était faire ce que Guesde avait dénoncé en 1876, « parquer [la femme] dans son sexe transformé... en profession ». Elle présumait qu'élever les enfants incombait exclusivement aux femmes et impliquait que la production était exclusivement réservée aux hommes, ce qui revenait à accepter les idées reçues sur le rôle des femmes. Les intéressants aperçus du Dr Z... sur le « masculinisme » étaient noyés dans un torrent d'adulation pour la maternité traditionnelle. Fait étrange, presque personne ne le remarqua, sauf Potonié-Pierre (naturellement intéressée à l'affaire après la dispute sur la fédération) : elle dénonça le « sexualisme » (en 1894) comme une tentative pour repousser les femmes dans la subordination [31].

Valette avait beau croire qu'un retour à la maternité replacerait la femme dans son rôle essentiel, à court terme elle cherchait à obtenir des réformes qui feraient entrer les femmes dans l'égalité civile, économique et politique. Sa brochure contenait, en appendice, les *Cahiers des doléances féminines* que Valette elle-même avait préparés et soumis à la première et unique assemblée générale de la fédération, le 16 mars 1893 où ils furent adoptés à l'unanimité. Ce document était moins exotique que le « sexualisme ». Il se réduisait à une déclaration des droits de la femme de la classe moyenne. Il demandait que les femmes puissent accéder à tous les niveaux d'instruction et à toutes les professions, y compris gouvernementales et

30. *Ibid.*, 15 novembre 1892, 29 avril 1893 ; [Aline Valette], *Socialisme et sexualisme, programme du parti socialiste féminin*, Paris, Typographie Beaudelot, 1893, p. 11-13. « Dr. Z... » fut un collaborateur régulier du journal du POF, *Le Socialiste* ; il y écrivait deux fois par mois pendant la période 1895-1897.

31. Eugénie Potonié-Pierre, « La solidarité des femmes », *La Question sociale*, 1893, t. II, p. 77 ; « Le sexualisme et... [*sic*] l'humanisme », *Le Journal des femmes*, novembre 1894.

administratives, et il exigeait, dans les termes mêmes du programme socialiste, l'abolition de tous les articles du *Code* qui plaçaient la femme dans une position d'infériorité. Le 1er mai, la Fédération dépêcha des déléguées dans chacune des mairies des vingt arrondissements avec une copie des *Cahiers*. Ce fut là la seule action majeure entreprise par la fédération [32].

A l'assemblée générale, Valette annonça que la fédération était désormais composée de seize groupes comptant au total 35 000 membres, ce qui était, pour le moins, une vue optimiste [33]. Privée de Potonié-Pierre, la fédération n'avait plus de sens. Valette n'avait pas de groupe autour d'elle. En fait la préface à *Socialisme et Sexualisme* admettait spécifiquement qu'il s'agissait d'une tentative de création d'une idéologie préalable à un mouvement. *L'Harmonie sociale* cessa de paraître en juillet 1893 ; les activités de Valette se réduisirent à son titre de secrétaire de la fédération et à son mandat au prochain congrès du POF. Sa nomination au conseil national du POF à ce congrès fut le résultat des liens qu'elle entretenait déjà au sein du parti et aussi de quelques événements qui s'y produisirent.

En janvier 1893, Valette soutint l'appel du Comité des femmes de Lille pour instituer des déjeuners gratuits dans les écoles. Ce programme avait été décidé au congrès du POF de 1891, en liaison avec une résolution invitant les ouvriers à demander pour les femmes des droits civils et politiques. Guesde et Lafargue espéraient lancer une campagne de recrutement féminin pour le parti, où les femmes étaient pour ainsi dire une espèce inconnue (Willard en compte 20 pour la période 1890-93 et 53 pour 1894-99 soit respectivement 3 % et 2 % du total des membres). Mais le Comité des femmes de Lille fut le seul résultat de la campagne, et il dépérit rapidement après la publication de son appel et la parution du pamphlet de Ghesquière. L'échec de cet effort de recrutement dans leur fief de Lille troubla Guesde et Lafargue. Charles Vérecque, qui était déjà proche de Guesde, proposa que le POF fît appel à une femme parmi ses dirigeants pour « prouver que, chez les socialistes, si l'on réclamait pour la femme les mêmes droits que l'homme, on savait aussi la

32. [Valette], *Socialisme et sexualisme*, p. 83 (l'appendice comprenait aussi le programme du POF) ; Paule Mink, « Le Premier Mai », *La Question sociale*, 15 mai 1893, p. 107.

33. *L'Harmonie sociale*, 25 mai 1893. Parmi les déléguées, on trouve Deraismes, Rouzade, Julie Pasquier, Marie Bonnevial, Vincent, Chéliga-Loevy, Mme Wiggishoff et la *doctoresse* Edwards-Pilliet (ces deux dernières jouèrent des rôles importants dans le *congrès des droits des femmes* de 1900 — cf. ci-dessous, pp. 75-82). Le chiffre de 35 000 membres fut sans doute basé sur l'idée de Chéliga-Loevy que tous les groupes féministes du monde adhéraient à son Union universelle des femmes, qui fut à son tour membre de la Fédération. En fait, cette dernière ne fut qu'une coalition de leaders sans adhérents. Dans un *post-mortem* féroce, Féresse-Deraismes, Pasquier, Pognon, Vincent et Chéliga-Loevy dénonçaient toutes Valette pour avoir laissé mourir la Fédération, mais elle n'avait jamais été bien vivante (APP B/a 1651, 20 juin 1895 ; *Le Radical*, 23 juin 1895).

traiter sur un pied d'égalité ». En même temps, le parti décidait de réorganiser le conseil national au congrès qui allait s'ouvrir en octobre 1893 [34].

Aussi, lorsque Aline Valette apparut à ce congrès, avec Eugénie Potonié-Pierre et Mme Vincent, arrivait-elle à un moment opportun. Il n'y avait aucune autre femme parmi les dirigeants du POF. Paule Mink était passée au CRC vaillantiste [35]. Laura Lafargue demeurait toujours discrète dans les coulisses. A partir du début de 1893, Valette se trouva en contact de plus en plus étroit avec les guesdistes. En avril, elle fut invitée par le parti à une conférence dans son fief de Roubaix. Quoiqu'elle n'eût jamais assisté à un congrès national POF, on avait vu Valette aux deux congrès de l'Internationale (en 1889 et 1891) et, en 1889, elle avait choisi de paraître au congrès guesdiste. En outre, elle avait la bénédiction de Guesde. Elle était, comme il le disait souvent à Vérecque, « la seule femme qui ait compris le socialisme ». Elle fut donc élue au nouveau conseil national, dont elle resta membre jusqu'à sa mort en 1889. En novembre 1896, le conseil la choisit pour être la première secrétaire permanente du POF, avec un salaire de 2 400 F par an : le parti établit son quartier général dans sa salle à manger [36].

A l'époque où elle fut membre du conseil et avant d'être écrasée par les besognes administratives du parti, elle semble avoir passé par une période d'acquisition de la pensée guesdiste sinon marxiste. Elle fut à peu près inactive en 1893 et 1894, mais en 1895 elle se mit à écrire régulièrement dans le journal officiel du POF, *Le Socialiste* [37]. Le premier article qu'elle y publia suit une ligne strictement guesdiste. L'incorporation des femmes dans l'armée ouvrière entraînera leur « affranchissement » car *« tant que la femme économiquement sera dépendante de l'homme rien ne sera fait »* [en italique dans le texte]. Pourtant elle ajoutait que « cette féminisation » [de la main-d'œuvre] ne fut, en définitive, qu'une mesure d'économie : *elle ne fut pas une mesure d'équité »* [italique dans le texte]. Dans la pensée de Valette persistait le « sexualisme ». L'« affranchissement »

34. « Communications », *L'Harmonie sociale*, 14 janvier 1893 (la secrétaire du Comité s'appelait Maria Duvernay) ; Willard, *Les guesdistes*, p. 119-123, 361-362, 362n ; *Neuvième congrès national du Parti ouvrier tenu à Lyon du 26 au 28 novembre 1891*, Lille, Impr. du Parti ouvrier, 1891, p. 12-13 ; Ghesquière, *La femme et le socialisme ;* lettre, Vérecque à Guesde, 22 juin 1892 citée dans Vérecque, « Aline Valette ».

35. Willard, *Les guesdistes*, p. 635. Cf. ci-dessous, p. 72.

36. *Ibid.*, p. 119-123 ; *L'Harmonie sociale*, 23 avril 1893 ; Vérecque « Aline Valette » ; *congrès PO Paris 1893*, p. 20.

37. *Le Socialiste*, 26 mai, 9, 23 juin, 14, 21, 28 juillet, 18 août, 13 octobre, 17, 24 novembre, 22 décembre 1895, 5 janvier 1896 : une série intéressante pour démontrer son action comme leader guesdiste. En 1895, elle présenta un rapport au congrès du POF sur les conditions de travail des femmes. Sa résolution, qui appelait de ses vœux l'organisation de tous les ouvriers, surtout les femmes, y fut adoptée *(Les Débats*, 12 septembre 1895).

auquel elle pensait consistait dans le retour au foyer après la révolution quand les femmes ne dépendraient plus des hommes mais de la collectivité. La pensée de Valette s'ajustait parfaitement à celle de Guesde et de Lafargue. Avec Guesde, elle aurait pu conclure que désormais le devoir de la femme était d'« adopter résolument la tactique masculine, c'est-à-dire, comme le prolétaire et avec le prolétaire — elle-même étant une prolétaire — travailler à la *prise de possession des instruments de production par la collectivité* [souligné dans le texte] ». En d'autres termes : oubliez pour l'instant les droits de la femme, inscrivez-vous au POF. Mais, avec Lafargue, elle aurait pu conclure que la révolution libérera la femme pour lui permettre de s'accomplir en tant que femme au foyer trouvant dans « la maternité et l'amour » les fonctions qui la satisferont le mieux. Ainsi Valette, tout comme Lafargue, conservait un fond de « sexualisme » derrière une façade marxiste [38].

En mai 1897, Charles Bonnier, un « ami intime » de Guesde, fit paraître un long article traçant un programme législatif complet destiné à garantir les droits des femmes. Ce qui encouragea peut-être Aline Valette à proposer au congrès POF de 1897 une résolution demandant au parti d'« élaborer un programme féminin », nécessaire, indiquait la résolution, parce que « les aptitudes et les charges sexuelles de la femme » lui créaient « une situation distincte de celle de l'homme ». La femme, poursuivait-elle, n'était pas seulement « dépossédée comme salariée du fruit de son travail » (tout comme l'homme) mais elle était « dépossédée comme mère du produit de sa chair... doublement serve comme productrice et comme reproductrice ». La résolution reçut le soutien de Paul Lafargue et de Paule Mink (laquelle, quoique membre désormais du CRC, avait été déléguée à ce congrès par la Solidarité des femmes). Guesde estima toutefois que, quoique « une affirmation nouvelle du parti » soit nécessaire, la question devait être « soumise à l'étude et renvoyée au prochain congrès ». Il ajoutait qu'en tout état de cause, il ne s'agissait pas d'un problème de doctrine étant donné que les précédents congrès l'avaient résolu « dans le sens de l'égalité » [39].

Quels étaient les motifs de Guesde en ajournant la résolution ? Il y a deux possibilités. D'une part, il se peut que ses vieilles réticences à propos des droits des femmes aient joué un rôle. La résolution suggérait une double analyse de la sujétion des femmes : comme

38. *Le Socialiste*, 26 mai 1895. Valette ne paraît avoir lu *Le Capital* que longtemps après être devenue leader du POF : en 1898 elle écrivit un article pour *La Fronde* (qui ne l'inséra pas) qui faisait état de sa découverte de la théorie de la plus-value (ms, dossier Valette, BMD).

39. Charles Bonnier, *La question de la femme*, Paris, Giard et Brière, 1897 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 606 ; AN F7 13.071, « congrès POF 1897 » ; *Quinzième congrès national du Parti ouvrier tenu à Paris du 10 au 13 juillet 1897*, Lille, Impr. Delory, 1897, p. 34.

ouvrière et comme femme, si l'on choisit d'entendre ainsi les termes « productrice » et « reproductrice ». Guesde, nous l'avons vu, avait sa propre explication résolument singulière de la sujétion féminine : elle était due uniquement au « prélèvement capitaliste » et la seule solution était la révolution sociale. Si Guesde lisait dans la résolution un appel aux droits des femmes sur le plan du sexe comme sur le front des classes, alors il a pu s'y opposer comme il s'était opposé à l'Union des femmes en 1880, parce qu'il y voyait une déviation réformiste. Mais la résolution ne mentionnait pas les droits des femmes. En outre, Guesde faisait confiance à Valette. Il savait qu'elle était loin d'être féministe au sens usuel du terme. N'avait-elle pas écrit dans un article récent sur le féminisme : « Il n'est... qu'une vaine formule sans le socialisme » ? Une seconde explication semble plus probable : Guesde a pu avoir lu les mots « productrice » et « reproductrice » dans le sens du « sexualisme » de Valette, étant donné les idées de cette dernière — qu'il n'ignorait pas puisque *Socialisme et Sexualisme* était annoncé dans la publicité de la presse du parti et vendu dans les permenences — et étant donné les références aux « aptitudes et aux charges sexuelles de la femme » ou à sa « situation distincte » que contenait le texte. Il a donc pu estimer que la résolution tendait à « parquer [la femme] dans son sexe ». En tout cas, il y avait dans le texte quelque chose qui sentait plus ou moins l'hérésie, et Guesde plus que jamais se voulait gardien de l'orthodoxie. Vers 1890, sa pensée s'était figée dans un moule rigide (à cette « sclérose » Williard suggère des raisons médicales). Il se montra donc déterminé, au cas où la résolution serait discutée, à s'assurer qu'elle serait auparavant taillée de façon à s'ajuster au lit de Procuste de l'orthodoxie du POF. Le soutien de Lafargue ne serait d'aucune utilité — il ne jouait plus un rôle de premier plan au POF — aussi la résolution fut-elle ajournée pour complément d'étude jusqu'au congrès suivant[40].

Aline Valette fut-elle déçue par cette rebuffade ? On peut y voir un lien avec sa décision d'ajouter à son lourd fardeau de secrétaire du POF celui de collaboratrice attitrée et régulière à *La Fronde*, le journal féministe qui commençait à paraître en décembre 1897. Valette y tenait une rubrique, « La Tribune du travail », où elle exposait à longueur de colonne, chaque mois, les conditions de travail dans les divers métiers. Elle n'en devint pas pour autant plus féministe. En juillet 1898, dans un important article, elle précisa sa conviction que l'évolution de la société préparait une révolution. Si elle devait être violente, ajoutait-elle, le blâme en devrait tomber sur

40. Aline Valette, « Féminisme et socialisme », *La Petite République*, 9 décembre 1896 ; *Le Socialiste*, 31 janvier 1897 et suiv., p. 4 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 132.

la bourgeoisie qui avait depuis longtemps détruit la famille ouvrière et laissé derrière elle des « coulées de sang » par les duretés d'existence et de travail qu'elle imposait [41].

Cependant le POF préparait le congrès de 1898 qui devait se tenir à Montluçon. La santé de Valette déclinait et elle ne pouvait plus prendre part aux activités du parti. Néanmoins, comme l'avait demandé la résolution adoptée en 1897, on prépara un projet à soumettre au congrès de 1898 et Valette dut l'approuver si elle ne prit part à son élaboration. Ce projet, le seul plan concret d'action pour les droits des femmes jamais soumis à un parti socialiste (si l'on excepte la résolution de Mme Vincent demandant que les candidats fissent mention des droits des femmes), s'écartait beaucoup du « sexualisme ». Il demandait aux municipalités socialistes (et là où le parti ne tenait pas de municipalités, aux groupements ouvriers) d'instituer un scrutin officiel pour les femmes, parallèlement à celui des hommes et, en outre, de donner un bulletin de vote aux femmes dans les référendums municipaux. On s'éloignait là, d'une façon frappante, de l'idéologie en cours. Comme l'expliquait la résolution, le scrutin non officiel constituerait un moyen de pression pour aboutir au suffrage féminin. En outre, il représenterait un usage efficace du pouvoir détenu par les socialistes dans des municipalités, non seulement pour l'obtention du vote féminin, mais pour mettre d'ores et déjà ce droit en pratique. Et pourtant, la résolution n'arriva jamais à la tribune du congrès. Parmi les 190 délégués, on ne comptait aucune femme [42].

Valette, déjà, se mourait de tuberculose. Sa toux constante inquiéta ses amis pendant tout l'hiver 1897-1898. En avril 1898, elle se rendit à Arcachon pour la cure traditionnelle (eau minérale, climat chaud). Mais, quoiqu'elle fût convaincue qu'elle allait guérir, et si elle continua son travail à *La Fronde* jusqu'en septembre, elle était trop malade pour assister au congrès. Elle mourut à Arcachon, le 21 mars 1899. Personne ne la remplaça au POF, qui de toute façon était maintenant préoccupé tant par l'affaire Dreyfus que par ses propres efforts pour imposer ses vues dans l'unification socialiste [43].

---

41. Aline Valette, « Le travail des femmes : évolution pacifique ? » *La Fronde*, 3 juillet 1898. Pour une liste annotée de ses articles, voir Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale*, p. 287-288.

42. « Le congrès de Montluçon », *La Revue socialiste*, 1898, t. II, p. 504 ; AN F7 13.071, « congrès POF 1898 » ; *XVI^e congrès national du Parti ouvrier français tenu à Montluçon du 17 au 20 septembre 1898*, Paris, Impr. Désiré, 1898.

43. « Aline Valette », *La Revue socialiste*, 1899, t. I, p. 491-494 ; lettre, Valette à Marguerite Durand, 28 mai 1898, dossier Valette, BMD.

Même si Valette avait vécu, il semble improbable qu'elle ait modifié le cours des événements, non tant à cause de l'inertie du parti, qui n'était pas négligeable, mais du fait des limites de sa propre pensée, où les idées traditionnelles sur le rôle des femmes se dissimulaient sous le jargon du « sexualisme » et parvenaient mal à coexister avec les orientations du socialisme et du féminisme. Secrétaire de la Fédération française des sociétés féministes, elle ne conçut jamais pour la femme un rôle significatif en dehors de la maternité. Secrétaire du POF, elle demeurait une bourgeoise. Deux ans après avoir commencé à occuper cette fonction, elle parlait des difficultés qu'elle rencontrait pour gagner la confiance des ouvrières à la Bourse du Travail : « Ce noyau [de 200 ouvrières] nous le trouverons tout prêt (*sic*)... à condition que nous soyons très diplomates : car ce qu'elles se défendent des bourgeoises, les pauvres ! » Valette était incapable de briser le moule et de son sexe et de sa classe, donc incapable de pousser le POF à de nouvelles initiatives. Sa pensée sur les femmes reflétait le plus faible aspect de la pensée guesdiste sur la question : le courant souterrain qui, chez Lafargue, exaltait la maternité. Valette n'avait à offrir aux ouvrières qu'elle souhaitait recruter rien d'autre que ce que leur offrait déjà le POF, sinon la force de l'exemple qu'elle aurait pu leur donner, mais cet exemple même était entaché par ses origines de classe. Le POF, en retour, n'avait à offrir aux ouvrières rien d'autre que ce qu'il offrait déjà aux ouvriers. Il n'avait avec lui aucune image de femme susceptible d'attirer à lui les ouvrières, aucun exemple de soutien de leurs droits par lequel les encourager, aucune compréhension des problèmes particuliers qui rendait si difficile leur mobilisation, et encore moins de remèdes pour ces problèmes. Pour ce qui était de ses positions, pour ce qui était du recrutement des femmes, le POF en était au même point à la mort de Valette qu'en 1883[44].

Nous pourrions en dire autant du POSR allemaniste et encore plus des autres fractions du socialisme français, dont aucune à cette époque ne montrait le plus petit souci de la question des femmes. A l'interrogation que nous avons posée au début de ce chapitre, la réponse semble devoir être que les partis socialistes n'étaient pas devenus des moyens efficaces d'organiser les femmes. Ils étaient enfermés dans le cercle vicieux : rareté des dirigeantes, manque de militantes de base. Il n'y avait en effet pas de personnage à la tête du parti capable d'y attirer les femmes ; et il y avait trop peu de

44. Lettre, Valette à Durand, 16 avril 1898, dossier Valette, BMD. Cf. [Valette], *Socialisme et sexualisme*, p. 63-69.

femmes dans le parti pour exiger que des femmes soient placées dans les instances dirigeantes. Ce cercle vicieux tournait à l'intérieur d'un autre, plus large : ce qui intéressait les partis, quelle que soit leur rhétorique, c'était le scrutin électoral : or les femmes n'avaient pas le droit de vote. Le féminisme était-il la réponse ? Peut-être. Mais le féminisme pouvait-il se détacher suffisamment de sa base bourgeoise pour attirer des femmes socialistes ou des ouvrières ? « Car ce qu'elles se défendent des bourgeoises !... »

Chapitre 3

Les féministes à la recherche d'une base de masse

Dans la perspective des années 1890, une avenue semblait toujours possible : la création d'un féminisme distinct du socialisme, mais assez ouvert à la question sociale pour se détacher de sa base bourgeoise et attirer vers lui les femmes de la classe ouvrière, un féminisme « social » pour utiliser un terme qui n'était pas d'usage à l'époque. Au cours de la décennie 1890, deux tentatives furent lancées dans ce sens : par Eugénie Potonié-Pierre et Paule Mink avec la Solidarité des femmes ; et par Marguerite Durand, qui organisa en 1900 le Congrès des droits des femmes, dans l'intention délibérée de rendre le féminisme attrayant pour les ouvrières. L'échec de ces deux efforts consacra la faille existant entre le féminisme et en général la masse des femmes de la classe ouvrière, et en particulier, le mouvement socialiste. Ces tentatives avaient toutefois ouvert la possibilité d'un authentique mouvement d'ouvrières au sein du socialisme.

Développement du féminisme « social »

A la fin du XIX[e] siècle, le féminisme était à la fois timide et légaliste. « On nous reproche en effet, admettait une éminente féministe, de ne *jamais nous occuper de la misère des ouvrières* [souligné dans le texte] et de n'être préoccupées que de la femme électeur, avocat ou médecin ». Lorsque le féminisme se manifesta en 1889, après être resté plus de dix ans à l'état latent, il reflétait le conservatisme de sa base sociale. Cette année-là, se tinrent deux congrès féministes. L'un, sous une égide semi-officielle, dans le cadre de l'Exposition

universelle de 1889, fut mis sur pied par un comité conjointement présidé par deux personnages dont le nom même était un symbole de cette grande bourgeoisie qui dominait le gouvernement pendant cette période : Jules Simon et Mme Jules Siegfried. L'autre congrès, qui fut entièrement l'œuvre de Léon Richer et de Maria Deraismes (comme l'avait été celui de 1878) était à peine moins conservateur. A ce dernier assistèrent Léonie Rouzade et Eugénie Potonié-Pierre, mais elles y participèrent peu [1].

En réaction contre le conservatisme de ce congrès, Eugénie Potonié-Pierre, avec Marie-Rose Astié de Valsayre et d'autres, fonda à l'automne 1889 une Ligue des femmes dénommée parfois Ligue socialiste des femmes qui, dès sa naissance, fut condamnée à cause des querelles qui se développaient en son sein. Pourtant Potonié-Pierre continua à croire à la nécessité d'une organisation féministe à préoccupations sociales. « La question sociale vient à nous », se plaisait-elle à dire, « allons à la question sociale ». C'est pour cela qu'elle fonda, en 1891, le Groupe de la solidarité des femmes avec l'aide de Maria Martin, rédactrice du *Journal des femmes* qui avait remplacé *La Citoyenne* d'Hubertine Auclert [2]. Sans perdre de temps, d'autres féministes de gauche, dont Léonie Rouzade se rallièrent au groupe. Et Nathalie Lemel, la relieuse, la syndicaliste dont on disait qu'elle avait été la première Française membre de la Première Internationale, et qui avait été déportée avec Louise Michel, prétendit même par la suite avoir été impliquée dans la fondation de ce groupe. *La Solidarité* proposait « de revendiquer les droits économiques, civils et politiques de la femme » et en général, de défendre « toute la cause de l'émancipation économique et sociale de la femme ». Jusqu'alors, aucun autre groupe féministe n'avait placé la question sociale au centre de ses objectifs [3].

Le problème restait pourtant de déterminer comment défendre cette cause, comment associer les masses féminines avec les revendi-

---

1. Maria Pognon, « Salaires et misères de femmes », *La Fronde*, 17 janvier 1900 (pour Pognon, voir ci-dessous, p. 81-82 et n.) ; *Exposition universelle internationale de 1889, actes du congrès international des œuvres et institutions féminines (Paris, 12-18 juillet 1889)*, Paris, Ed. scientifiques, 1890, p. i ; *congrès du droit des femmes 1889*, p. 212-221 (discours de Potonié-Pierre sans substance sociale). A ce dernier congrès, Auclert (qui se mariait en Algérie) et André Léo (qui soignait Benoît Malon, agonisant) se sont faites excuser.

2. Maria Martin, une Anglaise qui épousa un Français, prit en charge *La Citoyenne*, en 1888, quand Auclert partit pour se marier en Algérie. Mais Martin et Auclert se trouvèrent bientôt en désaccord. Auclert lui demanda en 1891 de cesser de faire paraître *La Citoyenne*. A sa place, Martin créa *Le Journal des femmes*, qu'elle continua jusqu'à sa mort en 1910 (elle fut enterrée le 17 décembre : *Le Journal des femmes*, janvier 1911).

3. *La Citoyenne*, novembre 1889, 1er juillet, 1er août, 15 septembre 1891 ; Brion, *Encyclopédie*, ms, BMD, t. I, p. 50, n° 356 ; *Le Journal des femmes*, juin 1892 ; *L'Equité*, 1er avril 1914 ; Thomas, *Les « pétroleuses »*, p. 257ff. Cf. Caroline Kauffmann, *Questionnaire sur les sujets suivants : revendications féministes, éducation, mariage, prostitution, charité, politique*, Paris, Impr. Richard, 1900, p. 3.

cations du groupe. Potonié-Pierre décida de créer la Fédération française des sociétés féministes (dont Aline Valette sera par la suite secrétaire) et de tenir un congrès de la Fédération, qu'elle réunit à Paris du 13 au 15 mai 1892. Dans sa pensée, ce congrès devait offrir quelques conclusions sur la façon de résoudre la question sociale et, partant, attirer des femmes vers le groupe. A cette fin, elle obtint l'« adhésion » (mais non pas la présence aux débats) de plusieurs socialistes : Vaillant dirigeant l'aile blanquiste du socialisme, le CRC (ce fut la seule fois qu'il exprima quelque intérêt pour le problème féminin), Argyriadès (rédacteur à *La Question sociale*, et qui avait popularisé les idées de Bebel), Emile Pasquier (secrétaire de la Fédération de la Libre-Pensée) et le député socialiste indépendant Chassaing. Plusieurs militants socialistes assistèrent au congrès aux côtés de toutes les féministes de tendances radicale et socialiste, parmi lesquelles Marie Bonnevial, Marya Chéliga-Loevy, Aline Valette et Mme Vincent [4].

En dépit de la participation directe ou non de tant de gens préoccupés par la question sociale, le congrès n'alla pas très loin dans la formation d'une politique capable de faire entrer la question sociale dans le féminisme, et encore moins loin dans l'élaboration d'une méthode pour attirer au sein du mouvement les personnes qu'il concernait. Mme Vincent introduisit une longue proposition de réforme de l'Assistance publique : qu'on y emploie des femmes pour toutes les tâches délicates. Quelques autres rares réformes furent mentionnées, mais sans résultats spécifiques. Un délégué essaya de prendre le taureau par les cornes : Georges Diamandy, cofondateur et président du Groupe (marxiste) des étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, introduisit une motion disant que « Le congrès, considérant que ses revendications sont étroitement liées à celles du prolétariat international, adhère aux revendications de ce prolétariat ». Ces splendides accents militants ébranlèrent quelques-unes des féministes les plus conservatrices, mais on ne pouvait vraiment pas dire qu'ils clarifiaient les positions. La motion fut toutefois acceptée, à la grande satisfaction de Potonié-Pierre qui se réjouit en ces termes : « Pour la première fois, la femme, acceptant enfin la main que lui tendait la cause sociale [5]... a uni... nombre de

4. *La Citoyenne*, 15 septembre, 1er novembre 1891 ; *Premier congrès de la Fédération française des sociétés féministes jointe à l'Union universelle des femmes*, dossier APP B/a 1651 et dossier BMD ; *Le Journal des femmes*, avril-juillet 1892 : parmi les déléguées, on trouve aussi Maria Martin (voir ci-dessus, n. 2), Julie Pasquier (qui en fut la trésorière), Maria Pognon et Mme Wiggishoff (cf. ci-dessous, p. 79-82 et n. 34). Pour l'historique du congrès, voir *Congrès international de la condition et des droits des femmes, tenu les 5, 6, 7 et 8 septembre 1900 à l'Exposition universelle au Palais de l'économie et des congrès*, Paris, Impr. Arts et Manufactures, 1901, p. 12.

5. Une référence à la résolution du *congrès international socialiste de Bruxelles*, 1891, qui appelait les partis socialistes à travailler pour l'égalité de la femme (voir annexe 2).

ses revendications à celles du parti prolétarien ». C'était là, expliquait-elle, le but qu'elle recherchait : « Unir les deux causes de la femme et du prolétaire, afin de n'en faire qu'une seule cause, la cause humanitaire, pour que l'évolution sociale se fît pacifiquement. » Cette dernière clause laissait paraître que le socialisme de Potonié-Pierre devait plus au pacifisme de la Ligue du bien public de son mari qu'au socialisme proprement dit, plus à un humanitarisme sentimental qu'à une vision de l'activisme féminin[6].

C'est donc dans la pensée de Potonié-Pierre que nous devons chercher les causes de son imprécision, de son incapacité à faire entrer des masses de femmes dans son mouvement. La source la plus apparente de cette pensée — comme celle de son mari — était Saint-Simon, dont les paroles se retrouvent dans leur roman utopique, et parfois aux endroits les plus inattendus : lorsque le héros tire la chasse d'eau une pièce de monnaie tombe d'une boîte où est écrit « A chacun selon ses œuvres. Saint-Simon ». Intéressant parce qu'il montre assez que Potonié-Pierre était incapable d'inventer un mouvement social, le roman commence par une dénonciation de la politique du parti socialiste : le héros tombe dans le coma non sous hypnose, mais du fait de la fatigue et de l'exaspération que lui causent « ces réunions populaires où grouillent au milieu des justes aspirations des travailleurs, des ambitions en expectative, ni plus ni moins répugnantes que celles qui s'agitent dans les hautes régions de la politique »[7]. Comme beaucoup d'utopistes, Potonié-Pierre aurait voulu que la cigogne apporte dans son bec une société toute neuve, un joli nouveau-né, sans qu'il faille assister aux sordides scènes qui accompagnent d'ordinaire l'enfantement de changements sociaux. Elle écrivit d'innombrables histoires sur des victimes dolentes résignées à leur sort : mères abandonnant leur enfant parce qu'elle ne peuvent pas le nourrir ; femme enceinte mourant de faim dans la rue ; ouvrières en chômage poussées au suicide, etc. Elle ressentait une réelle sympathie envers les victimes de l'exploitation, mais ses idées politiques étaient plus proches de la charité que de l'activisme, par exemple son « Budget de la maternité » analogue au budget de la guerre. Il y avait peu de place dans sa pensée pour des ouvrières agissant en militantes. Quel espoir aurait-elle pu avoir de les rassembler[8] ?

---

6. Willard, *Les guesdistes*, p. 619-620 ; Jean Maitron, « Le Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes de Paris (1892-1902) », *Le Mouvement social*, janvier 1964, p. 6-7, 15 ; *Le Journal des femmes*, juillet 1892 ; Eugénie Potonié-Pierre, « Un jalon », *La Question sociale*, 1892, p. 233.

7. Potonié-Pierre, *Un peu plus tard*, Paris, Breton, 1893, p. 7, 74 (les Potonié-Pierre signaient leur travail commun sans prénom, *Le Journal des femmes*, décembre 1893).

8. Eugénie Potonié-Pierre, « Une éclaircie », *La Question sociale*, 1893, p. 438-439 ; « Les allumettiers », *ibid.*, 1895, p. 203 ; « Faut-il un budget de la maternité ? » *ibid.*, 1896, p. 414-

La Solidarité ne sortit jamais de son moule bourgeois. Ses membres se réunissaient à la mairie du sixième arrondissement, un des plus réactionnaires, des plus religieux de Paris, le mercredi après-midi. A cette heure-là les femmes de la classe moyenne pouvaient sortir de chez elles sans expliquer à leur mari ce qu'elles allaient faire (et Eugénie Potonié-Pierre avait tout le temps de prendre le train et d'être de retour chez elle à Fontenay-sous-Bois pour dîner) mais une ouvrière n'aurait pu assister à ces réunions qu'en perdant une demi-journée de salaire. Le groupe en était réduit à fréquenter les congrès, ici ou là, et à essayer de monter une campagne politique. La délégation de la Solidarité au congrès allemaniste de 1892 (Potonié-Pierre, Vincent et M. Du Bellay) parvint à obtenir de l'assemblée l'acceptation de leur revendication : l'entrée des femmes dans les conseils des prud'hommes, mais au congrès POF de 1893, Potonié-Pierre qui y était l'unique représentante de La Solidarité n'aboutit apparemment à rien. (Valette et Vincent avaient été mandatées par la Fédération, de laquelle Potonié-Pierre s'était retirée. Il faut tout de même se rappeler que le congrès élit Valette au conseil national du POF)[9].

Les efforts de La Solidarité pour lancer des candidatures furent à peine plus heureux. En octobre 1892, le groupe décida de demander à tous les partis socialistes de présenter « une candidature féminine », en précisant qu'elles accepteraient n'importe quelle circonscription, même les plus difficiles, le but de la démarche étant de propagande et non d'avoir des élues. Au nom du groupe, Potonié-Pierre écrivit aux cinq partis socialistes : « En attendant que le système économique rationnel et égalitairement social régisse notre société » les femmes, tout comme les prolétaires, devraient se servir du bulletin de vote pour alléger leur fardeau. Naturellement, le suffrage seul était insuffisant, mais il n'y avait pas de raison de ne pas en vouloir. Dans sa lettre à Guesde, elle lui demandait également de rendre publique sa requête et d'accepter que quatre membres de la Solidarité soient déléguées par le POF auprès des municipalités socialistes afin d'expliquer le projet. Elle proposait de faire partie elle-même de cette délégation avec Maria Martin, Mme Vincent et Maria Pognon[10]. Guesde, de même que les autres partis socialistes, ne répondit jamais. En février 1893, Potonié-Pierre était découragée. Elle rendit publique la correspondance avec Guesde : « Nommez des candidates, citoyens », demandait-elle en conclusion, d'un ton

---

415 ; « Dans la banlieue », *Almanach de la question sociale*, 1895, p. 147 ; « Les foins coupés », *ibid.*, 1896, p. 65-67 ; « Un entre mille », *ibid.*, 1897, p. 84-86.

9. *Le Journal des femmes*, septembre 1892, novembre 1893 ; *congrès PO Paris 1893.*

10. Pour Martin, voir ci-dessus, p. 66n. ; pour Pognon, ci-dessous, p. 81-82 et n. 39.

péremptoire. Là non plus, aucune réponse des socialistes. Le groupe prit donc le parti de désigner lui-même ses propres candidates. Maria Deraismes, Léonie Rouzade et Séverine refusèrent — la débâcle des candidatures féministes en 1885 était encore fraîche dans leur mémoire (voir annexe 1), mais Paule Mink, elle, accepta [11].

Cette acceptation indiquait un changement important dans la pensée de Mink. En 1884, elle avait soulevé une tempête de protestations lorsque, prenant la parole après une conférence d'Hubertine Auclert, elle s'était prononcée contre le vote des femmes pour la raison que celles-ci étaient trop soumises à l'influence cléricale. En 1889, elle avait écrit dans sa « lettre d'adhésion » au congrès guesdiste que les femmes « pourraient-elles voter même pour des femmes... cela ne les affranchirait pas de l'exploitation, des préjugés, de la misère par quoi elles sont courbées et brisées ». En 1891, elle déniait l'existence même d'une « question de la femme » et s'opposait encore au suffrage féminin qu'elle considérait comme mal à propos. Exploitées dans leur travail et leur sexe par leurs employeurs et par les hommes, les femmes ne seraient libres que lorsque le socialisme mettrait fin à cette exploitation. Alors seulement « les lois et les mœurs consacreront pour elles l'égalité des droits ». Donc, concluait-elle, les femmes devaient « se rallier sincèrement aux socialistes » [12].

Dans son rapport devant le congrès de 1892, Potonié-Pierre s'opposa directement à Mink notamment sur ce point : « Il n'y a pas de question de la femme, nous a-t-on mille fois répété, il y a la question sociale. Eh oui !... mais pour la résoudre... il faut le concours de tous ». Voilà pourquoi, concluait-elle la question se posait : parce que les femmes devaient participer à la construction de la nouvelle société, et parce que l'obtention des droits dans la société actuelle constituait un préalable à cette participation. Mink, bientôt, renversant ses propres positions, accepta celles de Potonié-Pierre. Sur la question de la grève générale et de sa propre participation à la construction de la nouvelle société, les guesdistes ne la suivirent pas [13].

---

11. *La Question sociale*, 1892, p. 386-387, 1893, p. 7 ; lettre, Eugénie Potonié-Pierre à Jules Guesde, 13 octobre 1892, Am IISG Archives Guesde, 219/92 ; *Le Journal des femmes*, janvier, février 1893.

12. APP B/a 1651, 20 avril 1884 ; lettre, Paule Mink « aux citoyens du congrès international ouvrier collectiviste de Paris », 17 juillet 1889, Am IISG, Archives Guesde, 607/18 ; Paule Mink, « L'émancipation de la femme et le socialisme », *La Question sociale*, 1891, p. 6-7, 30-32. Cf. *La Citoyenne*, septembre 1885. Mink fut consciente des problèmes spécifiquement féminins, mais jusqu'à la mi-1893, elle les subordonnait au socialisme. Cf. son « Le droit à l'avortement », *Almanach de la question sociale*, 1893, p. 63-69 : l'avortement était un « épouvantable massacre », mais justifié tant que le régime capitaliste rendait la vie si pénible pour les femmes et les enfants.

13. « Rapport sur la Fédération », *Le Journal des femmes*, juin 1892. Cf. « Un terrain de conciliation », *La Question sociale*, 1892, p. 158.

En dépit de son appartenance au POF, Mink se montrait une ardente partisane de la grève générale. En province, on perdait souvent de vue les subtilités idéologiques [14] (à son retour d'Algérie, où elle avait vécu en 1885, Mink vivait à Montpellier), et en tous les cas, les guesdistes n'avaient fait aucun effort pour s'opposer à la grève générale durant les années 1880. Lorsque au début de la décennie suivante, les allemanistes et les anarchistes commencèrent à mettre l'accent sur la grève générale, par contraste avec le parlementarisme croissant des guesdistes, ceux-ci commencèrent enfin à découvrir les arguments que les allemands opposaient à la grève. Mink et d'autres membres du parti qui avaient été impressionnés par la puissance des manifestations du 1er mai en 1890 et 1891 redoublèrent d'efforts dans leur soutien à la grève générale. En 1892, Mink écrivait : « Elle est là, toute proche, la grève générale ». Elle demandait au congrès POF de 1892 de « décider cet acte révolutionnaire puissant » pour la défense des grévistes de Carmaux. Mais, après une longue lutte, le congrès rejeta le principe de la grève générale par 46 voix contre 24. Ce vote fut un rude coup pour Mink. Elle accusa le parti de manquer de courage révolutionnaire et de retarder de plusieurs années la révolution [15].

Peu après le congrès, Paule Mink s'installa de nouveau à Paris. Là, ses contacts avec les féministes et sa déception devant le refus des guesdistes de « décider » la grève générale la conduisirent à décider qu'une campagne maintenant serait utile, car, au début de 1893, elle accepta l'offre de La Solidarité, qui lui proposait d'être candidate aux élections législatives qui devaient avoir lieu en août. Elle prétendait désormais que les femmes limiteraient la corruption dans la politique et qu'elles amélioreraient l'administration de l'éducation et de la charité où leurs talents particuliers pourraient être utilisés avec profit. Elle avait accepté en tant que « soldat discipliné du Parti Ouvrier [POF] » auquel elle appartenait toujours. Mais le POF ne fit pas un geste pour soutenir sa candidature. De ce fait, elle avait maintenant deux griefs majeurs contre le parti [16].

La publication du *Cahier des doléances féminines* dans *L'Harmonie sociale* réveilla son féminisme. Le 1er mai 1893, des déléguées de la Fédération étaient venues présenter le *Cahier* au maire de cha-

14. « La province ne s'intéresse pas à vos divisions », avait dit Mink au *congrès de St-Etienne 1882* (p. 108 — cf. ci-dessus, p. 36n.) ; cf. Paule Mink, « Le mouvement social dans le Midi », *Almanach de la question sociale*, 1892, p. 140-142.

15. Willard, *Les guesdistes*, p. 187, 195 ; *La Question sociale*, 1892, p. 333, 348. Mink gardait même des tendances anarchisantes : cf. sa « Mortalité ouvrière », *Almanach de la question sociale*, 1894, p. 164-165, et « La mère de Cyvoct », *La Question sociale*, 1896, p. 330.

16. *La Question sociale*, 1893, p. 106 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 635 ; *Le Journal des femmes*, septembre 1893 ; lettre, Paule Mink à la Solidarité des femmes, [c. février 1893], Am IISG, Archives Guesde, 564/12.

que arrondissement. Mink fit l'éloge de cette action dans une conférence devant le Groupe des étudiants socialistes [révolutionnaires internationalistes], duquel l'aile guesdiste venait de se séparer. Elle posa un regard neuf sur les droits des femmes et conclut en disant que l'égalité était impossible sans l'obtention des droits civils et politiques. Au début de l'été, elle avait quitté le POF. Elle estimait désormais qu'aucun organisme seul ne pouvait résoudre les problèmes des femmes et décidait de les prendre à bras le corps un par un, par l'intermédiaire du socialisme et du féminisme. Elle rallia le Comité révolutionnaire central (CRC) de Vaillant dont les tendances blanquistes apaisaient sa soif toujours ardente d'activité révolutionnaire. Mais elle ne fit aucun effort pour introduire au sein du CRC la question des femmes qu'en tant que féministe elle traitait séparément. Ces décisions prises, elle reprit sa campagne. En août, elle fit paraître une autre lettre d'acceptation de candidature, déclarant qu'elle avait attendu la dernière minute pour voir si quelque socialiste au moins lui apporterait son soutien. Pas un ne l'avait fait. Aussi la campagne n'eut-elle aucun impact, sauf pour ce qui était de confirmer l'affinité entre Mink et Potonié-Pierre [17].

Bientôt Mink remplaça Maria Martin comme principale collaboratrice de Potonié-Pierre. Jusqu'à la mort de cette dernière, en 1898, les deux femmes œuvrèrent ensemble étroitement non seulement à La Solidarité mais aussi à *La Question sociale* d'Argyriadès, où toutes deux écrivirent de nombreux articles et dont Mink fut la secrétaire de rédaction à partir de septembre 1894, jusqu'au numéro d'avril 1897, après lequel *La Question* cessa de paraître. Il semble, curieusement, que c'est Potonié-Pierre qui influença Mink, à en juger par les flots de sentimentalité des écrits de cette dernière : une ouvrière en chômage commettant le suicide pour que ses enfants orphelins soient pris en charge par la collectivité ; un tenancier d'hôtel séduisant sa servante et lorsqu'elle attend un enfant lui disant : « Débarrasse-t-en ! » ; un vieil ouvrier mourant de faim à la porte de l'usine où il avait travaillé pendant quarante ans ; un ouvrier appelé à l'armée, et qui, ayant perdu un bras par la cruauté d'un officier, préfère se tirer un coup de fusil plutôt que d'affronter sa fiancée. Mink, dans ces contes, montrait un sens plus aigu de la réalité sociale que Potonié-Pierre mais, comme elle, elle représentait des victimes plutôt que des militantes [18].

---

17. *Le Journal des femmes*, juillet, septembre 1893 ; Maitron, « Le groupe des étudiants SRI », p. 12-13 ; *La Question sociale*, 1893, p. 107.

18. Paule Mink, « Pierre Lerin », *La Question sociale, supplément littéraire*, 1893, p. 41-42 ; « Croquis à la vapeur : patronne et servante », *ibid.*, p. 57 ; « Pauvre vieux », *La Revue socialiste*, 1894, p. 562-567 ; « Bras cassé », *ibid.*, 1895, p. 570-574. Cf. « Pour la vie », *Almanach de la Question sociale*, 1894, p. 121-126.

Le principal fruit de leur collaboration fut le congrès féministe de 1896 organisé conjointement par la Ligue française pour le droit des femmes et par la Solidarité. Ce congrès marque une étape importante dans le développement du féminisme « social ». Il adopta plusieurs résolutions sur les problèmes sociaux : l'une d'entre elles demandait (comme les congrès ouvriers des années soixante-dix) « que les couvents [etc]... ne puissent exécuter des travaux à bas prix et faire ainsi aux ouvrières une concurrence désastreuse » ; une autre demandait aux conseils municipaux de fixer dans chaque localité un salaire minimum correspondant au coût de la vie dans la région. Argyriadès fit passer un texte demandant à l'Etat de supporter le coût de l'éducation des enfants (ce qui aurait enchanté Léonie Rouzade). Marie Bonnevial et Mme Vincent présentèrent une résolution qui réglait de façon logique le problème du travail féminin. Entre les féministes opposées à toutes restrictions des droits des femmes au travail, et les socialistes qui revendiquaient une réglementation du travail des femmes plus sévère que celle du travail des hommes, elles demandaient « que le travail des femmes ne soit limité que lorsque celui des hommes le sera ; que la journée soit de huit heures pour les deux sexes et qu'à travail égal soit donné salaire égal » [19].

Cependant, ces résolutions ne représentaient pas un programme social cohérent, mais plutôt une sorte de fourre-tout où chacun pouvait puiser selon la cause qu'il soutenait : Marya Chéliga-Loevy fit émettre un vœu pour que la femme ait le droit de choisir ou de refuser la nationalité de son époux étranger ; Edmond Potonié-Pierre, un autre pour « l'inviolabilité » de la vie humaine ; quelqu'un demandait le divorce par consentement mutuel ; Mink, pour sa part, parla en faveur de l'« union libre ». On pouvait tout dire de ce congrès, sauf qu'il était socialiste. Un représentant du Groupe des étudiants collectivistes (guesdiste) essaya de parler de la lutte des classes, il ne réussit qu'à soulever un énorme vacarme. « Mme Vincent, une socialiste cependant », notait malicieusement *Le Figaro,* « pria l'étudiant collectiviste de ne pas froisser les sentiments de l'assemblée ». Les féministes sociaux étaient de bons humanitaires, c'est la raison pour laquelle ils ne pouvaient pas accepter l'idée de la lutte des classes. Mais alors dans quel engagement pourraient-ils pousser les femmes qu'ils espéraient recruter ?

19. *Le Journal des femmes,* avril, juin 1895 ; *congrès des droits des femmes 1900,* p. 12 ; *Vœux adoptés par le congrès féministe international, tenu à Paris en 1896 pendant les journées du 8 au 12 avril,* Paris, Impr. Arts et Manufactures, s.d., p. 4 ; Eugénie Potonié-Pierre, « Le congrès féministe international », *La Question sociale,* 1896, p. 379. Les socialistes prirent position pour la réglementation du travail des femmes au congrès international de 1893 (voir annexe 2).

Leur base de classe demeurait bourgeoise. Que pouvaient-elles offrir, ces femmes, à une femme ordinaire sans parler des ouvrières ? De leurs réunions du mercredi après-midi sortaient une lettre au préfet de police pour protester contre les rafles brutales des prostituées, une autre lettre à la presse pour protester encore contre « la littérature et l'imagerie malsaines » et une résolution demandant aux femmes de chercher à se faire engager à tous les niveaux de l'administration publique. Même lorsque, à de rares occasions, on discutait, à ces réunions du mercredi après-midi, de questions « sociales » du type de celles dont nous avons parlé plus haut, en quoi les ouvrières s'y seraient-elles senties engagées ? L'attitude des féministes demeurait, en dépit de leurs intentions, empreinte de paternalisme : elles offraient à la femme des classes inférieures de la société un cadeau mais pas une chance d'agir en se joignant à elles. Ces problèmes allaient finir par désagréger le féminisme social après le congrès de 1900. Avant de poursuivre l'étude de ce processus, terminons l'histoire de Mink et de Potonié-Pierre [20].

Paule Mink se rapprochait des féministes [21] ; en 1897 elle fut, de fait, à la tête de la délégation française au congrès féministe de Bruxelles, où elle se rendit en compagnie de Potonié-Pierre, de Vincent, de Bonnevial et des féministes les plus en vue. Les féministes belges, par leur extraordinaire conservatisme, la mirent hors d'elle-même. Lorsqu'une déléguée exprima l'espoir que les femmes n'iraient pas s'engager dans des carrières qui les éloigneraient du foyer, Mink rétorqua :

> « Ce n'est pas nous qui arrachons la femme au foyer, c'est l'exploitation, c'est le capitalisme qui enlève non seulement la femme, mais aussi l'enfant, pour faire concurrence à l'homme. Afin de rendre les foyers chauds et l'humanité heureuse, il faut supprimer l'exploitation capitaliste, il n'y a pas d'autre moyen... Et pendant qu'on discute si la femme doit ou ne doit pas travailler, il y a des milliers d'ouvrières qui travaillent et qui meurent à la peine » [22].

On croit entendre la voix de Guesde derrière ces paroles, qui étaient de plus en plus l'exception.

Eugénie Potonié-Pierre mourut brusquement d'une hémorragie cérébrale le 12 juin 1898. Ses funérailles réunirent toutes les féministes de l'aile gauche. A l'automne, Edmond, son mari, convoqua

---

20. Potonié-Pierre, « Le congrès féministe international », p. 378-379 ; *Le Figaro*, 9 avril 1896 ; *Le Journal des femmes*, février 1892.

21. « La cause des femmes qui nous est si chère à l'une et à l'autre » (lettre, Paule Mink à Marguerite Durand [la féministe par excellence, voir ci-dessous, p. 76 et suiv.], 8 septembre 1897, dossier Mink, BMD).

22. Eugénie Potonié-Pierre, « Le congrès féministe de Bruxelles », *La Question sociale*, 1897, p. 637-638 ; Paule Mink, « Le congrès féministe de Bruxelles », *La Revue socialiste*, 1897, p. 345.

la Solidarité. Lors d'une réunion présidée par Léonie Rouzade, le groupe désigna sa nouvelle secrétaire, Caroline Kauffmann, fondatrice de la Ligue féminine d'éducation physique. Paule Mink continua d'apporter sa collaboration. Kauffmann parvint à la convaincre d'écrire avec elle — ou du moins de cosigner — un court rapport sur l'éducation physique féminine qu'elles lurent au congrès féministe international de Londres en 1899[23]. En décembre de cette année-là, Mink assista au grand congrès des organisations socialistes où commença le processus d'unification du socialisme français. Elle y était déléguée non par le parti socialiste révolutionnaire (PSR, nouvel avatar du CRC de Vaillant) mais par la Solidarité qui, à la suggestion de Mink s'était ralliée non au PSR mais à la Fédération socialiste indépendante (jauressiste). Ainsi Mink séparait-elle ses activités socialistes de ses entreprises féministes. Par la suite, elle réduisit son activité dans la Solidarité, se joignant à un Groupe socialiste révolutionnaire des citoyennes de Paris, affilié au PSR, et qui eut la vie courte. Au deuxième congrès général des organisations socialistes, qui fut le dernier congrès auquel elle assista, elle était mandatée par le Groupe des citoyennes[24]. En avril, l'année suivante (1901) elle mourut chez elle, à Auteuil. Peu après elle, le Groupe des citoyennes disparut. La Solidarité poursuivit sa route sous la conduite de Kauffmann et, plus tard, de Madeleine Pelletier. Toutefois, elle n'incarnait plus les préoccupations sociales des féministes. Cette tâche allait incomber à Marguerite Durand[25].

L'échec du féminisme « social »

La plus ambitieuse tentative de créer un mouvement de féminisme « social » fut aussi la dernière : le congrès international de la condition et des droits des femmes qui se tint en 1900. L'âme et la

23. *Almanach féministe 1899*, p. 86 ; *La Fronde*, 13 juin 1898 ; *XIX^e siècle*, 16 juin 1898 ; *Le Journal des femmes*, septembre-octobre 1898 ; APP B/a 1651, 23 juin 1898 ; biographie de Kauffmann, *Le féminisme intégral*, mars 1913 ; International Council of Women, *Importance de l'éducation physique scientifique... congrès féministe de Londres ; rapport au conseil municipal par Mme Caroline Kauffmann, secrétaire, et Paule Mink, déléguées du Groupe de la Solidarité des femmes*, Paris, Impr. Richard, 1899.

24. *Congrès général des organisations socialistes françaises tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899, compte rendu sténographique officiel*, Paris, Société nouvelle, 1900 (la Solidarité élut aussi Rouzade et Kauffmann comme déléguées, mais n'eut qu'un seul mandat [*Le Journal des femmes*, décembre 1899, janvier, février 1900]) ; *L'Aurore*, 6, 25 octobre 1899, 25 avril, 2, 9, 15, 23 mai, 13, 27 juin 1901 ; *La Lanterne*, 26 octobre, 22 décembre 1899 ; *Deuxième congrès général des organisations socialistes françaises tenu à Paris du 28 au 30 septembre 1900, compte rendu sténographique officiel*, Paris, Société nouvelle, 1901 (la Solidarité fut incluse dans la Fédération socialiste indépendante — jauressiste [*La Lanterne*, 13 septembre 1900], mais n'envoya pas de déléguée).

25. *La Fronde*, 29 avril 1901 ; pour les activités de La Solidarité 1898-1905, voir les rapports dans *Le Journal des femmes*. Rouzade et Vincent quittèrent le groupe en 1900 et 1901 par suite de désaccords avec Kauffmann (cf. ci-dessous, p. 127).

secrétaire de ce congrès fut Marguerite Durand : actrice devenue journaliste puis féministe, naguère « la muse du boulangisme », et fondatrice du fameux cimetière des chiens d'Asnières, Durand, qui disposait d'une fortune abondante avait fondé, en décembre 1897, le premier quotidien au monde à être « dirigé, administré, rédigé, composé par des femmes »[26]. *La Fronde* était un journal radical, anticlérical, et progressiste sur les questions sociales mais dans certaines limites[27]. Il reflétait l'objectif de sa fondatrice : recruter pour le féminisme une base de masse dans la classe ouvrière. Durand proclamait ce but avec une surprenante lucidité, pour ne pas dire du cynisme : « Le féminisme n'a jamais eu d'embryon d'organisation que dans la classe ouvrière. Les ouvrières ont seules encore montré de la bravoure... ; ce sont elles qui feront la révolution pour leurs sœurs bourgeoises ... » Elle faisait nettement comprendre, pourtant, que les « sœurs bourgeoises » devaient garder la responsabilité dans le mouvement : « Mais que peuvent des bras qui s'agitent, poursuivait-elle, quand des cerveaux ne les guident pas ? » Elle soutenait donc les syndicats féminins. Elle en fonda même trois qu'elle subventionna largement, mais il s'agissait de syndicats maison, groupant des employées de son propre journal *La Fronde* et sur lesquels elle garda en fait la haute main[28].

De la même manière, Durand fit entrer cinq représentants du mouvement socialiste dans la commission d'organisation du congrès des droits des femmes, mais elle les choisit soigneusement : tous étaient de ses amis ou de ses protégés. René Viviani était en excellents termes avec elle (il l'avait aidée à ouvrir des ateliers féminins à l'Ecole des Beaux-Arts, ce qui avait donné lieu à une campagne célèbre dans *La Fronde*). Viviani était déjà, à l'époque un député socialiste fort connu, mais il ne fallait pas compter sur lui pour mettre l'accent sur la lutte des classes. Marie Bonnevial était la secrétaire du syndicat de l'Enseignement. Son socialisme était purement corporatiste et passait après ses engagements envers le syndicalisme et le féminisme. Elle était, en tout état de cause, une collaboratrice régulière de *La Fronde* et son dévouement à Marguerite Durand

26. Dossier Durand, BMD ; Jacques Chastenet, *Histoire de la Troisième République*, t. III, *La République triomphante (1893-1906)*, Paris, Hachette, 1955, p. 204. Durand aurait été « convertie » au féminisme alors qu'elle assistait au congrès féministe de 1896 pour faire un reportage hostile (*congrès des droits des femmes* 1900, p. 13).

27. Les « Notes d'une frondeuse » (articles recueillis dans *Vers la lumière*, Paris, Stock, 1900) de Séverine, dont le feu vallèsien avait cédé à un sentimentalisme profondément enraciné, voisinaient avec les articles de Clémence Royer, traductrice des œuvres de Darwin, qui appelait les mineurs en grève « des gens dominés par l'esprit de caste... et dont la culture d'esprit n'est pas à la hauteur des problèmes qu'ils vont résoudre en aveugles » (*La Fronde*, 23 octobre 1901). Pour l'anticléricalisme, cf. e.g., « Lettre au clergé français », *ibid.*, 26 janvier 1900.

28. « Après le congrès », *La Fronde*, 14 septembre 1900 ; *ibid.*, 16 mars 1899, 13 janvier, 9 mars 1900 ; dossier Syndicats, BMD ; APP B/a 1651, « Foureur », 22 décembre 1900.

était total. Elles étaient toutes deux vice-présidentes de la Ligue française pour le droit des femmes. Stéphanie Bouvard constituait, avec sa mère et sa sœur, le noyau du syndicat des fleuristes plumassières. Elle avait une dette de reconnaissance envers Marguerite Durand qui patronnait le syndicat avec libéralité. Les deux autres membres socialistes de la commission étaient Caroline Kauffmann, de la Solidarité, et Mme Vincent, de l'Egalité. Ni l'une ni l'autre ne justifiaient la crainte de la droite de voir le socialisme s'infiltrer dans le respectable mouvement féministe [29].

Toutefois, lorsque le congrès s'ouvrit, Marguerite Durand ne fut pas capable de tenir les choses étroitement en main. En dépit de quelques réticences, elle fut forcée d'admettre un groupe sur lequel elle n'avait guère prise et qui ne lui avait pas toujours manifesté le respect qu'elle attendait, le Groupe féministe socialiste (GFS). Il avait été fondé moins de trois ans auparavant (comme nous le verrons au chapitre 4), et *La Fronde*, à l'époque, avait salué sa naissance avec prudence : « Le féminisme socialiste surtout économique rendra à la cause de très grands services en complétant en quelque sorte celui qui se préoccupe des réformes à apporter à la législation ». Les déléguées GFS, Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau n'avaient guère l'intention de « compléter » les efforts de Durand [30].

Le congrès s'ouvrit le 5 septembre 1900. Parmi ses cinq cents délégués, on trouvait des femmes fortunées et élégantes, plusieurs députés, et les représentants de six gouvernements dont la présence, comme le notaient avec satisfaction les organisateurs, semblait constituer une reconnaissance officielle du féminisme. En quatre jours de session, le congrès eut à examiner quelque soixante vœux préparés par la commission d'organisation et, en général, adopta, quelquefois amenda, rarement rejeta ou modifia légèrement chacun d'eux un par un. Plus d'un tiers de ces vœux traitaient de classiques revendications féministes, qui n'étaient pas au premier rang des préoccupations des ouvrières, tels que le divorce ou les biens de la femme mariée. Un autre tiers traitait de l'éducation. Le reste concernait le

29. *Congrès des droits des femmes 1900*, p. VII ; *La Petite République*, 14 septembre 1900. Cf. e.g., M. Drioux, Cour d'appel d'Orléans, Audience solennelle de rentrée (16 octobre 1896), *Le mouvement féministe et le socialisme*, Orléans, Morand, 1896. Pour Bonnevial, voir ci-dessus, p. 44n.) ; pour Bouvard, voir sa correspondance avec Durand, dossier Syndicats, BMD. Elle se lia avec Saumoneau par la suite et la soutint pendant la guerre (voir ci-dessous, p. 187). La Commission d'organisation comprenait aussi Mme Féresse-Deraismes (la sœur de Maria Deraismes), Maria Pognon (voir ci-dessous p. 82n.), Maria Martin (voir ci-dessus, p. 66n.), Hubertine Auclert, Clémence Royer (voir ci-dessus, p. 76n.), et le député radical F. Buisson.

30. Lettres, Louise Saumoneau à Marguerite Durand, 23 avril, 9 mai 1900, dossier Saumoneau, BMD ; *La Fronde*, 2 janvier 1900. Cf. lettre, Elisabeth Renaud à Marguerite Durand, 6 décembre 1899, dossier Renaud, BMD.

suffrage féminin, le droit d'occuper un poste officiel et la situation des travailleuses [31].

Parlant de ce dernier point, Marie Bonnevial (qui avait été nommée rapporteur de la commission d'organisation) déclara que les féministes avaient adopté « les solutions socialistes », et elle cita la journée de huit heures, le salaire minimum, l'établissement d'un prix de base pour le travail aux pièces, la nomination de femmes inspectrices du travail par les syndicats féminins, l'extension des lois de 1892 et 1900 limitant la journée de travail à 11 heures et du droit de prud'homie aux employées de commerce et aux domestiques, enfin « une surveillance efficace pour garantir les droits des mineures, domestiques et employées, etc. ». Si ces analyses étaient correctes, comment comprendre que le congrès provoqua la colère du GFS et mit fin aux efforts de Marguerite Durand pour tendre la main aux travailleuses ? Mais Marie Bonnevial ne tenait pas compte du véritable caractère de ces vœux et ignorait les barrières de classe, et les déléguées du GFS, s'en étant aperçues, en furent irritées [32].

Le congrès n'accepta pas le salaire minimum en tant que tel. En fait, il rejeta nettement une proposition indiquant : « Le salaire doit atteindre un minimum permettant aux travailleurs donnant selon leurs forces de recevoir selon leurs besoins ». Apparemment, Marie Bonnevial estimait que l'établissement de prix de base pour le travail aux pièces (« prix de séries ») entraînait automatiquement un salaire minimum, quelque chose comme le SMIC. Il est vrai que fut adopté un vœu pour la journée de huit heures, mais il semble qu'il s'agissait là d'un geste dont la signification échappait à la plupart des délégués, il fut adopté sans discussion. Les délégués, dont fort peu étaient des chefs d'industrie, n'eurent pas de peine à « souhaiter » la journée de huit heures pour les ouvriers d'usine, mais lorsqu'il s'agissait du temps de travail de leurs bonnes, tout était moins facile [33].

Le vœu « que le travail des domestiques soit assimilé à celui des employées et ouvrières quant aux conditions de repos et d'hygiène » donna lieu au débat le plus dur que connut le congrès. Le compte rendu occupe quatre pleines pages imprimées. Le dialogue suivant est typique des différences qui étaient en cause et du désir des délégués de « garder leurs privilèges de classe » (comme Saumoneau en rendit compte par la suite devant le GFS) :

---

31. Marie Bonnevial, « Le congrès de la condition et des droits des femmes », *Le Mouvement socialiste*, 15 octobre, 1er novembre 1900, p. 504 ; *congrès des droits des femmes 1900*, p. 12-13, 295-305.

32. Bonnevial, « Le congrès », p. 512, 547.

33. *Congrès des droits des femmes 1900*, p. 42, 44, 66, 73.

« Mme Wiggishoff[34]. — Nous avons toutes raison ; mais il me semble que nous ne trouvons pas le moyen pratique de protéger les bonnes. Vous demandez un jour complet de repos. Mais où ces petites filles de 15 ou 16 ans iront-elles ? Où prendront-elles leurs repas ?

Mme Renaud [déléguée du GFS]. — Chez vous.

Mme Wiggishoff. — Alors j'aurai préparé le déjeuner à ma bonne ? Je ne suis pas une sainte, et il est fort probable que son déjeuner ne sera pas prêt. Cela n'est pas pratique ».

En fin de compte, le vœu fut adopté, mais avec une étroite marge. Une hostilité encore plus vive accueillit l'amendement : « Et, quant aux mineures, qu'elles soient soumises à l'inspection visant les heures du travail ». Mme Avril de Sainte-Croix évoqua le spectacle de la prostitution : « Lorsque vous protégerez les mineures, personne ne voudra plus les employer et ce sera une quantité de filles que vous livrerez à la prostitution ». Quoi qu'il en soit, l'amendement fut accepté « après deux épreuves déclarées douteuses par le bureau ». Il y eut 110 bulletins pour, 70 contre. Affirmation à peine définitive puisqu'il y avait en tout 500 délégués au congrès[35].

La question des domestiques concrétisait une différence de classe qui chiffonnait les déléguées du GFS. Elisabeth Renaud rappela à ses collègues qu'elles ne savaient pas ce que c'était que travailler pour les autres et qu'elle le savait : « Moi qui ai travaillé chez les autres et qui ai vécu ces humiliations ». Les différences de classe revinrent à la surface tout au long du congrès. Lorsque Stéphanie Bouvard, qui était une véritable travailleuse, proposa qu'« une rente de 800 à 1 000 francs soit accordée à toute ouvrière âgée de plus de 50 ans » les autres immédiatement l'agressèrent :

« Mme Marguerite Durand, *secrétaire générale*. — Je crois que la loi sur les retraites ouvrières répond au vœu de Mlle Bouvard et que, par conséquent, il n'est pas nécessaire d'émettre un vœu spécial concernant la femme. De plus il me paraît difficile de traiter une pareille question sans une étude approfondie des chiffres et des statistiques.

Mme la Présidente [Maria Pognon]. — Mlle Bouvard connaît-elle ce projet de loi ?

Mlle Bouvard. — Je le connais parfaitement, mais j'estime qu'il ne remplit pas entièrement les conditions de mon vœu. Dans le projet de loi

---

34. Vice-présidente de la Société pour l'amélioration du sort de la femme et la revendication de ses droits (le groupe de Léon Richer), Mme Wiggishoff fut aussi une fondatrice d'une loge maçonnique mixte (Le Droit humain), d'un patronage (Les Amis de l'adolescence) et du Conseil national des femmes françaises (en 1901). Elle fut une des premières femmes administratrices d'une cantine de la caisse d'écoles d'arrondissement. Son mari fut le maire du 18e arrondissement. Elle assista à tous les congrès féministes de la Troisième République jusqu'à sa mort, le 21 décembre 1903 (*Le Journal des femmes*, janvier 1904).

35. *Congrès des droits des femmes 1900*, p. 75-76, 77-78. Même les féministes de gauche préféraient garder leurs domestiques plutôt que de leur laisser courir les risques de la ville. E.g. Séverine : « Pour obvier aux inconvénients signalés en ce qui concerne, je ne dirai pas l'oisiveté, mais l'isolement d'un enfant à Paris », il valait mieux ne pas donner toute une journée de liberté aux domestiques mineurs (*ibid.*, p. 76).

ce n'est pas la société elle-même qui fournit la retraite, c'est le travailleur lui-même » [36].

Surprise par ce refus de céder (après tout elle venait de donner 500 francs au syndicat que représentait Mlle Bouvard) Mme Durand en appela à l'autorité :

« Mme Marguerite Durand, *secrétaire générale*. — Mlle Bouvard confond la question des retraites ouvrières avec celle des pensions pour la vieillesse. Eh bien, je le répète, au Parlement on se préoccupe de ces questions et nous n'avons pas, par conséquent, à nous en inquiéter... C'est, je crois, le projet de M. Beauquier.

M. Beauquier, député du Doubs. — La caisse des retraites pour les invalides du travail fait l'objet des préoccupations de la Chambre depuis de longues années... Par conséquent, j'estime que, pour le congrès, il est inutile de s'éterniser sur ces questions qui auront une solution prochaine devant le Parlement ».

En fait Stéphanie Bouvard avait raison. La loi sur les retraites des travailleurs (qui ne sera pas votée avant 1910 !) prévoyait un fonds alimenté par des prélèvements sur les salaires. Et en tout cas, M. Beauquier ne parlait pas de ce texte, mais d'un autre intéressant les invalides par suite d'un accident du travail. Personne ne sauta sur *lui* lorsqu'il commit cette erreur. Une réaction aussi véhémente, un tel dédain pour Mlle Bouvard marquaient à l'évidence une différence de classe.

L'accueil ne fut pas plus ouvert pour Elisabeth Renaud, malgré son âge et la vigueur de son expression, lorsqu'elle objecta à la « doctoresse » Edwards-Pilliet, qui recommandait aux travailleurs de se marier jeunes : « Mais ils ne gagnent pas suffisamment pour nourrir une femme et des enfants ! » L'interpellée répliqua :

« Je reconnais qu'en effet la situation économique est des plus difficiles. Les jeunes hommes de vingt à vingt-cinq ans qui ne sont pas mariés prennent des habitudes de dépenses, ils vivent au café, boivent l'absinthe, l'apéritif, et ont ensuite des femmes ; mais ces femmes, il faut qu'ils les payent, et l'argent qu'ils dépensent ainsi, ils le dépenseraient beaucoup plus utilement dans l'intérêt de leurs femmes et de leurs enfants » [37].

Elisabeth Renaud rétorqua : « L'ouvrier n'entretient pas de maîtresse ». Puis, frappée peut-être par ce qu'il y avait de grotesque dans le malentendu, elle prit à partie les déléguées en tant que représentantes de la bourgeoisie : « Vous ne pouvez pas reprocher au prolétaire d'aller au cabaret, car vous ne lui avez laissé que cela ».

---

36. *Ibid.*, p. 73, 95-96.
37. *Ibid.*, p. 113.

Cette remarque tomba dans l'oreille de sourds. Les délégués ne pouvaient considérer la classe ouvrière que comme reponsable de ses propres problèmes, encline à l'ivrognerie et ayant besoin d'être sévèrement guidée par la bourgeoisie pour être délivrée de ses malheurs. Et les délégués étaient déterminés à imposer cette tutelle. Malgré la vigoureuse objection de Renaud, ils votèrent, par exemple :

> « Qu'un séjour d'un mois au minimum dans les hôpitaux spéciaux ou les maisons de convalescence soit imposé à la mère qui, après son accouchement, ne pourra justifier de moyens d'existence pour elle et son enfant. Cette mesure ayant pour but de supprimer tous les secours d'argent distribués par l'Assistance publique qui profitent trop rarement à la mère et à l'enfant » [38].

C'est le mot « imposé » qui rendit Renaud furieuse. Il impliquait — tout comme la deuxième phrase de ce vœu — que le père travailleur buvait toujours l'aide accordée à son ménage. Mais, en dépit des efforts de Renaud, le mot « imposé » fut aisément maintenu, après six pages de débats.

L'Aurore appelait Elisabeth Renaud « une des plus influentes " oratrices " ». Ni elle ni Louise Saumoneau ne furent capables de renverser le courant, mais elles au moins se démarquèrent clairement de lui. Elles réussirent à renforcer la résistance des quelques autres ouvrières présentes au congrès, comme Stéphanie Bouvard et, de temps en temps, elles trouvèrent d'autres alliées. A la fin du congrès, elles avaient formé un groupe compact qui s'opposait nettement et avec force aux gens qui, comme les organisateurs du congrès, s'arrogeaient le droit de prendre des décisions à propos de la classe ouvrière. Les organisateurs sentirent cette résistance, et ils en furent profondément contrariés : elle indiquait en effet l'échec du congrès et laissait présager que le mouvement ne réussirait pas à atteindre les travailleuses. Ces problèmes furent mentionnés par Maria Pognon dans son discours de clôture :

> « On l'a dit tout à l'heure, les bourgeoises se trompent lorsqu'elles veulent régler des conditions pour les ouvrières ; c'est possible, mais cependant nous y apportons, nous qu'on désigne sous le titre de bourgeoises, un tel cœur et une telle bonne volonté que c'est pour nous un chagrin profond de constater, ce que malheureusement nous constatons quelquefois, que les ouvrières se croient et veulent se croire les ennemies des bourgeoises. Les bourgeoises, quant à nous, ne sont pas les ennemies des ouvrières, elles sont leurs amies. » (*Applaudissements répétés.*)

Pognon avait une explication à ce problème : il était causé par la doctrine socialiste que Renaud étalait dans l'enceinte du congrès :

---

38. *Ibid.*, p. 44, 86-92, 296.

« Je sais qu'il y a un certain parti qui prêche la lutte des classes ; eh bien, je blâme ce parti, je n'admets pas la lutte des classes, j'admets l'union des classes ! (Bravos.) Ceux qui prêchent la haine font une mauvaise besogne : la haine peut détruire, l'amour seul peut édifier ! (Vifs applaudissements.)

... Il faut abattre cette muraille de haine que vous voulez établir entre nous. Nous vous tendons la main, loyalement, en tout cœur, pourquoi ne voulez-vous pas la serrer et êtes-vous venues parfois ici faire une opposition systématique ? Parce que vous êtes des ouvrières et que vous nous appelez des bourgeoises. (Applaudissements. Mme Renaud proteste.)

Je n'ai pas dit cela pour vous, Madame Renaud, mais j'ai vu ce qui se passait dans la salle ».

Sans aucun doute, le discours de Pognon reflétait les sentiments des autres dirigeantes du congrès. Elle-même en était la présidente et elle était aussi une des plus proches collaboratrices de Marguerite Durand ; en outre, elle présidait la Ligue française pour le droit des femmes, dont Marie Bonnevial et Marguerite Durand étaient les vice-présidentes [39]. Il n'en fallait pas plus pour que son discours fît sensation. Durand réagit en supprimant du compte rendu imprimé quelques-uns des passages les plus offensants, mais rien ne pouvait plus recoller les morceaux : entre féministes et socialistes, il y avait quelque chose de cassé [40].

Le GFS adressa une protestation à *La Petite République* : le congrès s'était achevé, « comme toute assemblée bourgeoise qui se respecte, par une diatribe contre le socialisme ». Devant le GFS Louise Saumoneau rapporta que le discours de Maria Pognon avait « marqué, beaucoup mieux que nous n'aurions pu le faire nous-mêmes, la barrière qui sépare le féminisme bourgeois du féminisme socialiste ». Le congrès, disait-elle, avait démontré « le désir qu'ont beaucoup de personnalités féminines d'entraîner les femmes du peuple derrière elles, ce qui constituerait un très grand danger ». Heureusement, leurs plans avaient été découverts et contrecarrés [41].

Ils l'avaient été en effet. Pas tellement par l'action du GFS quoique — comme nous le verrons dans le chapitre 4 — le groupe déploya par la suite beaucoup d'énergie à combattre les féministes,

---

39. Pognon succéda à Deraismes comme présidente de la Ligue à la mort de celle-ci en 1892. Epouse d'un homme d'affaires aisé, elle gagnait son argent de poche en gérant un « hôtel meublé » sur les Champs-Elysées. Comme de tels établissements servaient souvent de rendez-vous galant, certaines féministes reprochaient à Pognon son immoralité. Rouzade fit un scandale au congrès féministe de 1896 et partit en claquant la porte quand Pognon en fut nommée présidente. Son mari mourut, puis son hôtel fit faillite et en 1904 elle dut quitter la France pour habiter avec son fils à Nouméa (dossier Pognon, BMD ; *Le Journal des femmes*, novembre 1904).

40. *Congrès des droits des femmes 1900*, p. 290-291 ; *La Fronde*, 12 septembre 1900.

41. *La Petite République*, 14 septembre 1900 ; « Vieux papiers : les réformes ouvrières au congrès féministe », *La Femme socialiste*, février-mars 1932 (discours à la réunion du GFS du 15 octobre 1900 — cf. *La Lanterne*, 15 octobre 1900).

mais plutôt parce que ce qui s'était passé au congrès avait mis au jour les contradictions que portait en elle l'initiative du féminisme « social ». Les bourgeoises du mouvement féministe ne pouvaient attirer à elle les masses des travailleuses parce qu'elles en étaient séparées par un fossé trop large et trop visible. Le congrès marqua le sommet des efforts de Marguerite Durand pour élargir la base sociale du féminisme. Ensuite, son influence déclina. Un rapport de police révèle un petit fait intéressant. Quelque temps avant le congrès, Marguerite Durand avait donné cinq cents francs à chacun de ses syndicats favoris. En décembre, les dirigeants de ces syndicats furent sollicités de verser une contribution de cent vingt-cinq francs pour l'achat d'un « objet d'art » qui devait être offert en cadeau à Mme Durand. Après quelque hésitation, ils refusèrent, et décidèrent d'offrir des fleurs [42].

Durand elle-même laissait parfois ses préjugés de classe transparaître, ce qui lui retira par la suite des sympathies. Peut-être mécontente pour n'avoir pas été consultée, elle écrivit, d'un ton assez désagréable, au moment de la fondation d'un syndicat de femmes de lettres et d'artistes : « Comptent-elles prétendre... qu'une grue de café-concert soit payée comme Yvette Guilbert ? » Il s'ensuivit une polémique qui fut réglée devant le tribunal. En 1901, Durand commit une autre erreur. A l'occasion de la grève des imprimeurs, à Nancy, elle demanda instamment aux membres de son syndicat des femmes typographes de remplacer les grévistes étant donné que le syndicat masculin avait refusé d'admettre des femmes — ce qui était vrai ; nous reviendrons sur ce problème avec l'affaire Couriau (voir chapitre 5) et que l'opposition entre ouvriers et employés était une mauvaise chose en soi — ce dont on pouvait débattre —. Les femmes disposaient d'un bon argument : juste avant la grève, le syndicat masculin avait fait exclure quelques femmes typographes des ateliers du journal *La Raison*. Mais leur action entraîna de lourds ressentiments. La Bourse du travail prononça l'exclusion du syndicat féminin, lequel porta l'affaire en justice pour demander sa réintégration. Rien de tout cela ne pouvait apporter de nouveaux membres au féminisme. En fin de compte, Durand ne parvenait pas plus à recruter des ouvrières qu'à leur fournir des emplois ou à créer des syndicats pour elles. En 1903, elle se rendit compte qu'elle aboutissait à une impasse et en août, cette année-là, elle cessa de faire paraître *La Fronde* comme quotidien (le journal continua de paraître tous les mois sans succès pendant deux ans). Elle retourna à des

42. APP B/a 1651, « Foureur », 27 décembre 1900.

activités féministes plus traditionnelles, abandonnant les ouvrières à leur sort. Le féminisme « social » avait échoué. Que pouvaient faire les travailleuses livrées à elles-mêmes [43] ?

---

43. *La Fronde*, 29 décembre 1900, 28 mars 1901, 24, 27 mars-1er avril 1902 ; *Le Journal des femmes*, février 1907 ; Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale*, p. 228-230, 298/299, 400 ; *La Typographie française*, 16 août (p. 3), 1er décembre (p. 1, 3) 1900 ; 1er décembre (p. 2-3) 1901 ; 16 janvier 1902, p. 4.

Chapitre 4

Le Groupe féministe socialiste

Nous avons assisté jusqu'ici à l'élimination d'un certain nombre de possibilités pour l'organisation d'un mouvement ouvrier féminin. La tentative d'une alliance entre le féminisme et le socialisme, si elle apporta une contribution de taille à ce dernier, échoua, comme échouèrent les tentatives de certaines femmes aux tendances féministes (et parfois socialistes) d'agir individuellement à l'intérieur des partis socialistes où ces efforts laissèrent peu de traces. Et puis les tentatives des féministes elles-mêmes pour grouper les ouvrières aboutirent à un échec total et ne furent jamais renouvelées. Etait-il possible que les femmes de la classe ouvrière soient organisées sur une base socialiste par des ouvrières comme elles ? L'expérience du Groupe féministe socialiste (GFS), fondé en 1899, semble apporter à cette question une réponse positive.

Le succès relatif du GFS découle de quatre facteurs. Tout d'abord, le groupe était authentiquement ouvrier, il avait été créé spontanément par des femmes de la classe ouvrière. Ensuite, il était fondé sur une double analyse : l'oppression des ouvrières en tant que telles et en tant que femmes. Troisièmement, il se plaçait dès le départ sur une base socialiste (et il ne rencontra le succès qu'une fois le fait établi sans ambiguïté). Enfin, il continuait à demeurer sensible aux problèmes particuliers que se posaient les femmes : il conservait son autonomie par rapport au parti, dans lequel il fonctionnait comme une sorte de section féminine, parallèle aux sections régulières mais séparée d'elles, et donc écartée de leur ambiance masculine qui pouvait être intimidante. C'était là précisément, notons-le, les caractéristiques du mouvement des femmes socialistes allemandes qui était déjà florissant.

Mais en France, pourtant, il arriva que chacun de ces facteurs de succès se transforma en échec. C'est par le fait des circonstances, et non pas intentionnellement, que le groupe fonctionnait au sein du socialisme, tout en conservant son autonomie comme section féminine. Et ces circonstances cessèrent d'exister une fois que les partis socialistes s'unifièrent dans la SFIO, en 1905. Avant cette unification, le socialisme français, avec son organisation plutôt lâche, permettait toutes les souplesses. Après elle, l'équivoque devint impossible : ou bien on était membre du parti en se rattachant à l'un de ses organes dûment constitués, ou on ne l'était pas. Mais le GFS ne s'étant pas avisé de défendre sa position au sein du parti socialiste indépendant, n'en devint pas davantage un organe de parti lorsque se créa le Parti socialiste français, en 1901-1902. Lorsque les femmes socialistes, comme les hommes, acceptèrent implicitement l'intégration des femmes dans les sections régulières (masculines) il y avait là une conséquence logique de l'égalité — proclamée en théorie mais appliquée seulement en apparence — des femmes au sein du parti. Et le résultat fut qu'en 1905, le GFS se retrouva en dehors du parti unifié (SFIO). Privé non seulement de ressources (le mouvement féministe socialiste allemand disposait de l'aide du parti), mais aussi d'un cadre où pouvoir agir, le GFS, déjà affaibli par les événements de 1902, dépérit rapidement puis mourut. Cet échec laissa la scène politique et sociale vide de tout mouvement socialiste féminin jusqu'en 1913 et même il paralysa à sa naissance cette année-là le Groupe des femmes socialistes (GDFS) qui devait demeurer la base de l'organisation des femmes dans la SFIO jusqu'à la fin[1] : pour les femmes déjà inscrites au parti, le GDFS ne pouvait apparaître que comme un organe subsidiaire. Voilà ce qui explique pour une large part qu'il y ait si peu de femmes socialistes en France comparativement à l'Allemagne. L'organisation des femmes socialistes sous la Troisième République fut entachée par des échecs dont l'origine doit être trouvée dans l'insuccès du GFS.

Origines

En février 1897, une jeune couturière tristement consciente de son « air... niais de Poitevine récemment débarquée de sa province », quitta son travail, un mercredi après-midi (renonçant à la moitié de sa paye quotidienne de 2 francs) pour assister à une réunion de La Solidarité des femmes. Mal à l'aise parmi ces bourgeoises dans lesquelles elle reconnaissait des patronnes et des clientes

1. Cf. chapitre 9.

plutôt que des sœurs, elle écouta un long débat sur la coutume de la dot. Par la suite, réfléchissant sur le manque de rapport entre ce débat et ses problèmes, elle résolut de créer un mouvement pour des travailleuses comme elle, et à cette tâche elle allait consacrer les cinquante-trois années qui lui restaient à vivre. Son nom : Louise Saumoneau [2].

Louise-Aimée Saumoneau était née le 17 décembre 1875 à Poitiers, où elle apprit le métier de couturière. A la fin de 1896, elle quitta cette ville avec ses parents pour suivre sa sœur aînée qui s'était mariée à Paris. Là, elle se trouva confrontée aux difficultés de la vie : elle était jeune, pauvre, sans autre revenu que celui qu'elle pouvait tirer d'un travail aux pièces comme couturière ; son père et son beau-frère, quoique ébénistes, durent s'embaucher dans de grands ateliers afin de pourvoir à la subsistance de la jeune sœur et de la famille de la sœur aînée qui avait quatre enfants [3]. Bref, elle vécut dans un milieu tout à fait ouvrier, étant elle-même une ouvrière jusque dans son apparence physique. Jeanne Halbwachs, une étudiante socialiste qui allait devenir une des dirigeantes de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, alla un jour, vers 1910, demander à Saumoneau son aide (qu'elle refusa) pour un projet féministe. « Elle avait », rapporte Halbwachs, « quelque chose d'ingrat, la simplicité d'une femme du peuple — terne, morne, une femme du peuple... » [4]. Mais ce qui déplaisait à l'étudiante bourgeoise en attirait beaucoup d'autres et, en premier lieu, Elisabeth Renaud, qui allait devenir pour un temps le mentor de Saumoneau et qui fondera avec elle le GFS.

Elisabeth Renaud était née le 8 août 1846 dans le Doubs. Sa famille pratiquait un protestantisme strict duquel elle garda toujours un sens moral sévère (et auquel elle finit par retourner, puisqu'à l'âge de soixante-quinze ans elle se convertit à l'Adventisme du Septième Jour). Son père travaillait comme ouvrier à l'usine de montres Japy, où elle entra elle-même, jeune fille, attendant, pour acquérir de l'instruction, de pouvoir la payer. En 1870, elle reçut le brevet de capacité. Ensuite elle travailla plusieurs années comme gouvernante dans des familles nobles de Saint-Pétersbourg. En 1881, elle épousa un imprimeur qui mourut cinq ans plus tard, la laissant avec deux enfants et de nombreuses dettes. Pour vivre et faire vivre sa maison-

2. *L'Internationale*, 10 mai 1919.

3. Entretien de Mme Fernande Fourton (la nièce de Saumoneau) avec l'auteur, le 7 décembre 1972 ; entretien de Mme Suzanne Benoist-Guesde (la petite-fille de Renaud) avec l'auteur, le 14 octobre 1972 ; lettre de Mme Fourton à l'auteur du 10 octobre 1972 ; APP B/a 1545, 22 mai 1915 ; « Dernière minute », *La Femme socialiste* (plus loin FS), juin 1901.

4. Entretien de Mme Alexandre (née Jeanne Halbwachs) avec l'auteur, le 19 décembre 1971. Elle continua, « mais évidemment nous étions des étudiants et nous n'avions guère de contacts avec les ouvriers de la section [du parti] ».

née, elle tint une pension de famille, où elle donnait des leçons de français à des étrangers [5].

Elle adopta les idées républicaines avant son mariage : elle racontera souvent à ses petits-enfants que ses élèves russes avaient d'abord insisté pour qu'elle fît la révérence devant eux et les appelât par leurs titres, mais elle avait refusé. Les parents lui auraient donné raison, mais lorsqu'elle quitta sa place, ils lui auraient dit : « Vous êtes trop républicaine pour rester en Russie ». Vraie ou non, l'histoire montre bien l'idée qu'elle se faisait d'elle-même : républicaine avant tout. Entre la mort de son mari en 1886 et les premières traces de son activité comme socialiste, en 1897, son républicanisme et son sens de la moralité se portèrent sur les problèmes des travailleurs et des femmes dans les dificultés mêmes de leur vie quotidienne, d'autant plus que, durant ces dix ans-là, le socialisme apparaissait plutôt comme une petite secte, héroïque, morale et non pas simplement comme un autre parti. Toutefois le socialisme qu'elle envisageait tenait beaucoup au XVIII[e] siècle : l'emploi constant des mots « raison » et « lumière », les citations de Rousseau, trahissaient ses études formelles. Pour elle, la libération économique était affaire de moralité :

> « Nous, enfants de prolétaires, descendants directs de ces esclaves disparus dans la nuit des temps sans avoir même entrevu la justice, nous voyons luire le jour de l'émancipation tout entière par le *travail réhabilité* [ital. dans le texte]. Oui, le travail, maudit par ceux qui en sont accablés, méprisé par ceux que l'oisiveté corrompt, deviendra la pierre fondamentale d'une société nouvelle » [6].

La première fois que nous entendons parler d'elle comme militante, c'est dans un rapport de police qui cite, en mai 1897, sa présence à une réunion privée du Groupe des étudiants collectivistes (guesdistes). Dans ce groupe, elle fit la connaissance de plusieurs socialistes qui allaient par la suite être mêlés à sa vie : Jean Longuet, secrétaire du Groupe à cette époque, qui resta étroitement lié d'amitié avec elle, pendant trente-cinq ans ; Léo Guesde (le fils de Jules) qui allait épouser sa fille ; et Jean Allemane, souvent porte-parole du Groupe (dans le parti, les divisions étaient encore floues) qui imprimera ses œuvres et sera son dernier collaborateur politique — ensemble ils rompront avec la SFIO en 1914. Tous fréquentaient assidûment (avec d'autres comme Lagardelle et Pierre Dormoy) les

5. Entretien de Mme Benoist-Guesde avec l'auteur ; *Le Populaire*, 17 octobre 1932.

6. Elisabeth Renaud, « La femme au XX[e] siècle », *L'Humanité nouvelle*, mars-avril 1898, p. 338.

thés du vendredi soir chez Elisabeth Renaud, où s'établit une véritable intimité [7].

De ces divers contacts résulta un socialisme que l'on peut décrire comme éclectique. Pourtant, Renaud elle-même se défendait lorsqu'on l'accusait d'être « une guesdiste étroite ». Doit-on conclure qu'on la tenait pour telle ? Son nom figure parmi ceux des délégués aux deux congrès de 1897, le guesdiste et l'allemaniste, mais elle ne prit la parole longuement qu'à ce dernier. Comme elle était favorable à la grève générale, il est probable qu'elle penchait vers les allemanistes plus que vers les guesdistes. Mais son républicanisme et son moralisme allaient vite la conduire vers les jauressistes indépendants. Ses liens avec eux datent de 1898, lorsque Longuet et quelques autres membres du Groupe des étudiants collectivistes quittèrent le POF pour rallier les Indépendants [8]. Mais elle demeurait toujours proche d'Allemane qui, la même année, publia sous forme de brochure deux conférences qu'elle avait données en public [9]. Elisabeth Renaud était donc une militante d'une certaine renommée lorsqu'elle recontra Louise Saumoneau. Elle avait plus de cinquante ans, elle vibrait de foi en elle-même, et de fierté dans ses racines ouvrières : la jeunesse, les ardentes convictions, le côté ouvrier de Saumoneau ne pouvaient que lui plaire. Bientôt Saumoneau compta parmi les habitués du vendredi soir chez Renaud qui, pendant un temps, la prit sous sa protection. La création du GFS fut la conséquence naturelle et logique de leur rencontre.

L'« Appel » pour la constitution d'un Groupe féministe socialiste parut dans la presse socialiste le dimanche 2 juillet 1899. Il tirait authentiquement ses origines de la classe ouvrière et portait les signatures de Louise Saumoneau (« couturière »), d'Elisabeth Renaud (« institutrice »), d'Estelle Mordelet et de Florestine Malseigne (« confectionneuses ») — toutes « femmes du peuple ». Cet appel mettait en relief la « double oppression » de la femme « exploitée sur une large échelle par le capitalisme, assujettie à l'homme par les lois et *surtout* [ital. dans le texte] par les préjugés ». Mais dans cette double analyse, l'oppression du sexe passait au deuxième rang, tandis que celle de la classe apparaissait comme

---

7. APP B/a 1527, 11 mai 1897, 31 décembre 1898, 12 février 1899, 9, 22 décembre 1900. Ce fut le Groupe des étudiants collectivistes qui rompit avec les Etudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, en 1893 : Maitron, « Le Groupe des Etudiants SRI » ; cf. ci-dessus, p. 72, 73).

8. « Groupe de Paris », *L'Equité*, 15 avril 1913 ; AN F7 12.490, « congrès POSR 1897 » ; POSR, *congrès Paris [1897]*, p. 32-33 ; *congrès PO Paris 1897*, p. 26 ; AN F7 13.071, « congrès POF 1897 ».

9. *Pourquoi les Américains sont allés à Cuba*, Paris, Allemane, 1898 ; *La femme au XX^e siècle, conférence faite à l'Hôtel des Sociétés Savantes le 28 octobre 1897*, Paris, Allemane, 1897 (cette conférence fut aussi publiée dans *L'Humanité nouvelle*, mars, avril 1898, p. 337-344, 454-464 : cf. APP B/a 1651, « Boudin », 7 juillet 1898).

fondamentale. L'objectif essentiel du GFS devait être « de développer les facultés intellectuelles et morales de la femme afin qu'elle puisse aider à l'émancipation du travail ». L'« Appel » reconnaissait la « légitimité » des revendications féministes que le groupe s'engageait à défendre « comme des réformes dont la réalisation apporterait une amélioration dans la situation de la femme », mais il insistait sur le fait que la « lutte » fondamentale se situait entre « exploiteurs et exploités » [10].

Ce texte reflétait aussi un certain flottement, comme si en certains points triomphait un point de vue, à un autre point, un autre. Le groupe allait-il se battre pour les revendications des femmes, ou bien pour commencer allait-il « arracher la femme à cette passivité dégradante pour elle et dangereuse pour le triomphe des revendications sociales » ? Saumoneau pensait nettement que l'éducation devait venir en premier lieu : « Nous, femmes du peuple, nous manquerions à tous nos devoirs ... si nous cherchions, uniquement, à faire sortir la femme du cercle étroit où elle est enfermée pour la jeter ignorante dans la mêlée sociale », car, comme l'indiquait le GFS dans ses « statuts », « la femme *surtout* (ital. dans le texte), ayant été tenue en dehors des affaires publiques ... n'est pas en état de remplir ses devoirs sociaux ». Renaud, de son côté, ne perdit jamais de vue les exigences féministes, elle avait même ce que nous appellerions de nos jours un certain sens de la *sororité :* « La femme ? C'est l'esclave de l'esclave. Quelques-unes ont le privilège d'être les esclaves des maîtres, mais elles n'en sont pas moins assujetties ». Renaud tempérait les sécheresses de ton de Saumoneau. Si cette dernière apportait un dur noyau de conscience de classe, Renaud donnait au Groupe la souplesse dont il avait besoin et un sens de l'expérience de femme. Par la suite, ces points de vue seront rassemblés dans une double analyse de laquelle le Groupe tirera sa force, mais avant cela, il lui faudra s'organiser effectivement, décider de son orientation dans le monde complexe des partis socialistes en 1899, et se donner les outils nécessaires pour son action [11].

Combien de femmes répondirent à l'« Appel » et se retrouvèrent pour fonder le Groupe ? Une poignée, peut-être. Quatre ans plus tard, Saumoneau s'en référera aux « conditions désavantageuses dans lesquelles naissait le mouvement » ; Renaud, vers la fin de 1899, écrivait à Marguerite Durand que le Groupe avait débuté lentement parce que « la saison » n'était pas « propice ». Quoi qu'il en

10. « Appel », *L'Aurore*, 2 juillet 1899, *La Petite République*, 3 juillet 1899.

11. « Appel », *ibid.* ; « Statuts », *FS*, mars 1901 (cf. Louise Saumoneau, *Principes et action féministes socialistes*, Paris, Publications de *La femme socialiste*, s.d., p. 3) ; Louise Saumoneau, « Les buts », *Principes et action*, p. 12 ; Renaud, « La femme au XX^e^ siècle », *L'Humanité nouvelle*, mars 1898, p. 338.

soit, comme Saumoneau l'indique sèchement : « La réunion eut lieu, et le premier groupe féministe socialiste fut créé » [12].

Lors de cette réunion, le Groupe ébaucha des statuts selon lesquels il visait à développer les facultés féminines et de plus à « obtenir les avantages économiques, politiques et sociaux qui peuvent apporter une amélioration dans sa situation et augmenter ses moyens d'action dans la lutte pour l'émancipation du prolétariat ». Les femmes du Groupe voyaient donc dans les réformes un moyen de renforcer le prolétariat en vue d'une action ultérieure dans la lutte des classes. Agir pour des réformes, c'était, à leurs yeux, obligatoirement agir pour « la diminution et l'abolition même de tout ce qui fait la force de la société capitaliste ». C'était là le langage même dont usait Jaurès. Le Groupe confirma cette orientation réformiste en décidant, lors de la même réunion, de rallier la Confédération des socialistes indépendants de Jaurès et de Millerand, deux semaines à peine après que ce dernier eut accepté un poste ministériel dans un cabinet où figurait le général Galliffet, surnommé le Boucher de la Commune ! Vraiment, il y avait des réformistes sans complexes [13].

Ayant fait le choix du réformisme, comment donner suite à ce choix ? En septembre, Elisabeth Renaud prit la parole au sujet de l'affaire Dreyfus (Dreyfus venait d'être condamné pour la deuxième fois et n'avait pas encore été gracié). Le Groupe demanda par un vote qu'Allemane imprime ces propos et qu'ils soient distribués au public. Geste simplement ostentatoire, car ce texte vaguement humanitaire n'avait aucun rapport avec les problèmes des travailleuses. Deux semaines plus tard, le Groupe proposa que des pétitions demandent l'abolition des cours martiales, des ordres religieux, de la peine de mort et aussi la transformation des prisons d'enfants en « écoles humanitaires ». Ce fourre-tout de réformes pouvait difficilement représenter les « avantages » que le Groupe avait prétendu, à ses débuts, obtenir pour les ouvrières. De toute évidence, les orientations prises s'étaient accomplies seulement sur le plan abstrait. Les femmes du Groupe avaient beaucoup à faire pour faire entrer dans la pratique leur conscience de travailleuses. Pour cette raison — ou peut-être, comme Renaud elle-même le laisse entendre, faute d'un local bien situé pour leurs réunions —, le GFS se trouva, en novembre, près de la débandade. Renaud put même penser un instant qu'il

12. Louise Saumoneau, « Le mouvement féministe socialiste », *Etudes et critiques*, Paris, Publications de *La Femme socialiste*, s.d. ; lettre, Renaud à Durand, 1er décembre 1899, dossier Renaud, BMD.

13. « Statuts », *FS*, mars 1901 ; « L'action féministe socialiste depuis 1899 » (plus loin, « L'action »), *FS*, 15 avril 1912 (il y eut deux journaux portant le même titre : le premier dirigé par Renaud (1901-1902) ; le deuxième dirigé par Saumoneau [1912-1940, 1947-1949].

était perdu. En décembre, elle assista au premier congrès des organisations socialistes, avec un mandat non pas du GFS qui avait déjà l'intention de rejoindre les Indépendants et ne l'avait pas encore fait, mais du parti ouvrier calaisien, d'orientation jauressienne [14].

Le problème d'un local pour les réunions fut résolu lorsque les étudiants collectivistes mirent à la disposition de Renaud une salle qu'ils avaient trouvée au quartier Latin [15]. Le GFS fit savoir dans la presse socialiste qu'à partir du meeting du 31 décembre il tiendrait réunion tous les dimanches. Au programme : conférence par Renaud ou Saumoneau (parfois les deux) et discussion des affaires courantes. Une causerie hebdomadaire par l'une ou l'autre (« elles ne souriaient pas beaucoup » se rappelle la petite-fille de Renaud) aurait pu être un repoussoir, mais le GFS se réunit toutes les semaines et reprit son essor. En février 1900, il fut reconnu comme adhérent de la Confédération des socialistes indépendants, devenant ainsi un organisme effectivement affilié à un parti socialiste. En mars, il apporta la preuve de sa vigueur avec un « grand meeting » que présida Allemane. Il lui restait pourtant à clarifier son ambiguïté entre des positions féministes et socialistes, à pourvoir réellement aux besoins des femmes de la classe ouvrière. C'est avec ces problèmes que le GFS eut à lutter pendant toute l'année 1900, la première de son existence active. Tantôt le point de vue féministe l'emporta ; tantôt le Groupe atteignit à l'équilibre (sinon à la synthèse) ; tantôt il sombra simplement dans la confusion [16].

Le Groupe participa au violent débat provoqué par la loi Millerand-Colliard du 30 mars 1900. La loi de 1892 avait fixé la durée quotidienne du travail à douze heures pour les hommes, onze pour les femmes, dix pour les enfants. Millerand, s'appuyant sur le fait qu'elle n'avait jamais été appliquée (ce qui était vrai) parce qu'elle était trop incommode (ce qui n'était pas certain), proposa la journée de onze heures pour tout le monde, avec promesse de la journée de dix heures pour 1904. Les indépendants le soutinrent,

---

14. *La Lanterne*, 18 septembre, 7 octobre 1899 ; *L'Aurore*, 6 octobre 1899 ; lettre, Renaud à Durand, 1er décembre 1899, dossier Renaud, BMD ; *congrès général Paris 1899*, p. 453 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 228.

15. 23, rue de Pontoise (APP B/a 1527, « Arthur », 2 décembre 1899). Longuet était toujours secrétaire du Groupe, et Renaud en était un membre actif : en janvier 1900, le Groupe l'élut déléguée à la Fédération des républicains socialistes indépendants (*La Petite République*, 11 janvier 1900).

16. *L'Aurore*, 31 décembre 1899, 4 février, 12 mars 1900 ; AN F7 12.494. « Indépendants », mars 1900 ; *La Lanterne*, 1er janvier 1900. *L'Aurore* annonçait par la suite des réunions pour les 7, 14, 21, 28 janvier, 4, 25 février, 4 mars, 1er, 15, 22, 29 avril, 6, 13 mai et 3 juin 1900. L'absence d'une annonce n'indique pas forcément qu'il n'y eut pas de réunion. Quelques sujets typiques de conférences : « Les bagnes militaires » (Renaud, 31 décembre 1899) ; « De la nécessité de l'action féminine dans la lutte sociale » (Saumoneau, 7 janvier 1900) ; « Qu'est-ce que le socialisme » (Renaud, 14 janvier 1900) ; « Le Manifeste du Parti communiste » (Renaud, 4 février 1900) : « La patrie des capitalistes et la patrie des socialistes » (Renaud, 25 février 1900).

mais les guesdistes s'élevèrent contre ce « recul ». Le GFS, ce qui n'avait rien de surprenant, se rangea aux côtés de Millerand, arguant que la loi de 1892 avait été et demeurerait « illusoire sans la loi nouvelle », les enfants ayant « toujours travaillé onze heures et plus », que la nouvelle loi représentait un « recul... seulement pour arriver à un progrès réel ». A cet argument typiquement réformiste, le GFS ajoutait un point que les hommes avaient complètement passé sous silence dans leurs débats :

> « Quant à la femme, il y a un avantage indiscutable à ce qu'elle soit assimilée à l'homme dans l'effort du travail, attendu que le grand nombre de femmes que le capitalisme a industrialisé ne doivent pas être différenciées de l'homme parce que cela aggrave l'état d'infériorité auquel les ont réduites les lois et les préjugés qu'ont accumulés des siècles d'ignorance » [17].

Cette position correspondait à celle des féministes qui étaient opposées à toute restriction des droits des femmes au travail. Elle allait diamétralement à l'encontre de celle de l'Internationale, telle qu'elle avait été résolue au congrès de Zurich en 1893 (voir annexe 2).

Dans une autre affaire, le Groupe parvint à un équilibre entre féminisme et socialisme. En juin 1900 commença une grève des ébénistes qui demandaient « l'exclusion des femmes des travaux d'ébénisterie ». Le GFS adopta une résolution expliquant aux grévistes qu'ils feraient mieux d'encourager les femmes à entrer dans un syndicat :

> « Il ne peut être fait droit à leur demande [que les femmes soient exclues des ateliers] parce qu'il serait profondément injuste d'empêcher les femmes de gagner leur pain et celui de leur famille, et aussi parce que la force qui domine tout, c'est-à-dire l'intérêt capitaliste, est aussi de faire travailler la femme.
>
> Pour éviter la concurrence que leur fait la femme, les travailleurs n'ont qu'un moyen : lui faire comprendre que son intérêt est de se syndiquer et de demander ensuite un salaire égal à celui de l'homme pour un travail égal » [18].

Cette position avait beau coïncider avec celle des féministes, on pouvait aussi bien prétendre qu'elle était celle de femmes concernées par leur statut en tant que travailleuses. C'était donc une position

---

17. *L'Aurore*, 21 janvier 1900 ; « L'Action », *FS*, mai 1914. Pour le problème de la loi de 1892, voir Fernand et Maurice Pelloutier, « La femme dans l'industrie », *L'Ouvrier des deux mondes*, septembre-décembre 1897, p. 113, 129, 165. Pour le point de vue réformiste, voir *congrès général Paris 1900*, p. 76 et Jaurès dans *La Petite République*, 23, 26 décembre 1899. Pour les guesdistes, voir Lafargue dans *Le Socialiste*, 28 janvier, 4 février 1900.

18. « Les grèves », *La Petite République*, 18, 25 juin 1900 ; « L'Action », *FS*, juillet 1914. Pour l'affaire Couriau, *op. cit.*

d'équilibre, mais presque par accident. Pourtant il ne faudrait pas la sous-estimer : treize ans plus tard, confronté à un problème semblable (l'affaire Couriau) le GDFS refusera de soutenir le droit d'une femme au travail, par crainte d'une trahison au principe de la lutte des classes.

Dans une troisième occasion, pourtant, les ambiguïtés dans la position du Groupe le conduisirent à la confusion. Pour les élections municipales de mai 1900, les forces antidreyfusardes menèrent une bataille majeure. Le Groupe vit dans les élections une lutte entre « les partisans du régime démocratique » et ceux « de toutes les réactions qui, sous couvert du nationalisme, ne cherchent qu'à fortifier la puissance militaire ». C'était là tout simplement la position réformiste socialiste. Mais le GFS ajoutait que les élections présentaient un intérêt spécial pour les femmes, « adversaires irréductibles du militarisme ». Un tel extraordinaire optimisme pour la vigilance politique des femmes cadrait à peine avec le propos sur l'ignorance des femmes et leur passivité, encore moins avec une analyse basée sur les classes sociales. Si les femmes s'opposaient tellement au militarisme, le GFS n'avait pas de raison d'être : la réponse aurait été le féminisme. D'une façon encore plus étrange, cette déclaration demandait aux femmes d'« user de leurs droits de femmes et de mères pour faire pénétrer leurs idées dans l'esprit des électeurs ». Fallait-il que les femmes eussent recours aux ruses féminines envers leurs maris ? Cela n'était pas plus féministe que l'idée qu'elles étaient spécialement hostiles au militarisme n'était socialiste. On peut dire que la confusion que révèle ce genre de déclaration était due à l'influence de nouveaux membres dont beaucoup s'étaient inscrits pendant le printemps de l'année 1900. Elle n'en était pas moins symptomatique de l'ambiguïté qui continuait à régner au sein du Groupe toujours déchiré entre deux analyses, l'une basée sur la classe sociale, l'autre sur le sexe [19].

Cette ambiguïté fut définitivement levée avec la confrontation des femmes socialistes et des féministes au congrès de Marguerite Durand. L'expérience des déléguées du GFS [20] semblait confirmer les propos tenus par Louise Saumoneau une année auparavant :

> « Le mouvement féministe bourgeois... représente... des intérêts économiques, mais ce ne sont pas ceux de la masse des femmes.
>
> Nous savons que, parmi les féministes bourgeoises, il en est qui ont d'excellentes intentions au point de vue social... Mais comme elles veu-

19. « L'Action », *FS*, juin 1914 ; *L'Aurore*, 12 mars 1900.

20. Les déléguées furent Renaud et Saumoneau. Le groupe élut également « les citoyennes Allemane [s'agit-il de la femme de Jean ?] et S. Baduel [la fille de Renaud] » (*La Lanterne*, 21 août 1900). Nous n'avons aucune indication sur leur participation, car le compte rendu du *congrès des droits des femmes 1900* ne comporte pas de liste de délégués.

lent conserver leurs privilèges de classe (et avant tout, aurait-elle pu ajouter, leurs bonnes) et par conséquent l'organisation qui développe et entretient ces misères... elles sont condamnées à s'épuiser dans de vaines critiques et en lamentations inutiles... Pour nous, nous leur souhaitons d'avoir le courage d'examiner d'un peu plus près ces plaies sociales, afin que leur cerveau s'élargisse à la grandeur de leur sentiment. Et si leur sentimentalisme devait en être amoindri, l'humanité n'y perdrait rien » [21].

Au discours de clôture de Maria Pognon, qui accusait les socialistes de prêcher la haine entre les classes, le GFS rétorqua par une vigoureuse résolution affirmant qu'il serait « puéril de nier » l'existence de la lutte des classes et rappelant aux « femmes du peuple... [que] leur émancipation individuelle ne peut être que le résultat de l'émancipation économique de la classe ouvrière tout entière et que, par conséquent, elles ne doivent pas abandonner le terrain de lutte de classes qui leur est propre, pour courir après une émancipation... chimérique sur le terrain bourgeois ». Aussi longtemps que dura leur collaboration, Renaud accepta les positions de Saumoneau qui prirent un tour plus radical, même alors que s'éloignait le danger de voir les féministes séduire les travailleuses pour les attirer dans leurs rangs. Rien, déclarait Saumoneau au GFS un an plus tard, ne pourra « leur permettre de franchir le fossé qui sépare le prolétariat tout entier de la bourgeoisie capitaliste ». Elle mettait le Groupe en garde contre le « danger » de s'attacher à « cette phrase mensongère : " émancipation de la femme " ». Jamais plus, après cette expérience, les femmes du GFS ne prendront le risque d'être (comme Louise Saumoneau l'avançait dans une allusion voilée à Maria Bonnevial) « quelques individualités [*sic*] socialistes égarées dans ce mouvement bourgeois ». Ainsi le GFS s'engageait-il résolument pour la primauté de la lutte sur une base de classe. Toutefois, la présence d'Elisabeth Renaud au Groupe lui permettait de prendre cette attitude sans devenir sectaire pour autant. Sans hésiter, il se différenciait lui-même du féminisme, mais pas tant afin de s'opposer négativement à lui que pour s'engager positivement par rapport au socialisme. Sur cette base, il rencontrait un succès qui avait de quoi surprendre.

---

21. « Tribune féministe », *Le Petit Sou*, 19 octobre 1900 ; Saumoneau, « Les buts », *Principes et action*, p. 12 ; Louise Saumoneau, « Les réformes ouvrières au congrès féministe », *FS*, février-mars 1932 (heureusement pour les historiens, Saumoneau reproduisit souvent ses vieux articles et conférences). Renaud elle-même eut plus tard une rencontre malheureuse avec les féministes. En février 1902, elle apporta à une réunion de la Solidarité des femmes une pétition pour une milice recrutée et organisée sur des bases locales qui remplacerait les armées permanentes, « un désastre matériel pour la masse, [et qui] ne servent plus qu'à défendre l'ordre capitaliste, témoin l'usage qu'on en fait dans les grèves ». La Solidarité lui interdisit de faire circuler la pétition, trop « politique » à son gré (*FS*, août 1902 ; « Groupe de la solidarité », *Le Journal des femmes*, mars 1902).

Expansion

Après le congrès des droits de la femme et les congrès socialistes (national et international) qui se tinrent également à Paris, en septembre 1900, le GFS sembla fermement engagé sur la bonne voie. Ses résolutions concernant les féministes et prônant la lutte des classes avaient reçu comme on s'en doute un accueil chaleureux du journal guesdiste *Le Petit Sou*. La presse socialiste annonçait régulièrement ses réunions. Et surtout, il attirait de nouveaux membres. Le Groupe décida donc de s'occuper de ces nouvelles venues en créant d'abord une Chambre syndicale des travailleuses de l'aiguille, puis en mettant sur pied, dans d'autres quartiers, des groupes affiliés [22].

Dès l'origine, l'un des buts du Groupe avait été la création de syndicats féminins, dans lesquels il voyait une façon d'« obtenir des avantages immédiats et qui sont surtout des instruments de l'émancipation sociale ». Plusieurs membres du Groupe, dont Louise Saumoneau, étaient des couturières aux pièces travaillant au moins dix heures par jour dans la lingerie, la bonneterie, etc. ; il était normal que cette profession rencontrât d'abord leur sollicitude. Le travail était saisonnier, mal payé, et les femmes isolées, non organisées, écrasées par ce travail à domicile, acceptaient virtuellement à n'importe quel prix un labeur que les patrons offraient comme à prendre ou à laisser.

Le Groupe lança un appel aux couturières pour qu'elles assistent à sa réunion régulière du dimanche 18 novembre 1900. Elles vinrent en assez grand nombre pour qu'il parût possible de lancer une Chambre syndicale des travailleuses de l'aiguille lors d'une réunion spéciale le mercredi suivant. Là, la Chambre syndicale fut formellement instituée et on procéda à l'élection du bureau, dont la secrétaire était Louise Saumoneau, la secrétaire adjointe, Berthe Saumoneau (la jeune sœur de Louise), la trésorière, une certaine Alice Foreau, la trésorière adjointe, Estelle Mordelet (une des fondatrices du GFS) [23].

L'industrie du vêtement traversait une mauvaise période. A la mi-février 1901, commença une grève des tailleurs et des couturières qui, en dépit d'une campagne massive de soutien dans la presse, se termina, au bout d'un mois, par une défaite à peine déguisée. Cette grève ne concernait pas directement les couturières aux pièces mais

---

22. « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 19 octobre 1900. Les réunions furent annoncées régulièrement dans *La Lanterne*, *L'Aurore*, et *La Petite République*.

23. « Statuts », Saumoneau, *Principes et action*, p. 4 ; « Les réformes ouvrières », *FS*, février-mars 1932 ; « Dernière heure », *ibid.*, juin 1901 ; « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 18, 23 novembre 1900 ; « Mouvement social », *La Lanterne*, 22 novembre 1900.

uniquement celles qui, dans les ateliers, coupaient et cousaient les vêtements de dessus. La Chambre syndicale n'essayait pas de grouper cette catégorie de travailleuses. Toutefois, il était décourageant de noter que la grève avait été marquée par un manque de participation féminine, quoique les femmes constituassent la majorité de la main-d'œuvre dans la profession. Le GFS fut forcé de reconnaître que « les ouvrières... ont été jusqu'à présent réfractaires au mouvement gréviste » [24].

Il y avait là deux raisons de découragement : en effet, non seulement la grève avait été massivement commentée dans la presse socialiste, mais encore elle avait tenu une très grande place dans *La Fronde* qui lui avait, en outre, accordé un soutien financier. Comme ouvrières et comme clientes les femmes participaient à un haut degré, à tout ce qui touchait à l'industrie du vêtement. Il était naturel que la grève dans cette industrie devînt, pour la thèse de solidarité féministe défendue par Marguerite Durand, un cas qui devait faire jurisprudence. *La Fronde* assurait ses lectrices que la grève était digne de leur sympathie, qu'elle était conduite non pas par des « meneurs » mais par d'honnêtes ouvriers (ce qui, dans l'esprit des lecteurs, signifiait des ouvriers qui ne menaçaient en rien la propriété privée). Pendant un mois, chaque jour, le journal parla de la grève en première page. Durand donna cinq cents francs pour ouvrir une souscription en faveur des grévistes. Finalement, elle recueillit 4 359 francs, somme fabuleuse aux yeux des couturières dont le salaire quotidien se situait entre deux et trois francs [25].

Pour Louise Saumoneau, un tel soutien était, par sa nature, la preuve que la grève ne représentait que « le premier mouvement » de travailleurs dépourvus de conscience de classe :

> « Devant les conflits où la classe ouvrière est consciente et où la lutte des classes s'affirme nettement, comme à Montceau [et d'autres grèves dont avait parlé *La Femme socialiste*]... cette partie [« *dite avancée* » (ital. dans le texte)] de la bourgeoisie reste froide. Mais, devant ceux où la classe ouvrière, moins émancipée, plus ignorante des liens d'intérêt et des privilèges de classe qui unissent tous les membres de la bourgeoisie, si divisée qu'elle paraissent [*sic*], cette fraction bourgeoise s'agite, pénètre dans les rangs ouvriers, défend les intérêts de leurs corporations, espérant par cela même les détourner du grand mouvement social et les détacher de l'ensemble du prolétariat, *surtout* [ital. dans le texte] de la partie consciente » [26].

---

24. « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 14 mars 1901 ; *Le Libertaire*, 16 mars 1901 ; *La Voix du peuple*, 17, 24 février et surtout 17 mars 1901 ; « Résolution », *FS*, mars 1901. Cf. *Le Petit Sou*, 10, 13, 14 février 1901.

25. *La Fronde*, 13 février, 12, 18 mars 1901.

26. « Les grèves », *FS*, mars 1901 ; « Organisation », *ibid.*, juin 1901 ; *ibid.*, octobre 1901, juillet 1902. Cf. AN F7 13.266, rapport « Louise Saumoneau », octobre 1915 ; « Communications », *FS*, avril 1901 ; « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 6 mai 1901.

Poursuivant cette logique, Saumoneau en vint bientôt à s'opposer aux syndicats féminins en tant que tels, pour la raison qu'ils facilitaient « l'influence bourgeoise » (elle voulait naturellement dire « féministe »). L'été 1901, elle déclarait que seuls étaient acceptables des « syndicats mixtes ». Même si les syndicats masculins refusaient d'admettre des femmes celles-ci devaient constituer leurs propres syndicats mixtes et non pas des syndicats féminins. Ceci, « pour donner l'exemple ». « Il faut, expliquait Saumoneau, que les ouvrières donnent à leur action le caractère de classe qui lui convient au lieu du caractère de sexe dont elle paraît être empreinte ». La Chambre syndicale suivit cette ligne. Elle entama des négociations avec la Chambre syndicale des ouvrières et ouvriers tailleurs et couturières (qui avait mené la grève), laquelle s'ouvrait aux ouvriers de toutes les branches de l'industrie du vêtement et était d'accord pour une révision des statuts permettant à leurs dirigeants d'être aussi bien des hommes que des femmes (promesse qui fut tenue). Là-dessus, la Chambre syndicale de Saumoneau fut dissoute, ses membres entrèrent dans la nouvelle organisation mixte.

L'hostilité de Saumoneau au féminisme allait la couper de toute sensibilité envers les problèmes des femmes. Si des syndicats féminins séparés étaient dangereux parce que soumis à l'influence bourgeoise, qu'en serait-il de groupes féminins socialistes, eux-aussi distincts ? En fait, en 1913, Saumoneau en viendra à condamner les sections féminines à l'intérieur du parti. A peine acceptera-t-elle de la part des femmes déjà dans le parti une sorte d'action auxiliaire, limitée, ce qui entraînera des conséquences désastreuses pour le mouvement socialiste féminin. En 1901-1902, le problème n'était pas là parce que le point de vue de Louise Saumoneau, tout au moins dans le GFS, était contrebalancé par celui d'Elisabeth Renaud.

Peu après avoir fondé la Chambre syndicale, le GFS décida de créer dans d'autres quartiers des groupes affiliés afin de faciliter les choses aux nouveaux membres qui y demeuraient. En décembre 1900, une filiale fut fondée dans le 17e et une autre dans le 13e arrondissement. Celle du 17e se réunissait dans une coopérative appelée la Ménagère, et c'est une Mme Dumoulin qui en fut élue secrétaire. Ce groupe semble avoir fonctionné efficacement comme un cercle où les femmes du quartier venaient discuter sans formalités. Elles se réunissaient deux fois par mois, et donnaient en plus un concert de temps en temps ou une « sauterie ». Parfois, elles écoutaient une conférence. En mai 1901, par exemple, nous trouvons dans *L'Aurore* la note suivante : « Le Groupe féministe socialiste du 17e, après avoir, dans sa dernière réunion, pris connaissance du mouvement révolutionnaire russe, voue au mépris les agissement du tsar et adresse toutes ses sympathies au peuple russe ». Le GFS du

17e continua à se réunir jusqu'à la fin de décembre 1901. Au début d'avril 1902, un indicateur de police pouvait rapporter que Mme Dumoulin ne déployait plus d'efforts pour le reconstituer. Elle blâmait, écrivait-il, « les libertaires qui fréquentent l'Université populaire (qui se réunissait également à la Ménagère) et n'admettent que les groupes mixtes ». Apparemment, les femmes avaient préféré tenir leurs discussions hors de la présence des hommes et avaient rencontré des difficultés à les en tenir éloignés. Cette expérience corrobore notre point de vue selon lequel, pour avoir du succès, un groupe féminin socialiste devait offrir un centre spécifiquement féminin, une sorte de section féminine, dans laquelle les femmes ne seraient pas intimidées par la présence des hommes. Il semblerait aussi aller dans notre sens lorsque nous disons qu'un tel groupe devait avant tout fonctionner sur une base socialiste et au sein du parti. Car le problème du GFS du 17e semble avoir été, pour une part, son manque de prise sur la réalité politique. Les femmes de la Ménagère ne semblent pas avoir senti qu'elles appartenaient au mouvement socialiste. Après un certain temps, elles se lassèrent de leurs résolutions en l'air [27].

L'expérience du groupe qui s'était consitué dans le 13e arrondissement confirme ces points de vue : en fin de compte, il se dirigea vers une plus grande participation au mouvement socialiste en devenant une section du Parti socialiste de France (PSDF) guesdiste-vaillantiste. Mais il n'en était pas moins dominé par des femmes, et surtout par Adèle Kassky.

Adèle Kassky était née en 1848. Son père, un hobereau normand ruiné (c'est du moins ce qu'elle prétendait) épousa une « ouvrière coloriste » (sur objets manufacturés). Franc-maçon enragé, le père la conduisit tout enfant à des meetings républicains. A seize ans, elle devint blanchisseuse, à dix-neuf, elle épousa un forgeron, Edouard Kassky. Ayant pris une part active à la Commune, elle fut arrêtée, relâchée par chance, et toute sa vie elle fut fidèle à l'héritage blanquiste. C'est chez elle, lors d'une réunion tenue le 16 décembre, que fut fondé un groupe dont elle fut élue trésorière, tandis qu'une de ses amies du temps de la Commune (à ce qu'elle disait), Mme Duvignaud, devenait secrétaire. Les femmes choisirent le nom de Groupe féministe mixte (GFM) parce qu'il y avait parmi elles quelques hommes, notamment l'imprimeur-poète communard Achille LeRoy [28].

---

27. « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 15 décembre 1900 ; *FS*, mars-décembre 1901 ; *L'Aurore*, 28 mai 1901 ; APP B/a 1651, « Foureur », 2 avril 1902.

28. « Tribune féministe », *Le Petit Sou*, 21 décembre 1900 ; « Nos militantes : Adèle Kassky », *La Lutte féministe*, 20 octobre 1921. Ni Thomas, *Les « pétroleuses »*, ni le DMO ne font état de Duvignaud qui, selon Kassky (*ibid.*), aurait été déportée en Nouvelle-Calédonie après la Commune. Pour LeRoy, voir le DMO, t. VII, p. 135.

En dépit de son appellation, le GFM était moins hostile au féminisme que le GFS original qui s'intitulait maintenant le GFS du 5e pour se distinguer de ses rejetons. Le GFM par exemple soutenait la campagne des frères Margueritte en faveur d'un divorce plus facile, tandis que le GFS du 5e évitait de s'en mêler. Le GFM était également moins austère que son homologue du 5e, et il organisait fréquemment des fêtes pour recruter de nouveaux membres. Voici un programme d'une telle fête donnée pour Noël en 1901, peut-être plus recherchée que d'ordinaire, mais d'un contenu bien typique :

> « Grande conférence, concert, causeries : par le citoyen Félix Boisdin, sur « le féminisme et la solidarité » ; par la citoyenne Andrée Tery sur « la femme et le socialisme » ; par le citoyen Rama sur « l'idéal que nous voulons représenter ». *Concert* par l'Aurore Sociale de Plaisance.
>
> *La propriété c'est le droit au meurtre,* pièce sociale de F. Boisdin interprétée par la Lyre sociale de Belleville. *Dieu n'est pas* par un élève du pensionnat anticlérical de Montreuil.
>
> *La folie de Pierrot,* mimodrame de L. Marsotteau, interprété par le citoyen M. Surani.
>
> On trouve les lettres d'invitation dans toutes les coopératives du 13e »[29].

De tous les groupes, le GFM fut celui qui eut le plus de succès et il le dut sans conteste au fait qu'il créait une ambiance à prédominance féminine ou du moins dans laquelle les femmes se sentaient à l'aise (bien que ce ne fût pas là son intention consciente si l'on considère qu'il finit par devenir une véritable section du parti). En outre, il était, sans équivoque, basé sur l'esprit de classe et orienté vers le socialisme.

Ainsi, à la fin de 1901, le GFS, malgré son manque de ressources avait triplé son impact (sans compter la fondation de la Chambre syndicale)[30]. Dans ces conditions, les femmes estimèrent qu'elles devaient posséder leur propre journal, un journal de classe comme l'était *Die Gleichheit (L'Egalité)* de Clara Zetkin, « vaillant organe » d'un mouvement « qui n'a fait que gagner à une séparation nette et franche de tous les éléments bourgeois ». A la mi-février, la « Tribune féministe » du *Petit Sou* annonçait la parution imminente de *La Femme socialiste.* Le premier numéro portait la date du 1er mars

---

29. *La Lanterne,* 13 novembre 1902 ; *La Petite République,* 15 décembre 1901.

30. En plus, leur exemple aurait sans doute inspiré la création de deux autres groupes : 1° le Groupe de femmes socialistes révolutionnaires du 16e (PSR) que fondèrent Paule Mink et Mme Argyriadès en janvier 1901 (*Le Petit Sou,* 1er janvier 1901) — s'agit-il du Groupe socialiste révolutionnaire des citoyennes de Paris (PSR, AC), qui envoya Mink comme déléguée au deuxième congrès général des organisations socialistes 1900 [voir ci-dessus, p. 75 et n. 25] ? Mis à part la question de la date de fondation, il reste la différence de titre ; 2° l'Union des femmes socialistes de Saint-Ouen (également PSR), que fonda Thérèse Roques en avril 1901 (*L'Aurore,* 28, 29 avril, 12 mai 1901. Thérèse et Jules Roques furent, avec Astié de Valsayre et Eugénie Potonié-Pierre, des membres de la Ligue socialiste des femmes, mort-née en 1889 voir ci-dessus, p. 66).

1901. C'était un journal de quatre pages, plaisant à lire, imprimé par Allemane. La directrice était Elisabeth Renaud, la secrétaire Louise Saumoneau. Sa manchette proclamait : « Il ne peut y avoir d'antagonisme entre les hommes et les femmes de la classe prolétarienne ». Que cela fût un fait reconnu ou un désir n'était pas très clair : les femmes avaient-elles oublié la grève des ébénistes ? La parution de ce journal était une manifestation du succès rencontré par les groupes : il fut fondé grâce aux cotisations du GFS. En juin 1901, une rumeur circula parmi les couturières, selon laquelle Saumoneau n'était pas une ouvrière. Dans *La Femme socialiste,* ce mois-là, Renaud fit entendre une furieuse protestation. C'était bien là le signe que désormais les groupes touchaient vraiment un certain nombre de femmes[31].

Le journal reflétait les quatre points de notre analyse. Naturellement, il agissait comme instrument des groupes féminins, annonçant le calendrier de leurs réunions, décrivant leurs activités. Il était également ouvrier par son orientation de base : dans la mesure de ses capacités, il donna une large place, dans ses colonnes, à toutes les grèves. Par exemple, celle de Montceau-les-Mines, et le rôle joué par les femmes dans cet important mouvement de revendications retinrent l'attention du journal avec, en juillet et en septembre 1901, des articles d'une correspondante locale, en novembre, un long article que Renaud écrivit après s'être rendue spécialement sur place, et de décembre 1901 à mars 1902, avec d'autres articles de la correspondante du cru. Sur le troisième point de notre analyse : engagement socialiste, il ne subsistait aucun doute : *La Femme socialiste* consacra des espaces considérables tant à la doctrine (de juillet à novembre 1901 elle publia en feuilleton « Le Collectivisme » de Guesde, et de mars à septembre 1902 « Les Deux Méthodes » le débat entre Guesde et Jaurès) qu'aux problèmes d'organisation, particulièrement au sein du tout nouveau parti socialiste indépendant (devenu en 1902 le Parti socialiste français, PSF). A part tout cela, le journal était nettement autonome : ni organe officiel du parti ni feuille socialiste, comme il en existait quelques-unes (masculines), mais reflet de la vision de Renaud et de Saumoneau et, derrière elles, des femmes de leurs groupes. De Renaud il exprimait le socialisme qu'elle professait, l'antimilitarisme, l'anticléricalisme. Il exprimait aussi la double analyse qui cimentait les groupes en parlant des grèves et du socialisme (souvent d'un point de vue féminin) mais aussi des droits des femmes, dans une perspective socialiste certes car Saumoneau était là pour s'assurer que le journal demeurait avant tout basé sur le sentiment de classe.

31. *Le Petit Sou,* 12 février 1901 ; FS, mars, mai, juin 1901.

On peut observer la voie d'accès républicaine au socialisme qui était celle de Renaud, dans la lutte que mena *La Femme socialiste* contre le militarisme et le cléricalisme que sa directrice appelait « les deux maîtres piliers » du régime[32]. L'antimilitarisme de Renaud trouvait son origine dans la haine qu'elle portait à l'Empire tsariste (« une immense tache noire sur la carte d'Europe ») et dans son sens moral : l'influence des casernes sur la jeunesse était « pernicieuse ». Elle écrivit donc des pages brillantes contre l'alliance franco-russe[33], et d'autres, qui l'étaient moins, pour soutenir les réformes entreprises par le général André (ministre de la Guerre de 1900 à 1905), réformes limitées, quoique importantes, consistant par exemple à interdire de mettre aux fers les soldats emprisonnés. Des thèmes pareils permettaient à Renaud de donner libre cours à sa puissance rhétoricienne. Pour les questions militaires, d'ailleurs, elle trouva un allié qui pouvait en parler avec la passion tirée de l'expérience : « Ce noble... jeune homme », Gaston Dubois-Dessaulle qui, après trois ans passés dans un régiment disciplinaire menait campagne contre les traitements infligés aux hommes dans ces unités. Gaston Dubois-Dessaulle écrivit des articles pour *La Femme socialiste*, dont presque tous les numéros contenaient désormais une attaque contre l'armée sur le plan moral, signée de lui ou de Renaud[34]. D'un autre côté, l'anticléricalisme du journal n'était pas une cause en soi mais le contrecoup de la campagne (alignée sur les objectifs du GFS) pour l'éducation des femmes. En effet, Renaud comme Saumoneau estimaient que « la femme cléricale est le boulet qui entrave la marche du progrès », « le dernier rempart du capitalisme »[35].

---

32. Suzanne Péchin [Elisabeth Renaud], « Femmes du prolétariat », *FS*, janvier 1902. Ces luttes furent entreprises par Renaud, celle contre le militarisme entièrement. On ne trouve aucune indication à cette époque du fait que Saumoneau allait prendre la tête du mouvement contre la guerre de 1914, ni du reste que Renaud se rangerait du côté de la majorité pour soutenir l'Union sacrée. Mais de tels revirements furent, comme on le sait, la règle générale... On trouve tout de même chez Renaud deux prises de position à cet égard : 1° son antimilitarisme ne fut jamais antinational, et 2° elle ne fut point anticolonialiste, quoiqu'elle s'élevât contre la répression : « Nous pensons qu'on peut coloniser d'une excellente façon par d'autres moyens que les missionnaires, les fusils, l'opium et l'eau-de-vie » (*ibid.*, mars 1901).

33. « Nicolas II aurait été forcé de convoquer son peuple en états généraux ; mais la France capitaliste est venue... raffermir sur le cou du malheureux peuple russe le joug inexorable de la misère et de l'oppression [par] les fonds de nos capitalistes engagés chez les oppresseurs » (*ibid.*, octobre 1901). Elle reconnut en plus les faiblesses de la Russie : « Dans un pays où les coffres sont plutôt toujours vides, taris par une cour et une aristocratie dévorantes ; où il faut tenir tous les peuples subjugués en état de siège..., il est peu probable que l'on s'amuse à entretenir une armée pour notre défense. Du reste, il serait par trop naïf d'aller croire que cet autocrate et son entourage fussent pris d'un amour immodéré pour la République française. Que ne peuvent-ils l'envoyer en Sibérie, elle y serait depuis longtemps » (*ibid.*).

34. *Ibid.*, septembre, octobre 1901, février, mars 1902. Cf. Gaston Dubois-Dessaulle, *Camisards, peaux de lapins et cocos, corps disciplinaires de l'armée française*, Paris, Ed. de la *Revue blanche*, 1901, p. 43-48.

35. *La Femme socialiste* soutint, bien entendu, l'anticléricalisme de Waldeck-Rousseau et de Combes (cf. e.g., *ibid.*, avril 1901, janvier 1902). Mais ce fut tout de même l'aspect féminin qui intéressa Renaud par-dessus tout. Mme Jules Lebaudy, la très riche héritière du trust du sucre du

Toutefois, le journal ne se bornait pas à « éduquer » les femmes, il s'occupait aussi de les défendre sur le plan des problèmes spécifiques aux travailleuses, lesquels semblent avoir été au cœur des activités des groupes ; par exemple, la recherche de la paternité ou la réglementation de la prostitution. Les « deux poids et deux mesures » inhérents au Code Napoléon ne pouvaient trouver d'exemple plus flagrant que l'interdiction d'intenter des procès en recherche de paternité. Etant donné que « l'homme, sauf exception (ainsi que l'exposait Renaud en prenant parti contre l'amour libre professé par les anarchistes), abandonne toujours la femme qu'il entraîne dans l'amour libre, il renie l'enfant de ses œuvres et calomnie la femme », la femme avait donc à supporter seule le fardeau de la responsabilité morale et financière de l'enfant. Elle restait impuissante à obtenir du père à qui légalement on ne pouvait rien reprocher, une aide dans ce sens. La réglementation de la prostitution soulignait encore plus cette inégalité du Code. « La femme seule est méprisée, punie, étiquetée, notait Renaud [contrairement aux clients] qui restent toujours à l'abri de toutes les humiliations réservées aux femmes, bien qu'ils apportent la contagion »[36].

Le ton avait beau être un peu moralisateur, l'indignation des femmes n'en manifestait pas moins une préoccupation fondamentale pour les réalités économiques et ce qu'il y avait derrière, l'oppression de classe. Le GFS du 5e s'était donné un comité permanent sur le sujet, auquel le GFM avait consacré un de ses premiers meetings. « Des femmes riches, des hommes de lettres, des philosophes, des académiciens très graves jasent... prétendant que c'est la paresse... qui engendre la prostitution ». Mais les personnes qui parlent de la sorte « sont incapables de comprendre, n'ayant jamais des angoisses du lendemain, sans pain et sans asile, l'état d'âme de celui que la misère étreint ». Il ne leur vient jamais à l'esprit, « alors qu'elles gardent jalousement leurs filles, que c'est la fille du pauvre, que rien ni personne ne protègent, qui devient la proie des passions de leurs

même nom, demanda « que toutes les écoles religieuses ... soient rouvertes », car « moraliser les hommes est le moyen infaillible de combattre la " traite des blanches " » (*Le Gaulois*, cité dans *FS*, août 1902). Renaud répondit avec vigueur dans un article de fond de *La Petite République* (31 juillet 1902) : « Comment, Madame, vous dont les millions sont faits de vies de travailleuses, vous qui exploitez scandaleusement les femmes et les jeunes filles de votre raffinerie, vous qui les poussez dans l'égout de la prostitution par les salaires de famine (2 francs, 2 francs 50 par jour) que vous leur donnez, vous vous érigeriez en providence des déshéritées ! » Et Renaud de conclure par une analyse des écoles religieuses, non pas une défense contre la prostitution mais au contraire ses « principales pourvoyeuses » : d'abord « les " Bonnes Sœurs ", ... en exploitant les enfants ... font une concurrence mortelle aux ouvrières en dehors » ; et de plus, elles n'apprennent ni à raisonner ni à exercer un métier à ces enfants à leur charge, dont « l'imagination est constamment surexcitée par des cantiques très suggestifs tels que " ... Divin Jésus, ma voix t'implore, Viens m'unir à Toi pour toujours " ». (Notons que Renaud eut soixante ans d'avance sur le grand historien anglais E.P. Thompson, qui releva les mêmes tendances dans les hymnes méthodistes [*The making of the English working class*, Londres, 1965]).

36. *FS*, juin 1901, juillet 1902.

fils ». Ici apparaît la façon dont Renaud pouvait défendre son féminisme sur une base socialiste, au moins tant que dura sa collaboration avec Saumoneau : les hommes auxquels elle pensait, qui, selon elle, abusaient « odieusement... de la situation économique misérable qui est faite à la majorité des femmes » étaient les bourgeois [37].

Ainsi, *La Femme socialiste* ramenait toujours au socialisme sa préoccupation des problèmes des femmes. Son but demeurait le même que celui du GFS : « Faire que les femmes du prolétariat luttent pour l'émancipation de leur classe dans les rangs du parti socialiste », car l'émancipation de « nos sœurs du prolétariat... ne peut être qu'avec l'émancipation de toute leur classe ». Donc, lorsqu'il y avait friction, l'intérêt du parti était toujours plus important qu'aucun problème spécifique des droits des femmes. *La Femme socialiste* soutint avec enthousiasme la décision des femmes socialistes belges d'interrompre leur agitation en faveur du suffrage féminin pour faciliter au parti ses efforts pour obtenir le suffrage universel des hommes :

> « Nous ne pouvons que féliciter les femmes socialistes belges qui ont, en présentant cet ordre du jour, fait preuve d'une conscience de classe que nous voudrions voir imiter par les femmes socialistes de France. En plaçant au-dessus d'un de leurs droits d'individus l'intérêt du parti ouvrier qui est en même temps l'intérêt du prolétariat des deux sexes, elles ont donné à tous les socialistes un exemple admirable de solidarité » [38].

Notons en passant que la tendance à affirmer qu'il y a identité entre les décisions du parti et l'intérêt de classe a pris naissance bien avant la fondation du PCF ou même de la SFIO ! Toutefois, le point essentiel pour notre démonstration est que *La Femme socialiste* s'efforçait de placer l'intérêt de classe avant la solidarité de sexe.

Cette attitude, si peu engageante qu'elle paraisse aujourd'hui, n'en rencontra pas moins un grand succès à l'époque, tout au moins lorsqu'elle se mêlait à une préoccupation pour les problèmes des femmes et à d'autres caractéristiques que nous avons distinguées.

Durant l'été et l'automne de 1901, le GFS semblait en voie de devenir un authentique mouvement par lui-même. Mais il avait besoin d'un organisme central pour coordonner l'action des groupes, pour leur donner des directives au fur et à mesure que le mouvement prenait de l'ampleur. En août 1901, *La Femme socialiste* lança un appel pour la formation d'une Union féministe socialiste de la

---

37. *Ibid.*, juin 1901, octobre-novembre 1914 ; « Tribune féminine », *Le Petit Sou*, 23 janvier 1902.

38. *FS*, mars, novembre 1901, mars 1902.

Seine. Le 25 août, à la suite de cet appel, un meeting réunit des représentantes des deux GFS, du GFM et quatre membres, dont les deux fondateurs, M. et Mme Pasquier [39], du Groupe féministe d'études socialistes [!] des 10e et 11e : l'Egalité humaine (POSR). Ce dernier se réunissait tous les lundis soir à son siège social qu'il partageait avec un autre groupe allemaniste : les Propagandistes de la Folie-Méricourt. Ses réunions semblent s'être en général bornées à une discussion informelle, sauf une fête où Allemane prit la parole en automne, et une pétition pour la nationalisation des compagnies pétrolières. L'Egalité humaine continua d'être un membre loyal de l'Union et passa toutes ses annonces dans *La Femme socialiste* jusqu'à ce que le journal fît paraître son dernier numéro, en septembre 1902. Il semble que l'Egalité humaine ait continué à se réunir par la suite comme elle l'avait fait avant de rejoindre l'Union, mais elle n'agit désormais qu'à l'échelon local (si l'on excepte son appartenance symbolique au POSR) [40].

Avec l'Egalité humaine, l'Union féministe socialiste comprenait quatre groupes. Un conseil de onze membres fut élu où siégeaient Elisabeth Renaud, Louise Saumoneau, et trois personnes pour chacune des autres formations. Il fut décidé que l'Union adopterait une attitude non partisane, qu'elle accepterait des groupes affiliés à n'importe quel parti socialiste et qu'elle tiendrait des réunions trimestrielles en vue de déterminer les moyens de faciliter la propagande socialiste auprès des femmes. Dès le début, l'Union fit preuve de cette hostilité envers le féminisme qui caractérisait de plus en plus la position de Saumoneau. En août, un groupe d'élèves de l'école socialiste *Voorint* de Gand provoqua innocemment la colère de l'Union en acceptant un bouquet de fleurs du « journal bourgeois *La Fronde* ». L'Union protesta lors de sa première assemblée :

> « Nous avons comme adversaires directs ceux et celles qui... veulent au nom d'une soi-disant lutte des sexes, enrôler... les femmes du prolétariat pour en faire des auxiliaires des femmes de la classe bourgeoise... Les membres du Comité général [du Parti]... ont... accentué cette confusion [en permettant à *La Fronde* d'offrir le bouquet] » [41].

---

39. M. Pasquier fut un socialiste suffisamment connu pour être choisi président de la première séance — bien tumultueuse — du *congrès général Paris 1900* (p. 13 et suiv.) ; Julie Pasquier fut une amie d'Eugénie Potonié-Pierre, et trésorière du congrès féministe de 1892 (APP B/a 1651, 13 mai 1892). Cf. ci-dessus, p. 67 et n. 4. Les autres représentants s'appelaient Mme Vernhert et M. Beaufumé.

40. *FS*, septembre, novembre, décembre 1901. L'Egalité humaine n'annonçait ses réunions dans la presse socialiste générale ni avant ni après son entrée dans l'Union.

41. *Ibid.*, septembre 1901. Cet incident symbolisait une difficulté que connurent continuellement les femmes socialistes : alors qu'elles préconisaient une séparation avec les féministes, voire une hostilité sans bornes, les hommes socialistes, tels Viviani ou Sembat, travaillaient la main dans la main avec les féministes.

L'Union demandait au Comité général de voter ses « regrets ». Malgré Adèle Kassky qui en faisait partie, le comité ne répondit pas [42].

Très vite, l'Union se préoccupa des ennemis qu'elle avait sur sa droite. Lorsque fut fondée à l'automne de 1901, la réactionnaire Ligue des femmes françaises, l'Union réagit par une vigoureuse condamnation : « La réaction et l'Église essayent de reprendre le pouvoir », en espérant, pour cela, se servir des femmes. « La réaction s'en était faite des agents secrets, mais... aujourd'hui, apparemment, le confessionnal ne suffit plus ; c'est par des appels publics qu'on s'adresse à elles, exploitant leur manque de connaissances politiques et sociales et les préjugés dont l'Eglise a saturé leur cerveau, pour les entraîner dans un mouvement de défense religieuse et capitaliste ». A son assemblée générale du 29 décembre 1901 l'Union décida, « pour répondre plus efficacement au mouvement féministe nationaliste naissant, d'employer une grande partie de son activité à le combattre ». Au cours du printemps, l'Union tint quatre meetings (tous très suivis) où Renaud et Saumoneau dénoncèrent la Ligue. L'assemblée adopta un « ordre du jour... les félicitant » de leur action. En juin 1902, les forces procléricales projetèrent une manifestation contre le ministère Combes qui était sur le point de fermer les écoles confessionnelles. Comme les femmes de la Ligue devaient en prendre la tête, l'Union se fit un devoir de participer à la contre-manifestation des républicains. Puis elle mit la Ligue au défi de soutenir un débat avec elle, mais ne reçut pas de réponse. Durant l'automne 1902, elle tint encore quatre meetings contre la Ligue, mais l'opposition sur ce point n'était désormais plus de saison : Combes avait fermé les écoles religieuses. Et l'Union, en dépit des apparences, avait déjà atteint le sommet de son développement [43].

Avant de nous pencher sur son déclin, essayons d'évaluer les succès du « mouvement féministe socialiste ». Durant la période qui va de l'automne 1900 au printemps 1902, trois groupes de quartier fonctionnèrent d'une façon satisfaisante. Ils firent vivre un journal. Ils établirent une sorte d'organisation centrale. On peut estimer

42. Kassky fut membre du Comité de juillet à novembre 1901 (voir ci-dessous, p. 111). Les séances des 28 et 29 août furent entièrement consacrées à la question de la communion de Madeleine Jaurès, qui avait soulevé une tempête dans le monde socialiste. La résolution adoptée (dont Kassky s'est dite par la suite avoir été le rapporteur [*La Lutte féministe*, 20 octobre 1921]), se basait sur la privauté de la vie familiale et sur le fait que Madeleine avait reçu une éducation laïque. Sur le problème du droit de la femme à avoir sa propre opinion, la résolution ne souffla mot. Renaud commenta : « Nous regrettons profondément l'attitude agressive de beaucoup de nos camarades ... Nous comprenons que le mari, plus avancé, lutte pour faire prévaloir ses idées, mais non qu'il les impose par la force du *pater familias* [italique orig.] » (*FS* septembre 1901).

43. *FS*, août, décembre 1901, février, mars, juillet 1902 ; *La Petite République*, 30 mars, 14 avril, 25 juillet, 8, 27 septembre 1902 ; *L'Aurore*, 13, 23, 26 septembre, 25 octobre, 29 novembre 1902 ; *La Lanterne*, 4, 17 septembre, 26, 29 octobre, 30 novembre 1902. Cf. Chastenet, *La République triomphante*, p. 233.

qu'ils comptaient de cinquante à cent membres, ce qui n'était pas mal si l'on considère qu'il y avait moins de deux cents femmes à la SFIO pour l'ensemble du département de la Seine au moment de l'unification en 1905[44], et que les groupes étaient actifs dans seulement trois arrondissements de Paris (quatre ou cinq si l'on tient compte de l'Egalité). En outre, le public que ces groupes attiraient, si l'on en juge par l'assistance importante aux fêtes et aux conférences, était nettement supérieur à ce nombre. Renaud et Saumoneau n'étaient plus des leaders à la recherche d'un mouvement. Si elles continuèrent à dominer l'Union, ce fut pour une grande part à cause des difficultés que rencontraient les autres femmes lorsqu'il s'agissait de prendre la parole devant un public mixte assez nombreux : même Adèle Kassky recula devant l'éventualité d'être déléguée au Congrès général des organisations socialistes, en 1901, où le GFM fut représenté par un homme. A l'automne de 1901, furent fondés deux groupes provinciaux : un Groupe féministe socialiste réunissant une vingtaine de membres à Sens, et l'Avant-Garde féministe à Marseille. Le mouvement était encore « très faible » comme l'écrivait Saumoneau « mais tenant compte de ses modestes débuts » (et elle aurait pu ajouter, de son manque de ressources financières alors que le mouvement féministe allemand bénéficiait de l'aide matérielle du parti depuis 1890) « la marche ascendante qu'il a suivie et son développement progressif rapide nous sont un gage d'espérance pour son développement futur ». Malheureusement, ce développement allait être brusquement interrompu en 1902[45].

Déclin

Nous avons noté, au début de ce chapitre, que chacun des quatre points forts du GFS allait se transformer en causes d'échec. Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne le rassemblement des femmes en dehors des sections régulières du parti où l'élément masculin dominait. Dans la période qui va de 1899 à 1905, les partis socialistes s'acheminaient vers l'unité : sans la confusion qu'entraînait cette marche, jamais des groupes comme le GFS n'auraient pu devenir membres du parti tout en conservant leur autonomie. Les partis en concurrence, mal organisés, acceptèrent l'affiliation de toutes sortes de groupements : cercles d'études, coopératives, syndicats, etc. Mais un parti unifié, assez puissant pour constituer ses propres sections locales, ne devait recruter d'adhérents qu'à travers elles. Il

44. Voir annexe 3.

45. *FS*, septembre, octobre 1901.

pouvait y avoir des exceptions, comme les groupements de jeunes ou de femmes, mais selon des dispositions particulières. Lorsque les socialistes indépendants s'organisèrent avec plus de rigueur dans la perspective de l'unification, il devint impératif pour le GFS de se tailler une place reconnue dans le parti sous peine d'être laissé en dehors. Mais les dirigeantes du GFS, comme les hommes du parti, acceptaient sans question l'idée d'intégration. Bien plus, elles avaient peur de faire le jeu des féministes (témoin l'opposition de Saumoneau aux syndicats féminins). Résultat : elles ne cherchèrent pas à s'assurer une position formelle au sein du parti, alors qu'elles étaient en situation de force. Ce n'est qu'au moment de l'unification, en 1905, que le GFS demanda à entrer dans le parti. Mais à ce moment-là, affaibli par d'autres facteurs, il fut incapable de s'imposer et rencontra un refus qui allait être un coup de grâce.

Le GFS adhéra à la Confédération des socialistes indépendants en février 1900. Elisabeth Renaud, qui représentait le Groupe au congrès indépendant de mars 1900 y fut élue à leur Comité fédéral. Le GFS fut représenté (aucun nom ne fut donné) au congrès qui unit les deux ailes des Indépendants, en août 1900, et par Louise Saumoneau au congrès des organisations socialistes en septembre. Le parti était disposé à accorder une place à des femmes à titre individuel. Le revers de la médaille était qu'il n'était pas disposé à accorder une place aux femmes à titre collectif. Le projet d'unification mis au point en 1901 par le Comité général des organisations socialistes ne contenait pas de référence aux femmes ni à leurs droits. Le GFS du 5e réagit et prit la résolution :

> « ... de réclamer du Parti socialiste d'ajouter à ses principes celui de l'égalité des sexes et de libeller ainsi la déclaration de principe du Parti... :
>
> Les groupes... adhérents au Parti doivent admettre dans leurs rangs les femmes au même titre que les hommes.
>
> Dans toutes les réunions du Parti où la carte électorale est exigée, cette mesure ne pourra s'appliquer aux femmes [qui, n'étant pas électrices ne pouvaient détenir la carte] ;
>
> de réclamer la création d'une tribune féminine exclusivement socialiste et ouvrière dans tous les journaux qui se sont mis sous le contrôle du Parti... [comme] en Allemagne » [46].

Le GFM apporta son appui vigoureux à cette résolution : « Considérant que la femme... saura, comme pendant la grande révolution faire son devoir à l'avant-garde... [le GFM] revendique pour les femmes la place qui leur est due dans le mouvement révolution-

46. *L'Aurore*, 4 février 1900 ; AN F7 12.494, « Indépendants », mars 1900 ; AN F7 13.071, « congrès des Indépendants », août 1900 ; *congrès général Paris 1900*, « liste des groupes représentés » ; *congrès général Lyon 1901*, p. 18-37 ; « Vieux papiers », *FS*, novembre 1926 ; *ibid.*, mai 1901.

naire ». Mais cette place, comment allaient-elles la revendiquer ? Même le GFM — et *a fortiori* le GFS — ne voyaient pas le point essentiel. Les groupes percevaient le problème en termes de doctrine et non en termes d'organisation. Ce qu'ils menaient, c'était, encore une fois, la vieille bataille des années quatre-vingts, quand il s'agissait d'obtenir des déclarations des droits des femmes, alors que, désormais, il fallait se battre pour créer un organisme féminin séparé. L'échec du mouvement socialiste féminin en France découle de cette erreur qui allait se répéter lorsque fut créé le groupe féminin définitif en 1913.

Au congrès de Lyon, en mai 1901, les femmes perdirent sur les deux tableaux : celui de la doctrine et celui de l'organisation. Ce n'est pas qu'elles y fussent sous-représentées. Le GFS du 5e avait mandaté Elisabeth Renaud (qui, nouvellement élue secrétaire adjointe de la Fédération de la Seine, était désormais une militante reconnue), le GFS du 17e avait pour représentante Louise Saumoneau (qui avait également reçu un mandat de la coopérative la Ménagère où le groupe se réunissait), et le GFM par un certain Morby. La résolution des groupes parvint à la commission qui, « surchargée de travail », comme le dira plus tard Saumoneau, la renvoya au prochain congrès. Le surcroît de besogne provenait de la participation de Millerand à un ministère bourgeois aux côtés du général Galliffet, qui soulevait tant de passions et préoccupait tellement le congrès que Renaud, qui était elle-même intervenue sur la question, accepta l'ajournement en ajoutant que : d'ici l'année prochaine « nous aurons le temps, par des paroles et par des articles, de montrer toutes les bases solides sur lesquelles nous nous appuyons pour demander une place égale pour la femme ». Elle fut néanmoins fort peinée que la commission n'ait même pas eu le temps de proposer de faire suivre des mots « des deux sexes » la proposition « émancipation du prolétariat » dans la première phrase de la *Déclaration de principes* du parti ; d'autant plus que cela aurait été à peine une innovation, puisque le programme allemaniste, comme le guesdiste, contenaient tous deux les mots en question. Renaud fit entendre sa protestation :

> « Revelin nous a dit que le mot prolétariat s'appliquait aux deux sexes ; c'est possible, mais nous voulons que ce soit dit. En 1789, on a rédigé les *Droits de l'homme* (ital. dans le texte) et les droits de l'homme, alors, c'était également les droits de la femme. Cependant, la femme en est encore à avoir les droits de l'homme... Il semble qu'un homme socialiste ne peut se refuser à nous accorder ce que nous demandons, nous voulons qu'il soit inscrit « prolétariat des deux sexes », parce que nous ne voulons plus êtres dupes. *(Applaudissements)* » [47].

47. *L'Aurore*, 15 avril 1901 ; *congrès général Lyon 1901*, « liste des groupes représentés » et p. 455-456 ; *FS*, novembre 1901.

« Les applaudissements qui viennent de se produire donnent entière satisfaction à la citoyenne Renaud », nota le président, plutôt habilement. Mais la phrase ne fut pas inscrite. En réalité cette défaite, partielle, n'allait pas être la plus importante. L'année suivante, au congrès de Tours, quelques-uns des desiderata du GFS seront incorporés au programme du parti. Non, la bataille la plus importante avait été perdue sans que personne ait seulement remarqué qu'elle avait été engagée.

L'impulsion majeure du congrès de Lyon était de fondre la collection disparate d'organisations réformistes en un parti (le PSF) capable d'affronter le PSDF que mettaient sur pied les guesdistes et les vaillantistes. A cette fin, le congrès adopta des statuts prévoyant une structure hiérarchique uniforme de groupes de commune ou de quartier formant les groupes d'une circonscription et ainsi de suite. « Groupes d'études et de propagande », syndicats et coopératives étaient toujours reconnus comme composants du PSF, selon des modalités à établir dans chaque fédération, lesquelles fédérations seules devaient être représentées au comité général et aux congrès du parti. Ces mesures traduisaient un souci compréhensible de créer un parti durable, mais elles signifiaient que les GFS n'auraient bientôt plus la possibilité d'appartenir au parti en tant que groupes. Il semble évident, avec le recul du temps, que les GFS, dont l'activité consistait à enrôler des femmes au sein du parti, ne pouvaient plus agir en dehors de celui-ci. Pour qu'ils survivent, il eût fallu une décision spécifique du parti déclarant que des groupes féminins se constitueraient sur la base des GFS existants. Ni le parti ni les GFS eux-mêmes ne reconnaissaient la nécessité des groupements féminins. Pendant la demi-journée où il fut débattu des nouvelles structures du parti, le problème des femmes ne fut jamais soulevé, et aucune femme n'intervint dans la discussion[48].

Il semble difficile d'imaginer que les dirigeantes des groupes aient pu ne pas entrevoir la nécessité d'une organisation féminine distincte, étant donné qu'elles étaient précisément à la tête d'une organisation de ce genre. Mais en fait, elles n'avaient pas l'intention consciente de créer des sections féminines distinctes. Elles n'avaient pas la notion claire d'une relation organisationnelle entre leurs groupes et le parti, et on peut les comprendre si l'on pense à la situation confuse existant avant l'unification. En outre, leur succès même en tant qu'individus à l'intérieur du parti qui était basé sur l'intégration, leur cachait les difficultés qu'une femme ordinaire rencontrait dans les rangs d'une organisation masculine. Durant l'année qui suivit le congrès, les femmes obtinrent une représentation importante et

48. *Congrès général Lyon 1901*, p. 414-429.

efficace dans les plus hautes instances du parti. Le 1er juillet 1901, la Fédération de la Seine délégua Adèle Kassky comme un des trois représentants au comité général du PSF. A l'expiration de son mandat (en novembre), Elisabeth Renaud et (trois semaines plus tard) Marie Bonnevial furent désignées comme représentantes. Ainsi, en 1902, deux des trois représentants de la Fédération de la Seine, aux plus hautes instances du parti, étaient des femmes. En outre, Louise Saumoneau avait été élue archiviste de la Fédération et Elisabeth Renaud secrétaire adjointe. Jamais à l'avenir des femmes socialistes ne se trouveront dans une position aussi favorable pour faire entendre leur voix au sein du parti. Mais elles continuèrent à se battre pour des principes abstraits plutôt que pour une organisation concrète [49].

Le congrès de Tours, en mai 1902, rédigea le premier programme de parti du PSF (désormais virtuellement composé de socialistes indépendants). Une commission spéciale du comité général (qui comprenait Bonnevial mais pas Renaud) avait établi un projet à soumettre au congrès. Il contenait un certain nombre des demandes que le GFS avait déposées en 1901, mais pas l'admission aux réunions, ni la tribune féminine dans les journaux du parti. Il mentionnait, toutefois, le « suffrage universel direct, sans distinction de sexe » et contenait un appel (dans les termes mêmes du programme guesdiste de 1882 !) pour l'« abrogation de toutes les lois qui établissent l'infériorité civile ou politique des travailleurs, des femmes, des enfants naturels ». Il indiquait aussi la nécessité de nouvelles lois sur le divorce, d'une loi « sur la recherche de la paternité », le principe « à travail égal, salaire égal », et l'interdiction, désormais classique, du travail dans les couvents [50].

Le congrès envoya ce projet de programme à la commission dont Jaurès était président. Pendant qu'elle tenait réunion, le congrès porta son attention sur d'autres matières, souvent proches du frivole [51]. Lorsque le programme revint de la commission, plusieurs articles sur les droits des femmes avaient été coupés. Mais pas l'appel pour le suffrage universel ni les réformes précises (divorce, paternité, couvent). En revanche, l'article « à travail égal, salaire égal » avait disparu sans laisser de traces. Celui qui proposait

---

49. *La Petite République*, 4 juillet, 15 novembre, 8 décembre 1901, 7 février 1902, 30 avril 1903 ; AN F7 12.496, « Comité général ».

50. *Quatrième congrès général du Parti socialiste français tenu à Tours du 2 au 4 mai 1902, compte rendu sténographique officiel*, Paris, Société nouvelle, 1902, p. VII-XII.

51. E.g., un projet d'interdire aux députés socialistes de solliciter des décorations, projet introduit par Renaud, Saumoneau et Longuet au congrès général de Lyon de 1901 (p. 513), où il avait été renvoyé au congrès du PSF de Tours en 1902 (p. 190-194). L'indicateur de police suggérait que, préoccupé par de telles mesures, le parti serait moins dangereux dans l'avenir (AN F7 12.522, « congrès de Tours, 1902 »).

l'« abrogation de toutes les lois qui établissent l'infériorité civile ou politique des travailleurs, des femmes ou des enfants naturels » avait été ramené à la seule « infériorité civile des femmes ». Cette omission de la référence aux travailleurs signifiait que les femmes ne leur étaient plus assimilées en tant que groupe opprimé considéré comme tel. La suppression du mot « politique » était sans doute plus importante encore. Viviani la corrigea en partie lorsqu'il intervint pour demander que l'on ajoute un article sur l'« admission des femmes à toutes les fonctions publiques » ce qui fut adopté, mais il y avait là une prise de position moins catégorique que dans le libellé original. La commission avait renvoyé son texte si tard que le congrès n'eut pas le temps d'en discuter plus avant. Il n'est même pas certain que quelqu'un ait remarqué l'omission de l'article « à travail égal, salaire égal ». Résignés, les délégués votèrent le nouveau projet et le congrès s'acheva [52].

C'était là un sérieux recul pour les groupes. Avant d'avoir perdu l'article « à travail égal, salaire égal », et avant que l'appel pour des droits politiques des femmes ait été édulcoré et rendu confus, le premier projet de programme était déjà plus faible que les anciens programmes du POF et du POSR. En outre, le GFS n'avait pas même obtenu les droits organisationnels mineurs qu'il recherchait, la garantie d'admission aux réunions et la tribune féminine. *A fortiori,* il ne s'était pas vu accorder ceux qu'il n'avait pas demandés. Les statuts de 1901 avaient été mis en pratique. Renaud et Saumoneau avaient assisté au congrès en tant que déléguées non pas du GFS mais de la Fédération (il en était visiblement de même de Bonnevial qui n'était pas membre du GFS et qui cessa sa participation au PSF après le congrès). Techniquement, le GFS était encore partie composante de la Fédération de la Seine, mais en réalité Renaud, Saumoneau et Kassky avaient de l'importance au sein de la Fédération à titre uniquement personnel. Au bout de cette route, il y aura l'exclusion du GFS du parti, en 1905 [53].

Conséquence plus immédiate, le congrès conduisit le GFM à quitter le PSF et l'Union. Adèle Kassky et les autres communardes du GFM avaient dû se sentir mal à l'aise, depuis le début, dans la compagnie de Millerand qui avait accepté de siéger aux côtés du général Galliffet, le boucher de la Commune. Le retrait de tous les éléments non réformistes du PSF avant Tours et l'inclination franchement réformiste du programme adopté au congrès, cela était

52. *Congrès PSF Tours 1902*, p. 356-358, 368, 372, 375-386. On trouve un compte rendu analytique des débats de la commission (p. 402-403), mais il n'éclaircit aucune des questions qui nous intéressent.

53. *La Petite République*, 27 février 1902.

beaucoup trop pour le GFM. Plusieurs meetings eurent lieu immédiatement après le congrès pour décider de l'« orientation » du groupe. Le 15 avril 1902 le sujet annoncé à la discussion fut l'adhésion au PSDF. Cinq jours plus tard, dans son communiqué au *Petit Sou*, le GFM se dénommait lui-même PSDF-USR faisant désormais allégeance aux guesdistes et à leurs alliés. Il cessa de communiquer ses annonces à *La Femme socialiste*, quoique l'adresse de Kassky continuât à figurer dans la liste des dépôts du journal. C'est chez elle qu'en janvier 1903 s'établit le siège social et du GFM et de la 13e section du PSDF. En 1904, Kassky était secrétaire des 5e, 13e et 14e sections du PSDF, qui s'étaient groupées, et trésorière de celle du 13e. Ce fut là, tout au moins sur le plan institutionnel, l'apport le plus durable des groupes [54].

Lors de son assemblée trimestrielle de juin 1902, l'Union dut faire face à une situation difficile causée par la dissolution du GFS du 17e et le départ du GFM. Elle réagit par un vote favorable à l'admission, à titre individuel, de femmes vivant dans un quartier où n'existait pas de groupe et rappela que « fondée en dehors de toutes les organisations socialistes, [elle admettait] dans son sein les groupes... quelle que soit l'organisation socialiste à laquelle ils se rattachent ». Il n'y avait là rien de bien convaincant. Elisabeth Renaud et Louise Saumoneau, qui avaient l'Union en main, étaient membres ardents du PSF, qui suivait désormais un cours purement réformiste. Le GFM ne retourna pas à l'Union qui se réduisait dorénavant à l'Egalité humaine et au seul GFS du 5e. Des groupes provinciaux, après Tours, on n'entendit plus parler, si l'on excepte une lettre provenant d'un nouveau qui s'était créé à Lyon [55].

C'est peut-être parce que Renaud avait senti que le projet avait perdu son élan que *La Femme socialiste* « avait disparu avec le numéro de septembre 1902 » comme l'indiquera sèchement Saumoneau quelque trente ans plus tard. Elisabeth Renaud avait dû se rendre compte que l'idée avait laissé passer sa chance et que le groupe ne pouvait guère progresser hors du parti et face à son indifférence (car si elle était dans le flou pour tout ce qui avait trait à l'organisation, elle voyait clair en matière de doctrine et de toute évidence, le programme de Tours l'avait déçue). La querelle qui allait amener

54. *Ibid.*, 9 mars, 16 avril, 18, 21 septembre, 30 octobre, 4 décembre 1902, 25 janvier, 5 février 1903 ; *Le Petit Sou*, 16, 20 avril 1902 (les guesdistes y cessèrent leur collaboration après le 16 mai 1902) ; *L'Aurore*, 11 septembre, 29 octobre 1902 ; *La Lanterne*, 18, 22 septembre, 4 décembre 1902, 2 février 1903 ; *L'Humanité*, 26 septembre 1904, *passim*. L'évolution de Kassky fut parallèle à celle d'Edmond Toussaint, ancien député allemaniste qu'elle épousa en 1905 (*La Lutte féministe*, 20 octobre 1921). Toussaint s'inscrivit au PSDF (guesdiste-vaillantiste), en février 1902, et en devint le trésorier en septembre de la même année (*La Petite République*, 27 février 1902 ; *L'Aurore*, 11 septembre 1902).

55. *La Petite République*, 28 juin 1902 ; *FS*, septembre 1902.

Renaud et Saumoneau à ne plus s'adresser la parole commença sans doute à cette époque. Il est aisé d'imaginer une scène où Elisabeth Renaud, devant le manque de fonds et les difficultés rencontrées avec le parti, suggéra de suspendre tout effort pour un temps et où Louise Saumoneau, réagissant devant ce qu'elle considérait comme du défaitisme, se laissa aller, dans sa colère, à des expressions que Renaud ne pouvait pardonner. Renaud cessa donc de participer aux réunions du GFS, qui ne furent plus tenues dans sa pension, comme c'était le cas depuis le début du printemps, mais à l'Université populaire de la rue Mouffetard [56].

Cette séparation constituait en elle-même une autre difficulté : elle signifiait la fin de cette analyse double qui avait subsisté justement du fait de la collaboration malaisée entre les deux femmes. Sans la sensibilité de Renaud pour les problèmes féminins, sans sa façon plus humaine, plus souple de les aborder, la position de Saumoneau tombait dans le sectarisme. Le GFS devenait bien plus un moyen de lutter contre les féministes bourgeoises qu'un mouvement positif par lui-même. Les féministes les plus progressistes, « les féministes bourgeoises groupées autour du journal *La Fronde* », comme le spécifia plus tard Saumoneau, devinrent pour elle et pour ses adeptes, ce que seront plus tard les socialistes pour les communistes, « leurs adversaires naturels ». A la fin de 1902, Saumoneau rangeait tous les féministes parmi les réactionnaires :

> « Le mouvement des femmes nationalistes, quoiqu'il ne se pose pas sur le terrain des revendications féministes, est une des fractions du féminisme bourgeois. Le féminisme socialiste, qui est l'adversaire de toutes ces fractions, qui sont d'ailleurs unies sur le terrain de la propriété bourgeoise, les combattra toutes indistinctement, comme il l'a toujours fait » [57].

Et c'est sur ces bases que Saumoneau poursuivit la lutte, en tenant des réunions du GFS tous les mois pendant toute l'année 1904 [58]. Toutefois, le groupe ne donna aucune indication de vitalité,

---

56. *Propagande et documentation*, 3e trim. 1930, p. 18 n. Renaud avait déménagé de sa pension de la rue des Feuillantines, où elle disposait d'une salle d'assemblée de 50 places. Par la suite, elle se consacra à son travail dans le Comité général (devenu le Comité interfédéral). Elle participa également à des réunions féministes et allemanistes — décidément, les lignes idéologiques n'avaient point encore la rigidité dont nous avons l'habitude aujourd'hui (*L'Aurore*, 7 novembre, 23 décembre 1902 ; *La Lanterne*, 2 juillet 1903). En août 1902, Renaud fut nommée à la commission de propagande, qui l'envoya souvent comme déléguée à des réunions en province. On trouve un compte rendu d'une de ces réunions (fort réussie d'ailleurs : 450 personnes y assistaient !) dans *L'Yonne* du 1er octobre 1902. En janvier 1903, elle fut nommée au Comité de règlement intérieur, dont elle lut le rapport au congrès de Bordeaux en 1903 (*La Petite République*, 22 janvier, 16 avril 1903).

57. Saumoneau, « Le mouvement féministe socialiste », *FS*, octobre 1901 ; « L'action », *ibid.*, novembre-décembre 1925 ; *Propagande et documentation*, 4e trim. 1930, p. 13.

58. Saumoneau fut également nommée membre du Comité interfédéral en 1903, peut-être en remplacement de Renaud, mais elle n'y resta que quelques mois (*La Petite République*, 4, 19, 31 mars, 4 mai 1903).

sinon l'annonce mensuelle de ces réunions. En août 1904, *L'Humanité* (qui avait été fondée en avril) faisait paraître un appel à tous les groupes socialistes afin qu'ils s'adressent à la secrétaire du GFS « pour les conférences... [sur] le mouvement féministe socialiste, son but, ses principes, son utilité ». Cette conférence que Saumoneau donna dans l'automne 1904 aux sections du parti à Pont-à-Mousson et à Nancy commençait par un implicite constat d'échec : « Notre Parti se désintéresse trop souvent... des questions féminines ». Lors de la réorganisation qui suivit l'unification de 1905, Saumoneau perdit ses postes d'archiviste et de membre du comité fédéral de la Fédération de la Seine. En avril 1905, elle fut nommée trésorier adjoint de la Fédération, mais il semble qu'elle n'ait occupé ce poste que de façon temporaire. Elle fut élue, mais avec la plus étroite marge, parmi les vingt et un délégués au congrès de l'unité. Par la suite, elle ne rencontra guère de succès politiques au sein du parti. *A fortiori,* elle fut incapable de convaincre ses camarades de l'utilité du GFS [59].

« Ce mouvement périclita pendant la tourmente précédant la réalisation de l'union socialiste », écrivait-elle en 1924. « Nos camarades hommes... ne comprirent pas l'utilité du mouvement et ne voulurent pas reconnaître l'existence de l'unique groupe restant ». En fait, dans l'été 1905 (c'est-à-dire après l'unité), Saumoneau demanda l'admission du GFS dans la Fédération de la Seine qui venait d'être unifiée. Après des difficultés sans nombre, une décision fut prise en fin de compte au congrès fédéral de décembre 1905. La commission formée pour examiner la question et que présidait Achille Cambier [60] recommanda l'admission de groupes féminins sur les mêmes bases que les groupes de jeunes déjà constitués. Toutefois, le congrès se prononça contre la recommandation de la commission et refusa donc de reconnaître le GFS. En janvier 1906, le Conseil national, dans son assemblée plénière trimestrielle, refusa de passer outre à la décision de la Fédération. Ce fut le coup de grâce. Le Groupe cessa de tenir réunion. Mais il avait déjà cessé de se présenter comme un mouvement original et, de ce point de vue, il n'y avait rien de surprenant dans le refus du parti de le prendre au sérieux. Dans un effort désespéré pour changer ce qui ne pouvait plus l'être, Louise Saumoneau prononça une fois de plus, en février 1906, sa conférence sur la valeur d'un mouvement socialiste féminin. L'entrée coûtait trente centimes. Rares furent sans doute les gens disposés à

59. *L'Aurore*, 7 décembre 1902 ; *La Petite République*, 5 janvier, 2 février, 2, 19 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 7 septembre, 5 octobre, 7 décembre 1903, 8 mai 1904 ; *L'Humanité*, 7 juillet, 14 septembre, 17 novembre 1904, 14 avril, 27 juin 1905 ; « Vieux papiers », *FS*, janvier 1932.

60. C'est en suivant Cambier que Renaud (et Jean Allemane) quittèrent la SFIO en 1914 (voir ci-dessous, p. 60 et annexe 5).

payer ce prix, car non seulement le GFS ne put renaître de ses cendres, mais Saumoneau se retira de la politique partisane pendant sept ans[61].

Ainsi, au moment même où le mouvement socialiste féministe allemand ne faisait que se renforcer, le parti socialiste français confirmait sa décision de n'accepter aucun mouvement féminin. Pourtant, le GFS avait prouvé qu'un tel mouvement était réalisable, mais on lui avait coupé la parole. Il avait pu réussir un temps, comme nous l'avons laissé entendre, parce qu'il se basait sur une double analyse qui tenait compte de l'oppression des femmes en tant que travailleuses et en tant que femmes. Il avait pu réussir un temps parce qu'il s'était adressé aux travailleuses avant tout sur une base socialiste, en tenant compte de la suprématie de leur expérience de classe sur celle de leur rôle sexuel. Car les femmes qui vivaient dans les rangs de la classe ouvrière s'identifiaient plus aisément avec leurs père, frère et mari, si durs qu'ils puissent être pour elles, qu'avec les épouses de leurs patrons. Cela dit, le GFS avait aussi connu une réussite momentanée parce qu'il avait su parler aux femmes dans leur propre langage de femme, parce qu'il s'était gardé autonome envers le parti, parce qu'il en constituait en quelque sorte une section féminine. Si les ouvrières ne se sentaient pas à l'aise avec les féministes et leurs organisations bourgeoises, comment l'auraient-elles été davantage avec les socialistes et leurs groupes masculins ? Ni les unes ni les autres n'étaient parvenus à toucher les travailleuses. Le fait que ces dernières étaient plus disposées à s'identifier aux hommes du prolétariat qu'aux femmes de la bourgeoisie ne signifiait pas qu'elles fussent prêtes à participer à une activité politique quelconque avec ces hommes. Il s'agissait là d'un domaine qu'elles étaient accoutumées de laisser à l'autre sexe. Dans une section socialiste, s'il y avait une femme, ce qui était rare, il lui fallait être extraordinairement sûre d'elle-même pour prendre une initiative politique. Et parfois montrer vraiment du courage. L'expérience même du GFS en était la preuve. Comme nous l'avons dit, les groupes, au plus fort de leur succès, comptaient de cinquante à cent membres pour trois arrondissements, presque autant qu'il y aura de femmes à la SFIO après unification pour toute la région parisienne ! Donc, une partie importante des membres des groupes ne rallia pas la SFIO à titre individuel. Ces militantes avaient bien voulu participer

61. « Rapport de la délégation française à la conférence internationale des femmes socialistes », *FS*, janvier 1924 ; « Fédération de la Seine », *L'Humanité*, 19, 27 juin, 5, 28 juillet, 6 août, 5 octobre, 22 décembre 1905 ; « Conseil national », *ibid.*, 19 janvier 1906 ; « Convocations », *ibid.*, 22 février 1906.

aux activités d'un groupe féminin, mais elles refusèrent d'entrer seules dans les sections régulières (masculines) du parti [62].

Madeleine Pelletier allait donner une brillante analyse de ce problème, clé de la faiblesse constatée par la suite chez le mouvement socialiste féminin français. Après trois ans passés à la SFIO nouvellement formée, elle se rendit compte (comme elle l'écrivit en 1908) qu'il existait deux obstacles fondamentaux empêchant les femmes de rejoindre les sections régulières. Le premier était la préoccupation, dans les sections, de problèmes électoraux. Comment les femmes s'intéresseraient-elles aux questions concernant le premier et le second tour alors qu'elles n'avaient même pas le droit de vote ? Le second problème était plus essentiel. Il avait trait à l'ambiance masculine qui régnait dans les sections. Pelletier explique :

> « Dans les organisations féministes dont je m'occupe, il y a un contingent notable de femmes ou socialistes ou prêtes à le devenir ; j'ai essayé de les grouper dans les sections parisiennes [de la SFIO], je n'ai pas réussi. Accoutumées aux groupes féminins, à la Libre Pensée même, où elles se sentent chez elles, elles se sentaient des étrangères dans les sections, où nul ne songeait à les tirer du coin où elles s'étaient humblement cachées ; aussi le résultat fut-il mauvais : la conclusion des femmes fut que, socialistes ou non, les hommes restaient des masculinistes » [63].

On peut imaginer l'air enfumé de tabac, la complicité masculine dérangée par la présence de femmes, l'atmosphère de club masculin des sections socialistes, tout cela qui ne fera que s'accentuer au fur et à mesure que le socialisme deviendra de plus en plus une force dans la politique courante de la République. La solution, Pelletier la proposait, c'était la création de « sections féminines ». « Là, les femmes se sentiront mieux à l'aise, la section sera *leur* [italique dans le texte] section, elles y prendront la parole, rédigeront les résolutions, la feront vivre enfin comme elles naîtront elles-mêmes à la vie socialiste ». C'était là, bien sûr, la façon exacte dont le GFS (contrairement à toutes les organisations socialistes féminines en France par la suite) avait travaillé. Mais ce n'est que par accident que les groupes avaient adopté cette forme d'activité. Aucune de leurs dirigeantes ne percevait le problème en ces termes, pas même Saumoneau lorsqu'elle cherchait à faire admettre le GFS dans la SFIO. (Sa vision d'alors, si l'on en juge par son action ultérieure, était plutôt d'un auxiliariat féminin, et non pas de sections séparées).

Les femmes du GFS étaient essentiellement d'accord avec les hommes sur une politique implicite d'intégration. Les femmes adhéreraient au parti (et en fait n'y adhéreront pas) à titre individuel,

---

62. Voir annexe 3 pour une estimation du nombre de femmes socialistes.

63. Madeleine Pelletier, « Organisons les femmes », *Le Socialiste*, 4 octobre 1908.

sur la même base que les hommes, dans les mêmes sections. Cette politique conduira à un morne échec. Pourquoi, nonobstant, hommes et femmes du parti s'y accrochèrent-ils ? La réponse semble se trouver en partie dans les progrès mêmes que nous avons décrits. Le socialisme français avait, pour ainsi dire depuis sa création, inscrit dans ses programmes l'égalité des sexes. Dès les tout débuts, il avait admis les femmes dans ses rangs sur le même pied que les hommes. Les femmes avaient souvent joué des rôles importants dans les partis, parfois aux plus hauts niveaux, depuis Léonie Rouzade jusqu'à Elisabeth Renaud en passant par Aline Valette. Ces exemples individuels paraissaient justifier la politique d'intégration mais, si on allait au fond des choses, ils rendaient celles qui en bénéficiaient aveugles au dilemme des femmes ordinaires dans les rangs du parti. De l'exaltante perspective des sommets, une dirigeante pouvait facilement oublier les femmes qui n'étaient pas dans le parti du tout. Des groupes féminins séparés pouvaient même apparaître comme un pas en arrière, un reniement du succès même que ces femmes avaient atteint en tant qu'individus. Pourtant, ces réussites personnelles reposaient sur un réseau d'échecs collectifs. A la SFIO, depuis ses débuts en 1905 jusqu'à la chute de la Troisième République, les femmes ne représenteront jamais plus que 2 à 3 % des effectifs, le plus bas pourcentage en Europe. En revanche, en Allemagne, il y avait 16 % de membres féminins au SPD à la veille de la première guerre mondiale[64].

Si nous nous arrêtons un moment à une comparaison entre les mouvements socialistes féminins en Allemagne et en France (ce qui s'écarte de notre sujet) nous pouvons noter qu'en Allemagne, la création d'un mouvement socialiste féminin autonome s'imposa au SPD parce qu'il était interdit aux femmes de s'inscrire dans les partis politiques. (Et de fait, après 1908, quand cette interdiction fut levée, le SPD passa de l'autonomie à l'intégration dans la mesure où cette dernière était possible, puisqu'un mouvement avait été déjà créé.) De plus, les liens entre socialisme et syndicalisme en Allemagne entraînaient automatiquement nombre de femmes dans les rangs du parti où elles constituèrent une clientèle favorable à l'organisation des femmes. En France, cette voie était fermée car le syndicalisme et le socialisme se trouvaient complètement séparés. La SFIO ne se créa jamais une clientèle de femmes ; elle n'avait aucune raison de chercher à les organiser. Finalement, en Allemagne, le SPD

64. Werner Thönnessen, *The emancipation of women : the rise and decline of the women's movement in German social democracy 1863-1933*, trad. par Joris de Bres, Bristol, Pluto Press, 1973, p. 116 (éd. orig. : *Frauenemanzipation : Politik und Literatur der deutschen Sozialdemokratie zur Frauenbewegung 1863-1933*, Frankfurt, Europaische Verlagsanstalt, 1969, p. 130-131).

évoluant dans un régime incomplètement démocratique, conserva une attitude révolutionnaire (quoique à contre pas de la réalité) ce qui permettait de ne pas mettre l'accent sur le fait que les femmes n'avaient pas le droit de vote. Le socialisme français, lui, évoluait depuis toujours dans un environnement de démocratie politique. La SFIO était un parti de *citoyens* qui se consacraient essentiellement (quelle que fût sa rhétorique) à la participation dans un processus politique dont les femmes étaient exclues. Les femmes n'étaient pas des *citoyennes* et l'emploi de ce terme dans les textes du parti était une ironie. Prétendre que les femmes entreraient au parti sur les mêmes bases que les hommes, c'était ignorer ces différences. Ici encore, l'échec des Français dans l'organisation des femmes était à mettre largement au compte de la situation du parti, plus avancée que celle de son homologue allemand [65].

Le refus d'envisager un mouvement féminin autonome, l'échec du GFS, allaient entraîner pour le socialisme français sous la Troisième République une incapacité totale à intéresser les femmes. L'essor prometteur du GFS fut brisé, et les facteurs de succès se tournèrent pour lui en échecs qui entachèrent tous les essais ultérieurs d'organiser les femmes socialistes. Les décisions du parti en 1901 et 1902 (le refus de 1905 fut largement la conséquence de ces premières prises de position) non seulement détruisirent le GFS en le coupant de sa base socialiste, mais ruinèrent la possibilité pour la SFIO de former un mouvement féminin autonome dans lequel les femmes pourraient militer sans ressentir aucune gêne. La rupture entre Renaud et Saumoneau qui suivit ces décisions eut beau être personnelle à ses débuts, il n'empêche que, lorsqu'en 1913 fut finalement constitué l'organisme définitif des femmes socialistes françaises (le GDFS), leur désaccord représentait bel et bien une division dans la troupe des militantes. Si l'on en croyait Renaud, sa première secrétaire, le GDFS devait être une sorte d'aile avancée du féminisme ; si l'on écoutait Saumoneau, sa seconde secrétaire, il fallait y voir plutôt un auxiliaire féminin du parti. Et nous verrons que c'est ce qui advint. Mais durant l'intérim, entre 1905 et 1913, ces « années héroïques » du socialisme français, l'échec du GFS priva les femmes socialistes d'un terrain sur lequel concentrer leur activité. Elles se démenèrent, individuellement, sans grand succès, parce qu'elles n'avaient pas à leur disposition un mouvement au sein duquel elles auraient pu militer.

65. Karen Honeycutt, « Socialism and feminism in imperial Germany », dact., à paraître, *Signs*, 1978 ; *idem*, « Clara Zetkin : a socialist approach to the problem of women's oppression », *Feminist Studies*, 3 (3-4), print.-été 1976, p. 131-144. Cf. aussi Jean H. Quartaert [Quataert], « Feminist tactics in German social democracy : ■ dilemma », *Wissenschaftliche Korrespondenz zur Geschichte der deutschen Arbeiter Bewegung*, mars 1977, p. 48-65.

[redacted]

Chapitre 5

Les femmes et la SFIO

L'unification de tous les groupes socialistes dans un parti socialiste (Section française de l'Internationale ouvrière), la SFIO, transforma tout le paysage politique français, comme le feront — si brève que fut leur existence — le Front populaire ou l'Union de la gauche. Alors que, dans le passé, les femmes socialistes avaient eu affaire à de petits groupes concurrents, elles avaient maintenant en face d'elles un parti uni en passe de devenir un des quatre piliers majeurs de l'édifice politique. En 1906, avec 878 000 voix, la SFIO eut 52 députés élus ; en 1914, avec 1 398 000 voix, elle en comptera 103. C'était là un parti d'envergure nationale, qui n'avait plus rien de commun avec les groupes minuscules au sein desquels avaient combattu Léonie Rouzade, Aline Valette, et même le GFS. En dépit de ce succès, la SFIO n'avait pas résolu le problème de la mobilisation des militants, qui sera toujours le talon d'Achille du socialisme français. (Seuls les communistes parviendront, plus tard, à organiser un parti de masse avec de véritables militants, et seulement dans les années trente, au moment du Front populaire.) La SFIO, qui comptait 34 688 adhérents en 1905 et atteindra le chiffre de 90 725, en juillet 1914, rêvait d'en rassembler 100 000, alors que le SPD allemand en avait déjà un million, dont 175 000 femmes ![1]

Que ferait la SFIO pour les femmes ? Nous avons déjà vu qu'elle ne les organisera pas. Reste à voir en quoi elle agira pour l'obtention des droits des femmes. Mettra-t-elle au service de l'émancipation féminine cette envergure nationale qu'elle était en

1. Paul Louis, *Histoire du socialisme*, p. 290-293 ; Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 187.

train d'acquérir ? Et inversement, qu'allaient faire les femmes, dans et pour la SFIO ?

La SFIO et la politique des droits des femmes

Comme beaucoup de mouvements lorsqu'ils deviennent une force politique majeure, la SFIO était bien autre chose que tout ce qui l'avait précédée. Quelques-uns pensaient que le parti trahissait son héritage révolutionnaire ; d'autres qu'il endossait désormais une responsabilité nationale. Le fait est qu'en tant que parti politique à l'échelon national, il se préoccupait avant tout des questions de politique nationale. Une fois que l'unité fut assurée, et avant que la bataille contre le militarisme éclipsât tout le reste, le parti s'inquiétait de la réforme électorale qu'entraînait l'adoption de la représentation proportionnelle, la RP comme on l'appelait familièrement. Entre 1906 et 1910, le cheval de bataille de la SFIO, ce fut la RP.

Cette question d'ailleurs pouvait logiquement entraîner celle du droit de vote des femmes. Mais la RP était une affaire « sérieuse », susceptible de voir vraiment le jour, et qui intéressait les électeurs, c'est-à-dire les hommes. Le suffrage féminin se situait au-delà des territoires de la politique courante, il avait bien peu de chances de se matérialiser, et encore moins d'intéresser les électeurs. En outre, n'était-il pas porteur de dangers ? Plus d'un socialiste voyait toujours des prêtres derrière chaque femme. Après le congrès de l'Internationale qui se tint à Stuttgart en 1907, Bracke écrivait qu'en dépit de la quasi-unanimité des votes exprimés en faveur du suffrage des femmes, il avait entendu, dans les couloirs « les vieux arguments qui arrêtent plus d'un camarade au moment de l'action. Le suffrage des femmes, oui ! Mais plus tard, quand elles seront éduquées ». (Ironiquement, beaucoup de féministes pensaient aussi que cette question devait être laissée de côté jusqu'à ce que soit réglée celle de la représentation proportionnelle.) C'est donc ainsi, comme nous le verrons, qu'en 1906 le parti décida par un vote de présenter sur le suffrage des femmes une proposition de loi dont le texte ne fut jamais rédigé et qu'en 1907, les députés SFIO nommèrent une sous-commission sur les droits des femmes, qui ne se réunit jamais. Ils n'étaient certes pas les seuls à se conduire de la sorte. Beauquier, l'ami de Marguerite Durand avait constitué un groupe de députés pour la défense des droits des femmes. Il recueillit plus de deux cents signatures, mais dix ans plus tard Madeleine Pelletier constatait avec amertume que ce comité ne s'était pas réuni une seule fois. Marguerite Durand aurait pu tout aussi bien se vexer du fait que Beauquier, ne voulant sans doute pas courir le risque d'ennuyer ses électeurs avec les pro-

blèmes féminins, n'en parle dans aucune de ses professions de foi, pas même en 1906[2].

Pourtant, la SFIO fit plus pour le droit des femmes qu'aucune autre formation politique. Elle fut le seul parti formellement ouvert aux femmes[3]. Lorsque fut déposée la proposition de loi Buisson-Dussaussoy en faveur du vote des femmes pour les élections municipales, elle portait 198 signatures, dont celle de 73 socialistes, c'est-à-dire tous les députés du parti sauf trois. Des dirigeants comme Sembat, Tarbouriech et Bracke se dépensèrent activement pour les droits des femmes, et coopérèrent sincèrement avec les féministes (ce qui ne manquait pas de déplaire à des femmes socialistes, Louise Saumoneau, par exemple)[4].

Le droit de vote des femmes — qui, comme le déclarait à juste titre Madeleine Pelletier, était la pierre de touche de tous leurs droits légaux — fut porté pour la première fois devant la Chambre en 1901 : le radical modéré Gautret proposa d'accorder le droit de vote aux femmes qui n'avaient pas un mari pour les représenter ! La proposition fut déposée sur le bureau de la Chambre, puis on l'oublia. Cinq ans plus tard, un autre modéré, M. Dussaussoy, présentait une autre proposition accordant le droit de vote à toutes les femmes dans les élections municipales et cantonales. A défaut de la proposition socialiste mort-née de 1906-1907 et pensant que c'était là ce qu'on pouvait encore attendre de mieux, le congrès féministe de 1908 prit fortement position en faveur de cette proposition. Sembat prit la parole avec force en faveur de ce texte en octobre 1909. L'été suivant, les socialistes présentèrent une résolution demandant que la question soit prise en considération. Ferdinand Buisson, président de la commission du suffrage universel, à laquelle avait été soumise la proposition de loi en 1906, émit finalement un avis favorable en 1911. Dans ces conditions, même Hubertine Auclert en vint à préfé-

---

2. *L'Humanité*, 22 décembre 1906, 17 janvier, 6 septembre 1907 ; *Le Socialiste*, 1er avril 1907 ; Madeleine Pelletier, « Le féminisme et les partis politiques en France », *La Suffragiste*, février 1912 ; Barodet, *Profession de foi et programmes électoraux des députés élus*, 9e législature, Paris, Impr. de la Chambre, 1906, p. 266-269 (cf. annexe 4). Même la Ligue française pour le droit des femmes était d'accord pour attendre jusqu'à ce que la RP soit acquise avant de relancer sa campagne pour le suffrage des femmes. Cf. « La proportionnelle et le vote des femmes », *Le Droit des femmes*, décembre 1913.

3. Les radicaux finirent par permettre aux femmes d'entrer dans les « Jeunesses républicaines », mais pas dans le parti (Madeleine Pelletier, « La tactique féministe », *La Revue socialiste*, 1908, p. 320).

4. « Le suffrage des femmes », *Le Journal*, 15 mars 1914. Sembat présidait souvent les banquets de la *Ligue française pour le droit des femmes* (q. v. avril 1910 ; *L'Humanité*, 10 mars 1913, 8, 13 mars 1914 : au banquet de cette année-là, Sembat et Marcel Cachin furent assis à la table d'honneur avec Avril de Sainte-Croix et Mme Jules Siegfried !). Tarbouriech, un fondateur de la Ligue des droits de l'homme, fut vice-président de la *Ligue française pour le droit des femmes* (q. v. janvier 1911).

rer ramasser les miettes offertes plutôt que de ne recueillir rien du tout[5].

Mais plus les socialistes se voyaient près d'obtenir la RP, plus ils hésitaient à lui faire courir le risque qu'aurait entraîné une association entre elle et le suffrage féminin. En janvier 1912, ils estimèrent (à tort comme l'avenir le prouvera) que le moment de décision sur la RP était proche. Elle était à portée de la main, comme le faisait remarquer Jaurès dans un discours où il ne fit même pas mention du suffrage féminin. Pourtant le groupe socialiste à la Chambre discuta trois fois de cette dernière question durant l'année 1912, mais sans doute uniquement pour trouver le moyen de l'aborder sans y mêler la représentation proportionnelle, car lorsqu'un groupe de femmes conduites par Hubertine Auclert demanda à Marcel Sembat d'ajouter à la proposition de loi sur la RP un amendement sur le suffrage féminin, il objecta que cela serait « inopportun »[6].

Ce n'est pas avant 1913 que Buisson, avec l'appui du bloc socialiste, déposa formellement la proposition de loi Dussaussoy. Mais la Chambre avait d'autres soucis ; notamment la proposition de porter à trois ans la durée du service militaire (qui fut finalement votée dans l'été 1913, en dépit d'une campagne intense et courageuse menée par les socialistes). Lorsque fut finalement adoptée, en automne 1913, une version, en fait vide de sens, de la RP, la voie était libre (en théorie) pour le suffrage féminin. Mais ce ne fut pas avant le mois de février 1914 que la proposition Dussaussoy fut inscrite à l'ordre du jour de la Chambre. Lorsque éclata la guerre, au mois d'août, aucune date n'avait encore été fixée pour le débat. La Chambre fit à peine mieux que le Sénat, où la commission sur les droits civiques féminins, nommée en mai 1890, ne produisit pas un seul rapport pendant vingt-quatre ans ! En fin de compte, la Chambre adopta le vote des femmes en 1919, mais le Sénat le fit mourir de sa belle mort en 1922[7].

Donc, même si la SFIO fit beaucoup plus qu'aucun autre parti pour les droits des femmes, il ne fit pas beaucoup. Que pouvaient

---

5. *Chambre des députés, septième législature, session de 1901*, n° 2529, *Annexe au procès-verbal de la 1re séance du 1er juillet 1901 ; idem, neuvième législature, session de 1906*, n° 253, *Annexe ... séance du 10 juillet 1906 ; idem, Journal Officiel, séance du 29 octobre 1909 ; ibid., séance du 13 juin 1910 ; Le Journal des femmes*, juin 1908 ; *Ligue française pour le droit des femmes*, octobre 1911 ; Ferdinand Buisson, *Le vote des femmes*, Paris, Dunot et Pinet, 1911, p. 326. Même la Fédération féministe universitaire, groupe très avancé, résolut en 1913 de soutenir le projet Dussaussoy-Buisson (*L'Equité*, 15 septembre 1913).

6. *L'Humanité*, 26 janvier, 2 mars, 6 novembre, 21 décembre 1912 ; *Le Droit des femmes*, mars 1912, p. 12.

7. *L'Action féministe*, novembre 1913, juin, juillet 1914 ; *Chambre des députés, Journal officiel, séance du 4 février 1914 ;* Steven C. Hause, « The rejection of women's suffrage by the French Senate in November 1922 : a statistical analysis », *Third Republic/Troisième République*, 1977, special issue : « Aspects of the woman question during the Third Republic ».

faire les femmes à l'intérieur de la SFIO ? Jusqu'à la fondation du GFDS en 1913, la plupart des femmes socialistes soit resteront inactives comme Louise Saumoneau, soit agiront d'une façon complètement indépendante de leur sexe, comme la guesdiste Angèle Roussel, qui fut membre de la commission administrative permanente (CAP) de 1905 à 1912. Entre 1905 et 1912, une seule femme personnifia le problème féminin à la SFIO : Madeleine Pelletier.

Premiers pas d'une militante

Anne, dite Madeleine Pelletier, naquit le 18 mai 1874 « dans une boutique de fruiterie-légumes, rue des Petits-Carreaux », à Paris. Sa mère était extrêmement pieuse, et dans le quartier on l'appelait « la jésuite ». C'est son père, quand elle avait douze ans, qui l'« initia aux choses sexuelles » comme elle le raconta en 1939 à Hélène Brion, la seule de ses amis à lui être restée fidèle et qui vint lui rendre visite à l'asile du Vaucluse où elle était internée par décision de justice pour pratiques abortives. Hélène Brion essaya de prendre en dictée une autobiographie, mais Pelletier paralysée par une attaque et brisée par l'internement ne pouvait parler distinctement que pendant de brefs instants. Toutefois, ce qu'elle put dire dans ces conditions est peut-être plus révélateur qu'une biographie plus élaborée :

> « Je n'avais jamais eu d'amour pour ma mère, mais je sentais pour elle un certain respect ; je le perdis à l'instant en me la représentant comme moi et j'en eus un dégoût qui me resta très longtemps.
>
> On ne m'aimait pas en classe. J'étais malpropre. J'étais mal habillée. Horreur ! J'avais des poux. Ils grouillaient sur ma tête et tombaient sur la table. » [Ici le manuscrit s'interrompt] [8].

Mettre de la psychologie partout et attribuer le féminisme de Pelletier, ou même ses vêtements masculins uniquement à ses rapports avec ses parents serait une erreur. Mais il serait juste de dire que son enfance fournit la base émotive, le tranchant de son féminisme. Elle éprouvait un ressentiment viscéral et conscient de l'injustice qu'elle avait soufferte du fait de sa condition de femme et elle détestait les jolies féministes comme Marguerite Durand qui n'avaient pas ce sentiment et qu'elle appelait « demi-émancipées ». Pour elle, les vêtements féminins étaient marques de « servitude » ; ils faisaient de la femme un « sexe » et non pas un « individu ». Les vêtements masculins qu'elle portait, ses cheveux courts, ses faux cols, cravate etc. étaient les « marques extérieures de la liberté »

8. [Ms de la main de Brion] 23 novembre 1939, Asile de Vaucluse (dossier Pelletier, BMD). Cf. Madeleine Pelletier, *La femme vierge*, roman (autobiographique), Paris, Bresle, 1933.

dans un monde essentiellement masculin et où, comme elle le disait, « la femme ne croit pas en elle », car on lui a enseigné depuis l'enfance que « l'homme seul est une personnalité qui compte ». Ainsi ses atours masculins n'étaient pas seulement signe de liberté, ils signifiaient aussi qu'elle pouvait pénétrer l'univers masculin qui, depuis sa petite enfance, lui semblait le seul à avoir un sens. Elle portait d'ordinaire une veste d'homme sur une jupe noire, une cravate, un chapeau melon et une canne. Ainsi vêtue, elle se posa, d'une façon bien à elle, en défi au monde masculin ou plutôt aux mondes masculins, celui de la médecine, de la franc-maçonnerie, du socialisme [9].

Les difficultés qu'elle rencontra dans sa carrière médicale ne firent qu'attiser son féminisme. En 1899, elle fut la première femme à être nommée médecin de l'Assistance publique. Elle poursuivit une carrière scientifique et publia de nombreux articles dans des revues médicales. En 1906, à la suite d'une longue campagne féministe, elle fut autorisée à présenter le concours de médecin des asiles d'aliénés. C'était la première fois en France que ce concours était ouvert à une femme et elle y fut reçue. Mais déjà, comme elle le rappellera plus tard : « Je sacrifiai à cette propagande [pour l'admission des femmes au Grand-Orient], le souci de ma carrière scientifique » [10].

Il y avait en France deux loges maçonniques ouvertes aux femmes : le Droit humain (fondée par Maria Deraismes) et la Grande Loge symbolique écossaise. Les deux obédiences régulières, le Grand Orient de France et la Grande Loge de France, quoique ne reconnaissant pas formellement les loges mixtes, les toléraient tacitement. En avril 1904, Madeleine Pelletier se laissa persuader par son patron à l'hôpital qu'en entrant dans une des loges mixtes elle serait en mesure d'agir pour que les femmes soient admises dans les obédiences régulières. C'est alors qu'elle rejoignit la loge la Philosophie sociale affiliée à la Grande Loge symbolique écossaise. L'été 1904, elle introduisit Louise Michel dans sa loge « afin de me servir de sa notoriété universelle comme d'un puissant levier pour la propagande de mes idées ». A la fin de sa première année dans la franc-maçonnerie, Pelletier se sentait confiante dans le succès de ses

9. Madeleine Pelletier, « Les demi-émancipées », *La Suffragiste*, janvier 1912 ; « Les femmes et le féminisme », *La Revue socialiste*, janvier 1906, p. 39-40, 42-44 ; « Les facteurs sociologiques de la psychologie féminine », *ibid.*, janvier 1907, p. 517 ; « La tactique féministe », p. 323 ; Parti socialiste (SFIO), *4e congrès national tenu à Nancy les 11, 12, 13 et 14 août 1907, compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, s.d., p. 528 ; photographie de Pelletier, Hélène Brion, *Grande encyclopédie féministe*, 6 vols., ms, BMD, s.d., t. I, p. 650 ; « Mme Pelletier », *L'Eclair*, 9 avril 1910 ; entretiens de Mme Benoist-Guesde et de Mme Alexandre avec l'auteur ; portrait de Marguerite Durand, BMD.

10. « Féminisme », *La Fronde*, 30 juin 1899 ; Madeleine Pelletier, « Nos aînées : Caroline Kauffmann », *ibid.*, 17 août 1926 ; *Le Journal des femmes*, février 1906 ; « Les femmes dans la Maçonerie [*sic*] », *L'Acacia*, juin 1906, p. 442.

efforts : les femmes semblaient, dans un proche avenir, devoir être admises au sein des obédiences régulières [11].

Mais — à ce qu'elle en dit — son succès lui attirait des inimitiés. Un frère souhaitait faire entrer dans la loge une « femme discutable au point de vue des mœurs ». Pelletier s'éleva contre ce qu'elle considérait comme une atteinte à l'intégrité de la loge. Elle perdit. Ce qui entraîna bientôt son départ de la Philosophie sociale, pour une autre loge, Diderot (où elle rencontra Gustave Hervé dont elle allait devenir le lieutenant à la SFIO). Mais, désormais, elle avait des ennemis partout. Au printemps de 1906 — toujours selon ses dires — une femme d'une autre loge porta plainte contre elle, l'accusant de ne pas coopérer pour ce qui concernait les questions sexuelles. Quels qu'aient été les faits, Pelletier en ressentit une profonde amertume contre la franc-maçonnerie, d'autant plus que la lettre de protestation qu'elle écrivit à propos de cette affaire fut utilisée pour justifier la politique excluant les femmes des obédiences régulières. En dépit de tout cela, elle demeura franc-maçonne et continua à encourager les femmes à le devenir. Mais la franc-maçonnerie cessa d'être au centre de ses activités [12].

Après la mort d'Eugénie Potonié-Pierre, en 1898, la Solidarité des femmes, désormais sous la direction de Caroline Kauffmann, changea rapidement de caractère. A la fin de l'année 1900, les membres de la vieille garde, comme Léonie Rouzade et Paule Mink, avaient cessé d'assister aux réunions. Sans doute, les deux femmes estimaient-elles que le groupe devenait trop peu anticlérical. L'année suivante, Mme Vincent quitta la Solidarité, parce que le groupe avait adhéré à une fédération d'organisations féminines, le Conseil national des femmes françaises, à qui Mme Vincent reprochait d'être « clérical », ce qui était certainement vrai étant donné qu'il avait été constitué par les féministes conservatrices qui gardaient la haute main dessus [13]. Cette entrée dans le Conseil indiquait assez que la Solidarité s'écartait des idéaux sociaux (même s'ils étaient vagues) affichés par Potonié-Pierre. Kauffmann, la nouvelle secrétaire, avait

---

11. « Maria Deraismes », *L'Eclair*, 8 février 1894 ; Madeleine Pelletier, *Admission des femmes dans la Franc-maçonnerie*, Paris, extrait de *L'Acacia*, mai 1905 ; « Les femmes dans la Maçonerie [*sic*] », *ibid.*, p. 441-442 (cf. commentaire par le frère O. Pontet, p. 444-445) ; Pelletier, « La tactique féministe », p. 321. Cf. Jean Bossu, « La femme et la libre pensée », *L'Idée libre*, mai 1957, p. 212 ; Léo Campion, *Les anarchistes dans la franc-maçonnerie, ou les maillons libertaires de la chaîne d'union*, Marseille, Ed. Culture et liberté, 1969.

12. Bossu, « La femme et la libre pensée », p. 213 ; Pelletier, « Les femmes dans la Maçonerie [*sic*] », p. 444 ; « La tactique féministe » p. 321.

13. *Le Journal des femmes*, novembre, décembre 1900, mars, avril 1901 et suiv. L'appel original fut signé par Bogelot, Bonnevial, Monod, Pognon, de Sainte-Croix, Siegfried et Wiggishoff. Notons, toutefois, que le conseil fut insuffisamment clérical aux yeux des féministes chrétiens, qui le boudèrent (Karen M. Offen, « The woman question as a social issue in Republican France, 1870-1914 », Woodside, Californie, privately circulated ms, 1973, p. 55).

eu beau adhérer à la SFIO, son socialisme était, c'est le moins qu'on puisse dire, tiède : si elle croyait dans « le nivellement des classes », elle pensait qu'il serait « le fruit de l'éducation intégrale ». Elle était tout de même une féministe farouche. Lorsqu'en 1904, la République célébra le centenaire du Code Napoléon (!), toutes les féministes le dénoncèrent comme un bastion d'oppression envers les femmes. Kauffmann, elle, passa à l'action. Lors du banquet donné à cette occasion, elle lança, depuis la galerie du public, plusieurs ballons de cinquante centimètres de diamètre portant le slogan « Le Code écrase la femme ; il déshonore la République ». Lorsque l'homme qu'elle avait payé pour gonfler les ballons fut à bout de souffle, elle se mit à crier le slogan et fut tout de suite arrêtée [14].

En 1906, Kauffmann, obligée à de fréquents voyages pour ses affaires, se mit en quête de quelqu'un qui pût lui succéder au secrétariat de la Solidarité. Pelletier avait assisté à quelques réunions et elle était connue pour l'énergie avec laquelle elle avait demandé le droit de présenter le concours des médecins d'asile. Un jour, Kauffmann fit son apparition dans le cabinet où Pelletier attendait tristement sa pratique. De but en blanc, elle lui demanda de prendre sa succession. « Je ne me faisais aucune illusion sur la valeur d'une pareille offre, dira Pelletier plus tard ; je savais que le groupe était petit ; j'avais assisté à quelques séances ; tout le monde parlait à la fois et les idées les plus saugrenues étaient proposées sous couleur de féminisme. » Néanmoins elle accepta, et devint la troisième secrétaire de la Solidarité des femmes [15].

Kauffmann n'était pas toujours absente de Paris et il lui arriva de coopérer avec Pelletier dans nombre d'activités féministes. Lors des élections de 1906, les autres groupes collèrent des affiches où le droit de vote féminin était justifié à longueur de prose. Kauffmann et Pelletier se contentèrent de placarder des papillons disant simplement : « La femme doit voter, elle subit les lois et paie les impôts ». Deux ans plus tard, durant une des absences de Kauffmann, Pelletier alla réveiller la flamme révolutionnaire d'Hubertine Auclert dont la police disait dans ses rapports qu'elle était « une révolutionnaire assagie ». Ensemble, elles renversèrent une urne électorale et brisèrent les vitres des fenêtres du bureau de vote, ce qui leur valut une amende de seize francs. Dans l'hiver 1907-1908, Pelletier fonda un

14. Kauffmann, *Questionnaire*, p. 3 ; *Le Journal des femmes*, décembre 1904, janvier 1905. Kauffmann fut acquittée, Mme Vincent manifesta aussi contre le Code. En octobre 1904, elle mena une petite bande de féministes à la place Vendôme dans l'intention de brûler un exemplaire du Code. La police l'en empêcha et dispersa la bande (Offen, « The woman question... », p. 63-64).

15. Madeleine Pelletier, « Nos aînées : Caroline Kauffmann », *La Fronde*, 8 août 1926. Cf. *Le Petit almanach féministe illustré, 1907* (Am IAV), Paris, L'Union fraternelle des femmes, p. 31.

mensuel, *La Suffragiste*, auquel Kauffmann collabora avec assiduité. Pourtant, en dépit de toute cette activité féministe, ce fut la SFIO qui profita le plus de l'énergie dépensée par ces militantes et surtout par Pelletier [16].

Les femmes dans la SFIO (1905-1910)

« Une femme, écrivait Pelletier en 1908, ne saurait, sans trahir sa propre cause, sacrifier le féminisme à un parti politique masculin, quel qu'il soit ». Pourquoi donc se consacra-t-elle au socialisme plutôt qu'au féminisme ? Elle pensait (ou faisait semblant de penser) qu'elle se servait du parti au bénéfice du féminisme, mais c'était là, comme nous le verrons, une illusion de sa part. Le suffrage féminin, affirmait-elle dans un autre article écrit en 1908, était la seule cause qui importât. Pour y arriver, les femmes devaient en même temps « créer de vastes organisations féministes » et « pénétrer les partis politiques existants ». Peu importe, disait-elle, le parti auquel on adhère, mais elle suggérait que la SFIO, qui demandait, dans ses statuts l'admission des femmes sur un pied d'égalité avec les hommes, serait un bon choix. Ses conseils tactiques prenaient parfois un ton machiavélique : parler peu de féminisme ; s'attacher, avant tout « à être un *bon militant* (italique dans le texte), un membre dont l'opinion compte ». A cette fin, il paraissait utile de se rattacher à une minorité dans le parti laquelle, « surtout si elle manque de valeurs, surmontera ses répugnances [envers les femmes] et fera appel à notre adepte ». C'était là l'exacte description de sa situation à la SFIO où elle se rangea d'abord avec les guesdistes (1905-1906) puis avec les hervéistes (1907-1910). Ces deux minorités manquaient d'une direction intelligente (surtout les hervéistes), et se servirent de Pelletier qui en acquit, dans le parti, une certaine notoriété sinon une réelle influence. Mais, après des débuts prometteurs, elle n'obint pratiquement rien dans le domaine du droit des femmes. Elle fut utilisée par ces minorités plutôt qu'elle ne les utilisa elle-même [17].

Peu après l'unification, Pelletier adhéra à la SFIO et chercha se faire reconnaître en tant que militante en utilisant ses références scientifiques pour attirer l'attention comme conférencière. Elle s'allia avec les guesdistes, « la fraction que l'on s'entendait d'ordinaire à considérer comme la plus révolutionnaire ». Dès l'été de 1906, elle était déjà une guesdiste connue. Avec leur aide, elle fit passer une

16. « Les affiches électorales », *Le Journal des femmes*, mai 1906 ; « Le vote des femmes », *Le Gaulois*, 19 mai 1906 ; APP B/a 1651, « Foureur », 14 décembre 1901.

17. Madeleine Pelletier, « La question du vote des femmes », *La Revue socialiste*, octobre 1908, p. 329-330 ; « La tactique féministe », p. 318-325.

résolution sur le droit de vote des femmes à la 14e section de Paris qui à son tour la proposa au comité fédéral, lequel la soumit à une commission dont le président (G. Renard) en renforça le texte en demandant précisément aux « élus du parti de présenter dans ce sens (l'extension aux femmes du suffrage universel), autant que possible cette année, un projet de loi à la Chambre » [18].

En novembre 1906, Madeleine Pelletier présenta la proposition au congrès de Limoges, où les guesdistes l'avaient envoyée comme déléguée de leur fief, le Nord. En phrases habiles, elle écarta un à un les arguments avancés contre le vote des femmes, non, comme elle le dit aux délégués, parce qu'elle redoutait qu'ils ne votent pas la résolution, mais parce qu'elle savait que leur acceptation dissimulerait bien des réticences. Les femmes seraient-elles une arme entre les mains du clergé ? Au contraire, affirmait-elle. Une fois habilitées à prendre part à la vie politique, elles suivront leurs intérêts économiques et leurs intérêts de classe, et s'éloigneront des prêtres d'autant plus que les socialistes seront stimulés à se faire les propagandistes de ces intérêts, tâche jusqu'ici abandonnée aux prêtres. Un seul délégué prit la parole contre la proposition : celui des Vosges, Lapicque. Il prétendit qu'en fait les femmes donneraient des votes à l'ennemi et que sa fédération dirait non, car « elle n'aime pas que l'on présente une proposition de loi avec l'espoir secret de la voir repoussée ». Delory, un délégué de la fraction guesdiste, dans un exposé bref et incisif s'éleva contre cette peur qu'inspirait le cléricalisme féminin, et le Dr Boyer, un Breton, déclara que même dans sa région, le droit de vote libérerait les femmes de l'influence du clergé. La résolution fut alors adoptée « à l'unanimité moins six voix » (celles des Vosges). La brièveté même des débats venait à l'appui de l'insinuation de Lapicque : ceux qui avaient voté pour espéraient que le suffrage féminin serait repoussé par la Chambre. Les événements lui donnèrent raison [19].

Pelletier décida avec sagesse que la résolution ne suffirait pas à ébranler les députés socialistes. Elle organisa une action directe. Le 21 décembre, sept semaines après le congrès, elle envoya à la Chambre une délégation de soixante-dix militantes de la Solidarité, qui demandèrent à être admises à la réunion régulière du groupe socialiste de l'Assemblée. D'après Pelletier, elles furent reçues avec cor-

18. *Idem*, « Comment préparer la révolution ? » *La Guerre sociale*, 14 août 1907 ; « Ma candidature à la députation », *Les Documents du progrès*, juillet 1910, p. 12 ; exemple de conférences : « La Recherche, société de libre pensée, ... " Le génie est-il une névrose ? " par Mme la doctoresse Pelletier », *L'Humanité*, 12 février 1905 ; « Commission exécutive, Fédération de la Seine », *ibid.*, 27 juin 1906 ; « Comité fédéral », *ibid.*, 8 août 1906 ; Parti socialiste (SFIO), *3e congrès national tenu à Limoges les 1er, 2, 3, et 4 novembre 1906, compte rendu analytique*, Paris, conseil national, s.d., p. 151.

19. SFIO, *congrès Limoges 1906*, p. 146-151.

dialité. Après qu'elle et Kauffmann eurent pris la parole, « le citoyen Jaurès assura la délégation que le nécessaire sera fait dans un avenir très rapproché ». L'indifférence avec laquelle les femmes avaient accepté la défaite du cléricalisme sous le ministère Combes prouvait, ajouta-t-il, que les socialistes n'avaient rien à redouter du suffrage féminin. Après le départ de la délégation féminine, les députés votèrent la création d'une sous-commission qui aurait pour tâche de préparer une proposition de loi en faveur du vote des femmes. Louis Dubreuilh, secrétaire général de la SFIO, écrivit dans *L'Humanité* que le parti ferait son devoir. « Le féminisme », concluait Pelletier, dans son compte rendu à la une de *L'Humanité*, « n'est plus isolé, il a un appui dans le parti socialiste » [20].

C'était de sa part faire preuve de beaucoup trop d'optimisme [21]. Il ne fallut pas moins de trois mois aux députés pour désigner les membres de la sous-commission, et ils ne le firent qu'après que Delory (dont Pelletier était toujours proche) eut porté de nouveau la question devant le groupe. Cette sous-commission était composée de Paul Constans, de Carlier, de Jaurès et de Willm. Aucun de ces députés sauf Carlier (qui avait collaboré avec l'éminente féministe Odette Laguerre) n'avait jamais montré d'intérêt pour les droits des femmes [22]. L'absence de Sembat en particulier a de quoi surprendre, étant donné qu'il était connu pour l'appui qu'il apportait au féminisme. De plus, il était, avec Coutant, le seul député SFIO dont le programme personnel demandait l'« émancipation civile et politique de la femme ». Mais beaucoup de députés avaient simplement adopté le programme général de la SFIO qui, naturellement, contenait des articles sur ce point. En tous les cas, la commission ne se réunit jamais et la proposition de loi ne fut jamais rédigée. Lorsque le groupe socialiste de la Chambre prépara son rapport annuel pour le congrès de 1907, il ne fit aucune mention du droit de vote féminin, ne tenant ainsi absolument aucun compte de la résolution prise au congrès de 1906 [23].

---

20. *L'Humanité*, 22, 23 décembre 1906.

21. Elle ne fut pas seule à le faire. Même Avril de Sainte-Croix, qui fut loin d'être socialiste, loua le parti pour ces actes et cela dans *L'Humanité* même (sous son nom de plume, Savioz : 17 janvier 1907) ! Cette collaboration d'une féministe bourgeoise dans ce qui était déjà le journal officieux sinon officiel du parti était encore une preuve de ce que les hommes du parti étaient prêts à courtiser les féministes, contre la pensée de Saumoneau, voire contre la résolution du *congrès international de Stuttgart de 1907* (cf. ci-dessous, p. 135). Pour Avril de Sainte-Croix, voir *Les femmes célèbres*, Paris, Mayenod, 1960, t. I, p. 450 (BMD).

22. *Le Socialiste*, 1er avril 1907 ; Odette Laguerre et M. Carlier, *Pour la paix : lectures historiques, à l'usage de l'enseignement élémentaire*, Paris, Libr. gén. de l'enseignement, 1905. Aucun des membres de la commission n'avait parlé de la femme dans sa profession de foi (Barodet) : Carlier : 1906, p. 135 ; Constans, 1903, p. 27 ; 1906, p. 33 ; Jaurès : 1903, p. 928 ; 1906, p. 998 ; 1910, p. 1122 ; Willm : 1906, p. 900 ; 1910, p. 1004. Cf. annexe 4.

23. Barodet, 1903, p. 808 ; 1906, p. 887, 914 ; 1910, p. 984 (voir annexe 3) ; « Rapport du groupe socialiste », *Le Socialiste*, 21 juillet 1907. Du reste, aucun rapport du groupe ne fait men-

Cette négligence, on peut en être surpris, ne fit jamais l'objet d'une attaque explicite de la part de Madeleine Pelletier. Elle continua à faire campagne pour le vote des femmes, comme s'il ne s'était rien produit. En mai 1907, elle écrivit dans *Le Socialiste* qu'elle pouvait comprendre l'aversion des socialistes pour les féministes qui n'étaient au fond que des « bourgeoises ». Mais c'est exactement pour cette raison, déclarait-elle, qu'elles ne constituaient pas une menace car elles avaient besoin de salons pour élaborer leurs exigences, et de voitures pour descendre dans la rue. « Le féminisme prolétaire » concluait-elle prendra la parole dans les meetings et descendra dans la rue. Ce que firent Pelletier et Kauffmann, le 17 juin. Non pas certes, avec les femmes prolétaires, mais avec un groupe de suffragettes anglaises. Après cette manifestation, elles se rendirent à la Chambre où elles obtinrent une entrevue avec Jaurès. Lui rappelèrent-elles la promesse qu'il avait faite six mois plus tôt et qui n'avait pas été tenue ? Ensuite, elles allèrent aux bureaux de *L'Humanité* qui leur consacra une grande photo en première page et un article sur deux colonnes [24].

En juillet, Pelletier prit la parole au congrès fédéral de la Seine, et elle obtint que la Fédération présente au congrès qui allait se tenir à Nancy, en 1907, le texte même qui avait été voté à Limoges en 1906. Ce congrès allait donc être une réplique de celui de Limoges. Non seulement la même résolution y fut votée, mais ni Pelletier ni aucun autre orateur n'y fit allusion à la carence des députés qui n'avaient rien fait à propos de la résolution précédente. Pourtant, il ne rimait à rien de voter de nouveau la même résolution s'il n'existait pas une raison pour cela. Pelletier se contenta de dire qu'elle demandait au congrès de confirmer la résolution de Limoges. Puis, réfutant plus longuement qu'à Limoges l'argument clérical, elle en souleva un autre qu'elle avait rencontré dans les rangs des hervéistes auxquels elle venait de se rallier. Les hervéistes, en effet, étaient contre l'action électorale et parlementaire qui devenait l'essentiel pour la SFIO. En conséquence, ils méprisaient le droit de vote et les suffragettes qui le réclamaient. Il fut très facile à Pelletier de démontrer ce qu'il y avait de fallacieux dans cet argument. Le prolétariat avait versé son sang pour obtenir le suffrage universel et le parti en faisait désormais le point focal de ses activités. Comment donc demander aux femmes de renoncer par avance à ce droit ? Il en serait différemment, souligna-t-elle, s'il s'agissait, une fois que les

---

tion du suffrage des femmes, bien que la RP y prît beaucoup de place (cf. *ibid.*, 20 septembre 1908, 4 avril 1909, 9 janvier 1910, 10 mars 1912).

24. *Le Socialiste*, 5 mai 1907 ; *L'Humanité*, 18 juin 1907.

femmes auraient conquis le droit de vote, de leur demander d'y renoncer par tactique révolutionnaire [25].

C'est en vain qu'elle parla. Le congrès avait l'impression d'avoir déjà entendu tout cela. A la fin de son discours, plusieurs personnes, impatientes sans doute d'en venir aux choses sérieuses, crièrent : « Aux voix ! » Après une brève intervention du Dr Boyer — encore une redite de Limoges — c'est par une femme que Pelletier fut frappée dans le dos ! Une certaine Gauthiot, de Paris, s'écria que la proposition Pelletier n'avait « aucun intérêt » ; ce n'était qu'une de « ces nombreuses diversions ». Heureusement Pelletier reçut un appui inattendu d'une ancienne vaillantiste, la citoyenne Sorgue, elle aussi passée dans le rang des hervéistes [26]. Sorgue, comme elle le rappela elle-même au congrès, avait toujours nié « que la femme s'émancipera par le bulletin de vote... la femme prolétaire ne s'émancipera qu'en menant la lutte syndicale ». Mais, poursuivit-elle, « puisque vous êtes pour l'action politique, vous n'avez pas le droit de refuser aux femmes le droit de vote ». Après une tentative guesdiste de remettre à flot la résolution repoussée par le congrès UFC de 1880, le congrès de Nancy vota la résolution de Limoges, une seconde fois, et sans davantage d'effet [27].

Sorgue souleva un autre point. Puisque le comité directeur du parti, la CAP, était censé comprendre des représentants de toutes les fractions, pourquoi ne comptait-il aucune femme ? Elle exigea « la représentation du sexe féminin à la commission administrative ». Le président rétorqua que le congrès ne pouvait nommer directement une femme, et qu'il laissait aux différents groupes de chaque fédération le soin de « voir s'ils veulent y comprendre l'élément féminin ». Or il se trouvait que la Fédération de la Seine avait déjà une femme sur sa liste. Il s'agissait d'Angèle Roussel, déléguée de l'Isère à tou-

---

25. *Le Socialiste*, 28 juillet 1907 ; SFIO, *congrès Nancy 1907*, p. 525-533. Pour la position des hervéistes (et des anarchistes) à l'égard du suffrage des femmes, cf. ci-dessous, p. 139 et n. 44 ; cf. aussi, e.g., Madeleine Vernet, « Une question à Mme Madeleine Pelletier », *Le Libertaire*, 26 juillet 1908.

26. Sorgue, de son vrai nom Antoinette Cauvin, aurait fait partie du POSR dans l'Aveyron en 1896 (Andrée Marty-Capgras, « Pionnières », *Almanach populaire 1939*, p. 151-155) et du PSR en 1900 (Willard, *Les guesdistes*, p. 718). Ayant vécu « le plus souvent en Angleterre » depuis la guerre, elle mourut à Londres en février 1924 (DMO, t. XV, p. 175). Pour son hostilité aux réformistes, cf. ses brochures : *Socialisme ministériel*, Paris Bureau du socialiste, s.d., 3e éd., Paris, *Le Petit Sou*, 1900, et *L'Unité révolutionnaire*, Paris, 1901. Hervéiste dès 1907, elle publia quelques interviews dans *La Guerre sociale* (avec Emma Goldmann, 11 septembre 1907 ; avec Errico Malatesta, 2 octobre 1907). Au congrès, elle fit des éloges dithyrambiques de « mon ami » Hervé, avec qui elle rappela avoir fait des tournées de conférences au printemps précédent (SFIO, *congrès Nancy 1907*, p. 244-245). Sorgue fut déléguée au congrès de Stuttgart et à la Conférence internationale des femmes socialistes, mais n'y parla point (voit ci-dessous, p. 135). Elle avait été déléguée au *congrès général des organisations socialistes 1899* et à la SFIO, *congrès Paris 1905*. Mais elle préférait de beaucoup l'action syndicaliste à celle du parti (comme elle le dit dans le passage cité ci-dessus) et se tenait à l'écart du socialisme, sauf quand des occasions précises d'action dans son sens se présentaient (comme ce fut le cas avec Hervé, lui semblait-il). C'est pour cette raison qu'elle ne paraît guère dans cette étude.

tes les réunions trimestrielles du conseil national du parti, ainsi qu'aux trois précédents congrès. Elle avait été élue à la commission exécutive de la Fédération de la Seine en juin, et faisait ainsi partie de la liste des délégués de cette fédération à la CAP. Elle fut donc élue pour la minorité guesdiste. A l'automne 1907, la CAP la choisit comme secrétaire adjointe [28].

Pourquoi avoir préféré Roussel à Pelletier ou Sorgue, bien mieux connues ? Les explications ne manquent pas mais la plupart sont négatives. Pelletier et Sorgue étaient l'une et l'autre hervéistes, et ce groupe avait jusqu'ici été peu représenté à la CAP. En outre, Sorgue n'aurait pas pu être choisie par la Seine étant donné qu'elle était déléguée de l'Aveyron (elle était née à Rodez), et Pelletier n'aurait pu être choisie par les guesdistes qu'elle venait de quitter, ni par les hervéistes chez qui elle était une nouvelle venue. Il faut aussi noter, toutefois, que Roussel était beaucoup plus docile que Pelletier ou Sorgue et qu'elle n'avait jamais soulevé la question des droits des femmes. C'était une grande travailleuse, une militante guesdiste de longue date, consciencieuse, toujours présente, toujours disposée à faire la secrétaire dans les réunions, toujours inoffensive. De la fondation de la SFIO à la déclaration de guerre en 1914 elle ne manqua pas un seul conseil national, pas un seul congrès annuel, pourtant elle ne prit jamais la parole à un congrès, sauf en 1908 où elle prononça une seule phrase, et en 1913 où elle fit une déclaration à propos de sa démission de la CAP. N'y a-t-il pas là un parallèle avec le fait que lorsque le SPD allemand plaça une femme à l'exécutif du parti, ce n'est pas Clara Zetkin qu'elle choisit, quoiqu'elle fût bien connue pour être la tête du mouvement socialiste féminin depuis vingt-cinq ans, mais une non-entité docile, Luise Zietz [29] ?

Le congrès de Nancy prit fin le 14 août 1907. Trois jours plus tard, le 17, s'ouvrit (en liaison avec le congrès de l'Internationale à Stuttgart) la première Conférence internationale des femmes socialistes, sous la conduite de Clara Zetkin. Les Françaises firent un effort pour y être bien représentées et parvinrent à former une délégation de huit femmes, nombre dépassant l'assistance féminine à bien des congrès nationaux [30]. Elle comprenait deux épouses de dirigeants

27. SFIO, *congrès Nancy 1907*, p. 532-536.

28. *Ibid.*, p. 581 ; « Conseil national », *L'Humanité*, 16 septembre 1905, et suiv., « Fédération de la Seine », *ibid.*, 21 juin 1907 ; « Comité national », *Le Socialiste*, 10 novembre 1907. Nous n'avons aucun élément biographique pour elle. Notons cependant qu'elle n'eut aucun lien de parenté avec Ferdinand Roussel (1839-1918), maire d'Ivry (1896-1908 : APP B/a 1259). Cf. toutefois DMO, t. XV, p. 103.

29. Honeycutt, « Klara Zetkin », p. 139 ; *idem*, « Socialism and feminism in imperial Germany », p. 8.

30. De tous les congrès SFIO de 1905 à 1920, celui de Limoges (1906) fut le seul à compter plus de huit déléguées : dix, en l'occurrence (voir bibliographie, section II, H, et cf. annexe 3).

masculins : Lagardelle et Tarbouriech ; deux femmes dont les noms n'apparaissent nulle part ailleurs dans les affaires du parti : Melgrandel et Moiret ; et les quatre dont nous venons de parler : Gauthiot, Pelletier, Roussel et Sorgue[31]. De ces huit Françaises, seules Madeleine Pelletier et Gauthiot jouèrent un rôle dans la conférence, où dominèrent les Autrichiennes et les Allemandes, qui insistèrent sur une séparation complète des femmes socialistes et des féministes bourgeoises. Pelletier objecta, avec quelque timidité : « Notre mouvement de femmes est profondément socialiste... Mais il doit se tenir un peu à l'écart du parti... et se concentrer sur un but, se dirigeant vers la conquête du suffrage des femmes »[32]. Gauthiot n'était pas de cet avis. Elle insista sur le fait que les femmes socialistes françaises lutteraient seulement au sein du parti pour la libération de l'ensemble du prolétariat. Pelletier fut battue. La conférence adopta une ferme résolution établissant que « les partis socialistes de tous les pays ont le devoir de lutter énergiquement pour l'introduction du suffrage universel des femmes » et ajoutant que « les femmes socialistes ne doivent pas s'allier aux féministes de la bourgeoisie »[33].

Le suffrage féminin était inscrit à l'ordre du jour du congrès de Stuttgart qui suivit la conférence des femmes. A la commission du vote féminin, les Français étaient représentés par Pelletier, Roussel, le Dr Boyer et le guesdiste Lucien Roland. Sur une initiative allemande, la commission décida d'adopter la résolution prise à la conférence des femmes. A ce texte, Victor Adler fit ajouter un fervent salut à la conférence. Mais il ne s'en tint pas là. Il entreprit, en effet, de détruire l'entente qui régnait au sein du comité en proposant un amendement selon lequel chaque section nationale devait déterminer par elle-même le moment opportun de commencer la lutte pour le suffrage féminin. Pelletier réagit violemment à ce qui lui semblait une porte ouverte à toutes les échappatoires. Sa prise de

---

31. *Le Socialiste*, 18 août 1907 ; *Septième congrès socialiste international tenu à Stuttgart du 16 au 24 août 1907, compte rendu analytique publié par le secrétariat du bureau socialiste international*, Bruxelles, Impr. Brismée, 1908, p. 61-62 ; « Anhang : Erste internationale Konferenz sozialisticher Frauen », *Internationaler Sozialistenkongresss zu Stuttgart, 18. bis 24. August 1907*, Berlin, Verlag Buchhandlung Vorwärts, 1907 (Am IISG, Int. 1008/132), p. 154. Gauthiot n'apparaît que dans ce dernier ; il faut donc supposer qu'elle n'a été déléguée qu'à la conférence. Pelletier, dont le nom apparaît dans tous les documents et qui fut explicitement désignée par le Parti, figure dans « Anhang : Erste internationale Konferenz », p. 154, comme déléguée d'une « Société des femmes ». Il s'agit certainement de la Solidarité. Mandatée et par celle-ci et par le parti, Pelletier aurait choisi de se présenter à la conférence en tant que déléguée de La Solidarité, affirmant ainsi son féminisme. Par contre, au congrès, elle ne figure que comme déléguée du parti.

32. « Anhang : Erste internationale Konferenz », p. 126 (trad. de Pauline Howorth pour l'auteur). Par la suite, Pelletier exprima plus explicitement son désaccord : à Stuttgart, écrivait-elle en 1908, les femmes socialistes allemandes « ont rejeté ce qu'elles appellent le féminisme bourgeois avec une ostentation qui manque vraiment de dignité » (Pelletier, « La question du vote des femmes », p. 329-330).

33. « Anhang : Erste internationale Konferenz », p. 128 ; *congrès international Stuttgart 1907*, p. 258-259. Miss Murby (Angleterre) fit les mêmes objections que Pelletier (*ibid.*, p. 343).

position énergique amena Adler à retirer son amendement. Clara Zetkin présenta la résolution au congrès. Dans une brève déclaration, Pelletier essaya de réfuter l'argument selon lequel les femmes étaient destinées par nature à la procréation. Les lois naturelles, expliqua-t-elle, n'étaient pas « des barrières insurmontables » ; elles étaient assujetties aux situations sociales, et « socialement, nous avons autant de valeur que les hommes ». La résolution fut votée à l'unanimité, moins une voix anglaise [34].

Plus importante que cette résolution fut la création d'un secrétariat international des femmes socialistes. Lors de la conférence, Pelletier avait proposé d'ouvrir auprès du journal de Zetkin, *Die Gleichheit,* un bureau international des femmes, qui aurait des représentantes au bureau de l'Internationale à Bruxelles. Rosa Luxembourg, qui considérait que le bureau de Bruxelles était inutile, s'y opposa et la conférence repoussa l'idée de Pelletier. Mais le congrès vota la création d'un secrétariat indépendant des femmes et plaça Zetkin à sa tête [35].

Cela signifiait la création de sections féminines au sein de chaque parti national. En France, pourtant, on n'enregistra qu'un effort sans résultat pour appliquer cette décision. La 13e section de Paris (celle d'Adèle Kassky) avait créé, en avril précédent, une commission féminine. Après Stuttgart, la secrétaire de cette commission, Louise Napias-Chaboseau, appela, dans *L'Humanité,* toutes les femmes socialistes de France à se rendre à une assemblée générale, en octobre, pour constituer une section féminine [36]. Mais l'assemblée générale promise ne se réunit jamais et la commission féminine disparut. Il est très vraisemblable que le petit nombre de réponses reçues avait découragé Chaboseau. Cette voie, en tout cas, était condamnée dans l'œuf. Le problème n'était pas de rassembler les femmes qui se trouvaient déjà dans le parti — elles étaient trop peu nombreuses pour cela — mais plutôt d'attirer des femmes à la SFIO. Or la commission se considérait comme une annexe féminine du parti ; elle ne s'adressa jamais aux femmes qui n'y adhéraient pas encore. Lorsqu'elle tint sa première réunion publique, au printemps qui précéda le congrès de Stuttgart, Paul Lafargue avait donné une conférence sur « La femme prolétaire et le socialisme ». Dans le texte-annonce on pouvait lire : « Le [*sic*] secrétaire compte sur la présence de tous les camarades accompagnés de leur [*sic*] compagnes ». On aurait pu

34. *Congrès international Stuttgart 1907,* p. 258-260, 262, 343, 347.

35. *Ibid.,* « Anhang : Erste internationale Konferenz », p. 135, 141.

36. *L'Humanité,* 30 août 1907. Nous n'avons aucun élément biographique pour Chaboseau. Elle écrivit : « Allemagne : l'organisation des femmes socialistes », *Le Mouvement socialiste,* 15 décembre 1904.

s'attendre à voir Pelletier agir pour la création de sections féminines. Un an plus tard, elle se prononcera en faveur de cette tactique. Mais elle ne fit rien pour aider la commission. (Et même, elle ne mentionna jamais le problème après l'article dont nous avons parlé à la fin du chapitre 4.) En 1907, elle se consacrait au sein du parti à une cause masculine, celle de Gustave Hervé [37].

Hervé, un professeur socialiste, avait été exclu de l'enseignement pour son antimilitarisme et son antipatriotisme féroces. En 1906 il monta à Paris et y fonda un hebdomadaire, *La Guerre sociale*. Il n'est pas facile de porter un jugement impartial sur son action entre 1905 et 1914, car lorsque la guerre éclata, il se convertit à un patriotisme autoritaire aussi virulent que l'avait été jusque-là son antipatriotisme. Mais il semble que ses articles et ses discours avaient tendance à la démagogie, et qu'ils n'aidèrent pas la classe ouvrière à combattre les forces qui préparaient à la guerre [38]. Quoi qu'il en soit, après la disparition du journal syndical *La Révolution* et jusqu'à ce que soit crée *La Bataille syndicaliste* en 1911, *La Guerre sociale* fut le seul journal nettement dirigé vers les syndicalistes et les anarchistes. L'adhésion de Pelletier à cette tendance laissait présager l'orientation anarchiste qui allait bientôt dominer sa pensée [39].

Pelletier quitta les guesdistes pour les hervéistes vers juillet 1907. Ce mois-là, la Fédération de la Seine tint un congrès. Les guesdistes y soumirent une résolution pressant les syndicats de coordonner leur action avec celle du parti. C'était là un effort de plus dans la longue série de ceux que les guesdistes avaient en vain entrepris pour subordonner les syndicats au parti. En cela ils suivaient aveuglément le modèle allemand. La démarche fut d'autant plus mal reçue que la Confédération générale du travail (CGT), à peine un an plus tôt, avait adopté une résolution, dite la Charte d'Amiens, affirmant l'indépendance du syndicalisme par rapport à tous les partis politi-

37. « Convocations, 13e section », *L'Humanité*, 17 avril, 15 juin 1907 ; *Le Socialiste*, 28 avril 1907 ; Pelletier, « Organisons les femmes », *ibid.*, 4 octobre 1908. La réticence de Pelletier à l'égard de l'initiative de Chaboseau et des sections féminines en général s'expliquerait-elle aussi par son désir d'y jouer un rôle principal ? Elle écrivit (*ibid.*) : « Au début, il faudrait ... que, soit la CAP ou les fédérations ... [choisissent] une citoyenne intelligente et active et de la charger de l'organisation du groupement féminin ».

38. Cf. le jugement sévère de Rosmer dans *Le mouvement ouvrier pendant la guerre*, t. I, *De l'Union sacrée à Zimmerwald*, Paris, Libr. du Travail, 1936, p. 44.

39. Cf. Jean-Claude Peyronnet, « Un exemple de journal militant : La " Guerre sociale " de Gustave Hervé (1906-1914) », univ. de Paris, DES, s.d. (CHS). Peyronnet estime que le tirage du journal fut de l'ordre de 60 000 à 70 000 exemplaires en 1911 (p. 78). Le journal lui-même (22 février 1911) donna le chiffre d'une vente moyenne de 33 302 exemplaires en 1910. La vente étant une autre affaire que le tirage, et le journal ayant beaucoup progressé de 1910 à 1911, les deux chiffres ne sont pas forcément contradictoires. Ils sont, du reste, fort respectables : *L'Humanité*, avec les ressources du parti et les talents de Jaurès, ■ mis dix ans à atteindre un tirage de 85 000 à 90 000 exemplaires en 1914, ce qui correspondrait sans doute à une vente d'environ 65 000 exemplaires (Claude Bellanger et al., *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1972, t. III, p. 376).

ques. Pelletier ne s'était pas rendu compte que l'assujettissement des syndicats au parti était une part essentielle de la doctrine guesdiste. Comme elle le dit un an plus tard : « Le plus souvent, la militante fera tout d'abord fausse route ... ne connaissant pas les facteurs ». Choquée par l'attitude des guesdistes, elle écrivit, dans son premier article pour *La Guerre sociale* : la fraction guesdiste « a regardé à sa gauche ; sous la forme atténuée de la CGT, elle y a reconnu l'anarchie et son effroi a été tel qu'elle court encore et jusqu'à l'extrême droite »[40].

Au congrès national de Nancy, en 1907, qui suivit celui de la Seine où elle rompit avec les guesdistes, Pelletier commença sa carrière d'hervéiste en prenant la parole contre la motion guesdiste sur l'antimilitarisme. Les guesdistes avançaient l'argument que l'on ne pouvait espérer empêcher la guerre aussi longtemps que le capitalisme existait. Pelletier répliqua qu'ils ramenaient la lutte à une simple question d'adhésion au parti : « pas d'agitation, pas de manifestation » ; les ouvriers n'avaient qu'à « satisfaire leurs sentiments révolutionnaires en prenant une carte au Parti ». Cela, comme elle l'expliqua, n'était pas suffisant[41].

Pelletier n'était pas encore un lieutenant d'Hervé, mais elle allait le devenir bientôt en défendant la position des hervéistes dans les congrès et dans ses articles pour *La Guerre sociale* : ils n'étaient pas républicains et ils ne défendraient pas la République. On pouvait le faire en certaines circonstances, mais le régime en vigueur était une République trop « abjecte » qui non seulement avait trahi sa mission, mais encore entraînait les travailleurs, et partant le parti lui-même, loin de l'action directe, et à l'intérieur du réformisme. Avec un sens profond de la psychologie, Pelletier décrivait ce que nous appelons aujourd'hui cooptation. Un militant parfaitement honnête entrant dans le processus de la politique régulière à travers le parti était soumis à des pressions socio-psychologiques qui le rendaient moins révolutionnaire. Plus il montait, plus il était de son intérêt qu'existe un prolétariat dont le parti l'enverrait à la Chambre avec quinze mille francs par an, plutôt que de voir le prolétariat disparaître. Pelletier prenait soin d'expliciter que ce n'était pas là une question d'honnêteté mais de méthodes. Elle fut sans aucun doute la première de tous les socialistes français à décrire et à analyser ces méthodes plutôt que de blâmer les dirigeants à titre individuel pour

40. *Le Socialiste*, 28 juillet 1907 ; Pelletier, « La tactique féministe », p. 326 ; « Comment préparer la Révolution ? », *La Guerre sociale*, 14 août 1907 ; « Guesdisme ou syndicalisme ? » *ibid.*, 25 septembre 1907. Cf. *idem*. « Par-delà Guesde », *ibid.*, 4 septembre 1907 ; « Après Toulouse : la fin du guesdisme », *ibid.*, 6 janvier 1909.

41. SFIO, *congrès Nancy 1907*, p. 169-170.

leurs trahisons. La seule solution qu'elle préconisait était la révolte violente. Sinon, la prise de pouvoir ne signifierait qu'un changement de noms : les prisons deviendraient des prisons socialistes, elles n'en seraient pas moins des prisons. La bourgeoisie (dont elle soulignait la grande capacité d'adaptation) continuerait à tirer les ficelles. Elle poussa son argumentation à sa conclusion logique, anarchisante, en défendant la « propagande par le fait » (mais seulement dans les périodes d'agitation généralisée) et en pressant le parti de diriger davantage ses efforts vers les « apaches » : « Pour préparer la révolution, pour favoriser ces escarmouches qui feront l'éducation révolutionnaire des masses, nous avons besoin de gens à qui l'illégalité ne fait pas peur ». Si les socialistes ne se prononçaient pas pour la guerre civile, disait-elle pour terminer, ils n'étaient guère différents des radicaux [42].

L'hervéisme de Madeleine Pelletier était tout à fait conséquent et se suffisait à lui-même. Le féminisme n'avait rien à voir avec lui. Elle ne pouvait pas ignorer que, au printemps 1907, *La Guerre sociale* avait fait paraître deux articles extrêmement hostiles au féminisme. En tous les cas, en juin 1908 (un an après son passage dans les rangs hervéistes), une rubrique de *La Guerre sociale* critiqua les suffragettes anglaises avec une violence extraordinaire. La semaine suivante, Pelletier protesta, et la réponse d'Hervé fut imprimée en regard. Hervé défendait le droit d'un collaborateur du journal à s'opposer au féminisme, ajoutant que, pour sa part, il estimait qu'il n'y avait pas de raison de refuser les droits politiques aux femmes si elles le souhaitaient, quoiqu'il fût d'avis que cela n'en valait pas la peine : quelques-uns d'entre nous « suivent votre campagne, même votre campagne des droits politiques des femmes, sinon avec enthousiasme, du moins avec sympathie » [43].

La Guerre sociale partageait les vues de Pelletier sur les femmes uniquement en ce qui concernait leur droit de ne pas avoir d'enfant. « Néo-malthusien » enthousiaste, le journal fit paraître un guide du sexe largement consacré aux méthodes pour éviter les grossesses non souhaitées [44]. C'est par sa collaboration à *La Guerre sociale*, que Pelletier vint au « néo-malthusianisme ». En 1913, elle collaborait à la revue *Le Malthusien* et avait fait paraître une brochure soutenant

42. « Congrès de la Seine », *Le Socialiste*, 11 octobre 1908 ; *L'Humanité*, 17 janvier 1910 ; Madeleine Pelletier, articles dans *La Guerre sociale*, 30 octobre 1907, 13 mai, 16 septembre 1908, 3 février, 11 août 1909. Dans son analyse du caractère des marginaux, Pelletier se montrait une fine psychologue, précurseur de R.D. Laing (*ibid.*, 9 juin, 14 juillet 1909 ; « Les facteurs sociologiques de la psychologie féminine », p. 516-517).

43. *La Guerre sociale*, 30 janvier, 20 mars 1907, 24 juin, 1er juillet 1908.

44. [Dr.] Jean Marestan, *L'éducation sexuelle*, Paris, L. Silvette, s.d. Cela se vendait comme des petits pains : *La Guerre sociale* du 15 février 1911 annonçait la « 4e édition, 20e mille » ; *ibid.*, 29 novembre 1911, la « 5e édition, 25e mille ». L'édition de la BN est marquée « 82e mille ».

le droit à l'avortement, ce qui pour l'époque était une attitude révolutionnaire[45].

Sans tenir compte de la position de *La Guerre sociale* sur le féminisme, Pelletier prit la tête, au nom d'Hervé, des plus grandes batailles qu'il engageait. C'était elle, comme elle s'en targuait en 1910, qui avait eu l'idée de grouper la fraction insurrectionnelle de la Fédération de la Seine. Les rapports de police le confirmaient. Lorsque la fraction se réunit pour la première fois, le 26 février 1909, ce fut elle qui présenta le projet de résolution. Par son organisation efficace, elle avait réussi à obtenir que la Fédération adopte la résolution hervéiste sur la conduite à tenir au second tour des élections, préconisant le maintien du candidat SFIO même au prix d'une division des voix républicaines et, partant, de la victoire d'un réactionnaire[46].

Pelletier défendit cette résolution au congrès national de Saint-Etienne en avril 1909. Elle tint tête à Jaurès et à Vaillant aussi bien dans les escarmouches procédurières que dans les débats idéologiques : « Nous allier à vous, les réformistes, pour défendre la République, leur dit-elle, serait une nouvelle duperie » ; « le Parti socialiste ne doit pas être un parti de paix sociale », ajoutait-elle, « mais un parti de révolution sociale, un parti de révolte dans lequel, avec la classe ouvrière, nous entrons, nous les déclassés. *(Bruits divers)* ». Quoiqu'elle ne parvint pas à faire passer la résolution hervéiste (qui l'aurait pu ?) elle réussit à prendre place parmi les militants avec lesquels il fallait compter : elle fut désignée comme le successeur éventuel d'Hervé à la CAP[47].

A l'automne, Hervé démissionna de la CAP parce qu'il ne pouvait plus participer aux réunions : en effet, il était en prison. Pelletier prit donc sa place. Membre de la CAP, et chef de la minorité de la Fédération de la Seine, elle était désormais en position d'exercer une action efficace pour les droits des femmes, mais en fait on est surpris de ce qu'elle ait si peu entrepris. En dépit de la présence de Pelletier à sa tête, la CAP, en 1909-1910, ne discuta jamais du vote des femmes. Il existait pourtant sans aucun doute une occasion de rappeler aux députés socialistes les scrutins de Limoges et de Nancy en faveur du suffrage féminin. A l'automne de 1909, deux ans après Nancy, aucun projet de loi socialiste dans ce sens n'avait

---

45. *La Guerre sociale*, 4 décembre 1907, 16 mars 1910 ; Madeleine Pelletier, *Le droit à l'avortement*, Paris, 1913. Deux autres éditions parurent la même année (voir bibliographie).

46. *La Suffragiste*, juin 1910 ; APP B/a 767, « Les insurrectionnels » 27 février 1909 ; Peyronnet, « Un exemple de journal militant », p. 131-135 ; *L'Humanité*, 29 mars 1909.

47. Parti socialiste (SFIO) *6e congrès national tenu à St-Etienne les 11, 12, 13 et 14 avril 1909. Compte rendu sténographique*, Paris, Conseil national, s.d., p. 351-353, 470-471, 525 ; AN F7 13.072, « congrès Saint-Etienne », 14 avril 1909 ; Pelletier, « Ma candidature », p. 12-13.

été déposé. Au cours du débat crucial sur la RP, Sembat intervint pour demander d'urgence le dépôt d'un tel projet. Les féministes, à ce discours, sentirent l'espoir renaître. Mais *L'Humanité* le résuma en une seule phrase puis cita tout au long sur deux colonnes la totalité du texte sur la RP. L'intervention féministe de Sembat n'en valait sans doute pas davantage. Elle ne pouvait être que platonique, puisque aucune proposition de loi n'était à l'ordre du jour et que le projet d'établissement du droit de vote pour les femmes n'était même pas rédigé. Le 1er juin 1910 s'ouvrit la nouvelle législature. Les socialistes présentèrent une résolution indiquant le suffrage féminin comme une réforme à accomplir d'urgence. Ils n'allèrent jamais plus loin tant que Pelletier conserva sa place à la tête de la CAP. Et s'ils allèrent jusque-là, ce fut sans que Pelletier ni la CAP interviennent [48].

La CAP désigna Madeleine Pelletier et Angèle Roussel comme déléguées au congrès de l'Internationale à Copenhague (1910) et à la seconde Conférence des femmes socialistes, mais Roussel seule fit le déplacement. On s'y était pris à la dernière minute car, trois semaines avant la conférence, Clara Zetkin avait écrit pour savoir si l'on pouvait compter ou non sur des déléguées françaises. Jean Longuet répondit avec quelque embarras que les fédérations allaient essayer d'en trouver quelques-unes. De son propre chef, il entraîna sa belle-sœur, Mme Edgar Longuet ; de La Porte emmena sa femme ; Sorgue vint aussi. Avec Roussel il y eut donc quatre déléguées françaises au congrès, et sans doute à la conférence. Celle-ci adopta sur le suffrage féminin une résolution virtuellement identique à celle de Stuttgart (1907) et demanda aussi la sécurité sociale pour les femmes et les enfants ainsi que la lutte contre la vie chère. Les Françaises ne se firent pas remarquer du tout [49].

Si Pelletier ne se rendit pas à ces manifestations, ce fut sans doute à cause de sa rupture avec les hervéistes qu'elle annonça en juin 1910, trois mois avant le congrès de Copenhague. Elle expliqua qu'Hervé avait été jauressien de cœur : il avait beau parler de révolution, tout ce qui l'intéressait, c'était la laïcité de l'école. Il retournait maintenant aux jauressiens qui l'avaient monté contre elle à cause de ses vêtements masculins et aussi de sa personnalité. Elle,

---

48. *Le Socialiste*, 7 novembre 1909 ; *Journal officiel, Chambre des députés. Séance du 29 octobre 1909 ; idem, séance du 13 juin 1910 ; Le Journal des femmes*, novembre 1909 ; *Ligue française pour le droit des femmes*, novembre 1909 ; *L'Humanité*, 30 octobre 1909.

49. *Le Socialiste*, 21 juillet, 7 août 1910 ; *L'Humanité*, 3 août 1910 ; *8e congrès socialiste international tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910. Compte rendu analytique*, Gand, « Volksdrukkerij », 1911, p. 26-27, 487-497 (aucune liste de déléguées à la conférence ne fut publiée). Sur la conférence, cf. *La Suffragiste*, septembre 1910, p. 5-7, pour l'appréciation de Kauffmann (certainement partagée par Pelletier, dont ce fut le journal) : elle fut déçue par son antiféminisme.

pour sa part, revenait vers les guesdistes, car eux seuls comprenaient la nécessité d'une révolution. Bien avant la plupart des socialistes, Pelletier percevait qu'Hervé allait virer à droite. A la fin de 1910, leur rupture était accomplie. C'est pourquoi le congrès de 1911 ne la reconduisit pas à la tête de la CAP qui, en janvier 1912, perdit également Roussel après qu'elle eut dénoncé certaines personnes — dont elle ne donna pas le nom — pour gaspillage des finances du parti [50].

Les Femmes socialistes en campagne (1910-1912)

En 1910 et 1912 Madeleine Pelletier, Caroline Kauffmann et Elisabeth Renaud firent campagne toutes les trois, d'une façon efficace, pour le compte de la SFIO. Des élections législatives devaient avoir lieu le 24 avril 1910. En mars, la Solidarité décida de présenter des candidatures féminines et au début d'avril pouvait avancer dix noms [51]. Il s'agissait seulement, sauf pour ce qui concernait Kauffmann et Pelletier d'embellir l'affiche du « Parti féministe ». Pelletier décida de se présenter dans le 5e arrondissement parce que c'était « le quartier le plus intellectuel ». Mais peut-être parce que le parti craignait qu'elle ne rebute des électeurs socialistes dans une circonscription où il pouvait espérer l'emporter (elle était toujours membre de la CAP), la fédération de la Seine lui offrit, dans le 8e arrondissement, la circonscription de la Madeleine, une des plus réactionnaires de Paris. De peur d'être exclue si elle maintenait sa candidature dans le 5e, Pelletier accepta [52].

Prenant sa campagne au sérieux, elle tint trois réunions. Dans ses discours, après un préambule féministe, elle adoptait le langage du socialisme en des termes capables d'intéresser les domestiques qui constituaient la majorité de la population du quartier. Un journal pourtant hostile dut convenir que son premier meeting fut bien accueilli. Pelletier elle-même rapporta que le public avait été si accaparé par les questions socialistes qu'elle avait pu lui faire avaler son féminisme sans qu'il s'en aperçût. Par déférence pour le comité de quartier du parti qui se préoccupait de recueillir plus de voix qu'à la

50. *La Suffragiste*, juin 1910 ; AN F7 13.072, 11 février 1910 (et, sur l'évolution générale de Hervé, AN F7 13.071) ; *Le Socialiste*, 23 avril 1911, 4, 18 février 1912. Pelletier publia son dernier article dans *La Guerre sociale* le 29 décembre 1910 (ses écrits s'y faisaient rares depuis le début de 1910). Nommée à la CAP par la fraction hervéiste, sa rupture avec cette dernière fit donc qu'elle ne fut pas nommée à nouveau.

51. L'inspiration de cette décision fut le succès inattendu de la féministe Jeanne Laloë aux élections municipales de 1908 : elle reçut 987 voix (*L'Intransigeant*, 4 mai 1908).

52. Pelletier, « Ma candidature », p. 13 ; *Le Socialiste*, 17 avril 1910 ; affiche, dossier Pelletier, BMD.

précédente élection, elle s'efforça de ne pas faire état de ses idées antimilitaristes et insurrectionnelles, tout en restant déterminée à ne pas prêcher les réformes jauressiennes dans lesquelles elle ne voyait que « duperies ». Mais les choses allaient être plus difficiles qu'elle ne l'attendait [53].

Lors de la dernière réunion, Hélène Brion, une institutrice féministe, prit en notes la totalité du discours de Pelletier. L'exorde féministe, bref, fut principalement consacré à reprocher au parti de lui avoir attribué une circonscription impossible. Puis elle se lança dans un discours politique classique, attaquant vigoureusement ses opposants. « Que les riches votent pour M. Denys Cochin, c'est naturel ... Mais ce qu'on ne peut comprendre, c'est que le prolétariat... vote pour M. D. Cochin... contre leurs intérêts [de] gens de maison ». Cochin, dit-elle, était contre le jour de sortie hebdomadaire des domestiques : « Il a allégué qu'ils font partie de la famille. Cela me rappellé un juif qui disait à son domestique : " Maintenant mon ami tu fais partie de la famille, alors je supprime tes gages " ». Plus elle avançait dans son discours, plus elle se trouvait prôner les réformes mêmes qu'elle détestait : la journée de huit heures, le salaire minimum, l'instruction gratuite, et même l'impôt sur le revenu. Elle était devenue malgré elle « un homme politique » [54].

Sur 8 698 électeurs, 340 votèrent pour elle, ce qui était plus que ce qu'avait obtenu le candidat SFIO en 1906. Elle écrira qu'elle avait recueilli ces suffrages en tant que révolutionnaire et en tant qu'antimilitariste (ce qui est improbable si l'on se rapporte à ses discours) ; se fût-elle présentée comme une républicaine modérée, prétendra-t-elle, elle aurait obtenu 2 000 voix. O ironie, si *L'Humanité* de Jaurès lui apporta quelque appui, elle n'en reçut aucun de *La Guerre sociale*, qui était temporairement entre les mains d'antiélectoralistes [55].

Caroline Kauffmann aussi se présenta à cette élection, mais sa candidature ne fut déposée qu'à la dernière minute : son nom n'apparaît pas sur l'affiche de La Solidarité. Et c'est seulement le 17 avril, une semaine avant le jour du scrutin, que *L'Humanité* publia son nom sur la liste des candidats du parti. (Celui de Pelletier y figurait depuis le 10.) Kauffmann ne tint qu'une réunion. Apparemment, elle n'eut même pas un comité pour compter ses voix

53. Pelletier, « Ma candidature », p. 15 ; *L'Eclair*, 9 avril 1910.

54. *L'Humanité*, 23 avril 1910 ; « Discours prononcé par Madeleine Pelletier dans la préau de l'école rue de Florence samedi 23 avril 1910 » (ms de la main de Brion), dossier Pelletier, BMD. A cette réunion, la candidature de Pelletier fut soutenue par Charles Rappoport de la SFIO et par Rodolphe Broda, rédacteur des *Documents du progrès*.

55. Pelletier, « Ma candidature », p. 16 ; *L'Humanité*, 25 avril 1910.

(ce que les officiels n'avaient pas le droit de faire), car les journaux sont silencieux sur les résultats la concernant. Par la suite pourtant, *L'Humanité* estima qu'elle avait obtenu 17 voix, *Le Journal des femmes* dit 150, quant à elle, elle prétendit qu'il y en avait eu près de 200[56].

L'étonnante réussite de la campagne d'Elisabeth Renaud dans l'Isère — elle obtint 2 869 voix, plus du quart des votants — fut le résultat de la convergence de deux forces locales : un mouvement féministe puissant et une fédération socialiste non seulement forte mais ayant de la sympathie pour les droits des femmes. Le premier courant passait par la section locale de la Fédération féministe universitaire (FFU), un groupe d'institutrices fondé en 1903 par Marie Guérin pour défendre au sein des Amicales d'instituteurs des revendications féminines telles la mixité scolaire ou l'égalité des salaires. La section de l'Isère était des plus actives : sa secrétaire, Venice Pellat-Finet, était une des dirigeantes nationales de la FFU et rédacteur en chef adjointe de sa revue. La fédération SFIO de l'Isère montrait également une activité inaccoutumée. A Grenoble, se trouvait le siège du *Droit du peuple*, un des trois quotidiens provinciaux du parti. Non seulement la fédération était puissante, mais elle n'avait rien contre les femmes, au contraire (peut-être à cause de l'influence de Pellat-Finet qui en faisait partie). C'est l'Isère qui délégua Angèle Roussel aux conseils et congrès nationaux. La municipalité de Vienne, entièrement socialiste après les élections de 1912, se distingua en adoptant une résolution aux termes énergiques en faveur du vote des femmes en 1913 alors qu'il y avait espoir de voir la proposition de loi Dussaussoy-Buisson présentée à la Chambre[57].

Après sa rupture avec le GFS, Elisabeth Renaud, désespérant de la possibilité d'agir au sein du parti, collabora avec Marie Bonnevial et Maria Vérone dans la Ligue française pour le droit des femmes. Le FFU et la Ligue présentèrent Renaud comme candidate éventuelle. Le 10 avril 1910, le comité socialiste local lui donna son investiture pour la seconde circonscription de Vienne, composée de petits villages aux alentours de la ville et réactionnaire à tous crins. Les trois groupes (le FFU, la Ligue, et le parti) se livrèrent à

56. *L'Humanité*, 10, 13, 19, 22-26, 30 avril 1910 ; *Le Journal des femmes*, mai 1910 ; *La Suffragiste*, juin 1910. Il y eut d'autres candidatures féminines, notamment celle de Marguerite Durand, mais sans le soutien d'une organisation régulière, elles n'eurent aucun succès (Durand estima ses voix à 34).

57. « Historique de la Fédération féministe universitaire », *L'Action féministe*, août-septembre 1913 ; *ibid.*, octobre, décembre 1909 ; *Le Droit des femmes*, mars 1913, p. 6. Pellat-Finet se distingua lors de l'affaire Couriau (voir ci-dessous, p. 159 et cf. ses articles dans *La Voix du peuple*, 1, 9, 16 février, 2, 15 mars, 6, 13 avril 1914).

de sérieux préparatifs, dépensant 391 francs en affiches et déplacements [58].

Une semaine avant les élections, Renaud arriva de Paris et commença une campagne énergique. Elle rédigea un manifeste électoral qui fut largement affiché. Parlant de l'injustice essentielle que constituait la subordination des femmes aux hommes, elle alléguait que les femmes étaient soumises aux lois, aux impôts, à l'exploitation capitaliste tout autant que les hommes. Si les droits des hommes avaient pour base le service militaire, ceux des femmes pouvaient être basés sur un « " service de la maternité ", non moins pénible que le " service militaire "... Le Soldat donne la mort, la Femme donne la vie. Et tandis que la caserne disparaîtra avec les armées permanentes, la maternité demeurera ». Ce genre de pensée peut sembler rétrograde de nos jours, comme le « sexualisme » de Valette, mais il était calculé pour plaire au public paysan en 1910. Renaud prenait la parole tous les jours, parfois dans deux ou trois villages. Un journaliste du *Droit du peuple* écrivait que les paysans, venus par curiosité, étaient finalement conquis par ses discours. (Ils devaient être bons pour retenir l'attention de l'audience car ils duraient invariablement deux heures !) Tandis que les journaux de l'opposition ignoraient ses réunions, *Le Droit du peuple* les annonça et en donna un compte rendu tous les jours. A Paris, *L'Humanité* et *Le Rappel* (un journal radical où écrivait quelquefois Hubertine Auclert) rapportèrent également avec symphathie cette campagne [29].

Le résultat fut époustouflant. Elisabeth Renaud obtint 2 813 bulletins à son nom auxquels il convient d'ajouter 56 autres au nom de l'homme qui avait signé sa déclaration formelle de candidature. Le candidat vainqueur l'emportait avec 10 421 voix. On peut mesurer le succès de Renaud en comparant ses 2 869 voix avec les 202 qu'avait recueillies le candidat socialiste masculin en 1906 et les 1 519 qui se porteront sur lui en 1914 (alors toutefois qu'un socialiste indépendant obtiendra, lui, 2 637 bulletins). *L'Humanité* publia un rapport dithyrambique de la campagne dans l'Isère, « le succès allait croissant, de réunion en réunion. Dans de toutes petites bourgades de 2 à 3 000 habitants, les salles étaient combles, et quantité d'électeurs

58. *Le Droit du peuple*, 24 avril 1910 ; *L'Action féministe*, juin 1910, p. 117, 123 ; *L'Humanité*, 23 avril 1910 ; *Ligue française pour le droit des femmes*, avril-juillet 1910, p. 9-10. Pour l'action féministe de Renaud, cf. *ibid.*, 1906-1910, *passim*.

59. *Ligue française pour le droit des femmes*, avril-juillet 1910, p. 9-10 ; *Le Droit du peuple*, 22 avril 1910 ; *L'Humanité*, 23, 26, 27 avril 1910 ; *Le Rappel*, 25, 26 avril 1910. Des deux journaux de Vienne, l'un ne mentionna que le prête-nom qui signa l'acte de candidature de Renaud et qui reçut 56 voix (*Le Journal de Vienne et de l'Isère*, 27 avril 1910). L'autre, de tendance radicale, consentit à parler d'elle ... après l'élection (*L'Eclaireur de Vienne*, 30 avril 1910).

restaient dehors quand 6 à 800 personnes avaient occupé des salles trop petites »[60].

Elisabeth Renaud poursuivit son action en se portant candidate aux élections municipales de 1912. Elle se présenta dans la circonscription de l'Odéon. Deux semaines avant le scrutin, *L'Humanité* annonçait : « En même temps qu'elle parlera au nom de notre Parti, [elle] revendique le droit de suffrage pour les femmes » (Pelletier aurait pu dire en commentaire qu'il n'était pas supposé y avoir de distinction). Renaud ne prit la parole qu'une seule fois, mais recueillit néanmoins 519 voix sur 2 821. *L'Humanité* parla du « résultat très appréciable qu'elle a obtenu dans un quartier pourtant nettement réactionnaire »[61].

Madeleine Pelletier aussi fut candidate aux mêmes élections, elle aussi dans un quartier également réactionnaire, celui de Saint-Thomas-d'Aquin, dans le 7e arrondissement. Elle tint deux réunions, et estima qu'elle avait obtenu, en tout, 306 voix sur 3 610 votants. Mais ce fut là un de ses derniers efforts en tant que socialiste. Elle penchait de plus en plus vers les anarchistes depuis sa rupture avec Hervé en 1910. Ses idées se tournaient de plus en plus vers le droit à l'avortement, l'épanouissement sexuel et même la nécessité de dépasser la cellule familiale. Et il était plus facile de les propager chez les anarchistes que chez les socialistes. Elle demeura au parti, mais son cœur était ailleurs[62].

L'anarchisme de Pelletier était la conséquence logique de son évolution depuis son entrée au parti. Toute son orientation tendait vers les aspects révolutionnaires du socialisme et non vers ses bases prolétariennes de classe. Elle pensait comme une « déclassée », ce qu'elle croyait être, à juste titre d'ailleurs. Par le fait, elle afficha une continuelle hostilité envers la classe ouvrière : « Ce sont les milieux bourgeois qui sont le moins réfractaires au féminisme » ; « La classe ouvrière sera la dernière à venir au féminisme. C'est dans l'ordre des choses ; l'ignorant ne respecte que la force brutale ». Pour soutenir cette croyance, elle se livra à de véritables tours de force de casuistique. En 1905, elle prétendait que les francs-maçons étaient bien disposés envers les femmes et les revendi-

60. *L'Humanité*, 27, 28 avril 1910. Le *Tableau des élections à la Chambre des députés pendant la 10e législature*, p. 44, donne 2 875 bulletins nuls ou voix perdues et 54 voix pour le candidat qui signa pour elle.

61. *L'Humanité*, 25 avril, 4-7 mai 1912.

62. *Ibid.*, 30 avril, 3, 5 mai 1912 ; *La Suffragiste*, juin 1912. Le 24 avril 1910, Pelletier avait écrit à Brion pour lui dire qu'elle ne s'attendait pas à ce que le parti lui donne l'investiture (lettre, dossier Pelletier, BMD, qui contient aussi l'estimation de 306 voix : *L'Humanité* du 6 mai 1912 ne lui en donna que 250). Pelletier fut tout de même déléguée au congrès de Lyon (1912). Pour l'évolution de ses idées, voir ses œuvres de cette époque : *L'émancipation sexuelle de la femme*, Paris, Giard et Brière, 1911 ; *Le féminisme et la famille*, Paris, Coquette [1911-1912 ?] ; *Le droit à l'avortement*.

cations féminines parce qu'ils étaient bourgeois. Ne les ayant pas trouvés aussi bien disposés qu'elle l'avait cru, elle déclara, en 1910, qu'ils étaient hostiles aux femmes parce qu'il y avait parmi eux surtout des membres de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie. Le bon accueil qu'elle reçut, pendant ses campagnes, d'assistance où prédominaient les travailleurs n'altéra pas cette opinion. En 1912, elle affirmait : « Quant à aimer la classe ouvrière telle qu'elle est, ah non ! mille fois non »[63].

Pourtant elle était socialiste, et pour la même raison qui allait faire d'elle une anarchiste ; parce que, comme elle l'exprima en 1912, « j'aime passionnément la justice ». Pour cet amour de la justice, elle continua à militer à la SFIO même si, dès 1908, elle avait décidé que les dirigeants socialistes français étaient « des antiféministes honteux », qui « pour la question du vote des femmes » n'affichaient qu'un « grand mépris ». Pour cet amour de la justice, elle continua à servir Hervé, même si, dès 1908, il avait clairement déclaré sa tiédeur pour le moins dans la question du vote des femmes[64].

Une seconde raison de son attachement à la SFIO, c'est qu'elle s'y sentait valorisée dans un contexte masculin. Et précisément parce qu'elle trouvait ce contexte dans le parti, elle ne fit jamais d'effort pour créer des sections féminines séparées, quoiqu'elle ait nettement perçu leur nécessité. Elle ne dit rien des efforts avortés de Chaboseau en 1907 ; elle ne fit rien pour donner suite à son propre appel en faveur des sections féminines en 1908 ; elle ne dit rien lorsqu'en 1911 le conseil national enterra une motion présentée par la Fédération de l'Ardèche pour la création de sections féminines du parti. Ce que Pelletier disait des femmes dans l'abstrait (à Nancy en 1907) aurait pu lui être appliqué à elle : « En conférant [à la femme] le titre de citoyenne, on la rehausse immédiatement à ses propres yeux, jusqu'à un rang supérieur ». La SFIO lui donna le titre de citoyenne et la chance d'agir pour la justice. Son action dans le parti contredisait ses préceptes machiavéliques. Elle était en fait une socialiste, et une socialiste profondément engagée. Ce n'est pas à cause de l'antiféminisme du parti qu'elle le quitta, mais à cause de son réformisme. Et elle ne le quitta pas pour rejoindre les féministes, mais pour aller vers les anarchistes, quoique son expérience avec *La*

63. Madeleine Pelletier, *Admission des femmes dans la franc-maçonnerie*, p. 2 : « Ma candidature », p. 11 ; « La classe ouvrière et le féminisme », *La Suffragiste*, juillet 1912 ; « Le féminisme et ses militants », *Les Documents du progrès*, juillet 1909, p. 19. Elle employa l'expression « nous, les déclassées » dans son discours, SFIO, *congrès Saint-Etienne 1909*, p. 471.

64. Pelletier, « La question du vote des femmes », p. 325-330 ; « La classe ouvrière et le féminisme ». Cf. Madeleine Pelletier, « Les institutrices et le mouvement féministe », *Les Documents du progrès*, mai 1910, p. 437-438 ; « Le féminisme et les partis politiques en France », *La Suffragiste*, février 1912.

Guerre sociale aurait dû lui apprendre qu'elle avait peu d'appui à attendre de leur part pour son féminisme. Dans un court essai écrit après la guerre, elle jugea les socialistes d'un point de vue plus insurrectionnel que féministe. Elle leur trouva tous les défauts :

> « Les intellectuels étaient nombreux dans le parti, mais la plupart ne venaient là que pour faire une carrière, avaient fort peu de sincérité.
>
> ... Loin de pousser les ouvriers à la révolte, ils les retenaient au contraire. Quand, par hasard, des violences avaient lieu, les intellectuels ne les approuvaient jamais ; ils se bornaient à excuser les révoltés qui les avaient commises. Certes, ils parlaient de la révolution mais sans y croire et sans vouloir rien faire de sérieux pour la préparer.
>
> De la révolution on détournait même insidieusement les masses en la présentant comme quelque chose de fatal qui ne pouvait avoir lieu avant l'échéance des processus économiques. On invoquait la nécessité pour briser l'ordre bourgeois d'une majorité prolétarienne évidemment impossible à obtenir » [65].

Toute sa vie, Madeleine Pelletier demeurera une révolutionnaire. Elle revint au parti pour une brève période, lorsqu'il s'agit de se battre pour qu'il adhère à la Troisième Internationale. Elle fut déléguée au congrès de Tours, en 1920. Pleine d'espoir dans la révolution russe, elle tomba vite du haut de ses illusions et, en 1925, elle quitta le parti pour retourner vers les anarchistes. Elle finit sa vie comme martyre d'une cause qui fut celle de notre époque. Elle mit en pratique sa croyance dans le droit à l'avortement et fut arrêtée en avril 1939. A demi paralysée par une attaque depuis 1937, elle dut paraître bizarre au juge qui la fit examiner puis enfermer à l'asile de Vaucluse. La fidèle Hélène Brion consulta un avocat qui lui dit que la cause était sans espoir. Elle rendit visite quatre fois à Madeleine Pelletier à l'asile, l'été 1939, puis cessa ses visites, car elle ne pouvait supporter l'état d'extrême tristesse où se trouvait la vieille militante. A la fin de l'année, Brion revint deux fois, et c'est au cours d'une de ces visites qu'elle prit quelques brèves notes autobiographiques. Pelletier mourut seule à l'asile, le 29 décembre 1939. Rien ne subsistait de la lutte héroïque qu'elle avait menée à la SFIO avant la première guerre mondiale. Elle n'était pas parvenue à orienter le parti dans la direction des droits des femmes. D'autres finirent par fonder une organisation féminine à la SFIO sans sa collaboration, et d'autres encore façonnèrent ce mouvement féminin en contradiction complète avec les idéaux pour lesquels elle s'était battue [66].

---

65. *Le Socialiste*, 23, 30 juillet 1911 ; SFIO, *congrès Nancy 1907*, p. 528 ; Madeleine Pelletier, « Un traître », *Trois contes*, Paris, Beresniak, s.d., p. 6.

66. [Madeleine Pelletier], « Qu'est-ce que le bolchevisme ? », *La Suffragiste*, décembre 1919-janvier 1920 ; *Mon voyage aventureux en Russie communiste*, Paris, Giard, 1922 ; *Capitalisme et communisme*, Nice, Rosentiel, 1926 ; *L'Œuvre*, 26 avril, 6 juin 1939 ; dossier Pelletier, BMD. Il semble que Pelletier fut connue comme avorteuse (entretien de Mme Benoist-Guesde avec l'auteur).

Chapitre 6

Le Groupe des femmes socialistes

La section féminine de la SFIO, le Groupe des femmes socialistes (GDFS), ne fut créée qu'en 1913. Il était temps : en mars cette année-là, le mouvement féminin socialiste allemand comptait, d'après Grumbach, plus de 130 000 membres ! De 30 000 en 1908, il atteindra 175 000 en 1914, le pourcentage du nombre total d'inscrits au parti passant de 9,8 à 16,1. La fondation du GDFS, loin de stimuler en France un essor équivalent, servit plutôt à institutionnaliser et à cristalliser des facteurs même d'entrave. Le GDFS fut fondé sans — et même en fait contre — Madeleine Pelletier. Il marquait l'échec de ses efforts pour sensibiliser le parti à l'égard des femmes et de leurs droits. En outre, les problèmes hérités du vieux GFS le paralysaient dès le début. Il ne put bénéficier, avant la déclaration de guerre que de dix-huit mois d'existence dont plus de douze furent consacrés à un combat entre « féministes » et « antiféministes » en la personne d'Elisabeth Renaud et de Louise Saumoneau. La victoire de Saumoneau à la fin de 1913 détermina pour toute la durée de la Troisième République et même plus longtemps, les lignes d'approche de la SFIO envers les femmes[1].

Origines

Avant même que le mouvement socialiste féminin français ait eu un début d'existence, Louise Saumoneau avait commencé à se préparer à en prendre la tête. Peut-être nourrissait-elle des plans pour occuper le vide laissé par Madeleine Pelletier. En mars 1912, elle

1. Honeycutt, « Socialism and feminism in imperial Germany », p. 8, n. 1, n. 30 ; *L'Equité*, 15 mars 1913.

lança un journal intitulé (une fois de plus) *La Femme socialiste*, mais qui n'avait de commun avec l'ancienne publication que le titre. Il était tiré sur quatre pages de petit format. Les six premiers numéros ne contenaient qu'une série de documents provenant du GFS de 1899 et une publicité : « Cours de français pour les étrangers... Mademoiselle Saumoneau ». Elle travaillait toujours comme couturière (faisant des retouches dans un magasin de vêtements) mais, suivant en cela l'exemple de Renaud, elle augmentait son revenu et élargissait ses contacts politiques en donnant ces leçons. En 1914, elle avait comme étudiants une douzaine de socialistes russes. Ils l'aideront dans son combat contre la guerre. En attendant, le journal servait de publicité pour son passé politique : il essaya d'établir un bilan précis de l'action qu'elle avait entreprise avec Renaud dix ans plus tôt, et de bien exposer ses droits et prétentions dans tout groupe qui viendrait à être créé. Mais en dépit de ses efforts, elle fut tenue à l'écart de la création du GDFS, probablement parce que Renaud et elle ne se parlaient plus [2].

C'est donc Elisabeth Renaud et Adèle Toussaint-Kassky (Adèle Kassky avait épousé Edmond Toussaint en 1905) qui créèrent le groupe. Elles avaient soixante-sept et soixante-cinq ans ! Leur décision de se lancer dans cette entreprise fut le résultat de leur rencontre avec une militante jeune et enthousiaste, fraîchement convertie au socialisme : Marianne Rauze, épouse d'un officier de carrière. Quelque peu féministe, elle disait qu'elle était venue au socialisme à la suite de sa rencontre avec Paul et Laura Lafargue et elle était entrée à la SFIO en 1912 [3]. Fin décembre, cette année-là, Rauze donna chez elle un dîner auquel assistèrent Renaud, Toussaint-Kassky et probablement Angèle Roussel, ainsi qu'Alice Jouenne (une militante du mouvement coopératif) et Maria Vérone (avocate pionnière et féministe) [4]. Elles se mirent d'accord pour se retrouver le

2. APP B/a 1545, « 1915 (2230-10) 22 mai » ; AN F7 13.266, « La campagne féministe en faveur de la paix, octobre 1915 » ; entretiens de Mme Fernande Fourton et de Mme Suzanne Benoist-Guesde avec l'auteur.

3. Née Marie-Anne-Rose Gaillarde à Paris (7e) le 20 septembre 1875 (BHVP, Fonds Bouglé, carton Rauze, annotation de Bouglé), « fille, petite-fille, arrière-petite-fille, épouse et sœur d'officiers français » : épouse du capitaine Léon Comignan (mort en 1916), elle prit le pseudonyme de Marianne Rauze afin de protéger son mari des conséquences de ses activités politiques. Pendant que son mari était affecté en Bretagne, elle s'intéressa aux mythes bretons et écrivit des vers en celtique. Vers 1906-1907, son mari fut transféré à Paris, où elle s'intéressa au féminisme. Après une brève collaboration avec *La Française* (journal féministe plutôt conservateur) et avec la féministe néo-malthusienne Nelly-Roussel, elle devint socialiste : par suite, dit-elle, d'une rencontre avec Paul et Laura Lafargue (*La Vague*, 14 août 1919 ; Marianne Rauze, « Nelly Roussel », *La voix des femmes*, 4 janvier 1923 ; lettres à l'auteur d'Odette Nagler, 26 février 1973, et de Germaine Degrond, 21 janvier 1973 ; Compère-Morel, *Grand dictionnaire socialiste*). Rauze resta un membre du comité de la Ligue française pour le droit des femmes. C'est sans doute là qu'elle fit la connaissance de Renaud, que la secrétaire (Maria Vérone) appela « une de nos plus anciennes et plus zélées ligueuses » (*Ligue française pour le droit des femmes*, avril-juillet 1910, p. 9).

4. AN F7 13.266, « La campagne féministe », donne ces noms, mais étant donné que l'informateur fit l'erreur d'y inclure Saumoneau, on ne peut pas lui faire totalement confiance.

5 janvier 1913 à la pension que tenait Renaud. Là, elles rédigèrent un appel invitant les femmes à se rendre à la réunion du 23 janvier pour fonder le GDFS. Cet appel spécifiait les objectifs du groupe : « organiser les travailleuses, leur donner la notion exacte de leurs droits et de leurs devoirs sociaux et les amener ainsi à venir militer dans les groupes socialistes »[5].

Madeleine Pelletier, qui se sentait exclue, réagit avec colère : « Je crains, écrivait-elle à Hélène Brion, que le Groupe des femmes socialistes ne soit que la petite classe du parti socialiste et qu'on y laisse de côté le féminisme pour complaire aux hommes du parti. » « L'organisation des femmes dans le parti socialiste ne peut avoir de raison d'être que si elle est féministe ; tout au moins suffragiste », ajouta-t-elle. Elle ne pouvait savoir que le GDFS allait devenir de moins en moins féministe, et qu'il tournerait même à l'antiféminisme, grâce à Louise Saumoneau, moins d'un an après sa création[6].

Saumoneau, elle aussi, avait été écartée, mais contrairement à Pelletier, c'était une lutteuse. Elle se rendit, le 23 janvier, à la réunion où l'on devait créer le GDFS, déterminée à placer le nouveau groupe sur la même voie antiféministe où le vieux GFS s'était engagé lorsqu'elle se trouvait à sa tête. C'est là qu'elle remporta sa première victoire. « Un grand nombre de citoyennes », raconta-t-elle, engagèrent une « chaude discussion » sur les objectifs du groupe. Les féministes, conduites par Hélène Brion et Marguerite Martin[7], cherchèrent à élargir les buts de la nouvelle formation au-

---

Alice Jouenne, née Alice Stein en Champagne (Vosges) le 14 août 1873, morte à Paris le 10 janvier 1954, épousa Jouenne, militant coopératiste, en 1904 ; elle fut le chef de cabinet de Suzanne Lacore (cf. ci-dessous, p. 154n.). Quand celle-ci devint sous-secrétaire d'Etat en 1936 (DMO, t. XIII, p. 121-122 ; BMD, dossier Jouenne ; *Le Mouvement féministe* [Genève], 12 décembre 1936). Maria Vérone (1874-1938) fut une institutrice et militante coopératrice d'abord. En 1907, elle devint la première femme admise au barreau de Paris, après avoir été la première femme licenciée en droit en 1900. A part sa présence à certains des grands congrès socialistes du début du siècle et son expérience dans le GDFS, elle milita surtout dans les mouvements coopérateur et féministe (elle devint présidente de la Ligue française pour le droit des femmes — DMO, t. XV, p. 305).

5. « Aux femmes socialistes pour leur organisation », *L'Humanité*, 10 janvier 1913, p. 3, *Le Socialiste*, 19 janvier 1913, p. 3, *Le Socialiste*, 19 janvier 1913, *FS*, 15 février 1913.

6. Lettres, 7, 9, 25 janvier 1913, BMD, dossier Pelletier. En quelle mesure Pelletier fut-elle exclue ? Elle le dit à Brion. « Si ces dames ont quelque pudeur », lui écrivit-elle le 7, « elles m'y mettrait [*sic*] elles-mêmes ». « Je ne puis me rendre chez Elisabeth Renaud attendu qu'elle ne m'y ■ pas invitée », se plaignit-elle le 9, en ajoutant aussitôt que le projet « n'est vraiment pas de nature à inspirer l'enthousiasme ». Mais, le 27 décembre 1912, elle avait déjà écrit à une autre personne : « Madame Rauze m'a écrit que le dîner avait lieu non pas au Palais Royal mais chez elle ; je l'ai donc priée de m'excuser. Mon estomac ... » (*ibid.*).

7. Hélène Brion, née à Clermont-Ferrand le 27 janvier 1882, morte à Ennery (Seine-et-Oise) le 31 août 1962, fille d'un officier de carrière, fut élevée dans les Ardennes par sa grand-mère et devint, en 1905, institutrice dans la banlieue parisienne. Membre du syndicat des instituteurs (dont elle devint secrétaire adjointe au lendemain de la guerre) et de la SFIO, elle s'intéressa surtout au féminisme : elle aida Pelletier dans ses campagnes de 1910 et de 1912 et fut membre du comité de rédaction de *L'Action féministe*, le journal de la Fédération féministe universitaire de Guérin et Pellat-Finet (Henri Dubief, « Hélène Brion », *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1963, p. 94-95 ; *L'Action féministe*, août 1913 ; DMO, t. XI, p. 60-61). Marguerite Martin fut membre du Comité central de l'Union française pour le suffrage des femmes (AN F7 13.375, 14 avril 1915).

delà de la simple fonction de recrutement qui ressortait de l'appel. Elles obtinrent une déclaration selon laquelle les buts du GDFS étaient « de soutenir et de défendre toutes les revendications du prolétariat féminin (politiques, syndicalistes et coopératives) ». Mais, tandis qu'elles débattaient de principes abstraits, Saumoneau se concentrait sur l'organisation. Pour pouvoir voter lors de cette réunion, il fallait présenter la carte du parti. Cette précaution était destinée à s'assurer que la propagande du parti envers les femmes était bien dirigée par des membres du parti. Saumoneau, pourtant, demanda que l'appartenance au parti soit dans l'avenir une condition préalable à l'entrée dans le groupe. Dans la chaleur des débats, cette requête fut acceptée pour ainsi dire sans faire question. Les conséquences pourtant allaient être lourdes. Le GDFS ne pourrait désormais jamais recruter des femmes hors du parti, puisqu'il ne lui était pas permis de les attirer directement à lui. Une femme touchée par la propagande du groupe ne pouvait y entrer d'emblée, il lui fallait passer par une section régulière, masculine. Elle ne pouvait devenir membre du GDFS qu'après s'être inscrite au parti. Mais comme nous l'avons vu, c'est précisément l'ambiance masculine des sections qui constituait la principale pierre d'achoppement pour le recrutement des femmes [8].

L'importance de cette première victoire de Saumoneau ne fut pas reconnue tout de suite. Au contraire, les féministes tendaient à croire que c'était elles qui avaient gagné puisqu'on avait révisé l'exposé des buts. L'élection de quatre d'entre elles : Marie Bonnevial, Hélène Brion, Marguerite Martin et Maria Vérone à la commission exécutive (CE) lors de la première réunion régulière le 6 mars 1913 ne fit que les encourager dans ce sens. Renaud, acceptable par les deux factions, fut élue secrétaire et Toussaint-Kassky trésorière. Marianne Rauze, comme Suzanne Gibault et Alice Jouenne, fut également élue à la CE. Saumoneau ne reçut aucune fonction officielle, mais elle continua sa lutte. On ne la dompterait pas [9].

Elle remporta sa seconde victoire à la réunion du mois d'avril. On y proposa de se rendre en corps au « Mur des fédérés », pour la commémoration de la Commune. Proposition rejetée : il ne fallait

8. *FS*, 15 février 1913 ; *L'Humanité*, 23, 30 janvier 1913 ; *Le Socialiste*, 9 février 1913. Il y eut un accord assez général que le groupe devait s'adresser en premier lieu aux ouvrières (Rauze soutint ce point de vue : *L'Equité*, 15 mars 1913 ; cf. W. Grumbach, « Les femmes socialistes allemandes », *ibid.*). Mais pour s'adresser aux ouvrières, fallait-il s'y prendre de façon négative (comme le fit le groupe sous Saumoneau), en voulant surtout exclure les féministes et pour ce faire, fallait-il limiter le recrutement à l'intérieur du parti (en exigeant la carte du parti préalablement à l'entrée au groupe) ?

9. *FS*, 1er avril 1913 ; *L'Equité*, 15 mars 1913. Suzanne Gibault, ayant épousé Buisson, succéda à Saumoneau comme secrétaire du GDFS et devint la première secrétaire du Comité national des femmes socialistes en 1931 (cf. ci-dessous, p. 219-228).

pas entrer en concurrence avec les sections. Le groupe respectera cette attitude à l'avenir. Ainsi, non seulement le GDFS ne recrutera pas directement des adhérentes, mais il ne fournira pas une participation féminine aux manifestations générales du parti [10].

Absorbé peut-être par des conflits internes (lors de la même réunion, Elisabeth Renaud demanda à Caroline Kauffmann de présider à sa place parce que — se plaignit-elle — quelques personnes voyaient en elle une « guesdiste autoritaire »), le groupe ne fit pas beaucoup de chemin durant les six premiers mois de son existence. Mis sur pied trop tard pour tenir une Journée internationale de la femme, comme les Allemandes l'avaient fait en mars, sa seule action directe consista à exprimer son appui aux femmes en grève à la sucrerie Lebaudy [11]. « Montrez à vos exploiteurs, disait le groupe aux grévistes, que vous êtes des femmes et non des choses dont on peut user et abuser. » Renaud et Saumoneau se rendirent sur place (séparément) pour exprimer la solidarité du groupe. Outre cette action, le GDFS donna trois conférences (Jouanne sur « la loi de trois ans » en mars, Renaud sur « le socialisme utopique » en mai, et Vérone sur « le vote des femmes » en juin) et Suzanne Gibault organisa une promenade en forêt de Meudon. Voilà pour l'activité du groupe pendant ses six premiers mois. Le 29 juillet, la CE se retrouva à la pension Renaud et décida que la prochaine réunion aurait lieu le 2 octobre. Entre-temps allaient survenir deux événements qui cristallisèrent l'antiféminisme de Saumoneau et lui permirent d'assurer sa mainmise sur le GDFS : son débat avec Hélène Brion et l'affaire Couriau [12].

---

10. *L'Equité*, 15 avril 1913 ; *L'Humanité* 25 mai 1913. La même décision fut prise à l'égard de la manifestation contre la loi des trois ans (*ibid.*, 13 juillet 1913), alors que le Comité féminin contre la loi Millerand-Berry, d'orientation syndicaliste sinon anarchiste tint la veille sa propre réunion où Madeleine Pelletier fut l'oratrice principale (AN F7 13.331, « M/8079, 11 juillet 1913 » ; *La Bataille syndicaliste*, 12 juillet 1913 ; *L'Humanité*, 13 juillet 1913, p. 6). A une autre réunion du Comité, les oratrices étaient Maria Vérone, Sorgue, et Elisabeth Renaud (*La Bataille syndicaliste*, 31 juillet 1913). Selon l'indicateur de police, Renaud aurait dit que la loi des 3 ans « n'a été faite que pour la bourgeoisie et serait insuffisante pour nous défendre de l'Allemagne, si celle-ci nous attaquait » (AN F7 13.331, 31 juillet 1913). Pour le Comité, dont les principales militantes furent Ida Templier, Emilie Jacquemin, Berthe Lemaître, et Henriette Tilly, voir *ibid.*, 14 septembre, 4 octobre 1912, 26 avril, 13 mai, 9 juillet 1913, 19 janvier 1914 ; *L'Humanité*, septembre, 26 octobre 1912 ; *La Bataille syndicaliste*, 22 septembre, 3 octobre 1912, 24 octobre, 28 novembre 1913.

11. Ce fut Mme Lebaudy qui, en 1902, provoqua la colère de Renaud en revendiquant la réouverture des écoles cléricales (cf. ci-dessus, p. 102n.).

12. Fanny Clar, « Notre coin », *La Guerre sociale*, 19 mars 1913 ; *L'Humanité*, 24 mars, 3 avril, 8 mai, 5 juin, 29 juillet, 7 septembre 1913 ; *La Bataille syndicaliste*, 14, 20 mai 1913 ; *FS*, 20 juillet, 1er septembre, 1er octobre 1913 ; *L'Equité*, 15 juin 1913. Saumoneau fut invitée par son amie Aynié, elle-même ouvrière dans la raffinerie Lebaudy (*FS*, 1er septembre 1913).

Théorie et pratique

Au cours de l'été 1913, Saumoneau engagea dans les colonnes de *La Femme socialiste* et de *L'Equité* un débat passionné avec la féministe Hélène Brion. *L'Equité* était le journal de Marianne Rauze, et il paraissait depuis février 1913. Quoique destiné avant tout à enseigner aux femmes comment être « solidaire[s] de l'homme asservi » il restait ouvert, par la volonté de Rauze aussi bien aux féministes qu'aux socialistes [13]. Jusqu'à son quatrième numéro (mai 1913), il publia des articles signés par à peu près toutes les femmes qui comptaient dans l'un et l'autre mouvement. En juin, il fit paraître un texte de Suzanne Lacore, « Féminisme et socialisme ». L'analyse de Lacore était proche de celle de Saumoneau. Le féminisme, disait-elle, était un mouvement vers plus de justice, basé sur le « droit naturel », sur le souhait de la femme de ne plus être considérée comme « une ménagère et une maman avant tout », mais comme une personne en elle-même. Tout cela était gentil pour les femmes prolétaires, mais n'avait pas directement à voir avec leurs problèmes économiques. La plupart des féministes étaient des « femmes instruites, éclairées, de la bourgeoisie le plus souvent, qui sauront se servir du bulletin de vote... en faveur du régime capitaliste ». Leur émancipation n'avait rien à voir avec celle des femmes prolétaires, car, dans la lutte des classes, elles se trouvaient de l'autre côté de la barrière. Tous les efforts pour abaisser cette barrière étaient voués à l'échec : « Plus l'abîme se creuse entre salariés et possédants, plus les effets de la protection condescendante des femmes riches à l'égard de leurs " sœurs ennemies " se font sentir ». La seule façon d'agir pour les femmes prolétaires c'était d'entrer au parti [14].

Durant l'année qui suivit, Suzanne Lacore développa plus avant ses idées. Elles méritent que nous nous y arrêtions car elles vont correspondre à la pratique du GDFS pendant toute la Troisième République. Lacore ne cessait de souligner que les femmes prolétaires n'avaient rien de commun même avec les féministes les plus éclairées de la bourgeoisie, car, par la vertu de leur position de classe, ces dernières ne pouvaient « concevoir une société basée sur

13. Rauze elle-même plaça les droits politiques sur pied d'égalité avec les droits économiques. Le suffrage, écrivait-elle, serait utile « pour combattre les fléaux : guerre, alcool, misère, que le gouvernement des hommes seuls n'a pas su ou pas voulu enrayer » (*L'Equité*, 15 mars 1913).

14. *Ibid.*, 15 juin 1913. Lacore, qui écrivit sous le nom de plume « Suzon », naquit le 30 mai 1875 à Glandier (Corrèze) et devint institutrice à Ajat (Dordogne) en 1903. Après un bref flirt avec les idées de l'anarchiste Sébastien Faure, elle adhéra à la SFIO en 1906 et devint secrétaire de la section d'Ajat, tout en étant la seule femme de la Fédération. Léon Blum la nomma sous-secrétaire d'état à la protection de l'enfance en 1936 (DMO, t. XIII, p. 163-164 ; Hubert-Rouger, *Les Fédérations socialistes* [t. II de l'*Encyclopédie socialiste*, 3 vols., Paris, Quillet, 1912-1921], p. 236 ; *Les Hommes du jour*, 23 avril 1937). Ses idées restèrent inchangées (cf. son *Femmes socialistes*, Paris, Librairie du parti, 1932).

cette communauté du travail et des richesses qu'imposera l'avenir, et qui reste l'unique condition de la libération ouvrière, féminine et humaine ». A partir du *Matriarcat* de Lafargue, elle prétendait que les sources de la subordination de la femme à l'homme étaient économiques. Donc, « le jour où la domination masculine n'aura plus d'intérêt à tenir la femme en tutelle, cet esclavage de sexe se dissoudra de lui-même ». Ce qui ne pourra arriver, toutefois, que lorsque la révolution aura bâti une nouvelle société que les bourgeois ne pouvaient « concevoir ». La lutte de classes, disait-elle, en reprenant les termes mêmes utilisés par le GFS en 1900, étant « un fait brutal, qu'il serait puéril de nier ». Il n'existait que deux classes, avec, entre elles, une « classe tampon » qui devenait de plus en plus mince chaque jour. Les féministes bourgeoises ne pourraient aider les femmes prolétariennes qu'en désertant les rangs de leur propre classe et en adhérant au parti socialiste. Les femmes du prolétariat avaient le devoir de se garder des illusions des féministes bourgeoises. Pour cette raison, il fallait qu'il y eût, dans le parti, le moins possible de groupes féminins [15].

Lacore recueillit l'approbation de Saumoneau et d'un certain nombre de socialistes masculins [16]. Mais *L'Equité* reçut des lettres de lectrices opposées aux idées de Lacore. En août, le journal fit paraître une réponse féministe, signée Hélène Brion. Pour Brion, la différence entre les sexes était plus importante que la différence entre les classes : même dans les familles ouvrières et paysannes, une fille assume les tâches domestiques depuis sa petite enfance, « pendant que le garçon s'épanouit en liberté ». Les filles prennent conscience de leur subordination et de la domination à laquelle elles sont soumises, bien avant qu'elles ne fassent l'expérience de la lutte des classes [17]. Au moment où les filles entrent en puberté, « qu'est-ce qu'ils font [les hommes] pour compenser notre souffrance ? Rien... au contraire, ils l'aggravent. Ils en prennent prétexte pour nous exclure de toute vie sociale ». La véritable solidarité, donc, ne se situait pas au niveau de la classe, mais à l'intérieur de son propre sexe. « Il ne saurait être question de lutte de classes entre les bourgeoises féministes et les femmes qui travaillent. » Si les bourgeoises voulaient avoir le droit de vote, c'était pour réformer la société « dans le sens de

15. *L'Equité*, 15 octobre 1913, 15 février, 15 avril, 15 mai 1914 ; Lacore, préface à Marianne Rauze, *Féminisme économique*, [Paris,] Ed. de *L'Equité*, [1915].

16. *FS*, 1er octobre 1913 ; Compère-Morel, « Féminisme et socialisme », *L'Humanité*, 8 novembre 1913, p. 1 ; *Le Socialiste*, 23 février 1913.

17. Elle ajouta qu'il faudrait raccourcir la fameuse phrase de Proudhon, « Ménagère ou courtisane », à « courtisane » tout court, « car enfin dans le travail de la ménagère le lit est compris et je ne fais pas de différence pour ma part entre la fille forcée de subir l'homme qui la choisit et telle pauvre ménagère bien et dûment mariée qui, chaque samedi, malgré toutes tentatives de fuite, doit subir l'ignoble volée de son propriétaire, suivie de " caresses " (?) [*sic*] tout aussi ignobles » (« Solidarité féminine », *L'Equité*, 15 août 1913).

leurs intérêts de sexe ». C'est-à-dire : « Pour protéger la femme, la femme pauvre en premier lieu, l'ouvrière ». La question était clairement posée, comme elle l'avait été au congrès féministe de 1900 : les femmes socialistes pouvaient-elles ou non s'allier aux féministes bourgeoises ? Mais cette fois-ci, elle était posée au sein même du groupe socialiste féminin [18].

Marguerite Martin, qui faisait partie de la CE et qui se disait elle-même une « vieille militante féministe » vint appuyer Hélène Brion. En s'alliant avec les féministes, les femmes socialistes pourraient obtenir des réformes utiles : libre à elles, par la suite, de se consacrer à leur propre lutte. En outre, ajoutait-elle, il arrive souvent qu'on en vienne au socialisme à partir du féminisme, ce qui avait été son cas [19]. La plupart des dirigeantes de la CE, pourtant, se rangèrent aux côtés de Suzanne Lacore. Suzanne Gibault déclara que le groupe ne pourrait atteindre directement les ouvrières : « Nous aurons d'abord affaire au père, au frère, au mari ». Ainsi, il ne fallait pas tenir les hommes pour des adversaires, mais il convenait « avant tout [de] *rester femme* et [d']*être aimable* (souligné dans le texte) ». Le féminisme était hors de question [20]. Marianne Rauze, elle-même, prit position contre la coopération avec les féministes. La SFIO accomplirait l'émancipation féminine seulement si les femmes y adhéraient en masse. Si les femmes du prolétariat devaient aider les suffragettes à obtenir le droit de vote, ces dernières s'en serviraient dans l'intérêt de leur classe. Le bulletin de vote n'émanciperait pas les femmes du prolétariat pas plus qu'il ne l'avait fait des hommes prolétaires. Le seul espoir était l'indépendance économique pour les femmes, et l'on n'y arriverait que par « une révolution expropriatrice... pour transformer ce régime en communisme ». Rauze admettait toutefois que « l'arbitraire masculin » était en lui-même une force oppressive, quoique lié à ses racines économiques. Elle laissait la porte ouverte aux féministes [21].

Mais Louise Saumoneau la leur claqua au visage, hurlant des invectives contre « cet amalgame d'intrigantes, de naïves, de détraquées et d'hystériques qu'est le féminisme bourgeois dans tous les pays ». Elle passa l'article de Brion au peigne fin pour démontrer « la mauvaise qualité, le faux et la vétusté de chaque pièce » dans

18. *Ibid.* ; Brion, « Dernière à Suzon », *ibid.*, 15 novembre 1913 ; cf. son « Billet féministe », *Le Populaire*, 25-31 décembre 1916, et *La voie féministe, les partis d'avant-garde et le féminisme*, Epône, L'Avenir social, [1918].

19. Marguerite Martin, « Notre référendum », *L'Equité*, 15 septembre 1913 ; *idem*, « Propagande et recrutement », *ibid.*, 1er avril 1914. Cf. *idem*, *Les droits de la femme*, Paris, M. Rivière, 1912, et *Féminisme et coopération*, Paris, M. Rivière, 1914.

20. Suzanne Gibault, « La consigne est d'être aimable », *L'Equité*, 15 décembre 1913. Cf. *idem*, « L'évolution de la femme », *ibid.*, 15 juillet 1913.

21. *Ibid.*, 15 novembre 1913 ; Rauze, *Féminisme économique*, p. 16.

ce « bric-à-brac ». Dans la classe ouvrière, proclamait Saumoneau, les garçons disent, « sans être démentis par vos sœurs... : " Chez nous, tous travaillent et peinent ! " ». Si Brion pensait autrement, cela prouvait seulement ses origines bourgeoises. Les socialistes, poursuivit-elle, avaient toujours agi dans l'intérêt des femmes et elle en donnait pour preuve toutes les prises de position socialistes en faveur des femmes depuis 1848. Les bourgeoises devaient donc entrer au parti socialiste. Si elles choisissaient plutôt d'agir en féministes, c'était parce que le socialisme menaçait leurs privilèges de classe. Le féminisme était, au mieux, une diversion ; la solidarité féminine, un mythe créé pour induire en erreur les ouvrières et les éloigner du socialisme. Stimulée par l'appui que Lacore apportait à ses arguments que, comme elle le soulignait, elle avait pour sa part exposés depuis quinze ans, Saumoneau renouvela l'appel qu'elle avait lancé autrefois avec Renaud en manchette de l'ancienne *Femme socialiste* : « Il ne peut y avoir d'antagonisme entre les hommes et les femmes de la classe prolétarienne ». Cette assertion allait être sérieusement mise à l'épreuve avec l'affaire Couriau [22].

Emma Couriau et son mari, Louis, étaient tous deux typographes. En 1912, ils s'installèrent à Lyon où Emma trouva une place payée au tarif syndical. A l'instigation pressante de son mari, elle entra à la section locale du Syndicat du Livre en vertu d'une résolution adoptée par le congrès national de la Fédération, en 1910, qui stipulait que les femmes pouvaient s'inscrire, à condition qu'elles soient payées au même salaire que les hommes. Pourtant, la section de Lyon non seulement refusa l'inscription d'Emma, mais en outre expulsa Louis parce qu'il avait permis à sa femme de travailler ! [23]

La résolution de 1910 n'avait pas vraiment signifié un changement dans l'hostilité traditionnelle des imprimeurs envers les femmes. L'influence de Proudhon (imprimeur lui-même) et le rôle joué par les femmes comme briseuses de grèves sous le second Empire avait conduit la Fédération du Livre à (dans les termes mêmes de ses statuts originels) « s'opposer, par tous les moyens légaux, au travail des femmes dans la composition ». Keufer, secrétaire de la Fédération depuis 1885, avait été le principal porte-parole des antiféministes, au Havre, en 1880. A la fin du siècle, pourtant, aussi bien lui que d'autres membres du comité central se sentaient « embarrassés » par cette attitude. « Pour mettre fin aux appréciations désobligeantes » de l'opinion publique, ils s'efforcèrent de modifier cette

22. *FS*, 1er septembre 1913 (cf. *L'Humanité*, 7 juillet 1913), 1er octobre 1913 — juin 1914.

23. *La Bataille syndicaliste*, 21, 23 août, 14 septembre 1913 ; *L'Equité*, 15 juillet, 15 août 1913 ; *La Vie ouvrière*, 5 juillet 1913, p. 54, 5 août 1913, p. 190 ; *La Typographie française*, 16 août 1913, p. 4.

position d'hostilité envers les femmes et, finalement, ils obtinrent en 1910 que les femmes seraient admises si elles étaient payées au même salaire que les hommes. Mais, en fait, la mentalité n'avait guère changé dans la troupe des syndiqués. Pour obtenir que la résolution soit acceptée, Keufer et ses amis du comité central avaient promis au congrès que la main-d'œuvre féminine « demeurera rigoureusement limitée aux imprimeries qui l'occupent aujourd'hui » et que les membres de la Fédération auraient toujours le droit de se mettre en grève si des femmes étaient introduites dans « des maisons où il n'en existe pas ». En outre, le comité central appuya un vœu selon lequel « les travailleurs chefs de famille aident à l'application du principe de la " femme au foyer " et engagent leurs compagnes à se refuser à tout travail extérieur » [24].

Rien d'étonnant si la section de Lyon tout entière refusa l'inscription d'Emma Couriau et expulsa Louis lors de son assemblée générale le 27 juillet. Rien d'étonnant non plus si la Fédération refusa d'astreindre la section à se conformer à une résolution qu'en réalité elle n'avait pas soutenue. En août, le comité central refusa de revenir sur la décision. Emma constitua un syndicat féminin et exigea qu'il soit admis directement à la Fédération, mais le comité central lanterna tout l'automne et finalement renvoya la question aux calendes grecques. Mais déjà l'affaire avait pris une dimension nationale [25].

---

24. « Statuts », *La Typographie française*, 16 septembre 1881, p. 1 ; Fédération française des travailleurs du livre, *Dixième congrès national tenu à Bordeaux du 18 au 23 juillet 1910*, Paris, Impr. nouvelle, s.d., p. 463-485 ; *idem*, *Neuvième congrès national tenu à Lyon du 5 au 10 juin 1905*, Paris, Impr. nouvelle, 1905, p. 96 ; L.-M. Compain, *La femme dans les organisations ouvrières*, Paris, Giard et Brière, 1910, p. 24 ; Paul Chauvet, *Les ouvriers du livre en France*, t. II, *De 1789 à la constitution de la Fédération du Livre*, Paris, Rivière, 1956, p. 261-275, et t. III, *La Fédération du Livre*, Paris, Ed. ouvrières, 1971, p. 27-28, 35-36. Pour Keufer au Havre, voir ci-dessus, p. 19. Keufer devint le secrétaire de la Fédération par suite d'une lutte de tendance avec Jean Allemane, le communard qui fonda le POSR en 1890. Sa victoire fut celle du proudhonisme le plus conservateur. Dans une discussion avec des patrons en 1898, Keufer s'opposa plus vigoureusement qu'eux au travail des femmes et se montra en général très conservateur (Emmanuel Rivière, *Le travail de la femme dans l'industrie typographique*, Blois, Grande Impr., 1898). Bien qu'il restât « un adversaire du travail industriel des femmes », il proposa leur admission à la Fédération lors du congrès de 1900 : cette tactique, disait-il, serait « plus efficace... que l'aveugle résistance », car si les femmes étaient payées au même tarif que les hommes, les employeurs n'en voudraient plus ; le congrès refusa de suivre le Comité central et exigea un référendum sur la question (Fédération française des travailleurs du livre, *Huitième congrès national tenu à Paris du 27 août au 1er septembre 1900*, Paris, Impr. nouvelle, 1900, p. 37-42). Le résultat fut le refus d'admission par une marge de trois contre un (dix contre un dans la section lyonnaise. *La Typographie française*, 16 juin 1901, p. 3). Au congrès de 1905, le Comité central revint à la charge, mais en vain : le congrès vota non pas l'admission de la femme mais un « mandat au comité central de s'opposer, par tous les moyens dont il dispose, à l'admission de la femme dans les ateliers de composition, même quand elle est rétribuée au tarif syndical » (Livre, *9e congrès 1905*, p. 96-104). Les délégués se rappelèrent sans doute la grève de Nancy, pendant laquelle des ouvrières du syndicat féminin de Marguerite Durand s'offrirent pour remplacer les grévistes sous la conduite même du syndicat (voir ci-dessus, p. 83) : des références à cette grève revinrent souvent dans *La Typographie française* à propos de l'admission des femmes.

25. *La Typographie française*, 16 août 1913, p. 4 ; *La Bataille syndicaliste*, 21 août 1913, p. 1, 14 septembre 1913, p. 2 ; *La Lutte de classe*, 27 décembre 1913. Même la Ligue des Droits de l'homme s'occupa de l'affaire (*Bulletin officiel de la Ligue des Droits de l'homme*, 15 novembre 1913, p. 1252).

Le 18 juillet, *L'Humanité* avait publié une protestation émanant de la Fédération féministe du Sud-Est [26]. Tandis que les socialistes — réticents par tradition devant l'hostilité des syndicats à toute ingérence venue de l'extérieur — gardaient le silence, la gauche syndicale se joignit bientôt aux protestations des féministes. Alfred Rosmer, à la fin d'une série de onze articles que *La Bataille syndicaliste*, organe de la CGT imprima en première page, concluait que les imprimeurs avaient commis une insondable erreur et manqué à leurs devoirs les plus élémentaires. Il conjurait les ouvriers de se rendre bien compte que la participation des femmes dans la lutte syndicale était une nécessité [27]. Dans le mouvement syndicaliste, ces phrases dessillèrent les yeux de plus d'un responsable. En automne, les dirigeants de la CGT et même plusieurs branches de la Fédération du Livre désavouèrent la section de Lyon. En novembre, Louis Couriau fut directement réintégré à la Fédération à titre individuel. Mais le cas d'Emma demeurait insoluble [28].

En dépit de tous leurs efforts pour ne pas se mêler de cette histoire, les femmes socialistes la retrouvèrent tout l'automne au premier plan de leurs préoccupations. Les antiféministes à tout crin, comme Saumoneau, refusaient nettement d'en discuter, et même Rauze et Renaud mirent longtemps à s'attaquer au sujet. Pourtant, en juillet, *L'Equité* avait fait paraître, sous la signature même de Louis Couriau, une version des événements. Ce n'est qu'en septembre que Rauze prit la plume à propos de l'affaire et, en décembre

---

26. La Fédération féministe du Sud-Est fut la section de la FFU qui soutint la candidature de Renaud en 1910 (cf. ci-dessus, p. 144). Sa secrétaire, Pellat-Finet, fut en rapport avec *L'Equité* (q.v. 15 mai, 15 septembre 1913) et avec *La Lutte de classe* (q.v., e.g. 17 août 1913), dont Renaud fut une collaboratrice assidue.

27. *La Bataille syndicaliste*, 24, 25, 26, 28, 29, 31 août, 2, 5, 7, 9, 28 septembre 1913. Rosmer n'hésita pas à citer les suffragettes anglaises en tant qu'exemple de courage révolutionnaire dont les Français des deux sexes pouvaient apprendre beaucoup. Les anarchistes réagirent dans le même sens : cf. Pouget dans *La Guerre sociale*, 13 août 1913, p. 2, 27 août 1913, p. 2, 27 mai 1914, p. 2 ; George Allombre [Yvetot (Guilbert, *Les femmes et l'organisation syndicale*, p. 411, et *L'Equité*, 15 décembre 1913)] dans *La Voix du peuple*, 21 décembre 1913, p. 2 ; *Le Libertaire*, 6 septembre 1913, p. 3, 29 novembre 1913, p. 2.

28. *La Bataille syndicaliste*, 12 août 1913, p. 2 ; *Le Réveil typographique*, juin 1913 ; *La Typographie française*, 16 août 1913, p. 2, 16 septembre 1913, p. 3, 16 novembre 1913, p. 2 ; Louis Couriau, « Action syndicale féminine », *La Voix du peuple*, 6 avril 1914. Emma réagit à la décision de l'assemblée générale en formant son propre syndicat féminin qui se constitua en septembre et exigea son admission à la Fédération. Malgré une série de lettres brûlantes d'Emma (*La Lutte de classe*, 27 décembre 1913), le comité central tergiversa pendant l'automne (*La Typographie française*, 16 octobre, 1er novembre 1913) et enfin refusa (*ibid.*, 1er février 1914). Néanmoins, son refus fut lié à une décision de mettre à l'ordre du jour du congrès de 1915 le problème de comment sanctionner des sections qui refuseraient d'admettre les femmes, ce qui constituait tout de même une victoire morale pour Emma, d'autant plus que la CGT commença, par le Comité des fédérations, à se préoccuper de l'organisation des ouvrières et mit la question à l'ordre du jour du congrès confédéral de septembre 1914 (*L'Ecole émancipée*, 21 février 1914, p. 253 ; *La Voix du peuple*, 4, 11, 18, 25 janvier, 13 juillet 1914). Cette décision eut un certain nombre de résultats, bien que la guerre intervînt pour arrêter les efforts commencés (*L'Ecole émancipée*, 18 juillet 1914, p. 506 ; *La Voix du peuple*, 27 avril 1914, p. 3, 11 mai 1914, p. 3). Voir notre « Socialists, syndicalists and women : the Couriau affair », conférence faite à la réunion de l'American Historical Association, le 29 décembre 1977, Dallas, Texas, USA.

seulement, que le journal lui consacra un numéro important traitant dans sa quasi-totalité des réponses données par des militants interrogés.

Le GDFS, dont les réunions furent suspendues de juillet à octobre, ne porta considération à l'affaire que lors de sa première réunion régulière d'automne, le 2 octobre. Là, après l'exposé inscrit au programme, Elisabeth Renaud souleva la question. Le groupe — sous la pression de Louise Saumoneau semble-t-il — décida de ne pas en discuter tant que des représentants du Livre ne seraient pas invités à prendre part au débat. On programma donc une prochaine réunion pour le 20 octobre. Deux membres de la Fédération y assistèrent. Après un long débat, le groupe « blâma énergiquement » la section de Lyon. Malgré Hélène Brion et quelques autres, peu satisfaites de ce que le groupe ne soit pas allé plus loin, les féministes semblaient avoir remporté une victoire majeure. En moins d'un mois, Saumoneau allait retourner la situation et faire de cette victoire une défaite [29].

Le triomphe de Louise Saumoneau

L'affaire Couriau aboutit à l'élection de Louise Saumoneau comme secrétaire du GDFS. Toutefois deux facteurs extérieurs à cette histoire contribuèrent aussi à la faire élire. Tout d'abord Marianne Rauze suivit son mari à Chartres où il fut muté à la fin de l'année. Ensuite, Elisabeth Renaud se tint de plus en plus à l'écart du parti et finalement le quitta, en janvier, à la suite de l'affaire Cambier, une querelle entre la hiérarchie et deux militants de l'extrême gauche du parti : Achille et Gabrielle Cambier. Les dirigeants les accusaient d'avoir mal géré le budget d'une colonie de vacances du parti ; les Cambier accusaient la bureaucratie du parti de saboter la lutte des classes avec un but électoraliste [30]. Elisabeth Renaud et Jean Allemane avaient collaboré au journal des Cambier, *La Lutte de classe*, depuis qu'il avait commencé à paraître en mai 1913. En juillet, le conseil national (CN) interdit aux membres du

29. « Communications », *L'Humanité*, 1er octobre 1913 ; [annonce de la réunion et coupure de journal non datées], Hélène Brion, *Grande encyclopédie féministe* [ms, IFHS], t. XII, p. 17 ; Lettre, Brion à Durand, 21 octobre 1913, BMD, dossier Brion.

30. Mme Cambier fut la directrice d'une colonie de vacances qui s'appelait le « Grand Air ». Fondé en 1909, le Grand Air fut une œuvre du parti, mais pour parer à certains problèmes de taxation, il fut légalement la propriété d'une société indépendante. A la fin de 1911, la société déchargea Mme Cambier de ses fonctions de directrice après qu'elle eut accusé certains sociétaires (parmi lesquels des socialistes très importants) d'avoir voulu faire faire des bénéfices par le Grand Air pour leur propre compte. Certains sociétaires l'accusèrent de détournement de fonds. Elle intenta un procès, puis le laissa tomber par suite d'une promesse d'arbitrage à l'intérieur du parti, mais la commission nommée pour arbitrer se trouva en désaccord total (« Historique du Grand Air », *La Lutte de classe*, 31 janvier 1914, p. 2).

parti d'écrire dans ce journal. En octobre, le CN examina de nouveau la question. Un des participants à la réunion écrivit à Renaud que le CN avait envisagé d'exclure non seulement les Cambier mais elle-même et Allemane. En outre, ajoutait cet informateur, le CN avait rejeté la suggestion d'Allemane de donner une rubrique régulière au GDFS dans *L'Humanité*, en accompagnant son refus du commentaire suivant : « Laissez-[les] donc au pot-au-feu ». Renaud, piquée au vif, publia cette lettre... dans le journal des Cambier. En novembre, le parti ajouta l'insulte à l'injure : *L'Humanité* omit de citer les noms des femmes présentes à une cérémonie à la mémoire de Benoît Malon. Elisabeth Renaud et Adèle Toussaint-Kassky protestèrent toutes les deux contre cet affront fait aux femmes. La collaboration de Renaud à *La Lutte de classe* avait comporté, dès le début, une forte composante de féminisme. Sa lutte pour les Cambier se fondait désormais dans un combat pour la dignité, sinon les droits des femmes, au sein du parti. Et, au même moment, le GDFS était confronté à deux décisions cruciales qui allaient refléter son attitude précisément sur les droits des femmes [31].

A la réunion régulière mensuelle du lundi 6 novembre 1913, Saumoneau remporta deux victoires qui entraînèrent la démission de Renaud. Elle obtint pour la troisième fois la confirmation de la subordination du GDFS aux sections normales. Le parti projetait, pour la mi-novembre, une campagne d'adhésions massives qui culminerait par un meeting à la salle Wagram. Le GDFS décida de ne pas s'y rendre en corps, mais conseilla à ses adhérentes d'y assister soit individuellement, soit avec leur section. Y aller en corps, comme le firent les groupes de jeunes, eût été faire concurrence aux sections. Pour la même raison, le GDFS ne participa même pas à la campagne de recrutement. La seconde victoire de Saumoneau fut un complet renversement de l'attitude du groupe sur l'affaire Couriau. Les féministes projetaient un meeting de protestation pour le 15 décembre, et Marguerite Martin transmit au GDFS une invitation à y participer. Saumoneau parvint à persuader le groupe de repousser cette invitation, affirmant ainsi — d'après son propre commentaire — « sa volonté de rester un groupement de classe ». Elle avait éliminé le danger « de voir triompher les tendances féministes ou " antimasculinistes " ». Rauze, Renaud et Vérone prirent la parole au meeting, mais seulement à titre individuel, et elles furent désavouées par le groupe [32].

---

31. *Ibid.* (I, 1) 25 mai, 20, 27 juillet, 5 octobre, 1er, 15 novembre 1913 ; *Le Socialiste*, 20 juillet, novembre 1913.

32. « Convocations », *L'Humanité*, 6 novembre 1913 ; *ibid.*, 17, 22 novembre 1913. Le meeting connut un grand succès, avec plus de mille assistants (AN F7 13.266, « Paris 1913-28, 16 décembre 1913 » ; *L'Equité*, 15 décembre 1913 ; 15 janvier 1914).

Irritée par cette rebuffade, sa loyauté envers le parti sur le point de se briser, Renaud, face à l'offensive de Saumoneau, démissionna. Lors de la réunion suivante, le 10 décembre, Saumoneau fut élue secrétaire provisoire, chargée des élections à la CE qui devaient avoir lieu en janvier 1914. Sa mainmise fut bientôt renforcée par un amendement stipulant : « Pour être candidate... il faut au moins un an d'adhésion au Parti et au groupe » ; et par un vœu « que la commission exécutive... soit toujours et dans la plus large mesure possible composée d'une majorité de travailleuses » [33].

Les élections qui allaient confirmer la victoire de Saumoneau suscitèrent un vif intérêt : il y eut vingt-deux candidates pour le poste de secrétaire, dont Suzanne Gibault, Alice Jouenne, Marguerite Martin, Adèle Toussaint-Kassky et Elisabeth Renaud qui apparemment envisageait d'essayer de reprendre la haute main sur le groupe avant de quitter le parti par solidarité avec les Cambier qui en avaient été exclus le 21 décembre [34]. Elle a pu retirer sa candidature avant les élections qui eurent lieu le 8 janvier. En tout cas, elle ne fut pas élue secrétaire, pas même membre de la CE. Saumoneau devint la seconde en date des secrétaires du GDFS. Toussaint-Kassky fut réélue trésorière, mais elle quitta le parti (et le groupe) au début de février pour rejoindre Renaud et Allemane dans le nouveau parti ouvrier, celui des Cambier. Les féministes connaissaient une déroute totale : Marie Bonnevial, Hélène Brion et Maria Vérone disparurent de la commission exécutive, n'y laissant que la seule Marguerite Martin. Les nouvelles venues étaient comparativement des inconnues. Celles sur lesquelles nous avons des renseignements (Stéphanie Bouvard et Louise Couteaudier par exemple) étaient des ouvrières et des amies de Saumoneau qui, désormais, avait les choses bien en main [35].

On le vit notamment lorsqu'elle réussit à bloquer les deux tentatives de Marianne Rauze pour regagner son influence dans le groupe. En février, Rauze parla de la nécessité de groupes spécifiquement féminins pour éduquer les femmes en vue de leur entrée au parti (l'expérience qu'elle avait faite avec celles de Chartres l'avait découragée de trouver en elles un potentiel révolutionnaire immédiat). Seule Marguerite Martin apporta son appui à Rauze. Au printemps suivant, cette dernière proposa de faire de son journal,

33. *FS*, 15 novembre 1913 ; *L'Humanité*, 14, 16 décembre 1913.

34. Pour l'évolution de Renaud, voir annexe 5.

35. AN F7 13.074, « Congrès de la Fédération de la Seine », 20 décembre 1913, 19 janvier 1914 ; *La Lutte de classe*, 27 décembre 1913, 31 janvier, 7 février 1914 ; *L'Humanité*, 2, 13, 29 janvier 1914 ; *FS*, 1er avril 1914. Stéphanie Bouvard (voir ci-dessus, p. 77-80, et ci-dessous, p. 187-188 et n. 56) ne fut élue que suppléante ; elle remplaça Toussaint-Kassky par suite de la démission de celle-ci (*L'Humanité*, 8 avril 1914). Pour Louise Couteaudier, voir ci-dessous, p. 189, n. 61.

L'Equité, l'organe officiel du GDFS. C'eût été une bonne affaire pour le groupe : *L'Equité* était une publication attirante, se vendant bien et qui, devenue bihebdomadaire en mars, se préparait à devenir hebdomadaire à l'automne. Mais Saumoneau ne tolérera absolument pas de partager son autorité avec une femme qu'elle soupçonnait d'être trop proche des féministes. Avant que Rauze ait pu soumettre sa proposition, Saumoneau persuada la CE de fonder son propre journal plutôt que de reprendre *L'Equité*. Pour Rauze, les agissements de Saumoneau étaient « des partis pris mesquins, de bas calculs, de fielleuses manœuvres contre une personnalité » et elle soumit sa proposition au groupe au complet. Après deux longues réunions consacrées à ce problème, le GDFS finalement vota son appui à Saumoneau, autorisant la CE à préparer son propre journal qui devait — on était en juillet — sortir en septembre 1914 [36].

Cette mainmise de Saumoneau sur le groupe est surprenante, à la lumière de l'affaire Couriau qui avait constitué une nette défaite pour les partisans de la solidarité prolétarienne. On peut supposer que la masse des ouvrières qui assistaient aux réunions sans y prendre la parole s'identifiaient à Saumoneau et appuyaient ses vues par leur vote [37]. On peut aussi supposer que ces femmes fournissaient à Saumoneau de nouvelles énergies qu'elle était apte à canaliser, car elle n'eut pas plutôt pris ses fonctions que le groupe s'engagea dans une ronde d'activités sans précédent. Dans la semaine qui suivit l'élection de la nouvelle secrétaire, la CE fut réorganisée en trois sous-commissions (d'éducation, de propagande, d'études législatives), chacune d'elle faisant preuve d'énergie et de vitalité : dans les six mois qui précédèrent la déclaration de guerre, il ne se passa pas de semaine sans que telle ou telle partie du GDFS ne tienne une ou plusieurs réunions [38].

Contrairement à Renaud l'année précédente, Saumoneau fut à même d'organiser, pour la première fois à Paris, un meeting célébrant la Journée internationale de la femme. La CE convoqua une « assemblée générale extraordinaire » pour le 20 février, au cours de laquelle elle déposa devant les adhérentes un plan pour tenir meeting le 9 mars, en liaison avec la fête des femmes socialistes allemandes. Le groupe placarda des affiches. Le 8 mars, *L'Humanité* fit paraître une grande annonce. Le 9 aussi, avec, en plus, en première page, un grand reportage sur la journée allemande, demandant avec insistance

36. *FS*, 1er avril, juin 1914 ; *L'Equité*, 15 février, 15 mai 1914 ; *L'Humanité*, 14, 19, 29 mai, 9, 12 juin, 8, 9 juillet 1914.

37. Fanny Clar, « Notre coin », *La Guerre sociale*, 19 mars 1913, parle d'une telle masse.

38. « Convocations », *L'Humanité*, 21, 28 janvier, 5, 9, 16, 20, 25 février, 5, 9-11, 18, 25 mars, 2, 8, 15, 22 avril, 7, 10, 13, 14, 19, 20, 29 mai, 4, 9, 10, 12, 13, 17, 24, 26, 30 juin, 1er, 2, 7-9, 12, 22, 24, 29 juillet 1914.

aux Françaises de suivre cet exemple le soir même. Le meeting fut un grand succès. Saumoneau présidait et plus de 2 000 hommes et femmes entendirent des discours de Jouenne, Martin et Rauze, des députés Compère-Morel et Bracke, et du journaliste Jean Longuet, de *L'Humanité*. Inessa Armand, qui allait devenir célèbre plus tard comme un des lieutenants de Lénine, prit la parole au nom des femmes socialistes russes. Clara Zetkin adressa un télégramme : « Une journée des femmes socialistes à Paris, c'est vraiment une bonne nouvelle » [39].

Le GDFS allait continuer à manifester cette vitalité et cette énergie qu'on ne lui avait guère connues auparavant. Pour les élections législatives de mai 1914, il envoya des déléguées aux réunions des candidats socialistes, où elles prirent la parole en demandant le droit de vote pour les femmes. Et comme le groupe faisait campagne en prenant soin de se tenir à l'écart des féministes [40], même Saumoneau participa. Il fit coller des affiches dans tout Paris appelant les femmes à se rassembler pour porter leurs revendications tant économiques que politiques à l'attention des électeurs. Après les élections, le groupe distribua systématiquement des prospectus invitant les femmes à s'inscrire. En mai et juin, au moins une demi-douzaine de « causeries » furent données dans les quartiers sur des sujets comme « la femme au travail », et « femme et mère ». Le groupe appela les femmes à faire grève le 1er mai, et il envoya une délégation au meeting syndical. Enfin, le GDFS fonctionnait comme une organisation politique doit le faire, il recherchait de nouvelles adhérentes, il se faisait reconnaître (mais pas officiellement) comme un organe du parti. Saumoneau pouvait envoyer un télégramme de solidarité au nom du groupe à une manifestation de femmes socialistes à Berlin, tout comme Clara Zetkin l'avait fait pour la Journée internationale de Paris. Ce fut là le couronnement de ses exploits [41].

---

39. *Ibid.*, 28 janvier, 9, 16, 20, 25 février 1914 ; « Grande manifestation internationale, " Droits civiques de la femme " », *ibid.*, 8, 9 mars 1914, p. 6 ; « La Journée des femmes », *ibid.*, 9 mars 1914, p. 1 ; *ibid.*, 10 mars 1914, p. 3 ; *L'Equité*, 15 mars, 1er avril 1914 ; *FS*, 1er avril 1914. Pour Inessa Armand, voir ci-dessous, p. 172. Le meeting vota à l'unanimité « de soutenir énergiquement la cause de l'affranchissement intégral des femmes en la rattachant à la grande cause du socialisme international ».

40. Les féministes furent très actives à cette époque. Non seulement elles tinrent une grande manifestation, mais aussi elles conduisirent une vaste campagne dans *Le Journal*, qui publia leurs articles presque tous les jours du 9 mars au 5 mai 1914 (cf., e.g. Bonnevial, 13 mars, 1er avril ; Kauffmann, 23 avril ; Renaud, 29 mars ; Séverine, 14 mars, 26 avril ; Vérone, 12 mars) et qui organisa pour les femmes un vote parallèle à l'élection, plus de 500 000 femmes y déposèrent des bulletins « je désire voter ».

41. *FS*, 1er mai, juin 1914 ; *L'Equité*, 1er mai 1914 ; « Manifestation pacifiste à Berlin », *L'Humanité*, 23 avril 1914. Les causeries commencèrent sous l'égide de l'ancienne CE (Jouenne, *ibid.*, 29 novembre 1913 ; Renaud, 2 décembre 1913 ; Despuech, *ibid.*, 6 décembre 1913 ; Désormonts, *ibid.*, 11 décembre 1913). Gibault, Grumbach, Martin, Rosenthal, Saumoneau et Sender devaient en donner aussi (*ibid.*, 2 octobre 1913 ; *FS*, 15 novembre 1913), mais le programme fut interrompu par les luttes internes du groupe. La nouvelle CE recommença les causeries

Leur bilan, toutefois, comportait un aspect négatif. Jamais le GDFS ne put vraiment prendre à bras-le-corps le problème capital : comment faire entrer dans un mouvement féminin — ne parlons pas des sections régulières du parti — la masse des femmes non politisées ? Personne dans le groupe n'abordait ce problème d'organisation dans les termes des difficultés particulières que rencontraient les femmes face au parti[42]. Mais c'est Saumoneau qui joua un rôle essentiel en obtenant et en faisant confirmer les réserves qui paralysèrent en fait toute action de la part du groupe : c'est-à-dire qu'il n'aurait d'existence et ne pourrait recruter qu'au sein du parti, et qu'il n'agirait pas en parallèle aux sections régulières. Ces deux limitations avaient pour objet de tenir les féministes à l'écart, mais c'est en fait (et naturellement sans l'avoir voulu) les ouvrières ordinaires qu'elles rebutèrent, car elles empêchèrent le groupe d'entreprendre la moindre action qui eût pu faciliter aux femmes l'entrée dans le parti ou qui eût rendu plus facile la vie de celles qui y étaient déjà.

La campagne de recrutement de novembre 1913 illustra bien les problèmes qui découlaient de cette attitude. Le groupe avait demandé à ses membres d'y prendre part, soit avec leur section, soit individuellement. Le résultat, comme fut forcée de l'admettre même une des partisanes de Saumoneau, fut que « les quelques femmes disséminées dans l'assemblée attendaient avec anxiété un mot tombant des lèvres des orateurs et venant préciser que cette propagande devait s'étendre aux femmes ». Or le « mot » ne vint qu'après que quelqu'un eut protesté : le secrétaire de la fédération de la Seine répliqua que, « bien entendu », les femmes ne seraient pas oubliées. En fait pourtant, le GDFS le fut parce qu'il ne pouvait ni recruter par lui-même ni du fait de ses propres décisions se constituer en une force à l'intérieur de la fédération. Les mêmes cinquante femmes qui étaient « disséminées dans l'assemblée », si au moins elles s'étaient groupées, auraient nécessairement rappelé par cela même leur présence aux orateurs. Et de se sentir ensemble, elles auraient tiré une force. Car si même une militante en titre, déjà inscrite au parti et écrivant dans *L'Equité* pouvait se sentir mal à l'aise, combien plus une nouvelle venue[43] !

(*L'Humanité*, 4 mai 1914), comme suit : Désormonts, *ibid.*, 29 mai 1914 ; Despuech, 10 juin, 7 juillet 1914 ; Gibault, *ibid.*, Jouenne, *ibid.*, 26 juin 1914 ; Saumoneau, *ibid.*, 30 juin 1914. Saumoneau édita sa causerie sous le titre *Luttes et souffrances de la femme* (Paris, *La Femme socialiste*, s.d.).

42. Marianne Rauze, par exemple, tout en se plaignant du peu de femmes dans le parti, préconisait (*L'Equité*, 15 février 1913), elle aussi, la limitation du recrutement du GDFS à l'intérieur du parti, sans se rendre compte de la contradiction entre les deux (du moins avant d'aller à Chartres) : car si le problème était le peu de femmes *dans* le parti, comment le résoudre en limitant le recrutement au même parti où justement il y avait si peu de femmes ?

43. Marie Laignier, « A la besogne », *ibid.*, 15 janvier 1914 ; cf. *L'Humanité*, 17, 22 novembre 1914.

En cette même année 1913, deux groupes de la province permettent une comparaison instructive avec ce qui se passait à Paris. A Lille existait depuis 1911 une section de la Ligue des droits de la femme, rattachée au parti socialiste. S'il n'était pas nécessaire d'être inscrite au parti pour y adhérer, il le fallait pour devenir membre de la CE. Faisant lentement son chemin, la Ligue en arriva à compter quarante membres actifs à l'été 1913. Mais, au printemps de cette année-là, deux éminentes socialistes de Lille, Jeanne-D. Forster et Marguerite Vérecque-Dupuis, prenant le GDFS comme modèle, décidèrent de constituer un nouveau groupe « composé exclusivement de membres du parti ». Ce qui fut fait en mars. Dès juillet, le nouveau groupe se dispersa. Il semble qu'il n'ait réussi qu'à détruire la Ligue car, en novembre, lorsque la Fédération du Nord lança un appel aux femmes pour qu'elles entrent au parti, elle ne fit mention d'aucun groupe féminin existant [44].

En contraste avec Lille, Lyon lança un groupe de femmes socialistes affilié non seulement au parti mais aussi à la Fédération féministe du Sud-Est de Venice Pellat-Finet (laquelle fédération avait joué un rôle si important dans la campagne de Renaud en 1910 et dans l'affaire Couriau). « La première instigatrice de notre groupement fut... Madeleine Pelletier. » Un an après sa fondation, qui eut lieu en juillet 1912, il comptait cinquante membres actifs. La secrétaire, une certaine Charlotte Mercet, attribuait le succès du groupe, dans une certaine mesure, au fait que l'on ne demandait pas la carte du parti pour pouvoir s'y inscrire. On y formait plutôt de nouvelles adhérentes que l'on présentait aux sections lorsqu'on les croyait prêtes [45].

Le GDFS, toutefois, fit obstruction à toute concession aux difficultés particulières que pouvaient rencontrer les femmes lorsqu'elles abordaient cette activité aussi essentiellement masculine que l'était alors la politique. L'intégration devait être appliquée sans faiblesse, coûte que coûte. Et ici, le GDFS différait non seulement des groupes de la province mais aussi de l'ancien GFS. Nous avons noté plus haut que la sensibilité du GFS en face des problèmes féminins fut un facteur de son succès : il fonctionnait comme une section féminine du parti, loin de l'intimidante atmosphère masculine des sections régulières. Les autres facteurs que nous avons indiqués accentuent encore la différence entre le groupe originel et ses descendants. D'abord, le GDFS ne trouvait pas sa source parmi les travailleuses, quoique sous la direction de Saumoneau, il s'orienta délibérément

---

44. *L'Equité*, 15 juillet 1913 ; *L'Humanité*, 15 mars, 24 novembre 1913 ; *Le Socialiste*, 23 février 1913 ; *FS*, 15 avril, 20 juillet 1913.

45. *L'Equité*, 15 juin 1913.

vers elles, ce qui aide à comprendre le succès relatif qu'il remporta dans le rôle limité que Saumoneau envisageait pour lui. Ensuite, il ne basait pas son action sur la double analyse du problème de l'oppression des femmes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer la réaction du GFS à la grève des ébénistes en 1900 à celle du GDFS dans l'affaire Couriau. Le GFS avait taxé d'« injuste » la revendication des ébénistes demandant l'exclusion des femmes des ateliers et il avait déclaré sans ambages que les hommes devaient faire entrer les femmes dans le syndicat [46]. Ce que les hommes justement refusèrent dans l'affaire Couriau, mais alors le GDFS pratiqua la politique de l'autruche. Les efforts de Renaud pour se battre à propos de cette affaire ne rencontrèrent qu'un succès temporaire, que Saumoneau s'empressa de retourner. Troisièmement, le GDFS fonctionnait avant tout et même exclusivement sur une base socialiste, entièrement au sein du parti, dépendant uniquement de lui, ce qui contrastait avec l'autonomie du GFS. Mais cette dépendance ne valut pas au GDFS la reconnaissance officielle du parti, et encore moins son appui financier, comme en bénéficiaient, chez elles, les Allemandes.

Bref, le GDFS fut un subsidiaire féminin du parti, et ses efforts furent encore plus limités que ceux du GFS si l'on considère surtout l'énorme évolution que connut le parti durant la période qui sépare les deux groupes. Le GDFS ne fut même pas une organisation à l'échelle nationale, mais simplement un groupement parisien. Son importance vient du fait qu'il modela par la suite la façon dont la SFIO aborda les problèmes féminins... Lorsqu'en 1931 elle finit par créer une organisation nationale féminine, ce sont les mêmes militantes du GDFS qui la modéleront, et sur les mêmes principes. Ce sont les mêmes contraintes qui en paralyseront les efforts. La guerre qui allait arrêter le développement du GDFS, le figea dans le moule où l'avait enfermé Louise Saumoneau, qui put le maintenir tel quel, grâce au prestige qu'elle allait acquérir dans le mouvement contre la guerre.

---

46. Voir ci-dessus, p. 93.

[redacted]

Chapitre 7

Les femmes socialistes et la guerre

La guerre affecta de façon différente les femmes socialistes et le mouvement socialiste dans son ensemble. Passé le premier choc, qui traumatisa aussi bien le GDFS que le parti tout entier, les femmes se trouvèrent dans une position bien spéciale : elles ne combattaient pas ; elles n'avaient pas de responsabilités dans le déclenchement ni dans la conduite de la guerre, puisqu'elles ne disposaient pas de droits politiques ; et de plus, le sentimentalisme qu'on leur attribuait permettait à celles qui étaient contre la guerre de se servir du mouvement des femmes socialistes comme point de ralliement pour leur combat pacifiste. A la tête de ces opposantes se trouvait Louise Saumoneau, dont la fidélité à l'Internationale (et donc aux résolutions que celle-ci avait adoptées contre la guerre) était absolue. Saumoneau ne fut pas capable d'entraîner avec elle le GDFS. Elle fut toutefois la représentante de la France à la Conférence internationale des femmes socialistes, qui fut le premier signe de résistance à la guerre de part et d'autre de frontières internationales.

Une fois que les femmes eurent profité de leur statut particulier dans la société pour entamer la lutte contre la guerre, le parti tout entier devint le terrain de ce combat. Le GDFS, mortellement frappé par les dissensions que la guerre avait fait naître en son sein, cessa d'être le foyer d'action des femmes. Il mourut d'une mort pitoyable en 1917 pour ne ressusciter qu'en 1922. D'autres organisations féminines existèrent pendant la guerre, mais surtout en tant que fronts d'activité pacifiste, et mêmes ces groupes, à la fin de 1917, se fondirent dans les organisations à l'échelle du parti. Si les premiers temps de la guerre avaient donné aux femmes une chance d'être mieux entendues qu'à l'ordinaire, la prolongation du conflit détruisit leurs associations.

L'impact de la guerre sur le GDFS

Dans les dix derniers jours de juillet 1914, l'imminence de la guerre était déjà une source de grave préoccupation. Louise Saumoneau convoqua une réunion de la commission exécutive pour le 22, suivie d'une « réunion extraordinaire » du groupe pour le 24. C'est probablement à cette dernière assemblée que le groupe projeta de tenir une réunion spéciale contre la guerre, le 3 août. Le CE se réunit le 29 juillet, alors que les journaux avaient annoncé, la veille, l'ouverture des hostilités entre l'Autriche et la Serbie. La commission exécutive rédigea une déclaration dans laquelle se reconnaît le style de Saumoneau :

« *Aux femmes !* (en italique dans le texte)

Camarades,

La guerre, l'horrible guerre est à nos portes et demain, peut-être, vos fils, vos frères et vos maris seront aux prises avec leurs camarades d'au-delà des frontières !

Laisserez-vous s'accomplir ce monstrueux massacre ? Non. Toutes, vous vous dresserez en masse comme une barrière vivante contre la barbarie menaçante et meurtrière. »

Ce texte fut distribué sous forme de tract. Mais la ruée guerrière rendit vite impossibles de telles opérations : une amie de Saumoneau, Variot, fut arrêtée pour avoir distribué ce tract. Le meeting contre la guerre prévu pour le 3 août n'eut jamais lieu car le parti, ayant viré de bord, apportait désormais son appui au gouvernement dans la lutte contre « le militarisme prussien ». Le GDFS fut entraîné par le courant de ferveur patriotique qui avait conduit les socialistes à se rallier au gouvernement pour l'« union sacrée » [1].

Pendant les trois mois qui suivirent la déclaration de guerre, le GDFS demeura totalement immobile. *L'Equité* et *La Femme socialiste* cessèrent tous deux de paraître, quoique Saumoneau ait rédigé des éditions manuscrites de *La Femme socialiste* qu'elle fit circuler parmi ses relations [2]. Elle réunit plusieurs fois la CE à son domicile, sans parvenir à lui insuffler assez de courage pour convoquer le groupe tout entier. Tandis que le monde socialiste autour d'elle tombait en ruine, Saumoneau prit le mors aux dents. En fin de compte la CE décida de convoquer le groupe pour le 8 novembre. Saumoneau présenta un « ordre du jour de solidarité internationale et de souhait de paix ». C'en était trop pour le groupe qui soumit l'affaire à la CE [3].

---

1. *L'Humanité*, 28 juillet 1914 ; « Convocations », *ibid.*, 22, 24, 29 juillet 1914 ; *FS*, juillet 1914 ; Louise Saumoneau, *Les Femmes socialistes contre la guerre*, t. III, *Avant l'appel de Clara Zetkin*, [Paris], Publications de la « Femme socialiste », [1923], p. 2-3.

2. Voir annexe 6.

3. Saumoneau, *Les Femmes socialistes contre la guerre*, t. III, p. 4-5.

La CE se réunit le 22 novembre et se trouva confrontée à une résolution de Saumoneau encore plus audacieuse : « Le " Groupe... " tient à affirmer son profond et inaltérable attachement aux principes de l'Internationale socialiste ouvrière ». La guerre, y était-il déclaré, avait été « déchaînée par les convoitises effrénées des classes possédantes ». Le groupe, par conséquent, adressait « son salut fraternel » « par-dessus les champs de carnage » « aux femmes socialistes et ouvrières des pays belligérants ». La résolution s'achevait sur un appel à « une prompte paix » qui permettrait aux socialistes de reprendre leur combat contre le capitalisme[4].

Lors de cette réunion, une autre résolution antiguerre fut présentée par une étudiante russe, membre de la section bolchevique de Paris, Ludmila Stigliss, qui, d'après la police, avait été une des « cinq ou six Russes des deux sexes, professant des idées socialistes révolutionnaires » à qui, avant la guerre, Saumoneau donnait « des leçons de français, suivies généralement de causeries politiques »[5]. Stigliss voulait condamner la politique des dirigeants de la SFIO. Elle agissait ainsi en accord avec la pensée de Lénine : il n'était pas question d'en revenir à la vieille Internationale ; elle était morte et ses chefs devaient être dénoncés afin de laisser la voie libre à une nouvelle Internationale qui pourrait se servir de la guerre pour faire la révolution[6]. Saumoneau estima que la résolution de Stigliss était une « surenchère » et s'y opposa pour le motif que, statutairement, le GDFS n'avait pas le droit de porter des jugements sur la politique du parti[7].

---

4. *Ibid.*, p. 5 ; *FS*, décembre 1914.

5. APP B/a 1545, « 2230-10 », 22 mai 1915 ; Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. III, p. 5. Ludmila (ou Ludimila) Stigliss (ou Stiglus, selon la police), de son vrai nom Elma Anna Zaslawsky-Golikoff, naquit le 2 mars 1879 à Ever, Russie (AN F7 13 374, « Louise Saumoneau », 22 mai 1915). Jean Rocher, dans son étude probolchevik *Lénine et le mouvement zimmerwaldien en France* (Paris, collection d'histoire du mouvement ouvrier, bureau d'éditions, 1934, p. 21-31), parle d'une « Ludmilla Stahl », bolchevik importante, qui aurait assisté à cette réunion : il ne fait pas de doute que c'était Stigliss, comme le suggère Annie Kriegel (*Aux origines du communisme français, 1914-1920, contribution à l'histoire du mouvement ouvrier français*, 2 vol., Paris, La Haye, Mouton, 1964, p. 82n), d'autant plus que Rocher fait souvent des erreurs sur la transcription des noms russes.

6. Lénine, Luxemburg et Martov avaient précisé leur position au congrès international de Stuttgart, en 1907, qui semble avoir adopté leur amendement sans se rendre pleinement compte de sa signification . « Au cas où la guerre éclaterait néanmoins, ils [les socialistes] ont le devoir de s'entremettre pour la faire cesser promptement et d'utiliser de toutes leurs forces la crise économique et politique créée par la guerre pour agiter les couches populaires les plus profondes et précipiter la chute de la domination capitaliste » (cité par Georges Haupt, *Le congrès manqué*, Paris, Maspero, 1965, p. 26).

7. Cette attitude légaliste est la clé pour comprendre toute l'évolution de Saumoneau : aussi bien son opposition à la guerre qu'à la Troisième Internationale (une fois ses positions connues). Mais il importe de se rendre compte combien sa propre résolution fut courageuse dans le contexte de l'époque : le jour même où elle la proposa au GDFS, la CGT, qu'on considérait généralement comme étant à la gauche de la SFIO, se décida à refuser une réunion entre les représentants des ouvriers des pays belligérants, proposition émanant des pays scandinaves ; la CGT déclara que les Allemands, étant les agresseurs, devaient donc prendre entièrement l'initiative d'une telle réunion (Kriegel, *Aux origines*, p. 70).

Une troisième résolution fut présentée par Suzanne Gibault, Alice Jouenne et Gabriel [*sic*] Rosenthal (que, par la suite, Saumoneau traita d'« intellectuelles », leur reprochant de s'éloigner de la ligne d'avant guerre). Par rapport au conflit en cours, leur résolution qui évitait soigneusement les mots de paix, de salut fraternel et tout autre terme à connotation non patriotique, ressemblait en effet à la politique de l'autruche. Elle était si inoffensive que Suzanne Gibault avait dit, en l'appuyant, qu'elle pouvait être acceptée par « presque toutes les femmes ». Après une longue discussion, le GDFS décida de n'adopter aucune résolution. La montagne n'avait même pas accouché d'une souris. Quoi qu'il en soit, ces réunions du mois de novembre 1914 furent importantes en ce sens qu'elles tracèrent des lignes de partage qui allaient subsister jusqu'à la fin des hostilités : d'une part, Saumoneau et ses adeptes qui continueront à affirmer leur « attachement » à la Deuxième Internationale ; d'autre part, les bolchevistes (souvent des alliés difficiles pour Saumoneau) qui chercheront à répudier cette Deuxième Internationale afin de laisser la voie libre à une Troisième ; enfin la majorité qui apportera son soutien à l'« union sacrée »[8].

En janvier 1915 eurent lieu les élections annuelles au GDFS. La minorité antiguerre s'arrangea pour faire entrer Stigliss et Variot dans la commission exécutive (qui comprenait dix personnes). De plus, Louise Couteaudier, qui allait devenir l'alter ego de Simoneau dans le combat contre la guerre, élue également à la CE devint trésorière du groupe qui allait avoir aussi une nouvelle secrétaire. En effet, Saumoneau « ne se présentait pas », comme elle le déclara, car elle désirait « avoir sa liberté d'action pour la propagande antiguerrière et antichauvine que le Groupe se refusait à faire »... Elle avait plus d'un tour dans son sac[9].

Le 3 janvier 1915 elle écrivit à Inès[sa] Armand, proche collaboratrice de Lénine : « La propagande en faveur de la paix et contre le chauvinisme a peu de succès jusqu'à présent chez nous ». Mais, ajoutait-elle « nous n'en sommes nullement découragées. J'espère pouvoir bientôt vous annoncer de bons résultats ». « Une camarade russe » (sans doute Stigliss ou une autre de ses anciennes élèves, Debora Gopner, une bolcheviste plus importante[10]) lui avait remis

---

8. Louise Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. I, *Appel de Clara Zetkin, son introduction en France*, [Paris], publications de la « Femme socialiste », s.d., p. 7 ; *FS*, décembre 1914.

9. *FS*, février 1915. Saumoneau resta membre de la commission de contrôle.

10. Sima Debora (parfois dite Véra) Gopner naquit le 26 mars 1880 à Kerson, près d'Odessa, d'un père « notable intellectuel israélite » (AN F7 13 374, « Louise Saumoneau », 22 mai 1915). Proche collaboratrice de Lénine depuis 1907, elle dut fuir Odessa en 1910 « à la suite des vagues d'arrestations qui anéantirent nos réseaux » (S[ima Debora]. Gopner in *Souvenirs sur Lénine*, Paris, Editions sociales, 1956, p. 248-253). A Paris, où elle suivit quelques cours libres à la Sor-

une copie de l'*Appel aux femmes socialistes de tous les pays* de Clara Zetkin. Dans ce texte éloquent, Zetkin, partant des horreurs de la guerre, en arrivait au « sens capitaliste » du conflit. Elle concluait que les femmes étaient dans une position particulièrement bonne pour combattre en faveur de la paix. Elle lançait donc un appel aux femmes socialistes de tous les pays : « Tenez la parole que vous avez donnée au congrès... [de] Berne [en 1912] ; « poussons même notre activité jusqu'à l'action publique ». « Si les hommes tuent, les femmes doivent lutter pour la paix, si les hommes se taisent, notre devoir socialiste est d'élever la voix » [11].

Cet *Appel* fut pour Saumoneau, elle le dit elle-même, une « planche de salut ». Elle s'en saisit immédiatement. Avec l'appui de la minorité antiguerre du GDFS, elle fit en sorte de circonvenir les censeurs et l'*Appel* put être imprimé sous forme de tract, avec, au bas du texte, son nom et son adresse pour fournir un point de ralliement à celles qui s'opposaient aux combats. A la mi-janvier, elle commença à distribuer le tract aux membres du GDFS [12]. Tout de suite, les premières réactions furent, c'est le moins qu'on puisse dire, d'hostilité [13].

La nouvelle secrétaire du GDFS était Alice Jouenne [14]. Elle convenait admirablement au rôle qu'elle allait être amenée à jouer pour que le groupe continue à demeurer un instrument docile dans les mains de la majorité socialiste en faveur de la guerre. Son unique intérêt était le mouvement coopératif. Un de ses articles type disait

---

bonne et travailla comme gouvernante, elle fut « une des propagandistes les plus actives des idées du bolchevisme » (Rocher, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien*, p. 8 [il l'appelle « Hopner »]).

11. Rocher, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien*, p. 13 ; Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. I, p. 2-6, et *FS*, février 1915, pour le texte de l'*Appel*.

12. « Modeste fleuron », *FS*, Supplément, 1917-1918 ; Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. II, *Autour du Manifeste de Clara Zetkin*, [Paris], Publications de la « Femme socialiste », s.d., p. 1, et t. III, p. 7 : elle y dit que l'*Appel* ne fut imprimé qu'en février, mais dans *FS*, mars 1915, elle avait elle-même cité la lettre de Zetkin dans *Die Gleichheit* du 19 janvier 1915 où cette dernière approuva la distribution de l'*Appel* déjà commencée en France ; qui plus est, la police commença sa surveillance de Saumoneau le 22 janvier (AN F7 13.374, « Louise Saumoneau ») — deux indications que la distribution (et donc l'impression) se firent vers la mi-janvier 1915.

13. Il y eut quelques réactions favorables. La police intercepta des lettres enthousiastes de René Nicod, secrétaire de la Fédération SFIO de l'Ain et rédacteur en chef de *L'Eclaireur de l'Ain* (AN F7 13.374, « Manifeste de Klara Zetkin », 28 janvier 1915). Nicod avait protesté contre l'attitude officielle de la SFIO dès le 4 octobre 1914, par une lettre ouverte à Vaillant (Alfred Rosmer, *Le mouvement ouvrier pendant la guerre*, t. I, p. 281-282), mais Saumoneau l'ignora jusqu'à sa réponse à l'*Appel*. Des articles de Nicod elle fit une brochure sous le titre « Documents à faire connaître aux militants socialistes » (brochure que nous n'avons pu trouver) qu'elle fit circuler au début de février (*FS*, avril 1915 ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 27 avril 1915). Il est à noter aussi que la Ligue féminine d'action syndicale du Rhône, née de l'affaire Couriau (voir ci-dessus, p. 159n.), fit aussi circuler une protestation contre la guerre à cette époque (IFHS 14 AS 183 (4) e, enveloppe datée 4-9-15) ; toutefois, elle ne semble avoir été influencée ni par Zetkin ni par Saumoneau — tels furent les problèmes de communication pour la minorité (le secrétaire de la Fédération de la Seine-Inférieure [actuellement Seine-Maritime] ne reçut l'*Appel* que le 16 mai (AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 19 mai 1915) !

14. Voir ci-dessus, p. 151n., pour Jouenne.

que « la femme française » était « " la femme d'intérieur " par excellence car tout en étant bonne ménagère, elle sait conserver ses attraits de femme charmante » ; il était donc évident qu'elle devait faire ses achats dans les coopératives « où ses qualités d'ordre, de prévoyance et de contrôle » pouvaient trouver application [15]. L'âme ménagère de Jouenne était tout naturellement patriotique. Dès qu'elle eut reçu une copie de l'*Appel*, elle réunit la CE qui approuva la lettre qu'elle adressa à tous les membres du groupe le 1er février leur demandant « d'être unies plus que jamais dans notre grand idéal socialiste.... afin d'être pour nos frères qui luttent contre le militarisme une sorte d'arrière-garde morale et réconfortante ». Et elle les convoquait à un meeting qui devait avoir lieu le 7 février au cours duquel elle prendrait la parole sur le « militarisme allemand » [16].

Immédiatement, Saumoneau envoya une réponse à toutes les adhérentes du groupe (elle avait pris soin d'emporter avec elle une liste de noms). Elle protesta que l'« idéal socialiste » dont parlait Jouenne était internationaliste et que la CE n'avait pas le droit d'affirmer que « nos frères luttent contre le militarisme », parce qu'« aucun congrès national ou international ne s'est encore prononcé » sur cette « assertion controversée ». Ici une fois de plus, Saumoneau étalait son attitude légalistique, car les bolchevistes et ceux qui soutenaient la guerre étaient d'accord là-dessus, le conflit armé justement avait rendu lettre morte les résolutions prises par l'Internationale avant la guerre. Saumoneau remit elle-même personnellement sa réponse à un certain nombre de membres du groupe. Mais le GDFS, lors du meeting du 7 février, adopta une résolution censurant sa conduite [17].

Marianne Rauze se montra encore plus hostile. Son journal, *L'Equité*, qui avait cessé de paraître à la déclaration de guerre, ressortit brusquement le 15 février 1915. Dans son éditorial, Rauze parlait de la façon dont « les voix de ces femmes socialistes se sont jointes au-dessus de l'orage ». Elles ont compris, poursuivait-elle, que « si, dans toutes les nations, la démocratie avait la puissance absolue, que si, dans toutes ces démocraties, les femmes avaient leur juste part de puissance, le danger de ces mœurs sauvages serait bien près d'être écarté, la hideur de pareilles plaies ne se renouvellerait plus ». Mais, dans un autre article qui suivit immédiatement celui-là, sous la signature de « Mater », Rauze écrivait : « Quittant la ques-

15. *L'Equité*, 15 mars 1913.

16. *FS*, mars 1915 ; cf. Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. II, p. 2-3.

17. *Ibid.* ; AN F7 13.266, « La campagne féministe en faveur de la paix », octobre 1915, p. 6.

tion générale de sentiment nous entrons dans la question pratique ». Et, dans la réalité pratique, non seulement tous les sentiments pacifistes étaient mis à l'écart pour laisser place à la défense du « peuple des Droits de l'homme et du citoyen » combattant contre « le féodalisme prussien ... cet autocratisme féroce qui règne par la brutalité », mais encore tous les moyens étaient bons pour s'opposer aux forces antiguerrières. Rauze (ou « Mater ») prétendait que de « louches tripoteuses de manifestes colportaient une douteuse falsification » d'un prétendu *Appel* de Clara Zetkin. La preuve ? Des « Inconséquences » (c'était le titre de l'article) dans ce soi-disant *Appel*, lequel, après avoir commencé par dénoncer « quels fléaux » étaient « la guerre et le militarisme », poursuivait en appelant les femmes à s'opposer à la guerre, comme si « ces Français qui ont lutté jour par jour pour toujours plus de démocratie » allaient maintenant céder devant les bottes prussiennes, etc. De toute évidence concluait Rauze, une femme de l'intelligence de Zetkin n'aurait pas commis une telle erreur. L'*Appel* était donc un faux. Saumoneau, furieuse, répliqua par une lettre dans laquelle elle citait une déclaration tirée du numéro du 19 janvier de *Die Gleichheit*, le journal de Clara Zetkin, et où cette dernière approuvait la distribution de son *Appel* en France [18].

Mais ce qui dut peut-être avoir irrité Saumoneau plus que les insultes de Rauze, ce fut la correspondance entre les femmes socialistes hollandaises et la rédactrice en chef de *L'Equité* (Rauze), qui parut dans le même numéro de ce journal, le 15 février 1915. Les Hollandaises avaient écrit à *L'Equité*, le 24 novembre 1914, en lui demandant de soutenir l'*Appel* que Clara Zetkin se préparait à lancer. Si elles avaient écrit plutôt au GDFS dont Saumoneau était alors la secrétaire, elles auraient reçu une réponse plus favorable. Mais *L'Equité* avait refusé d'envisager quelque contact que ce soit entre femmes socialistes des pays belligérants avant la fin de la guerre et la « libération du sol républicain et de la neutre Belgique ». Les femmes de *L'Equité* et plusieurs féministes confirmèrent cette position pendant les deux premières semaines de février. Une pacifiste anglaise (*Mistress Salaumon [sic]* d'après *L'Equité*) vint à Paris chercher des appuis pour une campagne antiguerrière, que les Françaises lui refusèrent en publiant une déclaration rédigée par Hélène Brion (qui allait être traduite en justice, en 1918, pour propagande pacifiste !) et signée par un certain nombre de femmes socialistes dont Marianne Rauze, Marguerite Martin, Lazarette Frier

18. Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. II, p. 4-5 ; *FS*, mars 1915 ; *L'Equité*, 15 février 1915.

(qui éditait *L'Equité*), Véra Starkoff et d'autres, aussi bien que par certaines adhérentes de la Fédération féministe universitaire : « Nous ne pensons pas, nous, que l'heure soit venue de désarmer encore » [19].

La Conférence internationale des femmes socialistes

Louise Saumoneau, elle, pensait que l'heure était venue. Peut-être avait-elle à l'esprit le plus cher de ses neveux, qui avait été mobilisé en février 1915 et était parti « la mort dans l'âme » [20]. Elle avait certainement eu vent du projet de Clara Zetkin de tenir une conférence internationale des femmes socialistes ; depuis le début de la guerre, toutes les actions de Saumoneau allaient dans cette direction. Ayant renoncé à la direction du GDFS, elle avait les mains libres pour assister à cette conférence, en dépit de l'opposition du groupe. Mais pour y faire décente figure, il fallait bien qu'elle y représentât quelque formation. Aussi créa-t-elle, pour les besoins de la cause, le Comité d'action féminine socialiste pour la paix contre le chauvinisme (CAFSPPCC). Au début, il comprenait — selon la police — trois femmes : Saumoneau, Stigliss et Gopner ; les autres membres de la minorité antiguerre du GDFS préférant rester dans l'ombre [21]. Le CAFSPPCC ouvrit l'action en adressant une résolution de solidarité aux femmes socialistes suisses, qui, le 7 mars 1915, célébraient, en toute tranquillité, la Journée internationale de la femme. Par l'intermédiaire des Suissesses, le CAFSPPCC félicitait Zetkin de son « action qui doit amener la tenue d'une conférence internationale » [22].

Or, à la date même de la Journée internationale (le 7 mars) le GDFS tint une réunion houleuse à propos précisément de cette con-

19. *L'Equité*, 15 février, 15 avril 1915 ; *L'Action féministe*, février 1915.

20. Entretien de Mme Fourton avec l'auteur. Henri Champion, le neveu dont il s'agit, fut effectivement tué en septembre (voir ci-dessous, p. 188) : comme il était le seul membre de la famille de sa génération à s'intéresser à la politique, il fut chéri par Louise.

21. APP B/a 1545, « 2230-10 », 22 mai 1915. Selon la police, Stéphanie Bouvard, Louise Couteaudier, Variot, et une certaine Mme Gauvin auraient soutenu Saumoneau sans s'inscrire dans le CAFSPPCC (AN F7 13.266, « La campagne féministe ») ; cf. Saumoneau, *Les femmes socialistes contre la guerre*, t. I, p. 7-8, et AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 7 juin 1915 (où il s'agit d'une réunion que Saumoneau aurait tenté de tenir et dont ces femmes parlaient dans des termes de sympathisantes non pas directement concernées).

22. *FS*, avril 1915 : la résolution fut publiée dans le *Berner Tagwacht ;* un exemplaire écrit de la main de Saumoneau, adressé à « Le Social Democraten, Copenhague », fut intercepté par la police (AN F7 13.374 ; cf. APP B/a 1545, 22 mai 1915, p. 4). Il semble que Saumoneau avait déjà écrit à la CE de la Fédération de la Seine pour lui annoncer la création du CAFSPPCC : de sa réunion du 1er mars, nous retenons cette partie du rapport de police : « Une lettre de la dame Saumoneau qui... indique qu'on parle d'elle en Allemagne, où elle est représentée comme partisan de la paix. Levy explique que Louise Saumoneau n'est pas en communion d'idées avec le Groupe des femmes socialistes qui, d'ailleurs, l'a remplacée dans ses fonctions de secrétaire. Toutefois, *L'Humanité* s'est refusée à insérer toute communication à ce sujet » (APP B/a 1537, « 7 », 2 mars 1915).

férence. Jouenne lut une lettre d'Heleen Ankersmit, secrétaire des femmes socialistes hollandaises, demandant au GDFS de nommer une déléguée à un meeting international des femmes socialistes qui devait se tenir en France le 7 avril. Il est plus qu'improbable qu'il ait été jamais question de cette réunion en France, mais le rapport de l'inspecteur de police parle d'une réponse négative déjà votée par la commission exécutive du GDFS pour la raison qu'une réunion ne pourrait pas se tenir en France et que l'ordre du jour n'en avait pas été précisé[23] !

Cette réponse suscita en retour trois lettres, dont une de Clara Zetkin elle-même, convoquant Alice Jouenne à une réunion en Suisse, et offrant de payer ses frais de voyage. Le 21 mars, Jouenne convoqua spécialement le GDFS pour examiner la question dans une réunion « privée » afin d'éviter l'accusation de propagande contre la guerre. Y assistèrent dix-neuf femmes et un homme (peut-être informateur de la préfecture de police). Jouenne se plaignit une fois de plus qu'il n'y ait aucune indication d'un ordre du jour. (Que pouvait-elle imaginer qu'il serait, après huit mois de guerre ?) « L'insistance de ces étrangers » ajouta-t-elle, lui « semble très louche » (voilà pour l'internationalisme socialiste !). Quant à elle, en tous les cas, elle n'irait pas. Elle avait parlé de l'affaire avec Jean Longuet et avec plusieurs autres journalistes de *L'Humanité* : tous lui avaient dit qu'il s'agissait d'une question bien trop délicate pour qu'ils se risquent à donner un avis. Suzanne Gibault, dans un remarquable élan d'indépendance d'esprit, proposa que le GDFS consulte avec la CAP du parti et suive son avis. Cette démarche aurait été l'équivalent d'un refus, car tout le monde savait que la CAP, engagée comme elle l'était dans la participation à l'effort de guerre, n'accorderait pas son approbation. Mais la proposition de Gibault, mise aux voix, fut repoussée à l'unanimité, après qu'une Mme Elie eut indiqué qu'elle constituait une abdication de l'indépendance du groupe. On passa donc directement à l'ordre du jour et on vota sur la participation : il y eut huit voix contre, trois pour, et huit abstentions. Avaient voté pour : Stigliss, une autre Russe (sans doute Gopner) et une certaine Charpentier[24].

Là-dessus Jouenne rédigea une réponse déclarant qu'« aucun membre représentant les femmes socialistes françaises » n'assisterait à la conférence. Elle ajouta qu'elle répondait en langage normal

23. AN F7 13.266, « La campagne féministe » : l'indicateur parle « de la socialiste anglaise Enkurchmitt », mais il ne peut s'agir que d'Ankersmit et de hollandaise ; l'indicateur avait du mal à se mettre en tête ces noms étrangers — ailleurs, par exemple, il parle de « Claradzeskine » (AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 22 mars 1915).

24. AN F7 13.266, « La campagne féministe » ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 22 mars 1915.

sans utiliser le code jusqu'alors en vigueur, parce qu'Ankersmit lui avait dit qu'elle était sûre que Saumoneau assisterait à la conférence. Jouenne souhaitait ainsi qu'il soit clairement entendu de toutes que Saumoneau ne représenterait pas le GDFS [25].

Elle ne le représenta pas, mais elle alla en Suisse. En fait, elle était déjà en route pour Berne, malgré l'inspecteur de police qui, ayant lu le rapport de la réunion du GDFS avait tout fait — mais trop tard — pour l'empêcher d'obtenir un passeport. Le 25 mars, quatre jours après la réunion convoquée par Jouenne, Saumoneau était à Berne, comme représentante du CAFSPPCC à la Conférence internationale des femmes socialistes [26].

La conférence se réunit en secret à Berne, du 25 au 27 mars 1915. Y assistaient vingt-huit femmes, en majorité originaires de pays neutres (Italie, Hollande, Suisse), mais il y avait plusieurs Allemandes, une Anglaise, et une seule Française, Louise Saumoneau [27]. Participaient en outre plusieurs femmes russes, dont quatre représentantes du parti ouvrier social-démocrate de Russie, celui de Lénine [28].

Saumoneau arriva à la conférence avec une résolution qu'elle avait préparée afin de la soumettre au GDFS au cas où il eût été d'accord pour envoyer une déléguée. Il s'agissait d'un effort manifeste pour concilier l'irréconciliable, en présentant le point de vue bolcheviste de Stigliss et de Gopner sous une forme acceptable non seulement par Saumoneau mais par la totalité du GDFS. Ce texte déclarait : « La guerre actuelle est bien celle prévue par l'Internationale » dans ses résolutions contre la guerre, c'est-à-dire un conflit capitaliste qui « entrave et suspend même l'effort de la classe ouvrière dans l'accomplissement de sa grande mission historique : la libération des travailleurs, par l'union des travailleurs du monde entier ». La résolution, reprenant les termes mêmes du congrès socialiste de Bâle en 1912, déclarait « la guerre à la guerre ». Par ces mots, Saumoneau entendait le combat pour « la résurrection de l'Internationale » tandis que ses alliés bolchevistes entendaient lutter pour transformer le conflit armé en guerre civile et pour créer une

25. *Ibid.*

26. *Ibid.*

27. Marguerite Thévenet (qui devint par la suite la compagne du syndicaliste Alfred Rosmer) était en Suisse le 9 mars, où elle exprima au socialiste suisse Robert Grimm (fort lié au mouvement contre la guerre) un désir d'assister à la conférence, mais il n'en résulta rien (Christian Gras, *Alfred Rosmer et le mouvement révolutionnaire international*, Paris, Maspero, 1971, p. 154).

28. AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 24 avril 1915. Le rôle important, voire prépondérant, des bolcheviks dans la conférence de Berne remonte aux origines de celle-ci. Ce fut le comité central du RSDL qui suggéra le premier la tenue d'une telle conférence de femmes, dans son journal féminin (dont le comité de rédaction comprenait Inessa Armand, Krupskaia [la femme de Lénine] et Olga Ravich, qui écrivit le seul compte rendu complet de la conférence — Olga Hess Gankin et H.H. Fisher, *The Bolsheviks and the world war : the origins of the Third International*, California, Stanford University Press, 1940, p. 286).

nouvelle Internationale, prête à entreprendre une action clandestine et à ouvrir la voie à l'insurrection [29].

Saumoneau ne voulait pas aller aussi loin. Et elle le dit en soumettant sa résolution : « Il ne peut être question en France d'organisation illégale. Nous ne faisons pas tout ouvertement, mais c'est une autre affaire ». Et elle avertissait les bolchevistes : « Nous devons penser aux masses et, par conséquent, adopter des résolutions qui seront suivies non seulement par l'extrême gauche mais par tous. » Mais Saumoneau allait se voir couper l'herbe sous le pied par son propre comité. Maintenant qu'il n'y avait plus d'espoir d'obtenir le soutien du GDFS, Stigliss et Gopner adressèrent à Saumoneau quelques « corrections » qui ajustaient un peu plus le texte de la résolution avec la pensée bolcheviste : c'est-à-dire la condamnation du vote des crédits de guerre et de l'entrée des socialistes dans le gouvernement. Tout comme en novembre, Saumoneau soutint, à sa façon légaliste, que les femmes n'avaient pas le droit de juger de ces questions : la conférence devait discuter de la paix et non de la conduite des partis socialistes. Elle s'opposa donc aux corrections : « Je pense que l'influence des camarades russes s'est fait sentir ici. Je la considère comme nuisible ». En conséquence, elle retirait sa résolution [30].

Quoi qu'il en soit, le texte finalement adopté ressemblait d'une façon frappante à celui qu'avait proposé Saumoneau. S'il ne demandait pas la « résurrection » de l'Internationale, il appelait à sa « reconstitution » [31]. Seules les femmes bolchevistes refusèrent de voter le texte. Par la suite, le comité central du parti se rangea derrière elles, en exprimant sa déception sur ce que la conférence n'était pas parvenue à « poser la pierre angulaire de la future Internationale » [32]. Lénine avait pour lui la logique (et comme on devait

---

29. *FS*, avril 1915 ; cf. ci-dessous, n. 32.

30. O[lga]. Ravich, « Mezhdunarodnaia zhenskaia sotsialisticheskaia konferentsiia 1915 g. », *Proletarskaia Revoliutsiia*, 10 (45), 1925, p. 165-177, cité et traduit en anglais par Gankin et Fisher, *The Bolsheviks*, p. 291 ; *ibid.*, pour quelques détails sur la position de Saumoneau à la Conférence tirés des notes de Krupskaia, qui furent publiées par Bautke, « Lénine i Tsimmervalskoe dvizhenie vo Frantsii », *Proletarskaia Revoliutsiia*, n° 3, 1934, p. 118 ; Rocher, *Lénine et le mouvement zimmerwaldien*, p. 16-17.

31. *FS*, mai 1915 ; une copie de la résolution dactylographiée par Saumoneau se trouve IFHS 14 AS 183 (4) d, dossier « divers mouvements féminins ».

32. *Sotsial-Demokrat*, n° 42, 21 mai 1915, cité par Gankin et Fisher, *The Bolsheviks*, p. 300. A la fin de mai, Lénine expliqua ainsi la position de son parti : « A première vue, la résolution moyenne qui a réuni les suffrages des opportunistes et d'une partie des gauches produit une bonne impression... la guerre y est reconnue impérialiste, la défense nationale y est condamnée, les ouvriers y sont appelés à des manifestations de masse, etc. Il semble que notre texte ne diffère de celui-ci que par quelques expressions plus brutales telles que " trahison ", " opportunisme ", " sortie des ministres bourgeois ", etc. » Mais ceci, expliqua Lénine, n'était point le cas. L'Internationale avait effectivement trahi ses propres résolutions de la façon la plus éhontée. Répéter ces résolutions comme si de rien n'était, c'était donc se condamner à lutter en vain : les socialistes majoritaires ne demandaient pas mieux qu'une telle répétition, car cela serait « l'amnistie tacite »

s'en apercevoir, l'Histoire) mais Saumoneau voyait juste lorsqu'elle disait que toute action illégale était impossible en France. Etant donné les conditions dans lesquelles se trouvait le GDFS (sans parler de l'ensemble du parti) réduit par la guerre à une poignée d'adhérentes dont seule une Française, avait voté pour l'envoi d'une délégation à la conférence, on peut comprendre que Saumoneau ait dû se sentir isolée. Il n'y avait pas, dans toute la SFIO, un homme qui fût prêt à faire ce qu'avait osé Saumoneau : rencontrer des camarades socialistes des nations en guerre et, qui plus est, rapporter une résolution demandant une paix immédiate. Il n'était pas raisonnable d'attendre que Saumoneau revienne de Berne avec une condamnation du parti au sein duquel elle rencontrait le peu d'appuis qu'elle eut. Ce qu'elle rapporta de la conférence suffit pourtant à hérisser la plupart des adhérents de la SFIO : un Manifeste, adressé « aux femmes du prolétariat » et intitulé avec provocation *Où sont vos maris ? Où sont vos fils ?* « Les ouvriers, y lisait-on, n'ont rien à gagner dans cette guerre, ils ont tout à perdre, tout, tout ce qui leur est cher. » Et elle demandait aux femmes de passer à l'action, d'exiger la paix. Dans la France de 1915, c'était y aller un peu fort [33] !

Autre chose pourtant était de tenir ces propos dans une conférence de militants en Suisse, autre chose de les exposer à des militants en France, autre chose enfin de parler ainsi en public. A son retour, Saumoneau semble avoir eu l'intention de confiner son travail au parti dans l'espoir de le convaincre de modifier sa position. Après Berne, les premiers gestes du CAFSPPCC consistèrent en lettres de solidarité envoyées aux groupes hollandais et suisse [34]. Le premier texte diffusé en France fut adressé aux seuls membres du parti [35]. Mais Saumoneau se rendit compte très vite qu'à l'intérieur du parti il y avait peu de place pour agir. *L'Humanité*, sans doute, publia un compte rendu relativement impartial de la conférence de

---

pour leur trahison. Si les résolutions de la vieille Internationale n'avaient point empêché la guerre, leur répétition ne pouvait guère convaincre les masses d'agir, d'autant plus que tous les chefs socialistes se trouvaient maintenant de l'autre côté. Il fallait donc expliquer comment ces résolutions avaient été trahies et répudier les chefs traîtres (N. Lénine et G. Zinoviev, *Contre le courant (1914-1917)*, traduit du russe par V. Serge et Parijanine, 2 vol., Paris, Bureau d'éditions, 1927 ; édition facsimilé, Paris, Maspero, 1970, p. 113-115).

33. Ce papillon, qui fut imprimé à Berne (APP B/a 1545, « 2230-10 », 22 mai 1915), se trouve *ibid.*, 10 mai 1915, et AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 20 août 1915 ; cf. *FS*, mai 1915.

34. *FS*, mai, juin 1915. La lettre aux Hollandaises fut lue à une réunion à Amsterdam le 1er avril et publiée dans *De Proletarische Wrouv ;* celle aux Suisses dans *Die Vorkampferin* du 1er mai 1915.

35. AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 27 avril 1915. Ce texte fut écrit par Liebknecht pour la minorité de la SPD ; des extraits furent publiés dans *L'Humanité* du 7 avril 1915. Ce fut Saumoneau qui le donna à Merrheim : l'ayant reçu personnellement de Clara Zetkin à Berne, elle pouvait en garantir l'authenticité, qui fut contestée à l'époque (Kriegel, *Aux origines du communisme français*, p. 103).

Berne, mais refusa systématiquement par la suite de mentionner quoi que ce fût qui eût trait aux activités de Saumoneau [36]. Lorsque la cinquième section du parti (à laquelle appartenaient Saumoneau et la plupart des étudiants russes) envoya une protestation à la Fédération de la Seine « contre l'attitude par trop chauvine de certains élus du parti », le CE, lors d'une séance privée, calomnia violemment Saumoneau et avertit les Russes, dans sa réponse officielle « de ne pas trop s'occuper des questions qui intéressent les affaires intérieures du pays ». (Même Longuet, qui allait devenir bientôt un dirigeant de la minorité contre la guerre appuya cette décision) [37].

Saumoneau essaya alors de tenir une réunion privée le 25 avril afin d'organiser la campagne de propagande envisagée à Berne : la police réussit à l'en empêcher. Dans une note dactylographiée, Saumoneau tira finalement la leçon de ces événements : le CAFSPPCC ne pouvait à lui seul entreprendre cette campagne qui ne pouvait se limiter au seul parti. Elle fit appel à tous les internationalistes pour qu'ils distribuent le Manifeste de Berne « à l'intérieur et à l'extérieur du parti » [38].

Cela marqua le commencement d'une nouvelle étape dans la campagne. La police, d'ailleurs, le reconnut ; elle n'entreprit d'accumuler une documentation complète sur les activités de Saumoneau qu'après que deux copies du Manifeste eurent été trouvées, le 10 mai, sur les marches de l'église Saint-Ouen dans le 17e arrondissement. Ce tract, apparemment imprimé à Berne et signé par la conférence, ne portait ni le nom ni l'adresse de Saumoneau, contrairement à toutes les autres publications du CAFSPPCC. Il n'y a en fait aucune raison de penser que Saumoneau elle-même abandonna ce tract sur les marches d'une église, ce qui n'était guère son style, et dans un quartier qui n'était pas le sien. Mais, en tout cas, il semble que cela ait été fait sur sa suggestion. Pendant tout l'été 1915, la police fut tracassée chaque semaine par la découverte d'un ou deux

---

36. *L'Humanité*, 6 avril 1915. Toutefois, ce compte rendu indiquait que « une Française y [à Berne] assistait à titre individuel » ; Saumoneau, furieuse, écrivit au journal qu'elle avait été déléguée par le CAFSPPCC, situation exactement parallèle à celles des déléguées allemandes. *L'Humanité* n'inséra pas sa lettre, « ce qui prouve », conclut-elle, « qu'on y ment sciemment » (*La Bataille syndicaliste*, 16 avril 1915 ; cf. *Berner Tagwacht*, 3 avril 1915). Il semble en effet que *L'Humanité* avait adopté la politique de refuser toute communication de Saumoneau (APP B/a 1537, « 7 », 2 mars 1915).

37. APP B/a 1535, « 7 », 4 mai 1915 ; AN F7 13.074, « Les révolutionnaires russes et la guerre », s.d. Les deux rapports font état d'un incident antérieur : des Russes et des femmes, s'étant trouvés une fois majoritaires dans une réunion de la 5e section, nommèrent Saumoneau déléguée à la CE de la Fédération ; personne à la CE ne considéra ce geste autrement que comme une évidence de plus du mauvais goût des Russes.

38. APP B/a 1545, « 2230-10 », 22 mai 1915 ; *FS*, juin 1915 ; IFHS, 14 AS 183 (4) d. La présence du tract dans le fonds Brion indique que cette dernière commençait à changer de cap ; en effet, à une réunion de la Ligue nationale des femmes françaises le 22 avril 1915, elle protesta contre une résolution qui exclût toute « paix prématurée » (AN F7 13.375, 23 avril 1915).

de ces tracts ici et là dans Paris[39]. On se demandait en effet s'il n'avait pas été distribué davantage de tracts sans qu'on les ait découverts et rapportés aux commissariats. Le 27 mai, un fonctionnaire écrivit à M. Moreau chargé de lutter contre la subversion pour lui demander si l'on ne pouvait pas « prendre des mesures contre la femme S... ». Dans une réponse consciencieuse au directeur de la Sûreté générale, le contrôleur général notait que les lois contre l'anarchie ne pouvaient être appliquées à Saumoneau qui était pacifiste et non pas anarchiste. Il suggérait plutôt que l'on expulse Gopner et Stigliss, ajoutant que cette mesure aurait l'avantage de ne pas déranger le moins du monde le parti socialiste. Le gouvernement ne suivit pas cet avis. Mais il fit toutefois tout ce qu'il put afin d'empêcher que le tract de Saumoneau ne fût distribué par la poste[40].

Ce n'était pas facile, car elle ne s'arrêta pas là. En juin, elle posta un second tract imprimé, encarté dans les numéros de 1913 de *La Femme socialiste*, rappelant aux « femmes du prolétariat » que « les femmes de Berlin ont déjà manifesté par deux fois devant le Reichstag » et appelant en termes à peine voilés à de semblables manifestations à Paris. Le commissaire de police n'avait pas tort de voir là « un véritable appel à la révolution »[41].

Le problème de Saumoneau n'était pas la rédaction ni même l'impression des tracts, mais leur diffusion. Rosmer observera plus tard qu'« au lieu de diffuser ses tracts au hasard, dans le métro, sous les portes, n'importe où, elle ferait mieux de commencer par travailler systématiquement les socialistes ». Mais, même si elle avait eu les moyens de le faire, le parti ne l'eût pas permis. En fait, elle ne demandait rien d'autre que de travailler au sein du parti[42].

Le premier résultat direct des efforts de Louise Saumoneau fut en fait d'inciter Alice Jouenne à l'action : celle-ci fit paraître un démenti véhément sur toute possibilité de relation entre les actes de Saumoneau et le GDFS ; et elle offrait d'ouvrir un débat dans le groupe si Saumoneau promettait de limiter son agitation au sein de ce dernier. Naturellement, Saumoneau refusa, sur quoi le GDFS

---

39. APP B/a 1545, « 2230-10 », 10, 22 mai 1915 *et passim*. En août, des exemplaires furent trouvés aussi loin que dans le village de Livry (Seine-et-Oise à l'époque, actuellement Seine-Saint-Denis — AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 31 août 1915).

40. AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 27 mai, 3 juin 1915 ; APP B/a 1545, « 2230-10 », 2 juillet 1915.

41. Le tract, « Aux femmes du prolétariat » (qui commence par la phrase, « depuis plus de dix mois ») se trouve AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 20, 31 août 1915, et dans *FS*, juillet 1915 ; cf. AN F7 13.266, « La campagne féministe ». Le seul écho de cet appel fut la malheureuse résolution de la Fédération de la Haute-Vienne (voir annexe 7).

42. Lettre, Alfred Rosmer à Pierre Monatte, 23 novembre 1915, cité par Gras, *Alfred Rosmer*, p. 145.

décida de l'inviter, avec Marianne Rauze (qui — elle avait le talent de sentir d'où venait le vent — penchait désormais vers des « sentiments » pacifistes, plutôt que vers la « pratique » belliciste qu'elle affichait en février) à un débat privé sans poser de conditions. C'était là, de la part de Jouenne, une sorte de volte-face. Les alliées de Saumoneau, Bouvard, Couteaudier et Gauvin, conjecturèrent à l'issue de la réunion (sans doute dans une conversation avec l'agent de police) que Jouenne n'était plus « maîtresse de ses décisions » et qu'elle suivait « la tactique qui lui a été dictée par M. Renaudel », un député socialiste qui menait la fraction du parti en faveur de la guerre [43].

Saumoneau accepta de se rendre au débat qui eut lieu, finalement, le 22 juillet. Après une discussion violente (selon ce qu'en a rapporté Saumoneau), la CE proposa de voter l'approbation de la résolution pour la guerre adoptée la semaine précédente par le conseil national du parti. Saumoneau demanda un scrutin nominal. Jouenne ayant oublié la liste des votants, dut renvoyer le vote à la réunion suivante. Elle en fut si irritée qu'elle annonça sa démission du poste de secrétaire. Mais, après consultations avec les « puissances » du parti (notait Saumoneau avec regret), elle la retira [44].

En préparation du vote qui devait avoir lieu lors de la réunion suivante, Saumoneau distribua aux adhérentes une autre note dactylographiée démontrant, statuts à l'appui, que le GDFS n'avait pas le droit de désapprouver ou d'approuver une résolution du CN mais qu'il avait celui d'approuver la conférence de Berne (qui était, elle, une affaire féminine). Apparemment, la réunion n'eut jamais lieu. Le GDFS entrait dans une longue période de demi-somnolence, ce qui semblait peut-être plus sûr à Jouenne que de fournir un forum à Saumoneau. En tout cas, l'élan de la conférence de Berne s'était évanoui sans éveiller aucun écho dans le GDFS ni même dans le parti dans son ensemble. Les tracts du CAFSPPCC, rédigés en août et en septembre (il y en eut au moins quatre), portent la marque de la désespérance, et aussi de l'amertume. Les travailleuses, dit l'un d'eux, ont été « inattentives à la chose publique, sourdes au bruit du dehors, le cerveau cadenassé » ; elles n'avaient montré « qu'une vaine sensiblerie et des larmes stériles ». Le mouvement des femmes socialistes contre la guerre était dans une impasse tandis que le

43. *La Bataille syndicaliste*, 26 juin 1915 ; AN F7 13.266, « La campagne féministe » ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 7 juin 1915 ; lettre, Louise Saumoneau à Robert Grimm, 15 juin 1915, Am IISG, Archives Grimm (non classées).

44. Lettre, Louise Saumoneau à Robert Grimm, 24 juillet 1915, Am IISG, Archives Grimm (non classées) ; *FS*, septembre-octobre 1915.

GDFS dormait, même s'il le faisait par à-coups. L'un et l'autre attendaient leur Prince Charmant [45].

Une appréciation du chef des Renseignements généraux en septembre 1915 résume bien les difficultés rencontrées par le CAFSPPCC :

> « Il existe un mouvement pacifiste...
> Mais ce mouvement n'a pu franchir les limites des organisations économiques et politiques dont les effectifs sont d'ailleurs très réduits, et demeure ignoré de la masse de la population laborieuse de Paris » [46].

A la lumière de Zimmerwald [47]

Deux événements allaient permettre au mouvement contre la guerre de s'élargir en dépassant le milieu féminin où il avait pris naissance et lui permettre de sortir de l'impasse. D'abord la conférence socialiste internationale (masculine) de Zimmerwald (Suisse) qui se tint du 5 au 8 septembre 1915, six mois après que les femmes socialistes se furent réunies à Berne ! Ensuite, l'arrestation de Saumoneau, le 2 octobre 1915, sur des accusations liées à sa propagande contre la guerre. La police civile avait peut-être des scrupules, l'autorité militaire qui régnait sur Paris, où avait été décrété l'état de siège, pouvait ne pas s'en embarrasser. A la fin d'août 1915, Saumoneau fut convoquée au commissariat de son quartier pour y être interrogée sur la distribution de *l'Appel* de Clara Zetkin, dont elle avait pris la responsabilité. Quoiqu'elle ait été relâchée sur-le-champ, elle écrivit à Grimm qu'elle s'attendait à être arrêtée, et à Longuet pour lui demander de la défendre, ce qu'il accepta « de grand cœur ». Mais l'arrestation attendue ne se produisit pas. On peut supposer que le gouvernement était partagé sur la question, car la première arrestation d'un militant ou d'une militante socialiste pour propagande contre la guerre ne pouvait manquer de créer de l'agitation. Longuet lui-même, à qui la stratégie du gouvernement n'était pas tout à fait étrangère, ne croyait pas que Saumoneau serait arrêtée pour la diffusion de l'Appel du Manifeste de Berne, pour la seule et bonne raison que cela n'eût pas manqué de donner

---

45. *FS*, septembre-octobre 1915 ; le tract imprimé, « Aux femmes du prolétariat » (qui commence « Alors que, confinées dans votre foyer »), se trouve APP B/a 1545, « 2230-10 », s.d., et IFHS, 14 AS 183 (4) d, « divers mouvements féminins », et fut réimprimé dans *FS*, août 1915 ; le tract dactylographié, « Aux femmes du prolétariat » (qui commence « Laisserez-vous la classe capitaliste »), se trouve AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 7, 10, janvier 1916, et fut réimprimé dans *FS*, septembre-octobre 1915. Il y eut un bref espoir quand, en mai, la Fédération de la Haute-Vienne adopta une résolution qui manifesta une opposition (quoique timide) à la guerre ; cet espoir fut vite déçu (voir annexe 7).

46. APP B/a 1558, « CRRI Rapport », 9 septembre 1915.

47. Titre du Chapitre IV, Kriegel, *Aux origines...*, *op. cit.*

à ce mouvement une publicité dont elle n'avait pas encore bénéficié [48].

Saumoneau aurait pu être laissée tranquille indéfiniment si la police n'avait découvert, tôt le matin du 27 septembre, pas moins de cent neuf copies du Manifeste de Berne sur des tables de café ou sous des poignées de porte dans tout le 10e arrondissement. En fait, Saumoneau n'avait rien à voir avec cette distribution, puisqu'elle avait écrit à Grimm, au début du mois, qu'à sa connaissance, aucune copie de ce texte n'était plus disponible. Mais cela, les autorités l'ignoraient. Une distribution comparativement sur une grande échelle comme celle-là ne s'était jamais vue. Elle dut faire pencher la balance du côté de ceux qui estimaient devoir réprimer le mouvement avant qu'il ne prenne de l'essor. Saumoneau fut arrêtée le 2 octobre 1915, et enfermée à Saint-Lazare, prison d'ordinaire réservée aux prostituées. Le mandat d'arrêt portait les charges suivantes : « Provocations à un crime contre la sûreté extérieure de l'Etat ; provocation à des militaires, diffamations et injures à l'armée », etc. [49].

La nouvelle de l'arrestation de Saumoneau fut lente à se répandre et les journaux n'en parlèrent pas. La première réaction de militants du parti vint de la douzième section à laquelle appartenait Berthe, la sœur de Louise Saumoneau. Le 12, Maurice Maurin, secrétaire de la section, fit part de l'arrestation et promit d'écrire à la prisonnière une lettre de soutien et d'encouragement. La Fédération de la Haute-Vienne protesta. Le GDFS en fit autant (mais seulement lors de sa réunion de novembre) ainsi que trois sections de la région parisienne (la troisième, la cinquième et celle de Montrouge) [50].

Il était peu probable que de telles protestations puissent forcer le gouvernement à relâcher Saumoneau, étant donné surtout l'attitude ambiguë des députés socialistes. Ils discutèrent de l'affaire lors de leur réunion hebdomadaire le 7 octobre. Longuet défendit Saumo-

---

48. Lettre, Louise Saumoneau à Robert Grimm, 1er septembre 1915, Am IISG, Archives Grimm, S2B 139 (imprimée dans Horst Lademacher, ed., *Die Zimmerwalder Bewegung, Protokolle und Korrespondenz*, 2 vol., La Haye, Mouton, 1967, t. II, p. 99, n° 62) ; lettre, Jean Longuet à Louise Saumoneau, 7 septembre 1915 (AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 7 septembre 1915).

49. *Ibid.* ; APP B/a 1545, « 2230-10 », 27 septembre 1915 ; AN F7 13.069, dossier « Zimmerwald », rapport s.d. d'une réunion du 7 novembre 1915 ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 19 octobre 1915 ; *FS*, janvier 1916. Le Manifeste de Berne fut le tract « Femmes du prolétariat, où sont vos maris, où sont vos fils ? »

50. AN F7 12.891 (4), Réunion de la 12e section », 13 octobre 1915 ; AN F7 12.891 (1), « Alice Jouenne » ; APP B/a 1535, « 7 », 9 novembre 1915 ; *FS*, novembre-décembre 1915, pour la protestation, que commenta ainsi Marcel Martinet : « Les Hauts-Viennois valent décidément mieux que leurs gribouilles de représentants [ceux qui se firent avoir dans la réunion du CN — voir annexe 7]. Ils ont voté un ordre du jour très bien pour Saumoneau, et *Le Populaire* l'a publié. C'est une brave, Saumoneau, elle ■ ses inégalités, mais elle ne cale pas, toute perdue qu'elle est. Et elle donne une fière leçon aux hommes » (lettre à Pierre Monatte, 21 octobre 1915, Jean Maitron et Colette Chambelland, *Syndicalisme révolutionnaire et communisme : les archives de Pierre Monatte, 1914-1924*, Paris, Maspero, 1968, p. 195).

neau ; Renaudel déclara qu'il avait demandé au président du Conseil de la faire libérer : son arrestation était une « erreur... une bêtise qui pouvait devenir dangereuse car il était à craindre qu'elle n'apparût comme une martyre » [51].

Nous ne savons qu'indirectement ce qu'il advint par la suite. Le secrétaire de la cinquième section, à laquelle appartenait Saumoneau, ayant reçu d'elle une lettre, consulta Longuet qui, se retranchant derrière le secret professionnel, se refusa à tout commentaire. Quoi qu'il en soit, le secrétaire (dans un de ces élans de puissance imaginative auquel la majorité s'abandonnait parfois) dit à la section (le 20 octobre) qu'il *croyait* que Saumoneau avait été arrêtée pour raison de propagande pacifiste. Il ajouta que les députés socialistes avaient obtenu la libération de la militante à condition qu'elle promette de cesser sa propagande ou tout au moins de la limiter au parti. Saumoneau avait refusé, et c'est pourquoi elle était encore sous les verrous. La section, là-dessus, résolut de demander au conseil fédéral qu'il obtienne qu'elle soit placée avec les prisonniers politiques, et non avec ceux de droit commun. A la réunion du conseil fédéral, le 8 novembre, deux de ses membres firent entendre la même version des faits. Les protestations furent reçues avec un peu moins que de la sympathie. Personne ne s'éleva contre l'un des membres qui s'était écrié : « C'est dans un cabanon qu'on aurait dû la mettre ! » Le secrétaire de ce conseil reçut instruction de répondre aux sections « que l'on s'occupe de la question ». L'affaire aurait pu traîner indéfiniment si deux autres circonstances n'avaient relancé l'action contre la guerre. La principale, et de loin, fut la conférence de Zimmerwald [52].

La conférence internationale socialiste de Zimmerwald (Suisse) se tint du 5 au 8 septembre 1915, mais ce n'est qu'après plus d'un mois (alors, donc, que Saumoneau était déjà en état d'arrestation) que la nouvelle filtra dans les cercles militants de Paris. C'était la contrepartie masculine de la conférence de Berne, et les historiens lui ont accordé suffisamment d'attention [53]. Il y a quelque ironie à noter que non seulement Zimmerwald eut lieu six mois après Berne, mais que personne de la SFIO ne s'y rendit en tant que socialiste, comme l'avait fait Saumoneau pour la conférence féminine. Car,

---

51. Hubert Bourgin, *Le Parti contre la patrie*, Paris, Plon, 1924, p. 41-42. Bourgin dut être témoin de la séance, car il fut le représentant d'Albert Thomas à ces réunions (Rosmer, *Le mouvement ouvrier*, t. I, p. 269).

52. AN F7 12.891 (4), 21 octobre 1915 ; APP, « 7 », 9 novembre 1915.

53. Kriegel, *Aux origines*, p. 109-112 ; Rosmer, *Le mouvement ouvrier*, t. I, p. 554 et suiv., t. II, *De Zimmerwald à la révolution russe*, Paris, La Haye, Mouton et Co., 1959, p. 21ff. Des documents de Zimmerwald ont été publiés dans Lademacher, ed., *Die Zimmerwalder Bewegung*, et dans Gankin et Fisher, *The Bolsheviks*, p. 309-370. Pour la réaction (ou manque de réaction) de la SFIO à Zimmerwald, voir surtout Ligou, *Histoire du socialisme*, p. 262-264.

quoique la minorité syndicaliste exerçât des pressions de toute sorte sur la minorité socialiste, même les dirigeants de la Fédération de la Haute-Vienne y regardaient à deux fois avant de s'engager plus loin que le parti ne le faisait. Finalement les deux membres de la délégation française furent des syndicalistes, quoique l'un d'eux, Albert Bourderon, fût membre actif de la SFIO aussi bien que secrétaire de la Fédération du Tonneau [54]. L'autre, Alphonse Merrheim était, lui, secrétaire de la Fédération des métaux [55].

Le CAFSPPCC n'avait pas été détruit du fait de l'emprisonnement de Saumoneau : d'autres prirent sa place. Et tout d'abord son amie Stéphanie Bouvard [56]. A la première réunion qui suivit Zimmerwald, tenue conjointement le 22 octobre par plusieurs sections du parti, Bouvard distribua les tracts du CAFSPPCC. A la fin, elle alla demander au président si elle pouvait prendre la parole au nom de Saumoneau, toujours en prison, mais il avait déjà levé la séance. Lors de la réunion, le 7 novembre (qui, en fait, marqua les vrais débuts de l'action zimmerwaldienne puisque les tracts sur la conférence, imprimés clandestinement, étaient enfin prêts), Bouvard montra plus de détermination. Merrheim appelait le prolétariat à entamer le combat pour la paix « sinon, la paix sera faite derrière notre dos et contre nos intérêts ». Son discours fut accueilli par d'immenses applaudissements. Prit ensuite la parole Jean Longuet, maintenant tiède minoritaire : « Voix : " comme toujours ni pour ni contre " ». A ce point, rapporte le mouchard de la police « un discours bref mais très chaleureux est prononcé par une ouvrière ». C'était Bouvard. Elle dit aux hommes dans la salle que les femmes les avaient dépassés (ce qui était vrai), que le CAFSPPCC avait distribué 30 000 copies du Manifeste de Berne (ce qui était sans doute une exagération du mouchard), et elle poursuivit :

> « Aucun journal ne dit un mot de cette arrestation [celle de Saumoneau] et l'on tait que Louise Saumoneau est emprisonnée comme une criminelle de droit commun. Les socialistes ne veulent rien faire — il règne une conspiration du silence. Les larmes aux yeux, l'orateur implore l'assemblée de se rappeler la terrible danse des morts. *(Ce discours est couvert de longs et forts applaudissements)* ».

---

54. Bourderon et Berthe Saumoneau furent membres de la 12e section du parti ; Bourderon et Louise y soutinrent la résolution de la Haute-Vienne (APP B/a 1535, « 79 », 10 juillet 1915).

55. Merrheim connut aussi Saumoneau, qui lui donna l'*Appel* de Liebknecht (voir ci-dessus, p. 180n.) et qui lui servait parfois d'intermédiaire avec les socialistes suisses (AN F7 13 374, « Louise Saumoneau », pour une lettre du socialiste suisse F. Brupbacher à Merrheim du 12 août 1915, lettre envoyée à Saumoneau et qui semble avoir signalé la décision de tenir la conférence de Zimmerwald). Mais d'après Marcel Martinet, Merrheim n'eut que peu de confiance en Saumoneau (lettre à Pierre Monatte, 23 [août 1915], Maitron et Chambelland, *Syndicalisme révolutionnaire archives Monatte*, p. 153).

56. Bouvard et Saumoneau firent sans doute connaissance au congrès des droits des femmes 1900 (voir ci-dessus, p. 79-80). Bouvard n'était plus fleuriste-plumassière mais gérante d'une coopérative (AN F7 13 266, « La campagne féministe »).

Deux jours plus tard, la douzième section du parti tenait sa session régulière ; il y avait cent personnes, dont Berthe Saumoneau, la sœur de Louise, qui votèrent à l'unanimité une protestation contre l'emprisonnement de Saumoneau, rédigée en termes énergiques. A la séance du 12 octobre, la seule réaction avait été une vague promesse du secrétaire d'envoyer une lettre de soutien moral à Saumoneau. On avait fait, depuis, beaucoup de chemin [57].

Dix jours plus tard, le samedi 20 novembre, Louise fut mise « en liberté provisoire » après sept semaines passées en prison. Apparemment, Briand avait estimé que la faire comparaître devant un tribunal ne ferait que renforcer le mouvement zimmerwaldien, dont la brochure était déjà largement distribuée [58]. Dès qu'elle fut libérée, Louise apprit de sa sœur Berthe la mort de leur neveu : blessé en juin, hospitalisé tout l'été, il était retourné au front en septembre pour être tué le 25 du même mois. Il avait à peine dix-neuf ans. Lorsqu'elle rendait visite à sa sœur en prison, Berthe quittait ses habits de deuil. Louise écrivit à sa façon le requiem de son neveu : elle rédigea un tract dactylographié :

> « Lorsqu'il y a seize mois, la guerre éclata, nous les mères, les épouses, les sœurs de ceux qui partaient... malgré notre chagrin, nous conservions l'espérance que l'être qui nous était cher nous reviendrait valide. Pas une de nous ne pouvait admettre que l'homme jeune, robuste qu'elle conduisait au lieu de départ ne reviendrait plus. Depuis, hélas ! que de femmes en deuil... » [59].

Elle appelait les femmes au socialisme. « Mais j'entends murmurer : " Ce sont les socialistes qui crient le plus fort à la guerre à outrance. " Eh bien, concluait-elle, ne venez pas vers *les socialistes* ; venez au *socialisme* [souligné dans le texte], dont la vérité de la doctrine ne saurait être altérée par les défaillances et les défections ».

---

57. AN F7 12.891 (4), 23 octobre, 10 novembre 1915 ; AN F7 13.069, dossier « Zimmerwald », réunion 7 novembre 1915 ; APP B/a 1558, « CRRI », 7 novembre 1915. De cette dernière réunion, Marcel Martinet rendit compte ainsi : « Bouvard, la conseillère prud'homme, s'amène parler de ce qu'ont fait les femmes, de Saumoneau, et qu'à notre honte les bourgeoises de Berne ont plus fait que les femmes socialistes. Merr[heim], R[osmer] aussi m'avaient prévenu contre elle. Mais en tout cas aujourd'hui, extrêmement émue, elle a des paroles émouvantes et justes et fait une bonne impression » (lettre à Pierre Monatte, 8 novembre 1915, Maitron et Chambelland, *Syndicalisme révolutionnaire archives Monatte*, p. 197).

58. Kriegel, *Aux origines*, p. 118, n. 3. Merrheim, qui s'y connaissait, dit que Briand décida de relâcher Saumoneau, contre les désirs de Guesde et de Sembat, les deux ministres socialistes (AN F7 12.891 (4), « Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires », 25 novembre 1915).

59. Entretien de Mme Fourton avec l'auteur ; les deux tracts, dactylographiés, l'un portant le titre « Comité [etc.], Femmes du prolétariat » (qui commence « Lorsqu'il y ■ 16 mois »), l'autre portant le titre « Comité [etc.], Aux Femmes du prolétariat » (qui commence « Jusqu'où ira votre résignation »), se trouvent AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 7, 10 janvier 1916, et furent réimprimés *FS*, janvier 1916 ; le ms du récit de Saumoneau sur son séjour en prison se trouve dans un journal adressé à « Le Social-Démocrate, Copenhague », AN F7 13.374, « Louise Saumoneau » et fut imprimé dans *FS*, janvier 1916 et traduit en anglais dans *Socialist Review*, janvier-mars 1916, p. 76.

Saumoneau s'arrangea également pour établir un compte rendu complet de ses démêlés avec les autorités, qu'elle adressa à ses correspondants à l'étranger. Mais il fallut attendre que 1916 soit bien avancé pour qu'elle puisse reprendre une activité équivalant à celle qu'elle exerçait avant son emprisonnement.

Pendant ce temps, le mouvement zimmerwaldien allait de l'avant. Le dimanche 21 novembre, le lendemain de l'élargissement de Saumoneau, Merrheim, Bourderon et d'autres se réunirent pour fonder le Comité d'action internationale. Un comité exécutif de douze membres fut élu : « Une adhérente [sans doute Stéphanie Bouvard] du Comité d'action féminine [etc.] a demandé et obtenu que son groupe aurait deux déléguées au comité »[60]. Il s'agissait de Bouvard elle-même et de Louise Couteaudier[61]. Avec comme représentantes du CAFSPPCC deux de ses plus anciennes amies et plus étroites alliées, Saumoneau pouvait être assurée que son point de vue continuerait à se faire entendre.

Le mouvement zimmerwaldien poursuivait ses progrès, là surtout où les sympathisantes du CAFSPPCC pouvaient ajouter leurs voix à la bataille. Dans sa séance du 22 novembre, la commission exécutive de la Fédération de la Seine reçut un rapport pro-zimmerwaldien de la douzième section, mais un des délégués demanda à la CE de ne pas prendre ce texte au sérieux car il émanait d'une section composée pour la moitié de femmes ! Deux semaines plus tard, le même délégué fut obligé d'admettre que la douzième section était en fait fort sérieuse dans ses exposés et que les efforts de l'artillerie lourde du parti n'étaient pas parvenus à lui faire modifier son vote. Néanmoins, la majorité favorable à la guerre tenait toujours fermement en main le parti. On allait le constater lors des deux congrès — le fédéral et le national — de décembre 1915[62].

---

60. APP B/a 1558, « CRRI », 22 novembre, 20 décembre 1915.

61. Marie-Louise Couteaudier fut une militante de base du genre généralement ignoré des historiens. Elle naquit le 14 août 1862 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), où elle épousa E. Carré en avril 1883, avec qui elle eut sept enfants. En 1899, elle devint de fait chef des femmes dans une grève, ce qui la mit en contact avec Renaud et Saumoneau, qui dans une grève ultérieure imprimèrent ses « Lettres de Montceau » dans *FS*, juillet, septembre, décembre 1901, janvier-mars 1902 (cf. ci-dessus, p. 101). Lorsque son mari l'abandonna en 1904, elle vint à Paris et y gagna sa vie en faisant des travaux ménagers (AN F7 13.374, « Louise Couteaudier », 20 janvier, 4 février 1916 ; *ibid.*, « Louise Saumoneau », [début 1916 ?] rapport sur une lettre de Couteaudier à Saumoneau). Membre de la SFIO dès le début, elle fut élue à la CE du GDFS à sa première réunion, en janvier 1913. Elle protesta plusieurs fois en faveur des Cambier, disant que les « femme[s] du peuple » comme elle, voulaient un parti honnête, cause pour laquelle luttèrent les Cambier (*La Lutte de classe*, 24 août 1913, 17 janvier 1914 ; *L'Equité*, 15 mai 1913, 1er mai 1914). En 1913 elle fit une pétition en faveur du divorce et reprit son nom de jeune fille. Ses trois fils furent tous mobilisés. En janvier 1915 elle commença une correspondance avec l'anarchiste Sébastien Faure, dont elle distribua parfois les tracts contre la guerre (à l'un desquels Saumoneau prêta aussi son nom).

62. APP B/a 1535, « 7 », 23 novembre, 4 décembre 1915.

Le congrès de la Fédération de la Seine s'ouvrit le 9 décembre 1915. Il honora Saumoneau en la nommant présidente. Elle soumit à l'assemblée une résolution protestant non pas contre son propre emprisonnement, quoique tout le monde comprît que la vraie question était là, mais contre la perquisition que la police avait effectuée le 2 décembre au siège du Comité international des femmes pour une paix permanente (CIFPP)[63]. Mais lorsqu'on en vint à discuter la phrase de Saumoneau : « Actes qui rapprochent de plus en plus notre régime politique du régime tsariste », Renaudel perdit son sang-froid et obtint que le passage fût supprimé. Saumoneau n'était même pas assurée de susciter le respect : lorsqu'elle interrompit un orateur favorable à la guerre, elle se vit répliquer par celui-ci : « Citoyenne Saumoneau, allez hurler dehors et f... [*sic*] — nous la paix »[64].

Plus important : la majorité favorable à la guerre l'emporta sur la question fondamentale. Le congrès eut à choisir entre trois motions : l'une (de Renaudel, pour la majorité) demandant que la guerre soit poursuivie jusqu'au bout (Suzanne Gibault soutint ce texte en commission) ; l'autre (de Longuet, pour la minorité) demandant la poursuite de la guerre jusqu'à la chute de l'Empire allemand, la libération de la Belgique, le retour des provinces occupées, et le rétablissement de la souveraineté française sur l'Alsace-Lorraine, mais aussi demandant des contacts entre socialistes des nations belligérantes « indépendamment de la continuation de la guerre » ; une dernière enfin (de Bourderon pour les zimmerwal-

63. Le CIFPP, qui devint par la suite la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, fut fondée par l'Américaine Jane Addams et la Hollandaise Dr Aletta Jacobs à La Haye en avril 1915. Dr Jacobs aurait voulu trouver une déléguée française, mais exclut Saumoneau, trop liée à la SFIO. Saumoneau, du reste, fit de même : elle déclara qu'elle refuserait de se joindre aux bourgeoises même si elles l'invitaient. Après le congrès de La Haye, Addams et Jacobs vinrent en France, où, avec l'aide de Mme Duchêne, femme d'un architecte aisé, membre influent du Conseil National des femmes françaises, et pacifiste ardente, elles fondèrent la section française du CIFPP en juin 1915 (entretien de Mme Alexandre [née Jeanne Halbwachs] avec l'auteur, AN F7 13.266, « La Campagne féministe » ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 17 août 1915). La secrétaire en fut une jeune socialiste et féministe, étudiante d'Alain, Jeanne Halbwachs. A noter qu'au début d'autres femmes en firent partie, telles la femme de Marcel Martinet et Marguerite Thévenet (qui devint par la suite la compagne de Rosmer), mais celles-ci prirent rapidement des positions plus révolutionnaires que celles du CIFPP (entretien de Mme Alexandre ; AN F7 13.086, 1er décembre 1916). Il y eut aussi une syndicaliste membre du CIFPP : Mlle Jeanne Bouvier, couturière, née à Salaise (Isère) vers 1880-1884, élue en 1909 au Conseil supérieur du travail et en 1916 au Comité des salaires de la Seine (*La Vague*, 5 juin 1919). Halbwachs et son fiancé (Michel Alexandre, également disciple d'Alain) préparèrent une brochure : Section française des femmes pour une paix permanente, *Un devoir urgent pour les femmes* (Paris, 32, rue Fondary, 1915). Cette brochure, qui ne fut (selon Halbwachs, qui en annonça la parution au Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires, dont elle fut membre) que « un vœu aux membres du Parlement français demandant que le gouvernement entende toute proposition de paix » (AN F7 12.891 [4], 25 novembre 1915), fit néanmoins fureur : *Le Journal* du 2 décembre 1915 la dénonça en première page comme propagande allemande ; la perquisition de la police suivit le même jour (Rosmer, *Le mouvement ouvrier*, t. II, p. 40-43).

64. *FS*, janvier 1916 ; APP B/a 1535, « 7 », 11 décembre 1915, « 79 », 6 décembre 1915 (ce dernier s'étant trompé sur le texte de la résolution) ; AN F7 13.073, « Congrès de la Fédération de la Seine », 19 décembre 1915.

diens) demandant des contacts entre socialistes et la lutte pour mettre fin à la guerre. Après d'amers débats, la majorité recueillit 6 121 voix, la minorité 3 836, et les zimmerwaldiens 545 [65].

Le congrès national fut un désastre plus grand encore. La minorité, montrant son incomparable incapacité, rejeta une résolution de compromis et se trouva donc obligée de voter le texte de Renaudel c'est-à-dire la ligne dure en faveur de la guerre ! Pis, cette résolution comprenait des dispositions disciplinaires prévues — et plus tard utilisées — pour empêcher la minorité de poursuivre sa propagande. Avec la capitulation de la minorité, les zimmerwaldiens firent piètre figure : 72 voix contre 2 736 pour la résolution commune majorité-minorité. Il leur restait un long chemin à parcourir, mais ils existaient, et ils fournissaient pour les activités antiguerre au sein du parti une base plus large que celle que les femmes avaient pu jusque-là établir. Et cela signifiait, en retour, que les femmes allaient commencer à abandonner leurs propres groupes pour prendre part au combat sur la seule question importante en 1916 : la poursuite de la guerre [66].

Le GDFS agonisant

Après l'été 1915, tandis que les événements de la conférence de Berne s'éloignaient dans le passé et que la lutte des femmes s'intégrait à celle des hommes, le GDFS entra dans une période d'agonie avant de finalement mourir en 1917. En janvier 1916, eut lieu l'élection annuelle : Alice Jouenne fut reconduite comme secrétaire et Suzanne Gibault comme son adjointe. Mais il n'y avait eu en tout que 17 votantes. Le groupe avait été privé de ses éléments les plus actifs : Louise Saumoneau et ses compagnes, d'une part, Marianne Rauze et ses alliées, de l'autre [67].

Saumoneau, Bouvard et Couteaudier (aussi bien que les Russes) s'affairèrent, pendant toute l'année 1916, au Comité pour la reprise des relations internationales (CRRI) comme s'intitulait le Comité

65. APP B/a 1535, « 7 », 11 décembre 1915. Selon la police, Mme [Angèle ?] Roussel aurait, à ce même congrès, critiqué la CAP pour son manque de zèle dans la lutte contre les profiteurs de guerre (AN F7 13.073, 6 décembre 1915). Tous les doutes sont permis : le même indicateur affirme qu'elle aurait interrompu une intervention pendant le congrès national pour s'écrier : « La Russie fait une guerre de conquête » (AN F7 12.891[4], « Congrès du PS, 2e jour, s.d.). S'il s'agit d'Angèle, cela paraît au-dessus de ses capacités. Une année plus tard, *Le Populaire* du 12 février 1917 reprit (en le tournant en dérision) un article dans lequel elle appelait les femmes à balayer les rues parce que les hommes qui les balayaient habituellement étaient au front pour les défendre (les rues).

66. AN F7 12.891 (4), « Congrès national du Parti socialiste », 25-29 décembre 1915. Cf. Ligou, *Histoire du socialisme*, p. 273-274 ; Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 206-207 ; et surtout Rosmer, *Le mouvement ouvrier*, t. II, p. 46-56.

67. *FS*, février-mars 1916.

d'action internationale depuis le mois de janvier. (Nous traiterons de leur action au chapitre 8.) Elles décidèrent de ne pas présenter de candidature à la CE du GDFS et de l'abandonner entièrement à la majorité. Elles continuèrent le CAFSPPCC pour des raisons que nous verrons par la suite, mais sans se référer au GDFS [68].

Marianne Rauze, d'autre part, était préoccupée par son mari : blessé à l'automne 1915, il devait mourir un an plus tard. Pendant cette période, Rauze interrompit toute activité politique. Elle remit son journal *L'Equité* à Marguerite Martin, qui put en faire paraître cinq numéros à partir de novembre 1915. Tandis que, sous la direction de Rauze, *L'Equité* ressuscitée avait été un bastion du mouvement en faveur de la guerre, sous Martin, le journal s'alourdit de sentimentalité. Martin s'assura la collaboration de la féministe Nelly Roussel qui rédigea des articles sur le courage des femmes et la nécessité de respecter les faibles. Dans la France de 1916, au plus fort de la bataille de Verdun, ce genre de thème n'était pas fait pour inciter les ouvrières à acheter le journal. *L'Equité* cessa de paraître après son numéro de juin 1916. Ce n'avait jamais été, dans sa nouvelle version, un organe très prisé : sa liste d'abonnés comprenait vingt-quatre noms. O ironie, c'est Jouenne elle-même qui aida à tuer le journal. Trouvant peut-être que sa sentimentalité larmoyante n'était pas suffisamment orientée vers la guerre, elle publia au printemps 1916, une déclaration dans laquelle elle avertissait les camarades qu'il ne s'agissait pas d'un organe du GDFS, lequel, ajoutait-elle, allait bientôt sortir sa propre feuille qui devait s'appeler *Le (sic) Prolétaire*. C'était absurde. Le GDFS était désormais presque réduit à l'état de cadavre [69].

Il continua à vivoter un moment. Tout au long de l'année 1916, le groupe, qui ne comptait guère plus qu'une poignée de militantes, s'occupa de problèmes tels que la création d'orphelinats d'Etat, l'influence du clergé, et le droit pour les femmes non mariées d'obtenir une pension si le père de leurs enfants mourait sur le front. En septembre 1916 — Saumoneau le notait avec amertume — l'ordre du jour comprenait une causerie sur Madame Roland. A la fin de l'année, le GDFS vota une protestation contre « les nouveaux impôts qui frappent la consommation » et pour « un impôt frappant les grosses fortunes ». Saumoneau fulmina contre la « miévrerie de cette protestation, digne, tout au plus, d'un groupe de bourgeoises bien intentionnées ». Mais il n'était pas nécessaire qu'elle y prête

68. *Ibid.*

69. *L'Humanité*, 28 février 1916 ; *L'Equité*, mars 1916 (réponse de Martin) ; liste des abonnés, IFHS, 14 AS 337 (s.d., mais attachée à une notice pour une réunion dimanche 6 juin : *L'Equité* du 15 mai 1914 annonce une réunion pour ce même jour, mais le 6 juin ne tombe un dimanche qu'en 1915). Pour Rauze, voir ci-dessus, p. 150, n. 3.

autant d'attention : après les élections de janvier 1917 (où Jouenne une fois de plus conserva le secrétariat), le GDFS cessa de se réunir jusqu'en 1922[70].

Le CAFSPPCC et le GDFS de Sceaux : crépuscule de l'action des femmes contre la guerre

En dépit de la disparition effective du GDFS, Saumoneau et ses amies poursuivirent leurs efforts pour animer le mouvement des femmes socialistes contre la guerre, quoique leur action dans ce sens passât au second plan derrière leurs activités au sein du CRRI dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Le CAFSPPCC décida de célébrer la Journée internationale de la femme en mars 1916 : c'était maintenant une tradition. Outre l'envoi des habituelles lettres de solidarité (aux femmes socialistes antiguerre d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre) il essaya de tenir une réunion, qui, toute « privée » qu'elle fut annoncée, fut néanmoins interdite par les autorités. Au jour fixé (le 26 mars) la porte de la salle fut bloquée par la police. Quelques femmes parvinrent à se faufiler dehors et elles se réunirent chez un particulier où elles rédigèrent une protestation que Saumoneau tapa à la machine et fit circuler comme à l'ordinaire. Au début de mai, un agent de police rapporta qu'elle distribuait de ces tracts à une réunion de la douzième section du parti et que plusieurs femmes dans l'assistance avaient emporté un certain nombre de copies pour les diffuser. En tête du rapport, le commissaire griffonna « encore ! » au crayon bleu[71].

Les tracts de Saumoneau avaient beau exaspérer la police, ils ne pouvaient atteindre qu'un public très limité. En outre, malgré tous les efforts qu'il accomplissait, le CAFSPPCC était incapable d'élargir sa base. Pour remédier à cette situation, Saumoneau fit reparaître *La Femme socialiste* avec un numéro daté de juillet 1916, puis entreprit de créer un nouveau groupe féminin. Pour cela, elle pouvait compter sur la collaboration enthousiaste et active de Louise

---

70. *L'Equité*, 31 décembre 1915, 31 janvier, mars, juin 1916 ; « Groupe des femmes socialistes », *L'Humanité*, 3, 11 janvier, 1er février 1916 ; *FS*, janvier-mars, septembre 1916.

71. *FS*, avril-mai 1916 ; AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 19 mai 1916. Ce tract apporta de la publicité. Le journaliste Gustave Téry en trouva un exemplaire et écrivit un bien méchant article là-dessus (*L'Œuvre*, 15 septembre 1916) : « C'est joliment bien écrit ; on voit que vous avez suivi un cours de littérature rue Grange-aux-Belles [siège de la Bourse du Travail] » mais, continua-t-il, « les soldats, pour finir la guerre, sont beaucoup mieux qualifiés que les femmes ». Il conclut en publiant l'adresse de Saumoneau, ce qui lui valut un paquet de lettres anonymes. Saumoneau écrivit une réplique très élaborée qui ne fut publiée que par le journal de Sébastien Faure, *Ce qu'il faut dire*, 30 septembre 1916 ; Saumoneau fit imprimer sa réponse, « A M. Gustave Téry », dans son *Etudes et critiques, 2e opuscule*, Paris, publications de la « Femme socialiste », [1924].

Couteaudier. Depuis le début de 1916, Couteaudier avait commencé à écrire. En janvier, elle adressa un article contre la guerre, court mais efficace, à un journal socialiste suisse. Mais quoiqu'elle en eût dissimulé le texte dans un magazine inoffensif, il fut intercepté à la frontière[72]. Dans la nouvelle *Femme socialiste*, elle écrivit un mois sur deux à propos de la situation où la guerre plongeait les femmes qui travaillent. Se servant du journal, Couteaudier et Saumoneau allèrent de l'avant et fondèrent un nouveau groupe de femmes socialistes, le GDFS de Sceaux, dont le siège se trouvait à Montreuil, où habitait Couteaudier. Elles espéraient ainsi 1° contourner les Russes du CAFSPPCC avec lesquelles Saumoneau ne s'entendait plus très bien, 2° obtenir une plus large audience que celle fournie par le CAFSPPCC, de telle sorte que Saumoneau pût faire meilleure figure à l'avenir dans une conférence internationale et 3° contourner le GDFS parisien.

Pour fonder ce groupe, Saumoneau manœuvra en vieux routier qu'elle était. L'été 1916, après un an d'absence, elle se mit à assister de nouveau aux réunions du GDFS au grand étonnement — on le présume — de Jouenne et compagnie. Là elle argua sournoisement que la CE était désormais dominé par des éléments petit-bourgeois, en violation de la décision de janvier 1914 qui stipulait qu'elle devait être composé de travailleuses. Pour rétablir la situation, poursuivit-elle, le GDFS devait modifier ses règlements afin de permettre la constitution de sections affiliées dans les banlieues les plus fortement ouvrières. Après beaucoup de retard, la CE adopta une nouvelle série de statuts qu'elle soumit au groupe, le 1er octobre 1916. Quoique ces textes aient été approuvés, Jouenne ne les adressa pas par la poste aux membres du groupe comme l'exigeaient les statuts. Saumoneau commença à parler de résistance passive. Finalement, en janvier 1917, Jouenne posta les statuts. Ce fut là à proprement parler, la dernière action entreprise par le GDFS pour les six années qui allaient suivre[73].

Pendant ces combats, Saumoneau et Couteaudier n'étaient pas restées inactives. Dès que le GDFS eut voté approbation des nouveaux statuts, le 1er octobre 1916, Couteaudier fonda le Groupe des femmes socialistes de la 1re circonscription de Sceaux (Montreuil, Vincennes, Fontenay, Bagnolet). Elle en fut élue secrétaire et sa fille, Emilienne Carré — à peine âgée de dix-neuf ans ![74] — secré-

72. AN F7 13.374, « Louise Couteaudier », 18 janvier 1916.

73. *FS*, août, octobre, novembre-décembre 1916, janvier-mars 1917.

74. *Ibid.*, septembre 1916. Les autres membres du bureau furent Pautet, trésorière ; Frioux, trésorière-adjointe ; Hubert, bibliothécaire-archiviste. Cf. AN F7 13.374, « Louise Couteaudier », 4 février 1916.

75. *FS*, novembre-décembre 1916.

taire adjointe. Couteaudier aussi montrait un beau talent de manœuvrière. La situation du groupe nouvellement créé n'était pas claire, elle était même irrégulière puisque les statuts du GDFS, qui auraient permis son existence, n'avaient pas encore été formellement codifiés. Pour contourner la difficulté, Couteaudier invita Jouenne à prendre la parole lors de la première réunion régulière du groupe, le 15 octobre. Jouenne accepta : elle tint, comme elle en avait l'habitude, un discours inoffensif sur la nécessité pour les femmes d'entrer au parti. L'important était qu'elle avait ainsi donné sa bénédiction au nouveau groupe [75].

Dès 1917, le GDFS de Sceaux fonctionnait bien en tant que groupe et apportait à Saumoneau cette vraie base ouvrière qu'elle avait recherchée. Pour la Journée internationale de la femme en mars 1917, le CAFSPPCC et le GDFS de Sceaux s'apprêtèrent à agir en liaison (ce qui était relativement facile dans la mesure où leurs principales dirigeantes étaient les mêmes personnes). Le CAFSPPCC imprima un nouveau tract d'une bonne présentation qui surprend et dans lequel il décriait le fait que, « depuis plus de deux ans et demi la guerre, *déchaînée par les classes et les gouvernements capitalistes de tous les pays,* poursuit son œuvre dévastatrice et meurtrière ». « Les offensives succèdent aux offensives... sans jamais amener *la fameuse décision... la victoire et la paix* (souligné dans le texte) ». La guerre était interminable, la misère des travailleurs augmentait avec les profits des capitalistes. Et il terminait en demandant aux femmes, à propos du génie destructeur du capitalisme : « Attendez-vous donc qu'il vous ait écrasées ? [76] ».

Le GDFS de Sceaux pour célébrer la Journée de la femme, le 18 mars, tint une réunion au cours de laquelle prirent la parole Saumoneau et le député de la circonscription, Paul Poncet, qui se contenta de cheminer sur un terrain sans danger : le droit de vote féminin. Saumoneau lut une lettre de Clara Zetkin et distribua le tract du CAFSPPCC. Puis le groupe vota une vigoureuse résolution : il trouvait une source particulière de satisfaction dans « la vitalité de l'Internationale des femmes socialistes, restée debout au milieu de la tourmente... [grâce à] la fermeté de sa conscience et de sa fidélité aux principes immortels du socialisme international, d'autant plus remarquable à une époque pleine de défaillances et d'apostasies » [77].

76. Le tract, qui porte le titre « Aux femmes du prolétariat ! » (et qui commence « Depuis plus de deux ans et demi »), se trouve à l'IFHS, 14 AS 183 (4) d.

77. *FS,* avril 1917 ; AN F7 12.911, « Rapport mensuel », mars 1917. Le résultat de ce succès fut une perquisition chez Saumoneau, sa mère, et Couteaudier, le 20 avril 1917. La police trouva 300 exemplaires du tract (AN F7 13.375, 10 mai 1917). Saumoneau était déjà soupçonnée d'actes qu'elle n'avait point commis : des lettres au président de la République protestant contre la guerre et signées « G. Lenôtre » pour un « groupe ouvrier » (AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 2, 14 février, 4, 19 avril 1916) : la police aurait dû savoir que Saumoneau se réclamait toujours de ses actes.

Au printemps de 1917, fut projetée une conférence socialiste qui devrait s'ouvrir en septembre à Stockholm. Conjointement, était prévue une conférence internationale des femmes. Ni l'une ni l'autre n'eurent lieu. Ce fut pourtant là la dernière tentative de perpétuer l'esprit de Berne, de lutter contre la guerre en tant que femmes socialistes. Les préparatifs de cette conférence avortée donnèrent lieu, en France, à de considérables maquignonnages. Il n'est pas surprenant que le GDFS de Sceaux ait élu Saumoneau pour être sa déléguée en Suède. Il est plus surprenant de constater l'effort accompli parallèlement par Marianne Rauze pour s'approprier la conférence. Derrière la lutte des personnalités réside la différence entre les zimmerwaldiens du CRRI avec lesquels Saumoneau était pleinement engagée et les minoritaires (Longuet et compagnie) auxquels Rauze avait lié son sort, après la mort de son mari [78].

En juillet 1917, Rauze se mit à écrire des articles sur le rôle de la femme dans la lutte contre la guerre. Nullement troublée par son attitude antérieure ni par l'obligation de mentionner le rôle qu'avait joué Saumoneau en ces circonstances, elle chantait la louange de l'*Appel* de Clara Zetkin et de la conférence de Berne. En août, elle se mit à écrire des articles sur le projet de conférence de Stockholm, en se faisant passer pour une critique de gauche ! Elle se plaignait qu'une lettre de la socialiste hollandaise Heleen Ankersmit ait proposé un ordre du jour sans y inclure la guerre. (C'était la même Ankersmit à qui *L'Equité* avait donné une réponse tellement négative en décembre 1914.) Deux semaines plus tard, les objectifs de Rauze allaient apparaître clairement. La quasi-disparition du GDFS signifiait qu'il n'y avait plus en France d'organisation centrale pour prendre le parti des femmes à la conférence de Stockholm. Rauze proposa de mettre sur pied, elle-même, une telle organisation. Sans la moindre référence à Saumoneau ni au GDFS de Sceaux, elle demanda aux femmes de diverses sections de lui envoyer leur opinion sur la conférence. Elle les transmettrait au secrétariat. Le 15 septembre 1917, elle put ainsi envoyer à Stockholm les réponses de quinze fédérations et plus encore la semaine suivante. Cette tentative de Rauze échoua par le seul fait que la conférence, devant la résistance des Français et d'autres gouvernements, de la gauche zimmerwaldienne et de la majorité socialiste, ne vit jamais le jour. Le GDFS de Sceaux réaffirma son désir, à sa réunion du 1er octobre, de déléguer Louise Saumoneau à la conférence qui, en fait, était déjà morte [79]. Avec elle mouraient aussi les efforts d'utiliser les mou-

78. *FS*, juin-août 1917. Pour l'évolution de Rauze, voir ci-dessous, p. 203-204.

79. Marianne Rauze, « Les femmes socialistes dans l'Internationale », *Le Populaire*, 21 juillet, 11, 25 août, 15, 22 septembre 1917 ; *FS*, septembre-décembre 1917. Cf. Kriegel, *Aux origines...*, p. 146-150, 167-168.

vements de femmes socialistes comme un instrument dans la lutte contre la guerre. La conférence des femmes socialistes, telle qu'elle était prévue, n'eût jamais été qu'une parente pauvre de la conférence (masculine) de Stockholm... De même, le mandat donné à Saumoneau par le GDFS de Sceaux avait été nettement moins important à ses yeux que celui qu'elle avait reçu du CRRI pour assister à la conférence masculine. Même Rauze considérait ses efforts pour conduire une délégation de femmes comme secondaires par rapport à son travail au sein de la minorité du parti. Le foyer d'action avait glissé des groupes féminins au parti dans son ensemble. Le mouvement socialiste féminin avait joué un rôle majeur en prenant l'initiative d'une opposition à la guerre, mais, dans la mesure même où il réussissait, il était entraîné au sein du mouvement plus vaste qu'il avait contribué à créer. Quoique Saumoneau et Couteaudier aient continué à faire paraître *La Femme socialiste*, elles ne sortirent que deux numéros seulement, entre juin et décembre 1917[80]. Accaparées par le CRRI, elles laissèrent le GDFS de Sceaux et le CAFSPPCC interrompre leur activité à l'automne de 1917. A partir de cette année-là, les femmes qui s'opposaient à la guerre (tout comme celles qui lui accordaient leur soutien) agirent de leur propre chef et individuellement dans les organismes et fractions du parti correspondant à leur propre choix. De 1917 à 1922, il n'y eut pas de mouvement socialiste féminin en France, il n'y eut que des socialistes qui étaient aussi des femmes.

---

80. *FS*, juin-août, septembre-décembre 1917. De toute façon, le journal fut plus utile pour couvrir les tracts du CRRI que pour lui-même : en décembre 1917, le directeur des postes de la région parisienne demanda l'interdiction de la *FS* parce qu'il s'y trouvait des tracts illégaux si souvent, mais elle continua à paraître (AN F7 13.375, « Femme socialiste », 12 décembre 1917 et *passim*).

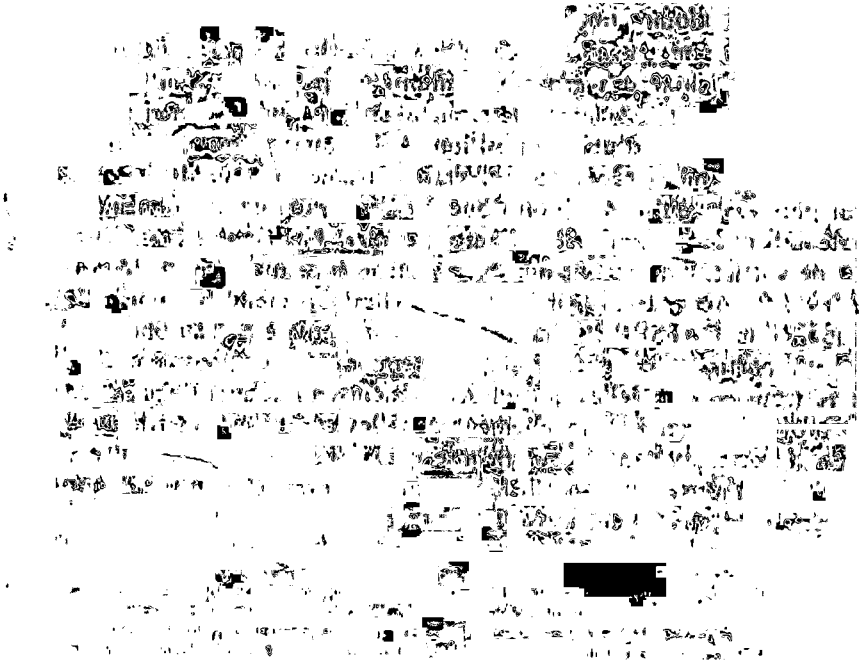

Chapitre 8

Louise Saumoneau et la lutte contre la guerre

La mise en sommeil du GDFS, en 1917, ne nous laisse rien à raconter jusqu'à sa résurrection, en 1922. Mais, par le fait, la guerre avait un impact sur le mouvement socialiste féminin même alors qu'il n'existait pas sous forme organisée. Car Louise Saumoneau continuait la lutte contre la guerre et confirmait ainsi en France même le prestige international qu'elle avait déjà acquis à Berne. C'est ce prestige d'ailleurs qui lui permettra de faire du mouvement socialiste féminin dans l'entre-deux-guerres, un calque du GDFS de 1913-1914. Etant donné qu'elle travaillait au sein du CRRI, l'histoire de son ascension à la prééminence nationale dans le parti socialiste est directement liée à l'histoire de ce comité.

Les débuts de Saumoneau au CRRI

Le Comité d'action internationale, qui précéda le CRRI, fut fondé le 21 novembre 1915, le lendemain même du jour où Saumoneau avait été élargie de Saint-Lazare. C'est la raison pour laquelle elle ne fit pas partie de la commission dont deux de ses amies, nous l'avons vu, étaient membres : Louise Couteaudier et Stéphanie Bouvard. La première ne resta pas longtemps à la commission. Le Comité dès ses débuts était déchiré entre socialistes et anarchistes. Pour se débarrasser de ces derniers, les socialistes prononcèrent la dissolution du comité et, en janvier 1916, fusionnèrent avec l'opposition syndicaliste à la guerre, pour former le comité pour la reprise des relations internationales (CRRI)[1]. Couteaudier a pu être une vic-

1. Kriegel, *Aux origines...*, p. 127-128, 127n.

time de cette purge, mais il est plus probable que, habitant en banlieue et ayant à travailler chaque jour, elle estima qu'elle était incapable de participer sérieusement au CRRI. En tous cas, elle ne figura pas parmi les membres de la commission du CRRI. Seule des deux représentantes du CAFSPPCC qui s'y trouvaient au début restait Stéphanie Bouvard[2]. Elle ne prit pas beaucoup la parole au cours des réunions, mais il semble qu'elle jouissait de l'estime des autres membres[3]. Pourtant, elle aussi quitta la commission à l'automne de 1916[4]. Entre-temps, toutefois, les femmes socialistes opposées à la guerre avaient une fois de plus trouvé leur représentante naturelle en la personne de Louise Saumoneau.

Quoique Saumoneau eût été inactive lorsque s'était constitué le Comité d'action internationale, elle reprit de l'activité en janvier 1916. Dans les six premiers mois de l'année, elle demeura en contact étroit avec Bourderon. Ensemble, écrit le syndicaliste zimmerwaldien Rosmer, ils « font visiblement machine arrière pour se rapprocher de l'autre minorité », c'est-à-dire des longuetistes[5]. L'existence même au sein du parti d'une minorité, toute faible et timide qu'elle fût, amenait Saumoneau à croire qu'il y avait là un levain suffisant pour en gonfler la lourde pâte. Après tout, son opposition à la guerre se distinguait de celle de Lénine par sa loyauté à la vieille Internationale et par le refus qui en découlait d'envisager un schisme. Elle souhaitait donc devenir l'aile gauche de Longuet. Mais Longuet continuait à voter les crédits militaires ce que Saumoneau ne pouvait pas envisager non plus. Tandis que Bourderon, en fin de compte, glissait vers la position de Longuet, Saumoneau était de ce fait coupée des longuetistes et forcée à rallier les zimmerwaldiens dans le CRRI.

Au sein du CRRI, elle se joignit à Bourderon et à Merrheim en déclarant qu'ils devraient appuyer la résolution de Longuet en faveur d'une réunion du Bureau socialiste international qui avait été proposée et à laquelle les Russes du comité disaient non. Au CN, le 9 avril 1916, Bourderon, en fait, vota la résolution Longuet. Lorsqu'il rendit compte de son action, il fut violemment critiqué par

2. Les noms des membres de la Commission parurent dans un tract qui annonçait la formation du CRRI (APP B/a 1558, « CRRI »).

3. Le syndicaliste Raguier dit qu'elle fut la seule femme à travailler efficacement contre la guerre (AN F7 13.086, « 2 », 4 juin 1916).

4. Le dernier rapport de police où se trouve son nom est daté du 4 août 1916 (APP B/a 1558, « CRRI »).

5. Lettre, Alfred Rosmer à Pierre Monatte, dimanche 16 janvier [1916], IFHS, 14 AS 246 (c), lettre 9. La lettre ne peut dater que de 1916, car, en janvier 1915, Longuet n'avait pas encore de « bateau » et, de toute façon, dimanche ne tomba le 16 janvier qu'en 1916. Gras (*Alfred Rosmer*, p. 117, 120) commet une erreur en donnant la date de 1915 ; pis, il conclut de cette lettre seule (datée donc de façon erronée) que les socialistes parlaient d'une scission au début de 1915.

Trotsky. Saumoneau prit la tête de la défense de Bourderon ; elle accusa Trotsky et Inessa Armand d'avoir voulu provoquer le schisme qu'elle était pour sa part déterminée à éviter [6].

La réunion du BSI tomba à l'eau. Mais un second Zimmerwald se tint à Kienthal, en Suisse, du 24 au 30 avril 1916. Bourderon et Merrheim furent délégués pour y assister, mais n'ayant pas pu obtenir de passeport, ils ne firent aucun effort ni pour le notifier au comité ni pour passer illégalement la frontière. (A Kienthal, la France fut représentée par trois députés de la gauche de la minorité : Pierre Brizon, Alexandre Blanc et Raffin-Dugens). Les réunions suivantes du comité furent extrêmement hostiles à Bourderon et à Merrheim. Saumoneau fut parmi les très rares qui prirent leur défense, mais elle ne fut pas en mesure de se faire entendre [7].

La politique de Saumoneau : légalisme, et soutien de la minorité (ou tout au moins de son aile gauche), parut un instant porter des fruits. En juin 1916, les trois députés kienthaliens (comme on les appelait) enfreignirent la discipline de parti en votant contre les crédits de guerre. Saumoneau les en félicita avec enthousiasme [8]. Dans la lancée du soutien à sa politique elle put enfin obtenir un siège à la commission, ce qu'elle avait cherché depuis son retour à la vie active en janvier [9]. Lors de la réunion plénière du 3 juillet, elle fut élue à la commission, l'emportant sur Trotsky, lui aussi à la recherche d'un tel siège [10].

En dépit de cette déconvenue, Trotsky persista, d'un point de vue légèrement différent de celui de Lénine, à plaider contre l'idée de faire corps avec la minorité. Saumoneau continuait à mener la lutte contre lui. A la fin de juillet, Trotsky présenta au Comité un rapport sur la conférence de Kienthal, dans lequel il se servait des résolutions d'avant guerre pour démontrer l'échec de la Deuxième Internationale et l'impossibilité qui en découlait de travailler avec la minorité socialiste. S'ils s'étaient engagés sur ce terrain, les membres du comité auraient été logiquement entraînés à un schisme, ce qu'ils ne pouvaient accepter. Mais ils trouvèrent très difficile d'échapper au raisonnement de Trotsky. Lors de la réunion où ces arguments furent pour la première fois exposés, Saumoneau obtint que la résolution trotskyste soit renvoyée à la commission, mais cette dernière, pas plus que le comité n'était capable de résoudre la quadrature du

6. APP, B/a 1558, « CRRI », 7, 11 avril 1916.

7. *Ibid.*, 9 mai 1916 ; cf. AN F7 13.349, « Réunions pacifistes », 2, 9 mai 1916.

8. *FS*, août 1916 ; *Journal officiel, Chambre*, 25 juin 1916.

9. A la réunion du 5 juin, elle se plaint que le comité acceptait son soutien mais lui refusait une place sur la commission (APP B/a 1558, « CRRI », 6 juin 1916).

10. *Ibid.*, 4 juillet 1916.

cercle. Saumoneau et Merrheim admirent qu'ils étaient d'accord sur les prémisses de la résolution, mais qu'ils ne pouvaient accepter la conclusion de Trotsky c'est-à-dire la nécessité de combattre la minorité longuetiste. Trotsky fit tout ce qu'il put pour produire un libellé satisfaisant l'aile droite du comité représentée principalement par Bourderon, Merrheim et Saumoneau, mais ils continuèrent à affirmer leur hostilité à un schisme qui demeurait implicite dans toutes les formulations de Trotsky. Adopter la résolution de Trotsky, disait Bourderon, ce serait « marcher vers une Troisième Internationale », Saumoneau était d'accord avec lui. Quoi qu'il en soit, la commission se révélant incapable de trancher, Trotsky porta de nouveau son texte devant le comité où, par sa seule ténacité, il réussit à le faire adopter, à la fin d'une longue réunion, par les vingt-deux personnes qui restaient présentes [11].

En fait, la victoire de Trotsky était illusoire. Fernand Loriot, qui (avec Raymond Péricat, un syndicaliste) avait soutenu Trotsky, sortit de sa manche un texte de compromis que le comité finalement adopta, et que Trotsky condamna, quoiqu'il fût proche de ses propositions. Le CRRI, disait ce texte, ne pourra accorder son appui à aucun groupe qui approuvera la politique de défense nationale. Quoi qu'il en soit, l'aile droite du comité continua à soutenir la minorité socialiste. Saumoneau déclara : « Le rôle du comité doit être un rôle de stimulant et non d'entrave et de difficultés vis-à-vis des minoritaires », c'est-à-dire des longuetistes qui votaient allégrement les crédits de guerre [12] !

Cette ambiguïté marqua les préparatifs du CRRI pour le second congrès national du parti en temps de guerre qui devait se tenir en décembre 1916. Saumoneau déclara qu'il serait fou de montrer trop d'intransigeance au congrès. Elle s'opposa à Loriot et à Rappoport qui souhaitaient introduire une forte résolution de façon à mettre la minorité en face de ses contradictions [13]. Le résultat de cette confusion tactique fut la défaite que le CRRI subit au congrès.

Le congrès qui se déroula du 24 au 28 décembre 1916 fut marqué par beaucoup de marchandages et de retournements de veste. La majorité et la minorité s'arrangèrent pour se mettre d'accord sur une vague déclaration de principes, qui recueillit 2 838 voix contre 109 pour le projet de texte du CRRI présenté par Loriot. Ce résultat était déjà certainement assez mauvais ; il ne s'améliora pas, au contraire, lorsque Bourderon se présentant avec le texte combiné de la

11. *Ibid.*, 1er, 4, 11, 15 août 1916.
12. *Ibid.*, 29 août, 15 septembre 1916.
13. *Ibid.*, 21 novembre 1916 ; cf. *ibid.*, 23, 24 novembre 1916.

majorité et de la minorité, enleva quelques centaines de voix [14]. Ainsi le CRRI avait perdu des voix sans avoir clarifié les problèmes. Pour ce désastre, l'aile droite du comité blâma non pas Bourderon mais Loriot et Rappoport. Ce dernier, disait Saumoneau, était « un pur doctrinaire marxiste », qui aurait pu obtenir le soutien du texte du CRRI si seulement il avait accepté d'en changer quelques mots [15].

Peu importe qui aurait dû être blâmé, le CRRI n'en avait pas moins subi une sévère défaite. Le grand vainqueur était la minorité. La victoire était désormais à portée de sa main. En y ajoutant les voix des zimmerwaldiens, il s'en était fallu d'un cheveu que sa résolution demandant la reprise totale des relations internationales socialistes et une réunion immédiate du Bureau socialiste international n'obtînt la majorité [16]. Le dramatique aussi avait été, à ce congrès, du côté de la minorité. Au milieu d'un discours favorable à la guerre, une femme, en grand deuil s'était dressée, agitant ses voiles noirs elle avait crié « assez de morts ». C'était Marianne Rauze [17].

Marianne Rauze et la minorité : naissance d'un mythe

La conversion de Rauze à la minorité plus ou moins antiguerre remontait à la mort de son mari, en septembre 1916. A partir de ce moment, elle retourna à la politique active, mais pas toutefois au GDFS. A l'automne de 1916, elle apparaît comme une importante collaboratrice de l'hebdomadaire *Le Populaire*. Lancé par la minorité en mai de cette année-là ; le journal soutenait l'internationalisme

14. Les 109 voix du CRRI doivent être comparées aux 233 qu'il compta dans un scrutin ultérieur sur la politique générale du parti, alors que la majorité en reçut 1595 et la minorité 1104 abstentions courageuses : la différence entre les 109 et les 233 voix doit être attribuée au soutien que Bourderon apporta à la majorité et la minorité réunies (Rosmer, *Le mouvement ouvrier*, t. II, p. 210 ; CRRI, section socialiste, *Aux militants du parti socialiste* [brochure, AN F7 13.375, dossier « Femme socialiste », avril 1917]).

15. APP B/a 1558, « CRRI », 5 janvier 1917.

16. Les chiffres exacts ? Selon *L'Humanité* du 19 décembre 1916, 1537 voix pour la majorité, 1407 pour la minorité. Mais selon Rosmer (*Le mouvement ouvrier*, t. II, p. 211) il y en eut 1595 pour la majorité et 211 pour les zimmerwaldiens, la minorité s'étant encore abstenue ! Paul Louis (*Histoire du socialisme*, p. 343) est d'accord avec *L'Humanité* sur les 1537 voix pour la majorité, mais donne 1467 pour la minorité, chiffre repris par Lefranc (*Le mouvement socialiste*, p. 210) et par Ligou (*Histoire du socialisme*, p. 290). Rosmer et Louis furent tous les deux des témoins oculaires, mais Rosmer, écrivant 40 ans après l'événement, doit se tromper pour une fois, d'autant plus qu'il n'est guère concevable que *L'Humanité* ait pu taire une abstention éventuelle de la minorité.

17. L'indicateur de police rapporta ainsi les paroles, sans identifier l'interrupteur (AN F7 13.071, « congrès », 25 décembre 1916) ; Rauze réclama l'acte dans son « Portrait » (*La Vague*, 14 août 1919) et ce fut confirmé indépendamment dans les entretiens de M. et Mme Gilbert Nowina avec l'auteur le 24 janvier 1973 et de Mme Alexandre avec l'auteur. Tous furent des témoins oculaires. Selon les Nowina, Rauze aurait dit, « moi, ces voiles de deuil ne m'ont pas appris la haine », ce qui semble plus conforme aux idées de Rauze.

et la défense nationale. Le premier article de Rauze, dans *Le Populaire* du 27 novembre 1916, était intitulé : « Au-dessus du démêlé ». Cet emprunt à peine déguisé à Romain Rolland [18] préfigurait le pacifisme qu'elle professera après un bref passage au Parti communiste. En novembre 1916, Marianne Rauze et Maurice Martin furent désignés pour former un « comité de propagande » des fédérations de la minorité. A ce titre, elle travailla à la préparation d'une importante brochure que la minorité envoya aux fédérations avant le congrès de décembre 1916 et qui fut un de leurs meilleurs efforts de propagande, base, pour une part, de leur succès au congrès. Par la suite, Rauze écrivit souvent dans *Le Populaire*. A l'automne 1917, elle était devenue un membre éminent de la minorité, agissant comme secrétaire du comité et comme trésorier de la souscription en faveur du *Populaire* [19].

Que Rauze ait pris position contre la guerre après la mort de son mari, rien de plus compréhensible. Mais elle créa un mythe selon lequel elle avait adopté la même attitude dès le début du conflit. En 1919, un portrait d'elle, paru dans un journal avec lequel elle avait des liens étroits, la présentait comme ayant rédigé dès novembre 1914 un manifeste contre la guerre que la censure avait empêché de rendre public, et comme ayant été active par la suite parmi les socialistes de Chartres. A tel point que Millerand aurait fait savoir au mari de Rauze « qu'il ait à " tenir " sa femme ». Comme il n'y avait pas réussi, il fut envoyé dans les « chasseurs alpins, dont on ne revient pas ». Tout cela qui semble avoir eu pour but de justifier la conversion de Marianne Rauze au pacifisme et à la Troisième Internationale en 1919, ne cadre certes pas avec ce que nous avons vu de sa conduite en 1915 [20].

L'impact de la révolution russe

La révolution russe fut le plus important de plusieurs événements qui, durant l'année 1917, altérèrent complètement la nature du CRRI : l'aile droite (c'est-à-dire Bourderon) rejoignit la minorité, tandis que le centre et la gauche russe s'entendaient sur la base des

---

18. L'article de Rolland qui lança la campagne internationale contre la guerre s'appela « Au-dessus de la mêlée » (*Journal de Genève*, 22 novembre 1914).

19. *Circulaire de la minorité du Parti socialiste, aux Fédérations*, [Paris ?] novembre 1916, p. 32 ; APP B/a 1558, « CRRI », 23 janvier 1917 ; *Le Populaire*, 25 septembre 1917, p. 2 ; *Ulysse Leriche contre Jean Longuet et ses acolytes*, Paris, Imprimerie nouvelle, octobre 1917 (brochure, AN F7 13.072, pièce 411).

20. « Portrait : Marianne Rauze », *La Vague*, 14 août 1919. Le manifeste qui aurait été écrit en novembre 1914 fut publié dans *Demain*, mai 1917, p. 8-10, avec l'indication qu'il fut « revu » en novembre 1916. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucune raison de penser que Rauze ait essayé de publier un manifeste avant 1916.

formules de paix bolcheviques. Dans ce contexte, Saumoneau devint avec Loriot une figure majeure du comité jusqu'à sa démission de l'été 1919.

Saumoneau s'était rapprochée de Loriot avant même la révolution. Le facteur majeur de ce rapprochement fut le congrès de décembre 1916 qui vit la défection de Bourderon. Lorsque ce dernier glissa vers la minorité socialiste, qui continuait à accepter la défense nationale, Saumoneau ne put le suivre. En février 1917, elle se trouvait donc d'accord avec Loriot sur la base de ce refus. De son côté Saumoneau devenait de moins en moins capable de conclure même la plus temporaire des alliances avec la minorité. En mars 1917, Rappoport dit au CRRI que la CAP du parti avait émis un vote pour inviter à prendre la parole en France Mussolini, qui (en 1914) s'était distingué au sein du parti socialiste italien par sa campagne pour l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés. Rappoport annonça que la minorité était d'accord sur cette invitation. Saumoneau, scandalisée, refusa de le croire, mais elle fut obligée de céder en face de l'évidence : les minoritaires, il lui fallait bien l'admettre, continueraient à voter les crédits de guerre et à jouer « leur double rôle : faire une opposition de façade pour donner le change au socialisme international et entraver les efforts des militants sincères de la minorité française »[21].

En février 1917, Loriot et Saumoneau commencèrent à réorganiser la section socialiste du CRRI et à lui insuffler une nouvelle vie sur la base d'une opposition à la défense nationale. La section, comme l'explique Loriot le 1er mars, deviendrait une organisation indépendante, avec sa propre commission exécutive. La police nota que cela signifiait, en fait, que Loriot et Saumoneau en seraient les secrétaires et c'est ce qui se produisit[22]. En vertu des défections des syndicalistes (la droite vers la minorité socialiste, la gauche vers le comité de défense syndicaliste), la section socialiste devint le CRRI, avec à sa tête Loriot et Saumoneau. Mais la commission fut renforcée par l'entrée d'un certain nombre de socialistes de gauche, dont Rappoport et deux femmes : Léonie Kauffmann et Hélène Brion[23].

---

21. APP B/a 1558, « CRRI », 19 janvier, 16 février, 2 mars 1917 ; *FS*, Supplément n° 1, 1916-1917, septembre-décembre 1917. Cf. Kriegel, *Aux origines...*, p. 154. Loriot et Saumoneau furent ensemble non seulement contre la droite (Bourderon-Longuet) qui acceptait la défense nationale mais aussi contre la gauche russe, qui acceptait la scission ; Lénine écrivit à Inessa Armand, le 30 janvier 1917 : « Avez-vous vu la résolution de Loriot — Rappoport — Saumoneau ?... J'aimerais bien écrire pour les Français, afin de la mettre en pièces » (cité *ibid.*, p. 153).

22. APP B/a 1558, « CRRI », 17 février, 2 mars 1917 ; *Demain*, mai 1917, p. 41. Le projet fut annoncé par un tract : CRRI (section socialiste), « Aux militants du Parti socialiste (SFIO) », dont un exemplaire se trouve AN F7 13.375, dossier « Femme socialiste », 12 décembre 1917 (il porte une convocation à une réunion le jeudi 15 février [1917], écrite de la main de Saumoneau).

23. APP B/a 1558, « CRRI », 9 janvier, 8 juin, 19 octobre 1917.

Le rôle de Rappoport allait être important. Celui de Kauffmann et de Brion, moindre. (Brion ralentit son activité après une altercation avec les hommes du comité sur le rôle potentiel des femmes dans les usines de munitions[24]. Kauffmann fut une importante sympathisante de Saumoneau à la commission.) Ces hommes et ces femmes constituèrent le noyau du CRRI pendant toute l'année 1917 alors que le groupe était au plus bas (avant la Révolution russe)[25].

Au troisième congrès national du parti en temps de guerre le CRRI, représenté par Saumoneau, Kauffmann et Rappoport fut une fois de plus confondu par les minoritaires. Le gros de ces derniers présenta une résolution demandant la réunion d'une conférence internationale, mais autorisant les députés socialistes à continuer à voter les crédits militaires tant que les gouvernements n'auraient pas refusé une paix juste, quelle qu'elle soit. C'est alors que l'aile gauche de la minorité se détacha pour proposer un amendement (signé par Brizon, un des députés kienthaliens) rejetant tout vote pour les crédits de guerre. Saumoneau et Kauffmann continuèrent à soutenir le combat pour la position qu'avait adoptée le CRRI, mais Rappoport vota la résolution Brizon. La majorité favorable à la guerre obtint 1 551 voix, la minorité (pour les crédits militaires) 831, l'aile Brizon de la minorité 385 et le CRRI 118[26].

Ce scrutin sinistre provoqua une violente querelle lors de la réunion suivante du CRRI. Rappoport reprocha à Saumoneau d'avoir maintenu la résolution CRRI, tandis que Saumoneau blâmait Rappoport non seulement pour avoir liquidé le CRRI, mais aussi pour avoir aidé Brizon à la tenir à l'écart, elle, de la commission des résolutions. (Que Marianne Rauze ait été nommée suppléante pour la minorité ne pouvait que verser du sel sur la plaie.) Le comité accepta finalement que, selon la demande de Saumoneau, soit publiée une brochure réaffirmant la position qu'elle avait prise et, par le fait, désavouant Rappoport en omettant de citer son nom comme un des délégués du CRRI. Mais les problèmes du comité restaient les mêmes qu'en 1916 : il ne pouvait espérer influer sur la politique du parti sinon en influençant la minorité ; mais incapable de trouver un accord sur la tactique à suivre pour cela, il se divisait chaque fois et donnait des voix à la minorité sans obtenir aucun durcissement des positions de cette dernière[27].

---

24. *Ibid.*, 2 février 1917 ; Brion, *La voie féministe*, p. 21.

25. Entretien de M. Nowina avec l'auteur (M. Nowina fut membre du CRRI).

26. AN F7 13.072, « congrès socialiste », pièce 451 ; *ibid.*, 10 octobre 1917.

27. APP B/a 1558, « CRRI », 19 octobre 1917 ; AN F7 13.072, « congrès socialiste », 8 octobre 1917 (ce sont les derniers rapports de police sur les réunions du CRRI — cf. Kriegel, *Aux origines...*, p. 126) ; CRRI, section socialiste, *Aux militants du parti socialiste (SFIO)*, Paris, CRRI, s.d. (un exemplaire se trouve AN F7 13.375, plié dans *FS*, avril 1917).

Ainsi en fin de compte, la minorité longuetiste triompha-t-elle sans que le CRRI en retire bénéfice. Au CN du 28 juillet 1918, la motion de Longuet recueillit 1 544 voix, celle de Renaudel 1 172, celle du CRRI 152. Au congrès national qui suivit et qui se tint du 6 au 11 octobre 1918, les longuetistes renversèrent, sans l'aide du CRRI, l'ancienne majorité favorable à la guerre de la CAP. L'ancienne majorité avait sept sièges, tout autant que les longuetistes (y compris Longuet, Paul Faure, Frossard, Bourderon et Paul Louis tandis que Marianne Rauze était nommée suppléante) tandis que le CRRI devenait maître du jeu avec les deux sièges occupés par Loriot et Saumoneau. Malheureusement, les longuetistes pouvaient compter sur le CRRI dans tout vote crucial et n'étaient pas influencés par lui. Mais la fidélité de Saumoneau à sa foi ancienne avait été finalement récompensée : désormais, elle était une dirigeante nationale du parti[28].

Pour la Troisième Internationale

A la fin de la guerre, deux états de fait affaiblirent considérablement les zimmerwaldiens : d'une part leur incapacité à mettre un terme au conflit, de l'autre le succès de la minorité du temps de guerre qui semblait à peine différente des zimmerwaldiens à la masse des militants lassés rentrant du front. Sur le papier, le CRRI comptait quelques centaines de membres. Lors d'une réunion plénière en février 1919, il y eut seulement 20 présents[29].

Dans cette situation, Loriot, pour des raisons tactiques, chercha à éviter un schisme. Saumoneau également, mais pour des considérations plus fondamentales. Dans *La Femme socialiste* de février 1919, Saumoneau, explosant de colère devant l'attitude des députés de la SFIO, exprima sa conviction inébranlable que le parti pouvait quand même être purifié. Car il était « vicié » c'était certain, mais il n'en demeurait pas moins « une organisation dont la souplesse permet... à toutes les pensées persévérantes de se faire jour ». Habituée aux luttes intestines, Saumoneau appréciait dans la SFIO cette « souplesse » et cette appréciation allait être la clé de ses actions par la suite. « Vingt-cinq ans d'expérience personnelle m'ont appris », ajoutait-elle, « que cette organisation a su parfois surmonter des crises fort graves et que, de plus, on pouvait y travailler utilement en conservant toute son indépendance. » Elle adjurait donc tous les

28. Louis, *Histoire du socialisme*, p. 351 ; AN F7 13.072, « congrès national SFIO », 8, 12 octobre 1918.

29. Kriegel, *Aux origines...*, p. 323.

camarades d'entreprendre « un suprême effort pour ramener le Parti dans la voix [*sic*] de la lutte de classe du socialisme révolutionnaire ». « Après cette tentative, si elle échoue — mais seulement après — nous serons en droit d'examiner et d'adopter le second moyen [la scission] » [30].

Il ne faisait pas de doute dans l'esprit de Saumoneau que « la voie de la lutte de classe » se situait avec la toute jeune Troisième Internationale, dont le congrès constitutif (quoique non désigné comme tel officiellement) s'était tenu à Moscou du 2 au 4 mars 1919. Le 27 avril, le CRRI se rallia formellement à la Troisième Internationale. Saumoneau (toujours secrétaire adjointe du CRRI) [31] approuva sans réserves cette décision, en exaltant « l'accord réel et effectif existant entre le Comité [le CRRI] et la *Troisième Internationale* » [souligné dans le texte] [32].

Trois jours après que le CRRI eut ainsi sauté le pas, un congrès national extraordinaire du parti s'ouvrait à Paris. Le CRRI soumit une motion d'adhésion à la Troisième Internationale et de prise immédiate du pouvoir par le prolétariat. Comme porte-flambeau du CRRI, Louise Saumoneau parla énergiquement en faveur de sa motion, condamnant la nouvelle majorité (longuetiste) qu'elle déclarait à peine meilleure que ne l'avait été l'ancienne, celle des renaudeliens. En vérité quoiqu'il y eût d'importantes différences entre les propositions de la majorité et celles de la minorité, ces écarts ne se situaient pas au niveau des problèmes en jeu. La nouvelle minorité (c'est-à-dire les renaudeliens) réitéra sa foi dans la Deuxième Internationale ; la nouvelle majorité (les longuetistes) proposait de demeurer dans la Deuxième Internationale pour le moment, mais demandait à toutes les sections nationales d'orienter leur action « vers la révolution sociale, à l'exemple de la Russie, de la Hongrie et de l'Allemagne » [33].

Ce qui revenait à énoncer une contradiction. Si l'appel pour une révolution sociale dans le style russe était sincère, il ne rimait à rien de dire qu'il fallait orienter dans cette direction la Deuxième Internationale qui lors de la désastreuse conférence de Berne (le 27 janvier 1919) venait de se montrer incapable de décider entre une condamnation pure et simple de la révolution russe et une attitude

---

30. *Ibid.*, p. 324 ; *FS*, février 1919, Cf. les commentaires de Souvarine, exaspéré par la modération de Loriot et Saumoneau (Gras, *Alfred Rosmer*, p. 163).

31. Kriegel (*Aux origines...*, p. 251) suggère que Saumoneau accompagna Loriot à la deuxième Conférence internationale de Berne, le 27 janvier 1919, mais il semble qu'elle resta à Paris pour prendre la place de Loriot à la tête du CRRI.

32. « Pour l'Internationale communiste », Saumoneau, *Etudes et critiques, 2e opuscule* ; *FS*, avril 1919.

33. « Congrès national extraordinaire [20-22 avril] », *L'Humanité*, 21-23 avril 1919 ; cf. Louis, *Histoire du socialisme*, p. 357, 359.

d'expectative. Comme Saumoneau le faisait remarquer au congrès, si l'on voulait faire une révolution comme les Russes, il fallait rejoindre leur Internationale. Quoi qu'il en soit, la résolution de la majorité fut adoptée par 894 mandats contre 757 à la minorité de droite (renaudelienne). Mais les 270 mandats obtenus par le CRRI représentaient une importante progression par rapport au total. Et cette progression-là, les zimmerwaldiens étaient convaincus qu'elle allait continuer [34].

Trois semaines plus tard, le CRRI fit un autre pas décisif. A la réunion du 8 mai, Saumoneau lut un texte proposant que le Comité s'appelle désormais Comité de la Troisième Internationale, la Troisième Internationale, disait la résolution étant « la suite de l'œuvre commencée à Zimmerwald » et à laquelle le comité avait pris part. Léonie Kauffmann et Louise Saumoneau furent réélues à la CE du nouveau groupe. Une semaine plus tard, la nouvelle CE réélut Loriot comme secrétaire et Saumoneau comme secrétaire adjointe [35].

Saumoneau elle-même fit remarquer que le nouveau comité n'était pas « pour » mais « de » la Troisième Internationale. Néanmoins, comme le souligne Annie Kriegel, le comité avait nettement pour but de travailler *au sein* de la SFIO *pour* la Troisième Internationale. Loriot et Saumoneau insistèrent sur ce que — au moins pour l'instant — elles ne désiraient pas provoquer un schisme. Chaque membre du comité continuait à demeurer membre du parti. Lorsqu'un militant se plaignit de la situation équivoque qui en résultait (comme membre de la SFIO il appartenait à la Deuxième Internationale, et comme membre du Comité à la Troisième) Loriot ne put que dire qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement [36].

Saumoneau aussi comprenait cette nécessité, mais elle ne l'accepta pas de gaieté de cœur. Elle n'était pas une simple militante, mais elle faisait partie de la CAP de la SFIO, qui elle-même faisait partie de la Deuxième Internationale ; en même temps elle était membre de la CE et secrétaire adjointe du Comité de la Troisième qui faisait désormais partie de la Troisième Internationale. Pour résoudre ce dilemme — mais peut-être aussi parce qu'elle était accablée de travail —, elle démissionna de son poste au Comité de la Troisième, le 22 juillet 1919, deux mois et demi après sa fondation. Cela ne changea rien à sa détermination de lutter pour l'adhésion à la Troisième Internationale ni à sa participation au Comité mais il y avait là probablement une indication de ce qu'elle considérait comme une priorité. Une semaine plus tard, dans une lettre à

34. Kriegel, *Aux origines...*, p. 251-253 ; *L'Humanité*, 23 avril 1919.

35. *FS*, 10 juin 1919.

36. Kriegel, *Aux origines...*, p. 324-325.

Jean-Richard Bloch, elle discutait de problèmes tactiques dans le combat en faveur de la Troisième Internationale, mais du point de vue d'un militant de parti plutôt que de celui d'un dirigeant du comité. Les résolutions du Comité de la Troisième disparurent de *La Femme socialiste*, quoique Saumoneau continuât d'écrire dans cet organe en faveur d'une adhésion à la Troisième Internationale [37].

L'explication que nous avons donnée de la démission de Saumoneau de son poste de secrétaire adjointe du Comité de la Troisième n'a pas fait état d'une intéressante coïncidence. Elle eut lieu le même jour que la démission de Raymond Péricat, dirigeant syndicaliste révolutionnaire avec lequel Saumoneau collaborait étroitement (quoiqu'elle ait fermement refusé de le suivre lorsqu'il avait fondé un parti communiste qui ne fit pas long feu). Lorsque à la mi-février 1919, Péricat sortit un journal appelé *L'Internationale*, le nom de Saumoneau figura avec celui de dix autres militants socialistes et syndicalistes (dont Loriot) sur la liste des collaborateurs. Jusqu'en juillet, Saumoneau écrivit une fois par mois sur un sujet qui leur était cher : la nécessité pour les femmes du prolétariat de se joindre aux prolétaires masculins contre la bourgeoisie des deux sexes : « Le féminisme est à l'émancipation des femmes du prolétariat ce que le pacifisme est à notre conception de la paix, ce que la " Société des Nations " capitalistes est à la " Société des Nations " socialistes et ouvrières, c'est-à-dire une erreur qui pourrait être fatale au prolétariat si nous nous y laissons tromper » [38].

La collaboration de Saumoneau à *L'Internationale* de Péricat cessa après l'article qu'elle y fit paraître dans le numéro du 5 juillet 1919. Il y eut probablement trois raisons à cela. Tout d'abord *L'Internationale* dont la base financière ne fut jamais solide fut, pendant tout l'été, à deux doigts de la faillite. Elle cessa finalement de paraître avec le numéro du 12 septembre, pour resurgir brièvement sous la forme de revue, format qui ne convenait pas au talent de Saumoneau. En second lieu Saumoneau souhaitait se dissocier des efforts de Péricat pour créer un éphémère parti communiste en dehors de la SFIO. Le projet de statuts pour ce parti fut publié dans *L'Internationale* du 7 juin où l'on trouve aussi un article de Saumoneau. En juillet (rappelons que son dernier article parut dans le numéro du 5 de ce mois) le journal était de plus en plus consacré au nouveau parti [39].

---

37. *La Vie ouvrière*, 13 août 1919 ; lettre, Louise Saumoneau à Jean-Richard Bloch, 31 juillet 1919, BN mss., n.a.f. 15900, 11.48.

38. *L'Internationale*, 15 février, 8 mars 1919. Cf. *ibid.*, 10 mai, 7 juin, 5 juillet 1919.

39. Cf. Kriegel, *Aux origines...*, p. 286-287.

La troisième raison du départ de Saumoneau de *L'Internationale*, c'est qu'elle avait trouvé une autre tribune convenant mieux à ses besoins. En avril 1919, Pierre Monatte avait ressuscité son hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire d'avant la guerre, *La Vie ouvrière*, qui avait deux avantages sur *L'Internationale* : le fait qu'il ait existé avant août 1914, et sa réapparition après que fut retombé le mouvement de grèves du printemps (ainsi, contrairement à *L'Internationale*, on ne pouvait pas l'associer à l'échec des grèves). De l'avis de Saumoneau, il avait un avantage supplémentaire : celui de n'être rattaché à aucune aventure du genre du parti de Péricat. Mais le plus important dans sa collaboration avec *La Vie ouvrière*, c'était qu'elle pouvait y écrire en tant que socialiste, dans le sens de l'adhésion de la SFIO à la Troisième Internationale. Au début d'août 1919, un mois après sa démission de secrétaire adjointe du Comité de la Troisième et six semaines après son dernier article dans *L'Internationale* elle commença à écrire, à peu près toutes les semaines, dans *La Vie ouvrière*. Cette intense collaboration dura jusqu'en octobre. Pendant tout ce temps-là elle était trop occupée pour pouvoir faire paraître *La Femme socialiste*. Ses articles constituaient un manuel de tactique dans le parti. Elle y était entrée plus de vingt ans plus tôt et, à la lumière de cette expérience (que ne possédait pas Loriot), elle pouvait interpréter, pour ses troupes, les machinations de la hiérarchie. Mais ses objectifs à elle demeuraient obstinément les mêmes : sortir le parti du « caveau funéraire de la Deuxième Internationale », le faire entrer dans « l'Internationale de la Révolution sociale mondiale... L'Internationale qui a relevé le drapeau du socialisme et du prolétariat que sa devancière avait laissé tomber de ses mains débiles au 4 août 1914 »[40].

Après octobre, Saumoneau réduisit sa collaboration à *La Vie ouvrière* à un article par mois (jusqu'en mars 1920) mais en martelant toujours le même thème. La vision de la révolution prolétarienne l'avait pratiquement convertie aux thèses bolchevistes qu'elle n'avait jamais acceptées pendant la guerre. Aux élections législatives de novembre 1919, le parti gagna des voix mais perdit des sièges du fait d'une nouvelle disposition dans le décompte des bulletins. Saumoneau se réjouit : moins de chefs, plus de militants. « Ces élections nous rapprochent de la crise et augmentent la capacité révolutionnaire du Parti socialiste »[41].

---

40. La *FS* parut le 15 août et le 10 novembre 1919 ; *La Vie ouvrière*, 20 août, 24 septembre, 1er octobre 1919 (cf. *ibid.*, 21 mai, 9 juin, 3 septembre 1919) ; *L'Humanité*, 15 septembre 1919.

41. *La Vie ouvrière*, 22 novembre 1919 ; cf. *ibid.*, 26 décembre 1919.

A la fin de 1919, donc, Saumoneau se trouvait toujours au cœur de la lutte menée au sein du parti pour l'adhésion à la Troisième Internationale, et elle s'était rapprochée des bolchevistes sur leur thèse de base : la lutte finale des classes était à portée de la main. Cette thèse avait été exposée par le congrès constitutif de la Troisième Internationale, en mars 1919. Or elle contenait un point implicite et qui n'avait pas été exposé ouvertement, avec lequel ni Saumoneau ni Loriot n'étaient d'accord : la nécessité d'un schisme. Loriot exprima parfaitement leur impossible rêve lorsqu'il s'écria, au beau milieu d'un discours de Paul Faure au congrès de Strasbourg, en février 1920 : « Ce que nous demandons, c'est l'unité dans le communisme ». Lorsqu'ils furent finalement forcés de décider entre l'unité et le communisme, leurs chemins divergèrent [42].

Retour à la « vieille maison »

Lorsque Saumoneau se rendit compte qu'il ne pouvait y avoir à la fois l'unité et le communisme, elle changea complètement de perspective. Tête de file des partisans à un ralliement à la Troisième Internationale, elle passa au comité (de Paul Faure) pour la Reconstruction de l'Internationale, c'est-à-dire de la Deuxième. Ce glissement se produisit en moins de six mois. Le changement fut si subit, en fait, qu'il est demeuré un peu comme une énigme. Et Rappoport accusa même Saumoneau de s'être vendue à la majorité du temps de guerre [43]. Ceci n'était ni vrai, ni juste : Rappoport en voulait à Saumoneau, qui avait blâmé sa tactique lors du congrès de 1916. La conduite de Saumoneau était en conformité avec ses croyances fondamentales, tout autant que son opposition à la guerre. Elle avait été contre le conflit armé pour tenir ses engagements envers la Deuxième Internationale ; maintenant, elle était contre le schisme pour rester fidèle au parti que la Deuxième Internationale avait créé. Son long discours au congrès de Strasbourg, en février 1920, appuyait l'adhésion à la Troisième Internationale pour deux raisons dont l'une et l'autre seront bientôt devenues lettre morte : premièrement, parce que « nous sommes entrés dans la période révolutionnaire », et, deuxièmement, parce que « personne ne demande d'exclusion individuelle dans la Troisième Internationale. Ce que nous voulons c'est une transformation dans la politique du Parti

42. SFIO, *17e congrès national tenu à Strasbourg les 25, 26, 27, 28 et 29 février 1920, compte rendu sténographique*, Paris, Au siège du conseil national, s.d., p. 469.

43. Charles Rappoport, « Autobiographie » [dactylographiée], Am IISG, p. 54, n. 113, « corrigé le 18 juillet 1927 [note de R] », communiqué par H. Goldberg.

socialiste français »[44]. La première de ces considérations fut rendue caduque par l'échec de la grève générale des cheminots en mai 1920 ; la seconde par les vingt et une conditions avancées au second congrès de la Troisième Internationale, ce même été.

Pourtant, au congrès de Strasbourg, ces deux considérations semblaient encore prévaloir. Personne ne se soucia de défendre la Deuxième Internationale, et par 4 330 voix contre 337, la SFIO trancha les liens avec le cadavre de cette Internationale qui, aux premiers temps de son existence, avait accouché du parti. Néanmoins les zimmerwaldiens (dont Saumoneau était la représentante à la commission des résolutions) furent incapables d'obtenir une adhésion immédiate à la Troisième Internationale. Par 1 621 voix contre 3 031, le congrès vota la motion du Comité pour la Reconstruction de l'Internationale, qui stipulait que le parti ne rallierait la Troisième Internationale qu'après avoir obtenu des assurances sur l'indépendance des partis d'Europe centrale et occidentale. « Nul n'a besoin d'aller à Strasbourg pour découvrir la vétusté de la doctrine du bloc hétérogène des " reconstructeurs " », observait Saumoneau avec dédain, et sans se douter qu'elle allait bientôt rejoindre les rangs de ces mêmes « reconstructeurs »[45].

Si le congrès de Strasbourg ne parvint pas à conclure sur la question de l'Internationale, il manifestait un désir de prendre un nouveau départ pour ce qui concernait la propagande en direction des femmes. Le besoin s'en faisait visiblement sentir. A Strasbourg, les femmes étaient aussi rares que dans les congrès d'avant guerre : huit en tout, dont quatre accompagnaient leur époux. Les quatre autres étaient Louise Saumoneau, qui fut réélue à la CAP, Marianne Rauze, qui fut réélue suppléante à la CAP, Léonie Kauffmann, elle aussi élue suppléante à la CAP et une certaine Villefranche (déléguée de la Seine-et-Oise, le département de Suzanne Gibault)[46].

---

44. SFIO, *Congrès Strasbourg 1920*, p. 472, 475. En fait, il était déjà clair à Strasbourg que la Troisième Internationale demanderait des exclusions. Grumbach lut l'affirmation suivante, qui fut de Zinoviev : « Nous rejetons toute collaboration énergiquement avec les chefs de la droite du Parti indépendant et avec les longuetistes, qui font retomber le mouvement dans le marais de la Deuxième Internationale jaune » (*ibid.*, p. 386-387) ; personne parmi les partisans de la Troisième ne voulut y croire, Saumoneau en tête : « Et alors, on nous sort des télégrammes contradictoires », affirma-t-elle (*ibid.*, p. 474) pour préciser : « On a dit qu'on était d'accord que l'Internationale de Moscou ne pouvait et ne devait pas nous demander l'exclusion personnelle de ceux qui ont fait la politique que nous avons combattue... Mais il a semblé que nous pourrions, le lendemain de l'adhésion à la Troisième Internationale, demander nous-mêmes des exclusions. Personnellement, je suis opposée à ces demandes. *(Très bien ! Très bien !)*... Je déclare, en outre, que si, demain, après avoir obtenu l'adhésion à la Troisième Internationale sur des principes, on proposait des exclusions basées sur des faits antérieurs..., moi, qui n'ai aucune indulgence à réclamer pour moi-même, puisque debout contre la politique de guerre depuis le 4 août 1914, je combattrai de toutes mes forces ces exclusions pour des faits antérieurs » (*ibid.*, p. 476).

45. *L'Humanité*, 28 février 1920 ; Louis, *Histoire du socialisme*, p. 362 ; *La Vie ouvrière*, 19 mars 1920 (cf. *ibid.*, 9 janvier 1920).

46. SFIO, *congrès Strasbourg 1920*, p. 560. Cf. *L'Humanité*, 12 octobre 1918.

Au congrès, il fut demandé avec insistance qu'une femme fût choisie comme « déléguée permanente à la propagande » poste qui entraînait rétribution. Saumoneau était un choix logique notamment parce qu'il était notoire qu'elle avait de bons rapports avec le monde paysan en direction duquel, pour Léon Blum, il fallait accentuer la propagande. Le CAP choisit donc Saumoneau qui prit ses fonctions en avril, en effectuant une tournée en Lot-et-Garonne où elle expliqua aux paysans (aux femmes surtout) que l'ère de la révolution venait de s'ouvrir [47].

Saumoneau n'était pas plus tôt rentrée de cette tournée qu'elle fut assaillie par des doutes sur les deux considérations qui l'avaient amenée à soutenir les thèses de Moscou. Tout d'abord, il était moins clair que l'on se trouvait au cœur de la lutte finale révolutionnaire, et si on y était, on avait perdu cette lutte. La gauche avait mis tous ses espoirs dans la grève générale des cheminots au début de mai 1920. Or, avant la fin du mois, le mouvement avait tourné au désastre [48]. Découragée, Saumoneau cessa de collaborer à *La Vie ouvrière* étroitement mêlée à cet élan d'optimisme révolutionnaire. Dans ses articles de *La Femme socialiste*, elle se référa indirectement à la nécessité de montrer de la souplesse après avoir observé les faits. Elle demandait encore l'adhésion à la Troisième Internationale « cette véritable synthèse du socialisme et de l'action prolétarienne » mais l'enthousiasme des années précédentes n'était plus là.

En second lieu, il devenait clair que Moscou allait exiger des exclusions. Le congrès de la Troisième Internationale tenu du 19 juillet au 7 août, posa pour l'entrée dans l'Internationale des sections nationales, vingt et une conditions parmi lesquelles l'exclusion des réformistes et des centristes des postes de responsabilité, la centralisation et la discipline, les purges périodiques, etc. ainsi que l'exclusion de tous ceux qui n'accepteraient pas ces conditions. Saumoneau savait que cela signifiait la scission. C'est à ce moment-là, notera-t-elle en janvier suivant, que « j'ai pris la ferme détermination de ne pas adhérer au Parti de la proscription et des " épurations périodiques " ». Elle se tourna donc vers les reconstructeurs et, le 13 novembre, elle signa leur motion pour le congrès de Tours. Cette décision lui coûta cher. En automne 1920, elle tomba malade et resta alitée pendant tout l'hiver. *La Femme socialiste* cessa de paraî-

47. SFIO, *congrès Strasbourg 1920*, p. 17, 18 ; « Louise Saumoneau chez les paysans », *L'Humanité*, 3 mai 1920. Cf. Brion, *Grande encyclopédie féministe* (IFHS), t. X, p. 65.

48. Kriegel, *Aux origines...*, p. 357-547.

tre avec son numéro de septembre, et n'allait reparaître qu'un an plus tard [49].

La maladie sauva Louise Saumoneau de l'obligation de se rendre au congrès de Tours et d'y assister à la destruction de cette unité socialiste qu'elle avait vu consacrer quinze ans plus tôt, avec les espoirs et l'enthousiasme de la jeunesse. De toute façon, la scission était une affaire d'hommes : il n'y avait au congrès de Tours que cinq déléguées, dont deux seulement (Lucie Colliard et Madeleine Pelletier [50]) y étaient venues de leur propre chef. Comme tout le monde s'y attendait, le congrès décida l'adhésion à la Troisième Internationale. L'aile droite du parti (ceux qui pendant la guerre avaient soutenu la politique de défense nationale) et les « reconstructeurs » (grosso modo, la minorité du temps de guerre) se retirèrent séparément pour se réunir par la suite, peu confortablement, sous le sigle de la SFIO que le parti avait abandonné avec dédain en entrant dans la Troisième Internationale et en devenant le parti communiste français [51].

Tout comme pendant la guerre, Louise Saumoneau avait recherché à la fois l'unité *et* le véritable socialisme (ou le communisme comme on l'appellera dans un certain temps). Lorsque après la publication des vingt et une conditions de Lénine elle se rendit compte que cette synthèse était impossible, elle prit une décision pénible pour le parti qui, à ses yeux, représentait l'unité. Le tragique pour elle fut que l'unité représentée par le parti était celle de 1905, rendue caduque par la guerre. En 1920, c'était la Troisième Internationale, quels que fussent ses points faibles, qui représentait les forces vives du prolétariat français. La même rigidité, la même fidélité qui avaient permis à Saumoneau de rester attachée à la Deuxième Internationale pendant la guerre la liait, une fois la paix revenue, à ce qui n'était plus qu'une ombre.

Mais cette ombre, si pâle qu'elle pût paraître dans la foulée de ce qui s'était passé à Tours, allait se révéler comme une force vitale.

---

49. *FS*, 1er août 1920 ; Louis, *Histoire du socialisme*, p. 364 ; lettres, Louise Saumoneau à Paul Faure, 13 novembre 1920, 3 janvier 1921 (« Lettres diverses », Saumoneau, *Etudes et critiques, 5e opuscule*) ; entretien de Mme Fourton avec l'auteur.

50. SFIO, *18e congrès national tenu à Tours les 25, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 1920, compte rendu sténographique*, Paris, Au siège du parti, 1921, Lucie Colliard, une jeune institutrice, travailla avec Saumoneau avant Strasbourg ; elle devint par la suite une militante importante du PCF. Pour Pelletier et le PCF, voir annexe 8.

51. Le changement de nom fut une des « 21 conditions » posées par la Troisième Internationale au parti français. Si la SFIO « reconstruite » se composa essentiellement de la droite et des reconstructeurs, il n'est pas possible pour autant de dire que le PCF se composa de ceux qui s'étaient opposés à la guerre. En effet, beaucoup de chefs du PCF, tels Cachin et Frossard, se distinguèrent à peine de Renaudel pendant la guerre. A la base, il s'agit plutôt d'une masse nouvelle de membres qui n'avaient pas participé à la politique pendant la guerre. Annie Kriegel analyse ce problème de façon approfondie dans *Aux origines du communisme français*.

Avec surprise, on vit, des débris de la SFIO originelle, naître un nouveau parti socialiste français. Et dans ce parti une femme allait dépasser toutes les autres, une femme qui s'était levée contre la guerre dès le début, une femme qui avait mené depuis 1899 le mouvement socialiste féminin, une femme qui avait été la déléguée de la France à Berne, une femme qui appartenait au CAP depuis 1918 : Louise Saumoneau.

Chapitre 9

Le mouvement des femmes socialistes après Tours

Après le congrès de Tours, ceux qui refusaient les conditions posées par la Troisième Internationale se trouvèrent confrontés à la tâche de reconstruire leur « vieille maison » à partir de zéro. Ils avaient beau se considérer comme les héritiers de Jaurès, il n'en restait pas moins que le parti de Jaurès s'était métamorphosé en parti communiste français (PCF). Ceux qui n'avaient pas accepté cette transformation intérieure devinrent des dissidents. Ils ne disposaient plus d'une structure d'accueil et il leur en fallait bâtir une nouvelle. Leur tâche pouvait être toutefois facilitée par le fait que tous les « chefs » du parti, ses députés, ses bureaucrates, etc., s'étaient rangés du côté de ceux qui continuaient à se placer sous la bannière de la SFIO. Cette situation dut causer quelque embarras à Louise Saumoneau. Ses nouveaux compagnons de route éprouvèrent sans doute à son endroit autant de gêne car, privée de ses partisans, elle ne fut nommée que suppléante à la nouvelle CAP. Entre les deux guerres, sauf pour la période 1927-1930 avec Saumoneau, aucune femme ne siégea plus à la CAP [1].

Nous avons vu comment Louise Saumoneau imprima au GDFS une marque bien à elle et comment, pendant la guerre, elle acquit

1. Parti socialiste (SFIO), *XXIV^e congrès national tenu à Lyon les 17, 18, 19 et 20 avril 1927, Compte rendu sténographique*, Paris, au siège du Parti, s.d., p. 495 ; *XXV^e congrès national tenu à Toulouse les 26, 27, 28 et 29 mai 1928, Compte rendu sténographique*, Paris, au siège du Parti, s.d., p. 344 ; *XXVII^e congrès national 8, 9, 10, 11 juin 1930 Bordeaux, Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1930, p. 43 ; *XXVII^e congrès national tenu à Bordeaux les 8, 9, 10 et 11 juin 1930, Compte rendu sténographique*, Paris, au siège du Parti, s.d., p. 398. Pour le problème de la reconstitution de la SFIO, voir Tony Judt, *La reconstruction du Parti socialiste, 1921-1926*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

un prestige qui allait la placer en toute première ligne du front féminin dans le parti socialiste reconstitué. Il reste à expliquer comment se reconstitua le GDFS, comment il se transforma en Comité national des femmes socialistes et comment Louise Saumoneau fit en sorte que, tant que durerait la SFIO, le Comité demeurerait attaché aux principes qu'elle avait su elle-même imposer au GDFS : politique d'intégration, de recrutement exclusif au sein du parti, d'action en tant qu'auxiliaire féminin du parti.

La reconstruction du GDFS

La vaste majorité des militantes du vieux GDFS suivit hors du parti ceux qui refusaient les conditions posées par la Troisième Internationale et alla continuer la SFIO. Des militantes dont nous avons parlé, seules Madeleine Pelletier et Marianne Rauze joignirent le parti (c'est-à-dire le PCF) et seulement pour de brèves périodes, tandis qu'Hélène Brion en fut sympathisante encore plus brièvement [2]. Dans les rangs de la SFIO reconstituée, Saumoneau trouva — non sans quelque répulsion à coup sûr — presque toutes les militantes du GDFS qui s'étaient, pendant la guerre, élevées contre ses efforts. Mais la reconstitution du GDFS était bien le dernier souci de chacun, même de Saumoneau.

En février 1922, dans *La Femme socialiste*, Saumoneau annonça qu'elle allait porter son attention sur la réorganisation du GDFS dès que serait achevée la prochaine campagne de recrutement. Elle rappelait à ses lectrices que le GDFS était « un groupe de femmes appartenant au parti » et dont les membres « devront être et rester inscrits à une section » du parti. Le 7 mai 1922, les membres du groupe se réunirent et reconstituèrent la formation telle qu'elle se présentait à sa dernière réunion en 1917, c'est-à-dire avec la vieille CE dont Alice Jouenne était une fois de plus la secrétaire. Un seul changement : on prévoyait des groupes provinciaux agissant comme correspondants du groupe parisien, mais la mesure n'eut guère de résultats [3].

Très vite, Jouenne s'effaça devant Saumoneau qui devint *de facto* la dirigeante du groupe. Avec son numéro de mars 1923, *La Femme socialiste* parut dans un format très agrandi : quatre pages tabloïdes, qu'elle conserva jusqu'à la seconde guerre mondiale. Ainsi, Saumoneau exerçait un contrôle total sur le seul journal féminin du parti. Le 11 avril 1923, le GDFS célébra, pour la première

2. Voir annexe 8.

3. *FS*, 1er février, 1er juin, 15 juillet, 15 août 1922.

fois depuis 1914, la Journée internationale de la femme. Jouenne, pourtant toujours formellement en tête du groupe, n'y joua aucun rôle. La présidente était Stéphanie Bouvard, l'oratrice Louise Saumoneau. Le discours de cette dernière rappela surtout à l'auditoire la Journée de 1914 qu'elle avait organisée et qui avait été la première célébrée en France. Un mois plus tard, Saumoneau était déléguée du GDFS et du parti à la conférence de l'Internationale des femmes socialistes qui s'était reconstituée et, avec trois hommes, au congrès de Hambourg qui fonda de nouveau une Deuxième Internationale — ou du moins essaya de le faire. Là encore, Jouenne ne prit part à rien [4].

Ce n'est qu'en avril 1924 qu'elle finit par démissionner de son poste de secrétaire. Le groupe était donc en état d'élire une fois de plus Saumoneau à cette fonction. Elle y fut efficacement secondée par sa vieille amie Stéphanie Bouvard et par sa non moins vieille ennemie Suzanne Gibault qui venait de se remarier avec Buisson. A la fin de la guerre, Louise Saumoneau et Suzanne Gibault-Buisson se retrouvèrent sur le même terrain d'idées en ce qui concernait les dangers du féminisme et la nécessité de maintenir le GDFS comme groupe socialiste, si petit qu'il dût être, plutôt que de courir le risque de voir des éléments féministes s'y infiltrer. Saumoneau et Buisson déployèrent beaucoup d'énergie pour essayer de galvaniser le GDFS et de le ramener à la vie. Mais les circonstances condamnaient cette activité, si intense qu'elle ait pu être, à la stérilité. Elles étaient des personnages de 1914 qui ne rêvaient que de retrouver les jeux du passé. Elles y réussirent dans une certaine mesure, une seule : la résurrection du vieux GDFS [5].

Entravé par les vieilles structures, le GDFS parvint à peine, au début des années trente, à retrouver ses effectifs d'avant guerre, et cela, en dépit de sa prétention à être une organisation d'envergure nationale. Au congrès national de 1930, comme on demandait à Saumoneau le nombre de ses adhérentes, elle refusa de donner le moindre chiffre en déclarant sèchement : « Je n'ai rien à répondre ». L'année suivante pourtant, Buisson décida de donner des chiffres : « Deux cent vingt femmes inscrites à notre groupe, dont la moitié dans la Seine et l'autre moitié répartie en province ». Quel échec pour un parti qui prétendait compter cent vingt-cinq mille membres ! Un échec d'autant plus humiliant qu'il survenait après six années d'un dur travail (sans — faut-il le dire ? — le moindre soutien financier et avec le moindre soutien moral du parti). A cette

4. *Ibid.*, mai, juillet 1923 ; Parti socialiste (SFIO), *XXI^e congrès national 30-31 janvier - 1^er-2-3 février 1924, Marseille, Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1923, p. 49.

5. *FS*, avril-mai 1924.

époque, il était donc naturel que toute jeune femme s'inscrivant au parti commence par poser la question de l'organisation des femmes et, devant les maigres résultats offerts, critique les dirigeantes qui en étaient arrivées là [6].

Le Comité national des femmes socialistes

Une de ces femmes, Germaine Picard-Moch (épouse du futur ministre de l'Intérieur, Jules Moch) critiqua, de façon accablante et probablement justifiée, le GDFS :

> « Le Groupe des femmes, c'est Louise Saumonneau [*sic*], c'est un petit peu la dictature de Louise Saumonneau [*sic*], mais c'est surtout l'action de Louise Saumonneau [*sic*].
>
> Elle organise donc des réunions éducatives, mais le malheur, c'est que ce sont toujours les mêmes femmes qui y vont. Lorsque par exemple Louise Saumonneau [*sic*] parle de la Charte du Parti, elle a pour auditrices : Suzanne Buisson, Marthe-Louis Lévy [*sic*], la citoyenne Osmin, Germaine Picard-Moch et quelques autres ; lorsque Suzanne Buisson parle de la CGT elle a comme auditrices : Louise Saumoneau, Marthe-Louise Lévy [*sic*], la citoyenne Osmin, etc., et il en est toujours ainsi ».

Une autre jeune femme, moins connue, soulignait que « le fait qu'il existe actuellement un groupe de femmes socialistes, le GDFS, sans lien officiel avec le parti, permet à celui-ci de se désintéresser royalement de ce qui touche à l'organisation des femmes socialistes ». Suzanne Collette, l'auteur de cette remarque, venait d'adhérer à la treizième section de Paris et commençait à faire campagne pour que le parti crée une organisation féminine nationale qu'il patronnerait officiellement. La résolution qu'elle présenta dans ce sens fut acceptée par sa section puis par la Fédération de la Seine (toujours relativement sympathique aux femmes, comme du temps de Madeleine Pelletier). Présenté au congrès de Nancy, en 1929, ce texte fut adopté à l'unanimité et sans débats. Pourtant, comme quelques vétérans auraient pu le dire à Suzanne Collette, cela ne voulait pas du tout dire qu'elle voyait la fin de son combat [7].

Tout d'abord, cette unanimité même, cette absence de débats reflétaient la persistance du désintérêt des hommes socialistes pour le problème des organisations féminines. Au printemps de 1930, neuf mois après l'adoption de la résolution Collette, la CAP n'avait pas encore désigné la commission qui, selon la résolution, devait mettre

---

6. SFIO, *XXVII^e congrès Bordeaux 1930, compte rendu*, p. 173-174 ; *XXVIII^e congrès national tenu à Tours les 24, 25, 26 et 27 mai 1931*, Paris, Librairie populaire, s.d., p. 206, 211 ; *XXXVI^e congrès national 27, 28, 29 et 30 mai 1939, Nantes, Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1939, p. 146. Voir tableau p. 255, pour les chiffres des femmes et des effectifs totaux du parti pendant les années 1930.

7. SFIO, *XXVII^e congrès Bordeaux 1930, compte rendu*, p. 170, 197.

en place la nouvelle organisation nationale. Il ne s'agissait plus ici d'une absence d'intérêt, mais la seule femme membre de la CAP n'était autre que Louise Saumoneau, et elle n'avait nullement l'intention de laisser le mouvement socialiste féminin lui glisser entre les doigts. Comme la CAP ne se décidait pas à agir, Saumoneau prit l'initiative. Avec Buisson, elle consulta le groupe parlementaire (mais pas la CAP, évitant ainsi de faire référence à la résolution Collette) qui lui donna son accord pour préparer le projet à présenter au congrès de Bordeaux qui devait avoir lieu en juin 1930[8].

En second lieu, Collette ne pouvait pas réussir parce que son projet se fondait sur une analyse fautive du problème qui, selon elle, découlait de l'actuelle direction du GDFS et de la nature non officielle, volontaire, du groupe. Ainsi sa résolution demandait au parti « d'organiser les femmes adhérant à nos sections, à l'exemple des organisations qui fonctionnent déjà en Allemagne et en Autriche ». Pourtant, aussi longtemps qu'il s'agissait d'organiser les femmes à l'intérieur du Parti et aussi longtemps qu'elles y seraient si peu nombreuses, le cercle vicieux ne pourrait être brisé. Les mouvements autrichien et allemand avaient gagné leur stature par le biais d'organisations distinctes, et aussi du fait de liens existant dans leur pays entre les mouvements politiques et syndicaux. Les Françaises en étaient encore à trouver une assise dans la masse des femmes[9]. Néanmoins, Collette et Saumoneau étaient complètement d'accord pour organiser les femmes seulement à l'intérieur du parti « Il serait maladroit et inopérant, déclarait Collette au congrès de 1930, *de créer des organisations de femmes socialistes en dehors du Parti* (souligné dans le texte). » Louise Saumoneau, naturellement, allait plus loin. Quelques camarades, dit-elle en présentant le projet du GDFS à ce même congrès souhaitaient créer une organisation analogue aux Jeunesses socialistes fonctionnant distinctement des sections régulières, mais parallèlement à elles, et comprenant des sympathisantes aussi bien que des adhérentes. Et, naturellement elle rejetait violemment « cette forme d'organisation comme s'inspirant non pas de l'esprit de classe... mais d'un esprit de sexe, et nous pensons qu'une telle organisation deviendrait fatalement une organisation féministe socialisante ». Pour accentuer sa détermination elle ajoutait : « Je dirai même que, personnellement, si on devait accepter dans le Parti une forme d'organisation semblable, je me rallierais plus facilement à l'idée de n'avoir aucune organisation du tout, plutôt qu'à celle d'une organisation que je considère dangereuse pour

8. *Ibid.*, p. 169 ; *Le Populaire*, 18 avril 1930.

9. Parti socialiste (SFIO), *XXVI^e congrès national tenu à Nancy les 9, 10, 11, et 12 juin 1929, compte rendu sténographique*, Paris, au siège du Parti, s.d., p. 386.

l'avenir, pour le Parti et pour le socialisme. *(Vifs applaudissements)* » [10].

Mais personne ne défendait une telle organisation. La seule différence véritable entre le projet de Collette et celui de Saumoneau et Buisson résidait dans le fait que le premier envisageait l'inscription obligatoire de toutes les adhérentes du parti à la nouvelle organisation féminine, et leur représentation à la CAP en tant que femmes, tandis que le second repoussait « cette idée de l'obligation » et de représentation des femmes en tant que femmes « par respect du principe de l'égalité des sexes ». Les femmes, concluait Saumoneau, devaient entrer au parti « comme militantes du Parti et non pas comme femmes ». (De toute évidence, elles ne devaient donc pas avoir de représentation à la CAP « comme femmes ».) Le problème de l'inscription volontaire opposée à l'inscription obligatoire devint le seul point pleinement débattu au congrès. Malgré l'intervention de plusieurs femmes, toutes mécontentes du statu quo, aucune voix ne s'éleva pour proposer autre chose, sauf celle d'une femme qui protesta contre la perspective qu'il n'y ait pas d'organisation féminine du tout, et celle d'un homme qui suggéra que l'on suivît la tactique utilisée dans sa section à Strasbourg : aller voir les épouses des membres de la section et leur dire : « Votre mari est au Parti, votre devoir est de suivre votre mari... et de vous y faire inscrire » [11].

Le congrès, placé pour la première fois devant la perspective d'un débat long — sinon approfondi — sur l'organisation des femmes, vota finalement le renvoi de la question à une commission que désignerait la CAP. En firent partie Louise Saumoneau, Suzanne Buisson, Marthe Louis-Lévy, toutes du GDFS, et plusieurs des déléguées qui avaient critiqué le GDFS, comme Suzanne Collette et Germaine Picard-Moch. En tout neuf femmes, auxquelles se joignirent neuf hommes dont Blum, Bracke, Longuet, Renaudel et Zyromski. Pour une fois la grosse artillerie du parti allait s'occuper de la question féminine, tout en assurant à Saumoneau une solide majorité pour sa conception d'une telle organisation comme groupe auxiliaire au sein du parti, s'il y avait quelque danger à craindre sur ce point dans la commission [12].

Ce travail en commission fut la dernière contribution de Louise Saumoneau au mouvement socialiste féminin. Elle avait déjà quitté la CAP au moment du congrès de Bordeaux (1930). Par la suite, piquée peut-être par l'étendue des critiques portées au GDFS, elle démissionna de son poste de secrétaire. Sur ses indications, le

10. SFIO, *XXVII^e congrès Bordeaux 1930, compte rendu*, p. 163, 170.
11. *Ibid.*, p. 165, 178-179, 202-204.
12. *Ibid.*, p. 208-209.

groupe choisit pour lui succéder Suzanne Buisson, tandis que Marthe Louis-Lévy était nommée secrétaire adjointe. Saumoneau se consacra désormais à ses deux revues (elle en avait fondé une nouvelle : *Propagande et documentation*) et à son travail de déléguée permanente à la propagande. Avec deux de ses adeptes les plus proches au secrétariat du groupe, avec une commission qui suivait largement ses idées, elle pouvait être sûre que le mouvement des femmes socialistes en France subsisterait tel qu'elle l'avait laissé [13].

La commission avait sans doute à compter avec les opinions diverses de chacun de ses membres, le résultat final demeurait bien dans les limites acceptables par Saumoneau. La base du projet était que « les femmes adhérant au Parti appartiennent d'abord, comme les hommes, à leur section locale ». Elles auront donc option de participer aux organisations féminines, lesquelles seront chapeautées par un Comité national élu à l'échelon national par toutes les adhérentes, mais il n'existera aucune obligation de créer des groupes féminins ni de s'inscrire à ceux déjà existants. L'organisation féminine ne sera pas représentée à la CAP, dans laquelle les femmes, comme telles, n'auront pas non plus de représentation. (En fait, après le retrait de Saumoneau, il n'y aura aucune femme à la CAP pendant toutes les années trente [14].)

Le projet fut présenté au congrès de Tours en 1931 par Suzanne Buisson et Marthe Louis-Lévy, avec des justifications de l'action du GDFS dans le passé et un hommage à Louise Saumoneau. Il n'y eut aucun orateur pour s'y opposer. Collette ne prit jamais la parole. Suzanne Lacore, qui vivait encore en Périgord et venait de prendre sa retraite d'institutrice, prononça un brillant discours dans lequel elle défendit le projet en se référant aux articles qu'elle avait écrits en 1914 (dans lesquels elle avait condamné le féminisme, ce qui avait contrarié Hélène Brion). Oui, dit-elle, elle était aujourd'hui toujours opposée au féminisme mais pour pallier, au sein du parti, le petit nombre d'adhérentes et l'indifférence des hommes, une organisation plus puissante était nécessaire. Elle illustra avec vigueur son argumentation :

> « J'ai été personnellement toujours frappée de cette indifférence, et le spectacle que nous avons eu, ce soir — au moment où une femme est venue à la tribune, donnant par sa seule apparition comme un signe d'évasion pour nos camarades — m'a confirmée dans mon opinion sur ce point. (*Applaudissements*) » [15].

---

13. *Ibid.*, p. 398 ; *Congrès 1930 Bordeaux, Rapports*, p. 43 ; *FS*, juillet, décembre 1930, janvier, février, mars 1931.

14. Parti socialiste (SFIO), *XXVIII^e congrès national tenu à Tours les 24, 25, 26 et 27 mai 1931, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, s.d., p. 194-207, surtout 202-203.

15. *Ibid.*, p. 209-230, 237. Pour Lacore, voir ci-dessus, p. 154 n.

Le congrès vota le projet « à l'unanimité moins une voix » mais l'indifférence masculine et le manque d'adhérentes demeurèrent. Le nouveau Comité national des femmes socialistes (CNDFS) allait-il permettre de progresser malgré ces obstacles ?

En fait, le CNDFS n'était pas nouveau du tout. Sous la bannière d'une organisation toute neuve, on retrouvait les mêmes dirigeantes, les mêmes attitudes, et les mêmes structures qui avaient caractérisé le GDFS. Le premier CNDFS fut constitué au congrès de Tours qui, naturellement se tourna vers les femmes déjà connues dans le parti, les dirigeantes du GDFS ! Suzanne Buisson fut nommée secrétaire du nouveau CNDFS et Marthe Louis-Lévy se retrouva son adjointe, avec une militante plus jeune (mais qui était elle aussi de la tendance Saumoneau), Suzanne Caille. Berthe Saumoneau, la sœur de Louise, devint trésorière, ce qui permettait à Louise, nonobstant sa démission, d'avoir l'œil sur ce qui se passerait. Donc, la direction du CNDFS était virtuellement identique à celle du vieux GDFS. Sans doute y figuraient aussi Suzanne Collette et Germaine Picard-Moch, mais les anciennes membres du GDFS, partisanes de la politique qu'avaient préconisée Buisson et Saumoneau, l'emportaient par le nombre. Les élections pour le second terme du CNDFS n'y changèrent rien. Il y eut en tout 1 002 votantes, et 948 suffrages exprimés. Buisson arriva en tête avec 896 voix, suivie par Louis-Lévy (845), Lacore (841), Berthe Saumoneau (809), et Alice Jouenne (799). A part Berthe Saumoneau, qui ne resta pas longtemps au CNDFS (sa nièce se souvient qu'elle n'avait guère de goût pour « la politique ») et quelques jeunes militantes comme Berthe Fouchère et Andrée Marty-Capgras qui vinrent s'y inscrire, la direction et le gros des troupes du CNDFS demeurèrent virtuellement inchangés jusqu'à la guerre. En gros, c'était toujours l'ancienne équipe dirigeante moins Saumoneau — et, par un caprice du sort, plus Marianne Rauze, qui lasse des chimères romantiques, retourna au parti et fut élue au CNDFS en 1937. S'il y eut apport de sang nouveau, ce fut largement par hasard. Berthe Fouchère, alors jeune institutrice et militante, se souvient qu'en 1932 on lui demanda de se présenter au CN parce qu'il n'y avait pas assez de candidates pour occuper les vingt et un sièges [16]. Le CNDFS était caractérisé par les mêmes atti-

16. *Ibid.*, p. 372-374 ; *XXIX^e congrès national 29-30-31 mai-1^er juin 1932, Paris, Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1932, p. 107 ; *XXIX^e congrès national tenu à Paris les 29, 30, 31 mai et 1^er juin 1932, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, s.d., p. 268 ; entretien de Mme Fourton avec l'auteur. Voir appendice IV pour une liste des membres du CNDFS de 1931 à la guerre. Institutrice dans la Nièvre, Berthe Fouchère fut inculpée à la fin de 1923 pour avoir écrit un article hostile à l'occupation de la Ruhr : elle fut rayée des cadres de l'enseignement pour être réintégrée en 1925 dans l'Oise (DMO, ms de la IV^e partie ; entretien de Berthe Fouchère avec l'auteur, le 15 décembre 1971). Elue au CNDFS en 1932 (à la première élection), elle en devint la secrétaire en 1947 (voir ci-dessous, p. 228).

tudes que le GDFS, parce que toutes celles qui y travaillaient demeuraient fidèles à une conception de ce qu'il devait être — la conception qu'en avait Saumoneau — et parce que la plupart des femmes au CNDFS tendaient à mettre leur appartenance au parti au-dessus de leur engagement à résoudre les problèmes des femmes. En cela, elles reflétaient la situation qui avait conduit Madeleine Pelletier à agir plus en socialiste qu'en féministe en dépit de son engagement avoué à la cause des femmes. Elles étaient des militantes du parti, elles avaient choisi le parti plutôt que les organisations féministes, et si elles avaient connu quelques succès, c'était au sein du parti.

Finalement, le CNDFS était lié par les mêmes restrictions qui avaient entravé le GDFS. Par statut, il était une organisation de femmes inscrites au parti. Ce qu'il offrait à ces femmes, ce n'était pas une organisation bien à elles, mais une chance d'entrer dans les sections du parti socialiste. Et, bien qu'il semble que l'atmosphère des sections vers 1930 ait été beaucoup plus ouverte aux femmes qu'avant la guerre de 1914, il n'en est pas moins vrai que les femmes ne pouvaient y trouver un écho à leurs problèmes de femmes. En plaçant les femmes sur le même pied que les hommes, les sections pouvaient au contraire tendre à jeter un voile sur l'existence même de ces problèmes particuliers. Résultat : le CNDFS fut ce que Saumoneau avait voulu qu'il fût : un auxiliaire féminin du parti, sans vie politique à lui. Lorsqu'en 1934-1935 le comité Amsterdam-Pleyel (une association antifasciste qui préluda au Front populaire) chercha à attirer des militantes et sympathisantes socialistes dans un « Rassemblement mondial des femmes », le CNDFS se préoccupa davantage de sauvegarder les intérêts du parti que de mobiliser des femmes. Et pour ce faire, il se tourna, pitoyablement, vers la direction (masculine) du parti en décidant que « la CAP était seule qualifiée pour déterminer... l'attitude que devait adopter, en face de ce « Rassemblement », notre comité qui n'est, on le sait, qu'une organisation intérieure, une sorte de vaste commission, spécialisée dans le recrutement féminin ». Le CNDFS déploya beaucoup d'énergie à faire appliquer la décision négative de la CAP. De même, lorsque la section féminine du PCF rencontra les représentantes du CNDFS pour mettre sur pied une campagne contre la vie chère, ce ne fut qu'avec l'approbation préalable du secrétariat du parti, et avec la présence d'un secrétariat national (masculin), en quelque sorte un gardien du sérail [17].

17. Parti socialiste (SFIO), *XXXIIe congrès national 9, 10, 11, 12 juin 1935, Mulhouse, Rapports*, Paris, Librairie populaire, 1935, p. 163-164.

Seconde mouture du GDFS, mêmes dirigeantes, mêmes attitudes, mêmes limitations, le CNDFS, simple auxiliaire féminin allait voir son action s'empêtrer dans toutes ces chaînes. La résolution qui lui avait donné naissance lui désignait trois objectifs : « A) Le recrutement des femmes ; B) Leur éducation socialiste ; C) La mise au point des questions féminines à proposer à l'étude du parti. » Sur le premier point, recrutement, le CNDFS put certes accroître légèrement le nombre des adhésions féminines au parti : au 15 mars 1933, on en comptait 2 995 soit 2,17 % de l'effectif total. En 1934 : 3 376, soit 2,57 %. Par la suite, les femmes dépassèrent légèrement 3 % du total et ce rapport se maintint durant la période 1934-1937 qui vit monter en flèche le total des adhésions. Cet accroissement est probablement dû plus à l'évolution de la situation féminine qu'aux efforts du CNDFS. En tout cas, il n'y eut jamais de véritable décollage des participations féminines à la SFIO. Le CNDFS était un système conservatoire : il a pu empêcher un déclin relatif mais n'a pas provoqué un nouveau départ [18].

Pour l'éducation, on a l'impression que les mêmes tournées de conférences continuèrent avec peut-être un peu plus d'intérêt pour la province, qu'au temps du GDFS surtout parce que le CNDFS recevait une aide financière du parti (pas beaucoup : 12 000 F en 1934 et encore, cette somme fut contestée par un délégué qui souhaitait réduire la subvention du CN au profit des Jeunesses socialistes !). Quant à l'appui aux questions féminines à l'intérieur du parti, le CNDFS rencontra singulièrement peu de succès [19].

Le 1er mars 1934, la Chambre adopta le projet de loi du vieux socialiste Bracke « accordant aux femmes tous les droits politiques ». Naturellement, le texte n'alla pas plus loin que le Sénat, mais même alors, tandis que le Front populaire recommençait à nourrir l'espoir d'une victoire électorale en 1936, beaucoup de socialistes se mirent à trembler à l'idée que la droite allait leur souffler cette victoire en acceptant que les femmes disposent du droit de vote, étant toujours entendu qu'elles voteraient comme les prêtres leur diraient de le faire et assureraient ainsi le succès de la droite. Un député socialiste, Sixte-Quenin, manifesta ouvertement cette frayeur : au congrès de la SFIO en 1935 il présenta une résolution qui « considérant le danger que pourrait représenter pour les libertés publiques l'attribution immédiate du droit de vote aux femmes, lequel risquerait d'amener légalement l'installation du fascisme au

18. SFIO, *congrès Tours 1931, compte rendu*, p. 202. Voir tableau, p. 255, pour les chiffres de femmes inscrites au Parti pendant les années trente.

19. Parti socialiste (SFIO), *XXXIe congrès national tenu à Toulouse les 20, 21, 22 et 23 mai 1934, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, s.d., p. 27.

pouvoir », donnait aux députés socialistes un droit de voter contre le suffrage féminin à l'heure actuelle tout en réaffirmant ce droit pour un avenir lointain. Ce ne furent pas les efforts du CNDFS qui permirent de repousser cette résolution — aucune femme ne s'éleva contre — mais ceux de Bracke qui obtint 2 117 voix alors qu'une minorité appréciable — 720 congressistes — vota pour Sixte-Quenin [20].

Il est donc à peine surprenant que le CNDFS n'ait presque rien obtenu du Front populaire, si l'on excepte la nomination par Léon Blum de trois femmes sous-secrétaires d'Etat (dont Suzanne Lacore, membre du CNDFS qui avait fait impression sur Blum lorsqu'elle avait pris la parole au congrès de 1931). Dans son rapport de 1936, le CNDFS se montra pour ainsi dire d'accord sur la mise à l'écart du suffrage féminin. Lorsque le parti accéda au pouvoir d'une manière inattendue après les élections de 1936 (car on avait prédit plutôt un ministère radical qu'un socialiste) le CNDFS ne fit aucun effort pour lui demander le vote des femmes. C'était pourtant la seule fois où la SFIO, appuyée par une majorité de gauche, était en position de force et morale et politique pour faire tomber le barrage sénatorial qui s'était opposé à ce vote depuis 1922. Ainsi, dans un sens, ce fut l'organisation féminine du parti socialiste qui rompit la promesse faite cinquante ans plus tôt — en 1879 — à Marseille. Et ce ne fut pas Blum, mais de Gaulle qui donna aux femmes françaises le droit de vote. Et ce ne fut pas l'organisation socialiste féminine qui obtint la reconnaissance de ce droit mais la simple volonté d'un homme. Lorsque éclata la seconde guerre mondiale, le CNDFS n'avait pas substantiellement accru le pourcentage des femmes au sein du parti (il continuait à dépasser à peine 3 %) ; il n'avait « éduqué » aucune femme, sinon celles qui étaient déjà membres du parti ; et il n'avait obtenu pour les femmes aucun avantage politique significatif, même lorsque le parti s'était trouvé au pouvoir [21].

---

20. SFIO, *congrès 1935 Mulhouse, rapports*, p. 198 ; *XXXII^e congrès national tenu à Mulhouse les 9, 10, 11 et 12 juin 1935, compte rendu sténographique*, Paris, Librairie populaire, s.d., p. 520-525.

21. Jean Lacouture, *Léon Blum*, Paris, Seuil, 1977, p. 302 ff. ; Parti socialiste (SFIO), *XXXIII^e congrès national 30, 31 mai, 1^er et 2 juin 1936, Paris, rapports*, p. 226 ; Hause, « The rejection of women's suffrage ».

Le mouvement socialiste féminin jusqu'à nos jours : le spectre de Louise Saumoneau

Lorsque la SFIO fut reconstituée, après la seconde guerre mondiale, le CNDFS renaquit lui aussi sous la même forme qu'avant la guerre. Ajoutons toutefois que la secrétaire du CNDFS fut également nommée secrétaire d'une commission nationale féminine et membre du comité directeur du parti (qui remplaçait l'ancienne CAP). Désormais les femmes avaient le droit de vote et, naturellement, leur sort au sein du parti en fut amélioré. A la fin de la Quatrième République elles constituaient probablement 16 % de la totalité des adhérents, ce qui était certainement mieux que les 3 % de la Troisième République, mais qui ne semble pas avoir été pleinement proportionnel aux espoirs nés chez les femmes lorsqu'elles avaient reçu statut de citoyen à part entière. Pour l'essentiel, la politique et les limitations qui avaient été celles du CNDFS d'avant la guerre demeurèrent inchangées. Suzanne Buisson n'était plus là pour maintenir la tradition Saumoneau : elle avait été assassinée par la Gestapo lors de ses activités de résistante, et Louise Saumoneau se trouvait hors du parti, mais celles qui leur avaient succédé restaient fidèles à leurs idées. Après le bref secrétariat de Simone Kahn (qui avait été suppléante dans l'ancien CNDFS) ce poste fut occupé, en 1947, par Berthe Fouchère, membre du Comité national des femmes socialistes depuis 1932. Quoique Fouchère se situât à la gauche de Buisson (comme Saumoneau l'avait fait durant la Grande Guerre) elle avait les mêmes idées que l'une et l'autre sur la question féminine : comme elles, elle avait accepté la décision de Léon Blum de ne pas chercher, en 1936, à obtenir le droit de vote pour les femmes. Fouchère demeura au secrétariat dix ans, puis elle démissionna pour protester contre la guerre que Guy Mollet faisait en Algérie. En 1958 lui succéda Janette Brutelle, ancienne institutrice comme elle, qui allait être la dernière secrétaire de la commission. Au congrès d'Epinay en juin 1971, la SFIO fusionna avec la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand et d'autres groupes pour former l'actuel parti socialiste. En même temps furent dissous le CNDFS et la commission [22].

22. Entretien de Mme Fourton avec l'auteur ; entretien de Mme Janette Brutelle avec l'auteur, le 14 décembre 1971 ; lettre de Mme Brutelle à l'auteur du 28 janvier 1978 : SFIO, *congrès Paris 1932, compte rendu*, p. 268. Mme Brutelle naquit le 17 février 1929 à Bizanet (Aude) et commença une carrière d'institutrice dans ce département en 1949. Militante socialiste, elle prit la tête des Jeunesses socialistes de l'Aude et, en 1953, entra au CN des JS. En 1956, elle entra au CNDFS dont elle devint la secrétaire en 1958, après deux ans comme secrétaire de la Fédération socialiste du département d'Alger. En 1963, elle créa le « Club Louise Michel », qui patronna sa candidature aux élections législatives de mars 1978 dans l'Aude ; le Club se voulait un terrain d'entente entre le PS et le centre.

L'un et l'autre furent remplacés par la Commission nationale des femmes du PS dont Janette Brutelle resta membre jusqu'en 1975. Mais le cœur n'y était plus. Dans la confusion et l'exaltation des débuts de l'Union de la gauche, le PS, une fois de plus, eut tendance à oublier les femmes. Le nombre des femmes n'avait pas augmenté dans le nouveau PS : pas plus que 16 % du total, et sans doute environ 3 % dans la hiérarchie du parti. Les femmes se mirent alors à envisager les remèdes possibles. A leur tête se trouvaient Yvette Roudy et Marie-Thérèse Eyquem, toutes deux mitterrandistes venues de la Convention, et aussi Colette Audry, ancienne militante des années trente, qui avait suivi Marceau Pivert dans l'éphémère parti socialiste ouvrier et paysan qu'il avait fondé en 1938 après avoir été exclu de la SFIO et qui, après une longue période aux *Temps modernes* puis au PSU avait finalement, en 1969, rejoint le PS (alors dirigé par Alain Savary). M.-T. Eyquem et Y. Roudy acquirent la conviction qu'il fallait trouver de nouveaux moyens pour amener un nécessaire accroissement des inscriptions féminines. Tout en désapprouvant, comme celles qui les avaient précédées, l'idée de sections parallèles, elles observèrent que le nouveau PS ne semblait pas attirer davantage de femmes. Selon Yvette Roudy, elles n'étaient guère plus que 15 à 20 %, beaucoup moins que ce qu'on pouvait attendre après plus de trente ans d'exercice des droits politiques et devant l'énorme dynamisme déployé par le PS au moins jusqu'à la rupture de l'Union de la gauche [23].

On prit donc deux mesures : d'abord, en 1973, fut obtenu « un pourcentage minimum... de femmes à tous les degrés de l'organisation : comité directeur, bureau exécutif, fédération, section ». Ce pourcentage, ou quota, fut fixé au début à 10 %, l'équivalent du pourcentage féminin dans le total des adhérents. Au congrès de Nantes, en juin 1977, une contribution unanime de la commission nationale des femmes demandait de porter ce quota à 20 %, plus en rapport avec la proportion réelle des femmes à la base. L'absence de soutien de la part des membres masculins du comité directeur ne permit pas de faire adopter cette proposition. Le congrès vota un compromis proposé par Pierre Mauroy : 15 %. L'autre mesure fut la création en 1975, par le parti, d'une « délégation aux femmes » dirigée par Denise Cacheux, collaboratrice de Pierre Mauroy. En 1977, la délégation fut élevée au rang de « Secrétariat national à l'action féminine » et « chaque organisme de direction et d'exécu-

23. Thierry Pfister, *Les socialistes : les secrets de familles, les rites, le code et les hommes du premier parti de France*, Paris, Albin Michel, 1977, p. 81-82, 130, 196-197 ; entretien de Mme Yvette Roudy avec l'auteur, le 15 novembre 1977 ; conversation téléphonique de Colette Audry avec l'auteur, le 22 novembre 1977.

tion, de la section au secrétariat national » devait comprendre, de façon parallèle, « une — ou un — secrétaire responsable, chargé des problèmes posés par la condition féminine dans la société et dans le Parti socialiste ». Yvette Roudy devint la première secrétaire nationale et reçut la promesse d'un soutien moral et financier de la part de la hiérarchie du parti [24].

Le nouveau secrétariat disposait d'un bien plus grand poids dans le parti que n'en avaient eu avant lui le CNDFS ou la Commission nationale féminine (sans parler du GDFS qui n'était même pas à proprement parler un organisme du parti). En outre Roudy était bien plus féministe que les anciennes militantes de la SFIO — ou, pour mieux dire, elle était féministe alors que le terme même faisait horreur aux autres — et elle était décidée à agir avec énergie pour que les femmes puissent obtenir leur juste part du gâteau au sein du parti. Pourtant, le nouveau secrétariat s'inscrivait à l'intérieur des lignes tracées par Louise Saumoneau : il était basé sur une politique d'intégration (d'ailleurs c'est Yvette Roudy elle-même qui évoqua le terme par une comparaison avec la façon dont le « quota » était utilisé aux Etats-Unis « pour lutter contre la ségrégation » raciale, et dans le dessein évident d'intégrer les Noirs à la société américaine, ce que les Noirs, ressentant la nécessité de retrouver leur identité vis-à-vis des Blancs, contestaient). La politique adoptée par le secrétariat national était uniquement établie pour promouvoir les femmes au sein du parti, pour rendre les sections plus ouvertes aux femmes. C'est ainsi que le spectre de Louise Saumoneau, même si on l'a depuis longtemps oubliée, continue à planer sur l'action des femmes socialistes.

Louise Saumoneau — Epilogue

C'est par lassitude que Louise Saumoneau quitta le mouvement féminin socialiste, et quoiqu'elle demeura vingt ans encore au sein du mouvement, son action y fut marquée par une lassitude équivalente. Après la scission de Tours, elle perdit foi dans la classe ouvrière. Lors de l'invasion de la Ruhr en 1923, elle se plaignit que les ouvriers ne se soient « pas élevés avec la même rapidité que la classe privilégiée descendait ». Ce manque de foi dans la classe à laquelle elle appartenait, mêlé à son inconfortable position parmi ceux qui lui reprochaient sa conduite pendant la guerre, la conduisirent à un dogmatisme que n'animait plus l'esprit révolutionnaire [25].

---

24. Entretien de Mme Roudy avec l'auteur ; Pfister, *Les socialistes*, p. 101, 130 ; *L'Unité*, 1-6 juillet 1977.

25. *FS*, novembre, décembre 1923.

Durant les années trente, lorsque le parti se trouva confronté aux problèmes du fascisme et de la guerre, Saumoneau ne vit là rien d'autre qu'une répétition de ce qui s'était passé en août 1914. En 1937, elle écrivait qu'on voulait préparer « les esprits à l'acceptation de la guerre du droit... comme en 1914 ». Lorsque à propos des accords de Munich, la SFIO se partagea entre Paul Faure et Léon Blum, Saumoneau se rangea aux côtés du premier (favorable aux accords), seul survivant des membres du parti qui s'étaient opposés — bien que timidement — à la Grande Guerre. Avec lui et avec Georges Dumoulin, autre vétéran des opposants de 1914, elle passa de l'acceptation de Munich à la condamnation du « stalinobellicisme » et enfin au soutien à Vichy[26].

Après la Libération, Louise Saumoneau refusa de retourner à ses engagements d'autrefois et paracheva sa rupture avec le parti. Le 2 janvier 1945 elle écrivait au secrétaire, Daniel Mayer : « Je ne trouve pas dans vos idéologies bellicistes, cocardières et pis encore, le pur socialisme auquel j'ai consacré mes jours et mes veilles ». Et elle signa sa lettre « Louise Saumoneau, un demi-siècle de militantisme socialiste ». Elle se joignit à Paul Faure pour fonder un « Parti socialiste démocratique (vieux parti socialiste SFIO) ». Elle pensait ainsi rompre à gauche avec un parti devenu pour elle trop parlementariste. Mais si, en 1920, elle avait pu opter pour l'ombre de la SFIO de 1905, c'est vraiment pour un fantôme — et des moins reluisants — qu'elle prit position en 1945. Dans *Propagande et documentation* (qu'elle fit paraître de nouveau de 1947 à 1949) elle condamna les « émigrés et maquisards » de la Résistance et leur « soi-disant Libération ». C'est ainsi qu'elle fut absente de la SFIO et de la Commission nationale féminine (où Marianne Rauze continua de travailler jusqu'en 1958, elle devait mourir un an plus tard, à Perpignan à l'âge de quatre-vingt-quatre ans). Louise Saumoneau, elle, consacra ses dernières énergies à une cause mourante[27].

Mais tout mourant qu'il était, le Parti socialiste démocratique survécut à Saumoneau. En 1949, elle fut atteinte d'un cancer à la mâchoire et mourut à Paris le 23 février 1950 (le PSD disparut, lui en 1960, avec Paul Faure). Etant donné ses volte-face politiques, ceux qui prirent le deuil de la vieille militante socialiste, ou même qui écrivirent son épitaphe, furent fort peu nombreux. Elle aurait pu choisir qu'on écrive sur sa tombe les mots mêmes qu'elle avait pro-

26. *Ibid.*, octobre, 1937, février, mars 1940.

27. *Propagande et documentation*, 2e trimestre 1947, p. 6, 2e trimestre 1948, p. 4 n. ; « Commission nationale féminine », IFHS, Fonds Vassart, 14 AS 206 (d), dossier XVI-D annexe n° 3 ; entretien de Berthe Fouchère avec l'auteur ; lettre de Mme O. Nagler à l'auteur du 26 février 1973 (O. Nagler collabora avec Rauze dans sa dernière feuille éphémère, *Femmes unies*, vers 1950).

noncés à la mort d'Adèle Toussaint-Kassky et d'Elisabeth Renaud toutes deux disparues, comme Fernand Loriot, en octobre 1932 :

« Elles terminèrent ensemble leur vie de militantes, à la suite d'incidents pénibles pour beaucoup d'entre nous et qui affectèrent douloureusement leur sensibilité et leur incorruptible esprit de justice. Leur vie matérielle s'éteint à quelques jours d'intervalle et elles entrent presque ensemble dans le néant, notre retraite à nous tous » [28].

28. *FS*, novembre 1932 ; *Le Populaire*, 14 octobre 1932.

Conclusion

Au terme de ce siècle d'histoire des femmes et du socialisme essayons de répondre aux quatre questions que nous avions posées en commençant : 1. Pourquoi, après de si prometteurs débuts, l'alliance entre le socialisme et le féminisme échoua-t-elle ? 2. Quels idéaux, quelles idéologies animaient la conduite des socialistes envers le féminisme et les femmes en général ? 3. Pourquoi un fort mouvement féminin ne se développa-t-il jamais au sein de la SFIO ? 4. Des groupes féminins plus indépendants, une organisation féminine plus autonome auraient-ils amené un plus large recrutement féminin ? Bref, quelle sorte d'héritage pèse aujourd'hui sur le PS, qui semble encore freiner son aptitude à attirer les femmes dans ses rangs puisque à la fin de 1977 on ne comptait pas plus de 15 à 20 % de femmes parmi les inscrits au parti, soit une proportion à peu près équivalente à celle que connaissait le SPD allemand en 1914 ?

L'alliance entre le féminisme et le socialisme fut fondée dans la confusion. Elle fut scellée entre des dirigeantes sans troupes. Elle se dissipa dès qu'apparut ce qui aurait dû être une évidence : le contraste entre les classes sociales sur lesquelles reposait chacun des deux mouvements. A l'origine de cette alliance, on trouvait un mélange d'idées généreuses et progressistes qui remontait assez loin, qui avait probablement atteint sa plus intense période avant la révolution de 1848, mais qui demeurait encore vivace après les événements de la Commune. Les idées progressistes marchent souvent de pair, féminisme et socialisme étant des idées progressistes ne pouvaient qu'aller ensemble. Ce sentiment, qu'on peut faire remonter à Flora Tristan, demeura sous-jacent à l'action des femmes socialistes dans les premières années de la Troisième République. Léonie Rouzade, par exemple, n'avait pas une idée claire de la raison pour laquelle femmes et ouvriers devaient marcher la main dans la main,

sinon qu'ils étaient, les unes et les autres, également opprimés. La confusion fut dissipée de part et d'autre sans que Rouzade et ses continuatrices se soient assuré une base permanente pour une action commune. D'une part, les féministes, Hubertine Auclert par exemple, sentaient bien que les hommes, même ceux de la classe ouvrière, étaient au moins partiellement, des oppresseurs des femmes ; de l'autre, les ouvrières et leurs dirigeantes comme Aline Valette et surtout Louise Saumoneau, percevaient que dans la société actuelle leur émancipation signifiait plus qu'une simple égalité avec les hommes. Il s'agissait de faire passer du capitalisme au socialisme la base économique de la société. Or la plupart des féministes, consciemment ou non, avaient intérêt à ce que la société capitaliste continue.

Les féministes — en vérité une d'entre elles, Hubertine Auclert — posèrent les termes d'une alliance entre féminisme et socialisme au congrès de Marseille en 1879. Cette alliance prit là sa forme la plus généreuse et la plus claire et pour la même raison : absence de troupes derrière les chefs de file qui s'agitaient donc dans le vide, sans faire face à la réalité sociale, c'est pour cela aussi qu'elle apparut mort-née. Dès qu'Auclert eut à compter avec sa base, si peu nombreuse qu'elle fût, elle dut rompre cette alliance. N'est-ce pas du moins le sens qu'il faut donner à la décision de son groupe de rester avec les proudhoniens, au Havre, en dépit de l'antiféminisme de ces derniers ? Dès que le parti socialiste commença à attirer des adhérents, les féministes purent se rendre compte que le travailleur moyen n'était pas un allié et que — ouvrier ou ouvrière — il voyait bien que les féministes étaient des bourgeoises. La principale contribution d'Auclert fut d'aider à une sorte de tri des différentes idées et idéologies progressistes, ce qui leur permit, dans les années 1890, de commencer à se distinguer les unes des autres. Il y a là quelque ironie. Lorsque le féminisme devint une force par lui-même, l'alliance avec le socialisme put apparaître moins nécessaire et moins prometteuse. Lorsque le socialisme de son côté prit assurance et essor, le féminisme commença à se révéler foncièrement bourgeois, donc antisocialiste. Après Marseille, féminisme et socialisme loin de confirmer leur projet d'alliance dérivèrent de plus en plus à l'écart l'un de l'autre.

Quoi qu'il en soit, entre cette dérive des années 1880 et 1890 et la rupture entre le GFS et les féministes en 1900 (sans mentionner la violente hostilité inscrite dans les statuts du GDFS en 1913-1914), se déroula une longue lutte menée surtout par Louise Saumoneau. Naturellement, Aline Valette se coupa nettement des féministes, en même temps qu'elle en venait à placer tous ses espoirs dans le parti et en ce sens, elle fut extrêmement représentative de l'évolution du mouvement socialiste — masculin ou féminin — dans les années

1890. Mais ce fut Louise Saumoneau qui détermina la rupture radicale entre féminisme et socialisme après le congrès de 1900 réuni par Marguerite Durand. Ce congrès, contrepoint de celui de Marseille, marqua la rupture de l'alliance et, partant, la déclaration des hostilités.

Si nous avons donné une aussi large place à Louise Saumoneau, c'est parce qu'elle fut l'architecte de cette rupture, et qu'elle l'imposa au mouvement socialiste féminin du vingtième siècle. Mais il doit être bien entendu que cette rupture reflétait une réalité sociale : le féminisme était essentiellement bourgeois dans sa base de classe ; sa clientèle était faite de femmes très différentes de celles qui se voulaient socialistes, aussi différentes que l'étaient les dirigeantes. Ce n'est pas la séparation des deux mouvements qui nous semble importante mais les conséquences que Saumoneau tira de leur nature différente et qu'elle imposa à son mouvement. Non seulement Louise Saumoneau rompit avec le mouvement féministe, mais aussi elle empêcha le mouvement socialiste de prendre en compte les problèmes féminins, de lutter pour l'égalité des sexes en même temps que pour l'égalité des classes. Ce qui nous mène à la seconde question : les idéaux et les idéologies qui guidèrent la conduite des socialistes envers le féminisme et envers les femmes.

Ici nous touchons au problème éternel de la faiblesse des socialistes français sur le plan théorique. Le chef du parti, l'homme qui avait la prétention d'introduire en France le marxisme allemand, Jules Guesde, ne savait pas un mot de la langue de Goethe, avait peu lu Marx et, de ce qu'il en avait lu, n'avait conservé que les éléments les plus rigides. Ainsi, par sa malheureuse résolution (repoussée par le congrès UFC de 1880) qui niait la valeur du suffrage féminin, il ouvrit le conflit entre féminisme et socialisme. Guesde n'était pas sans nourrir des sentiments positifs à l'égard de l'émancipation des femmes : il s'était là-dessus fortement exprimé dans ses articles de 1876 auxquels nous avons fait souvent référence. Mais ces articles découlaient de l'influence anarchiste qu'il avait subie avant sa rencontre avec le marxisme. Dès qu'il pencha vers ce qu'il croyait être les idées de Karl Marx, apparut chez lui une nouvelle raideur dans laquelle l'émancipation devint une idée élémentaire, à composante unique : à savoir l'émancipation de l'exploitation de classe. Toute autre forme d'émancipation devenait à ses yeux une diversion, et la lutte pour les droits des femmes, dans l'état actuel des choses, apparaissait presque contre-révolutionnaire.

Lafargue, Ghesquière, Vérecque, sans oublier Aline Valette — en fait tous les théoriciens du marxisme français, Guesde mis à part — étaient encore dans une plus grande confusion sur le plan théorique. Ils ne comprenaient rien à la pensée de Marx, d'Engels ou de Bebel

sur le problème de l'émancipation des femmes. S'ils avaient quelques idées là-dessus, elles étaient proches de celles de Proudhon, c'est-à-dire que lorsqu'ils vénéraient la maternité, ils voulaient, en fait, « la femme au foyer ». Pour Paul Lafargue comme pour Aline Valette, la révolution socialiste devait permettre à la femme de rentrer chez elle et d'élever ses enfants. Inutile de préciser que ni Marx ni Engels n'envisageaient les choses de la sorte, mais les théoriciens français avaient peu lu Marx et Engels et ils les avaient encore moins compris.

C'est dans *L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, qu'Engels avait résolu le problème du rapport entre les droits des femmes et la révolution sociale. Il l'avait fait sur le ton incisif dont il était coutumier : les droits des femmes en général, et le plus important d'entre eux, le droit de vote, n'étaient qu'un des terrains sur lesquels devait être menée la bataille contre la société bourgeoise. A cette bataille, les femmes devaient prendre part, tout autant que les hommes. Elles en avaient le droit et même le devoir, car leurs droits, de même que ceux des hommes, constituaient des armes dans un combat plus vaste. Ce n'est qu'une fois qu'elles auraient obtenu, par leur lutte, le droit de vote, que les femmes surmonteraient leurs illusions et se rendraient compte que le chemin de leur émancipation passe par le socialisme. Ce n'est qu'une fois obtenu le droit de vote que le mouvement féministe bourgeois se désintégrerait, laissant la voie ouverte aux femmes pour venir au socialisme. Mais si les théoriciens du socialisme français ne parvenaient pas à saisir ces idées, il n'est guère surprenant que les dirigeantes du mouvement socialiste féminin n'y aient pu atteindre.

Nous pouvons maintenant répondre à la troisième question, la plus importante : pourquoi un mouvement féminin fort ne put-il jamais se développer au sein de la SFIO ? Avant de retourner aux conséquences de la rupture entre féminisme et socialisme et à l'échec du parti sur le plan théorique, nous devons introduire un troisième facteur qui nous aidera à répondre : la naissance tardive du mouvement. Le GFS ne fut pas capable de tenir jusqu'à l'unification finale du socialisme français en 1905. Il rompit précisément sous la réaction de Louise Saumoneau devant le mouvement féministe, à la suite de quoi prirent fin l'association avec Elisabeth Renaud et donc l'équilibre qui avait permis au groupe de connaître un tel succès. Les hommes du parti firent le reste, refusant d'accepter ce qui restait du groupe, refusant qu'il en fût créé un autre, et cela, pour une grande part, du fait de leur carence sur le plan théorique que nous avons signalée. Même Madeleine Pelletier n'entreprit vraiment jamais de remplir ce vide. Ainsi, jusqu'en 1913, il n'exista pas de mouvement socialiste féminin français. Or, si l'on en juge d'après

les mouvements autrichiens et allemands, la période propice pour l'essor d'un tel mouvement se situait précisément dans les quelque dix années précédant la Grande Guerre, lorsque la social-démocratie, pas encore souillée par l'union sacrée, pas encore privée de son aile militante par le schisme entre socialistes et communistes, demeurait la personnification sans tache des espoirs progressistes. Naturellement, le GDFS naquit seulement à la fin de cette période et il n'avait que dix-huit mois d'existence lorsque la déclaration de guerre arrêta un mouvement chargé de promesses quoique limitées. La scission de Tours et les grèves de 1919-1920 brisèrent une fois de plus l'élan du mouvement social dans son ensemble, et ce n'est que vers 1930 que les partis socialiste et communiste purent se reprendre. Mais, à ce moment-là, il était trop tard pour qu'un fort mouvement féminin s'implante à la SFIO, car elle avait perdu beaucoup de son caractère d'organisation radicalement séparée, représentant tout un monde pour ses adhérents et elle avait perdu beaucoup de la base ouvrière qu'elle s'était donnée avant la guerre. C'était désormais le PCF qui représentait cet univers et se donnait cette solide base de travailleurs. En fait, le PCF allait résoudre le problème de la mobilisation d'une base militante, ce que la SFIO ne fit jamais. Il n'est donc pas surprenant que le PCF se soit montré bien plus heureux que la SFIO lorsqu'il s'agit de mobiliser les femmes.

Ce départ à retardement, toutefois, n'explique pas tout à fait l'échec de la SFIO dans l'établissement d'un fort mouvement féminin. Le retard en fait fut dû largement à la faille existant entre le féminisme et le socialisme, et à la faiblesse du parti sur le plan théorique. L'échec de la SFIO en ce domaine doit être essentiellement attribué aux limitations imposées au mouvement féminin à la suite des réactions de Saumoneau face au féminisme et de la faiblesse du parti sur le plan théorique ; soit : a) la politique d'intégration ; b) la subordination du mouvement féminin au sein du parti ; c) la subordination des revendications féminines à celles du parti. Ces trois limitations furent les facteurs essentiels qui freinèrent l'implantation d'un mouvement socialiste féminin en France.

La politique d'intégration eut deux conséquences désastreuses. D'abord, elle signifiait que, puisque les femmes étaient tenues pour égales des hommes, elles avaient à entrer en concurrence avec les hommes sans que fussent prises en considération les difficultés résultant de leur subordination de fait aux hommes. Ainsi, le progressisme même du mouvement socialiste français qui acceptait en théorie l'égalité pour les femmes, le succès même d'Hubertine Auclert et de Léonie Rouzade, créaient une illusion d'égalité qui empêchait de percevoir la réalité de l'inégalité. Les femmes qui se firent une place de militantes dans le parti avaient tendance à croire en cette illusion

ou, au mieux, en cette égalité limitée ; il fallait donc qu'elles fussent socialistes avant d'être féministes, et qu'elles pensassent en termes identiques à ceux de leurs camarades masculins plutôt qu'en ceux de leurs sœurs qui, à l'extérieur de l'organisation, étaient toujours piégées dans une oppression véritable. Madeleine Pelletier présente un exemple, le plus spectaculaire, de la façon dont l'engagement envers le féminisme fut aveuglé par le rôle qu'elle joua dans le parti.

En second lieu, la politique d'intégration signifiait que le principal point d'attraction pour l'activité militante féminine se trouverait dans les sections masculines. Les groupes féminins — quand et là où ils existaient (même à l'époque du CNDFS, seules une demi-douzaine de fédérations en comptaient vraiment un) — n'étaient que des subsidiaires de la section. Cette situation, qui, de toute façon eût été difficile à surmonter, fut délibérément maintenue par Louise Saumoneau à travers la disposition statutaire stipulant que les femmes devaient s'inscrire au GDFS (ou au CNDFS) en passant par une section masculine. Elle signifiait ainsi qu'elle voulait tenir à l'écart les bourgeoises — conséquence ici encore de sa rupture avec le féminisme en 1900 — mais, en réalité, elle éloigna probablement surtout les ouvrières d'autant plus que les autres si elles avaient fait l'expérience du féminisme de groupe s'y étaient habituées à ce que pouvait être la vie d'une organisation militante. Mais entrer dans une section masculine, se trouver seule femme dans une pièce enfumée avec des hommes parlant presque toujours de politique électorale, pour une femme sous la Troisième République, cela frisait l'héroïsme. Et même aujourd'hui combien de femmes se trouveraient plus à l'aise dans une section ? C'était pourtant sur ce pied-là qu'avait lieu tout recrutement féminin dans le parti, et, pour l'essentiel, il en est de même dans le nouveau PS.

La subordination du mouvement féminin à l'intérieur du parti était la conséquence logique de ce que nous venons d'expliquer. C'était même une part de cette politique d'intégration. Car pour parler strictement, il n'y avait pas de mouvement du tout, seulement une commission intérieure ainsi que Suzanne Buisson appelait le CNDFS. Ce dernier n'avait pas d'existence en soi, et ne pouvait donc donner aux femmes le sentiment d'avoir quoi que ce soit à dire sur leur destin. Il ne pouvait prétendre, il ne cherchait pas à offrir aux femmes l'occasion de participer ou de décider par elles-mêmes. A cet égard, la tendance allait vers une subordination accrue. Le GFS avait été autonome, le GDFS aussi en quelque sorte, mais le CNDFS estimait qu'il n'était pas de son rôle d'exprimer, fût-ce une opinion, sur la part que pouvaient prendre les femmes socialistes dans un rassemblement antifasciste ! Les dirigeantes du CNDFS s'adressèrent à la CAP. Pourquoi donc une femme se

serait-elle intéressée à pareil mouvement ? Si elle se sentait assez forte pour entrer directement au parti, un tel rôle lui semblait absurde avec tout ce qu'il comportait d'entraves. Si elle n'était pas au parti, il n'y avait rien dans le mouvement féminin qui pût l'y attirer.

Tout cela résultait de la subordination des exigences des femmes aux besoins du parti, une subordination prônée par les femmes socialistes elles-mêmes, alors que les besoins du parti étaient déterminés par des hommes, sur la base de leur perception de ces besoins dans un cadre masculin (essentiellement électoral). Le GFS avait félicité les femmes socialistes belges lorsqu'elles acceptèrent la décision du parti de laisser le suffrage féminin dans les limbes. Le CNDFS ne fit rien lorsque, plus de trente ans plus tard, la SFIO agit de même et pour les mêmes raisons. Plus le parti s'approchait du pouvoir, plus il redoutait le vote des femmes qu'il avait autrefois défendu avec tant d'enthousiasme, en théorie : au congrès de 1935, un quart des bulletins de vote se porta contre le suffrage des femmes alors qu'une virtuelle unanimité avait été obtenue non seulement à Marseille, en 1879, mais également à Limoges, en 1905, et à Nancy, en 1906, et pour l'ensemble des droits féminins, non pour le seul suffrage. En 1936, étant au pouvoir, le parti décida de passer la question sous silence — avec l'accord tacite du CNDFS. Sans doute cette attitude était-elle défendable : les conquêtes du Front populaire pouvaient sembler plus importantes aux travailleuses que le vote. Toutefois le raisonnement semble avoir été simpliste : on supposait que les droits des femmes étaient en contradiction avec le socialisme, et même qu'ils constituaient une menace pour lui. Voter le droit de vote pour les femmes en 1936 n'aurait guère pu menacer le gouvernement de Léon Blum qui était déjà en place et, aux élections suivantes, les réalisations des socialistes auraient déjà tiré les femmes des mains des prêtres. Dans tous les cas, le gouvernement n'eût été guère menacé si l'on avait défendu les droits des femmes au sein du parti. En renonçant à le faire, aurait dit Hubertine Auclert, c'est à ces droits mêmes qu'on renonçait. On ne pouvait donc attirer les femmes vers le parti — même les femmes de la classe ouvrière — mais simplement maintenir l'orientation masculine de la SFIO et finalement abandonner tout effort pour créer une organisation féminine de masse. N'était-ce pas ce que voulait Louise Saumoneau lorsqu'elle avait dit au congrès de Nantes en 1930 qu'elle préférait qu'il n'y eût pas d'organisation féminine du tout plutôt que d'en voir une qui passerait outre à ces limitations ? Ou ce que voulait Suzanne Buisson lorsqu'elle avait déclaré (ainsi que le rapporta Suzanne Collette à ce même congrès) : « Il n'est pas nécessaire d'être nombreuses pour faire du bon travail » ?

Avec ces limitations, le parti continuait à tourner dans un cercle vicieux. Il était une organisation masculine consacrée à cette préoccupation essentiellement masculine : la politique électorale. Tant que les femmes ne disposaient pas du droit de vote, elles n'intéressaient pas plus le parti qu'elles ne s'intéressaient à lui. Pas de recrutement, donc pas de clientèle féminine dont il faudrait satisfaire les revendications. L'organisation féminine n'était rien d'autre qu'une commission intérieure.

Architecte des organisations féminines de la SFIO, Louise Saumoneau ne fut pas pour autant la cause de ces limitations. C'est essentiellement par sa voix que s'exprimèrent les forces qui les imposèrent. Après un dur travail, elle réussit à les appliquer aux différentes formes que prirent les organisations féminines au sein du parti. Ainsi, en 1914, appuyée par Suzanne Lacore et Suzanne Buisson (alors Gibault), elle exclut non seulement les féministes comme Maria Vérone et Hélène Brion, mais aussi celles — avant tout Elisabeth Renaud — qui recherchaient une synthèse entre les revendications féminines et celles du parti. Le prestige que Saumoneau acquit pendant la Grande Guerre et la position qu'il lui valut dans les années vingt lui permirent de maintenir le GDFS dans ces limitations et d'en imposer si puissamment la marque au CNDFS lorsqu'il fut en fin de compte fondé que même la Commission nationale féminine la porta.

Il est curieux de noter pourtant que Louise Saumoneau — aux côtés d'Elisabeth Renaud — fut également l'architecte de la seule organisation féminine qui ait transcendé ces limitations (quoique sans l'avoir voulu) : le GFS. Et c'est dans le GFS que nous voyons esquissée une réponse à notre quatrième question : des groupes séparés, une organisation plus autonome, auraient-ils aidé le parti à recruter des adhérentes ? Nous devons conclure que oui, mais nous ignorons dans quelle mesure. A l'intérieur de son cadre limité, le GFS eut un certain succès, ce qui peut appuyer notre argument. Il avait trois qualités qui semblent lui avoir valu ce succès et qui sont le reflet des limitations imposées aux groupes qui lui succédèrent : il était une organisation de travailleuses ; il était autonome par rapport au parti, avec sa vie à lui, sans cesser d'être totalement socialiste ; il défendait les revendications des femmes en tant que femmes et en tant qu'ouvrières. Naturellement ces facteurs furent le résultat de circonstances auxquelles mit fin l'unification de la SFIO (et que Saumoneau fit en sorte de ne pas voir se répéter). Mais on peut y deviner les grandes lignes de ce qu'eût été la réussite d'une organisation féminine socialiste si la SFIO en avait jamais laissé une croître et se développer.

Tout d'abord, le GFS offrait aux femmes une atmosphère où elles se sentaient bien. Constitué de femmes, il était évidemment moins intimidant qu'une section masculine. Ici les femmes n'avaient pas à entrer en concurrence avec les hommes dans un jeu dont elles avaient été jusque-là écartées. De plus, le GFS était autonome : il avait sa vie propre. Il fonctionnait parallèlement à des sections masculines et, comme elles, prenait des décisions sur les problèmes qui concernaient ses membres. C'est cette autonomie, cette liberté de mouvement que Clara Zetkin avait estimées essentielles au succès du mouvement socialiste féminin en Allemagne. Il donnait aux femmes l'occasion de prendre des décisions par elles-mêmes, et de jouer un rôle — si mince fût-il — dans la politique qui régissait leur existence. Troisièmement, le GFS, au moins tant que Renaud fut présente, se battit pour les revendications féminines, à la fois au sein du parti et dans la société. Il montrait ainsi à ses adhérentes que leurs décisions seraient exécutées, qu'elles n'agissaient pas dans le vide, qu'elles ne s'effaçaient pas en tant que femmes devant les revendications des hommes du parti. Car l'ironie de la politique d'intégration, c'était qu'elle avait pour résultat final de demander aux femmes de renoncer à leurs exigences en tant que femmes pour des objectifs que les hommes estimaient plus importants. Et Hubertine Auclert justement avait redouté que les femmes, au nom de l'égalité, n'aient en fin de compte une position subordonnée dans le parti. Seul le GFS, et pour une période brève, donna vraiment aux femmes l'égalité dans le parti en cessant de prétendre qu'elles en bénéficiaient déjà en dehors de lui. Par la suite, la rupture de Louise Saumoneau avec le féminisme, la faiblesse du parti sur le plan théorique, les façons de voir, les ignorances de ses dirigeants (hommes et femmes) contribuèrent à limiter si sévèrement le mouvement socialiste féminin qu'il ne put jamais vraiment se développer pour devenir une organisation de masse, même lorsque le parti connut ses meilleures périodes.

Ces limitations persistèrent tout au long de la vie de la SFIO et permettent d'expliquer pourquoi un mouvement féminin vivant ne se développa jamais dans le parti. Mais l'opposition de la part de quelques dirigeantes, et d'à peu près tous les dirigeants, à quoi que ce soit qui, de près ou de loin, peut évoquer un groupe féminin laisse penser que l'ombre de Louise Saumoneau plane toujours sur le parti et que celle d'Elisabeth Renaud ne parvient pas à rétablir l'équilibre. Yvette Roudy peut rêver de groupes qui rendraient plus facile et plus attirante pour les femmes l'entrée dans le parti, pour arriver à les mettre en œuvre il lui faudrait non seulement s'opposer à beaucoup de ses camarades mais aussi aux ombres de ceux et celles qui l'ont précédée.

[redacted]

ANNEXES

Annexe 1
Les candidatures féministes de 1885

Les élections législatives de 1885 devaient avoir lieu au scrutin de liste départemental, les listes pouvant être établies par n'importe qui et distribuées aux électeurs qui les glissaient dans l'urne. Cette absence de formalités encouragea des groupes divers à se présenter. Parmi eux, la Fédération républicaine socialiste (de tendances radicales) constituée à l'automne de 1884. Trois féministes au moins : Hubertine Auclert, Louise Barberousse et Jules Allix, rallièrent la Fédération. Allix était un ancien communard extrêmement sympathisant de la cause féministe. En tant que personnage politique, toutefois, il traînait un lourd handicap que socialistes aussi bien que réactionnaires ne manquèrent pas de souligner durant la campagne : c'était un « libéré de Charenton », l'asile d'aliénés bien connu. En 1880, il fonde un éphémère Comité des femmes comprenant deux militantes qui, en 1885, allaient joindre leurs efforts aux siens : Léonie Manière et Lara Marcil. Manière avait, en 1879-1880, tenu le secrétariat du Comité socialiste de secours aux amnistiés et aux non amnistiés pour lequel Léonie Rouzade prit souvent la parole. En 1881, Louise Barberousse et Jules Allix furent délégués par le Comité des femmes au Congrès universel de la libre pensée. En décembre 1884, ils fondèrent la Ligue de la protection des femmes qui servait de couverture aux activités charitables de Barberousse laquelle, plutôt assez aisée, avait, selon Hubertine Auclert qui laissait entendre que leurs relations présentaient des côtés moins respectables, engagé Allix comme secrétaire. C'est en tant que présidente et secrétaire de la Ligue que Barberousse et Allix rallièrent la Fédération [1].

En octobre 1884, la Fédération inscrivit dans son programme l'égalité politique pour les femmes, ce dont Auclert et Barberousse revendiquèrent le mérite. A la suite de quoi, Allix et Barberousse s'employèrent, contre l'avis d'Auclert, à persuader la Fédération d'endosser des candidatures de femmes. Ces tentatives rencontrèrent une considérable opposition et ne réussirent en fin de compte, en février 1885, qu'au prix d'un schisme. La majorité antiféministe

1. *La Citoyenne*, septembre 1885 ; *Le Prolétaire*, 26 avril (p. 3), 7 juin (p. 7, 8) 1879 ; APP B/a 1651, papillons datés de septembre 1880 et du 24 décembre 1884 ; Jean Bossu, « La femme et la Libre pensée sous la Troisième République », *L'Idée libre*, janvier 1957, p. 35 ; *Le Figaro*, 26 août 1885 (lettre privée d'Auclert non destinée à la publication [cf. son *Journal*, ms. BHVP]), 6 septembre 1885. Pour la biographie d'Allix, voir DMO, t. IV, p. 107-110 et (sans y prêter trop d'exactitude) baron Marc de Villiers [du Terrage], *Histoire des clubs de femmes et des légions d'Amazones, 1793-1848-1871*, Paris, Plon-Nourrit, 1910, p. 389-392.

quitta la Fédération pour un groupe radical, laissant « Allix, Barberousse et Cie » avec sur les bras « les épaves de l'ancienne Fédération ». Ces derniers convoquèrent pour le 11 mai 1885 un congrès socialiste où ils avancèrent l'idée d'inclure des candidates dans leur liste [2].

La campagne s'ouvrit en août. La plupart des femmes sollicitées : Hubertine Auclert, Sarah Bernhardt, Mme Clovis Hugues, Louise Michel, Paule Mink, Eugénie Potonié-Pierre et Séverine se récusèrent. Beaucoup de ces refus étaient prévisibles : Sarah Bernhardt et Mme Hugues ne s'occupaient guère de politique ; Potonié-Pierre estimait qu'il ne devait y avoir qu'« une candidate féminine unique ». Louise Michel, Paule Mink et Séverine étaient opposées aux élections et plutôt tièdes envers le féminisme. Mink était maintenant contre le suffrage des femmes, tant qu'elles resteraient soumises à l'influence du clergé. Séverine répondit avec hauteur : « Je suis restée trop " femme " pour n'être pas de beaucoup au-dessous d'une tâche qu'une citoyenne plus virile accomplira certes mieux que moi ». Curieuse déclaration venant de celle qui à elle seule tenait en main *Le Cri du peuple* de Jules Vallès, le plus important journal de gauche à l'époque [3] !

Mais c'est le jugement d'Hubertine Auclert qui produisit le plus d'effet. Elle détestait Barberousse et elle le déclara dans une lettre que *Le Figaro* s'arrangea pour publier. Auclert y qualifiait la Ligue de groupe de « nullités tapageuses, d'ambitieuses sans mérite ni intelligence ». La Ligue pouvait bien compter une centaine de membres, on n'y trouvait « pas une femme *sérieuse* (souligné dans le texte). Il n'en fallait pas plus pour que la presse, quelle que fût sa couleur, fît des candidatures féministes un sujet de grande hilarité. Le passé médical d'Allix, auquel jusque-là on faisait de relativement discrètes allusions, donna lieu à toutes sortes de sarcasmes. *Le Figaro* se montra le plus acerbe, en revenant à longueur de page sur les thèmes favoris d'Allix (notamment les « escargots sympathiques ») auxquels il s'accrochait si on l'y incitait un peu dans les réunions [4].

---

2. Auclert, *Journal*, 19, 31 octobre 1884 ; *Le Figaro*, 26 août 1885 ; *La Citoyenne*, mars, septembre 1885 ; *La Bataille*, 13 septembre 1885 ; APP B/a 612, brochure datée de mai 1885.

3. *La Bataille*, 12, 21 août 1885 ; *Le Figaro*, 21, 22, 26 août 1885 ; *La Citoyenne*, septembre 1885 ; *Le Cri du peuple*, 12 août 1885. Séverine ne prit que rarement des positions féministes et son socialisme dura seulement de 1920 à 1923, c'est pourquoi nous n'avons pas parlé d'elle (voir APP B/a 1660 et DMO, t. XV, p. 160).

4. Auclert, *Journal*, 31 octobre 1884 ; *Le Figaro*, 26 août (lettre d'Auclert, cf. n. 1 ci-dessus), 6 septembre 1885 ; *La Bataille*, 24 août, 5 septembre 1885. Les « escargots sympathiques » étaient une méthode de télégraphie. Il fallait deux escargots élevés ensemble, placés sur des échiquiers composés des lettres de l'alphabet. Pour envoyer un message, il suffisait de mettre un escargot sur les cases correspondant au message : l'autre devait se déplacer par sympathie et se mettre sur les mêmes cases.

En dépit de tout cela, six femmes acceptèrent les candidatures offertes par le congrès qui, selon *Le Figaro* était composé de douze femmes et vingt hommes. Quatre des candidates : Barberousse, Marcil, Manière et Prunière étaient membres de la Ligue. Les deux autres étaient Maria Deraismes et Léonie Rouzade. Pourquoi acceptèrent-elles cette aventure destinée à finir mal ? Naïveté politique ? Eloignement de Paris ? (*Le Figaro* notait, peut-être avec sarcasme, qu'elles étaient « en villégiature » : Deraismes à Pontoise, Rouzade à Meudon). Ou bien dévouement à la cause, face à tous les obstacles [5] ?

La Fédération ne tint qu'un seul meeting, qui fut si désastreux qu'il mit fin virtuellement à toutes ses activités. Les anarchistes prirent le contrôle de la réunion et élirent un bureau de « citoyennes abstentionnistes ». « De neuf heures à onze heures, la salle entière se tordait dans un rire homérique », note *La Bataille,* qui se dispensa de reproduire les discours. *Le Figaro* lui, les mentionna : « La citoyenne Léonie Rouzade tient la parole pendant près d'une heure et prononce, en se frappant la poitrine, ce qui a dû coûter bien des baleines à son corset, un long et incompréhensible discours ». Ce commentaire était de toute évidence injuste. Si le discours de Rouzade fut « incompréhensible » la cause en était au tumulte qui régnait dans la salle. Même Auclert, qui aurait mieux fait de ne pas prendre la parole ne put se faire entendre. Ainsi en dépit d'une affiche d'apparence officielle, la campagne ne représenta jamais un effort sérieux comparable à celui qui avait accompagné la candidature de Rouzade en 1881. Elle ne parvint même pas à ce que fussent prises en compte les voix qui s'étaient portées sur les femmes, le nom des six candidates ayant été retiré des listes. Aucun candidat des listes de la Fédération ne figurait parmi les 147 premiers candidats, à l'exception de ceux qui figuraient aussi sur d'autres listes. Allix, qui eut le plus de succès, sans doute parce que des électeurs se rappelaient son rôle du temps de la Commune, n'obtint que 171 voix. Ce résultat démontrait non seulement l'échec sur le plan électoral mais aussi une incroyable confusion d'idéologie : il y avait de tout dans la liste, depuis les opportunistes jusqu'aux socialistes. Aussi, Ligou et d'autres historiens sont-ils dans l'erreur lorsqu'ils se réfèrent à ces listes dans les mêmes termes que pour les listes socialistes [6].

---

5. *Le Figaro,* 6, 10 septembre 1885 ; *La Bataille,* 13 septembre 1885.

6. *La Bataille,* 11 septembre, 13 octobre 1885 ; *Le Figaro,* 9 septembre 1885 ; Auclert, *Journal,* 12 septembre 1885 ; APP B/a 612 (affiche) ; *Le Prolétariat,* 10 octobre 1885 ; *La Bataille,* 13 octobre 1885 ; *Le Socialiste,* 3 octobre 1885 ; *Le Temps,* 11 octobre 1885 ; Ligou, *Histoire du socialisme,* p. 100.

Annexe 2
La Deuxième Internationale et la question féminine (1889-1904)[1]

La Deuxième Internationale mit longtemps à se donner une organisation, et même dans les dix années qui précédèrent la première guerre mondiale elle conserva une structure extrêmement lâche. Ses décisions avaient un certain poids moral, en particulier pour le POF, parti le plus engagé dans l'internationalisme, mais elles n'étaient au mieux que l'exposé du sentiment de l'opinion socialiste internationale. De plus, avant que le socialisme français ne réalise son unité en 1905, l'état de division dans lequel il se trouvait empêchait que soient appliquées en France les résolutions de l'Internationale. De plus, les querelles des Français compromirent la naissance de la Deuxième Internationale, dont la fondation donna lieu à deux congrès tenus simultanément à Paris en juillet 1889 : l'un possibiliste, organisé par la FTSF, l'autre marxiste, convoqué par le POF. Parmi les délégués possibilistes il y avait deux Françaises : Marie-Rose Astié de Valsayre et Mme Vincent[2]. Parmi les marxistes, une seule : Aline Valette[3]. Aucun des deux congrès ne discuta des droits des femmes en tant que tels ; l'un et l'autre votèrent des résolutions sur la législation du travail dans lesquelles étaient inclus quelques aspects de la question féminine. Les possibilistes demandaient l'abolition du travail de nuit pour les femmes et les enfants ; les marxistes, l'interdiction d'employer des femmes dans tous les secteurs de l'industrie « qui affectent plus particulièrement l'organisme féminin ». Les deux congrès demandèrent l'égalité de salaire pour un travail égal. Les marxistes déclarèrent « en outre qu'il est du devoir des ouvriers d'admettre les ouvrières dans leurs rangs, sur le pied d'égalité »[4].

---

1. Pour la période 1904-1914, voir chap. V et VI. Nous ne prétendons donner ici qu'un aperçu des prises de position de l'Internationale. Pour une analyse plus large, voir Madeleine Rebérioux, « La question féminine dans les débats de la Deuxième Internationale », *Actes du colloque consacré à Anna Kulischoff*, Milan, Fondation Brodolino, 1978.

2. Fédération des Travailleurs Socialistes de France, *Compte rendu du congrès international ouvrier socialiste tenu à Paris du 15 au 20 juillet 1889*, Paris, Comité national, 1891, p. 42. Pour Astié de Valsayre et Mme Vincent, voir ci-dessus, p. 43. Cf. Georges Haupt, *La Deuxième Internationale (1889-1914), étude critique des sources, essai bibliographique*, Paris - La Haye, Mouton et Cie, 1964.

3. *Congrès international ouvrier socialiste de Paris (du 14 juillet au 21 juillet 1889), Appel de la commission d'organisation, liste des déléguées et des partis socialistes représentés, télégrammes et lettres d'adhésion, résolutions*, Paris, Impr. de la Presse, 1889, p. 16. Pour Valette, voir ci-dessus, p. 53.

4. FTSF, *congrès international Paris, 1889*, p. 67 ; *congrès international Paris, 1889, appel*, p. 19.

Au congrès suivant de l'Internationale, tenu à Bruxelles en 1891 et qui, grâce au PO belge, fut un congrès unifié, la question du droit des femmes fut soulevée. A vrai dire, elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour mais fut soumise durant le déroulement des débats par un groupe de femmes dans lequel ne figurait aucune des deux déléguées françaises, Aline Valette et une certaine Eugénie Collot, qui représentait la Bourse du travail de Paris. L'initiative venait des Allemandes[5]. P. Singer, qui fut nommé président de la commission sur cette question nota que « les socialistes allemands particulièrement ont éprouvé combien est efficace l'appui des femmes, elles ont été pour beaucoup dans les succès des socialistes ». La résolution soumise par les déléguées invitait « les partis socialistes et ouvriers de tous les pays à affirmer énergiquement dans leurs programmes l'égalité complète des deux sexes et à demander d'abord ce qui suit : " Abrogation de toutes les lois qui mettent la femme en dehors du droit commun et public " ». Il est intéressant de remarquer qu'il s'agissait là d'une des résolutions qu'Aline Valette citait pour démontrer que les socialistes s'engageaient à défendre les droits des femmes — cf. *supra* p. 56 : mais elle ajoutait deux clauses qui ne figuraient pas dans la version officielle : « les mêmes droits civils et politiques que l'homme ; à travail égal salaire égal ». La résolution, telle qu'elle fut adoptée, ne disait rien de plus que ce qu'avaient exprimé et les guesdistes et les broussistes en 1882. Quoi qu'il en soit, elle ne fut pas acceptée sans faire question. Vandervelde, le dirigeant socialiste belge, déclara : « Je suis partisan de l'égalité des sexes, mais j'estime que la femme doit rester à son foyer et ne peut être contrainte d'occuper les mêmes travaux que l'homme ». On proteste dans la salle que ce n'est pas socialiste. La résolution fut votée « à l'unanimité moins trois et des applaudissements vigoureux éclatent ». La brièveté même des débats indiquait bien la nature toute platonique de la résolution. Vandervelde fut le seul à intervenir. Aucune question de réelle importance ne fut résolue si rapidement dans les congrès de l'Internationale[6].

Celle concernant le suffrage universel se fit remarquer par son absence. Sans doute était-elle incluse dans l'« égalité complète » et dans l'« abrogation de toutes les lois qui mettent la femme en dehors du droit commun et public », mais c'était là une façon détournée de poser la question, un peu comme si les délégués voulaient éviter de mentionner le droit de vote par son nom. L'Interna-

5. Les signataires en étaient W. Drucker, E. Ihrer, Louise Kautsky, Dr Anna Kulischoff, et O. Baader *(congrès international ouvrier socialiste tenu à Bruxelles du 16 au 31 août 1891, Rapport publié par le secrétariat belge)*, Bruxelles, Impr. Brismée, 1893, p. 84-85, 246-247.

6. *Ibid.*, p. 84-85 ; Aline Valette, « La femme et le socialisme », *L'Harmonie sociale*, 15 octobre 1892 (cf. ci-dessus, p. 56).

tionale ne demanda pas spécifiquement les droits politiques pour les femmes avant le congrès de Paris en 1900, où fut adoptée une longue résolution sur « la lutte pour le suffrage universel et la législation directe par le peuple » qui comprenait la phrase suivante : « Considérant que, sur le terrain de la politique socialiste, la femme et l'homme ont des droits égaux, le congrès proclame la nécessité du suffrage universel pour les deux sexes ». Cette position fut confirmée par un autre texte, spécifiquement consacré au « suffrage universel des femmes » lors du congrès de 1904 à Amsterdam[7].

Sur la question du travail féminin, l'Internationale prit position en 1893, au congrès de Zurich. La résolution alors adoptée réglait une des questions de base qui séparaient féministes et socialistes. Les premiers refusaient la réglementation du travail féminin, sauf dans la mesure où le travail masculin était également réglementé. Plusieurs féministes, par exemple, étaient pour la journée de huit heures, mais à la seule condition qu'elle soit appliquée aux hommes comme aux femmes. Et ce n'étaient pas seulement les féministes bourgeoises qui prirent cette position puisqu'elle fut celle, par exemple, de Nathalie Lemel[8]. Quand, lors d'une réunion en 1886, Gustave Rouanet proposa une gamme de lois protégeant les femmes, semblables à celles que demandera l'Internationale en 1893, Lemel répliqua en déniant « tout droit aux hommes de faire des lois protectrices pour les femmes en les assimilant aux enfants : " Les femmes ", dit-elle, " ne veulent pas être protégées... les femmes sont seules juges des travaux et du genre de travail qu'elles peuvent faire " ». Même Aline Valette était opposée à ce genre de réglementation sauf pour la période de maternité. Ses *Cahiers des doléances féminines* prenaient soin de mentionner une réglementation seulement pour les enfants[9].

Valette n'assistait pas au congrès de Zurich, en 1893, où l'Internationale s'en prit durement à cette attitude : « Considérant que certains mouvements féministes bourgeois repoussent toute législation protectrice en faveur des ouvrières, comme portant atteinte à la liberté de la femme et à l'égalité de ses droits vis-à-vis de l'homme », le congrès déclarait : cette attitude des féministes « laisse

---

7. *Cinquième congrès international tenu à Paris du 23 au 27 septembre 1900. Compte rendu analytique*, Paris, Société nouvelle, 1901, p. 112 ; *Sixième congrès socialiste international tenu à Amsterdam du 14 au 20 août 1904. Compte rendu analytique publié par le secrétariat socialiste international*, Bruxelles, Gand, Impr. coopérative « Volksdrukkerij », 1904, p. 125.

8. *La Revue socialiste*, 1886 (I), p. 345. Pour Lemel, voir Thomas, *Les « pétroleuses »*, p. 257 et suiv., *passim*, et ci-dessus, p. 66.

9. « Société républicaine d'économie sociale », réunion du 27 mars 1886, *La Revue socialiste*, 1886 (I), p. 368. Cf. Valette, *Socialisme et sexualisme*, p. 91-92, et ci-dessus, p. 54, 71.

ainsi hors de compte... le caractère de notre société actuelle, qui est basée sur l'exploitation de la classe ouvrière, de la femme aussi bien que de l'homme, par la classe capitaliste ». Mais, dans la mesure où il n'avançait pas le plus évident argument en faveur d'une législation protégeant les femmes — à savoir qu'elles étaient plus exploitées que les hommes ; dans la mesure où il ignorait le fait que les féministes appuyaient la demande d'une réglementation du travail si les deux sexes devaient être traités avec égalité, on pouvait accuser le congrès de concevoir avant tout le rôle de la femme en terme de maternité, ainsi que le faisaient Aline Valette et Paul Lafargue. Et certains passages de la résolution viennent à l'appui de cette interprétation. Le congrès accusait les féministes de ne pas comprendre « le rôle assigné à la femme sur la différenciation des sexes, et son rôle de mère, si important pour l'avenir de la société ». Est-ce que cela ne laissait pas entendre que les femmes étaient des reproductrices plutôt que des productrices ainsi que le prétendait Valette ?

La résolution demandait en propre :

1. La journée de huit heures pour les femmes (six heures pour les jeunes filles de moins de 18 ans) ;

2. Trente-six heures consécutives de repos après chaque semaine de travail pour les femmes ;

3. Pas de travail de nuit pour les femmes ;

4. Interdiction pour les femmes de travailler « dans toutes les industries nuisibles à la santé » ;

5. Interdiction pour les femmes de travailler deux semaines avant et quatre semaines après la naissance d'un enfant ;

6. Des inspectrices dans tous les secteurs de l'industrie employant des femmes ;

7. L'application de ces mesures à toutes les femmes qui travaillent, y compris les domestiques [10].

L'Internationale était sujette à la même ambiguïté que nous avons découverte au sein du socialisme français : d'un côté, elle s'engageait dans le sens de l'égalité — sincèrement, sans aucun doute, mais d'une façon abstraite ; de l'autre elle s'engageait dans le sens des rôles sociaux traditionnels. Sur ce dernier point, elle avait certes raison, étant donné l'exploitation à laquelle le capitalisme soumet les femmes, mais en agissant ainsi, elle n'en offusquait pas moins la vision de la libération des femmes qu'Engels (avec Marx) avait transmise au socialisme international.

---

10. *Les congrès socialistes internationaux, ordres du jour et résolutions (publié par le Bureau socialiste international de Bruxelles)*, Gand, Société coopérative « Volskdrukkerij », 1902, p. 71.

Annexe 3
Les femmes socialistes : des chiffres

Combien de femmes étaient inscrites au mouvement socialiste sous la Troisième République ? Il semble qu'elles constituaient en gros 2 à 3 % du total des adhérents ; peut-être plus à Paris. Ce chiffre découle des rares données objectives qui existent. Appliqué au nombre total d'inscrits, il donne des résultats confirmés par des témoins et que je déduis de ma propre impression à la lecture de la presse contemporaine.

Les trois données objectives sont les suivantes. Tout d'abord Claude Willard, dans son étude monumentale, *Les guesdistes.* Willard put obtenir des listes nominatives pour un échantillon représentant 1/6e du parti. Dans cet échantillon il compta 20 femmes pour la période 1891-1893 (soit 3 % de son échantillon) et 53 pour la période 1894-1899 (soit 2 %, mais « cette proportion est probablement légèrement inférieure à la réalité »). Dans la plupart des cas, ces adhérentes étaient femmes ou filles de militants masculins. Willard estime que cet échantillon était représentatif et il est donc raisonnable de supposer que la même proportion se retrouve pour le POF dans son ensemble. Deuxièmement : le nombre des femmes déléguées aux congrès de la SFIO avant la guerre alla de 10 (le chiffre le plus élevé, à Limoges, en 1906 où il y avait 225 délégués en tout) jusqu'à une seule, à Amiens en 1914, pour 214 délégués), ce qui fait une moyenne de 5,27 femmes par congrès, autrement dit, approximativement 2 1/4 %. Dans presque tous les congrès auxquels assistèrent plusieurs femmes, la moitié ou les deux tiers d'entre elles étaient mariées à des délégués masculins. L'unique femme déléguée fut souvent soit Madeleine Pelletier, soit Angèle Roussel, qui étaient les femmes-sandwiches du féminisme socialiste, si on peut risquer cette image. Troisièmement, et c'est le plus important, selon un recensement des adhérentes effectué en 1932, il y aurait eu alors à la SFIO 2 800 femmes inscrites, ce qui correspond à 2,1 % du total des adhérents — pourcentage le plus bas de tous les partis socialistes européens à l'époque [1].

Voyons à quoi nous aboutissons avec le pourcentage de 2 à 3 %. On peut estimer raisonnablement qu'en 1900 le parti comptait

1. Willard, *Les guesdistes*, p. 362 n. ; entretien de M. Willard avec l'auteur, 4 novembre 1977 ; Marthe Louis-Lévy, *L'émancipation politique des femmes, rapport présenté à la première conférence nationale des femmes socialistes (4-5 juin 1933)*, Paris, Librairie populaire, 1934, p. 29. Voir tableau p. 255, pour les chiffres exacts. Cf. Bibliographie, II, H, pour une liste nominative des déléguées aux congrès SFIO.

25 000 inscrits. 2 % nous amène à 500, ce qui paraît un chiffre plutôt optimiste pour l'ensemble du pays. Nous n'avons pas de chiffres sur les inscriptions à Paris, mais si nous supposons que le rapport entre Paris et la France entière demeure constant entre 1900 et 1905, nous pouvons admettre que la Fédération de la Seine comptait quelque 5 000 socialistes. (Il est important de ne pas oublier qu'il s'agit toujours de l'ancien département de la Seine, c'est-à-dire une grande partie de la région parisienne, et non pas la ville seule.) Les 2 à 3 % considérés nous donnent un chiffre de 100 à 150 femmes. Dès l'unification, en 1905, nous disposons de chiffres officiels précis (en général tirés d'estimations faites par la police) : 34 688 inscrits pour le pays tout entier, 7 378 dans la Seine. La proportion de 2 à 3 % nous donne de 700 à 1 000 femmes pour toute la France et de 150 à 220 pour la Seine. Avec les élections de 1914 le nombre d'adhérents à la SFIO fit un grand bond en avant : il passa de 72 765 en janvier 1914 à 90 725 en juillet. On ne pouvait pas s'attendre à ce que cet accroissement comprît beaucoup de femmes étant donné précisément qu'elles étaient dépolitisées. Il semble toutefois raisonnable de tabler sur les chiffres de janvier, soit entre 1 450 et 2 200 femmes inscrites. La Fédération de la Seine atteignait en 1914 un effectif de 11 020 membres, soit en conservant le pourcentage de 2 à 3 %, entre 220 et 230 femmes[2].

Ces chiffres sont corroborés par les souvenirs de militantes que recueillit Hélène Heinzely dans son mémoire où elle défriche ce terrain. D'après Hélène Brion il y aurait eu environ 500 femmes inscrites au parti à la veille de la Grande Guerre ; Marianne Rauze ajoutait que les femmes au parti étaient « des militantes isolées ». En 1913, Rauze se plaignait que le nombre de femmes au sein du parti s'élevait « à peine [à] quelques centaines »[3].

La pénurie de femmes au parti était un constant sujet de plaintes dans la presse socialiste du temps. *L'Humanité* consacra beaucoup d'espace aux progrès des féministes dans les pays anglo-saxons, en soulignant combien, par comparaison, la France marquait de retard en ce domaine. En 1910, Longuet déplorait que « l'organisation des millions de femmes prolétaires que compte notre pays... sur le terrain politique laisse malheureusement beaucoup à désirer... c'est tout juste si nos groupements socialistes... comptent quelques centaines d'adhérentes ». *Le Socialiste* publia de temps en temps des articles

2. Paul Louis, *Histoire du socialisme*, p. 290-291, 382-387 ; AN F7 13.071, « PS, Fédération de la Seine » ; Jolyon Howorth, « Socialists and syndicalists in France (1884-1900) : the symbiosis of struggle », Conférence présentée à la réunion de l'American Historical Association, Dallas (Texas, U.S.A.), 29 décembre 1977, p. 1 ; Willard, *Les guesdistes*, p. 316.

3. Heinzely, « Le mouvement socialiste », p. 155-156 ; « Vers une Fédération nationale des femmes socialistes », *L'Equité*, 15 février 1913.

sur ce problème : comment attirer les femmes dans le parti. En 1912, « une jeune socialiste » se plaignait qu'il n'y eût aucune jeune femme socialiste en province et si peu à Paris qu'on aurait honte de citer un chiffre. Plus tard, la même année, une autre militante écrivait que le nombre de femmes dans le parti était « infinitésimal »[4].

En me fondant sur ces commentaires, je serais enclin à abaisser légèrement les chiffres totaux pour l'ensemble du pays à la veille de la Grande Guerre et à garder ceux donnés pour la Seine. Le résultat serait, pour la France entière, moins de 500 femmes socialistes en 1900 ; pas plus de 1 500 en 1914, et naturellement, les 2 800 recensées en 1932. Pour la Seine, entre 100 et 150 en 1900 ; quelque 300 en 1914. (Donner une estimation pour la Seine en 1932 serait encore plus difficile, car si avec 130 000 membres cette année-là, la SFIO reconstituée avait fait plus que retrouver son chiffre d'adhérents de 1920 — et a fortiori, de 1914 — il n'en fut pas de même de la Seine où le nombre d'inscrits en 1930-1932 varia de 7 000 à 7 500)[5].

Pour les années 1930, nous disposons de chiffres précis, grâce aux recensements faits par le CNDFS du nombre de femmes adhérentes au parti au 15 mars de chaque année. Nous donnons ces chiffres dans le tableau ci-contre, où nous les comparons avec le nombre total des cartes du parti prises au 31 décembre de l'année précédente. Etant donné ce délai de trois mois (dû aux données objectives) entre le décompte des cartes et celui des femmes, et vu que le nombre de membres du parti s'élevait pendant les années 1930, les pourcentages de femmes que nous avons calculés dans le tableau sont légèrement au-dessus de la réalité, d'autant plus que nous savons que le CNDFS avait beaucoup de mal à mobiliser les femmes, car, des femmes inscrites au parti, peu en fait se donnaient la peine de voter aux élections pour le CNDFS : généralement pas plus

4. *L'Humanité*, 31 juillet 1910 ; *Le Socialiste*, 16 juin, 28 juillet 1912. Cf. *L'Humanité*, 22 février 1906, 29 avril 1907, 9, 19 janvier 1912 ; *Le Socialiste*, 17 octobre 1909, 30 janvier 1910, 19 janvier 1913. Notons que les féministes n'eurent pas plus de membres : la police estimait en 1904 qu'Auclert avait 125 noms pour son groupe, y compris les sympathisants les plus tièdes (APP B/a 1651, 22 juillet 1904) ; à une réunion de la Solidarité vers la même époque, Louise Réville, une féministe bien connue, disait sans contradiction qu'il y avait à peine 500 féministes à Paris (*Le Libertaire*, 30 janvier 1904).

5. Ces chiffres cachent les changements brutaux d'effectifs du socialisme par suite de la guerre, de la scission, de la reconstruction, etc. Le parti arriva à 130 000 membres à la fin de 1920, dont seulement un quart le quitta pour reconstruire la vieille SFIO quand il devint, par la décision de Tours, le PCF. (Paul Louis, *Histoire du socialisme*, p. 382). Néanmoins, les socialistes retrouvèrent leurs effectifs au bout de dix ans. Quand fut entrepris le recensement des femmes en 1932 (Louis-Lévy, *L'émancipation politique des femmes*, p. 29), les effectifs atteignaient de nouveau 130 000 (Paul Louis, *Histoire du socialisme*, p. 386-387). La Fédération de la Seine, en revanche, n'eut pas autant de chance : 11 020 membres en 1914, 21 200 en 1920, 2605 en 1923, 7000-7500 en 1930-1932 (Judt, *La reconstruction...*, *op. cit.*, Annexe VI ; Parti socialiste (SFIO), *XXIX^e congrès national 29, 30, 31 mai, 1^er juin 1932, Paris*, Paris, Librairie populaire, 1932, p. 87). Mais ces changements brutaux ne s'appliqueraient sans doute pas aux femmes, car ils furent le résultat de changements surtout politiques qui intéressaient moins les femmes que les hommes en raison précisément de la non-politisation de celles-ci.

LES FEMMES DANS LE PARTI 1932-1939

	1932	*1933*	*1934*	*1935*	*1936*	*1937*	*1938*	*1939*
Nombre de femmes inscrites à la fédération de la Seine au 15 mars	350	588	600	666	722	1 328	2 228	1 200[a]
Nombre de femmes inscrites au parti au 15 mars[b]	1 571[c]	2 995	3 376	3 576	4 012	6 648	9 568	8 394
Nombre de femmes se faisant inscrire pour l'élection du CNDFS	1 002	900[d]	?	?	684	1 100[d]	1 500[d]	900[d]
Effectifs totaux du parti (cartes prises au 31 décembre précédent)[b]	130 864	137 684	131 044	110 000	120 083	202 000	286 604	275 373
Pourcentage de femmes recensées sur les effectifs totaux	1,2 %[e]	2,17 %[f]	2,57 %[f]	3,25 %[g]	3,34 %[g]	3,29 %[g]	3,34 %[g]	3,05 %[f]

a. Les effectifs de la Seine furent réduits de moitié par une scission intervenue au cours de l'année.
b. Algérie et Maroc compris.
c. Recensement non complété.
d. Chiffres approximatifs basés sur les voix remportées par la candidate la plus favorisée.
e. Pourcentage faussé du fait que le recensement était en cours et non complété.
f. Pourcentages légèrement en-dessous de la réalité du fait que le recensement des femmes avait lieu trois mois après celui des cartes prises dans une période de déclin du Parti.
g. Pourcentage légèrement en-dessus de la réalité (même observation que la note précédente dans une période de plein essor du Parti).

Sources :
Parti socialiste (SFIO), *XXIX^e Congrès national 29, 30, 31 mai, 1^er juin 1932 Paris. Rapports,* Paris, Librairie populaire, 1932, p. 111 ; *XXXI^e Congrès national 20, 21, 22, 23 mai 1934 Toulouse. Rapports,* Paris, Librairie populaire, 1934, pp. 117-119 ; *XXXII^e Congrès national 9, 10, 11, 12 juin 1935 Mulhouse. Rapports,* Paris, Librairie populaire, 1935, pp. 157-159 ; *XXXIV^e Congrès national 15, 16, 17 et 18 mai 1937 Marseille. Rapports,* Paris, Librairie populaire, 1937, pp. 223-225 ; *XXXVI^e Congrès national 27, 28, 29 et 30 mai 1939 Nantes. Rapports,* Paris, Librairie populaire, 1939, p. 146, 198-200.

de mille (sauf 1 500 en 1938). Même le chiffre le plus élevé — les 1 500 de 1938 — ne représente pas plus de 16 % des femmes inscrites. Pis, ce pourcentage représente un déclin relatif par rapport au nombre de femmes inscrites, car le nombre de femmes membres du parti augmentait alors que le nombre de femmes qui se donnaient la peine de voter pour le CNDFS restait plus ou moins constant, ce qui indique bien que ce dernier ne réussit point à les intéresser. De tout cela nous pouvons conclure que notre estimation correspond assez bien à la réalité : le pourcentage des femmes au parti ne s'élevait guère au-dessus de 3 % pendant toute la Troisième République.

Annexe 4
La question féminine dans les campagnes électorales socialistes 1882-1914

Nous avons placé cette question en appendice d'abord parce que, essentiellement, les députés socialistes n'abordèrent pas la question des femmes dans leurs déclarations lors des campagnes électorales, et aussi parce que ce fait n'indique pas nécessairement un manque d'engagement en faveur de ces droits. Les droits des femmes n'étaient pas une question susceptible d'intéresser un électorat masculin : c'est tout. Donc, les députés socialistes avaient tendance à parler moins souvent des droits des femmes, tandis que, durant la période 1882-1914, le socialisme passait de la croisade à l'état de parti politique régulièrement constitué.

Pour étudier ce problème, nous nous sommes servis de la collection des *Professions de foi et programmes électoraux des députés élus,* publiés après chaque scrutin à la suite d'une motion déposée par un député radical nommé Barodet. Une fois élus, les députés adressaient au *Barodet* les déclarations et textes de leur choix. On n'y trouve donc que ce qu'ils souhaitaient voir conserver comme trace de leur campagne.

Pour les élections de 1881, Clovis Hugues, le premier député à se rapprocher du socialisme demandait le rétablissement du divorce et de la recherche de la paternité. En 1885, son programme ne comprenait aucune réforme qui intéressât les femmes (le divorce avait été rétabli en 1884). Après les élections de 1885, Antide Boyer forma à la Chambre le « groupe ouvrier ». Dix-huit députés s'y inscrivirent mais, parmi eux, seule Boyer, dans son programme paru au *Barodet* mentionne les femmes. Il demandait l'« émancipation de la femme. Egalité civile et politique pour les deux sexes. Divorce et union libre ». Tout cela disparut de ses déclarations lors des élections de 1889 où il est seulement question de l'« interdiction du travail des femmes dans toutes les branches d'industrie qui affectent plus particulièrement l'organisme féminin. Suppression du travail de nuit pour les femmes ». (Il est intéressant de noter que Boyer rallia le POF peu après avoir été élu.) Mais, des quelque quatorze socialistes dont le programme pour 1889 figure au *Barodet* il est le seul à parler des femmes, quoique Millerand ait aussi demandé leur « protection ». (Ni Millerand ni Boyer ne mentionneront les femmes dans leurs programmes pour le scrutin de 1893)[1].

1. Elections de 1881, Barodet, *Professions de foi et programmes électoraux des députés élus,* Paris, Impr. de la Chambre, 1882, (plus loin, *Barodet* plus date de publication ; cette der-

Les élections de 1893 virent le premier succès socialiste. Trente-neuf députés élus sous une étiquette strictement socialiste communiquèrent leurs déclarations de campagne au *Barodet*. Parmi eux, on trouve six allemanistes (POSR) et deux broussistes (FTSF) qui étaient tous obligés d'insérer le programme officiel de leur parti, lequel naturellement contenait des revendications en faveur du droit des femmes. Trois des neuf guesdistes (Charpentier, Guesde et Sauvanet) reprirent intégralement le programme du POF. Seul Thivrier (« CRC-POF ») fit état d'une exigence féministe dans sa profession de foi : l'égalité des salaires. Des quatre députés CRC, l'un reproduisit le programme du POF tandis que les trois autres (dont Vaillant avec une profession de foi extrêmement détaillée) ne firent aucune mention des femmes. Ainsi, sur vingt et un députés appartenant à des formations socialistes classiques, douze seulement choisirent de faire paraître leur programme de parti dans le *Barodet*, et aucun ne cita dans sa propre profession de foi ni les droits civils ni les droits politiques des femmes [2].

Les autres dix-huit députés socialistes étaient des indépendants, des jauressiens, comme on les appellera en 1900. Ces dix-huit professions de foi, sauf une (qui endossait le programme du POF), étaient personnelles puisque ces candidats ne pouvaient se rattacher à aucun parti. Sur ces dix-sept programmes, quatre demandaient la réduction du travail des femmes dans l'industrie, un l'égalité de salaire, et Rouanet « la révision égalitaire des codes » ce qui devait vouloir signifier l'égalité civile pour les femmes, mais c'était là une façon fort timide de le dire. Aucun autre, y compris Jaurès, Millerand et Viviani (qui était secrétaire honoraire de la Ligue française pour les droits des femmes !) n'aborde le problème féminin [3].

---

nière étant soit l'année de l'élection législative, soit l'année d'après), p. 173 ; *ibid.*, 1886, pp. 81, 641 ; Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 87-88 (pour le groupe ouvrier). Groupe ouvrier, *Barodet*, 1886 : Basly (p. 394), Boyer (p. 641), Brialou (p. 597), Calvinhac (aucun programme), Camélinat (p. 450-451), Daumas (p. 512), Franconié (p. 579), Hugues (p. 81), Laguerre (p. 515), Laisant (p. 377), Michelin (p. 377), Millerand (p. 597), Numa Gilly (p. 171), Planteau (p. 523), Prudhon (p. 356), Simyan (p. 356), de Susini (p. 614 ff), Théron (p. 69). Laur (p. 223) et St. Férréol (p. 225) s'inscrivirent beaucoup plus tard dans le groupe ouvrier. Pour les élections de 1889, mon choix de « socialistes » s'est fait ainsi : Etiquettes de partis classiques : CRC : Baudin (*Barodet* 1890, p. 183), Lachize (p. 703) ; FTSF : Dumay (p. 836), Joffrin (p. 836) ; POF : Thivrier (p. 30), Ferroul (s'inscrivit au POF en 1890, p. 92) ; « Indépendant-POF [*sic*] : « Boyer (p. 137), Couturier (p. 690) ; Ind. : Calvinhac (p. 1087), Millerand (p. 806). J'y ajoute (en avouant que c'est contestable) trois anciens du groupe ouvrier, devenus boulangistes en 1889 : Franconié (p. 1022), Laguerre (p. 821-823), et Laisant (p. 827-829).

2. *Barodet* 1894 : POSR : Avez (p. 914), Coutant (p. 930), Dejeante (p. 899), Faberot (p. 850), Groussier (p. 844), Toussaint (p. 854) ; FTSF : Joffrin (p. 888 — mort en 1890, remplacé par Lavy, qui accepta également le programme de la FTSF), Prudent-Dervillers (p. 897) ; POF : Boyer (p. 140), Charpentier (« Ind.-POF [*sic*] » p. 464), Chauvin (p. 921-924), Couturier (p. 742), Deville (aucun programme, ne fut élu qu'en 1896), Guesde (p. 637), Sauvanet (p. 39), Thivrier (« CRC-POF [*sic*] » p. 37), Vaux (« POSR-POF [*sic*] » p. 208) ; CRC : Baudin (p. 185), Chauvière (p. 872), Vaillant (p. 901), Walter (p. 910).

3. Mon choix des indépendants est celui de Lefranc (*Le mouvement socialiste*, p. 91) : Basly (*Barodet* 1894, p. 672), Calvinhac (p. 331), Chassaing (p. 813), Girodet (p. 461), Grousset

Le tableau est identique pour les élections de 1898. Sur quatre déclarations POSR et POSR-AC, trois reprenaient le programme du parti (dont une — celle de Groussier — en se contentant de l'égalité civile) et les deux autres ne firent pas mention des femmes. Des douze guesdistes, quatre seulement présentèrent le programme POF dont deux (Sauvanet et Pastre) en omettant, eux, l'égalité civile et politique ! Dans la profession de foi des huit autres, aucune mention des femmes. Sur quinze indépendants, trois se dispensèrent d'adresser leurs programmes au *Barodet ;* neuf passèrent les femmes sous silence ; et deux (Sembat et Viviani) demandèrent l'égalité des droits civils et politiques, tandis que Millerand en appelait à l'« extension » des droits des femmes. Ainsi, en 1898, pour la première fois il y eut des députés pour demander l'instauration des droits des femmes, mais deux seulement pour le faire sans hésitation. Par une singulière coïncidence, il en sera de même dans les quatre élections suivantes : deux professions de foi catégoriques pour le suffrage des femmes, sur l'ensemble des textes et programmes électoraux communiqués au *Barodet*[4].

Pour les élections de 1898, *Le Journal des femmes* adressa un questionnaire sur les droits féminins à tous les candidats. Ceux d'entre eux qui partaient gagnants ne répondirent pas. Sur soixante-dix-huit réponses reçues, quinze provenaient de candidats qui furent élus. Parmi ceux-ci il y avait neuf socialistes et six républicains modérés. Naturellement, ceux qui répondirent se déclaraient partisans des droits des femmes. Mais sur les neuf socialistes, quatre n'avaient pas parlé des femmes dans leur profession de foi parue au *Barodet,* deux (Groussier, POSR et Millerand, indépendant) s'en tirèrent avec une pirouette, et trois demandaient l'égalité civile et politique (Sembat, Viviani, et le « socialiste républicain » Chassaing, qui n'était pas vraiment un socialiste et duquel nous n'avons pas tenu compte quand nous avons considéré les années précédentes)[5].

Aux élections de 1902, sur un total de cinquante et un socialistes élus, trente et un n'avaient pas mentionné les femmes du tout, deux l'avaient fait, mais pour les revendications les plus anodines (par

---

(p. 856), Hovelacque (p. 860), Hugues (p. 891), Jaurès (p. 1013), Jourde (p. 358), Labussière (p. 1076), Lamendin (p. 675), Millerand (p. 854), Mirman (p. 559), Rouanet (p. 884), Salis (p. 381), Sembat (p. 883), Souhet (p. 466), Viviani (p. 815).

4. *Barodet* 1889 : POSR : Albert-Poulain (p. 61), Dejeante (p. 682), Groussier (p. 648), Lassalle (p. 61), Renou (p. 692) ; POF : Bénézech (p. 301-302), Boyer (p. 109), Cadenat (p. 106), Carnaud (p. 106), Devèze (p. 156), Dufour (p. 322), Ferrero (p. 785), Jourde (p. 290), Krauss (p. 584), Pastre (p. 263), Sauvanet (p. 28), Zévaès (p. 330) ; CRC : Breton (p. 706), Chauvière (p. 669), Coutant (p. 702), Létang (p. 28), Vaillant (p. 684), Walter (p. 691) ; Inds. : Allard (p. 783), Berthelot (p. 639), Calvinhac (p. 272), Charpentier (aucun document), Colliard (p. 587), Desfarges (p. 176), Defontaine (p. 481), Gérault-Richard (aucun document), Grousset (p. 659), Lamendin (p. 528), Legitimus (p. 861, aucun document), Millerand (p. 656), Rouanet (p. 676), Sembat (p. 675), Viviani (p. 635).

5. *Le Journal des femmes,* mai 1898.

exemple le « relèvement du salaire de la femme ») et un seul (Constans, un guesdiste en plus !) pour les contrecarrer : « Votre travail vous est enlevé (disait-il aux électeurs masculins)... par l'entrée dans l'usine des femmes et des enfants. » Huit députés reproduisirent purement et simplement le programme de Tours dont nous avons discuté plus haut et qui fut relativement discret en ce qui concerne les droits des femmes (voir p. 111). Des huit restants, trois ne soumirent aucun programme au *Barodet*, un (Pastre) demandait l'égalité des salaires, un autre (Grousset) l'égalité civile, et trois seulement les droits civils et politiques pour les femmes (Ferrero, Sembat et Buisson, ce dernier avec une réserve : « extension graduelle des droits »). Ainsi, de nouveau, deux professions de foi se prononçaient sans hésitation en faveur des droits des femmes[6].

La formation de la SFIO, qui faisait du socialisme une affaire désormais plus électorale, coïncida avec une tendance à parler moins, et moins souvent, des droits des femmes. En 1906, cinquante et un députés SFIO furent élus (autant qu'en 1902 pour les deux partis). Parmi eux trente-neuf ne parlèrent pas du tout des femmes. Cinq ne communiquèrent pas leur profession de foi mais déclarèrent s'en tenir au programme du parti ; deux ne répondirent rien. Seuls les cinq restants mentionnèrent les femmes : trois (François, Guesde et Marietton) demandèrent des mesures telles que le congé de maternité ou l'interdiction du travail féminin de nuit (Marietton demanda aussi l'égalité civile), et deux seulement (Coutant et Sembat) l'émancipation civile et politique des femmes[7].

En 1910, soixante-seize députés SFIO furent élus. Parmi eux cinquante-quatre ne font pas mention du droit des femmes ; quatre s'en tiennent au programme du parti, dix ne soumettent pas leur profession de foi au *Barodet*. Des huit restants : un, (Doizy) demande un salaire minimum égal pour les deux sexes ; deux (Barthe et Manus) l'égalité des salaires ; deux (Lavaud et Lauche) le congé de maternité. Marietton demande de nouveau l'égalité civile et

6. Nous abandonnons les affiliations de parti, susceptibles de nous induire en erreur plutôt que de clarifier les choses, étant donné la situation de l'époque. *Barodet* 1903 : Aldy (p. 101), Allard (p. 942), Augagneur (aucun document), Bagnol (p. 795), Baron (p. 119), Basly (p. 614), Bénézech (p. 358), Bouhey-Allex (p. 201), Bouveri (p. 709), Boyer (p. 132), Breton (p. 176), Briand (p. 428), Buisson (p. 788), Cadenat (p. 125), Calvinhac (aucun document), Camuzet (p. 197), Cardet (p. 783), Carnaud (p. 241), Charpentier (p. 430), Chauvière (p. 797), Colliard (p. 684), Constans (p. 27), Coutant (p. 851), Dejeante (p. 820), Delory (p. 580), Desfarges (p. 219), Devèze (p. 293), Deville (p. 1082), Dufour (p. 378), Ferrero (p. 944), Fournier (p. 298), Gérault-Richard (aucun document), Grousset (p. 781), Hugues (p. 813), Jaurès (p. 928), Krauss (p. 674), Lamendin (p. 616), Lassalle (p. 69), Meslier (p. 831), Millerand (p. 779), Pastre (p. 304), Piger (p. 428), Poulain (p. 62), de Pressensé (p. 693), Rouanet (p. 810), Salis (p. 359), Selle (p. 593), Sembat (p. 808), Thivrier (p. 25), Vaillant (p. 821), Véber (p. 828), Violette (aucun document), Walter (aucun document).

7. *Barodet* 1906 : François (p. 324), Guesde (p. 649), Marietton (p. 754), Coutant (p. 914), Sembat (p. 887). Pour les députés qui ne parlèrent pas des femmes, etc., se référer à la liste des députés SFIO, Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 146, et ensuite au *Barodet*.

Coutant et Sembat une fois de plus l'émancipation civile et politique des femmes [8].

En 1914, cent trois députés SFIO furent élus. Parmi eux : soixante-dix ne font pas mention du droit des femmes, vingt-cinq expriment leur acceptation du programme du parti, deux ne communiquent pas leur profession de foi. Cette année-là, toutefois, l'acceptation du programme du parti avait une signification moins importante que jamais pour le droit des femmes, car, pour la première fois, le parti lui-même présentait un programme de réformes immédiates qui, contrairement au programme-type auquel les candidats se référaient les années précédentes, ne parlait pas du tout des femmes. Ainsi donc six députés mentionnèrent les femmes, deux (Aldy et Bedouce) pour le congé de maternité, et un (Berthon) pour l'égalité des salaires. Deux (Barabant et Voillot) mentionnèrent en termes énergiques le droit de vote féminin, tandis que Lecointe seul demandait le suffrage des femmes pour les « conseils municipaux, d'arrondissement et généraux ». Coutant n'était plus député et Sembat avait simplement accepté le programme du parti [9].

Pour résumer, nous pouvons dire qu'à chaque élection, à peine une poignée de députés socialistes mentionna les droits des femmes dans les professions de foi individuelles : ils furent huit à le faire en 1902 et se trouvèrent bien moins nombreux les autres années. Aucun député socialiste ne demanda les droits politiques des femmes avant 1898 et jusqu'en 1914 deux seulement le firent à chaque élection, sans tergiverser. Etant donné que le choix de s'en tenir au programme du parti dans les professions de foi ne peut vraiment pas indiquer un sentiment particulièrement favorable aux droits des femmes perdu parmi les nombreuses revendications exposées, les députés qui se contentèrent de ce choix peuvent être, d'une façon générale, rattachés à ceux qui ne firent pas mention des femmes dans leur profession de foi. Nous nous retrouvons donc avec notre proposition du début : peu de députés firent état du droit des femmes devant leurs constituants, et la proportion décrut d'une façon substantielle jusqu'en 1914.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'aucune corrélation n'existait entre la tendance à parler des droits des femmes dans le *Barodet* et l'action à la Chambre en faveur de ces droits (nous avons discuté ce sujet dans le chapitre 5).

---

8. *Barodet* 1910 : Doizy (p. 89), Barthe (p. 401), Manus (p. 842), Lavaud (p. 957), Lauche (p. 960), Marietton (p. 845), Coutant (p. 1025), Sembat (p. 984). Pour les autres, se référer à la liste des députés SFIO, Paul Louis, *Histoire du socialisme*, p. 292, et ensuite au *Barodet*.

9. *Barodet* 1914 : « Programme du P.S. » (signé par le groupe socialiste de la Chambre et la CAP), p. i-ii ; Aldy (p. 139), Bedouce (p. 398), Barabant (p. 256), Voillot (p. 925), Lecointe (p. 1192), Sembat (p. 1063). Pour les autres, se référer à la liste des députés SFIO, Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 188, et ensuite au *Barodet*.

Annexe 5
Élisabeth Renaud : les derniers beaux jours d'une militante

L'engagement d'Elisabeth auprès des Cambier allait la conduire (et Adèle Toussaint-Kassky avec elle) non seulement à quitter la SFIO mais à se joindre à eux et à Allemane pour fonder un nouveau parti ouvrier. Au printemps de 1914, à l'âge de soixante-huit ans, elle s'embarqua dans une nouvelle carrière de militante, donnant tout ce qu'elle avait pour une cause sans espoir. Dans le miroir de cette ultime période d'activité, nous voyons Elisabeth Renaud au mieux de ses facultés avant que les tempêtes de la guerre et du temps ne l'écartent définitivement de la scène des luttes sociales.

Nous laisserons à l'historien du groupe allemaniste la tâche de juger les mérites de l'affaire Cambier. Même la SFIO dans les années héroïques comportait des aspects peu reluisants. En 1913, la police notait le développement d'une masse de fonctionnaires du parti « abrités derrière leur emploi, bien rétribués [qui] en ont un peu à leur aise avec la masse des militants » lesquels parfois en prenaient ombrage. Il est sûr qu'on assistait à une montée de professionnels dans le parti unifié dont la base électorale comptait de plus en plus de petits bourgeois. En outre, le parti se montrait prêt à accorder au moins son soutien à certaines catégories de ministres radicaux. Le congrès d'Amiens, en janvier 1914, accepta que des candidats socialistes se retirent en faveur de radicaux dont les positions rejoignaient certaines normes. Cette attitude fut adoptée à l'unanimité, et même Hervé (c'était pour lui un second pas dans sa valse-hésitation vers la droite) annonça qu'il était désormais favorable à une alliance (un « bloc ») avec les radicaux. La police vit une relation entre cette décision du congrès et le départ d'Allemane [1].

La faction Allemane-Cambier-Renaud constituait une minorité isolée qui cherchait à retourner à une base ouvrière et aux principes de cette époque première où les groupes socialistes, loin de former des partis à l'échelon national se disputant les uns aux autres des bulletins de vote, faisaient croisade pour l'éducation politique des travailleurs. Renaud, avec le sens moral que nous lui connaissons cadrait parfaitement avec cette faction, qui, en retour, utilisa ses talents bien plus que la SFIO n'avait jamais pensé le faire. Sa signa-

1. AN F7 13.072, « Chez les unifiés », 26 mars 1913 ; Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 189 ; Louis, *Histoire du socialisme*, p. 310 ; Hervé : « Blocard j'ai été, blocard je suis redevenu », *L'Humanité*, 27 janvier 1914 (cf. AN F7 13.072, 26, 27 janvier 1914) ; AN F7 13.074, « Mouvement socialiste », janvier 1914. Michel Winock prépare une thèse d'Etat sur les allemanistes.

ture apparut fréquemment dans *La Lutte de classe* et elle fut dès la première minute, membre du comité mis sur pied pour organiser le nouveau Parti ouvrier. Un mois après Renaud, Adèle Toussaint-Kassky à son tour entra au comité, au début de février. Pour elle aussi ce devait être une dernière croisade. Le Parti ouvrier tint son congrès constitutif au début de mars : Renaud fut élue au conseil central du parti avec Toussaint-Kassky comme suppléante[2]. Le 18 mars, le parti lança une nouvelle édition (quotidienne) du *Cri du peuple,* sur lequel Allemane avait maintenu ses droits[3]. Renaud fit partie du comité de rédaction. Elle fit paraître un article tous les deux ou trois jours, tout en continuant à écrire pour *La Lutte de classe* et en remplissant ses engagements d'orateur ici et là. Dans ce travail de propagande, elle abordait quatre thèmes principaux qui sont comme le résumé de sa carrière de militante : édifier un parti socialiste vraiment moral, protéger la femme au travail, obtenir le droit de vote pour les femmes, et combattre le militarisme[4]. « C'est l'âme pleine de dégoût que j'ai quitté votre socialisme de l'assiette au beurre, traître à sa parole », écrivait-elle. Maintenant que « l'horizon s'éclaire... le mouvement grandit... ; alors le moment est venu pour les petits bourgeois d'accepter la doctrine nouvelle, de la circonvenir, et, petit à petit, d'enrayer le mouvement révolutionnaire du socialisme ». Le socialisme, poursuivait-elle, était réellement dirigé vers « la conquête de tous les moyens de production et d'échange », la création d'une « société collectiviste ou communiste ». Les petits bourgeois, concluait-elle, en avaient fait « un vulgaire mouvement de leurres, c'est-à-dire de réformes vaines autant qu'illusoires ». Devant ces tendances elle prêchait, avec plus de force que jamais dans le passé, un retour à Marx. La tâche du parti — en fait sa seule tâche — était d'éduquer le prolétariat pour qu'il comprenne la nécessaire évolution de la société que Marx, complétant en cela l'œuvre de Darwin, avait découverte. Il ne pourrait jamais y avoir, contrairement aux dires constants des féministes bourgeoises (se rappelait-elle Mme Pognon au congrès féministe de 1900 ?) de

2. *La Lutte de classe,* 31 janvier, 7 février, 7 mars 1914.

3. *Le Cri du peuple,* fondé par Jules Vallès pendant la Commune, réapparut sous ce dernier en 1883. A sa mort en 1885, ce fut son amie Séverine qui en assuma la tête. Après son départ en 1887, le journal traversa plusieurs crises avant de tomber, en piètre état, entre les mains d'Allemane (résultat, sans doute, du fait qu'il avait été imprimé dans son atelier). Allemane garda le titre et fit sortir deux ou trois numéros par an. Il le ressuscita pour le nouveau « Parti ouvrier », mais le journal n'eut pas le succès escompté et devint seulement hebdomadaire le 16 mai 1914 pour cesser de paraître le 10 juin 1914. Allemane publia un numéro en 1919. Par la suite il tomba entre les mains d'un certain Gabriel Martin et prôna l'amitié franco-italienne... après l'arrivée au pouvoir de Mussolini !

4. Cf., e.g., « Parti ouvrier, section de Boulogne-Billancourt », *La Lutte de classe,* 14 mars 1914 ; « La bataille électorale », *Le Cri du peuple,* 3 avril 1914 ; « Le mouvement féministe », *La Lutte de classe,* 18 avril 1914.

paix entre les classes. La seule route était l'abolition des classes. Ainsi seulement pourrait-il être mis fin à la malédiction qui pesait sur les travailleuses, et dont elle parlait à longueur de colonne dans ses écrits[5].

A un niveau différent, elle partait de nouveau en guerre pour l'obtention du droit de vote féminin. Elle se permit même d'adresser à la SFIO des reproches qu'elle avait jusqu'ici toujours évité de formuler. Lorsqu'en avril 1914 Hubertine Auclert finit par mourir, Renaud rédigea une notice nécrologique longue et flatteuse. Si, disait-elle, dans le passé, les socialistes avaient inscrit les droits des femmes dans leur plate-forme électorale, comme faisait le nouveau Parti ouvrier, Auclert serait venue au socialisme. Renaud était désormais prête à se battre pour le droit de vote aux côtés des féministes « quitte », ajoutait-elle dans les termes mêmes de Séverine qui menait le même combat, « après la victoire à reprendre leur place au mieux de leurs intérêts de classe ». Non seulement Renaud apporta son appui et sa participation à la campagne du *Journal* en faveur du vote des femmes (conjointement avec des femmes de toutes les opinions politiques possibles, excepté le GDFS) mais elle prit également part aux conférences féministes données dans le hall du *Journal* et en rendit compte dans ses articles. Aussi bien dans *La Lutte de classe* que dans *Le Cri du peuple* elle signa un flot constant d'articles sur le sujet[6]. Et elle n'était pas la seule. Dans la même *Lutte de classe,* son amie Jeanne Boyer écrivit presque chaque semaine sur les droits des femmes (en général le droit de vote)[7]. Le *Cri du peuple* aussi fit paraître de fréquents articles sur le suffrage féminin[8]. Les deux journaux collaborèrent également aux campagnes féministes sur ce point précis. Lorsque, en juin, Séverine parvint à constituer une fédération des groupes féministes en vue de coordonner la bataille pour le vote des femmes, *Le Cri du peuple* lui apporta un soutien enthousiaste[9].

Pour Renaud, la lutte contre le militarisme était même plus importante que celle pour le droit de vote, et c'est à elle qu'elle

5. *Le Cri du peuple,* 22, 26, 29 mars, 3, 17, 19 avril, 1er, 3, 16 mai 1914 ; *La Lutte de classe,* 21 février 1914.

6. Elisabeth Renaud, « Hubertine Auclert », *Le Cri du peuple,* 15 avril 1914. Auclert mourut le 8 avril 1914 (Mme Vincent mourut deux mois auparavant, en février 1914). D'autres articles de Renaud sur le féminisme se trouvent dans *ibid.,* 19, 20 mars, 9, 13, 26, 29 avril 1914, et dans *La Lutte de classe,* 21 mars, 4 avril, 8, 30 mai, 20 juin 1914.

7. *La Lutte de classe,* 8, 21, 28 mars, 11, 18, 25 avril, 1er, 16 mai, 20 juin 1914. Mme Benoist-Guesde (la petite-fille de Renaud), fit état de l'amitié entre Renaud et Boyer dans son entretien avec l'auteur.

8. « Le droit de vote des femmes », *Le Cri du peuple,* 9 avril 1914 ; « Le mouvement féministe », *ibid.,* 21 avril 1914 ; « Comment on a voté », *ibid,* 27 avril 1914. Cf. *La Lutte de classe,* 25 avril, 23, 30 mai 1914.

9. *Le Cri du peuple,* 2, 3 juin 1914. Cf. *ibid.,* 21 avril 1914 ; *La Lutte de classe,* 25 avril 1914.

apporta toute sa passion dans sa dernière croisade. Depuis le premier numéro de *La Lutte de classe* en mai 1913 jusqu'aux derniers du *Cri du peuple,* en juin 1914, elle écrivit sans répit en faveur de la paix : les milices, l'arbitrage, l'opposition à la loi de trois ans, tout était bon, à ses yeux, qui pouvait éloigner de la guerre. Durant l'été 1913, la guerre des Balkans fut au centre de ses préoccupations [10].

Mais ce n'est que sous la pression de sa collaboration intense avec les deux journaux qu'au printemps 1914 elle essaya de mettre sur pied un programme. Il se trouva être d'une confusion exemplaire. Jusque-là, elle avait toujours compté sur l'habituel appel aux femmes pour faire opposition aux horreurs de la guerre. Dans ses articles pour *Le Cri du peuple,* elle alla plus loin. Elle admettait que ceux qui ne possédaient rien dans une société n'avaient pas de patrie ; à leurs yeux, la guerre n'était rien d'autre qu'un moyen de plus pour les capitalistes de les maintenir sous le joug. Mais, comme beaucoup de socialistes français, elle était d'abord et avant tout une républicaine. Que la Troisième République fût née des massacres de la Commune n'affectait en rien sa pensée. Elle déclarait donc (trois mois avant que la guerre n'éclate) que si, en dépit de tous les efforts des socialistes, la France devait être victime d'une agression (on n'envisageait aucune autre possibilité de guerre) ils devraient défendre leur pays rien qu'en défendant l'institution par laquelle ils construiraient le socialisme. Dans la résolution sur le militarisme adoptée par le Parti ouvrier (et dont elle fut le principal auteur) le problème était réglé en repoussant la question dans un avenir socialiste. La résolution demandait « l'armement général du peuple », elle se prononçait « contre l'armée permanente » et en appelait au « meilleur mode d'organisation de la défense nationale qui pourra et qui devra se confondre à un moment donné avec la défense de la République sociale elle-même, si la France, par exemple, précédait d'autres nations à l'instauration d'un ordre de choses nouveau » [11].

Mais la France ne précéda pas les autres nations dans l'édification du socialisme. Et par la brèche dans la pensée de presque tous les socialistes (même Engels) vint la guerre qui détruisit tout espoir de le construire. Elisabeth Renaud partit donc pour la guerre, tout comme les autres et exactement comme elle avait dit qu'elle le ferait (il faut lui rendre justice de cette clarté d'attitude). En 1917, lorsque Saumoneau eut trouvé des alliés dans sa lutte contre la guerre,

10. *La Lutte de classe,* 25 mai, 14, 21 juin, 10 août 1913.

11. Elisabeth Renaud, « Nous demandons », *ibid.,* 7 juin 1913 ; *idem,* « Vive la République ! » *ibid.,* 17 août 1913 ; *idem,* « Guerre et militarisme », *Le Cri du peuple,* 5 avril 1914 ; *idem,* « Patrie », *ibid.,* 13 avril 1914 ; *idem,* « La guerre est un crime », *ibid.,* 3 juin 1914 ; « Résolutions votées par le congrès constitutif du Parti ouvrier », *La Lutte de classe,* 25 avril 1914. Cf. « Compte rendu du congrès du Parti ouvrier », *ibid.,* 7 mars 1914.

Renaud écrivit à Guesde (alors ministre et qui était de plus, le père de son gendre) que « la guerre à outrance » était « la bonne cause » [12].

Mais le Parti ouvrier mourut avant même que la guerre n'éclatât. En avril, la police estimait qu'il comptait environ une centaine d'adhérents. *Le Cri du peuple* qui, de quotidien, était devenu hebdomadaire en mai, sortit son dernier numéro le 10 juin. Une semaine plus tard, *La Lutte de classe* faisait de même. Son chant du cygne se teintait d'une note triste : l'exclusion d'un groupe de « traîtres » emplissait ses colonnes [13].

Renaud ne revint jamais au parti. Pendant la guerre, elle dut s'occuper de gagner sa vie et abandonna complètement la politique. En 1925 elle se convertit à l'Adventisme du Septième Jour. Elle mourut en paix, le 15 octobre 1932 alors qu'elle lisait la Bible dans la version canonique anglicane. Elle avait quatre-vingt-sept ans. Adèle Toussaint-Kassky était morte un mois auparavant [14].

---

12. Lettre, Elisabeth Renaud à Jules Guesde, 27 mars 1917, Am IISG, Archives Guesde, 482/19.

13. AN F7 13.074, « Mouvement socialiste », avril 1914 ; *La Lutte de classe*, 20 juin 1914.

14. Entretien de Mme Benoist-Guesde avec l'auteur ; Jean Longuet, « Elisabeth Renaud », *Le Populaire*, 17 octobre 1932 ; Louise Saumoneau, « Elisabeth Renaud », *FS*, novembre 1932.

Annexe 6
La femme socialiste dans la clandestinité

L'Equité reparut en février 1915 pour soutenir l'effort de guerre ; *La Femme socialiste,* en juillet 1916, pour s'y opposer. Si étrange que cela paraisse, tous les numéros de *La Femme socialiste,* depuis juin 1914 jusqu'à juin 1916 furent imprimés après la guerre (probablement en 1923, lorsque *La Femme socialiste* adopta le format tabloïde et que Saumoneau entreprit sa tentative de reconquérir le GDFS). Ces numéros imprimés *a posteriori* devaient, comme *La Femme socialiste* de 1912, faire foi de ce qui avait été fait et le porter au compte de Saumoneau. Ils ne contiennent que des documents produits entre juin 1914 et juin 1916 et non pas les polémiques et les annonces que l'on trouve dans les numéros qui les ont précédés. Mais dans le numéro qui porte imprimée la date de juin 1914 il y a une note sur la brochure de Saumoneau *Pour l'Internationale communiste* qui ne fut écrite qu'en 1919 ! Le numéro de mars 1915 contient une note publicitaire pour les volumes I et II des *Femmes socialistes contre la guerre,* ouvrage qui ne fut écrit qu'après la scission auquel le texte se réfère à plusieurs reprises. La police nota que « *La Femme socialiste* qui paraissait régulièrement sous la direction de Louise Saumoneau, a cessé sa publication avant la guerre ». Saumoneau elle-même, dans un compte rendu manuscrit de sa détention, apparemment destiné aux socialistes étrangers (et qui était inséré dans un numéro antidaté de *La Femme socialiste* intercepté par la police), déclara qu'elle avait affirmé lors de son interrogatoire « qu'aucun numéro n'avait paru ni été imprimé depuis la guerre », « ce qui est la vérité ». Il est surprenant de lire cette déclaration dans *La Femme socialiste* datée de janvier 1916, où elle apparaît mot pour mot. Ceci explique pourquoi *La Femme socialiste* jusqu'en juin 1916 ne semble pas avoir été du tout affectée par la censure. Le fait a passé jusqu'ici inaperçu parce que tous les numéros de *La Femme socialiste* que l'on peut consulter aujourd'hui dans les bibliothèques proviennent d'achats effectués à la *Librairie de la Guilde* qui, à la mort de Louise Saumoneau, en 1950, reçut disposition de sa bibliothèque. La collection de la Bibliothèque nationale, acquise en 1954, provient de la même source puisque moins durant la guerre, Saumoneau échappa au dépôt légal, ce que la police avait déjà constaté en 1918, lorsqu'elle s'aperçut que *La Femme socialiste* était « inconnu au dépôt des journaux » [1].

1. AN F7 13.374, « Louise Saumoneau », 27 avril 1915 et s.d. [mai 1914 ?] ; AN F7 13.375, 24 janvier 1918 ; catalogue BN, 27, n° 19.

Toutefois, il semble que Saumoneau ait distribué son journal, mais qu'il était écrit à la main ! L'Institut français d'histoire sociale possède une très intéressante collection de numéros allant de juin 1914 à février 1915, écrits de la main même de Saumoneau. Comme ils se trouvent dans le fonds Hélène Brion, on peut supposer que, en dépit de leurs différences idéologiques, Saumoneau communiqua le journal à Brion, mais il est également possible que Brion (qui s'efforçait de conserver par-devers elle tout ce qui concernait les femmes) se les soit procurés d'une autre source. Etant donné qu'en 1916 elle devint elle-même pacifiste, elle a pu trouver dans ces feuilles un intérêt particulier. En tous les cas, elles furent rédigées à l'époque dont elles portent la date, et ne sont pas des copies des numéros antidatés parus après la guerre, elles ne contiennent aucun des anachronismes que l'on trouve dans les versions imprimées. Malheureusement il ne m'a pas été possible de découvrir où se trouvent les copies manuscrites après février 1915.

Il est hors de doute, pourtant, que la version imprimée contient, sans aucun changement, le texte de toutes les résolutions que contenait la version manuscrite. Non seulement j'ai soigneusement comparé le manuscrit et la version imprimée, mais j'ai également vérifié chaque point important à la lumière des rapports de police et des textes parus dans d'autres journaux. Chaque point ainsi vérifié (c'est-à-dire à peu près tous ceux qui ont été publiés) s'est révélé correct. Saumoneau a pu reconstruire le dossier, elle l'a fait, comme elle faisait toute chose, avec une scrupuleuse honnêteté, en recopiant le texte que, selon les rapports de police, ses voisins l'entendaient taper à la machine tard dans la nuit. En juillet 1916, *La Femme socialiste* reparut dans une nouvelle série, contenant, comme avant la guerre, des avis et des polémiques largement caviardés par la censure. On peut presque dire que, ce faisant, Saumoneau se préparait à réimprimer un jour les numéros intermédiaires. Cette « nouvelle série » permettait en effet de réintroduire dans la numérotation à partir de juillet 1916 les numéros de *La Femme socialiste* qui n'avaient pas été imprimés à l'époque correspondant à leur datation [2].

2. AN F7 13.266, « La campagne féministe en faveur de la paix », octobre 1915.

Annexe 7
Saumoneau et la fédération de la Haute-Vienne
L'espoir déçu

En juin 1915, Louise Saumoneau rédigea un tract que la police considéra comme « un véritable appel à la révolution ». Ce texte, brève lueur d'espérance pour la militante socialiste, reflétait ce qui venait de se passer dans la fédération de la Haute-Vienne.

Lors de sa réunion du 9 mai 1915, cette fédération avait adopté une résolution refusant « que ce soit le rôle du parti socialiste de pousser à la guerre à outrance ». Cette prise de position répondait à un sentiment véritable de la population du département. Dès janvier 1915, le préfet de Limoges avait prévenu le ministre de l'Intérieur : dans un village des environs, une quinzaine de femmes avaient manifesté contre la guerre. Il y avait là un signe d'un certain mécontentement. Le préfet avait vu dans l'incident « une manifestation très nette de l'état d'esprit qui règne actuellement ». Il se plaignait que le PS poussait les femmes à revendiquer tous les bénéfices sociaux auxquels elles avaient droit, d'où les nombreuses réclamations de toute sorte provenant de son département [1].

Si timide que puisse paraître la résolution de la fédération, elle provoqua, à l'époque, une véritable tempête. On peut juger de l'atmosphère qui régnait au sein du parti en évoquant une réunion de la douzième section au cours de laquelle Louis Dubreuilh, le secrétaire du parti, s'opposa à la résolution de la Haute-Vienne en déclarant : « Si... nos lignes [étaient] percées, le Kaiser s'emparerait d'une bonne partie de la France, d'où il déporterait les habitants pour y importer des Allemands ». Louise Saumoneau, qui protesta, fut rappelée à l'ordre par un homme dans l'assistance : « Mais qu'est-ce que c'est que cette femme-là ? » A la lumière de ces faits, il est aisé de comprendre quels espoirs la résolution fit naître dans l'esprit de Louise Saumoneau. Le CAFSPPCC félicita la fédération de la Haute-Vienne, et Saumoneau expliqua que la réunion du CN devait en profiter pour faire remonter le socialisme français « à la source pure des principes du socialisme international ». Lénine aurait pu lui rétorquer que cela était aussi difficile que de redonner sa virginité à une prostituée [2].

---

1. Rosmer, *Le mouvement ouvrier pendant la guerre*, t. I, p. 292-296 ; AN F7 13.349, dossier « Antimilitarisme 1915 », 20 janvier.

2. AN F7 13.374, « tracts pacifistes » (réponse de la CAP datée du 14 juin 1915) ; *FS*, juillet 1915 ; APP B/a 1535, « 79 », 23 juin 1915.

En tout cas, les représentants de la Haute-Vienne furent rapidement repris en main par les renards de la majorité. A la réunion du CN, Renaudel demanda la constitution d'une commission pour élaborer un compromis. Elle devait comprendre quatre représentants des forces « antiguerre » (dont Longuet). Mais, en échange d'une résolution « secrète » demandant des pourparlers de paix, ils se mettaient d'accord — à l'unanimité — pour appuyer une résolution publique demandant un effort de guerre renouvelé. Cette résolution déclarait que la paix ne pouvait être basée que sur « le principe des nationalités ». Pis encore, elle fut votée à l'unanimité. Si l'on en croit une source citée par Rosmer, il y eut pourtant un délégué pour s'y opposer, une femme, de la Gironde. Mais la majorité tourna la difficulté en invalidant le mandat de la récalcitrante [3].

Le coup fut terrible pour Louise Saumoneau, qui ne pouvait savoir qu'une femme au moins avait gardé la foi. Elle tomba, un moment dans « une véritable crise de désespoir ». Mais elle conserva ses illusions sur l'Internationale. Dans une circulaire dactylographiée adressée aux membres des sections parisiennes, elle s'obstinait : « L'Internationale triomphante contemple, avec une ironie mêlée de pitié, les misérables décombres du lamentable monument du pauvre conseil national de notre malheureux parti ». La croyance quasi mystique qu'elle conservait en l'Internationale lui donnait la force de continuer la lutte, mais elle l'empêchait aussi de se rendre compte que l'Internationale était déjà morte. En tout cas, l'échec de la Haute-Vienne marqua la fin des espérances de cette femme dans la venue d'un Prince Charmant. En 1915, la SFIO était toujours la Belle au bois dormant [4].

---

3. La meilleure source pour la réunion de la CAP est le compte rendu d'un certain Voldsky que copia Rosmer dans une lettre à Pierre Monatte du 30 juillet 1915 (Maitron et Chambelland, *Syndicalisme révolutionnaire Archives Monatte*, p. 173-174). Cf. les commentaires de Rosmer, *ibid.*, p. 172 ; Gras, *Alfred Rosmer*, p. 119-120 ; Lefranc, *Le mouvement socialiste*, p. 204-206 ; Ligou, *Histoire du socialisme*, p. 253-255, 258-259.

4. Lettre, Louise Saumoneau à Robert Grimm, 17 juillet 1915, Am IISG, Archives Grimm (non classées) ; *FS*, août 1915.

Annexe 8
Choix : Pelletier, Rauze et Brion après Tours

Madeleine Pelletier et Marianne Rauze furent les seules femmes éminentes du socialisme à choisir d'entrer dans le parti communiste. La révolution russe avait réveillé chez Pelletier des espérances après le complet découragement qu'elle avait subi durant la guerre[1]. Au cours de l'hiver 1919-1920, elle fit paraître de nouveau sa revue : *La Suffragiste,* dont elle se servit pour la défense du bolchevisme. Elle fit en sorte d'obtenir un mandat de déléguée de la Fédération de la Seine au congrès de Tours, où elle alla déposer son bulletin de vote en faveur de la Troisième Internationale. Au parti communiste, elle s'activa dans le cercle du journal féministe *La Voix des femmes,* une publication radicale orientée vers le PC. Mais l'enthousiasme de Madeleine Pelletier pour la révolution russe fut attiédi par un voyage difficile et « aventureux » qu'elle accomplit en Russie au début de 1922. Par la suite, avec ses amis anarchistes, elle se trouva de nouveau en dehors du parti[2].

Marianne Rauze suivit un chemin analogue, mais avec plus d'exagération. C'était une femme qui vivait avec son temps. En novembre 1918, elle faisait de la propagande pour la révolution sociale dont l'heure approchait. A Strasbourg, elle vota pour la Troisième Internationale. En août 1920, un rapport de police mentionna qu'elle incitait les travailleurs dans les usines de munitions à cesser la production. Après Tours, elle demeura avec la majorité. Au printemps de 1921, elle donna des conférences sur les théories d'Engels sur les femmes à l'Ecole marxiste communiste. Mais, en 1923, elle décida que l'armée Rouge, quoique sa lutte fût justifiée par l'agression des Alliés, était devenue une armée professionnelle alors qu'elle aurait dû se dissoudre. Elle adopta un pacifisme si absolu que Romain Rolland la mit en garde contre une doctrine « trop exclusivement (presque exclusivement) anti, c'est-à-dire négative ». Elle répliqua qu'il n'était plus possible de faire confiance aux masses, elles étaient trop lasses :

---

1. Voir le journal intime que tint Pelletier pendant la guerre (BMD, dossier Pelletier). C'est un document extraordinaire. Dès le début, Pelletier ne voyait dans la guerre que l'effondrement de tous ses espoirs pour l'émancipation des femmes et pour la révolution en général.

2. Socialiste [Madeleine Pelletier], « Qu'est-ce que le bolchevisme ? » *La Suffragiste,* décembre 1919, janvier 1920 ; *La Voix des femmes,* 8 mai 1921, 1er avril 1925, et *passim* (le journal fut fondé pour les féministes pacifistes par Colette Reynaud en 1917 ; son directeur, Léonie Sourd, dite Noélie Drous, fut un membre fondateur du Comité central pour la propagande communiste parmi les femmes, fondé en 1921 [AN F7 13.266, « Union nationale pour le suffrage des femmes », mai 1927]) ; Madeleine Pelletier, *Mon voyage aventureux en Russie communiste,* Paris, Giard, 1922.

« Mais j'ai dit à mon frère paysan... la beauté de l'amour universel... du sacrifice aux œuvres d'utilité commune. Il m'a répondu en montrant ses labeurs, ses mains calleuses...

Si celui-ci ne veut pas entendre, à qui s'adresser ? J'ai dit à mon frère ouvrier la nécessité du service civil en temps de paix... il m'a ouvert ses mains déformées et je l'ai vu s'écrouler sous l'accablement de la fatigue...

... Le Nombre, paysan, ouvrier, « petites gens », bien avant d'avoir pu s'élever jusqu'à la « Foi Nouvelle », s'enrôle dans le syndicat de défense contre la mort. Pour sa sécurité, tout prosaïquement » [3].

L'union contre la mort était ce pacifisme total que Rauze prêchait désormais d'une façon quasi mystique. Non, sans doute au sein du parti communiste, pas même du parti socialiste, mais toute seule, dans les journaux, dans les brochures, sur ces zones marginales, entre anarchie, mystique et esperanto.

Hélène Brion fit une apparition encore plus brève dans *La Voix des femmes* qui décida de l'envoyer avec Rauze en Russie pour y distribuer des secours à l'automne de 1921. (Le voyage n'eut pas lieu). Hélène Brion quitta la politique avant même que Marianne Rauze ne quittât le parti. Si Marianne se tourna vers le mysticisme, Hélène s'adonna au spiritisme [4].

---

3. AN F7 12.967, « Rapport mensuel », août 1920 ; Marianne Rauze, *La propagande socialiste révolutionnaire*, Paris, Impr. « La Productrice », 1919, p. 2 ; *idem, La femme du communisme primitif au communisme futur, conférence faite à l'Ecole communiste marxiste*, Asnières, Mary et Moreau, s.d. (publié aussi comme le n° 10 des *Cahiers de l'école communiste marxiste*, 1922) ; *idem, L'anti-guerre, essai d'une doctrine et d'une philosophie de l'antimilitarisme en 1923*, postface de Romain Rolland, préfaces de W. Wellock et Dr Stoecker, Niort, Impr. du « Progrès », 1923, p. 47, 187, 194-196 ; *idem*, préface à Cheng-Tcheng, *La Chine pacifique, conférence faite au groupe ouvrier espérantiste de Cette*, Lyon, 1926, où elle indique qu'elle édite un journal pacifiste à Lyon qui s'appellerait *Les Libérés de toutes les guerres*.

4. *La Voix des femmes*, 10 novembre 1921. Nous ne parlons pas dans cet ouvrage du procès d'Hélène Brion pour propagande antimilitariste en 1918 parce que son action eut une base entièrement syndicaliste et fut soutenue par certaines féministes, mais pour ainsi dire par aucune femme socialiste (les seules femmes socialistes s'opposant à la guerre étaient des alliées de Saumoneau et donc en désaccord avec Brion sur d'autres plans). Brion elle-même ne fit aucun effort pour politiser son procès, mais choisit plutôt de présenter sa propagande comme une action morale, à tel point que le procureur lui-même lui rendit hommage. Pour le procès, voir Henri Dubief, « Hélène Brion », *Le Mouvement social*, juillet 1963, p. 92-97, et Annie Kriegel, « Note sur le procès d'Hélène Brion », *ibid.*, p. 97-99. Cf. Madeleine Vernet, *Hélène Brion, une belle conscience et une sombre affaire*, Epône, L'Avenir social, 1917.

INDEX *

Action (L') féministe, 151 (n. 7).
ADDAMS (Jane), XXV, 190.
ADLER (Victor), 135.
Adventisme du Septième Jour, 87, 266.
ALAIN [Emile-Auguste CHARTIER, *dit*], 190 (n. 63).
ALBERT-POULAIN.* Voir POULAIN (Albert).*
ALDY (Emile),* 260 (n. 6), 261 (n. 9).
ALEXANDRE (Jeanne). Voir HALBWACHS-ALEXANDRE Jeanne.
ALEXANDRE (Michel), 190 (n. 63).
Allaitement maternel et le refuge pour femmes enceintes, 55 (n. 25).
ALLARD (Maurice),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
ALLEMANE *(Citoyenne),* 94 (n. 20).
ALLEMANE (Jean), XXVII, 40 (n. 68), 43, 45-47 (& n. 12), 88, 89, 91, 101, 105, 115 (n. 60), 160-162, **262**, 263 (& n. 3).
Alliance communiste [AC], **XXV**.
ALLIX (Jules), **245**-247 (& n. 4).
Almanach de la Question sociale, 55 (n. 27). Voir aussi *Question (La) sociale.*
Almanach féministe, 55 (n. 27).
Amicales d'instituteurs, 144.
Amis (les) de l'adolescence, 79 (n. 34).
ANDRE (Louis), *Général,* 102.
ANDRE (Joséphine), **12 (& n. 12-13), 13.**
ANKERSMIT (Heleen), 177 (& n. 23), 178, 196.
ARGYRIADES (Mme Louise), 100 (n. 30).
ARGYRIADES (Paul), 51 (& **n. 19**), 52 (n. 20), 67, 72, 73.
ARMAND (Inessa), 164, 172, 178 (n. 28), 201, 205 (n. 21).
Assistance publique, 67, 81, 126.
Association du droit des femmes, 10.
ASTIE DE VALSAYRE (Marie-Rose) [« Jehan des ETRIVIERES » ; « La mère MARTHE » ; « Jean MISERE »], 21 (n. 28), 22 (n. 31), 43 (& n. 1), **44**-46 (& n. 2, 5, 8), 48, 55 (n. 25), 66, 100 (n. 30), 248.
AUCLERT (Hubertine), **14-17** (& n. 3, 18, 20), 19-23 (& n. 27, 33), 24 (n. 34), 34, 44, 49 (n. 14), 66 (& n. 1-2), 70, 77 (n. 29), 123, 124, 128, 234, 237, 239, 241, **245-247**, 254 (n. 4), 264 (& **n. 6**).
AUDRY (Colette), 7 (n. 10), 229 (& n. 23).
AUGAGNEUR (Victor, Jean),* 260 (n. 6).
Aurore (L'), 98.
Aurore sociale de Plaisance, 100.
Avant-garde féministe [Marseille], 107, 113.
Avenir (L') des femmes, 10.
AVEZ (Alexandre),* 258 (n. 2).
AYNIE (*Citoyenne*), 153 (n. 12).

BAADER (O.), 249 (n. 5).
BACHOFEN, 50.
BADUEL (*Citoyenne* S.), 94 (n. 20).
BAGNOL (Henri),* 260 (n. 6).
BAL (*Citoyen*), 26.
BARABANT (Henri),* 261 (& n. 9).
BARBEROUSSE (Louise), 245-247.
BARODET (Désiré), 123, 131 (n. 22-23), **257**-261 (& n. 1-4, 6-9).
BARON (Gabriel, Charles),* 260 (n. 6).
BARTHE (Edouard, Jean),* 260, 261 (n. 8).
BASLY (Emile),* 258 (n. 1, 3), 260 (n. 6).

* Cet index comprend tous les noms propres qui apparaissent dans l'ouvrage, sauf les titres de journaux quand ceux-ci ne sont que cités dans les notes en tant que sources. Les titres de journaux et les auteurs cités qui n'interviennent pas à titre d'acteurs sont en italiques. Les noms des députés dont les programmes ont été pris en considération dans l'annexe 4 sont suivis d'un astérisque (*).

Bataille (La), 40 (n. 68), 247.
Bataille (La) syndicaliste, 137, 159.
BAUDIN (Eugène),* 258 (n. 1-2).
BAUTKE, 179 (n. 30).
BEAUFUME (*Citoyen*), 105 (n. 39).
BEAUQUIER (Charles), 80, 122.
BEAUX-ARTS (Ecole des), 3, 76.
BEBEL (August), 51-53 (& n. 20, 22), 67, 236.
BEDOUCE (Albert),* 261 (& n. 9).
BELLANGER (Claude), 137 (n. 39).
BELLAY (*Citoyen* du), 46, 69.
BENEZECH (J.-B.),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
BENOIST (Charles), 6 (n. 7).
BENOIST-GUESDE (Mme Suzanne), X, 87 (n. 3), 88 (n. 5), 126 (n. 9), 148 (n. 66), 150 (n. 2), 264 (n. 7), 266 (n. 14).
BEQUET (Mme Léon), 55 (n. 25).
Berne (Conférence de). Voir Conférence internationale des femmes socialistes [1915, Berne].
BERNHARDT (Sarah), 246.
BERTHELOT (André),* 259 (n. 4).
BERTHON (Auguste),* 261.
BIGOT (Florentine), 33 (n. 52).
BLANC (Alexandre),* 201.
BLANQUI (Auguste), XXVI, 22.
BLOCH (Jean-Richard), 210 (& n. 37).
BLUM (Léon), 154 (n. 14), 214, 222, 227, 228, 231, 239.
BOGELOT (Isabelle), [directrice, Œuvre des libérées de Saint-Lazare, voir aussi ce nom], 127 (n. 13).
BOISDIN (Félix), 100.
BONNEVIAL (Marie), 44 (& **n. 3**), 54 (n. 23), 55 (& n. 25), 58 (n. 33), 67, 73, 74, **76-78**, 78 (n. 31-32), 82, 95, 111, 112, 127 (n. 13), 144, 152, 162, 164 (n. 40).
BONNIER (Charles), 60 (& n. 39).
BOSSU (Jean), 127 (n. 11-12), 245 (n. 1).
BOTTIGELLI (Emile), 49 (n. 15).
BOUHEY-ALLEX (J.-B.),* 260 (n. 6).
BOURDERON (Albert), 187 (& n. 54), 189, 190, 200-205 (& n. 14, 21), 207.
BOURGIN (Hubert), 186 (n. 51).
Bourse du Travail, 45, 83, 193 (n. 71), 249.
BOUVARD (Stéphanie), 77 (& n. 29), 79-81, 162 (& n. 35), 176 (n. 21), 183, **187-189** (& **n. 56-57**), 191, 199-200, 219.
BOUVERI (Jean),* 260 (n. 6).
BOUVIER (Jeanne), 190 (n. 63).
BOYER (Antide),* 257, 258-260 (n. 1-2, 4, 6).
BOYER (Jeanne), 264 (& n. 7).
BOYER (Dr Paul), 130, 133, 135.
BRACKE [Alexandre DESROUSSEAUX, *dit*], 122, 123, 164, 222, 226-227.
BREA (Léodile). Voir LEO André.
BRETON (J.-L.),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
BRIALOU (Georges),* 258 (n. 1).
BRIAND (Aristide),* 188 (& n. 58), 260 (n. 6).
BRION (Hélène), 44 (n. 2), 66 (n. 3), 125 (& n. 8), 126 (n. 9), 143, 148, 151-153 (& **n. 6-7**), **155-157** (& n. 18), 160 (& n. 29), 162, 175, 181 (n. 38), 205-206, 214 (n. 47), 218, 223, 240, 253, 268, **272** (& **n. 4**).
BRISSAC (Henri), 34.
BRIZON (Pierre), 201, 206.
BROU (*Citoyenne*), 45 (n. 6).
BROUSSE (Paul), 31, 34, 36, 38, 40, 41, 43.
BRUCHU (Marie), 33 (n. 52).
BRUPBACHER (F.), 187 (n. 55).
BRUTELLE (Janette), X, 228-229 (& **n. 22**).
BSI. Bureau socialiste international ; voir ce nom.
BUISSON (Ferdinand),* 49 (n. 14), 77 (n. 29), 123, 124 (& n. 5), 260 (& n. 6).
BUISSON (Suzanne), **219**-224, **228**, 238-240. Pour ses activités avant 1920, voir GIBAULT (Suzanne).
BUISSON-DUSSAUSSOY [projet de loi], 123-**124** (& n. 5), 144.
Bulletin de l'Union universelle des femmes, 55 (n. 27). Voir aussi *Union (L') universelle des femmes.*
Bureau socialiste international [BSI], 200, 201, 203. Voir aussi Internationale socialiste [1889-..., Deuxième Internationale].

CABET (Etienne), 21.
CACHEUX (Denise), 229.
CACHIN (Marcel),* 123, 215 (n. 51).
CADENAT (Bernard),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
CAILLE (Suzanne), 224.
CALVINHAC (Louis),* 258-260 (n. 1, 3-4, 6).
CAMBIER (Achille et Gabrielle) [« affaire Cambier »], 115, 160-162 (& n. 30), 189 (n. 61), 262.

CAMELINAT (Zéphirin),* 258 (n. 1).
CAMPION (Léo), 127 (n. 11).
CAMUSAT (Louise-Léonie). Voir ROUZADE (Louise-Léonie).
CAMUZET (Etienne),* 260 (n. 6).
CARDET (Alexandre),* 260 (n. 6).
CARLIER (Vincent),* 131 (& n. 22).
CARNAUD (Maximilien),* 260 (n. 6).
CARRE (Emilienne), 194.
CARRE (Marie-Louise). Voir COUTEAUDIER (Marie-Louise).
CAUVIN (Antoinette). Voir SORGUE (*Citoyenne*).
Cercle de l'union syndicale ouvrière [1872], 10.
Cercle d'études sociales du 12e arrondissement, 30-33 (& n. 42, 45).
CHABERT (Charles), 21, 30, 31, 34, 45.
CHABOSEAU (Louise). Voir NAPIAS-CHABOSEAU (Louise).
CHAMBELLAND (Colette), IX, 185 (n. 50), 187 (n. 55), 188 (n. 57), 270 (n. 3).
Chambre des députés, 48, 49 (& n. 14), 123, 124 (& n. 5, 7), 130-132, 226, 261.
Chambre syndicale des travailleuses de l'aiguille, **96-98**, 100.
CHAMPION (Henri), 176 (n. 20).
CHAMPSEIX (Léodile). Voir LEO André.
CHARPENTIER,* 258 (& n. 2), 259 (n. 4), 260 (n. 6).
CHARPENTIER (*Citoyenne*), 177.
CHARRIERE (*Citoyenne*), 45 (n. 6), 46 (n. 8).
CHASSAING (Henri),* 67, 258 (n. 3), 259.
CHASTENET (Jacques), 3 (n. 2), 76 (n. 26), 106 (n. 43).
CHAUMONT (Marie), 14 (n. 13).
CHAUVET (Paul), 158 (n. 24).
CHAUVIERE (Emmanuel),* 258-260 (n. 2, 4, 6).
CHAUVIN (René),* 258 (n. 2).
CHELIGA-LOEVY (Marya) [née CHELIGA], 51 (n. 19), 55 (& n. 25, 27), 58 (n. 33), 67, 73.
CHENG-TCHENG, 272 (n. 3).
Citoyen (Le) de Paris, 31, 34.
Citoyenne (La), **19**, 34, **44**, 45, 66 (& **n. 2**).
CIVAL (Charles), 16 (n. 18).
CLAR (Fanny), 153 (n. 12), 163 (n. 37).
Club Louise Michel, 228 (n. 22).
COCHIN (Denys), 143.
Code Napoléon, 21, 40, 58, 103, 128 (& n. 14).
COGEON-OLLIER (Mme), 55 (n. 25).
COLLETTE (Suzanne), **220-223**, 224, 239.
COLLIARD (Lucie), 215 (& n. 50).
COLLIARD (Pierre),* 259 (n. 4), 260 (n. 6), Voir aussi MILLERAND-COLLIARD (Loi).
COLLOT (Eugénie), 249.
COMBES (Emile), 102 (n. 35), 106, 131.
COMIGNAN (Léon), *Capitaine*, 150 (n. 3).
Comité central pour la propagande communiste parmi les femmes, 271 (n. 2).
Comité central socialiste d'aide aux amnistiés et non-amnistiés de la Commune, 22, 245.
Comité d'action féminine socialiste pour la paix contre le chauvinisme [CAFSPPCC], **XI**, **176** (& n. 22), 178, **180-181**, 183, **187**, 189, 192, **193-195**, 197, 200, 269.
Comité d'action internationale, XXVI, **189**, 191-192, 199-200. Voir aussi Comité pour la reprise des relations internationales [CRRI].
Comité de défense syndicaliste, 205.
Comité de la Troisième Internationale, XXVI, **209-211**. Voir aussi Comité pour la reprise des relations internationales [CRRI].
Comité des femmes [1880], 245.
Comité des femmes [Lille], 58, 59 (n. 34).
Comité d'initiative, Union des femmes socialistes, 33.
Comité électoral socialiste du 12e arrondissement, 33.
Comité fédéral [Confédération des socialistes indépendants], 108.
Comité fédéral [Fédération de la Seine), 115.
Comité fédéral [UFC], 30, 39, 40.
Comité féminin contre la loi Millerand-Berry, 153 (n. 10).
Comité général des organisations socialistes [*ensuite :* Comité interfédéral du PSF], 105-106, 108, 111 (& n. 49), 114 (& n. 56, 58).
Comité international des femmes pour une paix permanente [CIFPP], **XXV**, 190 (& **n. 63**).
Comité national [FTSF], 38, 39.
Comité national [PO], 30.
Comité national des femmes socialistes [CNDFS], **XI**, 152 (n. 9), 218, 220, **223-228** (& n. 16), 230, 238-240, 254-256.

Comité pour la reconstruction de l'Internationale, 212, 213.
Comité pour la reprise des relations internationales [CRRI], XII, 184 (n. 46), 191, 193, 196, 197 (& n. 80), **199-209** (& n. 22). Voir aussi Comité d'action internationale, Comité de la Troisième Internationale.
Comité révolutionnaire central [CRC] XXVI, 40 (n. 68), 60, 67, 72, 75, 258 (& n. 1-2, 4).
Comité socialiste de secours aux amnistiés. Voir Comité central socialiste d'aide aux amnistiés [etc.].
Commission administrative permanente [CAP, de la SFIO], XI, 125, 134, 137 (n. 37), 140-142 (& n. 50), 177, 205, 207, 209, 213, 214, 216, 217, 220-223, 225, 228, 239, 261 (n. 9), 269 (n. 2).
Commission nationale des femmes [PS], 229.
Commission nationale féminine [SFIO], X, 228, 230, 231, 240.
Commune [1871], 9, 10 (& n. 2), 12 (n. 7), 14, 20, 22, 44, 91, 99, 152, 233, 247, 265.
COMPAIN (L.-M.), 158 (n. 24).
COMPERE-MOREL (Adéodat),* 30 (n. 43), 54 (n. 23), 150 (n. 23), 150 (n. 3), 155 (n. 16), 164.
Confédération des socialistes indépendants [« Indépendants »], 89, 91, 92 (& n. 16), 108 (& n. 46). Voir aussi Fédération socialiste indépendante, Fédération des républicains socialistes indépendants.
Confédération générale du travail [CGT], XI, 137-138, 159 (& n. 28), 171 (n. 7).
Conférence de l'Internationale des femmes socialistes [1923, Hambourg], 219.
Conférence internationale des femmes socialistes [1907, Stuttgart], **134-136** (& n. 31-33, 35).
Conférence internationale des femmes socialistes [1910, Copenhague], **141** (& n. 49).
Conférence internationale des femmes socialistes [1915, Berne], 169, **176-178** (& n. 28), 186.
Conférence socialiste internationale [1915, Zimmerwald], 184, **186**-187 (& n. 53).
Conférence socialiste internationale [1916, Kienthal], 201.
Conférence socialiste internationale [1917, projetée, Stockholm], 196-197.
Conseil national [POF], 53, 55, 58, 59, 69.
Conseil national [CN ; SFIO], XXV, 115, 134, 147, 160-161, 183, 207, 269-270.
Conseil national des femmes françaises, 79 (n. 34), 127, 190 (n. 63).
CONSTANS (Paul),* 131 (& n. 22), 260 (& n. 6).
Convention des institutions républicaines, 228, 229.
Copenhague (Conférence de). Voir Conférence internationale des femmes socialistes [1910, Copenhague].
COURIAU (Emma et Louis) [« affaire Couriau »], 83, 94, 153, **157-160** (& n. 28), 161, 163, 166, 167, 173 (n. 13).
COUTANT (Jules),* 131, 258 (n. 2), 259 (n. 4), 260 (& n. 6, 7), 261 (& n. 8).
COUTEAUDIER (Marie-Louise) [ép. CARRE], 162, 172, 176 (n. 21), 183, 189 (& n. 61), 191, 193-195 (& n. 77), 197, 199-200.
COUTURIER (Valentin),* 258 (n. 1-2).
CREMNITZ (Mme), 55 (n. 25).
Cri (Le) du peuple, 40 (n. 68), 246, 263-**266** (& **n. 3**).

DARWIN (Charles), 76 (n. 27), 263.
DAUMAS (Augustin),* 258 (n. 1).
DAUTHIER (Onésime) [*dit* Irénée], 11, 15.
DEFONTAINE (Paul),* 259 (n. 4).
DEGRONT (Germaine), 150 (n. 3).
DEJEANTE (Victor),* 258-260 (n. 2, 4, 6).
DELORY (Gustave),* 130, 131, 260 (n. 6).
DERAISMES (Maria), 10, 13, 14, 46 (n. 9), 55 (n. 25), 58 (n. 33), 66, 70, 77 (n. 29), **82 (n. 39)**, 126, 127 (n. 11), **247**.
DEROIN (Jeanne), 31 (n. 44).
DERVILLERS (Prudent),* 258 (n. 2).
DESFARGES (Antoine),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
DESORMONTS (*Citoyenne*), 164 (n. 41).
DESPUECH (*Citoyenne*), 164 (n. 41).
Deuxième Internationale. Voir Internationale socialiste.
DEVEZE (Marius),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
DEVILLE (Gabriel),* 49, 50 (n. 16), 258 (n. 2), 260 (n. 6).
DIAMANDY (Georges), 67.
Diderot [loge maçonnique mixte], 127.
Documents (Les) du progrès, 49 (n. 14).
DOIZY (Henri),* 260, 261 (n. 8).
DORMOY (Pierre), 88.

DRAIGU [Léon GIRAUD], 14 (n. 13), 23 (n. 33).
DREYFUS (Alfred) [« affaire Dreyfus »], 62, 91.
DRIOUX, 5 (n. 5), 77 (n. 29).
Droit (Le) des femmes, 10, 19 (n. 27).
Droit (Le) des femmes [*ensuite :* Droit (Le) et le suffrage des femmes], **14**, 15 (& n. 16), 17-21 (& n. 27), 26, 41, 42, 44, 45.
Droit (Le) du peuple, 144, 145.
Droit (Le) humain [loge maçonnique mixte], 79 (n. 34), 126.
Droits (Les) de l'hommes, 25 (n. 35).
DROUS (Noélie), Voir SOURD (Léonie).
DRUCKER (W.), 249 (n. 5).
DUBIEF (Henri), 151 (n. 7), 272 (n. 4).
DUBOIS-DESSAULLE (Gaston), 102 (& n. 34).
DUBREUILH (Louis), 131, 269.
DUCHENE (Mme Gabrielle), XXV, 190 (n. 63).
DUFOUR (Jacques),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
DUFRANCATEL (Christiane), 17 (n. 20).
DUMAY (J.-B),* 258 (n. 1).
DUMOULIN (Georges), 231.
DUMOULIN (Mme), 98-99.
DUPRE (Marie), 39 (n. 65).
DUPUIS-VERECQUE (Marguerite). Voir VERECQUE-DUPUIS (Marguerite).
DURAND (Marguerite), 62 (n. 43), 63 (n. 44), 65, 74 (n. 21), **75-80** (& n. 26, 29-30), 82-84, 90, 91 (n. 12), 92 (n. 14), 94, 97, 122, 125, 144 (n. 56), 158 (n. 24), 160 (n. 29), 235.
DUSSAUSSOY (Paul), 123-124. Voir aussi BUISSON-DUSSAUSSOY [projet de loi].
DUVERNAY (Maria), 59 (n. 34).
DUVIGNAUD (Mme), 99 (& n. 28).

Eclaireur (L') de l'Ain, 173 (n. 13).
Ecole des Beaux-Arts. Voir BEAUX-ARTS, Ecole des.
EDWARDS-PILLIET (Blanche), 3, 58 (n. 33), 80.
Egalité (L'), 35, 36.
Egalité (L'), 14 (& n. 14), 34, 49.
Egalité (L') d'Asnières, 46 (& n. 9), 48, 77.
Egalité (L') humaine (Groupe féministe...), **105** (& n. 39-40), 107, 113.
ELIE (Mme), 177.
Empire (Second), 157.
ENGELS (Friedrich), 26 (& n. 36), 37 (n. 60), 49 (n. 15), 50-53 (& n. 16-17, 20, 22), 57, 236, 251, 265, 271.
Enseignement (Syndicat [*parfois :* des membres] de l'), 44 (n. 3), 53, 55 (n. 25), 76.
Equitables (Les) de Paris, 22.
Equité (L'), *154*-155, 159 (& n. 26), *163*, 165, 170, 174-176, *192* (& n. 69), 196, *267*.
ETRIVIERES (Jehan des). Voir ASTIE DE VALSAYRE (Marie-Rose).
Etudiants socialistes révolutionnaires internationalistes (Groupe des). Voir Groupe [etc.].
Exposition de Chicago, 1893 [« World's Columbian Exposition »], 46.
Exposition universelle internationale de 1878, 13.
Exposition universelle internationale de 1889, 65-66 (& n. 1).
EYQUEM (Marie-Thérèse), 229.

FABEROT (Pascal),* 258 (n. 2).
FAURE (Paul), 207, 212, 215 (n. 49), 231.
FAURE (Sébastien), 154 (n. 14), 189 (n. 61), 193 (n. 71).
Fédération de la Libre-Pensée. Voir Libre-Pensée.
Fédération [PSF] : Seine : 111, 112, 115.
Fédération [SFIO] : Ardèche : 147 ; Haute-Vienne : 182 (n. 41), 184 (n. 45), 185, 187 (& n. 54), **269-270** ; Isère : 144 ; Seine : 132-134, 137, 140, 142, 165, 176 (n. 22), 181 (& n. 37), 189-191, 220, 253-255, 271.
Fédération des métaux. Voir métaux (Fédération des).
Fédération des républicains socialistes indépendants, 92 (n. 15).
Fédération [*parfois :* du parti] des travailleurs socialistes de France, **XXVI**, 20, 36, 39, 40 (n. 67), 42, **43** (**& n. 1**), 45 (n. 5-6), 47 (n. 10), 51, 248, 258 (& n. 1-2).
Fédération du Livre. Voir Livre (Fédération du).
Fédération du Tonneau. Voir Tonneau (Fédération du).
Fédération féministe du Sud-Est, 159 (& n. 26), 166.

Fédération féministe universitaire, 124 (n. 5), *144* (& n. 57), 151 (n. 7), 159 (n. 26), 176.
Fédération française des sociétés féministes, 45 (n. 7), **55** (& n. 25, 27), **57-58** (& n. 33), 63, **67** (& n. 4), 71.
Fédération républicaine socialiste [1884-1885], **245-247**.
Fédération socialiste indépendante, 75 (& n. 24). Voir aussi Confédération des socialistes indépendants.
Femme (La) socialiste [FS], 82 (n. 41), 87 (n. 3), 90 (n. 11), **91 (n. 13)**, 97, **100-104** (& n. 35), 113, 150, 154, 170, 182, **193-194**, 197 (& n. 80), 207, 210, 211, 214, 218, **267-268**.
FERESSE-DERAISMES (Mme), 58 (n. 33), 77 (n. 29).
FERRERO (Prosper),* 259 (n. 4), 260 (& n. 6).
FERROUL (Antoine),* 258 (n. 1).
Figaro (Le), 34, 73, 246, 247.
FINET (Marie) [ép. LABOURET], **12-13 (& n. 10)**.
FISHER (H. H). Voir *GANKIN (Olga Hess) & FISCHER (H. H.)*
FOREAU (Alice), 96.
FORSTER (Jeanne-D.), 166.
FOUCHERE (Berthe), X, 224 (& **n. 16**), **228**.
FOURIER (Charles), 21.
FOURNIER (François),* 260 (n. 6).
FOURTON (Mme Fernande), 87 (n. 3), 150 (n. 2), 176, 188 (n. 59), 215 (n. 49), 224 (n. 16), 228 (n. 22).
Française (La), 150 (n. 3).
FRANÇOIS, * 260 (& n. 7).
FRANCONIE (Paul),* 258 (n. 1).
FRIER (Lazarette), 175-176.
FRIOUX (*Citoyenne*), 194 (n. 74).
Fronde (La), 61, 62, *76 (& n. 27)*, 77, *83*, 97, 105, 114.
Front populaire, 121, 225-227, 239.
FROSSARD (Ludovic-Oscar), 207, 215 (n. 51).

GAILLARDE (Marie-Anne-Rose). Voir RAUZE (Marianne).
GALLIFET (Gaston Auguste), *Marquis de*, 91, 109, 112.
GANKIN (Olga Hess) & FISHER (H.H), 178 (n. 28), 179 (n. 30-31), 186 (n. 53).
GAULLE (Charles de), 227.
GAUTHIOT (*Citoyenne*), 133, 135 (& n. 31).
GAUTRET, 123.
GAUVIN (Mme), 176 (n. 21), 183.
GEORGE (Henry), 56.
GERAULT-RICHARD, * 259 (n. 4), 260 (n. 6).
GHESQUIERE (Henri), 52, 53 (& n. 22), 58, 59 (n. 34), 235.
GIBAULT (Suzanne), 152 (& n. 9), 153, 156 (& n. 20), 162, 164 (n. 41), 172, 177, 190, 191, 213, **219**, 240. Pour ses activités après 1920, voir BUISSON (Suzanne).
GILLIER (Claudine), 36 (& n. 57, 58).
GILLY (Numa),* 258 (n. 1).
GIRAUD (Léon). Voir DRAIGU.
GIRODET (Emile),* 258 (n. 3).
Gleichheit (Die), 100, 136, 175.
GOLDBERG (Harvey), 212 (n. 43).
GOLDMANN (Emma), 133 (n. 26).
GOPNER (Sima Debora) [dite Véra], 172 (& **n. 10**), 177-179, 182.
Grand-Air (Affaire du), 160 (n. 30).
Grande Loge de France [loge maçonnique], 126.
Grande loge symbolique écossaise [loge maçonnique mixte], 126.
Grand Orient de France [loge maçonnique], 126.
GRAS (Christian), 178 (n. 27), 182 (n. 42), 200 (n. 5), 270 (n. 3).
GRIMM (Robert), 178 (n. 27), 183 (n. 43-44), 184, 185 (& n. 48), 270 (n. 4).
Groupe de femmes socialistes révolutionnaires du 16e (PSR), 100 (n. 30).
Groupe de la Solidarité des femmes. Voir Solidarité des femmes.
Groupe des étudiants collectivistes [guesdiste], **72**-73, 88, 89 (& n. 7).
Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires, 188 (n. 58), 190 (n. 63).
Groupe des étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes, 67, 68 (n. 6), **72** (& n. 17), 89 (n. 7).
Groupe des femmes socialistes [GDFS], XXV, **XXVI**, 86, 94, 119, 125, **149**, **151-154** (& n. 4), 160-167 (& n. 42), **169-180** (& n. 7, 22), 182-185, **191-196**, 199, 203, **218**-226, 230, 234, 237, 238, 240, 264, 267.
Groupe des femmes socialistes de Sceaux [GDFS de Sceaux], **194-197** (& n. 74).

Groupe féministe mixte [GFM], XXVI, **99-100**, 103, 105, 107-109, **112-113.**
Groupe féministe socialiste [*ensuite :* du 5e], **XXVI**, 16, 77-79, 82 (& n. 41), 85-87, **89-98**, **100-105**, 107-117, 119, 121, **144**, 149, 150, 155, 166, 234, 235, 238-**241**. Voir aussi Union féministe socialiste.
Groupe féministe socialiste du 17e [GFS du 17e], **98-99**, 105.
Groupe féministe socialiste [Sens], 107, 113.
Groupe ouvrier de la Chambre [1885], **257**, 258 (n. 1).
Groupe socialiste [SFIO] de la Chambre, 124, 130, 131 (& n. 23), 261 (n. 9).
Groupe socialiste révolutionnaire des citoyennes de Paris, 75, 100 (n. 30).
GROUSSET (Pascal),* 258-260 (& n. 3-4, 6).
GROUSSIER (Arthur),* 258 (n. 2), 259 (& n. 4).
GRUMBACH (Salomon), 213 (n. 44).
GRUMBACH (Wally, *Citoyenne*), 149, 152 (n. 8), 164 (n. 41).
GUERIN (Marie), 144, 151 (n. 7).
Guerre (La) sociale, 137-140 (& n. 39), 142 (n. 50), 142, 148.
GUESDE (Jules),* 14, 16 (n. 18), 20, 21, 23-25, 30, 31, 34, 35, 37 (& n. 60-61), 41, 44 (n. 3), 49 (& n. 15), 50, 52, 57-61 (& n. 34), 69, 70 (n. 11), 74, 88, 101, 188 (n. 58), 235, 258 (& n. 2), 260 (& n. 7), 266 (n. 12).
GUESDE (Léo), 88.
GUETRE (Jean). Voir TINAYRE (Marguerite).
GUILBERT (Madeleine), 2 (n. 1), 62 (n. 41).
GUILBERT (Yvette), 83.

HALBWACHS-ALEXANDRE (Jeanne) [née HALBWACHS], XXV, 87 (& n. 4), 126 (n. 9), 190 (n. 63), 203 (n. 17).
Hambourg (Conférence de). Voir Conférence de l'Internationale des femmes socialistes [1923, Hambourg].
Harmonie (L') sociale, **55**, **58**, 71.
HAUPT (Georges), 171 (n. 6), 248 (n. 2).
HAUSE (Steven C.), 124 (n. 7), 227 (n. 21).
HAUSSONVILLE, (Comte d'), 6 (n. 7).
HEINZELY (Hélène), 253 (& n. 3).
HERVE (Gustave), 127, 133 (n. 26), **137**-142 (& n. 39, 50), 146, 147, 262 (& n. 1).
HONEYCUTT (Karen), 119 (n. 65), 134 (n. 29), 149.
HOVELACQUE (Alexandre),* 259 (n. 3).
HOWORTH (Jolyon), 40 (n. 68), 253 (n. 2).
HOWORTH (Pauline), 135 (n. 32).
HUBERT (*Citoyenne*), 194 (n. 74).
HUBERT-ROUGER [ROUGER Hubert, *dit*] 154 (n. 14).
HUGUES (Clovis),* 257, 258-260 (n. 1, 3, 6).
HUGUES (Mme Clovis), 246.
Humanité (L'), 115, 131, 132, 137 (n. 39), 141, 143-146, 159, 161, 163, 164, 177, 180, 181 (n. 36), 253.

IHRER (E.), 249 (n. 5).
Indépendants (Socialistes). Voir Confédération des socialistes indépendants.
International Council of Women, 75 (n. 23).
Internationale (L'), 210-211.
Internationale communiste [1919-1943, Troisième Internationale], 148, 171 (& n. 6-7), 172, 179, 202, 204, **208**, 209-215 (& n. 44, 51), 217, 267, 271. Voir aussi Comité de la Troisième Internationale.
Internationale ouvrière [1864-1876, Première Internationale], 10, 22, 66.
Internationale socialiste [1889-..., Deuxième Internationale], 44, 54, 55, 58, 93, 122, 141, 169, 171, 172, 174, 178, 179 (& n. 32), 200, 201, 208, 209, 211-213 (& n. 44), 215, 219, **248-251** (n. 1), 270. Voir aussi Bureau socialiste international.

JACOBS (Aletta), XXV, 190 (n. 63).
JACQUEMIN (Emilie), 153 (n. 10).
JAURES (Jean),* XXVII, 91, 93 (n. 17), 101, 111, 124, 131, 132, 137 (n. 39), 140, 217, 258, 259 (n. 3), 260 (n. 6).
JAURES (Madeleine), 106 (n. 42).
JOANNY (Louise), 36 (n. 58).
JOFFRIN (Jules),* 35, 40, 41, 258 (n. 1-2).

JOUENNE (Alice) [née STEIN], 150, **151 (n. 4)**, 153, 162, 164 (& n. 41), 172-**174**, 177-178, 182, 185 (n. 50), 191-195, **218-219**, 224.
JOURDE (Antoine),* 259 (n. 3-4).
Journal (Le), 164 (n. 40), **264**.
Journal (Le) des femmes, 66 (& n. 2), 144, 259.
Journée internationale de la femme, 153, 163-164, 176, 193, 195, 219.
JUDT (Tony), 217 (n. 1), 254 (n. 5).

KAHN (Simone), 228.
KASSKY (Adèle) [née MONLIEN DE PERTHOU ; veuve KASSKY ; ép. TOUSSAINT 1905], XXVI, *99* (& n. 28), 106 (& n. 42), 107, 111-**113** (& n. 54), 136, 150, 161-162 (& n. 35), 232, 262, 263, **266**.
KASSKY (Edouard), 99.
KAUFFMANN (Caroline), 66 (n. 3), **75** (& n. 23-25), 77, 126 (n. 10), **127-129** (& n. 14-15), 131, 132, 141 (n. 49), 142, **143**, 153, 164 (n. 40).
KAUFFMANN (Léonie), 205-206, 209, 213.
KAUTSKY (Louise), 249 (n. 5).
KEUFER (Auguste), 18-19, 157-158 (& **n. 24**).
KEVA (Clémence), **17-19**, 26-27 (n. 37).
Kienthal (Conférence de). Voir Conférence socialiste internationale [1917, Kienthal].
KRAUSS (Philippe),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
KRIEGEL (Annie), IX, 171 (n. 5, 7), 180 (n. 35), 184 (n. 47), 186 (n. 53), 188 (n. 58), 196 (n. 79), 199 (n. 1), 205 (n. 21), 206 (n. 27, 207 (n. 29), 209 (& n. 34, 36), 210 (n. 39), 214 (n. 48), 215 (n. 51), 272 (n. 4).
KRUPSKAIA [femme de Lénine], 178 (n. 28).
KULISCHOFF (Anna), 249 (n. 5).

LABOURET-FINET (Mme Marie). Voir FINET (Marie).
LABUSQUIERE (John), 21, 30, 38.
LABUSSIERE (Emile),* 259 (n. 3).
LACHIZE (Jean),* 258 (n. 1).
LACORE (Suzanne) [« Suzon »], 151 (n. 4), **154-157 (& n. 14-15)**, **223**, 224, 227, 240.
LACOUTURE (Jean), 227 (n. 21).
LADEMACHER (Horst), 185 (n. 48), 186 (n. 53).
LAFARGUE (Laura) [née MARX], 49 (n. 15), 50 (n. 16), 52 (& n. 20), 59, 150 (& n. 3).
LAFARGUE (Paul), 37 (& n. 60-61), 49 (n. 15), 50-53 (& n. 16-17, 20-22), 57, 58, 60, 61, 63, 93 (n. 17), 136, 150 (& n. 3), 154, 235, 236, 251.
LAGARDELLE (Hubert), 88.
LAGARDELLE (Zina), 135.
LAGUERRE (Georges),* 258 (n. 1).
LAGUERRE (Odette), 131 (& n. 22).
LAIGNIER (Marie), 165 (n. 43).
LAING (R.D.) 139 (n. 42).
LAISANT (Charles),* 258 (n. 1).
LALOE (Jeanne), 142 (n. 51).
LAMENDIN (Arthur),* 259 (n. 3-4), 260 (n. 6).
LAPICQUE (Louis, Edouard), 130.
LASSALLE (Elysée),* 259 (n. 4), 260 (n. 6).
LAUCHE (Jacques),* 260 (n. 8).
LAUR (François),* 258 (n. 1).
LAURENT (Eugène),* 36 (n. 59).
LAVAUD (J.-B.),* 260, 261 (n. 8).
LAVY (Aimé),* 258 (n. 2).
LEBAUDY (Mme Jules), 102 (n. 35), 153 (n. 11).
LEBAUDY (Sucrerie), 153 (& n. 12).
LECLER (Adhémar), 15.
LECOINTE (Adolphe),* 261 (& n. 9).
LEFRANC (Georges), 11 (n. 4), 37 (n. 60), 121 (n. 1), 191 (n. 66), 203 (n. 16), 258 (n. 1-2), 261 (n. 9), 262 (n. 1).
LEFRANÇAIS (Gustave), 18 (n. 22).
LEGALL (Ismène), 30 (& n. 42), 31, 33 (n. 52, 39 (n. 65).
LEGITIMUS (Jean),* 259 (n. 4).
LEMAITRE (Berthe), 153 (n. 10).
LEMEL (Nathalie) [née DUVAL], 66, 250 (& n. 8).
LENINE (V.I.), 164, 171, 172, 178 (& n. 28), 179 (& n. 31), 200, 201, 205 (n. 21), 215, 269.
LENINE (V.I.) & ZINOVIEV (G.), 180 (n. 32).
« LENOTRE (G.) » 195 (n. 77).
LEO (André) [Léodile CHAMPSEIX, née BREA, *dite*], 10 (& n. 2), 46 (n. 9), 66 (n. 1).
LEOPOL, 33 (n. 52).

LETOURNEAU (Charles), 51 (& n. 18).
LERICHE (Ulysse), 204 (n. 19).
LE ROY (Achille), 99 (& n. 28).
LETANG (Stéphane),* 259 (n. 4).
LEVY (*Citoyen*), 176 (n. 22).
LEVY (Marthe). Voir LOUIS-LEVY (Marthe).
Libérées de Saint-Lazare (Œuvre des). Voir Œuvre [etc.].
Libre-Pensée, 55 (n. 25), 67, 117, 245.
LIEBKNECHT (Karl), 180 (n. 35), 187 (n. 55).
LIGOU (Daniel), 11 (n. 4), 35 (n. 56), 186 (n. 53), 191 (n. 66), 203 (n. 16), 247 (& n. 6), 270 (n. 3).
Ligue de l'affranchissement des femmes, **45** (& n. 6), 46 (n. 8).
Ligue de la protection des femmes, 245, 246.
Ligue des droits de la femme [Lille], 166.
Ligue des droits de l'homme, 158 (n. 25).
Ligue des femmes [*parfois :* Ligue socialiste des femmes], 66, 100 (n. 30).
Ligue des femmes françaises [*parfois :* Ligue nationale...], 106, 181 (n. 38).
Ligue du bien public, 55 (n. 25), 68.
Ligue féminine d'action syndicale du Rhône, 173 (n. 13).
Ligue féminine d'éducation physique, 75.
Ligue française pour le droit des femmes, 3 (n. 2), 4 (n. 4), 11 (n. 3), 44 (n. 3), 55 (n. 25), 73, 75, 82 (& n. 39), 123 (n. 2, 4), 144, 150 (n. 3), 151 (n. 4), 258.
Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, **XXV**, 87, 190 (n. 63).
Ligue nationale des femmes françaises. Voir Ligue des femmes françaises.
Ligue pour la réforme du costume féminin et la liberté du costume, 55 (n. 25).
Ligue socialiste des femmes. Voir Ligue des femmes.
LISSAGARAY (Prosper), 40 (n. 68).
Livre (Fédération du), 18, **157-160** (& n. 24, 28).
LOMBARD, 16 (n. 18).
LONGUET (Charles), 40 (n. 68).
LONGUET (Mme Edgar), 141.
LONGUET (Jean), **88**, 89, 92 (n. 15), 111 (n. 51), 164, 177, 180, 184-187 (& n. 48), 190, 196, 200 (& n. 5), 204 (n. 19), 205 (n. 21), 207, 222, 253, 266 (n. 14), 270.
LORIOT (Fernand), 202-205 (& n. 21), **207**-212 (& n. 30), 232.
LOUIS (Paul), 121 (n. 1), 203 (n. 16), 207 (& n. 28), 213 (n. 44), 215 (n. 49), 253 (n. 2), 254 (n. 5), 261 (n. 8), 262 (n. 1).
LOUIS-LEVY (Marthe), 220, 222-224, 252 (n. 1).
Lutte (La) de classe, 159 (n. 26), 160-161, 263-**266**.
LUXEMBURG (Rosa), 136, 171 (n. 6).
Lyre sociale de Belleville, 100.
MAITRON (Jean), IX, XXVIII, 68 (n. 6), 89 (n. 7), 185 (n. 50), 187 (n. 55), 188 (n. 57), 270 (n. 3).
MALATESTA (Errico), 133 (n. 26).
MALON (Benoît), 38 (& n. 62), 41 (& n. 69), 51 (& n. 18), 66 (n. 1), 161.
MALSEIGNE (Florestine), 89.
Malthusien (Le), 139.
MANIERE (Léonie), 245, 247.
MANUS (Pierre)*, 260, 261 (n. 8).
MARCIL (Lara), 245, 247.
MARESTAN (Jean), 139 (n. 44).
MARETTE *(Citoyenne)*, 46 (n. 8).
MARGUERITTE (Paul & Victor), 100.
MARIETTON (Joannès)*, 260 (& n. 7), 261 (n. 8).
MARSOTTEAU (L.), 100.
MARTHE (La mère). Voir ASTIE DE VALSAYRE (Marie-Rose).
MARTIN (Gabriel), 263 (n. 3).
MARTIN (Marguerite), 151 (& n. 7), 152, 156 (& n. 19), 161, 162, 164 (& n. 41), 175, **192**.
MARTIN (Maria), 55 (n. 25), 66 (& **n. 2**), 67 (n. 4), 69, 72, 77 (n. 29).
MARTIN (Maurice), 204.
MARTINET (Marcel), 185 (n. 50), 187 (n. 55), 188 (n. 57), 190 (n. 63).
MARTOV, 171 (n. 6).
MARTY-CAPGRAS (Andrée), 133 (n. 26), 224.
MARX (Karl), 25, 37 (n. 60), 50, 235-236, 251, 263.
MASSARD (Emile), 31, 34.
MAURICEAU (Mme), 48.
MAURIN (Maurice), 185.
MAUROY (Pierre), 229.
MAYER (Daniel), 231.

MELGRANDEL *(Citoyenne)*, 135.
Ménagère (La), 98, 99, 109.
MERCET (Charlotte), 166.
MERRHEIM (Alphonse), 180 (n. 35), 187-189 (& n. **55**, 57-58), 200-202.
MESLIER (Adrien)*, 260 (n. 6).
Métaux (Fédération des), 187.
MICHEL (Louise), 10, 39 (n. 64), 66, 126, 246.
MICHELET (Jules), 4 (& n. 4).
MICHELIN (Henri)*, 258 (n. 1).
MILLERAND (Alexandre), 44 (n. 3), 91-93, 109, 112, 204, 257-260 (& n. 1, 3-4, 6).
MILLERAND-COLLIARD (Loi), 92.
MITTERRAND (François), 228.
MINK (Paule), 10, **18** (& n. 22), 27-28, 36 (n. 58), 48, 51 (n. 19), 58 (n, 32), 59, 60, 65, **70-75** (& n. 12, 14-16, 18, 21-23), 100 (n. 30), 127, 246.
MIRMAN (Léon)*, 259 (n. 3).
MISERE (Jean). Voir ASTIE DE VALSAYRE (Marie-Rose).
MOCH (Mme Germaine). Voir PICARD-MOCH (Germaine).
MOCH (Jules), 220.
MOIRET *(Citoyenne)*, 135.
MOLLET (Guy), 228.
MONATTE (Pierre), 182 (n. 42), 185 (n. 50), 187 (n. 55), 188 (n. 57), 200 (n. 5), 211, 270 (n. 3).
MORBY *(Citoyen)*, 109.
MORDELET (Estelle), 89, 96.
MOREAU, 182.
MORGAN (Lewis H.), 50 (& n. 17).
Mouches (Les) et l'araignée, 18 (n. 20).
MURBY (Miss), 135 (n. 33).
MUSSOLINI (Benito), 205, 263 (n. 3).

NAGLER (Odette), 150 (n. 3).
NAPIAS-CHABOSEAU (Louise), 136 (& n. 36), 137 (n. 37).
NELLY-ROUSSEL, 150 (n. 3), 192.
NICOD (René), 173 (n. 13).
NICOLAS II, *Tsar*, 102 (n. 33).
NOLLEAU (Henri), 2 (n. 1).
NOWINA (M. & Mme Gilbert), 203 (n. 17), 206 (n. 25).

Œuvre des libérées de Saint-Lazare, **54** (& n. 23).
OFFEN (Karen M.), 127 (n. 13), 128 (n. 14).
OLLIER (Mlle), 55 (n. 25).
OSMIN (Charlotte), 220.

Palais des femmes [prévu à l'Exposition de Chicago, 1893], 46 (& n. 10).
Parti communiste français [PCF], 104, 215 (& n. 50), 217, 225, 237, 254 (n. 5), 271.
Parti féministe [1914], 142.
Parti ouvrier [PO ; *ensuite :* socialiste français ; *puis :* socialiste révolutionnaire], XXVI, **17**, **20**, 29 (n. 41), 40 (n. 67). *Devient :* Fédération des travailleurs socialistes de France (voir ce nom). Voir aussi Union fédérative du Centre.
Parti ouvrier [1914], 162, **262-263** (& n. 3), 265, **266**.
Parti ouvrier [POF ; *ensuite :* Parti ouvrier français], XXVI, 36, **49-55**, 57 (n. 30), *58-63* (& n. 34, 36-39), 69 & n. 9), 71, 72, 89 (& n. 8), 112, 248, 252, 257-259 (& n. 1-2, 4).
Parti ouvrier socialiste révolutionnaire [POSR, *ensuite :* POSR, Alliance communiste], XI, XIII, 40 (n. 68), **43 (& n. 1)**, 46-48 (& n. 8, 10-13), 63, 89 (n. 8), 112, 258-259 (& n. 2, 4).
Parti socialiste [SFIO]. Voir Section française de l'Internationale ouvrière.
Parti socialiste [1971], XXVII, **228**-230, 233, 238.
Parti socialiste de France [PSDF], XXVII, 99, 110, 113 (& n. 54).
Parti socialiste français [PSF], XXVII, 101, 110-113 (& n. 50).
Parti socialiste révolutionnaire [PSR], XXV, XXVII, 75.
Parti socialiste unifié [PSU], 229.
PASQUIER (Emile), **67**, 105 (& **n. 39**).
PASQUIER (Mme Julie), 55 (n. 25), 58 (n. 33), 67 (n. 4), 105 (& **n. 39**).
PASTRE (Ulysse)*, 259-260 (& n. 4, 6).
Patronage des jeunes filles du 6e arrondissement, **45** (& n. 7), 55 (n. 25).
PATY (Jules). Voir TINAYRE (Marguerite).
PAULARD (Stylite, Alexandre), 23.
PAUTET *(Citoyenne)*, 194 (n. 74).
PELLAT-FINET (Venise), 144 (& n. 57), 151 (n. 7), 159 (n. 26), 166.

PELLETIER (Anne, *dite* Madeleine), 75, 117, 122-123 (& n. 2-3), **125-143** (& n. 8-12, 15, 17-18, 31-33, 37, 40, 42, 45, 47, 49-55), **146-149** (& n. 62-66), 151 (& n. 6), 153 (n. 10), 166, 215, 218, 220, 225, 236, 238, 252, **271 (& n. 1-2)**.
PELLOUTIER (Fernand & Maurice), 93 (n. 17).
PERICAT (Raymond), 202, 210, 211.
PERROT (Michelle), 14 (n. 14).
Petite (La) République, 82.
Petit (Le) Sou, 96, 100.
PEYRONNET (J.-C.), 137 (n. 39).
PFISTER (Thierry), 229 (n. 23).
Philosophie sociale [loge maçonnique mixte], 126-127.
PICARD-MOCH (Germaine), 220, 222, 224.
PIE (Marie), 33 (n. 52), 39 (n. 65).
PIERRE (Eugénie). Voir POTONIE-PIERRE (Eugénie).
PIERRE (Marie), 55 (n. 25).
PIGER (Jean)*, 260 (n. 6).
PIGNON (Floret), 30, 39 (& n. 65).
PIVERT (Marceau), 229.
PLANTEAU (F.)*, 258 (n. 1).
POGNON (Maria), 44 (n. 3), 58 (n. 33), 66 (n. 1), 67 (n. 4), 69, 77 (n. 29), 79, 81-82, (& n. 39), 95, 263.
PONCET (Paul)*, 195.
PONTET (O.), 127 (n. 11).
Populaire (Le), 185 (n. 50), 203-204.
PORTE (M. & Mme de la), 141.
POTONIE-PIERRE (Edmond), 39 (n. 64), 55 (n. 25), 68 (& n. 7), 73, 74.
POTONIE-PIERRE (Eugénie) [née PIERRE], 21, 22, 26 (& n. 37), 30, 39 (& **n. 64**), 44, 46, 47 (n. 12), 48 (n. 13), 51 (n. 19), **55** (& n. 25-26), 57-59 (& n. 31), 65-70 (& n. 1, 6-8, 11) 72-**74** (& n. 19-22), 100 (n. 30), 105 (n. 39), 127, 246.
POUGET (Emile), 159 (n. 27).
POULAIN (Albert)*, 250 (n. 4), 260 (n. 6).
POULET (Mlle), 12.
Première Internationale. Voir Internationale ouvrière.
PRESSENSE (Francis de)*, 260 (n. 6).
Propagande et Documentation, 223, 231.
Prolétaire (Le) [devient : *Prolétariat (Le)*], 14-15, 21-23, 30, 32-34, 38, **40**.
Prolétaire (Le) [projeté en 1916], 192.
Prolétariat (Le) [suit : *Prolétaire (le)*], **40**.
Propagandistes de la Folie-Méricourt, **105**.
PROUDHON (P.-J.), 10 (& n. 1), 11, 155 (n. 17), 157, 236.
PRUDENT-DERVILLERS. Voir DERVILLERS (Prudent).
PRUDHON (Hippolyte)*, 258 (n. 1).
PRUNIERE, 247.

QUATAERT (Jean H.), 119 (n. 65).
Quatrième République. Voir République française.
Question (La) sociale, 46, 47 (n. 10), 51 (& **n. 19**), 55 (n. 27), 67, 72.

RAFFIN-DUGENS (Jean)*, 201.
RAGUIER, 200 (n. 3).
RAMA *(Citoyen)*, 100.
RAOULT (Valentine), 11, 12.
Rappel (Le), 145.
RAPPOPORT (Charles), 202, 203, 205-206 (& n. 21), 212 (& n. 43).
RAUZE (Marianne) [GAILLARDE (Marie-Anne-Rose), ép. COMIGNAN, *dite*], XXVI, **150** (& **n. 3**), 151 (n. 6), 154-156 (& n. 13, 15), 159-164, 165 (n. **42**), **174-175**, 183, 191, **192**, **196**-197 (& n. 79), **203-204** (& n. 17, 20), 206, **207**, 213, 218, 224, 231, 253, **271-272** (& n. 3).
RAVE (Henri), 52 (n. 20).
RAVICH (Olga), 178 (n. 28), 179 (n. 30).
REBERIOUX (Madeleine), 17 (n. 20), 248 (n. 1).
RECLUS (Elisée), 49.
RENARD (Georges), 130.
RENAUD (Elisabeth), X, XXVI, XXVIII, 77 (& n. 30), 79-82, **87-92** (& n. 3, 6, 9, 12-13, 15-16), 94 (n. 20), 95 (& n. 21), 98, 101-115 (& n. 32-33, 35, 42, **56**, 60), 118, 119, 142, **144-146** (& n. 58 & 59), **149-153** (& n. 3, 6, 10), 157, **159-164** (& n. 26, 40-41), 166, 167, 189 (n. 61), 232, 236, 240, 241, **262-266** (& n. 6, 12).
RENAUDEL (Pierre)*, 183, 186, 190, 191, 207, 215 (n. 51), 222, 270.
RENGNET (Mlle Myrtille), 55 (n. 25).
RENOU (Louis)*, 259 (n. 4).
Renseignements généraux, 184.
Représentation proportionnelle [RP], 122, 123 (n. 2), 124, 132 (n. 23), 141.
République française [1870-1940, Troisième République], 1-5 (& n. 2-3, 6), 9, 48, 86, 117-119, 128, 149, 154, 233, 238, 256, 265.

République française [1944-1958, Quatrième République], 228.
REVELIN (Louis), 109.
REVILLE (Louise), 254 (n. 4).
Révolution (La), 137,
REYNAUD (Colette), 271 (n. 2).
RICHER (Léon), 10, 13, 14, 19 (n. 27), 55 (n. 25), 66.
RIVIERE (Emmanuel), 158 (n. 24).
ROBLET, 31 (& n. 50), 32, 34.
ROCHE *(Citoyenne)*, 36 (n. 59).
ROCHER (Jean), 171 (n. 5), 173 (n. 10-11), 179 (n. 30).
ROGER (Elise), 30 (& n. 42), 32, 33 (n. 52), 39 (& n. 65), 40, 41.
ROLAND (Mme), 192.
ROLAND (Lucien), 135.
ROLLAND (Romain), 204 (& n. 18), 271, 272 (n. 3).
ROQUES (Jules & Thérèse, 100 (n. 30).
ROSENTHAL Gabriel [le ?], 164 (n. 41), 172.
ROSMER (Alfred) [GRIOT, *dit*], 137, (n. 38), 159 (& n. 27), 173 (n. 13), 178 (n. 27), 182 (& n. 42), 186 (n. 51, 53), 188 (n. 57), 190 (n. 63), 191 (n. 66), 200 (& n. 5), 203 (n. 16), 269 (n. 1), 270 (& n. 3).
ROUANET (Gustave)*, 36 (n. 58), 250, 258, 259 (n. 3-4), 260 (n. 6).
ROUDY (Yvette), X, 7 (n. 10), *229-230* (& n. 23), 241.
ROUSSEAU (J.-J.), 88.
ROUSSEL (Angèle), 125, **133**-135 (& n. 28), 141, 142, 144, 150, 191 (n. 65), 252.
ROUSSEL (Ferdinand), 134 (n. 28).
ROUSSEL (Nelly). Voir NELLY-ROUSSEL.
ROUZADE (Auguste), 20 (n. 28), 38 (n. 63).
ROUZADE (Louise-Léonie) [née CAMUSAT], **20**-23 (& n. 28-29, 33), 24 (n. 34), 26-28, 30-39 (& n. 34, **63**), 41, 44, 45, 58 (n. 33), 66, 70, 73, 75 (& n. 25), 82 (n. 39), 118, 121, 127, 233-234, 237, 245-**247**.
ROYER (Clémence), 76 (n. 27), 77 (n. 29).

SAINTE-CROIX (Avril de) [« SAVIOZ »], 79, 123 (n. 4), 127 (n. 13), 131 (n. 21).
SAINT-FERREOL (Amédée de)*, 258 (n. 1).
SAINT-SIMON (Henri, Comte de), 68.
SALIS (Jacques)*, 259 (n. 3), 260 (n. 6).
SALVE (Angélique), 33 (n. 52).
SAUMONEAU (Berthe), **96**, 185, 187 (n. 54), 188, 224.
SAUMONEAU (Louise), XXV, XXVI, XXVIII, 77 (& n. 30), 78, 81, 82, 86-87, 89-92 (& n. 11-13, 16), 94-98 (& n. 20-21, 23, 26), 101, 102, 104-109, 111-AA6 (& n. 51, 57-58), 119, 123, 125, 131 (n. 21), **149-157** (& n. 4, 8), **159-167** (& n. 41), 169, **170-176** (& n. 1, 8, 11-13, 20-22), 178-197 (& n. 28, 33, 35, 39-41, 43-45, 48, 54-56, 58, 61, 63, 71, 77), **199-203** (& n. 9), **205-225** (& n. 21-22, 30, 44, 49-50), 228, 230-232, 234-241, 265, **267-268**, **269-270** (& n. 4), 272 (n. 4).
SAUVANET (Charles)*, 258-259 (& n. 2, 4).
SAVARY (Alain), 229.
SAVIOZ. Voir SAINTE-CROIX (Avril de).
SCHAERE, 55, (n. 25).
Section française de l'Internationale ouvrière [SFIO], XXVII, 1, 86, 88, 104, 107, 116-119, **121**-125, 126 (n. 9), **129**, 130 (n. 18-19), 131, 132, 133 (n. 26), 134 (n. 27), 136, 138 (n. 41), 140, 143, 147-150, 151 (n. 7), 154 (n. 14), 156, 167, 171 (& n. 7), 173 (n. 13), 180, 186 (& n. 53), 189 (n. 61), 207, 209-211, 213 (& n. 44), 215-**216** (& n. 50), **217**-221 (& n. 1, 4, 6-7, 9), 226-131, 233, 236, 237, 239, 240, 253-255 (& n. 5), 260-262, 264.
Section française des femmes pour une paix permanente. Voir Comité international des femmes [etc.].
SEILHAC (Léon de), 18 (n. 23).
SELLE (Auguste)*, 260 (n. 6).
SEMBAT (Marcel)*, 105 (n. 41, 123 (& n. 4), 124, 131, 141, 188 (n. 58), 259 (& n. 3-4), 260-261 (& n. 6-9).
Sénat, 49 (n. 14), 124.
SENDER *(Citoyenne)*, 164 (n. 41).
SERGE (Victor), 180 (n. 32).
SEVERINE [REMY (Caroline), *dite*], 40 (n. 68), 70, 76 (n. 27), 79 (n. 30), 164 (n. 40), 246 (& n. 3), 263 (n. 3), 264.
SIEGFRIED (Mme Jules), 66, 123 (n. 4), 127 (n. 13).
SIEYES (Abbé), 22.
SIMON (Jules), 6 (& n. 7), 66.
SIMON (R.), 49, (n. 14).

SIMYAN (Julien)*, 258 (n. 1).
SINGER (P.), 249.
SIXTE-QUENIN (Anatole)*, 226-227.
SLAMA (Béatrice), 17 (n. 20).
Socialiste (Le), 50, 59, 132, 253.
Socialistes indépendants. Voir Confédération des socialistes indépendants.
Société pour l'amélioration du sort des femmes [*ensuite :* de la femme et la revendication de ses droits], 10, 46 (n. 9), 55, (n. 25), 79 (n. 34).
Société républicaine d'économie sociale, 250 (n. 9).
Solidarité des femmes [*parfois :* Groupe de la Solidarité des femmes], 46-48 (& n. 10, 13), 55 (n. 25), 57 (n. 31), 60, 65, 66, 69, 71 (n. 16), 72, 73, *75*, (& n. 23-25), 77, 86, **127-128**, 130, 142, 254 (n. 4).
SORGUE *(Citoyenne)* [Antoinette CAUVIN, *dite*], **133**-135 (& n. 26), 153 (n. 10).
SOUHET (Marcellin)*, 259 (n. 3).
SOURD (Léonie) [dite Noélie DROUS], 271 (n. 2).
SOUVARINE, 208 (n. 30).
Sozialdemokratische Partei Deutschlands [SPD], 118-119, 121, 134, 233.
STARKOFF (Véra), 176.
STIGLISS (Ludmila) [Elma Anna ZASLAWSKY-GOLIKOFF, *dite*], **171 (& n. 5)**, 172, 177-179, 182.
Stockholm (Conférence de). Voir Conférence socialiste internationale [1917, projetée].
STOECKER (Dr.), 272 (n. 4).
Stuttgart (Conférence de). Voir Conférence internationale des femmes socialistes [1907, Stuttgart].
Suffrage (Le) des femmes. Voir Droit (Le) des femmes.
Suffragiste (La), **129, 271.**
SULLEROT (Evelyne), 10 (n. 1).
SURANI *(Citoven* M.), 100.
Sûreté générale, 182.
SUSINI (François de)*, 258 (n. 1).
Syndicat [*parfois :* des membres] de l'Enseignement. Voir Enseignement (Syndicat [etc.]).

TARBOURIECH (Ernest)*, 123.
TARBOURIECH (Mme), 135.
TEMPLIER (Ida), 153 (n. 10).
Temps (Le), 34.
Temps (Les) modernes, 229.
TERY (Andrée), 100.
TERY (Gustave), 193 (n. 71).
THERON (Ferdinand)*, 258 (n. 1).
THEVENET (Marguerite), 178 (n. 27), 190 (n. 63).
THIOUST (Mlle), 55 (n. 25).
THIVRIER (Léon)*, 258 (& n. 1-2), 260 (n. 6).
THOMAS (Albert)*, 186 (n. 51).
THOMAS (Edith), 10 (n. 2), 18 (n. 20), 22 (& n. 32), 39 (n. 64), 66 (n. 3), 99 (n. 28), 250 (n. 8).
THOMPSON (E.P.), 103 (n. 35).
THONESSEN (Werner), 118 (n. 64).
TILLY (Henriette), 153 (n. 10).
TINAYRE (Marguerite) [pseud. : Jean GUETRE ; Jules PATY], **22** (& n. 32), 26 (& n. 37), 39 (& **n. 64**).
Tonneau (Fédération du), 187.
TOUSSAINT (Edmond)*, 113 (n. 54), 150, 258 (n. 2).
TOUSSAINT-KASSKY (Adèle). Voir KASSKY (Adèle).
Travailleuse (Les) de Belleville, 15 (n. 16).
TRISTAN (Flora), 233.
Troisième Internationale. Voir Internationale communiste.
Troisième République. Voir République française.
TROTSKY (Léon), **201-202.**

Union de la gauche, 229.
Union des femmes, **20-24**, 26, 27, 29-42, 55, 61.
Union des femmes pour la défense de Paris, 22.
Union des femmes socialistes de Saint-Ouen, 100 (n. 30).
Union des travailleurs, **22.**
Union fédérative du Centre [UFC], XXVII, 16 (n. 18), 17, 19, **25**-31, 35, 39, 40, 43-47 (& n. 1, 5-6, **10**, 12), 55, 235.
Union féministe socialiste, **104-106**, 112, 113. Voir aussi Groupe féministe socialiste.
Union française pour le suffrage des femmes, 151 (n. 7).
Union universelle des femmes, 55 (n. 25, **27**), 58 (n. 33), 67 (n. 4).
Université populaire de la rue Mouffetard, 114.

VAILLANT (Edouard)*, XXVI, 40 (n. 68), 67, 72, 75, 140, 173 (n. 13), 258 (& n. 2), 260 (n. 6).
VALETTE (Aline), 37 (n. 60), 44 (n. 3), 47 (n. 12), 48 (n. 14), 53-63 (& n. 23-24, 30, 32-33, 37-38, 40-41, 43-44), 67, 118, 121, 145, 234-236, 248-251 (& n. 6).
VALLES (Jules), 40 (n. 68), 246, 263 (n. 3).
VANDERVELDE (Emile), 249.
VARIOT *(Citoyenne)*, 170, 172, 176 (n. 21).
VAUX (Pierre)*, 258 (n. 2).
VEBER (Adrien)*, 260 (n. 6).
VERECQUE (Charles), 52 (& n. 21), 53, 54 (n. 23), 58, 59 (n. 34), 235.
VERECQUE-DUPUIS (Marguerite) [née DUPUIS, ép. C. VERECQUE], 166.
VERNET (Madeleine), 133 (n. 25), 272 (n. 4).
VERNHERT (Mme), 105 (n. 39).
VERONE (Maria) [ép. LHERMITTE, 144; 150-153 (& n. 3-4, 10), 161, 162, 164 (n. 40), 240.
Vie (La) ouvrière, 211, 214.
VILLEFRANCHE *(Citoyenne)*, 213.
VILLIERS [DU TERRAGE] (Marc, Baron), 145 (n. 1).
VINCENT (Mme Eliska), 43, 46-48 (*& n. 9*, 12-14), 55, 58 (n. 33), 59, 62, 67, 69, 73-75 (& n. 25), 127, **128 (n. 14)**, 248, 264 (n. 6).
VIOLETTE (Maurice)*, 260 (n. 6).
VIVIANI (René)*, 76, 105, (n. 41), 112, 258, 259 (& n. 3-4).
VOILLOT (Jean)*, 261 (& n. 9).
Voix (La) des femmes, 271 (& n. 2).
VOLDSKY, 270 (n. 3).
Voorint [Ecole socialiste de Gand], 105.

WALDECK-ROUSSEAU (René), 102 (n. 35).
WALTER (Albert)*, 258 (n. 2), 259 (n. 4), 260 (n. 6).
WELLOCK (W.), 272 (n. 4).
WEYL (Claude), 7 (n. 8).
WIGGISHOFF (Mme), 58 (n. 33), 67 (n. 4), 79 (& **n. 34)**, 127 (n. 13).
WILLARD (Claude), 16 (n. 18), 29 (n. 41), 31 (n. 46), 37 (n. 60), 54 (n. 23), 58, 59 (n. 34-36), 60 (n. 39), 61 (& n. 40), 68 (n. 6), 71 (n. 15-16), 92 (n. 14), 252 (& n. 1).
WILLM (Albert)*, 131 (& n. 22).
WINOCK (Michel), 43 (n. 1), 262 (n. 1).

YVETOT (Georges), 159 (n. 27).

ZETKIN (Clara), 100, 134, 136, 141, 173 (& n. 12-13), 175, 177, 184, 195, 196, 241.
ZEVAES (Alexandre)*, 259 (n. 4).
ZIETZ (Luise), 134.
Zimmerwald (Conférence de). Voir Conférence socialiste internationale [1915, Zimmerwald].
ZINOVIEV (G.), 213 (n. 44). Voir aussi LENINE (V.I.) & ZINOVIEV (G.).
ZOLA (Emile), 5.
ZYROMSKI (Jean), 222.

Ce livre a été
composé, imprimé et broché
par l'Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just-la-Pendue
en novembre 1978
Dépôt légal N° 2100

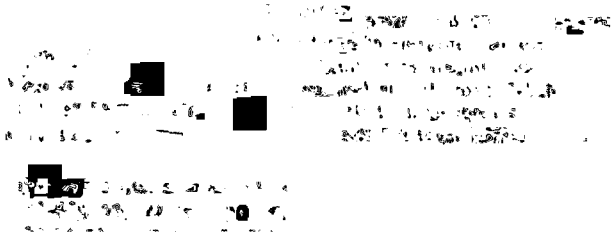

Imprimé en France

University of Waterloo
Library

University of Waterloo
Library

University of Waterloo

Cet ouvrage est complété par des documents de référence et une bibliographie édités sur deux microfiches.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :

Table des articles parus dans *L'Equité* (1913-1916)
Auteurs des articles parus dans *L'Equité* (1913-1916)
Membres des commissions exécutives des GDFS (1913-1917)
Membres et suppléantes du Comité national des femmes socialistes (1930-1939)
Liste alphabétique des déléguées aux congrès socialistes (1876-1938)

BIBLIOGRAPHIE :

Congrès féministes (1878-1914)
Congrès socialistes (1876-1939) : explications et abréviations
Congrès ouvriers (1876-1882)
Congrès de l'Union Fédérative du Centre (région parisienne) : UFC (1880-1892)
Congrès broussistes : PO, FTSF (1881-1890)
Congrès guesdistes : POF (1882-1902)
Congrès allemanistes : POSR (1891-1897)
Congrès d'unification : congrès généraux, congrès PSF (1899-1904)
Congrès guesdistes-vaillantistes : PSDF (1902-1903)
Congrès SFIO (1905-1939)
Congrès socialistes internationaux (1889-1910)
Conférences internationales des femmes socialistes (1907-1910)
ŒUvres imprimées de militantes socialistes et féministes
Périodiques
ŒUvres imprimées de critiques, amis, militants et témoins
ŒUvres imprimées d'organisations
Archives
Lettres et entretiens
Etudes : livres et thèses
Etudes : articles

Les deux microfiches sont insérées sous le rabat

23.75

ISBN 2-7246-0416-4